Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

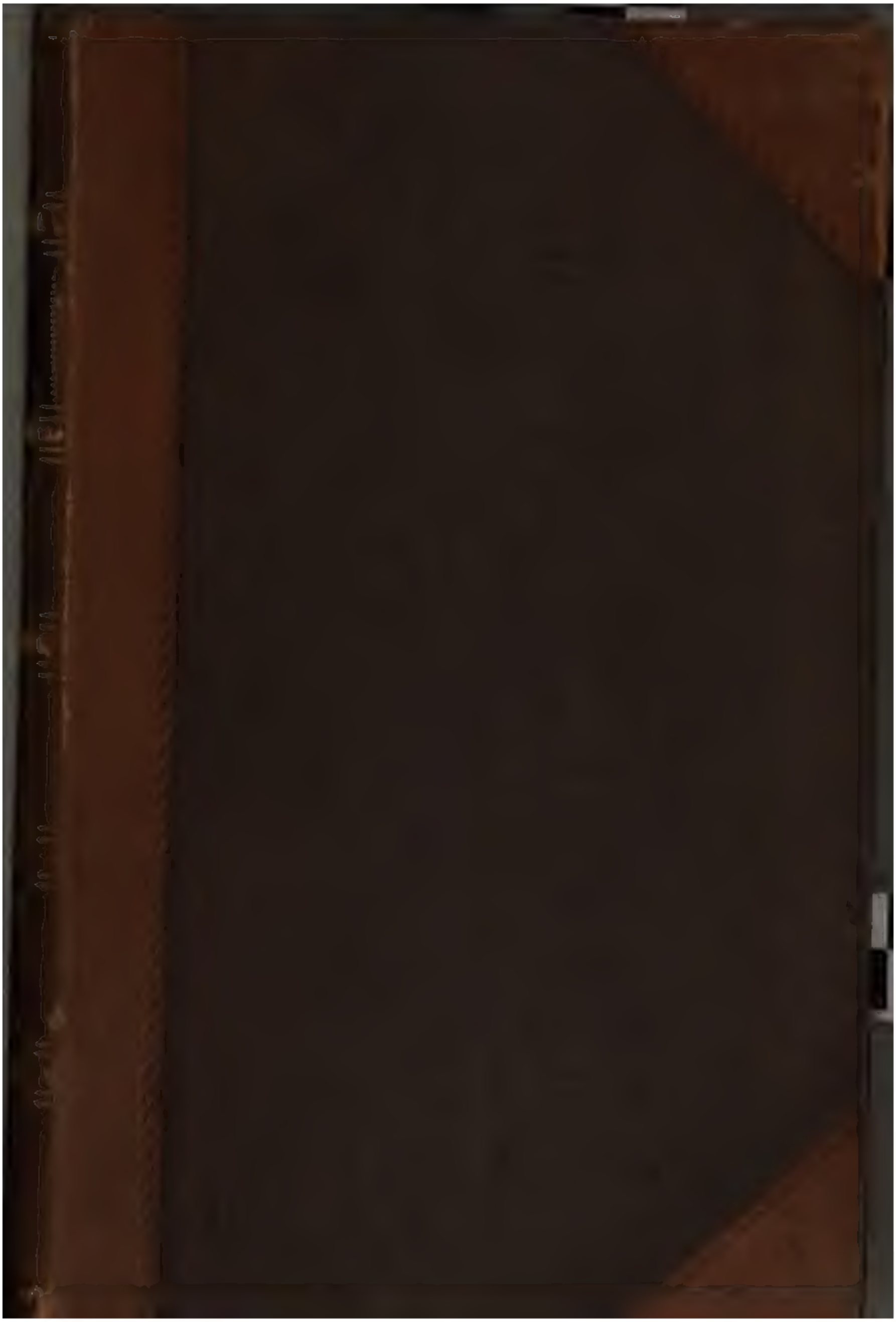

0000344478W

42.

927.

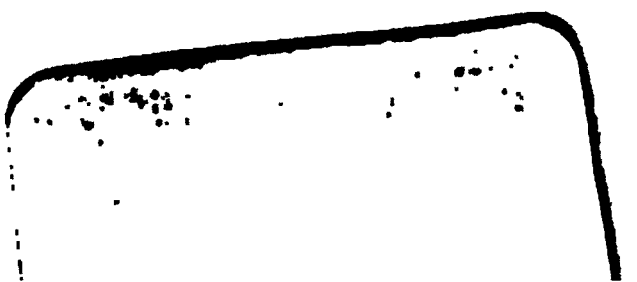

HISTOIRE

DE FRANCE

SOUS LE

RÈGNE DE CHARLES VI

IMPRIMERIE DE GUIRAUDET ET JOUAUST,
rue Saint-Honoré, 315.

HISTOIRE

DE FRANCE

SOUS LE

RÈGNE DE CHARLES VI

PAR

M. HENRI DUVAL-PINEU

Opus..... opimum casibus, atrox prælis,
discors seditionibus, ipsa etiam pace sævum.
TAC. *Hist.*, lib. I.

TOME PREMIER.

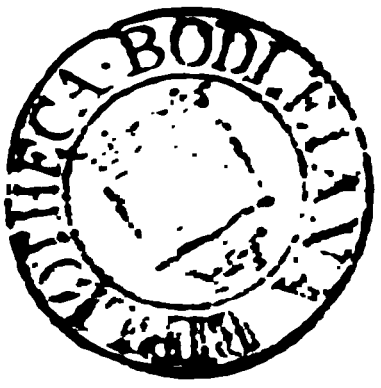

Paris,

JOUBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
14, RUE DES GRÈS.

1842

927.

927.

PRÉFACE.

Depuis quelques années l'histoire préoccupe vivement les esprits dans le monde littéraire. On paraît fatigué de cet amas de fictions plus ou moins hostiles au goût et à la morale qui ont inondé le champ de la littérature. On a besoin de chercher dans les faits réels de la vie sociale des impressions que la raison puisse avouer ; d'y puiser une connaissance plus sûre des lois de l'humanité considérée dans sa grandeur ou dans son abaissement. C'est surtout vers l'histoire de France que se porte l'attention publique ; et ni les encouragements, ni les conseils de la science, ne manquent aux écrivains qui sont appelés à la traiter. Voilà certes une tendance de notre siècle bien satisfaisante.

Mais, ce qui semble étrange, on n'est point encore arrivé à s'accorder sur la manière d'écrire l'histoire, quelque nombreux que soient les traités faits à ce sujet depuis plusieurs siècles. Pour beaucoup de personnes, et je parle de personnes même sérieuses, la poétique du genre est encore à établir. Parmi les hommes plus ou moins instruits qui proposent de nouvelles méthodes pour l'art de traiter un sujet d'histoire, les uns, n'accordant à la partie narrative qu'un rang très secondaire, demandent qu'elle soit sacrifiée, non seulement à la peinture de mœurs, mais encore à la

description des usages, des costumes, des localités, des meubles même qui appartiennent aux temps dont parle l'historien. D'autres veulent voir prédominer dans toute composition historique une idée générale, on ne sait quelle loi du destin à laquelle sont irrévocablement soumis, suivant eux, à de certaines époques, les déterminations et les mouvements d'une société humaine.

Malheureusement, on ne sache pas qu'aucun des hommes qui essaient de créer une nouvelle poétique de l'histoire ait jusqu'ici fait une application de ses principes qui en révèle les avantages. En attendant qu'ils joignent à leurs préceptes un exemple digne de les faire prévaloir, que doit faire l'écrivain qui croit utile de reproduire quelque partie de nos annales? Suivre, je le crois, pour l'art de l'historien, les modèles que nous a transmis l'antiquité; admirables modèles dont se sont rapprochés les auteurs modernes les plus estimés, en y comprenant quelques hommes vivants qui honorent notre littérature. J'ai cherché à les imiter suivant la portée de mes forces.

Je n'ai point cru nécessaire d'indiquer dans le cours de mon récit les sources où j'ai puisé pour l'histoire du règne de Charles VI. Elles sont abondantes et pour la plupart bien connues. A cette époque se montrent des historiens fort remarquables, tels que Froissart, Juvénal des Ursins, le religieux anonyme de Saint-Denis, Monstrelet, le continuateur de Nangis, etc. Parmi les historiens étrangers il faut consulter surtout Rapin Thoyras, Rymer, Meyer. Enfin on peut

encore, avec précaution toutefois, puiser dans les mémoires contemporains de saint Remy, de Pierre de Fenin, de Labarre, dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*, et quelques autres ouvrages moins connus.

Ces historiens sont en général d'accord entre eux, et avec les documents officiels, sur les principaux événements de l'époque où ils ont écrit. Or je crois n'avoir omis aucun de ces événements. Quant aux faits moins importants sur lesquels se trouvent varier leurs récits, j'ai admis de préférence la version donnée par ceux d'entre eux qui sont le plus accrédités ou que des écrivains modernes ont adoptée. Du reste j'ai présenté comme douteux ce qui, dans l'histoire de cette époque ne m'offrait pas un caractère de certitude. C'est à la critique de l'histoire qu'il appartient d'en éclairer les sentiers où règne encore l'obscurité.

On sait en général ce qu'il faut entendre par les mots d'*hommes d'armes* et de *lances* dont on est obligé de se servir en écrivant l'histoire des siècles passés. Cependant il est utile d'en donner l'explication.

L'*homme d'armes* était accompagné de deux cavaliers au moins, quelquefois de quatre et même de cinq, soit écuyers ou valets. C'est ce qui formait une *lance*. Ainsi l'on peut évaluer, par exemple, à quatre ou cinq mille gens de guerre le nombre de mille hommes d'armes, ou lances, qui serait désigné dans le récit.

Les gens d'armes, qui d'après les lois féodales étaient tenus de marcher à leurs frais, finirent par exiger une solde, sous Philippe de Valois.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE

SERVANT D'INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU RÈGNE DE CHARLES VI.

L'orgueilleux, l'imprudent roi Jean II, qu'on s'est obstiné long-temps à surnommer *le Bon*, avait consommé le désastre et l'humiliation de la France à la déplorable journée de Poitiers. Ce prince, dont on ne peut guère louer que le courage, si toutefois on doit des éloges à une bravoure aveugle, était prisonnier de l'Angleterre avec plusieurs princes français : aussi le traité de paix dit *de Bretigny*, conclu plus tard par le dauphin Charles, fut-il accablant pour le royaume. Il aurait été plus funeste encore, ou plutôt il n'y aurait point eu de traité, car la France serait tombée au pouvoir des Anglais si Edouard III, entré dans le royaume avec une formidable armée, eût pu s'emparer de la capitale. Mais le prévôt de Paris, ce courageux citoyen qui, trahi par la for-

tes passions. Préservé de toute exaltation dans les mouvements de l'âme, s'il ne commit jamais d'actes de cruauté, ou même de violence, jamais aussi ne le vit-on saisi de généreuses inspirations. Il sera toujours recommandable pour la douceur et la régularité de ses mœurs, pour son aimable mansuétude, pour sa constante attention à maintenir l'ordre et la justice dans le royaume; et ce n'est pas un médiocre sujet d'éloges pour ce prince d'avoir possédé ces vertus dans un temps où tout se décidait par la force brutale. Mais il tenait des Valois un amour du pouvoir absolu qui se révéla dans les actes les plus importants de son règne. Seulement, lui n'eut jamais recours à la violence pour satisfaire ce penchant, la seule passion de sa vie. Il y parvint par une profonde adresse, une prudence consommée et une persistance de volonté qui formèrent le fond de sa politique au dedans comme au dehors du royanme. Ce fut à ces qualités qu'il dut et la toute-puissance du trône et de généreux succès contre les ennemis de la France. Il put à son tour humilier les Anglais, quoiqu'il ne sût pas manier les

armes et qu'il parût même les craindre. Enfin, il fut assez habile pour que la nation, subjuguée par sa modération, mais surtout fatiguée d'une lutte malheureuse pour la défense de ses droits, finît par accepter son asservissement comme un bienfait. C'est un des résultats de sa politique que plusieurs historiens ont le plus exalté jusqu'à nos jours.

Mais l'habileté, ou, si l'on veut, la sagesse de Charles V, a dû perdre beaucoup de l'admiration sans bornes qui lui a été prodiguée pendant plusieurs siècles. Le temps, ce précepteur infaillible des sociétés humaines, a éclairé les peuples sur leurs véritables intérêts, et leur a en même temps appris à estimer à leur juste valeur les hommes et les faits. Or l'historien doit être un organe inflexible de la raison publique. En jugeant aujourd'hui la politique de Charles, il est forcé, tout en louant ce qu'elle eut de sage, de la trouver trop souvent empreinte de l'esprit de finesse, de dissimulation, en un mot, de ruse, qui caractérise la faiblesse cauteleuse, et qu'ont possédé par excellence une foule de princes peu dignes d'estime.

Si l'on doit en général apprécier la rectitude et la profondeur de vues dans l'art de gouverner par les avantages et la solidité de leurs résultats, il est certain que ces qualités ont manqué à beaucoup d'actes importants du règne de Charles V, par exemple lorsqu'il confirma la donation en toute souveraineté de la Bourgogne, follement concédée par le roi Jean au duc Philippe le Hardi. Il aurait dû, et il le pouvait, réunir cette province à la couronne, sauf à prodiguer à son frère d'autres faveurs, moins contraires à une saine politique. L'unité du royaume, qui commençait à s'établir, se trouva donc troublée, avec des chances d'un funeste résultat. En même temps que Charles consacrait l'indépendance d'une grande province, il abandonna Lille et Douai à la Flandre, pour faciliter le mariage du duc Philippe avec la fille du comte flamand, héritière de l'Artois, de la comté de Bourgogne (la Franche-Comté), de Réthel et de Nevers. Une telle faute fut l'origine des malheurs de la France. Le duc Philippe, devenu comte de Flandre, épousa, par des raisons de politique, des intérêts étrangers à ceux du

royaume ; et, comme pour fonder la grandeur de sa maison en dehors de la France dans une contrée où déjà il possédait une puissante province, il maria deux de ses fils, l'un à l'héritière du comte de Hainaut et de Hollande, l'autre à une princesse de Brabant. Aussi les successeurs du duc Philippe brisèrent peu à peu les liens qui les attachaient à la France. Souverains d'un pays étroitement lié à l'Angleterre pour les intérêts de son immense commerce, ils se firent les alliés decette puissance. On n'en vit que trop les conséquences fatales dans les trois règnes qui suivirent celui de Charles V.

L'habileté de Charles lui fit encore défaut lorsqu'il voulut s'emparer du duché de Bretagne. Cette province n'avait accepté qu'avec répugnance pour son duc un prince protégé par l'Angleterre, Montfort, vainqueur de Charles de Blois ; et même ce prince, n'ayant pu en obtenir une véritable soumission, s'était retiré chez les Anglais. Les Bretons étaient Français de cœur, et fournissaient au royaume autant de capitaines et d'hommes d'armes que plusieurs provinces ensemble ; mais, habitués à n'obéir qu'à des

princes vivant au milieu d'eux, et jaloux de leur indépendance, ils ne voulaient pas être sujets du roi. La province s'arma tout entière quand elle connut les projets du monarque. Elle rappela le duc Montfort, et se tint prête à une vigoureuse défense. Le duc d'Anjou, qui commandait une armée envoyée pour la soumettre, se vit contraint de demander une trêve. Charles dut renoncer à ses projets sur cette province; mais il s'y était aliéné les esprits parmi les chevaliers les plus dévoués à la France, jusqu'à Duguesclin lui-même; et les ressentiments qu'il y avait soulevés exercèrent long-temps une influence nuisible aux intérêts du royaume.

Ce prince, dans la conduite de la guerre avec les Anglais, adopta un plan systématique aussi judicieux que le permettaient la situation du royaume et les mœurs guerrières de cette époque. Il imputait avec raison les défaites des armées françaises à l'imprudence d'une noblesse turbulente, indisciplinable dédaigneuse de toute science militaire, qui ne savait que se précipiter sur l'ennemi avec une bravoure presque sauvage. Il voulut que ses capitaines évitassent

toute grande bataille, se bornant à observer les armées anglaises, à les harceler et les épuiser par des combats partiels, où les Français en effet étaient le plus souvent vainqueurs. Il continua d'appliquer jusqu'à la fin un système dont on éprouvait les avantages. En même temps il déployait dans la politique extérieure une habileté qu'on a long-temps vantée, mais qu'on n'oserait plus aujourd'hui justifier par le succès, du moins en ce qu'elle eut de contraire à la morale universelle. C'est ainsi qu'il sut mettre à profit l'état de langueur du prince de Galles et la dégradante mollesse d'Édouard dans une vieillesse prématurée.

Le roi eut donc la gloire de rendre à la France la plus grande partie de son territoire cédé par le traité de Brétigny. Malheureusement il ne put mettre l'Angleterre hors d'état de continuer une guerre acharnée qui fit tomber le royaume sous le joug des Anglais. Peut-être ne lui manqua-t-il que de plus longs jours pour obtenir un résultat aussi important. On peut douter cependant qu'il l'eût jamais obtenu d'une constante application de son système de guerre.

Et ce système fut peut-être plus funeste aux populations que ne l'eût été l'issue même malheureuse d'une grande bataille. Dans tout le cours du règne de Charles, on vit des armées ennemies parcourir le royaume, saccageant des villes et dévastant les campagnes devant des troupes françaises souvent plus nombreuses que commandaient les Duguesclin, les Clisson, les Coucy, et d'autres capitaines illustres; et ces guerriers forcés de subir, l'épée dans le fourreau, une semblable humiliation, étaient eux-mêmes, malgré eux, un fléau permanent pour le pays.

Les Anglais avaient dû, en général, tous leurs avantages moins à leur bravoure et à leurs connaissances militaires, qu'à la redoutable adresse de leurs corps d'archers, tirés des communes. Ces hommes, comme les terribles Parthes, portaient le désespoir dans les rangs des gens de guerre les plus braves. Leurs longues flèches traversaient de fortes armures, et de nobles chevaliers tombaient sans avoir pu combattre, et souvent sans voir la main qui leur donnait la mort. Charles savait cela comme tous ses capitaines,

et cependant il ne voulut jamais former des corps d'archers, ni même organiser les milices des communes, qui auraient contribué à changer le sort des combats. Il craignait d'armer le peuple, de lui donner quelque influence dans l'ordre social : non qu'il partageât le mépris et l'aversion des nobles pour cette classe de sujets ; souvent il la protégea contre la tyrannie des seigneurs. Il eut la sagesse d'appeler aux charges publiques des bourgeois éclairés, et il permit à beaucoup d'entre eux d'acquérir des fiefs au même titre que les tenait la noblesse d'origine. Enfin, il aurait désiré que le peuple pût être heureux, surchargé d'impôts, et condamné, comme il l'était, à un long asservissement. Mais il arrêta le mouvement des esprits vers un affranchissement général en n'accordant qu'à un grand prix des chartes à quelques villes, et en retirant même à des communes les droits qu'elles avaient conquis ou achetés. Il ne vit pas quels éléments de force et de prospérité révélaient déjà les intérêts nouveaux qui tendaient à se faire jour dans la nation, Enfin, sous son règne, la civilisation fut

arrêtée dans ses progrès, et pour long-temps, car pendant plus d'un demi-siècle la France parut même reculer vers la barbarie.

Charles V pouvait cependant se féliciter du succès de sa politique pour l'accomplissement de ses desseins. Il avait recouvré presque toutes les anciennes provinces du royaume. En même temps la puissance féodale était contenue, sinon entièrement énervée; et déjà beaucoup de seigneurs, obligés de reconnaître l'autorité royale, s'en étaient faits les ardents défenseurs. Les états généraux, que depuis Philippe le Bel les rois s'obligeaient à convoquer, étaient abolis. Il les avait remplacés par l'institution des *lits de justice*, vain simulacre des assemblées nationales, conservé par la royauté jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; enfin il avait fondé un trône absolu.

Tout autre prince que lui aurait continué de jouir en toute sécurité du fruit de ses combinaisons. Mais Charles repoussait l'égoïste insouciance de tant de monarques sur le sort réservé après eux aux peuples qu'ils gouvernent. Quand il sentit, au

poids de ses infirmités, que la vie pouvait à chaque instant lui échapper, il jeta des regards inquiets sur l'avenir de la France, et il vit avec douleur que l'édifice de gouvernement qu'il avait élevé reposait sur des bases fragiles, qu'il s'écroulerait dès qu'une main aussi habile que la sienne ne le soutiendrait plus. En effet, la soumission des Français à la toute-puissance de la royauté n'était qu'apparente: elle n'était ni dans leur caractère ni dans leurs mœurs. Charles put reconnaître qu'il n'avait fait que museler les tyrans féodaux, et penser qu'ils retourneraient tôt ou tard à leurs habitudes de violence.

Il avait remédié en partie aux effroyables désordres qui régnaient dans toutes les branches de l'administration, surtout dans les finances, en proie à la rapacité des agents du fisc. Mais les grands principes d'économie politique étaient encore ignorés; et si les règlements judicieux qu'il établit réformèrent beaucoup d'abus, ils n'en détruisirent pas la source; enfin, il n'existait aucune règle fixe de gouvernement, aucune institution publique propre à rallier, dans

un intérêt commun, les classes de la nation, divisées entre elles par les soins du roi lui-même. A l'exemple des souverains de l'Orient, pour lesquels l'entassement de l'or est la plus saine politique, il avait amassé des trésors trop souvent par des moyens usuraires. Mais Charles dut prévoir que cet élément de puissance aurait, entre les mains destinées à le posséder après lui, un emploi dangereux pour le royaume. C'était à l'un de ses trois frères que devaient passer ses trésors, puisque son fils aîné était encore dans l'enfance. Or il savait à quel excès ils portaient l'amour des richesses et du pouvoir, avec tous les goûts d'un faste ruineux.

D'un autre côté le roi voyait les Anglais encore maîtres des villes de Bordeaux, Bayonne, Calais, Brest et Cherbourg, places importantes qui leur donnaient, sur presque tous les points, les clefs de la France; de plus, une armée anglaise, qui avait traversé le royaume sans obstacle, allait entrer en Bretagne, où le duc l'attendait pour y joindre ses troupes ; et Duguesclin n'était plus.

Alors de tristes pressentiments assaillirent

l'âme de Charles, dans ces moments où, loin encore de la vieillesse, il sentait la mort s'approcher. Déjà, dans une honorable sollicitude, il avait songé à parer aux malheurs qu'il craignait pour le royaume. Il avait fixé la majorité des rois à l'âge de treize ans et un jour, se fondant, par une étrange prévention, si ce n'était pas un moyen d'imposer à l'ignorance de son siècle, sur ce que les princes ont le privilége d'être plus éclairés que les autres hommes. En même temps il conférait la régence à son frère le duc d'Anjou, et la tutelle de ses enfants à la reine, assistée des ducs de Bourgogne et de Bourbon. De pareilles dispositions pouvaient-elles le rassurer sur le sort futur de son royaume, lui qui connaissait l'ambition du duc d'Anjou, qui s'était vu forcé de lui retirer le gouvernement du Languedoc, tant ce prince y avait commis d'exactions et d'actes tyranniques! Cependant il ne changea rien à ces dispositions, quoique la reine fût morte depuis qu'il les avait ordonnées.

Il aurait trouvé de plus sûres garanties contre les malheurs qu'il prévoyait dans la convocation des états généraux. Il eût ob-

tenu de ces assemblées, comme monarque puissant, plus de respect et de condescendance qu'elles ne lui en accordèrent lorsque, sous le titre de dauphin, il était livré aux mains des oppresseurs du peuple. En exerçant sur les états généraux l'ascendant de ses talents et de l'autorité royale, en les éclairant sur leurs droits et sur leurs devoirs, il aurait pu sans danger leur communiquer assez de pouvoir pour contenir l'ambition des princes. Mais Charles resta fidèle à son antipathie pour toute représentation nationale. Il n'eut pas même la prudence de consulter, dans une réunion solennelle, les grands, le parlement, les notables bourgeois et les hommes les plus éclairés du royaume, quoiqu'il eût toujours affecté de n'agir que d'après des conseils. Il se borna, près de mourir, à confirmer ses premières dispositions pour le règlement de l'état. Cédant, il est vrai, au repentir d'avoir levé des subsides et des tailles sans le consentement des états généraux, il ordonna l'abolition des impôts onéreux, comme s'il pouvait supposer dans ses héritiers plus de modération qu'il n'en avait montré

lui-même. Au surplus, de son lit de mort il adressa de touchantes recommandations aux princes de sa famille pour le maintien de l'ordre et de la justice; vaine précaution d'un roi qui va mourir!

La France paya bien cher quelques erreurs d'un prince qui de tous les rois ses prédécesseurs depuis saint Louis se montra le plus digne du trône. Encore ces erreurs n'ont-elles dû peut-être leur plus funeste gravité qu'à un concours de circonstances difficiles, si ce n'est impossibles à prévoir. Il semble qu'après lui tout conspirait au dedans et au dehors pour le bouleversement du royaume.

Il n'est aucune époque dans les annales du monde connu qu'on puisse assimiler au trop long règne de son successeur. Sans doute la soif du pouvoir et la cupidité ont arrosé de sang humain tous les points du globe habité. Nulle nation n'aurait droit de reprocher à une autre des violences et des attentats qu'on trouverait inscrits dans sa propre histoire. Partout des guerres de peuple à peuple et des guerres intestines; partout l'oppression du faible et la tyrannie

du puissant. Mais ce qui donne au règne de Charles VI un caractère spécial dans l'histoire, c'est la durée pendant un demi-siècle de tous les fléaux qui peuvent accabler à la fois une nation. C'est une guerre entre nos aïeux acharnée, incessante, qui se reproduisait en même temps sur toute la surface du royaume, où l'implacable fureur des partis promenait la mort dans les châteaux fortifiés des grands, comme dans la chétive chaumière du serf, au sein des épaisses forêts et des profondes cavernes. Aux calamités de cette guerre se joignaient d'horribles exactions, la tyrannie féodale, l'altération et le discrédit des monnaies, la subversion de toutes les lois, un brigandage effréné, l'affreuse misère du peuple, la famine et la peste, qui changeaient en déserts les plus fertiles contrées du royaume; et pour comble de tant de fléaux les Anglais, dans le cœur de la France, lui imposant à la fin un joug de fer!

Au triste tableau de la France à la fin du 14e siècle et dans une grande partie du 15e, un sujet d'observation doit frapper tous les esprits : c'est qu'il n'apparut dans

cette longue période de dissensions et d'anarchie aucun de ces hommes supérieurs, comme on en voit presque toujours surgir des grandes convulsions publiques, qui s'élèvent au dessus de toutes les têtes, et finissent par subjuguer et enchaîner toutes les volontés au profit de l'ordre ou de leur propre ambition. Il se maintint constamment entre les hommes et les partis un équilibre qui ne fit que prolonger les calamités de la France. On peut encore observer avec étonnement que tant de violentes passions, d'abus de la force, d'attentats à l'humanité, n'aient pas fourni à l'histoire de ces situations éminemment dramatiques qui pénètrent au fond des cœurs, et font couler les larmes au spectacle d'une noble infortune.

Tacite a décrit une époque de l'histoire bien féconde en crimes et en douleurs publiques; mais du moins il a pu soulager l'âme du lecteur par des tableaux palpitants d'intérêt. Il a trouvé pour ses pinceaux de majestueuses figures au sein de l'abjecte servilité des citoyens : des Germanicus, des Agricola, des Thraséas, et Fulvius, Burrhus, Sénèque, et d'autres victimes illustres

de la tyrannie. Il a pu dire : « Ce temps, si sté-
» rile en vertus, en a montré quelques unes.
» On a vu des mères accompagner leurs en-
» fants en exil, des femmes suivre leurs
» époux, des parents pleins de fermeté, des
» esclaves dont la fidélité brava les tour-
» ments, d'illustres malheureux supportant
» ou quittant la vie avec un égal courage,
» etc. » Et le grand historien a transmis à la postérité des exemples attendrissants de pareilles vertus.

Mais une aussi précieuse ressource manque aux historiens du règne de Charles VI. Peut-on douter cependant qu'il ne se soit produit, au milieu des fureurs et des vengeances de partis, de nobles dévoûments, de touchants élans de tendresse et de générosité ? En aucun lieu, en aucun temps, la nature ne perd tous ses droits, et chez le peuple le plus barbare quelques uns des beaux attributs de l'humanité se réveillent au fond des cœurs, alors qu'on les y croirait anéantis. Certainement il y eut alors des épouses, des enfants, des serviteurs, qui se dévouèrent aux souffrances, à la mort, pour des objets de leur affection, à cette époque où,

les relations sociales étant presque nulles, les sentiments de famille en avaient nécessairement plus d'intensité. Mais les historiens contemporains ne nous ont point transmis des scènes de cette nature, et aucun écrivain n'a le pouvoir de réparer leur silence.

A la vérité, quelques hommes de bien se font remarquer dans cette malheureuse époque de notre histoire, comme pour constater que tous les principes d'une société humaine n'étaient pas entièrement subvertis. Tel fut Louis de Bourbon, chef de la maison qui donna Henri IV à la France. Seul de tous les princes de son siècle il mérita d'être surnommé *le Bon;* et, par cela même qu'il le méritait, il se vit toujours effacé, dans la haute sphère du pouvoir, par de hardis ambitieux. Tels furent Juvénal des Ursins, père du conscencieux historien, magistrat intègre et courageux ; l'avocat général Desmarets, dont la mort fut comparable aux plus belles morts de l'antiquité, et Jean Gerson, à jamais célèbre par sa haute raison et par sa mâle éloquence. A côté d'eux se montrent encore quelques guerriers fi-

dèles à l'honneur. Mais ces personnages n'ont point paru dans ces rôles éclatants où se déploie toute la grandeur humaine, au milieu de ces crises solennelles où la vertu, aux prises avec un danger certain, lutte pour ainsi dire corps à corps contre la tyrannie.

Ainsi l'historien du règne de Charles VI est le plus souvent réduit à ne tracer que des tableaux de combats plus ou moins sanglants, d'assassinats, d'incendies, de toutes les fureurs qui signalent une société en dissolution ou une tribu de sauvages. Toutefois, si dans les faits de cette triste époque ne réside pas un puissant intérêt de cœur, il s'y trouve une autre source d'impressions pour le lecteur. Un vif sentiment de curiosité pourra l'attacher au récit de ces faits. Il voudra savoir jusqu'à quand de hàrdis factieux joueront impunément la vie d'une grande nation, et s'il n'interviendra pas à la fin une main puissante qui fasse triompher la raison et la justice. Mais l'historien qui n'est pas soutenu dans sa tâche par le même intérêt aurait, cédant à un amer dégoût, laissé plus d'une fois tomber

sa plume, s'il n'avait puisé un nouveau courage dans le sentiment de son utilité. Des Sages de la Grèce montraient un esclave ivre aux jeunes citoyens pour leur inspirer l'horreur de l'ivresse. De même l'historien doit retracer sous leur plus terrible aspect les crimes et les tristes folies d'un peuple, pour l'enseignement des générations futures.

Une grande leçon surtout ressort frappante des malheurs de la France sous le règne de Charles VI : c'est qu'il n'y a de sécurité pour une nation et de bien-être durable qu'à l'ombre d'institutions appropriées aux besoins de sa civilisation et sanctionnées par la volonté nationale; qu'elles sont les plus sûres garanties contre la faiblesse, l'impéritie ou les mauvaises passions des hommes chargés de la gouverner; que, devenant de plus en plus chères aux citoyens dont elles sont l'ouvrage, elles constituent la véritable *patrie*, ce mystérieux symbole de force et de prospérité. Et ne croyons pas qu'une pareille leçon ait perdu de son utilité pour avoir été déjà mise en pratique avec plus ou moins de succès : il est trop de nations dans le monde

et trop d'hommes partout qui méconnaissent ou contestent les bienfaits de son application pour qu'il ne soit pas utile encore d'appeler en témoignage l'histoire des temps passés.

Pour nous, enfants de la belle France, qui possédons, avec la liberté, des institutions assez fortes pour la protéger, nous saurons encore mieux les apprécier au spectacle des maux que souffrirent nos ancêtres livrés sans protection, sans aucun point d'appui, au hasard des événements et au torrent des plus fougueuses passions.

HISTOIRE

DE FRANCE

SOUS LE

RÈGNE DE CHARLES VI.

LIVRE I.

Charles V, dans les derniers jours de sa vie, s'était fait transporter à *Beauté-sur-Marne*, château qu'il avait élevé dans les bois de Vincennes, près du lieu où fut une des *villas* de Frédégonde. Il y mourut le 19 septembre 1380, à l'âge de quarante-quatre ans, entouré de ses plus fidèles serviteurs, de deux de ses frères, les ducs Jean de Berri, Philippe de Bourgogne, surnommé *le Hardi*, et du frère de sa femme, Louis de Bourbon, chef de la maison qui donna Henri IV à la France. Il laissait deux fils : Charles, n'ayant pas encore atteint sa douzième année ; Louis, âgé de huit ans ;

et une fille, Catherine, qui n'en avait que trois.

A peine le sage monarque eut-il fermé les yeux que les princes quittèrent son lit de mort pour s'occuper de leurs intérêts personnels. Le frère puîné de Charles, Louis, duc d'Anjou, n'y avait point assisté. Le roi l'avait envoyé et comme relégué dans la province de son apanage, après lui avoir ôté le gouvernement du Languedoc, accablé sous le poids d'une odieuse tyrannie. Il avait ainsi voulu le tenir éloigné des affaires. Mais le duc d'Anjou veillait, du fond de sa province, aux intérêts de son ambition. Ayant été informé à temps que le roi son frère était près de sa fin, il partit d'Angers en toute hâte, et il arriva au château de Beauté quelques heures avant la mort de Charles. Mais il s'y tint caché jusqu'au moment où le monarque, dont il paraissait craindre la sévérité, eut rendu le dernier soupir.

Par une ordonnance de 1374, le roi avait arrêté que, dans le cas où il décéderait avant la majorité de son fils aîné, majorité fixée, par une autre ordonnance, à l'âge de treize ans et un jour, la régence du royaume serait

donnée au duc d'Anjou, et la tutelle de ses enfants confiée à la reine, assistée des ducs de Bourgogne et de Bourbon. Il n'avait rien changé à ces dispositions, quoique la reine fût morte depuis qu'il les avait ordonnées ; seulement, à sa dernière heure, pénétré d'une touchante sollicitude sur le sort de la France, il recommanda aux soins des ducs de Bourgogne et de Bourbon les affaires du royaume et l'éducation de ses enfants.

La mort de la reine, arrivée avant celle du roi, parut au duc d'Anjou une cause de nullité pour l'ordonnance de 1374, et il s'empressa de réclamer, comme aîné des frères du roi, non seulement la régence, mais encore la tutelle des jeunes princes.

Les ducs de Bourgogne et de Bourbon, se conformant aux intentions que Charles leur avait exprimées, s'assurèrent d'abord de la personne de ses enfants. De son côté, le duc d'Anjou se mit en mesure de faire valoir ses prétentions. Il commença par s'emparer du trésor du feu roi. Ce trésor, renfermé dans les salles voûtées du château, se montait, en argent monnayé et en lingots, à une valeur de 17 millions. Cette somme, immense pour

le temps, était, si l'on veut, le fruit des économies du roi; mais elle constatait le peu de réserve qu'il avait apporté dans l'établissement des impôts : car il avait dû faire des dépenses considérables pour les frais d'une longue guerre, pour des constructions de châteaux et d'édifices publics, et pour l'entretien d'une cour dont il aimait la magnificence, quoiqu'il fût simple dans ses goûts et ses habitudes.

Peut-être les trésors du roi n'auraient-ils jamais été, après sa mort, employés à l'utilité générale; mais, tombés aux mains du duc d'Anjou, ils ne produisirent que des maux. Ce n'était pas seulement par cupidité qu'il osa se les approprier; il avait encore à satisfaire une passion non moins violente, l'ambition de porte une couronne.

Jeanne II, reine de Naples, descendante de Charles d'Anjou, frère de saint Louis, célèbre par d'éclatantes imprudences, si ce n'est par des crimes avérés, et surtout par sa fin tragique, s'était soustraite à l'obédience d'Urbain VI, pape de Rome, pour reconnaître avec la France l'autorité de Clément VII, compétiteur de ce pape à la tiare. Le pon-

tife romain, irrité contre cette reine, l'avait déclarée schismatique et criminelle de lèse-majesté. Prononçant la confiscation du royaume de Naples, il en avait donné l'investiture à Charles de Durazzo, cousin du roi de Hongrie, descendant, comme la reine, de la première maison d'Anjou. Jeanne, n'ayant point d'enfants, et n'espérant plus en avoir à son âge, à cinquante-sept ans, résolut d'appeler à la défense de sa couronne le secours d'un personnage puissant. Elle adopta le duc d'Anjou pour son successeur. C'était en grande partie pour soutenir ses droits, ou du moins ses prétentions au trône de Naples, que ce prince se hâtait d'amasser des richesses par des moyens odieux.

Les ducs de Berry et de Bourgogne, moins audacieux peut-être que le duc d'Anjou, étaient autant que lui subjugués par l'amour de l'or et du pouvoir. Tous avaient d'ailleurs une incapacité à peu près égale pour la haute administration d'un royaume. On eut à regretter que le duc de Bourbon se trouvât, par sa naissance, plus éloigné du trône que les autres princes, ou que le feu roi, nonobstant cette particularité, ne lui eût pas confié la ré-

gence. Ses vertus, bien rares parmi les hommes puissants de cette époque, et les aimables qualités dont il était doué, auraient, s'il eût pris part au gouvernement, prévenu de grandes calamités. Il était le seul prince français digne de la couronne, et il l'aurait obtenue si la nation eût été appelée à la donner.

Les frères du roi avaient caché pendant sa vie la mésintelligence qui régna toujours entre eux. Elle éclata du moment où ils n'eurent plus à respecter l'autorité de son rang et de son caractère, d'autant plus animée que chacun d'eux aspirait à la suprématie du pouvoir. Quoique le duc de Bourbon fût loin de partager leurs passions, il ne pouvait cependant souscrire à toutes les prétentions du duc d'Anjou. Il était donc très disposé à s'unir, en cela du moins, aux autres princes pour les repousser. Mais une telle union n'était pas durable. Le hautain duc de Bourgogne laissait trop voir que son opposition au duc d'Anjou ne serait dirigée que dans son propre intérêt. Quant au duc de Berri, il était irrité de ce que le roi son frère l'eût assez peu estimé pour ne lui confier aucune part dans le gouvernement ; mais, moins ardent que ses frères

dans ses vues d'ambition, et d'ailleurs incapable d'aucune action d'éclat, il songeait surtout à profiter des divisions de la cour pour satisfaire ses cupides penchants.

Chacun de ces princes eut bientôt un parti prêt à le soutenir à main armée. De nombreuses troupes de soldats s'étaient approchées de Paris, et se livraient dans la campagne à tous les genres d'excès. Dans chaque parti on se bornait encore à s'observer avec une inquiète défiance; mais un mouvement, un mot mal compris, pouvait être le signal d'une effroyable guerre civile. Heureusement quelques hommes sages, le duc de Bourbon et l'avocat général Desmarets entre autres, parvinrent à faire écouter des paroles conciliatrices. Après de longs et véhéments débats, les princes consentirent à la formation d'un conseil qui prononcerait sur leurs prétentions respectives. Ce conseil fut composé de plusieurs princes du sang, des grands, des prélats, et des personnes les plus éclairées du parlement. Le duc d'Anjou osa y soutenir, dans une harangue adroite et qui fut trouvée éloquente, que la tutelle des jeunes princes lui appartenait, de même que la régence. Il avait produit une vive im-

pression sur l'assemblée ; et les autres princes, moins habiles que lui dans l'art de la parole, gardaient un morne silence. Mais le chancelier d'Orgemont fit valoir avec force les dernières volontés du roi et les motifs qui en nécessitaient l'exécution. En parlant après lui, l'avocat général parut d'abord favorable sur quelques points aux intérêts du duc d'Anjou. Toutefois, il fut loin d'appuyer toutes les prétentions de ce prince ; et, seul peut-être désintéressé dans cette grande cause, il ne fit servir son éloquence qu'au maintien de la paix publique. Tel fut toujours le caractère de ce vertueux citoyen ; mais il paya cher, par la suite, son courageux dévoûment à la justice, dans un siècle d'aveugles et brutales passions.

Le conseil ne sut ou n'osa prendre aucune détermination dans l'importante affaire soumise à son jugement. Cependant, la gravité des circonstances ne permettait guère de longs délais ; aussi les princes, cédant aux instances de l'avocat général, consentirent à s'en remettre à la décision de quatre arbitres, qui furent désignés. L'histoire n'a pas conservé leurs noms. Certes, ils auraient dû échapper à un tel oubli les personnages jugés dignes

de décider en quelque sorte des destinées d'un royaume puissant. Pour donner plus d'éclat et d'authenticité à leur décision, on arrêta qu'elle serait prononcée dans un *lit de justice* tenu en parlement. C'était une institution que le roi Charles V avait créée, voulant offrir à la nation une fausse image des états généraux, qu'il avait abolis; institution que l'autorité royale a soigneusement maintenue jusqu'à la fin du 18e siècle. La réunion solennelle en lit de justice, qui eut lieu au 2 octobre, était composée de tous les princes, des pairs, et de tous les grands présents à Paris. On doit remarquer que deux princesses faisaient partie de cette pompeuse assemblée, la reine Blanche, veuve de Philippe de Valois, et la duchesse d'Orléans.

Il y fut convenu que le duc d'Anjou serait investi de la régence jusqu'au jour du couronnement du roi, au nom duquel le royaume serait dès lors gouverné par les conseils de ses oncles; mais comme il parut prudent d'abréger, autant qu'il était possible, la durée de cette régence, on n'eut point égard à l'époque de l'âge fixée par Charles V pour la majorité des rois. Il fut décidé que le jeune

roi, quoique âgé de moins de douze ans, serait sacré et couronné à la fin du mois. Depuis que Pepin s'était fait consacrer par le pape Etienne, on croyait que la cérémonie du sacre constituait essentiellement la royauté, et pouvait seule la légitimer. Il est vrai qu'en se revêtant ainsi de l'apparence d'un caractère divin, l'autorité royale acquérait un prestige qui devait imposer aux peuples plus de respect et de soumission ; mais l'arme religieuse qu'elle avait empruntée fut bientôt tournée contre les rois par la main qui la leur avait fournie : un trône s'était fondé au dessus des trônes.

Dans le mémorable lit de justice du 2 octobre, on décida encore que la garde et l'éducation du jeune Charles seraient confiées aux ducs de Bourgogne et de Bourbon, à titre de surintendants de la maison du roi.

Cette même assemblée jugea nécessaire de faire remplir la place importante de connétable, restée vacante depuis plus d'un an par la mort de Duguesclin. Cette charge était élective, d'après un ancien usage ; elle fut accordée, par un suffrage presque unanime, à Olivier de Clisson, malgré l'opposition du duc

d'Anjou, qui désirait un autre choix. Clisson méritait cette haute dignité militaire. Ce vaillant Breton, aussi zélé Français qu'ennemi redouté des Anglais, sincère et franc jusqu'à la rudesse, aurait égalé Duguesclin, son compatriote, s'il eût su modérer l'âpreté de son caractère et son amour de l'argent.

Le duc d'Anjou se voyait frustré d'une partie de ses hautes prétentions ; mais on lui abandonnait les meubles, l'argenterie et les bijoux du feu roi, et c'était pour lui une importante compensation. Après tout, l'amour des richesses n'était pas plus ardent chez lui que chez ses frères ; la cupidité formait le caractère distinctif de son siècle. Les jouissances du luxe et du faste étaient des besoins pour les grands, les chevaliers et les hommes d'armes, dans toute la hiérarchie sociale, à défaut des jouissances intellectuelles, dont ils ne connaissaient pas le prix.

D'après les arrangements conclus entre les princes, on espérait le maintien de la paix publique. On s'abusait. Les troupes cantonnées autour de Paris ravageaient toujours les villages. Les gens de guerre, que le régent ne payait point, commettaient tous les gen-

res d'excès. Les paysans étaient cruellement traités, et leurs femmes livrées aux brutales passions d'une soldatesque effrénée.

Dans un conseil rassemblé pour remédier à tant de désordres, le duc d'Anjou fut accusé de les avoir causés en retenant tout l'argent entre ses mains ; et même le duc de Bourgogne, outré contre son frère, lui reprocha en termes énergiques d'avoir enlevé le trésor du feu roi. Le régent se montra fort irrité des reproches trop fondés qui lui étaient adressés, mais il n'en fut pas plus disposé à réparer ses injustices : il n'acquitta point la solde des gens de guerre, qui continuèrent de commettre de révoltants excès.

D'un autre côté, le peuple attendait avec impatience l'abolition des aides et subsides onéreux que le feu roi avait ordonnée dans les sentiments d'une tardive justice. Il ne faisait encore que murmurer. Mais ces plaintes éclatèrent quand il vit que ces impôts, au lieu d'être supprimés ou seulement réduits, étaient augmentés, et levés avec la plus sévère rigueur. De ces plaintes, auxquelles on n'eut aucun égard, il passa bientôt à des menaces, suivies d'un prompt soulèvement. A Compiè-

gne et dans plusieurs autres villes, les bureaux de recette furent pillés. Dans la capitale, une nombreuse troupe de mécontents força le prévôt des marchands, Jean Culdoë, de les conduire auprès du régent et de lui remettre une requête au nom du peuple. Les mutins, trouvant que le prévôt ne s'exprimait pas avec assez d'énergie, s'écrièrent qu'ils mourraient plutôt que de souffrir tant d'exactions. Le régent, au lieu d'examiner avec équité les réclamations du peuple, ou de se montrer ferme contre les séditieux, ne sut que leur donner d'un ton mal assuré de vagues promesses, dont ils ne furent point satisfaits. Il n'obtint d'eux qu'un court délai pour leur faire connaître la réponse du roi. En attendant, ils communiquèrent leur exaltation à la multitude.

Il importait peu au duc d'Anjou que le pouvoir royal fût méconnu et le royaume troublé ; il ne songeait qu'à exploiter à son profit le terme d'une courte régence. Il accorda aux juifs, pour des sommes considérables, la prorogation des priviléges qu'ils avaient payés fort cher sous les règnes précédents, c'est-à-dire qu'ils continuèrent d'avoir droit de do-

micile ; quelques uns, les plus riches, furent exempts de porter *la roue*, signe qui les distinguait des autres citoyens. Cette classe d'hommes était encore si avilie, qu'un juif pouvait être jugé et condamné sur le simple témoignage d'un délateur, sur celui même d'une femme publique qui l'aurait accusé de viol.

La cour se pressait de prendre des dispositions pour le couronnement du jeune roi, contre les désirs du duc d'Anjou, qui cherchait à le retarder. Enfin, elle se rendait à Reims lorsqu'on apprit un nouveau trait de l'insatiable avidité de ce prince. Le trésor, les bijoux, la vaisselle du feu roi et le produit des impôts, qu'il tenait dans ses mains, ne lui suffisaient pas. Il avait été informé que le monarque avait déposé un autre trésor dans le château de Melun ; mais il ignorait en quelle partie du château se trouvait ce précieux dépôt. Après en avoir fait une vaine recherche, il apprit enfin que Philippe de Savoisy, chambellan et confident intime du feu roi, pouvait seul lui en indiquer la place. Ce seigneur en avait en effet connaissance ; mais il avait juré au roi qu'il n'en révélerait le secret qu'au nouveau monarque devenu majeur.

Il commença par éluder les questions que lui adressa le duc d'Anjou à ce sujet ; puis il résista long-temps à ses prières, et même à ses menaces, à l'exemple de Métellus refusant de livrer à Jules César le trésor public. Aussi courageux peut-être que le tribun romain, il crut cependant, comme lui, qu'il ne devait pas payer de sa vie une résistance qui n'aurait probablement pas sauvé son dépôt. En voyant le bourreau, que le régent avait fait approcher dans un transport de fureur, prêt à faire tomber sa tête, il indiqua le lieu qui recélait le trésor du feu roi. C'était un pan de mur où l'avaient scellé des ouvriers qui n'avaient plus reparu. Ce trésor consistait en lingots d'or et d'argent de la valeur, dit-on, de 15 millions. Le duc d'Anjou renouvelait les violences des rois francs du 6e siècle, de Chilpéric, par exemple, qui força les gardiens du domaine royal de lui livrer le trésor que son père, Clotaire, avait amassé, dépouillant ainsi ses trois frères, qui avaient droit de se le partager.

Un tel événement, inouï parmi les peuples civilisés, produisit une vive indignation à la cour et dans toutes les classes de la nation. Il

retarda de quelques jours l'inauguration du roi, où la présence du régent était indispensable. Cette solennité eut enfin lieu le 3 novembre, au milieu d'une pompe éclatante (1). Il est à remarquer que, pendant la cérémonie du sacre, le jeune Louis, frère du roi, portait l'épée de Charlemagne, la célèbre *Joyeuse*. Un magnifique festin avait été préparé dans une grande cour de l'archevêché. Un incident s'y passa dont le récit n'est pas indigne de l'histoire, puisqu'il peint les mœurs du temps et le caractère des personnages qui figurent dans les événements de cette époque.

Les ducs d'Anjou et de Bourgogne se disputaient la préséance dans les grandes solennités, l'un à titre de premier prince du sang, l'autre comme le plus ancien des pairs laïques. Déjà le premier s'était assis près du roi lorsque le duc de Bourgogne vint, par un brusque élan, se placer entre son frère et le jeune monarque (2). Cette violente revendication d'une préséance parut hardie plutôt que condamnable au roi et aux principaux convives, tant le duc d'Anjou avait justement indisposé les esprits. Ce prince, quoique profondément blessé dans son orgueil, sut, en cette cir-

constance, donner l'exemple d'un louable respect pour les bienséances : il ne fit rien voir de son ressentiment.

Pendant la durée du festin royal, on vit plusieurs des plus illustres personnages du royaume, le connétable de Clisson, l'amiral Jean de Vienne, les Coucy, les La Trémouille, qui, *montés sur de hauts destriers, servaient à table et portaient les plats.* C'était une singularité imitée d'un usage pratiquée en Allemagne, mais qui jusque alors était sans exemple en France. Suivant un usage plus connu, on représenta, pendant le banquet royal, plusieurs mystères, œuvres théâtrales qu'on appelait *entremets*, d'où est venu le nom d'intermède.

En revenant à Paris, la cour évita de passer dans les villes : on craignait d'y recevoir plus de plaintes que de témoignages de joie. Une telle précaution, honteuse pour les chefs de l'état, devait mécontenter le peuple, habitué à voir signaler un avénement au trône par des largesses. Cependant les bourgeois de Paris avaient fait de somptueux apprêts de fêtes pour l'entrée du roi. Il y fut accueilli par des acclamations. Les réjouissances durèrent

plusieurs jours; et les dames, qui ne paraissaient ordinairement à la cour que lorsqu'elles y étaient invitées par le roi, vinrent en orner les fêtes.

Au milieu des tournois qui en faisaient partie parut un chevalier, Valerand de Luxembourg, comte de Saint-Pol, qui avait été banni sous le règne précédent, pour ses intelligences avec l'Angleterre. Jetant fièrement son gage de bataille, il osa défier quiconque voudrait l'accuser d'une telle félonie, quoiqu'elle fût constatée par des actes authentiques. Ce seigneur, qui venait d'être graciié par la protection des princes, eut encore l'audace d'accuser lui-même de félonie l'homme que Charles V estimait le plus, Bureau de la Rivière, un de ces courtisans si rares qui n'abusent point de l'affection d'un roi. La Rivière devait, à titre de favori, s'être fait des ennemis, ne fût-ce que les hommes dont il n'avait pu ou voulu rassasier l'avidité. Or parmi eux se trouvaient les frères du feu roi. Il était donc perdu si Clisson, intrépide champion de la justice, n'eût osé prendre sa défense. Bravant le ressentiment des princes, le connétable offrit le combat à tout ennemi de la Ri-

vière. Personne ne l'accepta ; et cette forme d'une jurisprudence barbare fut cette fois favorable au bon droit. La Rivière rentra en grâce à la cour, avec l'estime de tous les gens de bien. Le nom du comte de Saint-Pol, ennemi de ce seigneur, reparaîtra plus tard, destiné à une triste célébrité dans les malheurs de la France.

Les fêtes du couronnement n'avaient point calmé le mécontentement du peuple, et peut-être leur splendeur l'avait-elle augmenté : car on manquait de pain dans Paris, alors qu'on faisait jaillir à grands frais, de quelques fontaines, du lait, du vin et de l'eau de rose.

Comme le régent continuait de lever rigoureusement les impôts, l'esprit de sédition, un moment amorti, se réveilla plus effrayant qu'on ne l'avait pensé. Le peuple de Paris, et surtout la classe inférieure de la population, se livrait, dans des assemblées nocturnes, à de violentes déclamations contre le gouvernement. Le prévôt des marchands, qui en fut informé, rassembla les principaux habitants au parloir des bourgeois (3), pour les engager à la paix et à la soumission ; mais le peuple vint en foule

à cette assemblée. Vainement le prévôt voulut calmer les esprits ; un artisan, un tanneur, dit-on, se fit l'orateur de la multitude, et, dans une violente harangue, il accusa les princes, les nobles, et même les notables bourgeois, de concussions et de lâchetés. « Nous » serons donc toujours, disait-il, accablé » d'exactions par les grands. On nous charge » d'impôts que nous ne devons et que nous » ne pouvons pas payer. Nous ne sommes que » des objets de mépris ; c'est à peine si on » nous croit des hommes. On nous repousse » des assemblées des notables ; on nous de- » mande arrogamment pourquoi la lie du » peuple ose intervenir parmi les riches, et » nous leur donnons tout notre avoir. Nous » prions pour eux, et de notre argent ils se » couvrent d'or et de perles, et bâtissent des » hôtels et de beaux châteaux. Mais le temps » de la patience est passé ; il faut prendre les » armes : il vaut mieux mourir que de vivre » aussi misérables et de souffrir tant d'ou- » trages. »

Ces paroles n'étaient que les échos des plaintes exhalées par les peuples depuis plusieurs siècles, cris de révolte répétés de génération

en génération jusqu'à la fin du siècle dernier (4).

Le discours de l'artisan, nouveau tribun du peuple, enflamma les esprits; plusieurs centaines de bourgeois tirèrent leurs épées, et le prévôt fut de nouveau forcé de les conduire au palais. Le duc d'Anjou, qu'ils demandèrent à grands cris, parut accompagné de Dormans, nouveau chancelier, qui venait de remplacer le digne Pierre d'Orgemont. Montés sur la table de marbre, tribune aux harangues du 14e siècle, placée dans la cour du palais, ils s'apprêtèrent à entendre le prévôt des marchands. La position de ce magistrat était critique. Il lui fallait, tout en respectant l'autorité royale, éviter d'accroître l'irritation du peuple, et faire valoir aussi de justes réclamations. Il s'acquitta fort habilement de cette tâche difficile, et, de son côté, le régent mit beaucoup d'adresse et de circonspection dans sa réponse au mandataire des Parisiens. Mais tout s'y résumait en de nouvelles promesses, qu'il n'avait pas l'intention d'accomplir. Le peuple ne s'y trompa point. Il avait peu de foi dans les paroles du régent, et il ne tarda pas d'en donner la preuve.

Le conseil, assemblé dans cette circonstance, hésitait à prendre une décision. Il ne pouvait se dissimuler qu'il n'y avait de blâmable, dans la réclamation des citoyens, que la forme sous laquelle elle était exposée. On n'osait les en punir, et on répugnait à les satisfaire.

Pendant que le conseil délibérait, la révolte populaire faisait d'effrayants progrès. Elle devint presque générale. La cour, intimidée, ne sut pas, en cédant à la force, conserver quelque dignité. Le chancelier annonça lui-même aux citoyens que le roi consentait à l'abolition des impôts établis depuis Philippe le Bel, pour les récompenser, disait-on, de leur obéissance et de leur fidélité. L'édit d'abolition qui fut rendu en cette circonstance contenait une clause bien remarquable. Il y était dit que les impôts dont il s'agissait n'avaient pu nuire aux franchises de la nation, et qu'ils ne pourraient servir de titre à aucun roi de France pour établir arbitrairement des impositions.

Le peuple devait alors se montrer satisfait. Cependant, à peine le chancelier eut-il cessé de parler qu'il s'éleva tout à coup dans la multitude une clameur générale contre les juifs;

elle demandait avec fureur leur expulsion. Une telle demande, faite si brusquement, si hors de propos, et à laquelle l'autorité n'attacha aucune importance, paraîtrait bien extravagante si on n'en connaissait pas la cause. Le peuple, indépendamment de ses préventions religieuses, voyait sans doute avec peine et jalousie les juifs acquérir de grandes richesses par l'usure, et aussi par le commerce, qu'ils exerçaient presque seuls avec habileté; mais il n'avait aucun nouveau motif de vouloir leur expulsion : aussi sa fureur contre eux était-elle, dans cette occasion, suscitée par les seigneurs et les nobles, qui leur devaient des sommes considérables. Ce fut d'après la même suggestion que la populace, animée aussi par la soif du pillage, se rua dans les maisons des juifs, brisa leurs caisses, enleva les bijoux et l'argent qui s'y trouvaient, et, comme on le sut, les billets et les reconnaissances de leurs créanciers. Beaucoup de juifs furent massacrés; les autres se réfugièrent dans les prisons du Châtelet, comme dans l'asyle le plus sûr. Les femmes de ces malheureux, éplorées et poussant des cris déchirants, voulaient les suivre, tenant

leurs enfants dans leurs bras; mais elles étaient repoussées, traitées avec une atroce brutalité; plusieurs étaient livrées aux plus infâmes outrages, et on leur arrachait leurs enfants pour les porter au baptême (5).

Ces cruelles violences, qui durèrent plusieurs jours, restèrent impunies. On se contenta de rétablir les juifs dans leurs maisons saccagées. La restitution des objets qu'ils avaient perdus fut, il est vrai, ordonnée, même sous peine de mort, mais elle n'eut jamais lieu. L'autorité, affaiblie, déconsidérée, n'imposait ni crainte ni respect; d'ailleurs, les intérêts personnels des princes n'avaient point souffert de la frénésie du peuple : les coupables ne furent pas même recherchés.

La mésintelligence qui régnait entre les oncles du jeune roi paraissait assoupie. Chacun d'eux obtenait à peu près l'objet de ses prétentions. D'abord, le duc de Berri eut le gouvernement du Languedoc, avec l'exercice d'un pouvoir souverain, qui s'étendait sur une grande partie du midi de la France. Il avait déjà en apanage le Berri, l'Auvergne et le Poitou. Comme le duc de Bourgogne prétendait avoir les mêmes droits que son frère, il se fit

donner le gouvernement de la Normandie, qui l'investissait d'un pouvoir royal dans cette province.

Le duc d'Anjou avait accédé sans peine aux exigences de ses frères, sauf à démembrer le royaume ; lui ne voulait en ce moment que de l'or, et il en possédait un prodigieux amas.

Cependant les dépenses de la cour, qui n'étaient plus entretenues par les impôts, avaient mis de graves embarras dans les finances. Une assemblée d'états généraux pouvait seule, en réveillant la confiance de la nation, la disposer à des sacrifices. Mais les princes ne voulurent convoquer que les états de la langue d'oyl (6), dont ils attendaient plus de docilité. On connaît peu de détails sur cette assemblée d'états ; toutefois on sait qu'elle tint fermement à l'abolition des impôts arbitraires ordonnée par Charles V ; elle fit, de plus, déclarer que le roi rétablissait la nation dans ses *libertés*, *franchises* et *immunités*, priviléges qui consistaient particulièrement dans l'acquittement, en argent, du service féodal, dans la suppression des présents que faisaient les villes lors des mariages des rois et de leurs enfants, ou lorsqu'ils étaient armés che-

leurs enfants dans le
repoussées, traitée
plusieurs étaient
trages, et on leu
les porter au
Ces cruell
sieurs jour
tenta de r
saccagée
vaient
même
mai
n'i
l
la jo
ne autre im
uvernement qu'
ute elle était convaincue
que le produit des impôts
a proie des princes et des courti-
outefois il fallait subvenir aux char-
l'état, qui s'étaient accrues chaque jour
uis qu'on avait eu recours à des troupes
soldées pour soutenir une guerre incessante.
L'assurance d'une réforme politique ar-
rachée à la faiblesse du gouvernement devait
être une source de désordres, puisqu'il n'a-
vait aucunement la volonté ou peut-être mê-
me le pouvoir d'accomplir ses promesses.
C'était, au reste, un pareil résultat que pa-
raissaient désirer plusieurs des hommes char-
gés des destinées de la France.

Les chefs de l'état auraient dû, à défaut de
capacité dans les affaires, montrer une pru-

valeurs, et dans l'abolition du droit de gîte, qui était accablant pour les citoyens : car les Français n'avaient jamais cessé de revendiquer des droits qu'ils avaient payés de pénibles sacrifices. Mais cette assemblée, à l'exemple des précédents états généraux, ne sut pas fixer de garantie pour la jouissance de ces droits. Elle commit une autre imprudence en n'accordant au gouvernement qu'un faible subside. Sans doute elle était convaincue, par l'expérience, que le produit des impôts ne serait que la proie des princes et des courtisans. Toutefois il fallait subvenir aux charges de l'état, qui s'étaient accrues chaque jour depuis qu'on avait eu recours à des troupes soldées pour soutenir une guerre incessante.

L'assurance d'une réforme politique arrachée à la faiblesse du gouvernement devait être une source de désordres, puisqu'il n'avait aucunement la volonté ou peut-être même le pouvoir d'accomplir ses promesses. C'était, au reste, un pareil résultat que paraissaient désirer plusieurs des hommes chargés des destinées de la France.

Les chefs de l'état auraient dû, à défaut de capacité dans les affaires, montrer une pru-

dance commandée par leur position. Loin de là : au lieu de chercher à calmer les esprits, ils laissaient les gens de guerre dévaster les campagnes. Les paysans, et même les habitants des villes faibles, exposés au pillage et aux extorsions de tout genre, abandonnaient leurs demeures et augmentaient la misère publique. Les dernières classes du peuple, opprimées et poussées au désespoir, portaient dans leur sein tous les ferments d'une terrible révolte. A Paris surtout, où la population s'était augmentée, l'état des esprits devenait chaque jour plus alarmant ; tout annonçait l'approche d'une violente tempête. La cour, enfin effrayée, crut conjurer l'orage en adjoignant au prévôt des marchands, chargé seul jusque là de la police de Paris, un officier militaire investi du pouvoir de faire informer des délits contre l'ordre public, d'en poursuivre et arrêter les auteurs : ce fut la première institution de ce genre. Mais les précautions qu'on prenait contre l'irritation populaire étaient insuffisantes pour la capitale, inutiles pour le reste du royaume. D'autres dangers menaçaient la France. Pendant que les princes, peu soucieux de l'honneur et de

la sûreté du pays, n'employaient son or et ses soldats qu'au triomphe de leurs intérêts respectifs, les Anglais songeaient à reprendre les avantages qu'ils avaient perdus.

Richard II, fils du célèbre prince de Galles, et successeur d'Edouard III au trône d'Angleterre, avait conclu un traité avec le duc de Bretagne, Jean de Montfort. Une armée anglaise, partie de Calais l'année précédente, sous la conduite de Buckingham, avait traversé sans difficulté une grande partie de la France pour se rendre dans cette province. Cependant, poursuivie par des forces supérieures, elle s'était arrêtée sur les bords de la Sarthe. Les guerriers français demandaient avec ardeur au feu roi l'ordre d'attaquer les Anglais. Il y avait pour eux, en effet, des chances probables de succès contre une armée épuisée, affaiblie par la fatigue, les maladies et la disette. Mais on s'était borné à défendre le passage de la rivière, d'après les ordres du roi, trop fidèle, dans une telle circonstance, à son système de guerre. Néanmoins, l'armée anglaise n'aurait pu effectuer, sans danger d'être anéantie, le passage de la Sarthe, hérissée de pieux et de retranche-

ments, si, à la nouvelle de la mort de Charles, les chefs de l'armée française n'eussent abandonné spontanément leurs bannières pour se rendre à la cour. Il devait en être ainsi dans un état social où la volonté d'un homme constituait la loi. Tous les ressorts du gouvernement s'étaient brisés avec la main qui seule les faisait mouvoir ; l'intérêt privé, livré à son activité, l'emportait sur le sentiment national.

Les Anglais, ne trouvant plus d'obstacles devant eux, passèrent la rivière ; et, après avoir traversé des marais dangereux, dont aucun ne serait sorti peut-être s'ils eussent été attaqués, ils entrèrent en Bretagne.

On pouvait craindre que cette province ne fût devenue une ennemie redoutable pour la France, depuis que Charles V avait commis la faute d'attaquer son indépendance. Heureusement pour le royaume, Montfort n'était plus à portée de servir utilement ses alliés. Les Bretons avaient bien consenti à recevoir leur duc des mains de l'Angleterre, pour s'opposer aux entreprises du feu roi ; mais ils redoutaient la domination des Anglais, qu'ils ont toujours détestés. La

plupart des nobles de la province, entre autres les Clisson, les Laval, de Rohan, de Rochefort, déclarèrent au duc qu'ils tourneraient leurs armes contre lui s'il conservait l'alliance de l'Angleterre. Or ces seigneurs occupaient en grande partie les places fortes de la Bretagne. Montfort, se voyant menacé de perdre ses états, sentit la nécessité de céder, au moins en apparence, à la volonté de la province. Dès lors les Anglais, d'auxiliaires inutiles, devenaient pour lui des hôtes fort incommodes. Ils attaquèrent plusieurs villes, il est vrai sans succès, puisqu'ils n'étaient pas soutenus par les Bretons ; mais ils ravageaient les campagnes. Le duc, pour se délivrer d'alliés qu'il n'osait pas servir, prit le parti de s'accommoder avec la France. Il envoya des ambassadeurs à Paris pour négocier de la paix. Secondé par le duc de Bourgogne, son parent, il obtint, au mois de janvier, un traité avantageux. Par les clauses de ce traité, il était reconnu duc de Bretagne, et remis en possession de ses terres et seigneuries en France, qui avaient été confisquées. Il s'engageait, de son côté, à faire des excuses au roi, à lui rendre hommage de son duché, et

à l'assister dans toutes ses guerres, même contre le roi d'Angleterre et celui de Navarre. Mais ce prince, avant de signer le traité, fit un acte de supercherie, ou si l'on veut de politique, dont au reste les exemples ne sont pas rares; il désavoua secrètement devant notaire tous les traités qu'il pourrait conclure avec la France, en ce qu'ils auraient de contraire à ceux qui le lioient à l'Angleterre, protestant qu'il n'avait agi que dans la crainte de la mort ou de la perte de son duché.

Les reproches violents dont Buckingham accabla le duc de Bretagne étaient sans doute mérités. Mais ce prince, s'excusant sur l'impérieuse nécessité où il se trouvait, et faisant valoir d'ailleurs sa protestation secrète, dut, sinon satisfaire les Anglais, du moins terminer leurs récriminations contre le duc. Ils attaquèrent encore plusieurs villes, entre autres celle de Nantes ; mais, repoussés et battus sur tous les points par les Bretons et quelques capitaines français, ils furent obligés de se rembarquer dans le plus grand désordre, ne conservant plus en Bretagne que la place de Brest.

L'heureuse issue d'un différend avec la Bretagne, qui aurait pu devenir funeste, et

quelques succès obtenus en Guyenne, rassurèrent pour le moment la cour sur les entreprises de l'Angleterre ; mais il y avait moins d'éléments de sécurité dans l'intérieur. A toutes les passions qui agitaient le royaume se joignait un ferment de troubles sérieux : le schisme scandaleux qui régnait au sein de l'Eglise.

Il faut rappeler l'origine de ce schisme, qui devint la plus vive préoccupation de l'esprit dans le monde chrétien de l'époque.

Philippe le Bel, après avoir vaincu son redoutable ennemi, le pape Boniface VIII, voulut encore énerver la puissance pontificale elle-même, ou en faire jouir la France en en transférant le siége dans le royaume. Il établit le pape Clément VI à Avignon. Cette ville fut soixante-quinze ans le siége de la papauté. Mais en 1377 Grégoire XI put le quitter pour s'établir à Rome, où il mourut l'année suivante. Le peuple de cette ville, craignant que les cardinaux, pour la plupart Français, ne nommassent un pape de leur pays, força le conclave d'élire l'Italien Barthélemi Prignano, sous le nom d'Urbain VI. Les cardinaux, mécontents de l'élection que la violence leur

avait dictée, se rendirent à Naples, où ils nommèrent pour pape Robert, fils du comte de Genève, qui prit le nom de Clément VII. Ce pape s'établit à Avignon.

Depuis trois ans les deux compétiteurs à la tiare pontificale se faisaient une guerre acharnée, dont l'objet n'était pas le triomphe de la religion. Les perfidies, les extorsions de tout genre, la calomnie, le meurtre, voilà les armes qu'ils appelaient à leur aide, en y joignant de honteuses bassesses auprès des souverains. Le premier, sur son siége d'Avignon, était reconnu par la France, la Castille et le royaume de Naples, du moins par les gouvernements de ces pays. Urbain, à Rome, voyait son élection appuyée par le reste de l'Europe chrétienne. Chacun des deux papes lançait l'anathème sur les partisans de son adversaire, et les rejetait hors du droit commun de l'humanité. C'était la France que cette plaie désolait le plus. Clément y avait la concession des bénéfices ecclésiastiques, et il usait avec une excessive rigueur de cette ressource ruineuse pour une grande partie des citoyens : car beaucoup de noblesse trouvaient titulaires de bénéfices qu'ils

avaient acquis par leurs services. Les collecteurs du pape s'emparaient des biens des bénéficiaires décédés, sans en réserver une partie pour les réparations des églises et sans payer les dettes du défunt ; de plus, ils levaient des décimes exorbitantes sur toutes les terres de son obédience.

De tels abus, indépendamment du scandale qu'ils causaient parmi les fidèles, mécontentaient les citoyens de toutes les classes. L'Université, intéressée à défendre le patrimoine de l'Eglise, fit éclater ses plaintes. Elle demanda la réunion d'un concile pour décider sur les prétentions de l'un et de l'autre pape. Ce corps savant jouissait alors d'une grande considération, par la réunion des lumières qu'il renfermait ; mais il manquait d'harmonie et d'unité, divisé comme il l'était en Facultés qui tendaient sans cesse à prendre l'ascendant l'une sur l'autre. Les membres de ce corps, livrés à une existence isolée, avaient peu de connaissance des hommes et de l'administration. Cependant l'Université exerçait de l'influence dans les affaires. Malheureusement le duc d'Anjou protégeait ouvertement le pape Clément, qui lui

prodiguait toutes les grâces de l'Eglise, qui, de plus, lui avait concédé la levée des décimes, et lui destinait toutes les terres dépendantes du Saint-Siége en Italie. Or tout cédait à l'autorité de ce prince.

Jean de Ronce, chargé de présenter au roi les réclamations de l'Université, fut enlevé la nuit et mis dans un cachot. Toutes les personnes notables qui soutenaient avec l'Université la nécessité d'un concile furent poursuivies comme criminelles de lèse-majesté : plusieurs docteurs se retirèrent à Rome. Ce corps, si maltraité par le duc d'Anjou, donnait, dans une autre circonstance, un exemple assez remarquable de son crédit pour être placé dans l'histoire de ce siècle.

Hugues Aubriot, prévôt de Paris, né de parents obscurs, avait acquis d'immenses richesses, et comme il y faisait participer avec une adroite libéralité les princes et les grands, il était en faveur à la cour. Il s'était, au reste, montré digne de sa place par des travaux utiles à la capitale. Paris lui devait la construction de plusieurs ponts, de canaux souterrains, et d'égouts, dont il fut, dit-on, l'inventeur. Le prévôt de Paris, chargé du maintien

de l'ordre public, avait à réprimer souvent les excès des écoliers. Ces jeunes gens, enhardis de leur grand nombre, du crédit de l'Université, insultaient les citoyens et suscitaient dans la ville des querelles violentes et quelquefois meurtrières. On ne sait si Aubriot ne fut que sévère dans ses moyens de répression contre eux; toujours fut-il imprudent, puisqu'il offensa le corps entier de l'Université. Non seulement il faisait enfermer ces écoliers en des cachots du Châtelet construits pour cette destination, mais, de plus, il appelait ces souterrains *le clos Bruneau* et *la rue du Fouare*, noms des quartiers où se tenaient les écoles. L'Université pouvait voir une dérision insultante dans cette dénomination; mais elle voulait aussi faire tomber sur un protégé du duc d'Anjou son ressentiment contre le prince. Si Aubriot paraissait inattaquable comme magistrat, il l'était moins dans sa vie privée. Il avait un goût effréné pour les plaisirs, et il s'y livrait sans choix comme sans retenue. Quelques précautions qu'il prît pour cacher ses honteuses débauches, on en connaissait une partie. L'Université, après en avoir recueilli des preuves suffisantes, le fit citer au tribunal

ecclésiastique, tribunal que le clergé, dans sa toute-puissance, avait établi pour la répression des délits contre la religion, et qui long-temps absorba la juridiction civile, sous le prétexte que tout délit est un péché.

Le prévôt, comptant sur de hautes protections, méprisa trop les attaques dont il était l'objet. Ses ennemis, en y comprenant les membres du tribunal, plus actifs et plus puissants, parvinrent à le faire arrêter. Il fut jugé comme débauché, entretenant des femmes publiques, surtout des juives; et, par une de ces contradictions dont on n'était point alors choqué, il fut accusé d'être en même temps juif et hérétique (7). Il allait être brûlé vif, selon la jurisprudence du temps, lorsque la cour sollicita la modération de cette terrible peine. Traîné sur un échafaud, il demanda, à genoux, pardon de ses fautes devant l'Université, qui assistait en corps à ce spectacle. L'évêque de Paris, après une prédication solennelle, le condamna à finir ses jours dans *la fosse*. Mais cette sentence ne devait pas recevoir d'exécution.

La cour, qui abandonnait à la juridiction d'un tribunal fanatique un citoyen recom-

mandable au moins par des services publics, livrait en même temps une des plus belles provinces de la France à l'oppression et au désespoir. Le Languedoc, délivré depuis peu d'années de la tyrannie du duc d'Anjou, commençait à respirer sous le gouvernement sévère, mais juste, de Gaston, comte de Foix, surnommé *Phébus* à cause de sa rare beauté. Ce prince, sincèrement attaché à la France, était aimé des peuples du Languedoc. Dès qu'on y eut appris que le gouvernement de la province avait été donné au duc de Berri, connu pour être plus incapable et plus tyrannique encore que son frère d'Anjou, elle se souleva tout entière, et les états rassemblés notifièrent au duc de Berri qu'ils ne le recevraient pas pour gouverneur. Ce prince, irrité, communiqua son ressentiment au jeune roi, qui, peu capable de juger les volontés de ses oncles et de leur résister, consentit facilement à une déclaration de guerre contre le duc de Foix. D'ailleurs, l'enfant couronné avait le goût des combats, commun aux hommes nés parmi les armes, nourris au milieu des gens de guerre, et ses oncles avaient le soin d'entretenir en lui ce penchant, que les courtisans trai-

taient d'ardeur héroïque, pour le diriger au gré de leurs passions. C'était, avec l'exercice de la chasse (8), la seule éducation qu'il reçût de ses tuteurs. Impatient de combattre ses sujets, il alla au milieu d'une pompe solennelle prendre l'oriflamme sur l'autel de Saint-Denis. Ce drapeau, consacré par la foi des anciens rois, n'avait point encore été déployé pour une guerre intestine.

Mais ce n'était point contre le Languedoc que devaient s'exercer les dispositions belliqueuses du roi. Le duc de Bourgogne avait résolu de les diriger d'un autre côté, dans un but utile à ses propres intérêts. Il eut assez de pouvoir pour faire suspendre les préparatifs de guerre ordonnés par son royal pupille. Ainsi le duc de Berri se vit réduit aux forces de son apanage et à quelques troupes qui lui furent fournies par le duc d'Armagnac, son beau-père, ennemi du comte de Foix. Il n'en marcha pas moins vers le Languedoc, et commença par ravager le pays qui avait été confié à son administration. On avait conseillé au prince de ne pas risquer une action contre le comte de Foix, qui venait au devant de lui. « Un fils de roi, répondit-il,

» ne refuse jamais un combat. » On peut admirer sa réponse ; mais ni le courage ni le talent n'en justifièrent l'imprudente fierté. L'armée du duc de Berri fut défaite, mise en déroute, et lui-même s'enfuit un des premiers. Son vainqueur ne voulut point profiter de la victoire. Croyant épargner de nouvelles calamités à la province, il abandonna ses droits et se retira dans ses domaines.

Par malheur, le désintéressement du comte de Foix ne sauva point le Languedoc de la vengeance du duc de Berri. Ce prince, étant entré dans la province avec les débris de son armée, composée en grande partie d'aventuriers, commit d'horribles cruautés sur les habitants des villes qu'il put occuper. Soixante prisonniers qu'il avait entre les mains, après avoir été brûlés avec de l'huile bouillante, furent jetés dans des puits. Dans la seule ville de Béziers, il fit pendre deux cents bourgeois. C'était à de tels princes qu'était confié le gouvernement des peuples.

Cette guerre civile dans le midi de la France, et l'esprit de sédition qui fermentait dans le reste du royaume, auraient pu fournir aux Anglais l'occasion de reprendre en Guienne

la position qu'ils avaient perdue ; mais ils n'étaient pas en mesure d'en profiter. En Angleterre comme en France, un concours de circonstances à peu près semblables ne permettait guère qu'on songeât des deux côtés à de sérieuses attaques. Cette conformité de position, signalée par quelques historiens, mérite en effet d'être remarquée. Chez les insulaires régnait un jeune prince, léger, vain, prodigue, gouverné, comme Charles de France, par trois oncles ambitieux et divisés. Le duc de Lancastre, régent, préparait les forces du pays à faire valoir ses prétentions au trône de Castille, en même temps que le duc d'Anjou sacrifiait tout à ses desseins sur le royaume de Naples. Le duc d'York offrait une ressemblance frappante de caractère avec le duc de Berri par une mollesse, une indolence, qui ne cédait qu'à la soif de l'or et d'un pouvoir arbitraire. Glocester, audacieux, turbulent, dissipateur comme le duc de Bourgogne, avait une ambition égale à la sienne, mais avec moins de moyens de la satisfaire. Dans les deux royaumes s'élevait du sein de la population un murmure général contre les désordres et les déprédations de la cour et des

grands. Un sentiment d'indépendance, un besoin d'émancipation, quoique toujours comprimé, vivait plus ardent que jamais au fond des cœurs ; partout, enfin, le peuple s'apprêtait à une révolte ouverte. Ce fut en Angleterre qu'éclata le premier et le plus terrible soulèvement.

Dans le comté de Kent, un collecteur de capitation voulut contraindre un artisan, nommé Wat-Tyler (9) à payer l'impôt pour sa fille, quoique le père assurât qu'elle était trop jeune pour y être assujettie. Sur un geste impudique que se permit l'exacteur pour vérifier l'âge de la jeune fille, Wat-Tyler, furieux, l'assomma d'un coup de marteau. Il communiqua son indignation au peuple, qui se souleva d'un même élan. La révolte gagna les provinces voisines. Les prisons furent forcées. Un Franciscain nommé Jean Bat s'y trouvait renfermé pour avoir prêché la doctrine de Wiclef, doctrine qui fut le premier élan de l'esprit d'examen, la première protestation publique contre le principe de l'autorité dans le domaine de la conscience. Ce moine, rendu à la liberté, enflamma la multitude par de véhémentes pré-

dications contre les grands et les nobles (10). Bientôt Wat-Tyler fut à la tête de cent mille hommes et marcha sur Londres. Jusque alors cette troupe, quoique animée d'une violente fureur, n'avait commis aucun excès grave; mais, s'étant emparée de la ville, elle renversa des maisons de nobles et massacra même plusieurs chevaliers, l'archevêque de Cantorbéry, et des Flamands qui, comme les Lombards en France, avaient la levée des impôts. De son côté, le Franciscain Jean Bat, avec une autre troupe de révoltés, répandait autour de lui la terreur. La cour, obligée de céder à ce torrent impétueux, fut réduite à traiter de puissance à puissance avec les insurgés. Le roi, après avoir entendu leurs réclamations, consentit à l'affranchissement du peuple, à la liberté du commerce et à une amnistie générale. Une grande partie d'entre eux, paraissant satisfaite, s'était paisiblement retirée. Mais il restait encore un nombre considérable de révoltés. Wat-Tyler, qui les commandait, rejeta insolemment les propositions de la cour, déclarant qu'il voulait parler au roi lui-même. Dans l'entrevue qu'il eut avec Richard, il s'exprimait avec véhémence, en

agitant son épée ; quoique ses paroles ne fussent pas entendues des assistants, ses gestes animés firent croire qu'il menaçait le monarque. Alors accourut le maire de Londres, Walwort, qui se jeta sur Wat-Tyler et l'abattit à ses pieds d'un coup de massue. Les révoltés se préparaient à venger leur chef lorsque le jeune prince, s'avançant seul au devant d'eux, leur dit avec une admirable présence d'esprit : « Mes amis, Wat-Tyler est » mort ; vous n'avez plus désormais d'autre » chef que moi. » Etonnés d'une telle fermeté dans un prince de seize ans à peine, ils se mirent à la suite du roi, cédant par un mouvement simultané à l'espèce de fascination qu'ils avaient subie. Le trait de courage du jeune Richard, qui pouvait faire présager en lui un noble caractère, fut malheureusement démenti par le reste de sa vie.

On ne sait cependant où se serait arrêté un soulèvement qui se montrait encore effrayant sur plusieurs points de Londres et dans les provinces, si les insurgés eussent eu des chefs et conservé quelque accord de volontés dans leur entreprise ; mais, un renfort de troupes étant arrivé près du roi, il se mit

à leur tête ; et ses soldats, profitant du désordre qui s'était mis parmi les compagnons de Wat-Tyler, fondirent sur eux et les dissipèrent facilement, après en avoir tué un grand nombre. Un autre corps de troupes, commandé par l'évêque Henri Spencer, attaqua les révoltés des provinces. Poursuivis avec acharnement, ils furent pour la plupart tués ou livrés aux supplices. Après un tel succès, les concessions faites aux insurgés en des moments d'effroi furent aussitôt retirées ; et le peuple, dans les campagnes surtout, retomba, plus malheureux que jamais, sous la main de fer des grands et des nobles.

Dans les conjonctures où se trouvaient en même temps la France et l'Angleterre, une suspension d'armes était forcée ; on reconnut même des deux côtés la nécessité d'une trêve, et l'on négocia pour en conclure une de six mois. Le duc d'Anjou était intéressé à tout arrangement qui faciliterait son projet d'expédition en Italie. Mais il fut seulement convenu qu'aucune des deux puissances ne ferait marcher d'armée, ce qui laissa subsister la petite guerre de brigandage qui n'avait point cessé dans les provinces où se trouvaient des garnisons anglaises.

Du côté de la Bretagne, rien ne paraissait menacer de la guerre. Cependant le duc Montfort, toujours favorable à l'Angleterre, mettait beaucoup de lenteur à se rendre à Paris pour faire sa soumission au roi, comme il s'y était engagé. Il y vint enfin, après avoir exigé des ôtages pour sa sûreté, et même un sauf-conduit du monarque. Prendre de semblables précautions était se juger soi-même, sans être absolument injuste envers les autres; elles caractérisent les mœurs de cette époque. Montfort fut reçu par le jeune roi au château de Compiègne, et prononça sa soumission en ces termes : « Mon très redouté » seigneur, je vous supplie que vous me veuil » lez pardonner de ce que je vous ai courrou- » cé, dont il me déplaît fort et de tout mon » cœur. » Il devait ensuite faire hommage de son duché. Le roi de France prétendait, comme ses prédécesseurs, que cet hommage devait être *lige*. Mais, les ducs de Bretagne n'ayant jamais consenti qu'à un hommage *simple*, Montfort se refusait à le rendre sous une autre forme. Cette distinction sur la nature des devoirs envers un suzerain était très importante dans la hiérarchie féodale : car l'hom-

nage simple n'engageait que le domaine du vassal, et l'hommage lige engageait en même temps la personne. La cour, craignant que le duc de Bretagne ne se déclarât vassal de l'Angleterre, s'en tint à recevoir son hommage *tel qu'il devait être selon le droit et l'ancien usage*. Montfort, comblé de caresses et de présents, retourna dans ses états, où il s'efforça de regagner l'affection des Bretons. Il y institua l'ordre de l'*Hermine* (11), qui se distinguait des autres ordres militaires par son caractère de galanterie. Les dames y étaient admises à titre de *chevaleresses*.

Les subsides accordés par les états provinciaux étaient loin de suffire aux besoins réels du gouvernement, encore moins à l'avidité du duc d'Anjou. Il voulut rétablir l'impôt des *aides*, qui avant Charles V n'était levé que par le consentement des états généraux. Paris s'y opposa. Le peuple déclara qu'il regarderait comme ennemi public quiconque voudrait rétablir cet impôt ; et pour appuyer sa résolution il prit les armes, tendit des chaînes dans la ville, et nomma des officiers pour la garde des portes. A Rouen, la populace massacra des receveurs de deniers, et pilla leurs

maisons. Pendant leur révolte, qu'on nomma la *harelle*, les Rouennais, tout en se livrant à des excès qui signalent le peuple chez toutes les nations, avaient imaginé une parade où se montrait le caractère spécial du Français. Ils promenaient dans la ville un marchand drapier d'une énorme corpulence, qu'ils avaient affublé des insignes de la royauté. Du trône où il était assis, il écoutait les plaintes du peuple au sujet des impôts, et prononçait leur abolition.

Certainement la révolte de Rouen méritait d'être punie ; mais le châtiment qui lui fut infligé était bien sévère. Le roi, conduit par le duc d'Anjou, au milieu de toute sa cour, après avoir fait abattre les portes de la ville, ne voulut y entrer que par une brèche : c'était une démonstration d'un sinistre présage. Tous les bourgeois furent d'abord désarmés ; un nombre considérable d'habitants furent exécutés sans formes et sans délais. Le duc d'Anjou fut d'autant plus impitoyable qu'il avait montré une grande faiblesse dans les troubles de Paris. La ville de Rouen fut assujettie aux charges les plus accablantes.

La leçon terrible que reçurent les Rouen-

mais, loin d'intimider les Parisiens, ne fit qu'accroître leur exaspération. La cour, désespérant de vaincre par la force leur opposition au rétablissement des aides, eut recours à une de ces misérables supercheries dégradantes pour l'autorité qui les emploie : un bail pour la ferme des aides fut ouvert à huis clos, et il se présenta des enchérisseurs pour en avoir l'adjudication. D'après les lois et un usage immémorial, il fallait que l'établissement d'un impôt fût publiquement proclamé. Mais c'est ce que le duc d'Anjou n'osa pas franchement ordonner. Il osait encore moins lever aucune sorte d'impôt sans remplir cette formalité. D'après ses ordres, un homme parut à cheval au milieu du marché. Il annonça d'abord à la foule assemblée autour de lui qu'on avait volé de la vaisselle chez le roi. Pendant qu'on raisonnait sur cet événement, il profita de la préoccupation de ses auditeurs pour déclarer à voix basse que le lendemain on lèverait les aides, et aussitôt il s'enfuit à toute bride. Mais son étrange proclamation avait été entendue par quelques personnes, et la nouvelle s'en répandit rapidement dans toute la ville. L'indignation y fut générale,

et l'on s'y prépara à la révolte, avec d'autant plus de confiance que le gouvernement venait de donner une honteuse preuve de faiblesse.

Dans un pareil état d'exaspération, le peuple était disposé à se porter aux plus violents excès. Il n'en eut que trop tôt l'occasion. Le premier receveur qui se présenta pour la levée de l'impôt, l'ayant demandé à une pauvre marchande de cresson, fut à l'instant mis en pièces. Dans les soulèvements populaires, le premier coup frappé devient ordinairement le signal de la fureur et du carnage. Aussi le peuple, armé de tout ce qui tombait sous sa main, poursuivit et massacra sans pitié les commis des aides qu'il put saisir. Les adjudicataires des fermes, les collecteurs, recevaient partout la mort, ne pouvant trouver, même au pied des autels, un asyle jusque alors respecté. Leurs maisons furent pillées et démolies. Les prisons, forcées, vomirent une foule de scélérats qui ajoutèrent encore aux fureurs d'une multitude effrénée. Les révoltés se précipitèrent vers l'Hôtel-de-Ville, en enfoncèrent les portes, et se saisirent des armures et des maillets de plomb qui s'y trouvaient

dééposs, ce qui leur fit donner le nom de *maillotins*. Cependant ils sentirent qu'il leur fallait un chef. Se rappelant que Hugues Aubriot, l'ancien prévôt de Paris, était un homme de résolution, et lui supposant des motifs de vengeance contre la cour, ils allèrent le tirer de son cachot, et le mirent à leur tête. Promené en triomphe par ce même peuple qui naguère avait applaudi à sa condamnation, l'ancien prévôt s'était prêté à son ovation inattendue; mais, connaissant les dangers de la popularité, il s'échappa pendant la nuit et se réfugia en Bourgogne.

L'évasion d'Aubriot surprit les révoltés, sans abattre leur résolution; elle ne fit que prolonger des désordres que leur chef aurait pu contenir. Les meurtres qu'ils commettaient impunément ne s'arrêtaient pas aux personnes signalées comme ennemies du peuple; beaucoup d'autres tombèrent victimes d'une populace altérée de sang et de pillage. A la fin, les bourgeois, alarmés pour la sûreté de leurs biens et de leur vie, s'armèrent en grand nombre, sous la conduite des officiers municipaux. Alors deux partis se trouvèrent en présence dans la ville, et tout annonçait

qu'une lutte terrible allait l'ensanglanter ; mais un homme saintement inspiré parvint à la prévenir : c'était l'avocat général Desmarêts, le seul de tous les personnages titrés qui fût resté à Paris, ou qui du moins osât faire tête à l'orage. Par ses patriotiques efforts, par son courage et son éloquence, ce vertueux citoyen préserva la capitale, la France peut-être, d'un affreux bouleversement. Il réussit, non sans doute à calmer tous les esprits, mais à rétablir l'ordre dans la ville. Un service aussi éminent sera plus tard une des causes de sa perte : sort trop souvent réservé aux nobles cœurs dans le choc des passions politiques !

Le cour était encore à Rouen quand elle apprit les troubles de Paris. Aussitôt elle fit marcher ses troupes sur la ville, déterminée à lui faire subir un terrible châtiment. Le tumulte y était à peu près calmé, mais non le sentiment qui l'avait produit. Le peuple n'y voulait point souffrir l'impôt des aides, et l'exemple de Rouen lui inspirait même la résolution d'une défense opiniâtre. Les hommes paisibles, placés entre la fureur du peuple et la vengeance de la cour, n'avaient que le choix des dangers. Dans cette effrayante conjoncture,

l'Université se montra digne de son caractère et de la considération dont elle jouissait. Elle alla en corps, l'évêque de Paris à sa tête, vers le roi, qui était à Vincennes. Le carme Jean Goylein lui présenta, au nom des Parisiens, une requête qui parut faire une telle impression sur le jeune monarque, qu'elle le décida à maintenir l'abolition de l'impôt le plus odieux au peuple, et à donner une amnistie aux révoltés, dont seraient pourtant exceptés les auteurs de la sédition. Il est certain que la cour, en lui faisant jouer ce rôle de clémence, ne cherchait qu'un moyen de diviser les Parisiens entre eux, se réservant de les châtier sans courir les risques d'une lutte à main armée. Desmarêts se chargea de leur porter la décision du roi, malgré son grand âge et ses infirmités, croyant leur causer une grande joie et les disposer à la paix. Mais le peuple le reçut dans une attitude morne et menaçante. Bientôt un soulèvement général fut près d'éclater encore quand on sut que le prévôt avait fait arrêter quelques chefs de la révolte et s'apprêtait à les conduire au supplice. Le peuple, furieux, s'opposa de vive force à leur exécution; mais la cour était résolue à une

sévère vengeance. N'osant pas faire mourir en public les hommes qu'elle jugeait les plus coupables, elle les fit noyer pendant la nuit, cousus dans un sac : forme de justice souvent usitée alors, qui caractérise la lâche faiblesse d'un gouvernement (12). En même temps on publiait que le roi pardonnait à la ville.

Les sourdes vengeances exercées par l'autorité n'amélioraient point l'état des finances. On fut obligé de suppléer par l'économie au défaut d'impôts suffisants. Elle porta principalement sur les dépenses du roi, dont on retrancha la moitié, en payant fort mal celles qui lui étaient réservées. Elle s'étendit aussi au traitement des magistrats et des officiers publics, en s'arrêtant toutefois aux princes et à leurs favoris. Une telle ressource se trouvant insuffisante, on sentit le besoin de recourir aux états généraux. Mais on répugnait toujours à convoquer ces assemblées de la nation, quoique le plus souvent elles fussent venues au secours du gouvernement. On ne voulut encore réunir que les états de la langue d'oyl, à Compiègne. Les députés à cette assemblée, n'ayant point été autorisés à consen-

tir à une levée de subsides, se séparèrent sans prendre aucune détermination ; plusieurs d'entre eux ne craignirent pas de déclarer que le peuple était résolu à ne plus supporter de charges oppressives. En effet, à l'exemple de la capitale, les villes des provinces du nord s'opposaient à l'établissement de nouveaux impôts. On espéra que la présence du roi à Paris pourrait calmer les esprits ; et, sur la demande des gens notables de la ville, le conseil consentit à l'y faire venir, à condition que les habitants ne paraîtraient point en armes devant lui ; qu'il n'y aurait d'armés que ceux qui *auraient à perdre*, et qu'enfin les chaînes ne seraient pas tendues pendant la nuit. De telles conditions, dans la position respective des partis, pouvaient paraître suspectes aux Parisiens : elles furent refusées.

Pressé de partir pour l'Italie, le duc d'Anjou employait les moyens les plus violents pour se procurer de l'argent. Il espéra qu'il en obtiendrait en faisant ravager les environs de Paris. Les troupes qu'il y fit répandre se livraient impunément aux plus révoltants excès. Les habitants des campagnes, bourgeois et paysans, chassés de leurs demeures,

étaient forcés de se réfugier en foule dans la ville. La conduite du duc d'Anjou était aussi insensée que cruelle : car il n'y avait guère à en souffrir parmi les Parisiens que les bourgeois propriétaires, ceux-là même qui penchaient et osaient même parler pour la soumission. Cependant des conférences s'ouvrirent entre la cour et des députés de Paris; et il fut à la fin convenu que le roi rentrerait dans la ville, en accordant une amnistie générale, et qu'il lui serait fait un présent de cent mille livres.

Le duc d'Anjou réunit la plus grande partie de cette somme à son trésor, et il se disposa enfin à partir pour son expédition en Italie. Il se rendit d'abord en Provence. Cette belle province, plus heureuse que celles du nord de la France, avait conservé en partie les institutions municipales des Romains ; et son idiome accentué, brillant et sonore, rappelait encore les formes et l'harmonie de leur belle langue. Comme la Provence dépendait du royaume de Naples, le prince voulait se l'assurer avant de passer en Italie. Il tâcha d'abord de se concilier l'affection des habitants par la grâce de ses manières et la séduisante facilité de son élocu-

tion. Mais les Provençaux étaient irrités de ce que, prenant déjà le titre de roi de Naples, il voulût jouir de l'héritage de sa bienfaitrice avant de l'avoir secourue : car on savait que Jeanne était alors prisonnière de Charles de Durazzo, qui l'avait précipitée du trône. Ils furent bien plus irrités encore quand ils le virent résolu à les soumettre par la force. Le duc s'empara de plusieurs villes en faisant ravager les campagnes, et il s'y fit reconnaître comme souverain ; mais le reste de la province refusa de lui en conférer le titre. Enfin, après six mois d'imprudents délais, le duc d'Anjou, persuadé qu'il soumettrait les Provençaux lorsqu'il posséderait la couronne de Naples, partit pour Avignon, où se rassemblait son armée.

Pendant que ce prince consommait un temps précieux, soit à Paris en de tyranniques déprédations, soit dans la Provence en de violentes agressions contre les habitants, son rival, plus habile, mettait à profit tant de fautes.

Charles de Durazzo, surnommé *de la Paix*, descendait, comme Jeanne, de la première maison d'Anjou. Il pouvait donc faire valoir des

droits à la succession du trône de Naples, plus fondés que ceux de l'investiture pontificale qu'il avait reçue. Parti de Hongrie à la tête d'une armée, il se rendit, après avoir été couronné à Rome par le pape Urbain, dans le royaume de Naples. Une partie de la population se déclara pour lui et la capitale lui ouvrit ses portes. Othon de Brunswick, quatrième mari de Jeanne, ayant été vaincu et fait prisonnier, rien ne résista plus aux armes de Durazzo.

La reine s'était refugiée dans le Château-Neuf, qui passait pour imprenable. Elle aurait pu y attendre long-temps en sûreté des secours du dehors; mais, désespérant de recevoir ceux que lui devait son fils adoptif, elle se remit d'elle-même aux mains de son ennemi. La malheureuse Jeanne avait droit de compter sur sa générosité; elle avait pris soin de son enfance, l'avait traité en fils dans ses jours heureux; enfin elle était sa parente et sa souveraine: ce n'était point à Durazzo à la punir des fautes ou des crimes dont elle était accusée; il devait au moins des égards et de la pitié à une grande infortune. C'est ce qu'il n'accorda point à une reine qui avait été sa

bienfaitrice et qu'il renversait du trône. Après l'avoir fait promener sur un chariot dans les rues de Naples, il l'envoya au château de Muro. Mais, impatient de jouir en sécurité des fruits de son usurpation, il résolut la mort de la reine. Comme il avait été décidé qu'elle périrait du genre de mort qu'on l'accusait d'avoir fait subir à son premier mari, elle fut étouffée dans sa prison entre deux matelas. Une application aussi étrange de la peine du talion était d'ailleurs bien tardive, car, depuis la mort du malheureux André, trente-sept ans s'étaient écoulés, pendant lesquels Jeanne avait reçu des autres souverains et des chefs de l'Église de constants témoignages de respect et de bienveillance.

Les fautes de cette reine, les désordres éclatants de sa jeunesse, avaient pu soulever contre elle la réprobation de ses sujets; mais sa fin tragique excita leur compassion. Ils se souvenaient qu'elle était affable et généreuse, qu'elle aimait et protégeait les talents. Elle fut surtout sincèrement regrettée des Provençaux, qui n'avaient éprouvé que la modération de son gouvernement. Quelque coupable que pût être cette malheureuse reine, son meur-

trier méritait d'être puni, non comme il le fut plus tard par la main d'un assassin, mais par un noble adversaire qui aurait vengé sur lui les lois violées de la justice et de l'humanité. Un tel rôle n'était point réservé au duc d'Anjou.

Ce prince était à la cour d'Avignon l'objet des prévenances, des faveurs et même de l'obséquiosité du pape. Clément, intéressé, pour le triomphe de sa propre cause, au succès du duc d'Anjou, soutenait, par des concessions extravagantes, l'ardeur quelquefois chancelante du prince pour son expédition en Italie. Il lui accordait toute décime en France, à Naples, en Autriche, en Portugal et en Ecosse, et de plus la moitié du revenu de Castille et d'Aragon. Enfin il s'engageait à payer les dépenses du duc, donnant pour garantie Avignon, le Comtat Venaissin et autres terres de l'Eglise. Clément avait fulminé une sentence d'excommunication contre Durazzo et contre le pape Urbain, qui avait fait couronner l'usurpateur; et une croisade qu'il avait prêchée se préparait parmi ses partisans, avec des transports d'enthousiasme. Le comte de Savoie fut un des premiers à s'y engager, et son

dévoûment lui fut payé par la réunion à ses domaines du Piémont, qui dépendait de la Provence, et qui depuis fut toujours possédé par la maison de Savoie. Ce fut au milieu des fêtes de son couronnement comme roi de Sicile, et de fastueuses cérémonies religieuses, que le duc d'Anjou se prépara enfin à son départ pour l'Italie. Tout faisait présager le succès de son entreprise quand on le vit partir au printemps à la tête d'une armée de soixante mille des meilleurs soldats de l'Europe, suivie de trois cents mulets et d'une multitude de chariots chargés d'or, de munitions et d'armes.

C'est maintenant aux mains du duc de Bourgogne que va tomber l'autorité presque tout entière. Il paraitra souvent sur la scène doué de brillantes qualités. On le verra plus grand que ses frères dans le mouvement des passions qui leur étaient communes, l'ambition et l'avidité. Du moins chez lui l'amour des richesses n'était qu'un besoin de satisfaire la soif du pouvoir. Mais son influence dans les affaires n'en fut malheureusement que mieux assurée. Il était le plus puissant des princes non couronnés de l'Europe, par l'étendue et

son ; mais le comte acheta son corps cent mille florins.

Cependant les Flamands, dépourvus d'expérience militaire et de chefs, avaient essuyé plusieure échecs. Ils sentirent la nécessité d'avoir à leur tête une homme brave et habile ; ils choisirent pour leur chef Philippe d'Arteweld, fils de ce Jacques du même nom qui s'était rendu célèbre dans les précédentes révolutions du pays. Jusque alors Philippe n'avait pris aucune part aux affaires publiques ; il avait dans la fin tragique de son père un exemple effrayant de l'ingratitude du peuple. D'ailleurs, il paraissait aimer par dessus tout les soins d'une vie paisible ; mais sa patrie le trouva prêt à la servir au moment du danger.

Plus confiants dans leur force sous le commandement d'Arteweld, les Flamands repoussèrent encore le comte, qui avait assiégé Gand une seconde fois. Il y eut alors quelques ouvertures de paix ; mais le comte exigeait qu'on lui livrât deux cents des plus notables habitants de la ville. Les Gantois indignés rejetèrent de pareilles conditions, et toute négociation fut interrompue. Cepen-

dant les Gantois, qui résistaient avec courage aux armes du comte, eurent bientôt à combattre un ennemi plus redoutable, la famine. Ils furent enfin réduits aux plus cruelles extrémités. Arteweld, touché des maux de ses concitoyens, résolut de se sacrifier pour le salut public; il entraîna plusieurs de ses amis à suivre son exemple, et ils offrirent leur soumission au comte. Ce prince, sur l'intervention de quelques seigneurs du Brabant et du Hainaut, consentit à ouvrir une conférence à Tournay avec des envoyés de la ville. Arteweld et onze de ses compatriotes eurent le courage de s'y rendre. Là le comte, fier de son succès, ne craignit pas de montrer la cruauté de son caractère. Avant de conclure aucun accommodement, il voulut que tous les habitants de Gand, depuis quinze ans jusqu'à soixante, vinssent se rendre à lui, pieds nus, en chemise et la corde au cou, pour faire d'eux *sa propre volonté du mourir ou du pardonner*.

Quant Arteweld, de retour à Gand, y fit connaître ces conditions, la ville retentit des cris douloureux du peuple. Mais ce brave citoyen, dès qu'il put faire entendre sa voix

au milieu du deuil public, prononça un discours dont la mâle éloquence calma l'épouvante de ses concitoyens et ramena l'espérance dans les cœurs. « Il faut, leur dit-il » en finissant, choisir cinq ou six mille bourgeois des mieux armés, et les envoyer attaquer le comte à Bruges. Si nous succombons, ce sera du moins avec honneur, et le » monde dira que nous avons vaillamment » défendu notre cause ; mais si nous sommes » vainqueurs, nous serons le plus glorieux » peuple qu'on ait connu depuis les Romains. » Un tel langage était digne des héros de l'antiquité.

Aux accents patriotiques d'Arteweld, les Gantois, relevés de leur abattement, ne cherchèrent plus leur salut que dans les chances d'un combat. Cinq mille hommes se présentèrent bientôt pour marcher sur Bruges, ville rivale de Gand en prospérité commerciale, et qui tenait pour le comte de Flandre. « Allez, leur dirent leurs concitoyens, mais n'espérez revenir que vainqueurs. Dès que nous » apprendrons votre mort ou votre défaite, » nous mettrons le feu à la ville, et nous nous » détruirons nous-mêmes. » Que la cause des

Gantois trouve, même encore de notre temps, des adversaires, tous les cœurs élevés n'en admireront pas moins leur noble dévoûment.

La petite armée que commandait Arteweld partit de Gand avec le peu de vivres que put leur fournir la ville. Lorsqu'elle fut arrivée près des murs de Bruges, son intrépide chef, après avoir harangué ses soldats, les rangea en bataille dans une position favorable, où il s'attendait à être attaqué. En effet, le comte s'avança bientôt contre eux à la tête de huit cents lances et de quarante mille fantassins, dont à la vérité les milices du pays formaient la plus grande partie. « Voici, dit Arteweld » avant le combat, le peu de provisions qui » nous restent; consommez-les, et si vous en » voulez d'autres il faut les gagner à la poin- » te de l'épée. » Le comte fit commencer l'attaque par les milices de son armée. Arteweld fit jouer contre elles de petits canons nommés *ribaudequins*. Le premier feu de cette artillerie ayant mis le désordre dans leurs rangs, ses soldats se précipitèrent sur les ennemis. Les milices, repoussées, rompirent dans leur fuite la cavalerie du comte, qui fut hors d'état de soutenir le

choc des Gantois. Alors la victoire ne fut pas un instant disputée. Arteweld poursuivit les fuyards jusque dans la ville, dont il s'empara. Le comte y était rentré l'un des premiers. Pour ne pas tomber entre les mains des vainqueurs, il fut réduit à jeter ses armes et à se sauver chez une pauvre femme de Bruges, qui le cacha dans le lit de ses enfants. Il parvint à s'échapper le lendemain sous les habits d'un manœuvre.

Les vainqueurs eurent la cruauté de massacrer un grand nombre de gens des quatre métiers, qui, jaloux de la prospérité de Gand, s'étaient montrés leurs plus féroces ennemis. Mais, une fois en possession de la ville, Arteweld y fit observer un ordre dont les troupes du comte n'avaient jamais donné l'exemple. Les étrangers qui s'y trouvaient furent respectés ; et beaucoup de bourgeois, que les Gantois traitèrent avec douceur, s'attachèrent à leur cause. Les vainqueurs se hâtèrent d'envoyer des vivres à leurs compatriotes affamés. Ils eurent soin aussi, en emportant un riche butin enlevé dans le château du comte, de conduire à Gand cinq cents otages, pris dans les familles nobles. Leur

succès fut bientôt suivi d'un soulèvement presque général dans la province.

Arteweld, et son ami Dubois, autre chef des Flamands insurgés, furent accueillis à Gand comme les sauveurs de la patrie. Arteweld avait le courage du dévoûment. Peut-être manquait-il de cette élévation de l'âme qui résiste aux séductions de l'orgueil. Il paraîtrait qu'enivré de son triomphe, il se laissa nommer régent de Flandre. En le voyant étaler un luxe fastueux, on put croire qu'il voulait se mettre à la place du prince vaincu : écueil fatal, où viennent presque toujours se briser les chefs du parti populaire. Toutefois, s'il eut des vues de domination, il sut les cacher assez pour ne pas perdre la confiance du peuple.

Il ne restait guère au comte de Male, dans toute la province, que les villes d'Oudenarde et de Dandermonde. Tel était l'état des choses en Flandre quand ce prince implora le secours de la France.

Il fallait rappeler les événements dont cette province était le théâtre, puisqu'ils exercèrent une puissante influence dans les affaires, et même peut-être sur la destinée des Français.

Le comte de Flandre, comme vassal du roi, était fondé à réclamer son appui. Mais il appartenait au monarque de juger s'il était utile aux intérêts du royaume d'intervenir par la force des armes dans la querelle du comte avec ses sujets. Or il était facile de voir qu'il en pouvait résulter, outre les dépenses et les dangers d'une guerre lointaine, des inconvénients d'une haute gravité. Aider le comte à recouvrer un vaste pays que devait posséder un jour le duc de Bourgogne, déjà si puissant, c'était, aux yeux des hommes clairvoyants, seconder les vues ambitieuses du prince, qui n'étaient guère secrètes ; c'était aplanir pour lui le chemin du trône, s'il eût eu la volonté d'y monter. Aussi beaucoup de membres du conseil osèrent désapprouver le projet d'une expédition en Flandre, proposé avec ardeur par le duc de Bourgogne ; ils voulaient que du moins le roi n'y assistât pas en personne. Ce fut en vain. Le duc, en excitant l'humeur guerrière d'un enfant soumis à ses volontés, le fit aisément consentir à porter la guerre en Flandre. Certainement le prudent Charles V aurait hésité à faire, dans une telle circonstance, des sacrifices d'hommes et d'ar-

gent pour soutenir, au profit du duc, un prince étranger qui d'ailleurs s'était toujours montré l'ami de l'Angleterre.

La guerre contre les Flamands fut décidée dans un conseil extraordinaire, où se trouvaient tous les princes et les principaux seigneurs du royaume. Elle fut entreprise avec d'autant plus d'activité qu'il s'agissait, pour les chevaliers et les nobles, de combattre de *misérables ribauds* : c'était un des noms de mépris qu'ils donnaient aux bourgeois. Au surplus, une expédition en Flandre, le plus riche pays du monde, était une fête pour tous les gens d'armes du royaume.

A la vue du terrible orage qui menaçait la Flandre, les insurgés se hâtèrent d'envoyer un député en France. Il était chargé de porter au roi une lettre, dans laquelle Arteweld se montrait disposé à traiter de la paix avec le comte de Flandre. Mais ce député ne reçut que des insultes, et il fut même emprisonné ; la cour était surtout indignée de ce que le fils d'un brasseur de bière eût eu l'audace d'écrire au roi de France.

Les Flamands, consternés, prirent alors le parti de réclamer l'appui de l'Angleterre,

malgré leur répugnance pour des auxiliaires de cette nation ; mais ils eurent, dit on, l'imprudence de rappeler en même temps une créance de 200 mille écus que Jacques Arteweld avait prêtés à Edouard III, et que Richard ne pouvait ou ne voulait pas payer. Tout secours fut refusé aux Flamands. Les Anglais faisaient en cette circonstanc une faute dont ils reconnurent plus tard la gravité ; ils se privaient ainsi d'un puissant avantage dans leur lutte opiniâtre avec la France.

L'armée française ne fut guère rassemblée que vers le mois d'octobre. Le roi, après avoir reçu l'oriflamme des mains de l'abbé de Saint-Denis, marcha vers Lille, où se rendirent toutes ses troupes. Les Flamands, déterminés à se défendre, avaient rompu les ponts construits sur la Lys, rivière large et profonde qui entoure presque tout leur pays ; ils n'avaient conservé que le pont de Commines, se bornant à en ôter le plancher ; mais il était défendu de leur côté par dix mille hommes. Ce fut sur ce point que le connétable de Clisson dirigea l'armée française, qu'il commandait. Comme il ne pouvait sans imprudence former l'attaque du pont, il lui fallut chercher un

passage de la rivière sur un autre point. La science militaire était alors si peu avancée, que les généraux en ignoraient les plus simples notions. Clisson ne savait pas où la Lys prenait sa source. Il apprit enfin qu'on pouvait passer la rivière au dessous de Commines, dans un lieu très couvert, au moyen de petits bateaux que l'on amena de Lille. Quatre cents hommes d'armes, la plupart Bretons distingués, tels que les Laval, les Rohan, les Beaumanoir, parvinrent avec beaucoup de peine à s'établir sur la rive gauche de la Lys. Ils y auraient infailliblement péri tous si Clisson n'eût réussi à réparer le pont de Commines. Les Flamands qui le gardaient, attaqués alors en tête et en flanc, furent mis dans une complète déroute, laissant quatre mille morts sur la place. On fit usage dans cette affaire non seulement de canons, mais de *bombardes portatives qui faisaient voler*, disent les chroniques, *gros carreaux de fer jusque dans la ville de Commines*.

La Flandre, enrichie par son commerce et ses manufactures, offrait aux gens de guerre français une immense curée. Elle fut telle à Commines, où ils entrèrent sans obstacle; que

les soldats ne daignaient prendre que des bijoux et des étoffes tissues d'or. Ce fut sans doute pour avoir des occasions de recueillir de nouvelles richesses qu'on rejeta la soumission de plusieurs autres villes du pays qui avaient envoyé au roi leurs gouverneurs chargés de chaînes; et même, si l'on en croit des historiens flamands, on eut la cruauté de faire mourir ces prisonniers.

Arteweld faisait le siége d'Oudenarde lorsqu'il apprit l'échec éprouvé par ses compatriotes. Aussitôt il accourut à Gand, où il réunit toutes les troupes dont il pouvait disposer. On était au mois de novembre. Arteweld avait une nombreuse armée; s'il eût été libre de la maintenir dans une sorte de camp retranché où il l'avait rangée, il aurait pu résister à la première attaque de ses ennemis, à ce premier choc des Français toujours si redoutable, mais rarement soutenu par de constants et réguliers efforts; alors il eût été probable que la mauvaise saison eût forcé l'armée française de renoncer, pour cette année du moins, à continuer la guerre en Flandre, car on ne tenait jamais la campagne dans la saison des pluies. Mais les Flamands, en-

courages par leurs précédents succès contre leur comte, et confiants dans leur nombre, voulurent, malgré les prières d'Arteweld, risquer le sort d'une bataille en rase campagne. S'ils furent en cela très imprudents, les Français l'avaient été eux-mêmes en ne prenant aucunes mesures pour assurer leur retraite. Ils étaient exposés, en cas d'échec, à périr tous ou à rester prisonniers.

A la vue de l'armée royale, Arteweld proposa aux autres chefs des Flamands d'attendre au moins, avant d'engager l'action, les dix mille hommes qui faisaient le siége d'Oudenarde; mais ils rejetèrent ses avis et le forcèrent d'accepter le combat dans une plaine située entre Rosebecque et Courtray : champ de bataille tout à fait défavorable à leurs troupes, composées d'infanterie, et dont les armes ne consistaient, pour la plus grande partie, qu'en lourds maillets, en bâtons ferrés et en hoquetons. Les Flamands n'observaient aucun autre ordre de bataille que celui de tenir leurs rangs extrêmement serrés, disposition qui leur avait valu leur victoire de Bruges, mais qui ne pouvait avoir de succès contre une armée nombreuse, puissamment

armée, commandée par les meilleurs capitaines de la France (13). D'ailleurs, ils n'avaient pour toute arme défensive que de légères cottes de mailles qui ne pouvaient résister aux terribles coups de lances des hommes d'armes.

Le courage des Flamands suppléa quelque temps au désavantage de leur position. Le sort de la bataille parut d'abord douteux, et même le centre de l'armée française fut enfoncé; mais bientôt le courage abandonné à ses seules ressources dut céder à une valeur secondée par l'expérience de la guerre et par la supériorité des armes. Les Flamands, entassés les uns près des autres, formaient une masse compacte incapable d'aucun mouvement. Enveloppés de toutes parts, ils tombaient étouffés dans leurs rangs autant que frappés par le fer des Français, sans pouvoir trouver et aussi sans chercher leur salut dans la fuite. On en fit un carnage horrible. Les chevaliers, dans leur haine et leur mépris pour la bourgeoisie, ne faisaient point de quartier aux vaincus. Ils se ruaient sur les Flamands comme sur un troupeau de bêtes fauves, et la fatigue de leurs bras put seule

mettre un terme aux massacres de cette journée. Quelques historiens français font monter à quarante mille le nombre des Flamands tués à Rosebecque, tandis qu'il n'y aurait péri que cinquante Français : exagération évidente qui signale une grande partialité. On croit, avec plus de vraisemblance, qu'il fut tué vingt-cinq mille hommes parmi les insurgés; c'en était assez pour rendre digne de pitié un peuple brave, industrieux, qui ne s'était armé que contre la tyrannie.

Le corps d'Arteweld fut trouvé enseveli sous un monceau de ses compatriotes morts avec lui. Le jeune roi, qu'on avait tenu à l'écart pendant le combat, fut amené sur le champ de bataille. L'horrible spectacle qu'on offrait à ses yeux ne parut lui causer aucune émotion. Lorsqu'on lui montra le corps d'Arteweld, il le regarda quelque temps avec une dédaigneuse tranquillité, et ensuite il le fit suspendre à un arbre.

Les peuples de la Flandre étaient consternés. Gand aurait été pris et la province entière soumise si les Français avaient profité de leur victoire. Mais la soif du butin absorbait tout autre intérêt dans l'armée royale.

Chevaliers, nobles, soldats, tous ne songeaient qu'à piller avec une égale âpreté; et jamais peut-être aucune armée victorieuse ne recueillit tant de richesses.

Pendant que le roi était à Courtrai, qui avait ouvert ses portes, des députés de Bruges vinrent lui offrir cent vingt mille florins pour se racheter du pillage. On s'attendait à ce que Gand et d'autres villes suivraient cet exemple; mais les Gantois, encouragés par Pierre Dubois, frère d'armes d'Arteweld, et par l'arrivée des troupes qui revenaient d'Oudenarde, recouvrèrent leur patriotique énergie. Le comte de Flandre leur était devenu si odieux, qu'ils allèrent jusqu'à demander la réunion de leur ville au domaine de la couronne. Mais aucun homme n'aurait proposé au roi d'accepter une proposition aussi contraire aux intérêts du duc de Bourgogne, auquel était destiné l'héritage de la Flandre. D'ailleurs la cour exigeait, avant toute négociation, que les Flamands reconnussent le pape d'Avignon, Clément VII; prétention déraisonnable qui pouvait seule perpétuer cette cruelle guerre.

La saison était trop avancée pour que les Français songeassent à faire le siége de Gand.

L'armée, fatiguée, perdant beaucoup d'hommes et de chevaux par les maladies, s'empressa, chargée de riches dépouilles, de revenir en France. Le pupille couronné du duc de Bourgogne persistait seul à vouloir châtier les Gantois. On avait dénaturé en lui des instincts plutôt doux que cruels, au point de le familiariser avec des scènes de carnage. Enfin on le rendit fauteur d'un acte d'inhumanité aussi extravagant qu'atroce. A peine sortait-il des murs de Courtrai, où il avait déjà fait pendre quatre personnes, que les soldats français se ruèrent sur les habitants. Ils les massacrèrent sans distinction d'âge ou de sexe, pillèrent les maisons et incendièrent la ville. Ainsi l'avait ordonné ou au moins permis un enfant de quatorze ans, malgré les supplications du comte de Flandre, qui, peu soucieux du sort de ses sujets, voulait pourtant conserver ses villes. On a cherché depuis à excuser, sur des motifs de vengeance, le traitement barbare exercé contre la ville de Courtrai (14). Nuls motifs ne sauraient absoudre d'un tel crime le roi, ou plutôt les princes qui régnaient sous son nom. Il est certain que les troupes françaises, indisciplinées, mal payées, habituées

à un pillage toléré, même dans leur pays; en avaient un insatiable besoin, et que pour y satisfaire on leur abandonna la riche ville de Courtrai. Les guerriers subalternes n'étaient pas seuls à commettre des excès. Dans les villes soumises de la Flandre, les chefs rançonnaient les habitants. On les dépouillait, on les emprisonnait, sous le prétexte qu'ils suivaient le parti du pape de Rome. Enfin, l'armée traînait après elle des prisonniers des deux sexes pour en tirer de fortes rançons (15). Ces malheureux, ainsi que ceux qu'on avait fait périr, étaient les sujets d'un prince allié auquel allait bientôt succéder un prince français. Au reste, le rôle laissé au comte de Flandre était bien humiliant. Il avait été toujours tenu à l'écart avec ses troupes, pendant que l'on combattait pour ses intérêts. Il paraît qu'on avait à craindre de lui quelque trahison. Et c'était un tel prince que la France imposait à un peuple brave et éclairé!

Toutes les villes de Flandre furent remises en son pouvoir, excepté celle de Gand, plus résolue que jamais à défendre son indépendance.

LIVRE II.

Pendant que la cour servait avec succès la cause du comte de Flandre, au prix de cruels sacrifices à l'humanité, le peuple, en France, préparait contre elle des moyens de résistance qui, s'ils eusent été secondés par un autre résultat de l'expédition, auraient pu aboutir à une véritable révolution dans l'ordre politique. Les Parisiens se procuraient des armes de tous côtés, et en faisaient forger. Plusieurs villes étaient dans les mêmes dispositions, et les habitants des campagnes paraissaient n'attendre que le signal d'un soulèvement; enfin, dans la capitale, le peuple parlait déjà de piller et de détruire les maisons royales. Il en fut détourné par les conseils d'un bourgeois dont l'histoire a conservé le nom et ces paroles remarquables : « Attendez, leur disait Ni-

» colas Flamand, l'issue de la guerre de Flan-
» dre. Si ceux de Gand réussissent, comme
» on l'espère, il sera temps d'exécuter votre
» dessein. Ne faisons rien dont nous puissions
» nous repentir. »

Il est certain que le peuple en France sympathisait avec les Flamands et que leur cause était devenue la sienne. Il sentait que de leur succès pouvait dépendre pour lui un complet affranchissement, comme de leur défaite une longue oppression ; mais il était réduit à de stériles vœux en faveur des Gantois. Aussi, lorsque la victoire de Rosebecque fut connue, les Parisiens en parurent consternés. Elle était d'une haute importance pour les intérêts de la royauté. La cour y trouvait l'occasion qu'elle désirait de punir les précédentes révoltes de Paris et d'imposer au peuple une entière soumission. C'est dans cette vue qu'on ne licencia qu'une faible partie des troupes de l'expédition. Le reste de l'armée, encore très nombreux, marcha sur la capitale. Déjà l'on avait soin de dire aux soldats qui réclamaient leur solde qu'ils seraient *nettement payés à Paris*.

Le roi était arrivé jusqu'au Bourget. Ce-

pendant la force de Paris, et la nombreuse population armée qu'il renfermait, causaient quelque inquiétude à la cour. On fut longtemps incertain sur le choix du parti qu'on avait à prendre. D'abord, pour sonder les intentions des Parisiens, on envoya près d'eux plusieurs personnes chargées de leur annoncer le prochain retour du roi. Le prévôt de Paris et les notables bourgeois leur assurèrent que le monarque serait bien reçu dans sa capitale. Le connétable, qut s'était avancé vers la ville avec un corps de troupes, vit qu'une armée de plus de vingt mille Parisiens occupait la plaine de Saint-Denis. « Voyez l'or-
» gueilleuse ribaudaille, disaient les sei-
» gneurs, ils ne sont pas venus servir le roi
» en Flandre. Ils n'avaient la tête enflée fors
» que prier Dieu que jamais pied d'entre
» nous n'en retournât. »

Etait-ce pour recevoir le roi avec plus d'éclat et de pompe ou pour intimider la cour que les Parisiens avaient déployé un imposant appareil de forces? Voilà ce qui est encore incertain. On peut croire toutefois que, si les Parisiens eussent été bien résolus à résister à l'armée du roi, ils ne se seraient pas exposés à

être attaqués en rase campagne. Renfermés dans les murs de la ville, ils pouvaient opposer une résistance longue et peut-être invincible. Au surplus leur démonstration guerrière fut une grave imprudence, puisqu'elle était un nouveau grief contre eux, et offrait un motif de plus aux vengeances de la cour. Ils en firent donc trop ou trop peu dans cette occasion, et ils ne tardèrent guères de l'éprouver.

Le connétable s'étant approché de l'armée parisienne : « Eh bien ! gens de Paris, leur » dit-il, il semble que vous vouliez combattre » le roi notre seigneur. — Nous n'en avons » jamais eu la volonté, lui répondit-on, nous » désirons seulement que le roi voie la puis- » sance de sa bonne ville de Paris. Il est bien » jeune, et ne sait pas ce qu'il pourrait faire » de nous si jamais il en avait besoin. — C'est » bien, » répliqua le connétable à ce discours qui aurait mérité l'attention d'un gouvernement sage, « mais le roi ne veut pas vous voir » ainsi. » Clisson leur ordonna de se retirer, et ils obéirent sans hésiter.

Le roi, après avoir remis l'oriflamme sur l'autel de Saint-Denis, reçut froidement de s

députés de Paris chargés de le disposer en faveur des habitants de la ville, et, sans leur permettre de parler, il leur fit connaître le jour de son entrée dans la capitale. De tout temps l'entrée des rois à Paris était signalée par des fêtes. Celle qu'y fit Charles VI ne fut qu'un signal de terreur. Les troupes y entrèrent après avoir fait enlever la porte Saint-Denis et démonté les barrières, comme dans une ville conquise. Ensuite le roi fit son entrée au milieu d'un pompeux cortége. Tous ses traits naturellement agréables portaient alors une expression de courroux qui sans doute lui avait été suggérée. Il ne voulut recevoir aucune députation, et sans répondre à aucun salut, il se rendit à la cathédrale et de là dans son palais. L'armée fut distribuée chez les bourgeois. Les ducs de Bourgogne et de Berri parcouraient les rues dans une attitude menaçante, à la tête de leurs hommes d'armes. Il y avait dans ces démonstrations quelque chose de sinistre qui répandait partout une profonde consternation. Bientôt on fit détendre les chaînes des rues, qui furent portées à Vincennes, et l'on ordonna aux habitants de remettre leurs armes. Elles étaient

en quantité suffisante pour servir à cent mille hommes. Trois cents bourgeois des plus riches furent d'abord arrêtés ; mais les prisons ne tardèrent pas de regorger d'un nombre considérable d'hommes de toutes classes. Plusieurs d'entre eux s'y donnèrent la mort pour se soustraire au supplice qui les attendait, car on ne doutait pas que les vengeances de la cour ne fussent terribles. La duchesse d'Orléans, belle-sœur du roi Jean, princesse généralement vénérée, daigna, seule parmi les hauts personnages, intercéder pour la ville. L'Université, qui souvent avait usé avec succès de son crédit, s'empressa de porter ses supplications au pied du trône. L'orateur de ce corps prononça, dans cette circonstance, un discours touchant, et le roi, qui n'avait pas été prémuni contre une impression de cette nature, en parut vivement attendri, car les sentiments doux et compatissants sont un des heureux attributs de la jeunesse. Mais le duc de Berri combattit les dispositions favorables du roi, et parvint à refouler la pitié dans son cœur. Alors commencèrent les supplices.

Nicolas Flamand, qui, comme on l'a vu, avait empêché le pillage et la ruine des mai-

sons royales, fut une des premières victimes. La preuve qu'il avait donnée de son crédit parmi les séditieux eût été seule un crime irrémissible; mais de plus on se souvint, disent quelques historiens, qu'il fut un des compagnons d'Etienne Marcel, ce champion énergique des droits du peuple, qui, aussi peu compris que mal secondé dans ses desseins, et trahi par la fortune, fut réduit à ne paraître qu'un rebelle. On vit bientôt douze bourgeois, enchaînés sur la même charrette, que l'on conduisait à la mort; parmi eux se faisait remarquer un respectable vieillard dont la courageuse éloquence avait rendu d'éminents services à son pays: c'était l'avocat général Jean Desmarets, qui, dans le cours de sa longue vie toute dévouée à l'intérêt public, n'avait cherché qu'à prévenir les excès des grands comme ceux du peuple, ou à en réparer les tristes effets. Lorsqu'il fut arrivé près de l'échafaud: « *Maître Jean*, lui dit-on, *criez* » *merci au roi pour qu'il vous pardonne.* — » *J'ai*, répondit ce digne magistrat, *servi au* » *roi Philippe, son grand ayeul, au roi Jean,* » *son ayeul, et au roi Charles, son père, bien* » *et loyaument. Oncques ces trois rois ne me*

» *surent que demander, et aussi me feroit ce-*
» *lui-ci s'il avoit âge et connoissance d'hom-*
» *me. A Dieu seul veuil crier merci.* »

A cette noble réponse, que dut rappeler deux siècles plus tard celle du grand L'Hôpital dans une circonstance analogue, tous les assistants fondirent en larmes. Desmarets reçut le coup mortel d'un visage serein. Son innocence était connue de tout le monde comme de ceux qui le faisaient périr, des ducs de Bourgogne et de Berri; mais c'était sa vertu même qu'ils redoutaient et qu'ils punissaient en lui. Là ne se bornèrent point les vengeances de la cour. Ces cruelles exécutions s'exerçaient au nom d'un enfant qui, livré à ses impulsions naturelles, eût pleuré sur quelques gouttes de sang que sa main aurait fait couler.

La cour craignit pourtant que la vue des supplices multipliés ne finît par porter le peuple à un parti désespéré. Une telle crainte est le seul frein de la tyrannie. Pour éviter le danger des exécutions publiques, on faisait pendre ou précipiter dans la Seine, pendant la nuit, un grand nombre de prisonniers qui n'avaient pu se racheter de la mort. On tira des autres

une somme de quatre cent mille livres, qui passa presque tout entière dans les mains des princes et des ministres.

Les priviléges et libertés dont Paris jouissait depuis plusieurs siècles furent abolis. On supprima tous les offices qui étaient réservés à l'élection des bourgeois, l'échevinage des quarteniers et centeniers, le syndicat des corporations. La place de prévôt des marchands fut réunie à celle du prévôt de Paris, qui était un officier royal; enfin, tous les impôts furent rétablis de la seule autorité du roi, contre les plus anciens usages du royaume. On en leva même de nouveaux, sous diverses formes, au nombre desquels se trouvait le plus odieux au peuple, la taxe sur les marchandises vendues, sur le sel et sur les vins.

Tant de violences et d'exactions durèrent plus d'un mois; mais l'on n'avait point encore satisfait à tous les besoins de la vengeance et de la cupidité. La cour prépara une représentation théâtrale destinée à imposer la terreur au peuple et à déployer en même temps la clémence de la cour dans un pompeux appareil.

Un trône magnifiquement orné avait été dressé sur les degrés du Palais. On y avait fait asseoir le jeune roi, accompagné de tous les princes et des grands du royaume. Une multitude immense était accourue à ce spectacle. Bientôt le chancelier Pierre de Gyac prend la parole. Il accumule, dans un discours virulent, tous les griefs dont l'autorité avait à faire justice. Il déclare que les exécutions passées sont insuffisantes, et qu'un plus grand nombre de coupables reste à punir, Enfin il jette l'épouvante dans tous les cœurs. Il se tourne ensuite vers le roi pour lui demander s'il n'avait pas parlé suivant ses intentions. *Oui*, répond le monarque, remplissant avec exactitude un misérable rôle. Aussitôt partent de tous côtés des gémissements, des sanglots, des cris de miséricorde. Les femmes échevelées, baignées de larmes, demandent grâce à genoux. Alors les princes, se jetant aux pieds du roi, le supplient d'avoir pitié de son peuple. Il se rend enfin à leurs prières; il déclare qu'il pardonne aux habitants de Paris, et que la peine criminelle qu'ils ont encourue sera convertie en peine

civile, C'était dire qu'ils devaient acheter leur grâce par de l'argent. Tel était le principal but de cette parade royale.

Les amendes imposées aux Parisiens furent excessives. Les plus favorablement traités donnèrent la moitié de leurs biens. Le tiers à peine des sommes exigées entra dans le trésor public. Les maréchaux, le connétable lui-même, et jusqu'aux moindres capitaines, s'en firent délivrer une grande partie, sous le prétexte de payer les gens de guerre. Mais les soldats licenciés, qui n'en touchèrent rien, exercèrent un brigandage affreux.

Les princes exploitaient la terreur du peuple avec un succès qui encourageait leur avidité. Les villes de Rouen, Reims, Troyes, Châlons, et plusieurs autres, subirent, comme celle de Paris, des châtiments et des exactions. Le Midi de la France, non moins malheureux que le Nord, était en proie à la rapacité et au brutal despotisme du duc de Berri. Les habitants des campagnes étaient réduits à se réfugier dans les bois.

Après tant de scènes violentes, il se passa dans le royaume un fait qui n'aurait aujourd'hui que le degré d'intérêt inhérent à ce qui

est ridicule; mais comme il était alors de nature à mettre en mouvement la cour, la noblesse et une classe nombreuse de la nation, l'histoire ne doit point l'omettre dans le tableau de cette époque.

Le roi d'Angleterre avait promis une récompense à celui de ses chevaliers qui voudrait soutenir contre le plus distingué des chevaliers de la France que les Anglais l'emportaient en vaillance sur les Français. Pierre de Courtenay, un des descendants des Courtenay de France, accepta l'honneur et les dangers d'une telle entreprise. Arrivé en France, ce fut à Guy de La Trémouille qu'il donna une preuve de haute estime en le défiant à un combat singulier. Les devins et les astrologues furent consultés dans cette circonstance. La cour voulut d'abord empêcher le combat, pour lequel, disait-on, il n'y avait pas *matière*. Mais La Trémouille assura qu'il y avait assez *cause*, lui étant Français et Courtenay Anglais.

Au jour fixé pour le combat, les deux chevaliers se présentèrent dans le champ clos de Saint-Martin (16), en présence de toute la cour et des grands. A peine les champions

eurent-ils mis leurs lances en arrêt que le duc de Bourgogne pria le roi de les séparer. C'était un des droits du monarque, et il en usa, au grand plaisir du duc, dont La Trémouille était le favori. Courtenay partit de Paris, comblé de présents. Mais il eut l'indiscrétion de se vanter chez la comtesse de Saint-Pol de ce que personne en France n'avait osé se mesurer contre lui. Un jeune seigneur français, du nom de Clary, témoin de cette bravade, s'offrit aussitôt pour soutenir l'honneur de la nation. Le combat fut accepté par Courtenay; et, ce qui caractérise les mœurs de ce temps, il eut lieu devant la comtesse. Courtenay, désarmé, blessé, s'avoua vaincu, et repartit pour l'Angleterre. Certainement son vainqueur avait droit à l'estime des Français. Il ne recueillit pourtant de sa chevaleresque conduite que la haine du duc de Bourgogne, jaloux de ce qu'il eût enlevé la gloire du combat à son favori La Trémouille; on voulut même l'en punir, sous le prétexte qu'il avait combattu sans un congé duroi, et il fut obligé de se cacher jusqu'à ce qu'il eût obtenu son pardon de la cour.

Si la France ne manquait pas de braves

chevaliers, elle manquait d'argent. Le trésor, où n'avait passé qu'une faible partie des sommes arrachées au peuple par la terreur, était à peu près vide. Cependant il fallait entreprendre une nouvelle guerre. Les Gantois, qui s'attendaient à être attaqués à l'ouverture de la campagne, avaient renouvelé leur demande d'un secours à l'Angleterre. Ils la trouvèrent cette fois mieux disposée en leur faveur. On s'y repentait de ne les avoir pas soutenus dans la campagne précédente; et même on avait à craindre que les Français, s'ils subjuguaient la Flandre entière, ne tentassent d'enlever Calais. Comme la dernière trêve avec la France était expirée, les Anglais préparèrent un armement dans leurs ports. Le jeune Richard, surmontant l'indolence de son caractère, sur les pressantes instances de ses oncles, partit pour Calais à la tête d'une armée; mais les vents contraires empêchèrent la flotte anglaise d'aborder, et l'on ne put débarquer qu'un petit nombre d'hommes insuffisants pour une attaque sérieuse. D'ailleurs la nation montrait peu d'ardeur pour cette expédition; elle fut bientôt ranimée par le fanatisme religieux. Le fougueux pape Urbain

fit prêcher en Angleterre une croisade contre tous les princes qui n'étaient pas dans son obédience. Il les traitait, dans ses bulles virulentes, d'hérétiques, de schismatiques, et presque d'athées. Le pontife accordait aux croisés l'absolution de leurs péchés avec l'assurance de leur salut. Aussi beaucoup de gens parmi les grands, les nobles et le clergé même, se rangèrent en foule sous les bannières d'Henri Spencer, évêque de Norwich, nommé généralissime des croisés. Le prélat put débarquer à Calais avec deux mille hommes d'armes et quinze mille fantassins. L'armée avait reçu l'ordre d'attaquer la France par la Picardie, mais l'évêque-soldat qui s'était armé pour la cause d'Urbain se jeta d'abord sur les terres du comté de Flandre, quoique soumises à l'obédience de ce pontife. Cette riche province, qui offrait un immense butin aux croisés, dut être traitée en ennemie. Ils attaquaient et pillaient avec une égale avidité les villes qui tenaient pour la France, et celles de leurs malheureux alliés. Le comte ne put résister aux forces de l'Angleterre. Après avoir perdu une grande partie de ses villes maritimes ainsi que plusieurs autres

places telles que Bergues, Cassel et Saint-Vincent, il vint se réfugier en France, où la cour s'occupa encore du soin de le secourir. On parvint à rassembler seize mille hommes d'armes et une nombreuse infanterie. Cette armée, une des plus puissantes qui eût été formée depuis long-temps, se réunit à Arras. De plus, le duc de Bretagne vint s'y joindre avec quinze cents lances. Deux faits se font remarquer parmi les mesures ordonnées pour la conduite de cette guerre. On fit pour la première fois usage de ces *lettres d'état* qui suspendent toutes poursuites intentées contre les gens de guerre pendant la campagne, et dont on a fait si souvent un révoltant abus. Il était aussi sans exemple en France qu'on pourvût d'avance à la subsistance des troupes. Jusque alors elles s'approvisionnaient en pays ennemi, comme sur les terres du royaume, au moyen de réquisitions et le plus souvent de rapines. Cette fois un arrangement fut pris avec un bourgeois nommé Colin Boulard, pour la subsistance de cent mille hommes.

La nouvelle guerre portée en Flandre avait un but national, puisqu'on avait des Anglais à combattre. L'armée se mit en marche, et ne

tarda pas d'attaquer les ennemis, commandés par Hugues Caverlay, lieutenant de Spencer. Le prélat guerrier, qui, par une imprudente présomption, avait refusé de nouvelles forces que lui envoyait la cour de Londres, ne put résister à l'impétuosité des troupes françaises. Les Anglais, repoussés dans toutes les positions, perdirent la plupart des villes dont ils s'étaient emparés. Mais les Français souillèrent leur victoire par un acte d'inhumanité odieux. Une nuit que les Anglais sortirent précipitamment de Bergues, les habitants envoyèrent un député au roi pour l'en prévenir, l'assurant que la ville l'attendait comme un libérateur. Leur député ne reçut que des marques de dédain. Cependant les Français, profitant de l'avis qui leur était donné, arrivèrent devant Bergues. La ville leur était ouverte; mais le jeune roi voulut, probablement d'après le conseil des princes, qu'on la prît d'assaut. Quand les gens de guerre y furent entrés par les murailles, ils se jetèrent sur les habitants, massacrant tous ceux qu'ils rencontraient, à l'exception des femmes et des enfants qui s'étaient réfugiés dans les églises. Ensuite ils incendièrent la ville. Elle fut si

complétement brûlée, que le roi n'y put trouver un logement. Tel était le droit ou plutôt le barbare usage trop souvent pratiqué par les vainqueurs dans les villes conquises. Mais ici ne se trouvait pas même, pour les Français, l'excuse d'une résistance à leurs armes.

Il ne restait plus aux Anglais que la place de Bruckbourg, où ils avaient rassemblé leur plus précieux butin; aussi la défendirent-ils avec l'opiniâtreté du désespoir. Toutefois elle aurait pu être enlevée si le duc de Bretagne n'eût réussi à ménager une capitulation aux assiégés. Cette capitulation, qui leur permettait d'emporter leurs armes et leurs trésors, devait mécontenter les soldats français; ils firent éclater des murmures; mais bientôt ils s'apaisèrent, quand, étant entrés dans la ville après les Anglais, ils purent y recueillir encore un butin considérable. On accusait le duc de Bretagne d'avoir favorisé les troupes de l'Angleterre aux dépens de la France. Cependant le roi lui remit, comme un témoignage de sa satisfaction, une somme de plus de cent mille livres qu'il redevait au trésor royal, d'après son traité de paix avec la France. Ce fut, il est vrai, par l'influence du duc de

Bourgogne que Montfort, son parent, quoique généralement soupçonné d'une sorte de trahison, se trouva généreusement traité. Après tout, les princes, le duc de Berri surtout, et les chefs de l'armée, désiraient la fin de la campagne. Ils voyaient avec peine se dissiper dans les camps les richesses qu'ils avaient amassées. Et quoiqu'on sût que François Ackermann, capitaine des Gantois, s'était emparé de la place forte d'Oudenarde, l'armée française n'en évacua pas moins la Flandre.

Des conférences pour la paix avec l'Angleterre s'étaient encore ouvertes à Lelinghen, près de Calais. Mais on ne put y convenir que d'une trêve de neuf mois. Le duc de Lancastre avait exigé que les Gantois y fussent compris. Le comte de Flandre se récria vivement contre cette clause. Aussitôt le duc de Berri, qui s'était montré le plus chaud partisan de la guerre, reprocha au comte, en termes peu mesurés, d'avoir causé, par ses fautes, et la révolte et le malheur de ses sujets ! Si l'on pouvait en croire un annaliste flamand, ce prince, à la suite d'une vive altercation, aurait porté un coup de poignard au comte de Flandre ; mais un tel acte de violence n'est

rapporté par aucun historien digne de foi. Il est seulement certain que le prince Louis de Male mourut le 9 janvier, trois jours après sa querelle avec le duc de Berri, sans être regretté de ceux de ses sujets qui lui étaient soumis, et mortellement haï de tous les autres. En effet, il avait assumé sur ses sujets tous les maux qui les accablaient par ses folles dissipations, son inflexible orgueil et son cruel despotisme. Sa mort fit cesser tout obstacle à la conclusion de la trêve avec l'Angleterre, qui fut signée le 26 du même mois. En même temps elle rendait le duc de Bourgogne, gendre du comte, un des plus puissants princes de l'Europe. Et néanmoins ce riche possesseur de tant de domaines se trouvait plus que tout autre dans un continuel besoin d'argent, pour satisfaire à son luxe fastueux et à ses prodigalités. Le roi se crut obligé de lui donuer plusieurs fois des sommes considérables et de tripler la pension que lui payait le trésor public. Le duc partit bientôt pour prendre possession de son héritage, au milieu d'un nombreux cortége de seigneurs bourguignons. La magnificence qu'il étala en Flandre, et ses libéralités, si célébrées par les historiens, lui

donnèrent des courtisans, mais ne gagnèrent pas l'affection des peuples. Les villes ne lui étaient pas en réalité plus soumises qu'elles ne l'avaient été à son beau-père ; et même Bruges et Ypres, qui jusque alors étaient restées dans le parti de leur souverain, s'allièrent avec les Gantois pour la défense des libertés publiques. De nouvelles guerres devaient donc désoler cette malheureuse province.

La trêve conclue entre la France et l'Angleterre était mal observée. On se livrait de part et d'autre à des hostilités plus ou moins sanglantes. Le maréchal de Sancerre, qui commandait en Guyenne, se vit même obligé de battre en retraite. Les ennemis pénétrèrent jusque dans l'Aunis, et s'emparèrent d'une ville qu'ils incendièrent.

Pendant que se commettait cette flagrante violation des traités, de nouvelles révoltes éclataient en Languedoc. Le peuple de cette province, livré au duc de Berri, était accablé sous le poids d'impôts énormes et d'odieuses exactions. Rien ne coûtait à ce prince pour entretenir un luxe extravagant et satisfaire l'avidité de sa cour. Les citoyens, tremblants

sous son pouvoir tyrannique, n'osaient élever la voix et porter leurs douleurs aux pieds du trône. Tant d'iniquités soulevèrent à la fin la plus grande partie de la province. Un nombre considérable de révoltés se rassembla près de Béziers; mais, dénués d'armes, de chefs et de l'expérience de la guerre, ils furent bientôt dispersés. Des châtiments cruels suivirent cette téméraire résistance à l'oppression. Ils n'empêchèrent pas cependant deux autres provinces, l'Auvergne et le Poitou, placées aussi sous le gouvernement du duc de Berri, de se soulever à leur tour. L'insurrection presque générale qui s'y manifesta offrait un caractère effrayant d'exaspération et de fureur. Comme au temps de *la Jacquerie*, les paysans abandonnaient leurs travaux pour former de nombreux attroupements. Ils se ruaient, dans des transports de rage, sur les nobles, les prêtres, et même sur les bourgeois riches. Partout le meurtre et l'incendie marquaient leur passage. Ces forcenés, qu'on nommait les *Touchins*, commirent des cruautés inouïes. Le duc de Berri, marchant contre eux avec toutes ses troupes, les dispersa facilement, et en fit un horrible carnage. Une partie périt dans les

supplices; on en noya un plus grand nombre que les soldats, fatigués de massacres, avaient faits prisonniers. Beaucoup de bourgeois qu'on ne put, mais qu'on voulait trouver coupables, furent obligés d'acheter leur grâce.

Quelques historiens montrent un naïf étonnement des révoltes multipliées dont la France fut le théâtre au 14e siècle; ils n'y voient point de causes réelles. Il n'y aurait donc pour les peuples aucun motif de soulèvement, si l'on n'en trouve pas de suffisants dans l'énormité des taxes perçues avec une implacable rigueur, dans une multitude d'extorsions, d'abus de pouvoir et de révoltantes injustices; dans la licence effrénée des gens de guerre qui pillaient les maisons, ravageaient les campagnes, et souvent tuaient impunément les habitants, après avoir déshonoré les femmes; enfin, dans un perpétuel état de servitude, de misère et d'abjection. Sans doute dans son aveugle désespoir le peuple ne montrait plus que l'instinct des bêtes féroces; il se rassasiait de meurtres, de pillages et d'incendies; mais trouvait-il des exemples de modération et d'humanité dans les hautes classes de la nation? Malheureusement des soulè-

vements partiels et désordonnés, d'atroces et inutiles vengeances, voilà tout ce que pouvaient tenter, contre une incessante tyrannie, des populations abruties, désarmées, sans accord entre elles, cherchant en vain un libérateur, et ne trouvant pas même un cœur sensible à leurs misères.

A tant de fureurs sanglantes ne se joignaient pas du moins les maux de la guerre à l'étranger. La trêve avec l'Angleterre, quoique mal observée, n'était pas ouvertement rompue ; mais le repos qu'elle laissait aux seigneurs et aux chevaliers ne pouvait leur plaire. Les moins ignorants d'entre eux étaient embarrassés d'un loisir qu'ils ne savaient occuper ni par les douces relations de la société ni par le charme des beaux-arts ; aussi, ne trouvant plus à se battre contre les Anglais ou contre leurs compatriotes, un grand nombre de chevaliers résolurent d'aller faire la guerre aux Musulmans de l'Afrique. Huits cents hommes d'armes y débarquèrent, ayant à leur tête le duc de Bourbon, que son âge et son caractère auraient dû préserver de cette escapade chevaleresque. Mais il avait besoin de s'arracher à une cour, foyer perpétuel de passions

qu'il ne voulait point partager et qu'il ne pouvait réprimer.

Après quelques uns de ces combats qu'on appelait des *apertises d'armes*, les guerriers français furent enveloppés par les Maures ; ce ne fut qu'en déployant un courage extraordinaire qu'ils purent se rembarquer et revenir en France, ayant perdu beaucoup d'hommes dans cette courte expédition.

Des faits d'une plus haute gravité pour le royaume se passaient aussi sur une terre étrangère. On n'avait encore reçu en France que de vagues informations sur l'expédition du duc d'Anjou en Italie, tant les communications entre les divers peuples étaient lentes et difficiles. Mais on en connut enfin avec trop de certitude les tristes détails et le funeste résultat.

Le duc d'Anjou était parti d'Avignon, à la fin de mai 1382, à la tête d'une armée formidable, pour se mettre en possession du royaume de Naples comme héritier adoptif de la reine Jeanne II. Il avait à le conquérir sur Charles Durazzo, dit prince de la Paix, qui s'en était emparé après avoir fait périr la malheureuse Jeanne. L'armée française, ayant

passé les Alpes avec de grandes difficultés et en perdant beaucoup d'hommes et de bagages, entra en Lombardie et traversa sans aucun obstacle sérieux le Parmesan, la Toscane, et une partie des terres de l'Eglise. Ce ne fut qu'arrivé dans la ville d'Aquila, restée fidèle à la reine Jeanne, que le duc d'Anjou apprit la mort de cette reine. Il s'y fit aussitôt couronner roi de Naples et de Sicile. La plupart des villes de ce royaume se soumirent au prince ou ne firent qu'une faible résistance. Il s'était emparé de Bari, de Tarente, de Nola, et autres places voisines de Naples; son armée, encore remplie d'ardeur, était supérieure à celle de son ennemi, et il pouvait espérer de s'emparer de la capitale; mais il se contenta d'envoyer un défi à Charles de Durazzo, qui, trop prudent pour l'accepter, comptait sur d'autres moyens de défendre sa conquête. Se fiant aussi à l'influence du climat et du changement de nourriture sur les hommes et les chevaux de l'armée française, il la fatiguait par des ruses de guerre et des surprises pendant qu'il se fortifiait dans ses places. De plus, les paysans d'Italie, moins opprimés que ceux de la France et plus intéressés à la

défense de leurs foyers, attaquaient hardiment des corps détachés des troupes françaises, ou les massacraient en détail dans des embuscades. L'armée, quoique victorieuse dans les combats qu'il lui fut possible d'engager, se trouva considérablement diminuée. D'ailleurs, le duc d'Anjou ne pouvait retenir long-temps loin de la France des hommes d'armes toujours impatients de voir finir les guerres qu'ils commençaient avec le plus d'ardeur, surtout quand ils n'avaient pas l'espoir du pillage. Son trésor, le plus énorme amas d'argent que possédât alors aucun souverain de l'Europe, se trouvait presque épuisé dès la seconde année de son entrée en Italie.

Craon, l'un de ses favoris, qu'il avait envoyé en France, y avait reçu de la duchesse d'Anjou des sommes considérables; mais il les dépensa à Venise en de honteuses débauches. L'infidélité de ce courtisan mit le comble aux malheurs de l'expédition. Le duc fut forcé de vendre sa vaisselle, ses équipages, jusqu'à sa couronne; il ne lui resta plus qu'un gobelet de la riche argenterie de Charles V. Bientôt la famine vint assiéger son armée; les maladies qu'elle y causa, jointes aux fièvres

du pays, faisaient périr chaque jour un grand nombre de soldats et de chevaux. Dans cette cruelle extrémité, ce prince voyait encore le nombre des ennemis s'accroître. Déplorable jouet de la perfidie ou de l'inconstance des populations, il n'apercevait autour de lui qu'obstacles et dangers. Son courage lui restait, seule vertu qui ne lui fût pas contestée. Poussé par une sorte de désespoir, il se précipita avec les débris de son armée sur Barlette, où son ennemi se trouvait renfermé, et il lui présenta un nouveau défi. Il espérait que Durazzo l'accepterait, le voyant sortir de la ville avec des troupes; mais cette dernière chance de succès lui fut refusée. L'habile possesseur du trône de Naples rentra bientôt dans la place, dont le siége était impossible aux tristes restes de l'armée française. Le duc d'Anjou se retira la rage dans le cœur.

Cependant plusieurs barons de son parti lui livrèrent la ville de Biseglia, sous la condition qu'il n'y serait commis aucun désordre. Mais, si l'on en croit quelques historiens accrédités de l'Italie, à peine les portes de la ville furent-elles ouvertes que les Français commencèrent le pillage. Le duc d'Anjou, ajou-

tent les mêmes historiens, s'échauffa tellement dans ses efforts pour réprimer le désordre de ses soldats, qu'il fut saisi d'une fièvre violente à laquelle il succomba. Toujours est-il certain qu'il mourut peu de temps après, au mois de septembre, au château de Bari, livré à un affreux désespoir. Ce prince, naguère le plus opulent des princes et un des plus fastueux, n'avait plus pour vêtement qu'un sayon de toile peinte qui couvrait son armure. A sa mort l'armée se débanda, et peu de Français eurent le bonheur de revoir leur pays. Telle était la misère qui accabla ces guerriers d'abord si brillants d'ardeur et de confiance, qu'on voyait errer sur les chemins des seigneurs et des chevaliers, sans armes et presque nus, mendiant leur subsistance, confondus dans une égale abjection avec de pauvres serfs dans lesquels ils étaient habitués à voir à peine des hommes. Un corps de douze mille Français, commandé par le sire de Coucy, était parti pour secourir le duc d'Anjou ; mais il revint sur ses pas en apprenant les désastres de l'armée.

Tel fut le résultat d'une entreprise pour laquelle la France avait sacrifié à l'ambition

d'un seul homme ses trésors et le sang de cinquante mille guerriers. Là encore ne se terminèrent pas les malheurs dont elle fut la source.

Louis d'Anjou laissait deux fils, Louis et Charles, le premier âgé de cinq ans. La veuve essaya vainement, mal secondée d'ailleurs par les princes, de maintenir la souveraineté de la Provence dans la maison d'Anjou. Tout le pays, à l'exception d'Aix et de Marseille, voulut rester attaché au possesseur du trône de Naples. Ce fut seulement après la mort de Durazzo, assassiné plus tard en Hongrie, que le jeune Louis d'Anjou fut reconnu comte de Provence, d'après la médiation du pape d'Avignon.

On aura peine à croire que le sire de Craon, dépositaire infidèle, traître à son prince et à son pays, eût osé reparaître en France. Il y revint et se montra même à la cour en somptueux équipage. Il se fiait, pour son impunité, aux mœurs de son siècle, au nombre de ses partisans et aussi à la puissante protection du duc de Bourgogne. Cependant son audace était trop révoltante. Le duc de Berri, l'ayant vu entrer au conseil du roi, fut saisi d'un vio-

lent accès de colère. Il pouvait en effet le regarder comme l'assassin de son frère d'Anjou. Après lui avoir adressé les plus violents reproches, il ordonna qu'on le fit arrêter; mais personne ne se présenta pour exécuter l'ordre du prince. Il ne se trouvait là, parmi les plus hauts personnages de l'état, aucun homme pour venger l'honneur et la patrie sur un misérable qui les avait scandaleusement trahis. Et ce qu'il y eut de plus déplorable encore, nulle main dépositaire de la justice publique n'osa s'appesantir sur lui. On savait qu'il y avait danger à poursuivre, même légalement, les protégés du duc de Bourgogne. Craon put se retirer paisiblement dans ses domaines. Plus tard, il est vrai, une peine lui fut infligée, mais seulement une peine civile : celle de restituer à la veuve du duc d'Anjou cent mille livres qu'elle lui avait remises. Personne ne réclama contre la modération de cette peine.

Aussitôt qu'on eut connu à la cour la malheureuse issue de l'expédition française en Italie, les ducs de Bourgogne et de Berri se rendirent à Boulogne pour entamer de nouvelles négociations de paix avec les ducs de

Lancastre et de Buckingham. Elles n'aboutirent qu'à une prorogation de la trêve qui avait été conclue l'année précédente. Les commissaires anglais firent comprendre le roi de Navarre dans cet accommodement, quoiqu'on ne fût point alors en guerre avec ce prince.

Ce roi de Navarre, Charles, surnommé *le Mauvais*, s'était rendu célèbre par ses vices et par son implacable haine pour la maison de France, dont il sortait. Les historiens de nos rois ont tous, à l'envi l'un de l'autre, énuméré les crimes qu'on l'accusait d'avoir commis pour satisfaire ses ressentiments ou son ambition. Mais on n'a point dit assez qu'il avait de justes motifs de vengeance à exercer. En effet, il avait été indignement offensé, spolié par les rois Jean, et son fils, Charles V. Et s'il est vrai qu'il se rendit coupable de perfidies, de complots contre le royaume, il est vrai aussi que les rois convoitaient ses places et ses terres situées en France, et qu'on chercha toujours l'occasion de les réunir au domaine de la couronne. Il vivait depuis plusieurs années dans une sorte d'obscurité, dépouillé d'une grande partie de ses terres et frappé d'une réprobation presque générale

dans le royaume. Le feu roi, qui l'avait sévèrement puni de plusieurs perfidies plus ou moins constatées, n'avait point enveloppé les enfants dans le châtiment du père. Il avait même accordé à l'aîné des princes de Navarre la jouissance des terres confisquées sur cette maison dans la Normandie. On y avait ajouté depuis celle d'une baronnie. Le jeune prince, dans un mouvement de reconnaissance, s'engagea, disent quelques historiens, à ne point participer aux complots que son père pourrait former contre le royaume, et même à en donner avis à la cour. C'était un gage de fidélité à la France dont on put être satisfait, mais qui n'obtiendrait pas de nos jours une entière approbation. Il est certain que Charles le Mauvais n'avait point cessé d'entretenir des intelligences avec l'Angleterre. Il paraîtrait même qu'il fut conclu entre lui et cette puissance un traité de confédération et de secours mutuels. Au reste, il en avait le droit en sa qualité de roi. Mais il ne pouvait plus être que d'un faible appui pour ses alliés. Le hasard lui offrit le moyen de satisfaire sa haine contre la France par un crime odieux ; du moins la plupart des historiens français l'en

accusent, sans être arrêtés par tout ce qu'on pourrait y trouver d'invraisemblable. Suivant eux, un de ces ménestrels qui parcouraient les campagnes et pouvaient s'introduire auprès des grands parut à la cour de Navarre. Il se nommait *Gauthier le Harpeur*, Anglais, ainsi que son valet, Robert de Wourdreton. Tous les deux furent bien accueillis du roi, et fêtés pendant leur séjour près de lui. Ce prince, ayant appris qu eWourdreton avait été admis dans le palais du roi de France, et qu'il en connaissait très bien l'intérieur, pensa qu'il pourrait le servir dans l'exécution d'un horrible projet. Après l'avoir sondé avec précaution, il lui fit connaître le moyen d'empoisonner le roi de France, les princes du sang et les grands de la cour. L'Anglais, excité par l'espoir d'une grande récompense, se chargea de commettre cet horrible crime. On lui procura de l'arsenic, poison connu depuis longtemps, et il se rendit à Paris. A peine y était-il arrivé qu'il fut arrêté. Mis à la question, et ayant avoué son dessein, il fut écartelé. On n'a jamais su comment l'autorité, en France, avait pu être informée aussi promptement de ce projet d'attentat, dans un temps où l'art de la police

n'était pas connu, où les relations avec l'étranger étaient rares et difficiles. Peut-on présumer, d'après des chroniques peu dignes de foi, que le jeune prince de Navarre, qui se trouvait alors à la cour de Charles le Mauvais, en avait fait la révélation? Il faudrait présumer aussi qu'il en avait reçu la confidence de son père. Un fait plus certain eut lieu dans cette circonstance. Le jour même où fut exécuté Robert Wourdreton, on ordonna la confiscation de tout ce qui restait de terres au roi de Navarre en France.

A cet événement succédèrent bientôt de brillantes fêtes. Elles achevèrent d'épuiser le trésor. Alors tout moyen de rétablir l'état des finances parut légitime. Dans l'espoir d'obtenir un profit considérable sur une refonte des monnaies, on se hâta de proscrire celles qui avaient cours. Une semblable mesure, qui arrêtait le commerce et suspendait toutes les transactions, suscita des murmures et une réclamation générale. Il fallut revenir à l'ancienne monnaie. Pendant que la cour en était aux expédients pour subvenir à ses prodigalités, le duc de Bourgogne trouvait de nouvelles occasions d'étendre et d'affermir son

pouvoir. Il conclut le mariage de son fils Jean avec Marguerite de Hainaut, fille d'Albert de Bavière et nièce de Jeanne de Brabant. En même temps il donnait la main de sa fille Marguerite au fils du comte Albert, Guillaume d'Ostrevant. Cette double alliance, qui consolidait sa puissance en Flandre, devait tôt ou tard assurer la domination de sa famille sur les provinces voisines. Elle fut célébrée à Cambrai avec une grande magnificence. Dans les joûtes qui eurent lieu selon l'usage en de semblables solennités, le roi, âgé de moins de dix-sept ans, déploya une force et une adresse qui paraissent surprenante.

Ce fut pendant le séjour de ce prince à Cambrai qu'on prit des mesures pour son mariage. Le conseil, après avoir balancé quelque temps sur le choix d'une épouse à donner au roi, se détermina, d'après la proposition du duc de Bourgogne, pour Isabelle, fille d'Etienne de Bavière, âgée de quatorze ans, regardée comme une des plus belles princesses de l'Europe. On tint cette résolution secrète, car on savait que le roi ne se déciderait à cet égard que d'après ses propres sentiments.

La jeune Isabelle fut conduite en France sous le prétexte d'un pèlerinage, et ce fut à Saint-Jean d'Amiens que Charles la vit pour la première fois. Vivement épris des charmes de cette princesse, il déclara qu'il voulait l'épouser sans délai. On supprima donc des préparatifs de leur mariage ceux qui n'étaient pas indispensables. L'on épargna aussi à la fiancée du roi une épreuve, véritable outrage à la pudeur, qu'on faisait ordinairement subir aux futures épouses des monarques français pour s'assurer qu'elles étaient *propres à porter enfants* (17). Le prince Albert avait exigé cette exception aux anciens usages de la France. Charles et Isabelle furent unis le 17 juillet 1385, étant à peine tous les deux sortis de l'enfance : le roi n'avait guère que seize ans, et la reine en avait tout au plus quatorze. La voiture dans laquelle la princesse se rendit à l'église était couverte de draperies. C'était un objet de luxe nouveau. Jusque alors on ne s'était servi, dans les plus grandes solennités, que de chariots ou de litières découverts.

Les fêtes qui eurent lieu à l'occasion de ce

mariage se conciliaient avec d'immenses préparatifs de guerre, car la trêve avec l'Angleterre était sur le point d'expirer. Cependant, on entama de nouvelles négociations pour la paix, ou au moins pour la prorogation de la trêve ; mais elles furent moins heureuses encore que les précédentes. Le temps se passa en conférences, dans lesquelles les ducs de Lancastre et de Berri faisaient assaut de luxe et de magnificence. On se sépara sans rien conclure, et l'on se prépara des deux côtés à une guerre vigoureuse.

Les Français commencèrent par attaquer les garnisons anglaises qui désolaient les provinces du Midi. L'armée, commandée par le duc de Bourbon, prit plusieurs places dans l'Angoumois et la Saintonge. Elle fut puissamment secondée dans cette campagne par des albalétriers génois. C'était un corps de milice fort utile ; et pourtant, quoiqu'on eût éprouvé souvent l'avantage qu'il donnait aux armées ennemies, on n'avait point encore songé en France à former des hommes pour cette sorte d'armes, ou plutôt on ne le voulait pas. Ces hommes auraient été pris nécessai-

rement dans les classes inférieures du peuple. Or on répugnait toujours à leur donner aucune espèce d'influence.

Au reste, la cour s'en tint aux succès peu décisifs que le duc de Bourbon avait obtenus, et son armée fut licenciée. Cependant le roi montra, comme de coutume, une telle ardeur de combattre, que, sur la demande du duc de Bourbon, le conseil résolut d'attaquer l'Angleterre sur son propre territoire. On s'occupa aussitôt de l'équipement d'une flotte. Elle était composée d'environ quatorze cents vaisseaux de toute grandeur, rassemblés à grands frais dans le port de l'Ecluse, vaisseaux qui pour la plupart étaient achetés à la Hollande ou aux Génois, et gouvernés par des marins étrangers (18).

Pour subvenir aux dépenses de ces formidables préparatifs, on eut recours à des emprunts, qui n'étaient pas volontaires, sur le clergé et les bourgeois, et pour lesquels la parole du roi fut engagée. C'était un gage qui paraissait offrir peu de solidité. D'ailleurs les tailles et les subsides, qu'on ne cessa plus de lever arbitrairement, furent doublés, et perçus avec une extrême rigueur.

Ceux qui ne pouvaient payer l'impôt étaient traînés en prison. « Plusieurs menus gens, dit » Froissart, payoient plus qu'ils n'avoient de » vaillant. » Pour se soustraire à de telles vexations, beaucoup de bourgeois passèrent en Angleterre.

En attendant que tous les apprêts de cet armement fussent terminés, l'amiral Jean de Vienne fut envoyé en Ecosse, à la tête de 1,500 hommes d'armes, pour renouveler l'alliance de ce royaume avec la France, et l'aider contre l'ennemi commun. Ces formidables démonstrations jetèrent l'alarme en Angleterre. Le danger paraissait d'autant plus effrayant pour le pays, qu'il était agité par l'ambition des princes du sang. Chaque jour ils fomentaient des troubles dans la nation, d'ailleurs irritée des scandaleuses profusions du faible Richard, et surtout de ses prétentions à l'autorité absolue. L'effroi des Anglais, dans cette circonstance, eût été justifié par un succès éclatant, glorieux pour la France, si les hommes qui la gouvernaient avaient eu plus d'habileté, ou seulement plus de souci des intérêts et de l'honneur de la nation.

Toutes les troupes étaient rassemblées, la

flotte prête à mettre à la voile, et le vent était favorable pour une descente en Angleterre; mais un incident étranger aux vrais intérêts du royaume, ou qui n'avait tout au plus qu'une importance secondaire, fit avorter une entreprise dont on devait espérer les plus heureux résultats.

Ackermann et Dubois, deux chefs des Gantois, qui s'étaient signalés dans les précédentes révolutions de la Flandre, étaient à la tête d'un nouveau soulèvement. Ils tenaient la campagne contre Jean Jumont, grand bailli du duc de Bourgogne, qui continuait d'exercer sur le pays une cruelle tyrannie. « Quand il pouvoit attraper des Gantois, dit » Froissart, il n'en tiroit nulle rançon qu'il » ne les mist à mort, ou fist crever les yeux, » ou couper les poings, et puis les laissoit al- » ler en cet état. » Tant de cruautés avaient exaspéré plutôt que découragé les Gantois. Ackermann avait même remporté quelques avantages et pris la place du Dam. Loin d'imiter ses cruels ennemis, il avait donné des sauvegardes à plusieurs femmes de chevaliers qui se trouvaient dans la ville, et ordonné, sous les peines les plus sévères, qu'on

respectât les femmes et les filles des habitants. Ses ordres furent scrupuleusement observés.

Lorsque le nouveau soulèvement des Gantois fut connu de la cour, ses immenses préparatifs de guerre changèrent aussitôt de direction. Il ne s'agira plus de porter aux Anglais un coup qui pouvait leur être fatal et prévenir ainsi les désastres dont ils finirent par accabler la France. C'est sur une poignée d'hommes soulevés dans une province étrangère contre un agent de tyrannie que tombera tout le poids de la puissance française. Ainsi le voulait le duc de Bourgogne. Il fit retarder, sous divers prétextes, le départ de la flotte; et lorsqu'il n'était plus temps de tenir la mer, il décida le roi à conduire l'armée en Flandre.

Elle fit d'abord le siége du Dam. Cette ville, prise d'assaut après une vive résistance, fut pillée et livrée aux flammes. Une grande partie de sa population fut massacrée. De là les Français portèrent la dévastation et le carnage partout où se trouvaient des partisans des Gantois. Plusieurs villes de la plus riche contrée de Flandre furent entièrement rasées. On

y égorgeait jusqu'aux femmes et aux enfants. Ces horribles excès jetaient la consternation dans les âmes, mais ils n'abattaient point le courage des révoltés. La formidable armée du duc de Bourgogne n'eut, au reste, aucun succès remarquable contre les hommes de Gand. Le peu de prisonniers qu'on faisait sur eux étaient ordinairement tués de sang-froid. Quelques uns d'entre eux furent cependant conduits auprès du roi ; il paraissait disposé à leur faire grâce de la vie, mais ils s'y refusèrent dans l'exaltation de leurs ressentiments. L'un d'eux, s'adressant au monarque : « Vous êtes assez puissant, lui dit-il, pour » assujettir les corps des plus généreux hommes du monde, mais vous ne l'êtes point » assez pour asservir leur âme ; nous aimons » mieux perdre la vie que de la devoir à votre » seule clémence. Quand nous serons morts, » nos os se rassembleront contre vous. » Ce langage, empreint d'un ardent amour de la liberté, ne pouvait être compris. Il parut n'être, et même des historiens modernes l'ont ainsi jugé, que le signe d'une obstination insultante. Ces malheureux prisonniers furent exécutés. On a besoin de croire que le jeune

roi cédait encore cette fois à une impulsion étrangère à ses propres sentiments.

Les Gantois avaient soutenu seuls tout le poids de la guerre, l'Angleterre était hors d'état de les secourir ; là comme en France, les intérêts privés passaient avant ceux du royaume. Le duc de Lancastre, uniquement occupé de ses desseins sur le trône de Castille, avait abandonné la Flandre à son malheureux sort, sans profit pour son ambition, car l'armée qu'il conduisit en Espagne périt presque tout entière, vaincue par les maladies plus que par le fer des Castillans. Les autres princes du sang fomentaient des troubles dans la nation. Enfin le royaume d'Ecosse tenait en échec une armée anglaise. Que, dans cet état de choses, quelques centaines d'hommes d'armes français fussent descendus en Angleterre, ils auraient pu délivrer pour jamais leur pays de cette implacable ennemie ; mais le duc de Bourgogne avait autrement disposé des forces du royaume.

Les Gantois devaient tôt ou tard succomber, épuisés par une guerre ruineuse. Plusieurs villes envoyèrent des députés au roi de France, pour le prier de ménager un accom-

modement avec leur comte, le duc de Bourgogne. Ce prince commençait, quoique bien tard, à reconnaître qu'il n'avait pas intérêt à consommer la ruine d'une province devenue son patrimoine. Il se montra enfin disposé à la paix. Ackermann eut assez d'influence sur ses compatriotes pour les faire consentir à une pacification, malgré la résistance opiniâtre de Pierre Dubois et d'un nombreux parti. On ouvrit des négociations à Tournay pour régler les conditions de la paix. Ackermann s'y était rendu avec plusieurs députés de Gand. Le duc de Bourgogne parut d'abord exiger que les Gantois lui demandassent grâce à genoux, mais Ackermann se refusa courageusement à cet acte de soumission. A la fin le duc, paraissant céder à l'intercession de la duchesse de Brabant, de sa femme et de sa belle-fille, prononça la grâce des Gantois, comme s'ils la lui eussent demandée ; mais il cédait en effet à la nécessité d'une pacification.

Ackermann était un généreux guerrier et un grand citoyen ; dans sa confiance en la foi des traités, il resta, après la paix, en Flandre, malgré les conseils de son ami Dubois, qui,

plus prudent, passa en Angleterre. Mais il y fut lâchement assassiné par un homme noble du pays, et le meurtrier ne fut pas même poursuivi.

Le duc de Bourgogne ayant obtenu, par un traité, la soumission des peuples de la Flandre, l'armée royale fut licenciée, et le roi revint en son château de Vincennes. Tel fut le résultat d'un armement qui avait coûté d'énormes sacrifices et dont le duc de Bourgogne recueillit seul le fruit. Ainsi, l'or et le sang de la France étaient toujours prodigués au profit d'une maison dont la puissance, fondée par l'imprudent roi Jean et consolidée par Charles V, devait être un cruel fléau pour la nation.

Le luxe extravagant de la cour, de perpétuelles déprédations dans les finances, enfin les frais du dernier armement, avaient épuisé les sources de la richesse publique, et cependant on ne craignit pas de former un nouveau projet de descente en Angleterre. Ce projet fut suggéré au conseil par l'amiral Jean de Vienne, qui revenait d'Ecosse. Il y avait été envoyé pour seconder les Ecossais dans leur résistance à l'Angleterre. Quoiqu'il n'eût

commandé qu'un petit corps d'armée, il avait réussi à prendre plusieurs forteresses dans le Northumberland; mais les soldats français, habitués chez eux à une licence toujours impunie, ne s'étaient pas imposé plus de réserve en Ecosse, et c'est ce que les fiers et rudes habitants du pays n'avaient pu long-temps supporter. On ne s'y était pas montré mieux disposé pour les mœurs galantes de l'amiral et de ses chevaliers. Aussi les Ecossais, las de la présence de leurs défenseurs, avaient fait leur accommodement avec la cour de Londres. Les hommes d'armes français s'étaient donc vus forcés de quitter l'Écosse et même de payer les frais de leur retour dans le royaume.

L'amiral Jean de Vienne, qui avait été à portée d'apprécier les chances d'une descente en Angleterre, en regardait le succès comme infaillible, assurant que les Anglais n'étaient jamais plus aisés à vaincre que chez eux.

Le duc de Bourgogne parut embrasser avec ardeur ce projet de les combattre dans leur propre pays, et il le fit adopter par le conseil. Le plan d'une expédition en Angleterre fut bientôt arrêté. Pour l'exécuter, on eut

recours à une levée extraordinaire de deniers, si exorbitante, que beaucoup de gens, hors d'état d'y satisfaire, abandonnèrent leurs biens.

Le port de l'Ecluse fut encore choisi pour la réunion d'une flotte de quatorze cents vaisseaux, ou plutôt de lourdes barques en général mal armées; mais elles devaient être d'une dimension considérable, puisqu'elles avaient à transporter cent mille hommes, cinquante mille chevaux, et d'immenses approvisionnements de guerre. L'équipement de cette flotte coûtait trois millions. Le connétable de Clisson, chargé de commander l'expédition, avait, dans sa fidèle affection pour la France, équipé à ses frais soixante-douze vaisseaux. De plus, il fit construire, dans les forêts de la Bretagne, les pièces d'une ville en bois munie de tours et de retranchements. Cette vaste machine était destinée non seulement à loger le roi et sa cour, mais encore à servir de place d'armes aux troupes, après leur débarquement. C'était, certes, une ingénieuse conception.

Conformément aux mœurs des grands et des seigneurs français de ce temps, un luxe

extravagant régnait dans les apprêts de cette formidable entreprise. Tous les arts y avaient concouru à l'envi ; mais la richesse y brillait plus que le génie et le goût. Les mâts des vaisseaux étaient revêtus d'argent et d'or. Le navire de La Trémouille coûtait seul dix mille livres ; mais il le cédait en magnificence au vaisseau du duc de Bourgogne. Au surplus, la noblesse se ruinait avec des transports d'enthousiasme, fière de pouvoir étaler devant les ennemis toute la splendeur nationale, et persuadée aussi qu'elle trouverait chez eux le prix de ses sacrifices.

On avait lieu de croire qu'un appareil aussi menaçant jetterait l'alarme en Angleterre ; et cependant elle n'en montrait aucune inquiétude, à en juger par le peu de soin qu'on y apportait à la garde des côtes. En France, on voyait avec étonnement tant de sécurité dans le gouvernement anglais. On en connut plus tard la véritable cause.

Cependant on se rendait au port de l'Ecluse de tous les points de la France. Mais les gens de guerre exerçaient, dans les provinces qu'ils avaient à traverser, leurs brigandages ordinaires. Ils se livraient à de tels excès, que « les

» pauvres laboureurs, dit Froissart, qui a-
» vaient recueilli leurs grains, n'en avaient
» que la paille. S'ils se plaignaient, ils étaient
» battus ou tués. Les viviers étaient mis à
» sec, les maisons abattues pour faire du feu.
» Les Anglais, s'ils étaient venus en France,
» n'y auraient pu faire plus de maux. »

Le roi partit dans le mois d'août, déclarant qu'il ne rentrerait à Paris qu'après avoir opéré sa descente en Angleterre; il aurait pu même, sans qu'on dût le taxer de jactance, s'en proposer la conquête : car les Anglais, en proie à toutes les fureurs de partis, ne songeaient qu'à s'exterminer les uns les autres. Le roi n'arriva en Flandre qu'à la mi-septembre, au milieu d'un cortége pompeux. Tout était prêt pour le départ de la flotte, et dans tous les rangs de l'armée brillait une ardeur impatiente de combats et une confiance dans le succès, qui certes n'était pas présomptueuse. On n'attendait plus que le duc de Berri, qui sous divers prétextes n'avait pas encore rejoint l'armée. Chaque jour le roi le pressait de hâter son départ. Le prince ne répondait que par de vagues promesses et de misérables plaisanteries. Pen-

dant ces délais, les vaisseaux que Clisson avait rassemblés à ses frais furent brisés par une tempête ou jetés en grande partie sur les côtes d'Angleterre. Il n'en put ramener que quarante, avec les débris de la ville de bois que sa flotte transportait.

La saison s'avançait ; les vivres et les fourrages se consommaient sans fruit. Les chevaliers, dans une imprévoyance qui caractérisait les guerriers français, avaient dépensé tout l'argent qu'ils possédaient ; le pays était épuisé par le séjour de l'armée, et les habitants, pillés et maltraités, se préparaient à une révolte générale ; enfin, on eut à craindre la famine.

Personne ne saurait dire pourquoi la présence du duc de Berri à l'armée paraissait assez importante pour qu'on s'exposât, en l'attendant, à éprouver tant de désastres, et à voir à la fin échouer l'entreprise. Ce prince était loin d'avoir le courage et l'expérience militaire de ses deux frères. Lui ne voyait dans l'état de guerre qu'une occasion de lever des impôts et de spéculer sur les approvisionnements ; mais le retard qu'il mit à se rendre à son poste est expliqué par l'histoire. Il paraît

certain qu'il s'était engagé, pendant les négociations pour la paix avec le duc de Lancastre, à faire avorter l'expédition française, tandis que de leur côté les Anglais avaient consenti à ne pas secourir les Gantois. Telle était l'opinion des hommes éclairés en France. Le consciencieux Juvénal des Ursins assure que le duc de Berri et le duc de Bourgogne avaient reçu des présents de l'Angleterre. Il s'en fallait de beaucoup que ce dernier prince éprouvât pour les Anglais la haine qu'ils inspiraient généralement en France. S'il les combattit vaillamment dans son enfance à la désastreuse journée de Poitiers, jamais il ne chercha depuis à déployer contre eux son courage pour la gloire et les intérêts du pays. L'abaissement de l'Angleterre n'entrait pas dans ses desseins. Au reste, ses vues politiques furent héréditaires dans la maison de Bourgogne, puisqu'elle finit même par tourner contre la France le bras de ses puissants ennemis.

Le duc de Berri n'arriva au rendez-vous général de l'armée qu'à la fin de novembre. Il n'était plus temps de s'embarquer. Aux vifs reproches que lui adressa le roi il n'opposa que des réponses dérisoires. Tout finit ainsi,

comme si l'honneur de la France et la dignité royale n'eussent plus rien à réclamer. L'expédition fut remise à l'année suivante; mais, au lieu de conserver dans cette intention tous les approvisionnements de guerre, on les vendit à vil prix; les troupes furent licenciées. Mal payées, comme à l'ordinaire, elles se dédommagèrent par de nouveaux brigandages. Le duc de Bourgogne obtint pour lui les restes de la ville de bois construite par les soins de Clisson, objet dispendieux de l'industrie de cette époque. Il ne se trouva aucun homme qui osât demander qu'on conservât cette machine pour une nouvelle occasion, ou que du moins elle fût vendue au profit du trésor public. Tout prospérait au duc de Bourgogne, et à lui seul, dans les désastres de la nation. Disposant à son gré des volontés du roi, il obtint la conservation des places de Lille, Douai et Orchies, qu'il s'était engagé à remettre à la France, après la mort du comte de Flandre. Il se fit concéder le produit des taxes royales imposées sur ses domaines. De plus, on lui paya des sommes considérables qu'il prétendait avoir avancées dans l'intérêt du royaume. Ce n'était pas toutefois

dans un sentiment de sordide avarice qu'il accumulait tant de richesses. Le prince savait les répandre en libéralités sur les hauts personnages de la cour et sur les serviteurs titrés du souverain. Il y avait de grands desseins dans sa fastueuse prodigalité.

Pendant le séjour du roi à l'Ecluse on avait entamé quelques négociations avec la cour de Londres. Cette cour, prévoyant sans doute l'issue du grand armement de la France, avait repoussé toute ouverture de paix. Les Anglais, comme le reste de l'Europe, n'envisageaient que le côté ridicule de cette éclatante levée de boucliers ; mais en France on y vit tout ce qu'elle avait de honteux et de funeste pour la nation.

On ne pouvait compter parmi les malheurs publics la mort du roi de Navarre, qui eut lieu le 1er janvier de cette année ; elle fut même pour le royaume une cause d'agrandissement. Les circonstances de cette mort, quoique diversement racontées par les historiens, mais véritablement horribles, furent regardées par la plupart d'entre eux comme une manifestation de la justice divine ; toujours furent-elles la conséquence de ses vices, de ses continuelles débauches, et des excès de tout

genre qui avaient hâté pour lui les infirmités de la vieillesse. Suivant l'opinion la plus accréditée, il en était réduit, à l'âge de cinquante-cinq ans, à ranimer par le secours de l'art ses forces épuisées, et à faire passer dans son sang une énergie factice. Entre autres moyens de réveiller une vigueur éteinte, il se faisait envelopper dans un drap imbibé d'esprit-de-vin. Il avait eu recours, dit-on, à ce moyen aphrodisiaque un jour qu'il venait de quitter une de ses maîtresses. Par malheur, le valet qui l'avait cousu dans un drap eut la maladresse d'y mettre le feu, et aucun effort ne fut capable d'arracher le roi à cette enveloppe embrasée. Il poussait d'affreux hurlements ; mais il fallut attendre, pour lui porter quelque secours, que l'appareil fût tout à fait consumé. Il vécut encore plusieurs jours dans de cruelles tortures, ne cessant d'invoquer une mort trop lente à venir.

Quoique cette mort du roi de Navarre fût connue en France, on n'en commença pas moins contre lui l'instruction d'un procès criminel. L'intention de la cour était de s'emparer de ses domaines en Normandie, qui avaient été laissés à ses enfants, sauf à leur

donner d'autres terres en échange. Or on ne le pouvait légalement que par la voie de la confiscation. Un lit de justice fut tenu pour cette étrange procédure. Le roi de Navarre fut appelé, suivant les formalités ordinaires, à la table de marbre, au perron et à la grande porte du palais. Personne ne s'étant présenté, le procureur du roi demanda défaut contre Charles de Navarre, et, sur ses conclusions, le prince fut condamné, comme vassal rebelle, à la confiscation de ses biens.

Un procès d'une autre espèce, mais qui caractérise aussi les mœurs de nos ancêtres, vint fixer l'attention de la France. On s'occupait, depuis quelque temps, des moyens d'abolir la coutume du duel judiciaire, appelé le *jugement de Dieu*. Mais il paraissait encore nécessaire de l'admettre en certaines circonstances ; par exemple, lorsque les juges, tout en ayant la conviction du crime, manquaient de preuves contre l'accusé. Toutefois, il fallait que la nature du délit entraînât la peine capitale, que l'accusé en fût notoirement soupçonné, et qu'enfin le fait ne pût pas se prouver par témoins. Telles étaient les circonstances qui déterminèrent le parlement à ordon-

ner le duel, devenu si célèbre, entre Jean de Carrouges et Jacques Legris.

Jean de Carrouges, revenant d'Écosse, où il avait accompagné l'amiral, apprit, de sa femme, que Legris avait abusé d'elle par force, dans le château où elle s'était retirée. Son indignation fut d'autant plus violente qu'il était lié avec lui d'une étroite amitié. Résolu à se venger de ce sanglant affront, il se porta accusateur de Legris, et demanda le duel judiciaire. Celui-ci niait le crime dont on l'accusait, en disant que la dame de Carrouges lui voulait du mal pour une autre cause. Il offrait de prouver qu'il était à la cour du comte d'Alençon, à vingt-trois lieues de distance, le jour où cette dame prétendait avoir été la victime d'une violence. Mais le parlement, dans son étrange mode de procédure, ne voulut point admettre la preuve de l'alibi. Il jugea qu'il y avait *gage de bataille*. Le combat fut différé, par ordre du roi, qui était alors en voyage, et qui voulait en avoir le spectacle.

Des lices furent préparées dans le champ clos de Saint-Martin, et un échafaud y fut dressé pour le roi et toute sa cour. Une mul-

titude immense y accourut de toutes parts. Legris, n'étant que simple écuyer, fut armé chevalier, pour être en droit de se mesurer avec son adversaire, honoré de la chevalerie. La dame de Carrouges, qu'on avait constituée prisonnière, fut amenée sur le théâtre du combat. Elle devait éprouver une cruelle anxiété, car, si son mari ne restait pas vainqueur, il aurait été pendu, et elle, d'après une coutume barbare, aurait été brûlée vive. On ne connaissait alors d'autre supplice pour les femmes que de les faire mourir par le feu, ou de les enterrer vivantes.

Carrouges, avant le combat, dit à sa femme : « Pour votre querelle, dame, je vais » aventurer ma vie. Vous savez si ma cause » est légale. — Il est ainsi, répondit-elle, » combattez tout sûrement, car la cause est » bonne. » Son mari la baisa au front, lui prit la main, se signa, et partit pour le combat.

Les deux champions, à cheval, s'élancent l'un sur l'autre. Ayant brisé leurs lances, ils sautent de cheval et se battent à l'épée avec un égal acharnement. Jacques Legris paraît d'abord avoir l'avantage sur son ennemi, qu'il

a blessé; mais il a le malheur de faire une chute, et Carrouges se précipite aussitôt sur lui pour le forcer à s'avouer coupable. Quoique vaincu, Legris persiste dans son désaveu, et alors son impitoyable adversaire, après avoir cherché long-temps le défaut de son armure, lui plonge son épée dans le corps. Puis il va se jeter aux pieds du roi, qui lui fait donner une récompense et le reçoit au nombre de ses officiers.

La malheureuse victime de ce jugement de Dieu était innocente. Un malfaiteur, arrêté quelque temps après, s'avoua coupable du crime imputé à Legris. Carrouges était alors en Afrique; sa femme, reconnaissant trop tard sa funeste erreur, consacra ses jours à la pénitence dans une réclusion volontaire (19).

On dut s'étonner que la dame de Carrouges eût pu se tromper sur le personnage dont elle attestait la violence, et confondre Legris, qui, comme ami de la maison, devait être bien connu d'elle, avec le véritable auteur du crime; il est probable que cette dame avait, comme l'assurait Legris, d'autres raisons pour lui nuire.

Ce triste exemple de l'absurdité des duels

judiciaires ne suffit pas pour en discréditer tout à fait l'usage. Il en fut ordonné, dans la même année, un autre en Bretagne, également fatal à l'innocence. Toutefois, les exemples en devinrent de plus en plus rares.

Des combats plus importants se livraient dans les provinces où les Anglais possédaient des places fortes. Quoiqu'ils n'eussent lieu qu'entre de petits corps d'armée, ils étaient presque aussi funestes aux habitants de ces provinces que l'eussent été de grandes batailles. De plus, la Guyenne était hérissée de châteaux, de forts, occupés par des chefs de bandes, qui s'en étaient emparés, et qui pillaient et massacraient dans les environs tous ceux qui tombaient en leurs mains. Un d'entre eux, nommé *Aymérigot Tête Noire*, était lui seul maître de quatre-vingts places et possesseur d'immenses richesses. Il prenait le titre de souverain et il en exerçait tous les droits. On ne parvint qu'après beaucoup de temps et de peine à détruire en partie ces repaires de brigands. Les combats partiels mais meurtriers dont le midi de la France était le théâtre ne procuraient d'avantage remarquable à aucune des deux puissances bel-

ligérantes. La cour voulut porter un coup plus décisif à l'Angleterre. Peu découragée par l'échec des deux précédents armements, elle fit tous les apprêts d'un troisième dans les ports de Bretagne et de Normandie. Les circonstances étaient encore très favorables pour le succès de cette entreprise. L'Angleterre, toujours en proie à de graves dissensions, paraissait menacée d'une révolution complète. La cour de Richard avait soulevé contre elle toutes les classes du royaume. Le roi, pressé par les deux chambres de renvoyer ses ministres, avait répondu que, pour satisfaire le parlement, il *ne chasserait pas le dernier de ses marmitons*. Plus imprudent encore, il avait osé ajouter qu'il demanderait des secours au roi de France pour ranger ses propres sujets à leur devoir : paroles téméraires qui le rendirent encore plus odieux à la nation qu'il ne l'était par la dépravation de ses mœurs et par la légèreté souvent cruelle de son caractère.

Il y avait quelque ressemblance dans la conduite des affaires en Angleterre et en France. Tout s'y réglait, dans les deux pays, gouvernés chacun par un jeune roi, sous l'em-

pire des passions; mais l'analogie manquait dans le caractère et la position des deux peuples. En Angleterre n'existait pas cette hiérarchie féodale qui maintenait l'inégalité entre les nobles, les barons et les grands vassaux de France; inégalité qui, en les divisant d'intérêts, les empêchait de résister à l'autorité royale. Les barons anglais, étant à peu près égaux, formaient une aristocratie dont les membres, unis dans la même cause, purent s'entendre contre un maître unique, et, secondés par une portion du peuple qu'ils appelaient à la liberté, dicter enfin au monarque les conditions de leur obéissance. Aussi la nation, indignée des prétentions despotiques de Richard, éleva bientôt de menaçantes réclamations, et la fermeté du parlement le força de fléchir devant son autorité. Les ministres et les favoris furent éloignés, et le roi parut lui-même convaincu de l'excès de leurs déprédations. Leur disgrâce n'était cependant que simulée; le faible Richard ne tarda pas de les rappeler. Ne sachant imposer à la nation ni amour ni respect, il voulut recourir à la force. Le comte d'Oxford, l'un de ses favoris, leva une armée dans le pays de

Galles; mais, avant qu'elle ne pût agir, elle fut mise en déroute par le comte de Derby, fils du comte de Lancastre, qui préludait ainsi à sa grandeur future. D'un autre côté, le duc de Glocester s'approchait de Londres à la tête d'un nombreux parti de mécontents. Dès lors Richard n'eut plus de ressources que dans les larmes et la soumission. On l'obligea de renouveler les serments de son sacre, pour lui montrer qu'il les avait violés en attaquant les droits de la nation.

C'était pendant la plus grande effervescence de ces troubles que la France prépara une nouvelle expédition. D'après les conseils du connétable de Clisson, on sacrifia moins cette fois au luxe et à l'éclat de l'appareil que dans les premières. L'armement, quoique moins considérable aussi, offrait cependant toutes les chances d'un succès glorieux; on avait droit de l'espérer, mais on se trompait encore. Un nouvel incident servit de motif ou de prétexte pour faire avorter l'entreprise.

Le duc de Bretagne avait conçu, depuis quelque temps, un vif ressentiment contre Clisson, quoique le vieux chevalier l'eût autrefois aidé à conquérir son duché; mais il

porta ce sentiment au plus haut degré d'animosité quand il apprit que le connétable avait obtenu la liberté de Jean, comte de Penthièvre, fils aîné de Charles de Blois, retenu prisonnier en Angleterre; qu'il donnait même au jeune prince une de ses filles en mariage. Or le duc regardait toujours comme un ennemi dangereux le fils de son ancien rival, qui en effet pouvait faire valoir tôt ou tard ses prétentions au duché de Bretagne. Montfort sut dissimuler son ressentiment jusqu'à ce qu'il eût trouvé l'occasion de se venger du connétable. Elle se présenta pour lui pendant les préparatifs de l'entreprise contre l'Angleterre.

Le duc ayant convoqué les états de Bretagne à Vannes, Clisson s'y rend avec toute la noblesse de la province. Le prince lui prodigue tous les témoignages de bienveillance et d'affection; il le presse de venir, avant son départ pour l'expédition, visiter le château de l'Hermine, qu'il faisait construire. Clisson, bien que connaissant en partie les dispositions du prince à son égard, accepte en toute confiance son invitation, jugeant de l'honneur d'un chevalier d'après ses propres sentiments.

Il était accompagné des seigneurs de Laval, de Rohan, de Beaumanoir, et de quelques autres barons. Le duc, après leur avoir fait traverser plusieurs appartements, les conduit à la principale tour du château ; et, s'adressant en particulier à Clisson, il le prie de lui donner son avis, comme expert en fortifications, sur la construction de cette tour. Le connétable y monte avec lui ; mais, arrivé au second étage, il est saisi par plusieurs hommes apostés qui le chargent de fers et le traînent dans un cachot. Beaumanoir, qui survient, demande aussitôt où est Clisson. Le duc s'avance sur lui et dit, en tirant sa dague : « Veux-tu » être comme lui ? — Oui, monseigneur, ré» pond l'intrépide Beaumanoir. — Alors, a» joute le prince dans sa colère insensée, il » faut que je te crève un œil. » Clisson avait perdu un œil en combattant pour Montfort dans la journée d'Auray, qui assura au duc la possession de la Bretagne. Le prince donnait donc en cette circonstance une preuve d'ingratitude comme de cruauté envers le connétable. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on parvint à sauver Beaumanoir de la fureur de

Montfort; mais ce généreux chevalier fut aussi enchaîné et conduit dans la tour.

Vainement Laval, et plusieurs seigneurs qui craignaient pour la vie de Clisson, voulurent ramener le duc à des sentiments d'honneur. « Monseigneur, lui disait le sage La-» val, écoutez la raison ; si vous faites mou-» rir le connétable, il n'y aura en Bretagne » ni chevalier, ni écuyer, ni bonne ville qui » ne vous haïsse à la mort, et qui ne veuille » vous chasser de votre héritage.... Ce serait » se perdre devant Dieu et devant les hom-» mes que de faire périr par trahison un aus-» si noble chevalier que le sire de Clisson... »

Rien ne put fléchir le duc. Pour accomplir sa vengeance, il fit appeler le capitaine du château, et lui ordonna de jeter, pendant la nuit, le connétable dans la mer. A cet ordre, le capitaine, nommé Jean de Bavalan, tombant aux pieds du prince, osa lui représenter l'horreur et la honte d'une pareille vengeance. Mais voyant qu'il ne faisait qu'augmenter la fureur du duc, et menacé de perdre lui-même la vie, il se montra disposé à exécuter ses ordres.

Le sommeil avait calmé les sens du prince.

il put envisager à son réveil toutes les conséquences de son action. Alors il fut saisi d'un amer repentir, en songeant que son ordre criminel était désormais irrévocable, et son désespoir fut au comble lorsque Bavalan lui apprit qu'il avait exécuté ses volontés. Les yeux pleins de larmes, il reprocha au capitaine sa trop fidèle obéissance. Jusqu'au soir il resta livré aux plus cruelles angoisses, refusant toute nourriture et invoquant la mort. Enfin, Bavalan, convaincu de la sincérité de ses regrets, lui apprit que Clisson était vivant. « Apaisez-vous, monseigneur, lui dit-il; » quand vous me commandâtes de le faire » mourir, vous étiez dans une grande colère. » J'ai pensé que vous seriez bien fâché si » j'exécutais vos ordres. » Aussitôt Montfort, transporté de joie, se jeta au cou de Bavalan, le remerciant de sa désobéissance dans toute l'effusion de son cœur. Le capitaine était en effet un noble serviteur. Peu de princes, à cette époque, auraient eu le bonheur d'avoir à leurs ordres des hommes capables d'une infidélité semblable.

On pouvait croire, d'après cette scène, que le duc de Bretagne allait rendre la liberté au

connétable; il aurait ainsi réparé, du moins en partie, ses torts envers un illustre guerrier. Mais un ignoble sentiment de cupidité prévalut en lui sur l'honneur ; il exigea de Clisson, pour le rendre à la liberté, une somme de cent mille livres, et la remise de quatre de ses places. De plus, il voulut que le connétable reconnût avoir accepté ces conditions *de sa pure et libre volonté*, *sans contrainte et sans fraude*. Peut-être aussi le duc de Bretagne, en le retenant plus long-temps prisonnier, avait-il des raisons de politique favorables à l'Angleterre. En effet, l'expédition se trouva suspendue par la détention du connétable, qui était l'âme de l'entreprise, et le seul homme capable de la faire réussir.

Clisson, accablé de chaînes dans un cachot humide, couvert seulement d'un mauvais manteau que lui avait donné par pitié un écuyer du prince, se soumit aux indignes conditions qui lui étaient imposées. Ces conditions furent fidèlement remplies par les soins de Beaumanoir. Mais à peine Clisson fut-il en liberté qu'il courut se jeter aux pieds du roi, et lui demander justice.

Charles, qui l'aimait, ressentit vivement

l'affront qu'avait essuyé le premier officier du royaume. Il paraissait résolu à en tirer une vengeance éclatante. Mais sa résolution dut céder à l'influence toujours puissante des ducs de Berri et de Bourgogne, tous deux jaloux du crédit du connétable et constants protecteurs du duc de Bretagne, dont ils connaissaient pourtant l'attachement à l'Angleterre. La cour, subissant de même les impressions que lui communiquaient ces princes, alla jusqu'à blâmer la conduite de Clisson. On lui faisait presque un crime de n'avoir pu s'occuper de l'expédition. Toutefois le roi, ne partageant pas une pareille injustice, voulut qu'on envoyât une députation au duc de Bretagne pour le sommer de restituer les places et l'argent qu'il avait extorqués à son prisonnier, et de venir à sa cour faire des excuses. C'était pour Clisson une faible satisfaction de l'injure qu'il avait reçue. Il en chercha une autre conforme à l'esprit de son siècle, dans son courage et son activité. Comme le duc de Bretagne n'avait donné que des réponses ambiguës à la sommation du roi, Clisson rassembla les troupes de ses domaines, et, secondé par les sires de Rohan, de Beaumanoir

et d'autres nobles bretons, il eut bientôt repris une partie de ses châteaux. Alors le duc, commençant à craindre, même pour ses propres domaines, se montra plus disposé à se soumettre à la volonté royale.

On renonça tout à fait à l'entreprise préparée contre l'Angleterre. D'ailleurs, à la première nouvelle de la détention du connétable, les autres chefs de l'expédition, tels que l'amiral de Vienne et le comte de Saint-Pol, avaient, on ne sait d'après quels ordres, licencié les troupes qu'ils commandaient.

Il était évident que des intérêts personnels s'opposaient à toute entreprise importante contre les Anglais. Les princes ne parurent point regretter que la dernière eût si promptement avorté, et même on crut voir qu'ils en étaient satisfaits. Bientôt l'attention publique fut détournée de cet événement.

Un duc de Gueldre, fils aîné du duc de Juliers, vassal de la France, ayant eu quelques différends avec le duc de Bourgogne, avait osé porter un défi au roi lui-même. Ce défi, exprimé d'ailleurs en termes insolents, était bien extraordinaire. Il n'avait aucun motif apparent. Peut-être aurait-il été dédaigné;

mais ce jeune prince avait en même temps attaqué les états de la duchesse de Brabant, dont le duc de Bourgogne était l'héritier. Dès lors la punition d'une telle offense parut nécessaire et plus urgente même que la répression d'une troupe de brigands soudoyés par l'Angleterre, qui en ce moment ravageaient le Limousin, l'Auvergne, le Bourbonnais, et les provinces du midi. La cour ne songea plus qu'à porter la guerre dans les faibles états du duc de Gueldre; et, comme on doit bien le penser, le roi voulut assister à cette expédition. N'eût-il pas eu des dispositions belliqueuses, on aurait bien su le conduire partout où le duc de Bourgogne jugeait sa présence nécessaire. Toutefois, le conseil eut la prudence de terminer, avant tout, les affaires de la Bretagne: car on suspectait toujours les intentions de Montfort, malgré ses protestations de fidélité à la France. En effet, il faisait fortifier ses places, et recevait même les Anglais dans plusieurs villes, en même temps que le comte Arundel, amiral d'Angleterre, croisait sur les côtes de Bretagne. Il était probable que le duc se disposait à ouvrir ses ports aux ennemis, contre la volonté manifeste de tous

les Bretons. C'était aussi ce qu'on pensait en France parmi le peuple, et l'on y murmurait hautement contre le duc de Bourgogne. « La » guerre en Gueldre, disait-on, ne regarde » que lui. Qu'il la fasse donc pour son compte » et qu'il n'y mène pas le roi, pour laisser le » royaume à la merci des Anglais et du duc » de Bretagne. »

On espérait que Montfort viendrait à Orléans, où le roi l'attendait ; mais il s'était borné à y envoyer des ambassadeurs. Dans une assemblée solennelle qui s'y tint, le connétable accusa le duc d'avoir porté atteinte à la majesté royale. Après avoir parlé, il jeta son gantelet aux pieds du roi : défi qu'imitèrent tous ses parents et ses amis ; personne ne releva ce gage de combat au nom du duc de Bretagne, seulement les députés de ce prince cherchèrent à l'excuser de n'être pas venu devant la cour; mais le roi se montra plus indigné que jamais contre lui. La guerre aurait été portée en Bretagne si le duc de Bourgogne n'eût trouvé moyen de prévenir une mesure si contraire à ses desseins. Il parvint à décider le duc de Bretagne à venir faire ses excuses au roi, et à se soumettre à la ju-

ridiction du parlement. Montfort, arrivé enfin à Paris, fut très bien accueilli du monarque, grâce à l'intervention des ducs de Bourgogne et de Berri. Ayant mis trois fois le genou en terre devant lui, il dit: « Monseigneur, » je suis venu vous voir : Dieu vous main- » tienne ! — Grand merci, répondit le roi, » vous nous êtes le bienvenu, si vous verrons » tout à loisir. » En même temps il le prit par le bras et le fit lever. Quelque temps après, le roi lui accorda le pardon de l'offense faite à l'autorité royale dans la personne du premier officier de la couronne; mais le conseil finit par condamner le duc à rembourser la rançon payée par le connétable, et à lui restituer toutes ses places. En même temps, celles que Clisson lui avait enlevées devaient être remises entre les mains du duc. Tout fut terminé par une sorte de réconciliation entre Montfort et le connétable. Parmi ceux qui en furent les médiateurs, peu la crurent sincère. Au reste, on blâmait généralement les princes d'avoir inspiré au roi tant d'indulgence pour un prince attaché de cœur à l'Angleterre.

Pendant qu'on s'occupait de cette affaire, la

cour hâtait les préparatifs de la guerre contre le duc de Gueldre. Ils étaient certainement hors de proportion avec le but de l'entreprise. Ils étaient immenses. Aussi fut-on obligé d'imposer de nouvelles taxes pour subvenir aux frais de cette campagne, qui ne s'ouvrit que sur la fin de la belle saison.

Comme on était obligé de passer sur les terres de l'empire pour attaquer le duc de Gueldre, on avait envoyé à l'empereur Wenceslas des ambassadeurs chargés de l'en prévenir. Ce prince répondit qu'il était instruit des desseins de son cousin le roi de France, mais qu'il était surpris de voir un si puissant monarque rassembler toutes les forces de son royaume pour une semblable expédition. « Si » mon cousin, ajoutait-il, m'en avait fait » avertir d'avance, il se serait épargné la » peine de faire un si long voyage; on aurait » facilement fait venir le duc de Gueldre à » *merci et à raison.* » Dans cette réponse toute sensée se trouvait une fine critique du faste et des prodigalités du gouvernement français; on n'y vit qu'un sujet de remerciment pour l'empereur.

L'armée se mit en marche, composée de

quinze mille hommes d'armes et de quatre-vingt mille fantassins ; armée plus que suffisante pour délivrer le royaume de tous les Anglais. Elle avait deux chemins à suivre : le plus facile et le plus direct était tracé dans le Brabant ; mais la duchesse, qui gouvernait cette province, pria le roi de prendre une autre route, quoique ce fût pour cette princesse qu'on eût entrepris la guerre. Les Brabançons répugnaient à la présence des Français, tout en étant leurs alliés ; ils avaient même déclaré qu'ils traiteraient l'armée en ennemie si elle entrait sur leur territoire. Le duc de Bourgogne, personnellement intéressé à ménager la duchesse de Brabant, fit changer les dispositions du voyage. L'armée fut obligée de faire un long circuit à travers la forêt des Ardennes et le duché de Luxembourg jusqu'au marquisat de Juliers. Il s'élevait contre le duc de Bourgogne, parmi les troupes et dans le conseil même, des murmures, que toute son autorité ne parvenait pas à réprimer. Des précautions qu'on avait jusque là négligées dans la marche des armées furent ordonnées en cette circonstance, grâce aux soins du sire de Coucy, un des plus braves comme le plus

sage des guerriers français. On forma un corps de sapeurs, et l'on traita avec des marchands pour la fourniture des approvisionnements.

L'armée arriva enfin sur les frontières du pays de Juliers, après une marche longue et pénible. Là, le marquis de Juliers vint se jeter aux pieds du roi et lui demanda pardon pour son fils le duc de Gueldre, dont il avait vainement combattu la folie. Il obtint la promesse d'un accommodement si ce jeune prince consentait à se soumettre. Cependant l'armée entra dans le duché de Gueldre et y prit quelques places sans importance; mais on y brûla plusieurs villages, et les campagnes furent ravagées. Enfin le duc de Gueldre consentit à faire des excuses au roi; il remit à son arbitrage le jugement de ses différends avec la duchesse de Brabant; toutefois il osa dire qu'il persistait dans son alliance avec l'Angleterre, seulement il promit de ne faire la guerre au roi qu'en le prévenant une année d'avance. La cour se contenta de la réparation tardive et bien incomplète qu'il faisait à un roi de France. De plus, on rendit à ce prince les prisonniers qu'on lui avait faits, tandis que,

par une étrange condescendance, on paya la rançon des Français tombés entre ses mains. Tel fut le résultat d'une expédition formidable qui aurait suffi à la conquête de toute l'Allemagne. Ce qui le rendit aussi favorable au duc de Gueldre fut, dit-on, l'intercession d'une dame du pays, dont le jeune monarque s'était vivement épris.

L'armée se remit en marche pour la France. Mais on était à la fin d'octobre, les pluies avaient rendu les chemins impraticables, et les rivières étaient partout débordées. Il se noya beaucoup de soldats. De tous côtés on entendait de violents murmures éclater contre le duc de Bourgogne, auteur des désastres qui accablaient les Français. Ce prince n'en fit pas moins faire un détour à l'armée pour réduire sa ville de Verdun, qui s'était révoltée.

Le conseil du roi s'alarma enfin de l'excessive autorité que les ducs de Berri et de Bourgogne avaient usurpée. Partout on s'indignait du faste de ces princes et de leur mauvaise administration, car on savait qu'ils dirigeaient à leur gré toutes les volontés du roi. Le duc de Bourgogne, mieux pourvu de talents que son frère, mais non moins

avide et plus ambitieux, exerçait aussi une influence plus étendue sur les affaires; aussi c'était contre lui surtout que se manifestait la réprobation publique. De son côté, le roi commençait à regarder ses oncles comme des tuteurs incommodes. Il lui tardait de s'affranchir d'une dépendance que son caractère naturellement impétueux ne supportait plus qu'avec peine. Ceux des conseillers de son père qui étaient restés près de lui, profitant de ces dispositions, lui persuadèrent facilement que le temps était venu pour lui d'être véritablement roi. Il prit la résolution de l'être. S'étant rendu à Reims, il y convoqua une assemblée composée de tous les princes du sang, d'un grand nombre de prélats et des principaux seigneurs du royaume. On y mit en délibération si le roi, dont *le sens et l'entendement avaient devancé les années*, devait attendre plus long-temps à prendre les rênes du gouvernement. Le chancelier demanda ensuite l'avis de Pierre de Montaigu, cardinal-évêque de Laon. Ce prélat s'excusa de parler le premier, persuadé probablement qu'il y aurait danger à prendre l'initiative d'une opinion qui devait déplaire aux prin-

ce. Mais, le roi lui ayant ordonné de parler, il dit avec assurance que le monarque, entrant dans sa vingt-et-unième année, était d'âge à régner; et il ajouta que le bien de l'état exigeait qu'il gouvernât désormais par lui-même. Enfin il osa, devenu plus hardi, exposer tous les vices et les abus de l'administration; c'était par une conséquence naturelle accuser les princes qui l'avaient dirigée. L'avis du cardinal fut généralement approuvé. Alors le roi se retourna vers ses oncles, et, les remerciant des soins qu'ils avaient donnés aux affaires du royaume, leur déclara son intention de les régler lui-même. Si les princes, et particulièrement le duc de Bourgogne, furent étonnés de la déclaration du roi, aussi prompte qu'imprévue, ils durent être plus blessés encore d'une décision qui arrachait de leurs mains les rênes du gouvernement. Cependant ils n'en firent rien paraître. Seulement le duc de Berri ne put se défendre de représenter au roi qu'une affaire aussi importante demandait de plus mûres réflexions. Son observation resta comme inaperçue, et l'assemblée se sépara.

Peut-être le conseil du roi montra-t-il

quelque imprudence en adoptant une mesure, d'ailleurs très convenable, sans avoir consulté les princes, sans les avoir même prévenus. Sans doute il avait lieu de croire qu'elle ne pouvait réussir qu'au moyen du secret, et en quelque sorte d'une attaque par surprise. Mais un tel moyen ne devait qu'ajouter au ressentiment des princes.

Peu de jours après cette assemblée, le cardinal de Montaigu, qui le premier avait osé parler pour l'émancipation du roi, tomba dangereusement malade ; et bientôt, aux symptômes de son mal, il reconnut les effets du poison. Il demanda cependant qu'on ne fît aucunes recherches à ce sujet, et il mourut en pardonnant aux auteurs de sa mort. Il fut constaté qu'il avait été en effet empoisonné ; mais on s'abstint de faire des poursuites sur cette affaire, moins pour se conformer aux volontés du généreux prélat que pour ne pas trouver de coupables parmi des personnages trop puissants.

Les ducs de Berri et de Bourgogne, après plusieurs tentatives auprès du roi pour recouvrer quelque influence dans les affaires, furent obligés de souscrire à ses volontés. Mais

ils ne prirent congé de lui qu'après avoir réclamé et obtenu des indemnités et des récompenses considérables. Le duc de Berri alla dans son gouvernement du Languedoc, et le duc de Bourgogne se retira dans ses états. Ils laissaient en partant le trésor à peu près vide, et un roi hors d'état de payer les dépenses de sa maison.

LIVRE III.

Une révolution s'était opérée dans le gouvernement : car c'était bien une révolution que l'acte politique qui affranchissait enfin la royauté d'une mairie de palais ; elle fut saluée avec joie par tous les hommes honnêtes ; elle ramenait les cœurs vers un jeune prince qui déjà prévenait en sa faveur par sa bonne mine et son courage, par la grâce et la simplicité de ses manières. Alors on vit rentrer à la cour les anciens et fidèles serviteurs de Charles V. Ils composaient en grande partie le conseil de douze personnes qui fut mis à la tête de l'administration. Les quatre principaux ministres étaient Le Bègue de Vilaines, Larivière, de Noviant, et Jean de Montaigu ; enfin, le roi eut la sagesse de donner toute sa confiance au duc de Bourbon, que ses puis-

sants beaux-frères avaient soigneusement éloigné des affaires publiques. Ce prince, désolé des désordres de l'administration, et ne pouvant y remédier, était allé faire la guerre en Afrique avec gloire, mais aux dépens de sa fortune. Quoiqu'il fût loin d'être riche, il n'en paya pas moins les dettes de son père. Il était le seul peut-être des princes et des grands qui se montrât fidèle à cette loi d'honneur (20).

Sous l'influence du duc de Bourbon, il se fit d'utiles réformes dans l'administration et dans l'institution du parlement, où existaient de grands abus. Le plus funeste peut-être était l'usage des *lettres de grâce*, que les rois accordaient facilement aux plaideurs nobles, et qui même étaient souvent supposées. Ces lettres, en arrêtant le cours de la justice, encourageaient la mauvaise foi, et portaient un trouble quelquefois ruineux dans les intérêts des familles. Aussi reçut-on comme un bienfait signalé l'ordonnance royale qui enjoignit aux juges de n'avoir aucun égard à de semblables lettres, et de les annuler de leur propre autorité. Le parlement obtint dans le même temps une autre décision, qu'il

désirait depuis long-temps : ce fut l'exclusion de la magistrature des prieurs et des abbés qui s'y étaient introduits. Les impôts furent peu diminués ; mais on tâcha de régulariser le mode de leur perception. Les pensions et les offices inutiles que les princes avaient accordés à leurs créatures furent en grande partie supprimés. Enfin, la ville de Paris recouvra une portion de ses franchises et priviléges. On rétablit la prévôté des marchands, et cette charge importante fut donnée à Jean Jouvenel, dit Juvénal des Ursins, père du célèbre historien, avocat déjà distingué par ses talents et son noble caractère. Toutefois le prévôt n'était plus, avec le titre de *garde de la prévôté des marchands pour le roi*, qu'un officier de la couronne, au lieu d'être, comme il l'était anciennement, l'homme de la commune.

Le peuple, confiant dans les heureuses dispositions du roi, se sentait déjà soulagé. On allait en foule au devant de lui ; partout des acclamations de joie l'accueillaient sur son passage, et le nom de *Bien-aimé* sortait de toutes les bouches. Jamais cet honorable surnom ne lui fut retiré pendant sa vie, alors

même que, déshérité de sa raison, il était devenu l'instrument passif des plus funestes passions. C'était toujours à son cœur que la nation en appelait de tous les maux dont on la frappait sous le nom du roi de France. Il avait dès l'enfance gagné son affection par des qualités naturelles qu'on était parvenu à obscurcir souvent, mais non à détruire ; par des sentiments d'honneur et un amour de la justice qui n'avait besoin que de lumières et de circonstances plus heureuses ; enfin, par sa libéralité, dont malheureusement il ne sut pas réprimer les excès. Mais qui pouvait alors savoir que la véritable bienfaisance d'un roi ne doit être qu'une juste répartition de la richesse publique ? L'aveugle libéralité de Charles VI, louée par la plupart de nos historiens, n'était que le symptôme d'une faiblesse de jugement qui devait être fatale à la France.

Le destin ne permit pas que la nation jouît long-temps des bienveillantes dispositions du jeune souverain. Elle fut peu à peu déçue dans ses plus justes espérances. Quoique le roi eût exclu le duc de Bourgogne de toute participation au gouvernement, il ne lui avait point

retiré son affection. Il le rappela près de sa personne. Si le duc ne lui paraissait plus utile dans la gestion des affaires, il lui était malheureusement nécessaire pour ajouter à l'ornement et à la splendeur de la cour; Charles aimait avec ardeur les cérémonies pompeuses, les brillants tournois, tout ce qui offrait un spectacle de luxe et de magnificence; goût funeste aux peuples qui en font les frais. Il devait alarmer la France, épuisée par tant d'entreprises commencées avec irréflexion, et terminées sans profit comme sans gloire. On vit avec douleur que l'argent de la nation, pour n'être plus dans la main des princes, n'en serait pas moins prodigué en folles dépenses. Mais il ne fut donné à personne de prévoir tout ce qu'il y avait de fatal dans le retour du duc de Bourgogne auprès de l'imprudent monarque.

La première des fêtes destinées à occuper les loisirs de la cour eut lieu pour la réception dans l'ordre de la chevalerie des deux fils du duc d'Anjou, mort avec le titre de roi de Naples. L'aîné des princes, âgé de douze ans, avait celui de roi de Sicile. La ville de Saint-Denis fut le théâtre de cette solennité. On y

avait invité les chevaliers de l'Allemagne et même depuis de l'Angleterre, quoiqu'elle fût toujours en guerre avec cette puissance; mais on avait presque oublié les formes des cérémonies religieuses et militaires anciennement usitées pour la réception des chevaliers, tant se trouvait dégénérée cette institution de la chevalerie, qui fut une noble pensée, un généreux élan contre le fléau de l'anarchie féodale, mais qui n'y remédiait que par une nouvelle anarchie.

Aux cérémonies de la réception des princes dans l'ordre de la chevalerie succédèrent des festins et des tournois. Un champ clos fut établi pour les joûtes sous les murs de l'abbaye. Les chevaliers devaient recevoir le prix de la victoire de la main des dames qui entouraient l'enceinte de la lice. Chacun des poursuivants d'armes y était amené par l'une d'elles, magnifiquement parée, qui guidait son cheval au moyen d'un ruban d'or, montée elle-même sur une haquenée. Les joûtes furent suivies, au sein de l'abbaye même, de jeux et de mascarades qui favorisèrent, dans l'obscurité de la nuit, de graves atteintes aux mœurs et à l'honneur des familles. On craindrait

sujourd'hui de répéter les expressions dont se servent des historiens contemporains pour peindre cette sorte de bacchanale. Elles pouvaient se prêter, sans blesser la décence, au langage de leur époque ; mais elles nous paraîtraient d'une choquante naïveté. Il résulte de ces plaisirs nocturnes des animosités et des vengeances qui témoignaient assez de leur caractère.

Des plaisirs bruyants et licencieux la cour passa aussitôt à une cérémonie sérieuse et imposante. Il fallait au roi des fêtes, de quelque nature qu'elles fussent. Pendant qu'il se trouvait à Saint-Denis on décida qu'il serait célébré un nouveau service funèbre en l'honneur du bon connétable Duguesclin, dont le corps était déposé dans cette abbaye, et le roi voulut qu'on n'épargnât rien pour en relever la pompe. En effet, jamais tant de magnificence n'avait encore été déployée dans ce genre de solennité. Cette fois un noble motif pouvait en faire excuser l'excès. Parmi les offrandes qu'il était d'usage de présenter à l'église, il y en eut une de remarquable, celle de quatre des plus beaux chevaux du roi, caparaçonnés aux armes de Duguesclin, et ces che-

vaux furent amenés dans l'église même. L'éloge du célèbre guerrier, prononcé par l'évêque d'Auxerre, produisit une vive impression sur les auditeurs, surtout parmi les gens de guerre. C'était la première oraison funèbre qui eût fait retentir les voûtes d'un temple : hommage décerné dans cette occasion à des vertus réelles, à d'éminents services, et qui depuis fut trop souvent prodigué à l'éclat du rang, à de fausses vertus, et même à des crimes heureux.

On se livrait sans inquiétude à tous les genres de plaisirs, quoiqu'on fût toujours en guerre avec les Anglais; mais la guerre ne se manifestait que par quelques combats partiels, sans résultats importants. Cependant des deux côtés du détroit on désirait sortir de cette position. La paix était un besoin pour l'Angleterre comme pour la France. Aussi le nouveau conseil s'était empressé d'entamer des négociations à Lelinghen, lieu déjà illustré par des conférences de cette nature. On ne put encore s'accorder sur les clauses d'un traité de paix. La cour de France continuait toujours d'exiger, comme condition nécessaire, la remise de Brest, Cherbourg et Calais; et, par cela

même que ces places étaient d'une haute importance pour l'Angleterre, puisqu'elles tenaient pour ainsi dire la France en échec, la cour de Londres ne pouvait guère accepter une semblable condition. Les négociations n'aboutirent qu'à une trêve de trois ans, qui fut signée au mois de juin de cette année.

Le roi ne tarda pas à mettre cette trêve à profit pour ordonner de nouvelles fêtes, sans avoir égard à l'état des finances. Cependant, les profusions de la cour étaient tellement outrées, que la chambre des comptes se vit forcée d'adresser au roi de sérieuses remontrances. Charles en reconnut la sagesse; et, dans une juste défiance de sa faiblesse, il défendit au parlement d'obtempérer à ses ordres lorsqu'ils seraient contraires aux règles de l'administration. C'était conférer une grande autorité à cette magistrature, dont l'influence dans les affaires s'était tant accrue depuis un siècle. Du reste, le roi, jeune, ardent, enivré de son pouvoir absolu, ne respectait pas les bornes qu'il avait posées lui-même à sa prodigalité.

Le couronnement de la reine, retardé longtemps par les préoccupations de la guerre, fut l'occasion de la plus brillante fête qu'on

eût encore vue en France. Isabelle était alors à Melun. Le roi s'y rendit pour l'amener dans la capitale; mais avant d'en partir, il fit célébrer les noces de son frère Louis, duc de Touraine, qui avait épousé Valentine, fille de Jean Galéas Visconti, seigneur de Milan: princesse qui rendra son nom célèbre par d'aimables qualités et par de touchantes douleurs. Il y attendit, au milieu des fêtes de ce mariage, que les Parisiens eussent achevé leurs somptueux préparatifs pour l'entrée de la reine, apprêts fort dispendieux, qui n'étaient pas tout à fait l'ouvrage d'une volonté spontanée. On peut, même aujourd'hui, s'étonner du luxe et des efforts d'industrie que déploya en cette occasion, à défaut de goût, la ville de Paris, dans un temps de misère publique.

La reine fit son entrée dans la capitale, le 22 août, au milieu d'un cortége nombreux et resplendissant de tous les princes, des grands et des dames de la cour. Douze cents bourgeois, vêtus de longues robes mi-partie rouges et vertes, l'attendaient en dehors de la porte Saint-Denis; on y avait tendu une toile représentant un ciel, sur lequel se voyaient

confondues les armes de France et celles de Bavière. Au milieu des étoiles dont il était parsemé brillait un soleil d'or destiné à présenter l'emblème du roi, emblème qui fut appliqué, trois siècles plus tard, à un autre monarque français plus puissant et plus éclairé, mais qui fut assez peu sage pour l'accepter. On vit descendre de ce ciel deux enfants sous la forme d'anges, qui posèrent une couronne d'or sur la tête de la reine, en chantant ces vers :

Dame enclose entre fleurs de lys,
Reine êtes-vous du paradis.
De France et de tout le pays
Nous en r'allons en paradis.

La rue Saint-Denis, entièrement couverte d'une tenture de soie, était décorée dans toute sa longueur de riches tapisseries, qu'on payait chèrement à l'industrie flamande. Des scènes allégoriques empruntées soit à l'histoire sainte, soit à la mythologie païenne, se renouvelaient à chaque instant sur le passage de la reine.

Parmi les détails de cette pompeuse fête se fit remarquer un exemple de courage et d'a-

dresse auquel on a peine à croire, bien qu'il soit affirmé par les historiens contemporains. Un saltimbanque génois avait tendu une corde attachée à l'une des tours de Notre-Dame et aboutissant à une maison du pont Saint-Michel. Il descendit, à l'entrée de la nuit, sur toute la longueur de cette corde, en chantant et tenant un flambeau de chaque main. Il regagna, dit-on, en remontant à reculons, la tour d'où il était parti.

La reine, arrivée à Notre-Dame avec son brillant cortége, y fut couronnée par les princes du sang. Après avoir fait de riches offrandes à l'église, elle fut ramenée au palais à la lueur des flambeaux. Le roi avait voulu être témoin des fêtes sans être reconnu. Monté en croupe derrière un de ses gentilshommes nommé Savoisy, il se confondit dans la foule, qui partout faisait retentir l'air du cri de Noël! Noël! cri d'acclamation usité depuis long-temps chez les Français dans l'expansion de la joie publique (21).

Un dîner splendide fut servi le lendemain sur la table de marbre du palais. Au milieu du repas, on donna pour *entremets* (intermède) une de ces représentations dramati-

ques connues déjà sous le nom de *mystères*, dont le *siége de Troye* était le sujet.

Les bourgeois de Paris offrirent, suivant l'usage, de riches dons aux souverains, et comme le goût des bizarres mascarades régnait en France à cette époque, on imagina de déguiser en sauvages les hommes chargés de porter les présents au roi. La reine reçut ceux qui lui étaient destinés de deux personnages, l'un travesti en ours, l'autre en licorne. On ne peut guère supposer qu'aucune allusion flatteuse ou maligne fût cachée sous de pareils travestissements.

Tous ces présents joints aux dépenses des fêtes coûtèrent des sommes considérables. Mais les Parisiens étaient persuadés que le roi ferait, à son tour, éclater sa munificence, au moins par une diminution d'impôts. Au reste, l'allégresse publique était franche et sincère. Si l'on ne pouvait oublier les maux passés, on avait foi dans un meilleur avenir. Il faut si peu d'efforts aux princes pour gagner la confiance des peuples ! Les Français se livraient donc à de douces espérances dans un roi qui les avait délivrés de leurs oppresseurs, et dans une reine qui apparaissait au milieu d'eux

parée de sa jeunesse, de sa beauté, de l'amour de son époux. Ils furent bientôt désabusés. Pour payer les frais de l'entrée royale, on augmenta l'impôt de la gabelle. De plus, on décria les pièces de douze et même de quatre deniers, monnaie du pauvre, dont le discrédit réduisait à la misère une grande partie de la population.

Il n'en fallait pas moins au roi le mouvement d'une guerre, d'une fête ou d'un voyage. Il résolut de se rendre dans les provinces du midi. Les motifs apparents de sa détermination étaient une visite au pape d'Avignon, et le couronnement de Louis d'Anjou, roi de Sicile. Un parti nombreux de Napolitains attendait ce jeune prince pour le mettre sur le trône, à la place de Charles de Durazzo, qui avait été tué en Hongrie. Mais le but réel que se proposait le conseil du roi était la répression des excès tyranniques du duc de Berri dans les provinces de son gouvernement. L'affreuse misère qu'on y éprouvait avait forcé quarante mille personnes à se réfugier en Arragon. Ces belles provinces avaient pu faire arriver enfin aux pieds du trône d'énergiques et touchantes réclamations. Le roi s'était

montré sensible à leurs maux ; il fut déterminé facilement à juger par lui-même de leur triste position, pour y porter un plus sûr remède. Cette honorable résolution du faible Charles aurait eu probablement peu de durée, si Clisson, Larivière, et quelques autres hommes de bien qui étaient à la cour, n'eussent mis tous leurs soins à l'y faire persister. Le roi partit pour le midi de la France.

Depuis long-temps, mais surtout à cette époque, les voyages des rois et des princes étaient de véritables calamités pour les populations, obligées de subvenir aux frais et au luxe de ces voyages. Or le roi de France surpassait tous les souverains en magnificence. La nation eut à souffrir plus que jamais du faste qu'il étalait aux dépens du trésor public, et des villes placées sur son passage. Des murmures commencèrent à se manifester dans le peuple, au sujet d'une augmentation sur les impôts. Il se bornait encore à des plaintes, tant il avait besoin de croire à la bonté du roi ; enfin, on espérait que tôt ou tard, éclairé sur les abus de l'administration, il en ferait une sévère justice.

Cependant des fêtes brillantes attendaient

le roi dans toutes les villes qu'il visitait. Dijon, le duc de Bourgogne se surpassa lui même en magnificence dans la réception qu'il fit au monarque. Enfin, Charles, arrivé Avignon au mois d'octobre, y fut accueilli par de nouvelles fêtes, auxquelles présida une cour voluptueuse de cardinaux et d'abbés ses. Il fut admis à baiser à la main et à bouche le pape, qui s'était levé pour le recevoir. Ce prudent pontife ne négligeait rien pour témoigner sa reconnaissance à son puissant protecteur. Il remit au roi la nomination de sept cent cinquante bénéfices, et posa lui même la couronne de Naples et de Sicile sur la tête de Louis d'Anjou, quoique la Sicile ne fît pas alors partie du royaume de Naples. Malheureusement le jeune prince ne put pas conserver. Quelques succès l'avaient remis maître de la capitale, à l'aide d'un parti de Napolitains; mais il fut forcé d'en sortir et de quitter le royaume, repoussé par le parti de Ladislas, fils de Charles de Durazzo. Il fut moins, plus heureux que son père, il ne trouva pas la mort en cherchant un trône en Italie.

Pendant que le roi était à Avignon, on

apprit la mort du pape Urbain, exécré dans toute la chrétienté pour ses vices et pour sa cruauté, que ne surpassa celle d'aucun tyran. Le pape Clément se trouvait dès lors sans concurrent à la thiare, et l'on devait espérer la fin d'un schisme aussi honteux pour l'Eglise que funeste aux peuples de l'Europe. Mais les cardinaux d'Italie avaient plus d'antipathie pour un pape français que d'amour pour la religion. Ils s'empressèrent d'élire un cardinal napolitain qui prit le nom de Boniface IX.

En quittant Avignon, le roi congédia ses trois oncles. Déterminé à soulager ses sujets du Languedoc, il voulait empêcher que les princes n'intimidassent par leur présence les personnes qui auraient à lui adresser des plaintes. Le duc de Bourgogne s'éloigna, très irrité de la perte de son influence dans le conseil ; le duc de Berri voyait avec douleur que les peuples de son gouvernement allaient échapper à sa tyrannie. Dès lors on dut s'attendre à la vengeance de ces princes. « Un temps viendra, » disait le duc de Berri à son frère, que nous » ferons repentir ces conseillers et le roi lui- » même. Par Dieu ! qu'ils fassent ce qu'ils

» voudront, nous sommes les plus grands » du royaume, et, tant que nous serons » ensemble, personne ne peut rien contre » nous. »

Le duc de Bourbon était incapable de partager les ressentiments de ses beaux-frères, quoiqu'il eût été, comme eux, éloigné de la cour. Au reste, il ne le fut pas long-temps. Le roi, qui avait le bonheur d'apprécier ses belles qualités, le rappela près de lui.

En attendant que les provinces du Midi obtinssent la justice qui leur était promise, elles continuaient de célébrer la présence du roi par des fêtes plus ou moins dispendieuses. On sacrifiait ainsi le reste de ses ressources à l'espoir d'un bien-être futur. Quant au roi, il jouissait sans contrainte, et avec une sorte d'ivresse, de tous les plaisirs qu'on faisait naître à l'envi sur ses pas. Il n'avait pas échappé aux séductions des belles Languedociennes, et il distribuait de riches présents à celles qui avaient complaisamment accueilli ses galants hommages. Il trouva, dit-on, peu de dames rebelles. En effet, il était jeune, beau, libéral, et roi. Il crut peut-être, au milieu des soins qu'il donnait aux femmes, exercer un acte

de souveraineté sérieux en établissant des règlements pour les filles publiques. Elles formaient un corps distinct, avaient des statuts, des juges particuliers, et des demeures fixes qu'on appelait des *clapiers*. Le roi écouta leurs plaintes et leur accorda quelques grâces. Par exemple, elles cessèrent d'être astreintes à porter des chaperons et des cordons blancs, qui les distinguaient des autres femmes.

Cependant le voyage du roi, grâce aux soins des ministres Larivière et Noviant, eut quelques résultats utiles. Le conseil en profita pour soumettre ou réprimer des bandes d'aventuriers qui, sous l'étendard de l'Angleterre, commettaient de terribles ravages dans les provinces du Midi. Il réussit encore à conclure avec le comte Gaston Phébus un traité qui assurait à la couronne la succession du comté de Foix. Par malheur, cet engagement fut annulé l'année suivante en faveur d'un bâtard de Gaston qui avait su gagner la protection des ducs de Bourgogne et de Berri.

Le Languedoc ne recueillit pas de la présence du roi tout le bien qu'on en avait espéré, et celui qu'il en obtint ne fut guère durable. Béziers, plus que toute autre ville de

la province, avait souffert des déprédations du duc de Berri. Quel devait être l'état d'un pays où les impôts étaient renouvelés cinq ou six fois dans l'année, et perçus avec une implacable rigueur! Ce fut là aussi que le roi exerça la plus sévère justice. Malheureusement il ne voulut pas ou il n'osa punir un coupable aussi puissant que son oncle de Berri. Le châtiment n'atteignit que le ministre des exactions du prince, Bétizac, chargé de la levée des impôts dans la province. Ce zélé suppôt d'un tyran ne put nier qu'il n'eût commis des extorsions; mais il prouvait qu'il en avait rendu un compte fidèle à son maître. Quant aux richesses considérables qu'il avait amassées, il prétendit les devoir à la libéralité du duc de Berri. En effet, ce prince fit une déclaration pour confirmer les assertions de son agent, et même pour approuver sa conduite.

Bétizac, tout odieux qu'il pouvait paraître, n'encourait pas de peine criminelle, dans l'exacte application de la justice ordinaire; il n'avait fait qu'obéir à un dépositaire de l'autorité royale. Mais, d'après un principe de justice universelle, il est coupable l'homme

qui ne recule pas devant un crime que lui ordonne une autorité supérieure : car il n'a dû engager sa volonté que pour des actions justes et honnêtes. Telle est une loi morale trop souvent méconnue, même chez les nations les plus éclairées.

Cependant on voulait faire un sacrifice à la vindicte publique. Comme Bétizac ne pouvait être condamné par les tribunaux ordinaires, on eut recours pour le perdre à un infâme artifice. Des gens adroits, qui avaient gagné sa confiance en paraissant le plaindre, lui persuadèrent qu'il ne pouvait échapper au supplice qu'en déclinant la justice séculière. Ils lui conseillèrent de se déclarer coupable d'hérésie, l'assurant qu'il serait réclamé par l'évêque de Béziers, qui le renverrait au pape. On ajoutait que ce pontife ne manquerait pas de l'absoudre, pour plaire au duc de Berri, ou dans la crainte de sa vengeance. En suivant de semblables conseils, Bétizac, d'ailleurs habile agent de vexations, montra en cette occasion peu de discernement. Pour qu'on ne doutât pas de son hérésie, il proféra de violentes attaques contre les mystères de la religion devant les juges ecclésiastiques; aussi le

malheureux fut-il condamné par ce tribunal à être brûlé vif. Aussitôt il fut remis entre les mains du bourreau, qui fit exécuter le même jour cette terrible sentence. Le supplice de cet instrument de tyrannie fut la seule satisfaction donnée aux populations opprimées. On ne restitua rien de ce qui leur avait été extorqué; et la somme de cent mille livres, qui fut confisquée sur les biens du condamné, entra tout entière dans la caisse du fisc. Il est vrai que le roi retira le gouvernement du Languedoc au duc de Berri pour le donner au seigneur de Chevreuse. Mais le nouveau titulaire fut bientôt obligé de renoncer à son gouvernement, et même de prendre la fuite, pour se soustraire aux menaces du duc de Berri. Il pouvait craindre en effet le sort de l'archevêque de Reims. Ce prélat, qui était un des commissaires du roi chargés du remplacement du duc de Berri dans le Languedoc, mourut empoisonné. On se souvint alors que le cardinal Montaigu, évêque de Laon, avait subi le même genre de mort, après avoir contribué à écarter le duc du gouvernement du royaume; aussi la voix publique accusa toujours le prince de ces crimes, quelque ef-

fort qu'on fît pour les imputer à d'autres coupables.

L'historien ne peut taire que le roi voulut être témoin du supplice de Bétizac. On conçoit difficilement le goût de ce prince pour les spectacles cruels. Une telle contradiction entre son caractère, naturellement doux, et quelques traits de sa vie, était-elle le fruit d'une éducation mal dirigée? Peut-être faut-il y voir le signe d'une faiblesse d'esprit, d'une perturbation dans les idées, qui, s'aggravant de jour en jour, devait finir par une triste démence! On peut assigner la même cause à une étourderie dangereuse qu'il commit en quittant le Languedoc, où il était allé pour exercer le plus beau droit du pouvoir souverain. Avant de partir de Montpellier, il fit la gageure, avec son frère le duc de Touraine, qu'il arriverait à Paris avant lui. S'étant tous les deux échappés secrètement de la cour, ils partirent à la même heure par des routes différentes. Chacun d'eux n'était accompagné que d'une personne. Lorsque leurs chevaux succombaient dans leur course précipitée, ils se faisaient traîner sur des charrettes, franchissant ainsi plus de cent cinquante lieues en

quatre jours et demi, à une époque où le service des postes n'était pas réglé, où les routes étaient le plus souvent impraticables. Ce fut le duc de Touraine qui arriva le premier dans la capitale. De tels jeux de prince exposaient le roi à un danger inutile et sans gloire, l'autorité royale à une déconsidération scandaleuse. Mais des jeux plus terribles étaient préparés à la France.

Si le royaume n'était pas encore remis des maux qu'il avait soufferts, il jouissait au moins de la paix. Le commerce, à la vérité peu considérable, qu'on pouvait y faire, entravé, pressuré, comme il l'était sans cesse par les seigneurs châtelains et des troupes de venturiers, commençait cependant à reprendre un peu d'activité : car le commerce, semblable à cette force éternelle de la nature, ne demande pour produire qu'un sol et la liberté, se fait jour même à travers les orages et s'il n'a pas perdu tout principe de vie, recouvre, aux premiers jours de calme, les éléments de sa prospérité. Telles sont les ressources du sol de la France, que l'on peut trouver encore les moyens de former une nouvelle entreprise de guerre qui n'était pas

sitée par aucun grand intérêt d'état. Il s'agissait de faire une descente en Afrique pour secourir Gênes, inquiété dans son commerce par les Barbaresques, commerce dont cette république recueillait presque seule tous les avantages. C'était une entreprise chevaleresque, une sorte de guerre sainte, puisqu'on avait à combattre des mahométans. Quinze cents chevaliers se trouvèrent bientôt rassemblés pour opérer une descente en Afrique, les uns par désœuvrement, d'autres par des motifs religieux, la plupart dans l'espoir du butin. D'ailleurs, les nobles s'enflammaient facilement au souvenir des anciennes croisades. Les seuls ouvrages qui leur inspirassent quelque intérêt, les romans, avaient gravé dans leur esprit de brillantes images des contrées de l'Orient. Il leur apparaissait toujours orné des plus belles femmes, resplendissant d'or et de pierres précieuses.

Aux guerriers français de cette nouvelle croisade se joignirent un grand nombre de chevaliers anglais. Tous, dans leur ardeur de combattre les musulmans, oubliaient leurs querelles nationales. Le duc de Bourbon se mit à leur tête, sacrifiant aussi à l'esprit de

son siècle, et désirant encore s'éloigner d'une cour où ses amis commençaient à n'être plus écoutés, où déjà l'on marchait sur les traces de l'administration précédente.

L'armée des chrétiens partie de Gênes débarqua sans accident sur la côte d'Afrique; elle n'y vit point une autre armée à combattre; elle ne trouva que des troupes de Maures qui la harcelaient sans cesse, et tuaient plusieurs chevaliers dans chacune de leurs attaques aussi rapides qu'imprévues. Bientôt les guerriers chrétiens subirent l'influence pernicieuse du climat. Succombant à la chaleur, à la soif et aux maladies, ils furent contraints, malgré d'héroïques efforts, d'opérer une retraite glorieuse, mais meurtrière. Cependant le duc de Bourbon parvint habilement à se faire jour à travers un corps considérable d'ennemis, et à pénétrer jusque dans leur camp, qu'il mit en cendres. Cette action, d'une éclatante bravoure, porta le roi de Tunis à recevoir des conditions favorables aux chrétiens. Il rendit quelques esclaves; de plus, il s'engagea à ne plus inquiéter le commerce maritime des Génois, qui fournissait aux besoins du luxe en Europe; con-

dition qui ne fut point exécutée, comme on pouvait le prévoir par une expérience de tous les temps.

Si les Français avaient pu joindre à leur courage guerrier les belles vertus civiles, le royaume aurait joui enfin de la paix et ouvert des sources de prospérité. Mais l'ambition, l'orgueil, la cupidité, la soif de vengeance, entretenaient toujours des ferments de discorde dans les hautes régions de la société. Le duc de Berri avait forcé le seigneur de Chevreuse, menacé du fer et du poison, à quitter le gouvernement du Languedoc, et le roi n'avait osé ou daigné faire intervenir, dans cette circonstance, son autorité, candaleusement méconnue. De plus, le duc de Berri nourrissait des projets de vengeance contre Clisson, qu'il croyait le principal auteur de sa disgrâce. Ce prince et le duc de Bourgogne travaillaient sans relâche à ressaisir le pouvoir. Ils suscitaient l'animosité des grands et du peuple même contre les ministres, qu'ils désignaient sous le nom de *marmousets*. Ces ministres, par malheur, n'étaient pas exempts de reproches; mais leur position était difficile: ils avaient à lutter sans cesse contre des

ordres fantasques du roi, et contre sa funeste prodigalité. Dénué d'aptitude aux affaires, incapable de tout travail sérieux, il n'en voulait pas moins fortement ce qu'il avait voulu, et toute résistance à ses volontés aurait été dangereuse. D'un autre côté, le duc de Touraine, son frère, commençait à envier la puissance du duc de Bourgogne, supérieure à la sienne, quoiqu'il fût devenu lui-même fort riche par son mariage avec Valentine de Milan, et par les libéralités du monarque son frère. Déjà se dévoilait en lui une ambition jalouse, qui menaçait la France d'une nouvelle source de discordes.

Quant au roi, il ne cherchait que des occasions de faire la guerre. Des courtisans, pour flatter ses désirs, lui conseillèrent d'aller en Italie pour chasser le pape de Rome et rétablir ainsi l'unité de l'Eglise. Le roi ayant adopté ce projet avec ardeur, il fut décidé que pour subvenir aux frais de son exécution, de nouvelles tailles seraient levées dans tout le royaume. Le conseil s'assembla à Saint-Germain pour l'établissement de cet impôt; mais le peuple en fut préservé cette fois, moins par les conseils de la raison et de l'humanité que

par l'excès d'une terreur superstitieuse. Pendant que le conseil délibérait sur cette affaire, un orage violent éclata près de la ville. Plusieurs personnes furent frappées de la foudre. La reine, qui était enceinte, le roi lui-même, peut-être aussi les ministres, saisis d'épouvante, virent dans ce phénomène un signe manifeste de la colère de Dieu contre une mesure coupable. Le projet d'impôt fut abandonné. Malheureusement pour la nation, la cour cessa de craindre la justice divine, ou elle osa la braver. Quelques mois plus tard le même impôt fut établi. On fit alors des préparatifs pour un expédition en Italie, mais on finit par reconnaître l'extravagance d'une semblable entreprise. Le produit de l'impôt qui devait en faire les frais fut distribué, en grande partie, aux princes et aux courtisans.

La trêve avec l'Angleterre n'était pas rompue, cependant la France ne jouissait pas d'une véritable paix. Plusieurs provinces, telles que l'Auvergne, le Limousin, le haut Languedoc, n'étaient pas entièrement purgées des bandes d'aventuriers. Pour en délivrer le royaume, on fut obligé de leur donner des sommes d'argent considérables. Ils consen-

même il fut sur le point de faire arrêter les envoyés du roi. Toutefois, le duc de Berri parvint, en lui faisant voir le danger d'une longue résistance, à obtenir de lui qu'il se rendrait à Tours dans le mois de décembre. Le roi, quoique justement irrité, consentit encore, d'après la puissante intercession des princes, à recevoir en grâce le duc de Bretagne. Par un traité de réconciliation conclu au mois de janvier, il fut convenu qu'un fils du duc, encore enfant, épouserait une fille du roi, seulement âgée d'un an, et qu'il exécuterait fidèlement toutes les conditions du traité précédent.

Une paix de plus haute importance, la paix avec l'Angleterre, désirée autant que nécessaire, parut enfin prête à se conclure. La nation anglaise ne la voulait qu'à des conditions inacceptables par la France. Mais Richard, parvenu à réprimer momentanément les troubles de son royaume, et à soumettre le parlement à ses volontés, voulait jouir de sa victoire au sein du repos et des plaisirs. Cette disposition favorable du roi d'Angleterre facilita des négociations pour la paix.

Amiens fut le théâtre de conférences où assistaient les personnages du plus haut rang dans les deux royaumes. C'étaient, du côté de l'Angleterre, les ducs de Lancastre et d'York, les comtes de Hutington et de Derby. Les oncles du roi représentaient la France. Tous, pour signaler une égalité de rang entre eux, étaient entrés de front dans la ville; mais on ne voyait pas la même égalité régner dans le luxe de leurs habits. Ceux des princes français étaient fort riches. Le duc de Bourgogne, fidèle à son caractère fastueux, était couvert de diamants et de perles. Le luxe des négociateurs français était d'autant plus remarquable, que les princes anglais montraient, dans toutes les parties de leur équipage, une simplicité trop affectée pour être inoffensive.

La cour de Londres prenait pour base des négociations le traité de Bretigny, exigeant le paiement de ce qui restait encore dû sur la rançon du roi Jean. Celle de France consentait à payer l'argent réclamé, mais demandait la restitution de Calais ou la démolition de cette place, si avantageuse à l'Angleterre. Les plénipotentiaires anglais, avant d'accepter ces propositions, voulurent les soumettre à leur

souverain; et, en attendant, on s'accorda la prolongation, pendant un an, de la dern trêve signée à Lelinghen.

Dès lors la cour ne parut plus être occu que de divertissements et de fêtes, dans quels la jeune reine se plaisait à étaler grande magnificence. Elle établit une c *d'amour* formée sur le modèle des cours s veraines. Les hommes et les femmes s'ap laient à comparaître devant ce tribunal, l'on faisait assaut d'esprit et de galanterie; conformément aux mœurs du temps, on voquait, à l'appui des plus tendres maxim l'Ecriture sainte et les pères de l'Eglise. Au plus, des évêques, des docteurs en théolo figuraient dans la cour d'amour. Mais ce g de divertissement, et tous ceux auxquel livraient avec ardeur les princes et les cou sans, firent place à de plus graves occupati

Le duc de Bretagne n'avait pas tar montrer son peu de fidélité à ses engageme Non seulement il ne remplit pas ses obl tions envers Clisson, mais il donna lie croire qu'il avait trempé dans un attenta la vie du connétable. Il s'agit ici d'un ~~ev~~ ment qui a exercé une influence si éten

sur les destinées du royaume, qu'il doit figurer parmi les faits les plus importants de l'histoire.

Pierre de Craon avait détourné et dissipé, comme on l'a vu, l'argent qu'il portait au duc d'Anjou pour l'aider dans son expédition sur Naples. Ce méprisable courtisan était cependant rentré en grâce auprès du roi; il était même admis dans l'intimité du duc d'Orléans, ci-devant duc de Touraine, qui avait obtenu depuis quelque temps l'Orléanais en apanage. Tout à coup il fut éloigné de la cour. La seule raison qu'on donnât de cette disgrâce était qu'il avait semé la mésintelligence entre ce prince et son épouse; mais il paraît probable aussi que les ducs de Berri et de Bourgogne l'avaient gagné à leur parti, trouvant en lui un instrument utile à leurs desseins. Il s'était retiré près du duc de Bretagne, dans le temps même où la haine de ce prince pour Clisson était le plus ardente; haine que Craon s'efforçait d'accroître encore, éprouvant lui-même un vif ressentiment contre le connétable, auquel il imputai tsa disgrâce. Bientôt il ne songea plus qu'à satisfaire en même temps sa vengeance et celle du duc de Breta-

gne; ce prince, suivant l'opinion générale en France, connut ses projets contre Clisson et en favorisa même l'exécution. Craon vint se cacher d'abord dans son château de Sablé. De là il donna des ordres pour faire porter dans son hôtel de Paris (rue du Marché Saint-Jean) une grande quantité d'armes. Quarante hommes au moins s'y établirent peu à peu sans être remarqués; enfin Craon vint les rejoindre dans cet hôtel, où des espions venaient l'instruire à toute heure des actions du connétable.

Le roi avait donné une fête, le 13 juin, à son hôtel de Saint-Paul. Clisson, après avoir assisté aux joûtes et aux autres amusements de cette journée, se retira vers une heure du matin. Il n'avait avec lui que huit serviteurs, dont deux portaient des flambeaux. Arrivé au coin de la rue Sainte-Catherine, il est assailli tout à coup par une quarantaine d'hommes. Les torches sont éteintes. Clisson croyant que ce n'est qu'un jeu préparé par le duc d'Orléans pour l'effrayer, dit tranquillement : « Monseigneur, c'est mal fait à vous » mais je vous pardonne, car vous êtes jeune » Ce sont tous jeux en vous.—A mort! à mort

» Clisson ! vous faut mourir, lui répond une » voix menaçante. — Qui es-tu ? dit le con- » nétable.—Pierre de Craon, votre ennemi... » En avant ! » Aussitôt Clisson est frappé d'un coup d'épée. Abandonné de tous ses domes- tiques, le connétable se défend avec courage contre les assassins, quoiqu'il ne soit armé que d'un coutelas ; mais, ayant reçu plusieurs blessures, il est renversé de cheval et va tom- ber contre la porte d'un boulanger. Cette porte, mal fermée, avait cédé au choc qu'elle recevait, et la tête, ainsi qu'une partie du corps de Clisson, se trouvaient portés dans la boutique. Le boulanger, qui n'était pas couché, arrivé au bruit qu'il entendait, le tira tout à fait en dedans. Les meurtriers, croyant avoir tué le malheureux connétable, et crai- gnant d'être découverts, se hâtèrent de pren- dre la fuite.

Heureusement les gens de Clisson, qui s'é- taient dispersés, revinrent peu de temps après sur le lieu où ils l'avaient laissé. Ils le trou- vèrent baigné dans son sang et privé de sen- timent, mais respirant encore. Quelques uns d'entre eux se détachèrent pour aller infor- mer le roi de cet événement. Lorsque ce prince

en reçut la nouvelle, il allait se mettre au lit ; mais, profondément ému, il partit aussitôt, à pied, sans attendre sa suite, et accourut près du connétable. Clisson avait rouvert les yeux et recouvré la parole. « Ah ! connétable, » lui dit le roi, comment vous sentez-vous ? » — Cher sire, bien faiblement, répondit-il. » — Et qui vous a mis dans cet état ? — Sire, » Pierre de Craon et ses complices, traîtreu- » sement. — Connétable, s'écria le roi, ja- » mais chose ne sera payée si cher que celle- » là. »

Les médecins et chirurgiens qu'on avait appelés sondèrent les blessures de Clisson ; par bonheur, aucune n'était mortelle. Il paraît que les assassins, pour la plupart, ne savaient pas contre qui on les avait apostés, et qu'intimidés en quelque sorte quand ils entendirent le grand nom de Clisson, ils ne lui portèrent que des coups mal assurés. D'ailleurs, disent quelques chroniqueurs, il avait une cotte de maille sous ses habits.

Le roi, après avoir prodigué de touchants témoignages d'intérêt à son connétable, donna l'ordre de le faire transporter en son hôtel de Saint-Paul. On envoya aussitôt à la poursuite

des meurtriers. Ils avaient pu facilement s'échapper de Paris, les portes en ayant été enlevées, depuis l'insurrection des maillotins, par les ordres du connétable lui-même; ensuite ils avaient passé la Seine, coupant dans leur fuite les cordes de tous les bacs. Cependant deux écuyers et un page de Craon furent arrêtés un peu plus tard à sept lieues de Paris. Ils eurent le poing coupé et la tête tranchée. Quant à leur maître, il put arriver sans obstacle à son château de Sablé. Son procès ayant été instruit par contumace, il fut condamné à un bannissement perpétuel. Tous ses biens furent confisqués et ses maisons de Paris rasées (22). Sa terre de La Ferté-Bernard fut donnée au duc d'Orléans, qui profita ainsi du crime d'un de ses anciens favoris. La peine infligée à Craon, en ce qui regardait sa personne, était loin d'être rigoureuse; mais elle devint cruelle dès qu'elle frappa l'épouse et la fille du condamné : elles furent chassées, presque nues, du château qu'elles habitaient.

On dut penser que Craon serait retourné en Bretagne. En effet, le duc l'y accueillit; mais il se montra irrité de ce qu'il eût échoué dans son entreprise. Les reproches amers

qu'il lui adressa à ce sujet, recueillis par les historiens, justifiaient l'accusation de complicité dans le crime de Craon qui pesa toujours sur ce prince. Ayant été sommé de livrer le coupable, il assura qu'il ignorait le lieu de sa retraite. Le roi, convaincu que le duc de Bretagne, après avoir été l'instigateur de l'attentat commis sur son connétable, donnait asyle à l'assassin, voulut en tirer une vengeance éclatante et prompte. Les membres de son conseil l'entretenaient dans sa résolution, et les gens de guerre étaient impatients de l'exécuter. Mais il n'en était pas ainsi des ducs de Berri et de Bourgogne. Celui-ci surtout, constant protecteur de Montfort, désapprouvait hautement toute entreprise contre un prince suivant lui très estimable, tout à fait innocent du crime de Craon. D'ailleurs il haïssait le connétable. On le savait si bien, qu'on alla jusqu'à dire qu'ayant connu d'avance le projet d'attentat de Craon, il avait eu l'indignité de n'en pas avertir le conseil. Ces deux princes accréditaient les bruits les plus injurieux aux ministres du roi et à Clisson, qu'on accusait d'avoir mal acquis ses grandes richesses ; ils menaçaient même de

leur colère les personnes qui oseraient encourager le roi dans ses projets contre le duc de Bretagne. Peut-être le conseil, intimidé par les princes, aurait-il fléchi dans ses résolutions, si Clisson n'eût été appuyé par des amis qui n'étaient pas sans crédit, et de plus par le duc d'Orléans. Ce prince, jaloux du pouvoir de ses oncles, affichait dès lors cet esprit d'opposition à leurs volontés qui, acquérant chaque jour un nouveau caractère d'irritation, déploiera plus tard deux drapeaux ennemis aux sommités du gouvernement. Il jouissait alors d'une haute faveur. Le roi lui avait donné en apanage héréditaire le duché d'Orléans, moins prudent en cela que son père, qui avait reconnu l'abus de semblables démembrements du royaume, et avait expressément défendu qu'on en séparât ce grand fief. Le conseil avait consenti à cette haute faveur du monarque malgré les vives réclamations des peuples de l'Orléanais. Le roi voulait-il, en augmentant la puissance de son frère, opposer un contre-poids à celle du duc de Bourgogne? On ne peut guère supposer tant de prévoyance dans un prince qui n'agissait que d'après l'impulsion du moment, incapa-

ble qu'il était d'aucune vue politique. Mais il est probable que le conseil se détermina, dans une intention semblable, à céder sans opposition aux volontés du monarque.

Le roi, fortifié dans sa résolution de porter la guerre en Bretagne, aurait repoussé de meilleures raisons que celles qui étaient alléguées par les princes pour l'en détourner. Il lui tardait de venger un illustre guerrier qu'il aimait, le premier officier de son royaume, de punir enfin les continuelles déloyautés d'un vassal dévoué à l'Angleterre. Peut-être eût-il été prudent de retarder du moins l'expédition ordonnée contre le duc de Bretagne. Le roi, d'après le jugement des médecins, n'était pas dans un état de santé satisfaisant. D'ailleurs, ils avaient cru remarquer dans ses discours quelques incohérences dont on aurait pu s'inquiéter; mais son ardeur accoutumée pour la guerre ne permettait aucun délai dans l'exécution de son entreprise.

Il partit donc pour Le Mans, où ses oncles allèrent le joindre avec une lenteur affectée, bien décidés au reste à le traverser dans ses projets. Vainement il chercha, par des témoignages de bienveillance, à les attacher à la cau-

se qu'il soutenait; il rendit même au duc de Berri le gouvernement du Languedoc, oubliant trop vite les justes motifs qu'il avait eus de le lui ôter. Son extrême bonté ne put triompher de leur opposition à ses desseins. Au surplus, il lui fallut, malgré son impatience, retarder son entrée en Bretagne, surpris par une fièvre qui le retint quelques jours au Mans.

Enfin il partit de cette ville au mois de juillet, affaibli par la maladie, et par la diète qu'il avait observée; son air sombre, son morne silence, indiquaient assez en lui une souffrance physique et morale. D'ailleurs, on lui parlait de trahisons, on cherchait à frapper son imagination de sinistres présages. C'est donc sous l'influence de tristes préoccupations qu'il se mettait en campagne dans les jours les plus chauds de l'année.

Il marchait au milieu de son armée, n'ayant près de lui qu'un petit nombre de personnes, On traversait la forêt du Mans; tout à coup il en sortit un homme d'une figure repoussante, vêtu d'une mauvaise souquenille de laine blanche, qui saisit le cheval du roi par la bride en criant : *Roi, n'avance pas, tu es*

trahi. Des hommes d'armes, accourus sur le champ, le frappèrent en le repoussant du bois de leurs lances. Mais malheureusement ils le laissèrent libre, quoiqu'il continuât de répéter les paroles qu'il avait prononcées. Si l'on s'était assuré de ce mystérieux personnage, on aurait connu probablement le secret de son rôle. Peut-être aurait-on découvert qu'il n'était que l'agent secondaire d'un complot. Au reste, il y aura toujours un grand sujet d'étonnement dans la liberté qu'il eut de se retirer.

L'apparition de cette espèce de fantôme dut produire une vive impression sur l'esprit déjà très affaibli du roi. Cependant on continua de marcher. Il fallait, en sortant de la forêt, traverser une plaine aride, exposée aux rayons d'un soleil brûlant. Le roi s'était vêtu, quoiqu'on fût au milieu de l'été, d'un surtout de velours noir, pour se conformer au luxe de cette époque. Accablé sous le poids de ce vêtement, et suffoqué par une épaisse poussière, il était plongé dans un morne abattement, dans une sorte de léthargie. En ce moment un page de sa suite laisse tomber, par mégarde, sa lance sur l'armet d'acier de l'un de

ses camarades. Au bruit que produit ce cliquetis d'armes, le roi se réveille dans un violent état d'exaltation. Les paroles qu'il vient d'entendre dans la forêt se retracent à sa mémoire et troublent ses sens. Il se croit trahi, attaqué par des ennemis. Tirant aussitôt son épée, il se précipite sur les personnes de sa suite en s'écriant : « En avant sur ces traî-» tres, ils veulent me livrer aux ennemis ! » Au même instant il frappe en furieux tout ce qu'il rencontre devant lui. Il aurait continué de porter des coups d'épée mortels, si son chambellan, Guillaume de Martel, n'eût sauté adroitement derrière lui et ne l'eût retenu dans ses bras. Le duc d'Orléans, qui se trouvait près du roi, n'avait pu se soustraire à sa fureur que par une prompte fuite; mais quatre hommes étaient tombés sous les coups du monarque.

A sa frénésie succéda une extrême faiblesse. Le malheureux Charles promenait des yeux hagards autour de lui et ne reconnaissait personne. Il fut couché dans une charrette, fortement contenu par des liens qu'on eut la précaution de lui mettre; et, sur l'ordre des

ducs de Berri et de Bourgogne, toute l'armée retourna au Mans.

La consternation était générale. Partout on s'attendrissait sur le sort du roi. Ses oncles en montraient une grande affliction. Mais de tous les hommes qui déploraient ce malheur, le duc de Bourbon fut celui qui en ressentit la plus vive et la plus sincère douleur. Comme le bruit avait aussitôt couru qu'on avait empoisonné le roi, le duc de Bourgogne s'empressa d'ordonner qu'il fût fait une enquête à ce sujet. Les médecins se bornèrent à dire que l'accident du monarque était l'effet du mal dont il avait donné déjà quelques symptômes, aggravé par la fatigue et par la chaleur de la saison. « Oui, disaient les princes, il n'a été » empoisonné et ensorcelé que de mauvais » conseils, et c'est contre notre volonté qu'il » a fait ce voyage. Il valait mieux que Clisson » mourût avec tous ceux de son parti. » Dans ces paroles se dévoile toute la pensée des princes. Le malheur du roi était pour eux une occasion de recouvrer tout leur pouvoir; ils ne manquèrent pas de la saisir; et d'abord ils licencièrent l'armée. Quant à l'infortuné

Charles, ils le firent conduire, sous la garde de quatre de leurs officiers, au château de Creil-sur-Oise, et ils revinrent à Paris, entourés d'un nombreux cortége de courtisans. C'est donc par un homme en démence que la France sera désormaisgouvernée.

Les ducs d'Orléans et de Bourbon allaient souvent voir le roi dans le château ou plutôt dans la prison où il était relégué. Quant aux ducs de Berri et de Bourgogne, sans le négliger absolument, ils réglaient à Paris les affaires dans l'intérêt de leur ambition. Il s'y tint, d'après leurs ordres, une assemblée de seigneurs, pour la plupart attachés à la cause de ces princes; il s'y trouvait quelques députés des bonnes villes : car déjà l'on jugeait nécessaire d'appeler, dans les circonstances difficiles, la bourgeoisie, depuis long-temps éloignée des affaires. C'était un progrès de la civilisation et un pas vers l'unité nationale. Il fut décidé, dans le simulacre d'états généraux convoqué par les princes, que, le duc d'Orléans étant trop *jeune d'âge et de conduite*, le gouvernement de l'état serait confié aux oncles du roi et particulièrement au duc de Bourgogne. On remit à la duchesse, femme de

ce dernier prince, la garde de la reine, qui étant majeure, aurait dû plutôt avoir la garde de son mari, au lieu d'être soumise à celle d'une autre personne. Au surplus, Isabelle femme d'un esprit étroit, livrée tout entière à des goûts vulgaires, ne parut point sensible au dédain qu'on lui témoignait en cette occasion.

Le duc d'Orléans, âgé de vingt-et-un ans accomplis, et frère du roi, avait plus de droit que ses oncles à la direction des affaires. Mais dans un pays où il n'existe aucune loi sanctionnée par le vœu national, c'est la force ou la ruse qui établit le droit. Le duc de Bourgogne n'avait pas d'autre droit pour être comme il le fut, seul investi du gouvernement. Car le duc de Berri, quoique son aîné, ne tenta guères de lui disputer le pouvoir, et personne n'osa dire que le duc de Bourbon était, plus que tout autre, digne de l'exercer.

Le roi était encore souffrant du choc terrible qu'il avait éprouvé; il ignorait la situation des affaires ou ne l'apprenait que de personnes intéressées à le tromper. Dans la faiblesse d'esprit qui avait succédé à son violen

accès de démence, on lui fit facilement approuver les mesures ordonnées pour le gouvernement du royaume.

Les princes signalèrent les premiers actes de leur autorité par la disgrâce de toutes les personnes que le roi affectionnait le plus, telles que Clisson, les ministres Larivière, Noviant, Le Bègue de Villaines, et Montaigu. Ils ne pouvaient pardonner à ces hommes estimés d'avoir causé la perte de leur crédit. Le duc de Berri avait particulièrement à venger sur eux la punition de son favori Bétizac, complice de ses exactions. Ce fut sur Clisson qu'ils voulurent surtout faire tomber le poids de leur ressentiment. Il était riche, trop riche pour un chevalier qui n'était pas prince, puisqu'il possédait près de 1,700,000 livres, sans compter ses villes et ses châteaux. Sa perte offrait de magnifiques dépouilles à ses ennemis. Elle fut résolue. Mais un homme tel que Clisson ne pouvait être facilement opprimé. Ayant été outragé, menacé même par le duc de Bourgogne, il prit le parti de se retirer dans un de ses domaines pour se soustraire à la haine des princes. A Montlhéry, où il s'était d'abord rendu, trois cents hom-

mes furent envoyés pour l'enlever. Ne s'y trouvant pas en sûreté, il alla se renfermer dans son château de Josselin. Bientôt, attaqué dans cette place par le duc de Bretagne, il eut à soutenir contre lui une guerre sanglante. Mais un grand nombre de chevaliers accoururent de Paris et des provinces au secours de l'illustre guerrier. De plus, le duc d'Orléans lui faisait passer des hommes d'armes de son parti.

Les princes, furieux de voir le connétable échappé à leur vengeance, firent rendre, par le parlement, un arrêt qui, le déclarant banni du royaume comme *faux et mauvais*, *traître et déloyal* envers la couronne de France, le condamnait à perdre la charge de connétable (23), quoiqu'elle eût toujours été inamovible, et à payer cent mille marcs d'argent pour les extorsions qu'on l'accusait d'avoir commises.

En prononçant une telle condamnation, le parlement cédait à l'ascendant des princes plus qu'à un sentiment de justice. Il est probable que Clisson, qui aimait l'argent, comme la plupart des grands de son siècle, avait mis à profit sa faveur pour augmenter ses ri-

chesses. Mais faux, traître, déloyal envers la France, voilà ce qu'il ne fut jamais. Sa fidélité au roi et son attachement au pays étaient connus de toute la nation comme sa haine implacable contre les Anglais, sentiment qu'il portait quelquefois jusqu'à la cruauté. Lorsqu'il fut question de nommer un connétable à sa place, le seigneur le plus respecté dans tout le royaume, le sire de Coucy, qui avait été désigné pour cette charge, la refusa, disant qu'il ne se croyait pas digne de remplacer un si haut personnage. Moins modeste que Coucy, un autre seigneur de la cour, Philippe d'Artois, comte d'Eu, accepta la place de connétable, n'ayant encore d'autre titre à un tel honneur que la faveur des princes.

Les ministres du roi, Larivière, Le Bègue de Villaines, Montaigu et Noviant, furent à leur tour exposés à des poursuites acharnées. Le duc d'Orléans les aimait. Il suffisait, d'ailleurs, qu'ils fussent persécutés par ses oncles pour qu'il s'intéressât à leur cause. Il voulait donc les servir ; mais jeune, léger, dissipateur, il avait alors peu de crédit. Heureusement Montaigu et Le Bègue purent quitter le

royaume. Larivière, qui pouvait fuir aussi, ne le voulut pas, et il fut arrêté. Confiant dans son innocence et dans les services qu'il avait rendus à deux rois, il ne craignit pas de paraître devant ses juges. Noviant, de même arrêté, fut transféré avec lui à la Bastille, ce château bâti par Charles V, dont les murs devaient long-temps être témoins de gémissements et de larmes. Il paraissait probable que ces deux prisonniers n'en sortiraient que pour aller à l'échafaud. On le croyait si bien, que le peuple se rendit plusieurs fois au lieu des exécutions publiques pour assister à leur supplice. En attendant, leurs biens furent confisqués, et donnés en partie aux favoris du nouveau pouvoir. Leur procès fut inscrit au Châtelet de Paris. Les juges étaient dans une position difficile, placés entre leurs devoirs et la crainte du ressentiment des princes : car le duc de Bourgogne surtout montrait dans ses poursuites contre les prisonniers une odieuse animosité. Ils se défendirent au surplus avec une admirable énergie, et leur innocence parut évidente à tous les hommes sans prévention. Toutefois, on aurait probablement fini

par trouver des motifs de condamnation dans les richesses qu'ils possédaient, si de hauts personnages n'eussent apporté en leur faveur une intervention qui les sauva du moins de la mort. Ce fut d'abord celle de la duchesse de Berri, jeune femme que le duc venait d'épouser, quoique âgé de près de soixante ans. Comme Larivière avait efficacement contribué à son mariage, elle sollicita aux pieds de son mari et obtint grâce pour la vie de ce ministre. D'un autre côté, Jean Juvénal des Ursins, prévôt de Paris, un des plus nobles Français de ce siècle, servait son ami Larivière, et Noviant, son parent, avec une ardeur qui manqua de le perdre lui-même. Le duc de Bourbon ne pouvait prêter aux deux prisonniers que le faible appui de ses vertus. Enfin le roi lui-même, dans un intervalle lucide de son aliénation mentale, demanda la liberté de ses anciens ministres. Et cependant ce ne fut qu'au bout d'une année qu'ils purent sortir de prison, ayant perdu la plus grande partie de leurs biens et le droit de reparaître à la cour, tant étaient puissants les usurpateurs de l'autorité royale. Larivière vécut encore jusqu'à la fin du siècle, honorant sa disgrâce

par son courage et ses aimables qualités, et par l'estime de ses ennemis même.

Les autres ministres, Le Bègue de Villaines et Montaigu, qui étaient hors du royaume, ne purent être frappés que dans leurs biens. Au surplus, les partisans des princes accusaient les anciens membres du conseil d'avoir empoisonné ou ensorcelé le roi. On avait eu recours, pour obtenir sa guérison, à des processions solennelles, à l'invocation des saints, et même à de superstitieuses pratiques. Enfin, on prit le parti de faire venir près de lui un médecin de Laon, dont la science était très vantée. A cette époque, l'art de guérir ou de commander la confiance au médecin consistait en grande partie dans l'emploi de mots sacramentels qui, pour les adeptes eux-mêmes, n'avaient pas toujours une signification claire. Et long-temps encore la médecine n'éprouva d'autre perfectionnement que des modifications dans le langage de la science. Le médecin de Laon, après beaucoup de paroles emphatiques, soumit le roi à un traitement qui du moins n'aggrava pas la maladie; et comme le prince finit même par éprouver quelque amélioration dans sa santé,

on attribua cet heureux résultat à la science du médecin, qui reçut de magnifiques récompenses.

Si l'on put être rassuré sur la vie du roi, on avait cependant à s'alarmer de la nature de son mal, dont les paroxysmes étaient effrayants, et qui dans ses intermittences lui laissait une triste débilité d'organes. On dut croire que tôt ou tard il y succomberait, ou finirait par tomber dans une complète démence. Aussi les personnes sages de la cour sentirent la nécessité de régler d'avance l'administration du royaume, pour le cas où le roi viendrait à mourir. Leur avis ayant prévalu dans le conseil, le parlement fut rassemblé en lit de justice. Le roi se rendit ou fut conduit dans cette assemblée, composée de tous les pairs et grands du royaume. D'après sa volonté, soit qu'il l'eût exprimée de son libre arbitre, soit qu'elle lui eût été suggérée, on confirma d'abord l'édit de Charles V, qui fixait à quatorze ans et un jour la majorité des rois de France ; édit devenu loi fondamentale du royaume. Il fut ensuite décidé que la tutelle des enfants du roi serait à sa mort confiée à la reine, à Louis de Bavière,

ment, ils s'étaient fait coudre dans une toile légère, exactement collée sur leur corps et qui en révélait toutes les formes. Cette toile était enduite de poix résine, sur laquelle on avait appliqué des étoupes de lin dans quelques parties; enfin, un pareil travestissement ne dissimulait guère une complète nudité. Le roi faisait partie de cette mascarade, qui dut attirer l'attention générale, ou par sa singularité ou par son caractère d'indécence.

Au lieu du vif éclat de lumières qui frappe aujourd'hui les yeux dans les réunions nocturnes des moindres citoyens, les personnes du plus haut rang n'avaient alors, pour éclairer de vastes et sombres salles, que des torches portées par des valets. Il n'en était pas autrement même à l'hôtel royal de Saint-Marcel, palais de la reine Blanche, où se donnait la fête. Pendant que les six masques figuraient dans le ballet, le duc d'Orléans, curieux de les reconnaître, ou, comme l'ont dit quelques historiens, ayant l'intention de faire peur aux dames, approcha un flambeau de l'un des masques, et mit le feu aux étoupes qui couvraient ce personnage; et comme ils étaient attachés ensemble par une chaîne

étroite, tous furent presque en même temps couverts de flammes. Aux cris d'horreur qui retentirent dans toute la salle se mêlaient d'affreux hurlements, poussés par les malheureuses victimes de leur travestissement. Dans cette terrible circonstance, la duchesse de Berri, qui avait reconnu le roi, se trouvait heureusement près de lui. Cette princesse, l'enveloppant aussitôt des longs plis de son manteau, étouffa le feu qui avait atteint le prince, et sa présence d'esprit sauva ainsi les jours du roi. Un des autres masques, Jean de Nantouillet, s'étant plongé dans une cuve pleine d'eau qui se trouvait près d'un buffet, put, au prix de quelques plaies, échapper aussi à une mort cruelle. Mais les quatre autres personnages périrent au milieu d'horribles souffrances.

On avait à craindre que le roi n'eût été saisi, dans sa position dangereuse, d'une émotion qui pouvait avoir des suites funestes. Heureusement l'impression qu'il en avait ressentie, quoique vive sans doute, n'eut pas immédiatement d'inquiétants résultats. N'ayant éprouvé d'autre mal que celui de quelques légères brûlures, il se montra le lendemain dans l'église de Notre-Dame, où toute la cour

s'était rendue en procession solennelle. peuple attribuait l'événement de la veil un complot tramé par quelqu'un des prin C'était une opinion tellement accréditée, t si le roi eût péri dans cette circonstance, soulèvement aurait éclaté contre eux et l partisans : car on n'avait point cessé d'ai le malheureux Charles. La nation ne prenait qu'à la famille de ce prince des t pables désordres du gouvernement. Le d'Orléans n'était pas épargné dans les m mures publics. Il s'y montra sensible, e promit de réprimer la légèreté de son car tère. En attendant, il fonda une chapelle Célestins et un grand nombre de messes p expier un acte d'imprudence malheure mais après tout excusable, car il parut c tain qu'il n'avait point eu d'intention cri nelle.

Dans ces moments d'inquiétude et d'a tation, la France était du moins préservé fléau de la guerre. La trêve n'était point core expirée ; on espérait même qu'elle se suivie d'une paix définitive. Des négociati furent entamées de nouveau à ce sujet à linghen. Les deux puissances ennemies y

tachaient une grande importance, à en juger par le choix de leurs plénipotentiaires. La France était représentée par les ducs de Berri et de Bourgogne ; l'Angleterre l'était par les ducs de Lancastre et de Glocester. Les conférences conduites par d'aussi hauts personnages n'aboutirent qu'à une nouvelle prolongation de la trêve pendant un an. Toutefois il en résulta quelque avantage pour le royaume. Il fut convenu que Cherbourg, qui était possédé par les Anglais, serait restitué au jeune roi de Navarre. Ce prince, néanmoins, n'en jouit qu'au bout de deux ans. Les conditions de cette trêve étaient soumises à la ratification du roi ; mais il ne put la donner. Pendant le cours des négociations, il avait eu un accès de frénésie beaucoup plus long que les précédents. Chaque accès commençait par un affaissement des facultés intellectuelles, qui arrivait par degrés à une aliénation complète. Pendant cette dernière crise, il avait oublié son rang et jusqu'à son nom ; et par une sorte d'anomalie, alors même qu'il ne reconnaissait personne, qu'il s'ignorait lui-même, à la vue de la duchesse d'Orléans, il exprimait un vif sentiment de joie et

il lui adressait de touchantes paroles d'affi
tion. Quant à la reine, quoi qu'il ne p
rût pas la reconnaître, il lui témoignait u
extrême répugnance, et il la repoussait to
jours avec un air de mépris. Isabelle en
profondément affligée. Mais sa fierté dut au
en être blessée ; et peut-être fut-ce une
causes qui firent de cette princesse une épo
infidèle, une marâtre, et l'odieuse compl
des ennemis de la France. Quoi qu'il en so
son nom n'apparaîtra que trop souvent d
le tableau des malheurs publics.

Si l'histoire doit enregistrer les folies
rieuses d'une époque, elle ne peut taire cel
qui, ne paraissant que ridicules, devienn
souvent aussi funestes. On attribuait la m
ladie du roi tantôt au poison, tantôt à la n
gie ; mais surtout on accusait la duche
d'Orléans d'avoir employé, pour gagner s
affection, des opérations magiques. Elle ét
Italienne. Or l'Italie était signalée pour l'
de composer des poisons, et même de form
des enchantements, parce qu'on s'y occup
beaucoup, en effet, de l'astrologie judiciai
Valentine était, disait-on, ambitieuse, avi
de grandeurs ; et son père, prince méch

et coupable de grands crimes, lui avait recommandé de se faire reine de France. Tels étaient les discours que les oncles du roi faisaient répandre de tous côtés.

La cour crut ou feignit de croire que, le roi étant ensorcelé, on pourrait le guérir en opposant aux effets du sortilége des moyens empruntés à la magie. Elle fit venir du Languedoc un homme qui se vantait d'être magicien et d'exercer un pouvoir absolu sur toute la nature. Cet homme, pour augmenter le prestige qu'il voulait produire, montrait un livre de grimoire qu'il disait venir d'Adam. Voilà quel était l'antagoniste que donnait à la duchesse d'Orléans une superstitieuse croyance. Quelle que fût l'ignorance des peuples au 14e siècle, on peut penser toutefois que plusieurs hauts personnages qui se prêtaient à un tel manége ne partageaient pas la crédulité publique. Le magicien fut accueilli de la cour avec des témoignages de considération et de respect. Lorsque le malheureux prince confié à ses soins avait quelques lueurs de raison, tout le monde admirait la science de l'imposteur; mais on cessa de croire, sinon à la magie, du moins aux talents du magicien,

lorsque six mois se furent écoulés sans ap porter d'amélioration sensible dans la sant du roi. Déplorable jouet des imposteurs e des intrigants, il était un triste objet de piti pour les hommes honnêtes dans toutes le classes de la nation !

Comme on n'attendait plus des hommes au cun remède à sa maladie, on invoqua les secou divins, on le fit se vouer à Saint-Denis, et offri à ce saint une châsse d'or. Il fut mené au pèle rinage du Mont-Saint-Michel. Une de ses filles voüée à la Vierge dès sa naissance, fut destinée à être religieuse ; et, pour ajouter à ces prati ques de piété, on ordonna bientôt une nouvell persécution contre les juifs. Le temps amen enfin quelque adoucissement au mal du pau vre Charles. Il cessa d'en éprouver les terri bles atteintes, mais en subissant dans ses fa cultés intellectuelles une altération qui l'eû réduit à une vie animale, s'il ne lui était res té par intervalles le sentiment de sa position Et c'était même un malheur pour lui : car l lueur de raison qu'il conservait encore ne servait qu'à l'éclairer sur sa dégradation. D plus, elle fut une calamité publique : ca on la trouvait suffisante pour couvrir d'un

sanction royale les actes trop souvent funestes que chaque parti tour à tour arrachait au monarque, et enfin elle empêchait qu'on ne fût des formes de gouvernement auxquelles une complète démence du roi aurait forcé la nation de recourir.

Parmi les gens de bien qui déploraient sincèrement le sort du roi et s'occupaient de l'intérêt public se faisait remarquer Juvénal des Ursins, prévôt de Paris, grand citoyen d'autant plus remarquable que ses pareils étaient bien rares. Il devait avoir des ennemis. Ses vertus portaient ombrage aux possesseurs du pouvoir, au duc de Bourgogne surtout, qui ne lui pardonnait point sa noble constance à défendre les anciens amis du roi. On rapporta au prince que Juvénal des Ursins avait mal parlé de lui. Aussitôt le Châtelet reçut l'ordre d'informer contre le prévôt. Trente témoins subornés se réunirent pour l'accuser de divers délits. Il en aurait moins fallu pour perdre un autre homme. Mais Juvénal joignait l'habileté au courage. Il parvint à confondre ses accusateurs sans mentir à ses sentiments sur leur principal instigateur, et l'on fut loin de trouver que sa défense fût une

apologie du duc de Bourgogne (24). Il est vi
que le prévôt trouva en cette circonstance u
appui sur lequel il n'avait pas compté. Le r
se trouvait alors dans une des intermittenc
favorables de sa maladie. Ayant su que Juv
nal devait être jugé, il voulut que les déb
du procès eussent lieu devant lui, en son co
seil. A défaut de lumières, il avait conser
une sorte d'instinct de justice qui ne le trou
pa point. Il paraîtrait qu'il reconnut la ma
vaise foi des accusateurs de Juvénal à le
trouble et à leurs contradictions. Il décla
que son prévôt était un *prud'homme*, et s
adversaires *de mauvaises gens*. Ainsi fut ter
minée cette scandaleuse affaire.

La trêve avec l'Angleterre permettait a
gouvernement de travailler à l'amélioratio
des finances et à la prospérité du commerce
mais ce ne fut nullement le soin de la cou
On apprit que le roi de Hongrie était mena
par les Turcs. Les dangers que pouvait cour
un pays aussi éloigné de la France ne devaie
guère inquiéter le royaume; mais ils offrai
l'occasion d'une nouvelle croisade. Aussit
des milliers de guerriers se trouvèrent arm
et partirent pour la Hongrie, commandés p

Philippe, comte d'Eu, nommé connétable à la place de Clisson. Arrivés sur le Danube, ils ne trouvèrent point d'ennemis à combattre. Les Turcs s'étaient retirés, après avoir saccagé les terres du roi de Hongrie. Mais les croisés ne voulurent pas perdre le fruit d'une expédition dont ils s'étaient promis de la gloire et du butin. Croyant ou supposant que le roi de Bohême n'était pas ferme dans la foi catholique, ils se jetèrent sur ses domaines, les dévastèrent, et y levèrent d'exorbitantes contributions. A leur retour en France, ils recueillirent partout des applaudissements, quoique dans leur religieuse croisade ils n'eussent fait que suivre l'exemple des Turcs.

La religion, qui trouvait si facilement des chevaliers prêts à combattre en son nom, était toujours profanée, dans son plus noble caractère, par ses principaux ministres. Le pape de Rome et celui d'Avignon continuaient de se faire une guerre acharnée. Il leur importait peu que l'Europe entière fût troublée pour leur querelle ; en effet, une dissension permanente en résultait, non seulement entre les états chrétiens, mais en France parmi les citoyens. Quoique le gou-

vernement soutint le pape d'Avignon, Clément, une grande partie des Français, en général les hommes éclairés, penchaient pour Boniface. L'Université avait été autorisée à rechercher les moyens de pacifier le monde chrétien; son secrétaire, le célèbre docteur Clémengis, publia une déclaration au nom de cinquante-quatre docteurs; longue et diffuse comme tous les écrits de ce temps, elle était forte de raison contre les désordres du clergé, contre l'ignorance et l'avidité des prêtres. C'était l'éloquence du bon sens; c'étaient les premiers accents de la philosophie naissante. L'Université concluait à la cession des deux papes, et au jugement de leurs droits respectifs par des arbitres ou par un concile général. Cette déclaration, assurément très sage, causa une violente colère au pape Clément, bien déterminé à ne faire aucune concession. Il envoya en France le cardinal Pierre de Luna, muni d'or et de magnifiques objets destinés à des présents, qu'il sut distribuer avec habileté. Ce prélat trouva bientôt des partisans dans le conseil du roi et parmi les grands. De ce nombre était le duc de Berri, qui traita de séditieux les mem-

bres de l'Université, et menaça de les faire noyer. Heureusement le duc de Bourgogne, plus modéré en cette occasion, ou plutôt disposé à se déclarer contre le pape, que protégeait le duc d'Orléans, les préserva du brutal courroux de son frère; il disposa même le roi à entendre les députés de l'Université dans une audience solennelle. *Le recteur* de ce corps savant, après en avoir résumé les opinions, remit au roi le mémoire de Clémengis écrit en latin. Ce prince était dans une des périodes lucides de sa maladie. Il fit traduire la déclaration de l'Université, et indiqua une seconde audience à ses députés. Mais le cardinal-légat avait changé les dispositions de la cour, l'Université ne put obtenir d'accès auprès du roi, et même elle reçut l'ordre de ne plus s'occuper de l'affaire du schisme. Irritée de cet ordre imprévu, elle déclara qu'elle fermait les écoles et suspendait les leçons et les prédications. Ce fut dans ces circonstances qu'on apprit la mort du pape Clément. Il avait succombé aux suites de la colère que lui avait causée la proposition de l'Université, approuvée par la plupart des cardinaux. Il laissait un trésor considérable, fruit de ses

exactions sur le clergé et de ses intrigues auprès des hommes puissants. On dut espérer que le schisme s'éteindrait avec lui. Aussi la cour, d'après le conseil de l'Université, qui recouvra son crédit, invita les cardinaux à ne point donner de successeur au pape d'Avignon. Ces prélats, tout en témoignant un grand respect pour le souverain, ne voulurent lire les lettres qui leur étaient adressées en son nom qu'après les opérations du conclave. Mais chacun d'eux s'engagea par serment à renoncer au pontificat, dans le cas où il l'obtiendrait, si la majorité des cardinaux le jugeait nécessaire. Ils élurent le cardinal de Luna, qui prit le nom de Benoît XIII. Ce nouveau pape montra d'abord un esprit de conciliation rassurant. Il ne refusait point de se soumettre aux décisiens de la cour; il ne demandait qu'un délai pour consommer l'union de l'Eglise. Le conseil du roi, résolu à terminer cette scandaleuse affaire, convoqua une nombreuse assemblée de prélats et de docteurs, qui conclut à la voie de cession entre les deux papes, déjà proposée par l'Université. La cour jugea nécessaire de notifier cette décision à Benoît dans le plus imposant

appareil. Elle lui envoya une ambassade telle qu'il n'en était jamais sorti du royaume. Elle était composée des ducs d'Orléans, de Bourgogne et de Berri, de plusieurs évêques, des plus grands seigneurs, de députés de l'Université et d'une grande partie du conseil. Ainsi c'était la France éclairée, riche et puissante, qui allait, à grands frais, prier un prêtre d'accomplir ses promesses, de faire honorer la religion dont il était le premier ministre; tout ce qu'elle put obtenir, après de longues conférences, où de chaque côté se faisait un vain étalage de subtilités doctorales, fut une réponse évasive et dilatoire. Et cependant cette puissance papale devant laquelle s'inclinaient les chefs d'un grand peuple aurait été anéantie s'ils s'étaient rangés au parti de Boniface. Au surplus Benoît, pour apaiser la cour, accorda au roi un nouveau décime (25).

LIVRE IV.

Les dissensions intestines causées par le schisme ne suffisaient pas au besoin d'agitation qui fermentait dans les esprits. Peu de personnes songeaient aux intérêts de la religion considérée dans ce qu'elle a de pur et de sacré. C'était en son nom qu'on persécutait encore les juifs. Il leur avait été permis de rester en France au prix d'immenses sacrifices, et ils y restaient exposés à de continuelles vexations, menacés chaque jour dans leur fortune et dans leur vie. A la vérité ils se livraient à l'usure pour subvenir aux extorsions qu'ils supportaient. Mais ce n'était pas ce genre de délit qui soulevait contre eux le plus d'animosité. D'ailleurs les grands et les nobles étaient intéressés à le tolérer, puisqu'ils y trouvaient une ressource dans leurs

dissipations. On imputait aux juifs des crimes contre la religion ; on les accusait d'avoir évoqué les maux que le royaume avait soufferts, entre autres la maladie du roi. Enfin quelques uns furent prévenus d'avoir fait mourir un de leurs frères qui avait embrassé le christianisme, et quoiqu'on ne pût alléguer aucune preuve de leurs crimes, ils furent condamnés à être brûlés vifs. Néanmoins le parlement, effrayé lui-même d'une sentence aussi horrible, convertit la peine en une flagellation que les juifs devaient recevoir pendant trois dimanches successifs. Après avoir subi deux fois ce cruel traitement, ils se rachetèrent du reste par une amende dont le produit servit à la construction du Petit Pont. On préludait ainsi à leur expulsion, qui eut lieu dans la même année ; la plupart de ces malheureux se retirèrent en Allemagne, et de long-temps les juifs ne furent plus autorisés à s'établir en France. Le commerce, que ce peuple exerçait presque seul, en souffrit beaucoup dans le royaume ; et sans doute l'usure n'en fut pas moins pratiquée.

Le conseil du roi montra plus de sagesse dans une ordonnance qu'il rendit quelque

temps après. Le peuple, à l'exemple des grands et des nobles, se livrait avec une passion effrénée aux jeux de hasard. Ces jeux furent défendus, quoiqu'il fût difficile d'en étendre la prohibition à la vie privée des citoyens. Mais on permit en même temps les jeux d'adresse, tels que les exercices de l'arc et de l'arbalète : ce qui du moins avait un but d'utilité. En effet, une longue et coûteuse expérience avait suffisamment démontré que, dans les batailles les plus funestes à la France, les Anglais n'avaient dû en grande partie leurs succès qu'aux francs archers tirés des communes. Bientôt le peuple, surtout dans les provinces, prit beaucoup de goût à l'exercice des armes de trait. Les enfants y devenaient fort adroits. Mais ces heureux essais, qu'il fallait encourager, déplurent à la cour, par cela même qu'ils marquaient un progrès dans la nation. On eut peur que l'homme de la commune n'obtint quelque nouveau moyen de résistance contre ses oppresseurs. L'exercice de l'arc et de l'arbalète fut défendu au nom du roi, excepté dans quelques compagnies soldées. Le peuple reprit comme auparavant le goût des jeux de hasard. Au reste, à la

cour et parmi les grands et les seigneurs, on n'y avait jamais renoncé.

Le royaume jouissait de la paix à l'extérieur, mais la Bretagne était toujours le théâtre d'une guerre acharnée entre le duc et Clisson. Certainement Montfort l'aurait terminée à son avantage, s'il eût été secondé par la noblesse bretonne; mais les seigneurs du pays refusaient de prendre part plus long-temps à une guerre qui aurait pu donner au duc suzerain trop de puissance contre ses vassaux. Montfort recevait quelques secours du duc de Bourgogne, et le duc d'Orléans, qui se montrait en opposition ouverte avec ses oncles, favorisait les armes de Clisson. Cette guerre était sanglante et désastreuse, quoiqu'elle ne fût pas marquée par de grandes batailles. De petits corps de cavaliers des deux partis parcouraient les campagnes et se battaient à outrance en des rencontres journalières; dans une de ces rencontres, deux écuyers du duc tombèrent entre les mains de Clisson, qui les reconnut, l'un, pour en avoir été maltraité se trouvant prisonnier de Montfort, l'autre, pour en avoir reçu, dans son malheur, des témoignages d'intérêt et des services. Il ré-

compensa noblement son bienfaiteur. Mais il ne fut pas assez généreux pour pardonner à l'autre. Il fut même cruel dans ses formes de justice, puisqu'il le tua de sa main. Un tel sacrifice aux mœurs de cette époque est une tache à la mémoire de Clisson.

La cour n'était point encore intervenue dans les troubles de Bretagne. A la fin le duc de Berri, d'après les instances de sa femme, se montra moins animé contre Clisson; il s'unit avec le duc d'Orléans pour engager Montfort à terminer une guerre qui durait depuis plus de deux ans. Le duc de Bretagne s'y refusa d'abord avec hauteur; mais voyant que le seul protecteur puissant qu'il eût à la cour, le duc de Bourgogne, désirait aussi la pacification de la Bretagne, persuadé d'ailleurs qu'il ne pourrait jouir d'aucun repos tant qu'il aurait en tête un adversaire tel que Clisson, il finit par consentir à des ouvertures de paix. Ce fut lui-même qui demanda une entrevue avec l'ancien connétable. Celui-ci n'avait que trop de motifs de défiance contre le duc. Avant d'accepter l'entrevue, il demanda des otages au prince, qui lui envoya l'aîné de ses fils. Ici se révèle ce qu'il y avait

de bon et de loyal, sous des formes acerbes, dans le cœur du vieux Breton. Touché de la confiance du duc, il conduisit le jeune prince à Vannes, lieu fixé pour la conférence, et, le rendant à son père, il se remit franchement au pouvoir de son ennemi. Tous les deux se regardèrent quelque temps en silence, comme étonnés de leur mutuelle bonne foi. Bientôt, subjugués par un même sentiment, il se jetèrent avec transport dans les bras l'un de l'autre. Des conditions de paix suivirent bientôt cette touchante réconciliation. Elle devait être sincère, puisque le duc, obligé de venir à Paris pour les fiançailles de son fils avec Jeanne, seconde fille du roi, remit à Clisson l'administration de ses états et la garde de sa famille.

Ainsi fut éteinte la seule cause de trouble sérieux qui à l'extérieur pût menacer le royaume, car la trêve avec l'Angleterre était assez fidèlement observée des deux côtés. De plus, on pouvait espérer la durée de cet état de paix. Richard II sentait le besoin d'un appui pour son despotisme contre le mécontentement de la nation. Il le chercha près de la France. Devenu veuf d'Anne, fille de l'empe-

reur Charles IV, il envoya demander la main d'Isabelle, fille du roi, âgée de sept ans. L'ambassade chargée de cette commission était composée de plus de cinq cents gentilshommes. Dans ces temps de faste et d'orgueil, out était sacrifié à l'éclat de la représentation, t les Français ne pouvaient le céder en luxe aucune nation; aussi les ambassadeurs l'Angleterre furent traités avec une rare magnificence. Tous furent largement défrayés de eurs dépenses pendant le séjour qu'ils firent dans le royaume.

Les personnages les plus considérables avaient été appelés à donner leur avis sur la proposition du roi d'Angleterre. Beaucoup d'entre eux hésitaient à l'accepter, dans un sentiment de défiance contre cette nation. Mais le duc de Bourgogne était intéressé au maintien de la paix, favorable au commerce de son comté de Flandre. Il détermina le conseil du roi au mariage proposé par la cour de Londres. Toutefois cette alliance ne devait être consommée que l'année suivante. En attendant, les négociations de paix continuaient d'être suivies avec quelque espoir de succès.

Les ambassadeurs d'Angleterre revinrent

au commencement de cette année, munis d'une procuration de leur roi pour son mariage avec Isabelle. Ils demandèrent d'abord deux millions d'écus pour la dot de la princesse, puis réduisirent leur demande à un million et demi, ensuite à un million; mais ils finirent par se contenter de huit cent mille livres, dont quatre cent mille devaient être rendues avec les joyaux d'Isabelle, dans le cas où Richard mourrait sans enfants. Ainsi fut conclue, le 9 mars, l'alliance des deux souverains, qui se firent mutuellement des présents magnifiques. Cette alliance n'amena pas cependant la conclusion d'une paix définitive. Le roi d'Angleterre y mettait un obstacle insurmontable en voulant maintenir les prétentions des souverains de ce pays sur le royaume de France; prétentions qu'il n'aurait pu d'ailleurs abandonner sans le consentement de la nation. Or elle était moins disposée que jamais à y renoncer. Mais une trêve de vingt-huit ans entre les deux puissances fut le résultat des négociations. Le roi de France, en faveur de cet heureux événement, accorda une diminution d'impôts : munificence bien illusoire, puisqu'on imposa un peu plus tard

une nouvelle aide pour la dot d'Isabelle. Ainsi la paix n'apportait aucun soulagement à la misère des peuples.

La trêve de vingt-huit ans conclue avec l'Angleterre équivalait à un traité de paix. Le gouvernement pouvait réparer à loisir les désastres que le royaume avait essuyés, ranimer le commerce et l'agriculture. Mais la nation n'était pas destinée à goûter de longtemps le bien-être social. C'est pour le roi de Hongrie, Sigismond, attaqué par les Turcs, que l'or et le sang de la France seront follement prodigués.

Des ambassadeurs de Sigismond vinrent exposer à la cour le tableau des maux qui de nouveau venaient de fondre sur leur patrie. Bajazet, maître d'une grande partie de l'Asie, avait conquis la Macédoine, la Servie, la Bulgarie. Après avoir laissé quelques troupes autour de Constantinople, il avait traversé la Valachie et la Moldavie, et il était entré dans le royaume de Hongrie. Les Français ne pouvaient manquer d'être encore émus de pitié pour des chrétiens opprimés par les musulmans. Et puis ils n'étaient pas guéris de leur goût pour les expédition aventureuses. On

s'arma donc de tous côtés pour une nouvelle croisade contre les Turcs. Le duc de Bourgogne l'avait prise à cœur. Cette fois, il ne s'agissait pas de combattre les Anglais. Ce prince fit de riches présents aux ambassadeurs de Hongrie, et se prêta aux plus grands sacrifices pour le succès de l'entreprise, si l'on peut appeler sacrifices le don des sommes qu'il levait extraordinairement sur les sujets de ses domaines, et l'ordre donné à ses vassaux de s'armer à leurs frais pour la croisade. Il fit accepter pour le commandement de l'expédition son fils aîné, Jean, comte de Nevers, que l'on verra plus tard devenir trop célèbre sous le nom de *Jean sans Peur*. Le connétable, quoique investi de la plus haute dignité militaire, ne devait commander que sous les ordres de ce prince, très jeune encore et sans aucune expérience de la guerre.

Les plus illustres chevaliers du royaume, le maréchal de Boucicaut, le sire de Coucy, l'amiral Jean de Vienne, le comte de la Marche, et beaucoup d'autres seigneurs puissants voulurent partager la gloire de l'expédition; enfin une milice nombreuse fut levée dans les communes. Cette milice était, il est vrai

comptée pour peu. Comme on avait toujours dédaigné les hommes qui la composaient, on ne les avait point formés aux exercices militaires. Ils étaient mal armés, mal commandés : déplorable dédain qui valut aux Français leurs plus funestes revers.

L'armée se mit en marche au mois d'avril, brillante de l'éclat des plus belles armes et de tout l'appareil d'un luxe somptueux. L'or et l'argent étincelaient sur les bannières, sur les guidons, les housses et les tentes. Dans ce merveilleux pèlerinage, une licence de mœurs effrénée s'alliait aux pratiques d'une ardente dévotion. On voyait un nombre immense de filles de joie marcher à la suite de l'armée.

Tandis que les croisés français traversaient l'Allemagne, étonnée de leur magnificence, et souvent victime de leur soif de pillage, leur malheureux souverain était en proie à des accès de démence qui devenaient de jour en jour plus fréquents. La cour était toujours le théâtre d'odieuses passions. C'était la duchesse d'Orléans qui en souffrait le plus. On lui imputait tous les crimes. Elle était signalée au peuple comme coupable non seulement d'avoir causé la maladie du roi par des maléfices, mais encore

d'avoir voulu empoisonner l'héritier du trône. Son père, Galéas Visconti, était publiquement traité de prince perfide et traître, qui conspirait contre les intérêts de la France; enfin on empêcha la duchesse d'approcher du roi qui l'aimait, et dont elle savait seule adoucir les maux. Le duc d'Orléans n'ignorait pas que les stupides calomnies dont Valentine était l'objet avaient été accréditées par le duc de Bourgogne. Cependant, au lieu d'en demander réparation, il profita de cette circonstance pour éloigner de Paris sa jeune épouse, dont il ne méritait pas le tendre et fidèle attachement. Il paraît que la reine jalouse de la duchesse, ne fut pas étrangère à la disgrâce de la belle Italienne.

Le roi d'Angleterre avait épousé par procureur, et, comme on le disait, *par paroles de présent*, la princesse Isabelle. Il voulut la recevoir lui-même des mains de son beau-père. Par bonheur Charles se trouvait alors dans une période de santé assez favorable. Une entrevue entre les deux rois eut lieu le 27 octobre près de Guines, entre Calais et Ardres. Elle commença par des témoignages d'une défiance mutuelle qui seraient injurieux de ne

sars, et dont pourtant aucun d'eux ne paut offensé. Ils firent le serment de ne rien entreprendre l'un contre l'autre dans les huit jours qui précéderaient et suivraient l'entrevue. Chacun des rois ne devait avoir à sa suite que quatre cents gentilshommes, qui auraient seuls la permission de porter l'épée. Deux camps entourés de palissades avaient été dressés dans une plaine, à une grande distance l'un de l'autre. Au milieu se trouvaient deux pavillons destinés aux monarques. Cependant ils finirent par se donner des marques de cordialité, et même Richard vint dans le pavillon de France, où il ne voulut pas prendre la droite du roi, qui lui était offerte.

Dans le premier entretien qu'ils eurent ensemble, Richard dit au roi de France ces paroles remarquables : « Beau-père, là où nous » serons ensemble d'un commun accord, il » n'est roi ni autres qui nous puissent nuire. » Paroles qui avaient dès lors un grand sens, et qui ont aujourd'hui plus que jamais une juste application dans la situation politique de l'Europe.

Les deux rois étalaient à l'envi une pom-

peuse magnificence. Le luxe de la cour de France étonnait les Anglais, qui croyaient le royaume épuisé. Ils se trompaient bien, s'ils jugeaient de sa prospérité sur le faste des grands. Dans les splendides festins qui eurent lieu tant que dura l'entrevue des deux monarques, les princes français servaient le roi à table. Réellement possesseurs du pouvoir souverain, ils affectaient de n'être que les officiers du monarque.

Parmi les concessions réciproques que se firent les deux rois, Richard consentit à la restitution de Brest et de Cherbourg, concession qui fut déclarée par la suite crime de lèse-nation par le parlement d'Angleterre.

De son côté, il demanda et obtint la grâce de Craon, sans qu'on parût s'étonner à la cour de l'intérêt qu'un tel homme inspirait au roi d'Angleterre. Ce lâche assassin avait osé reparaître en France, après la pacification de la Bretagne, par la faveur du duc de Bourgogne. Mais, n'ayant pu acquitter la somme de cent mille livres que le parlement l'avait condamné à payer à la reine de Sicile, il avait été mis en prison. Il en sortit. Cependant il ne put recouvrer la partie de ses biens qui avait été

confisquée. Au surplus, il rentra en grâce à la cour, surtout auprès du duc de Bourgogne.

Le roi Richard, après son mariage avec Isabelle, qui fut célébré au mois de novembre, emmena sa jeune épouse en Angleterre.

Ce mariage avait répandu beaucoup de joie dans le royaume. Mais on commençait à concevoir des inquiétudes sur l'expédition de Hongrie. On ne recevait aucune nouvelle de l'armée, quoique partie depuis le mois d'avril : déplorable état de civilisation dans lequel une nation peut ignorer pendant huit mois le sort de cent mille hommes sortis de son sein, où se trouve l'élite de ses guerriers ! Que de nos jours plusieurs centaines d'hommes partent pour une expédition lointaine de quelque intérêt, qu'ils tardent à faire connaître le point du globe qu'ils auront touché, et non seulement leur nation, mais encore tous les peuples civilisés, s'occuperont de leur recherche, et l'on trouvera du moins leurs traces, s'ils ont succombé tous aux attaques des hommes ou des éléments. Il n'en était pas ainsi au 14e siècle. Chaque jour devinrent plus vives les inquiétudes de la nation sur le sort de l'armée, et des prières publiques et

des processions furent ordonnées pour le suc cès des armes chrétiennes. Mais les homme superstitieux, c'est-à-dire presque tous le Français, tiraient de sombres présages d quelques météores que l'on trouvait prodi gieux, faute de connaître les lois de la nature Cette foi aux présages dut bien se fortifier en core quand les appréhensions publiques s trouvèrent justifiées.

On vit au mois de décembre arriver à Pa ris une troupe de pauvres gens à demi nu exténués par les fatigues et la misère. Ils fa saient parmi le peuple des récits extraordina res, que l'on regardait comme des fables; « les traitait eux-mêmes de vagabonds et d'im posteurs. La cour les fit mettre en prison, et de plus, ils furent menacés de la mort; enfin, le duc de Bourgogne ayant su qu'il se trou vait parmi ces malheureux deux hommes qu avaient été de la suite du connétable part avec l'armée, il les fit interroger avec atten tion. Ces deux hommes et leurs compagnon de misère avaient fait partie de la croisade mais ils s'étaient trouvés dans une petite trou pe de soldats qui avaient été toujours éloigné de l'armée pour faire des fourrages et n'avaien

point pris part à ses combats. Ils ne purent fournir sur le sort de l'expédition que des détails insuffisants, mais d'ailleurs très alarmants. Le duc de Bourgogne fit aussitôt partir des messagers pour la Hongrie. Enfin on connut la vérité sur ce grave objet d'inquiétude à l'arrivée du chevalier Jacques de Helly, envoyé directement en France par quelques uns des principaux chefs de l'armée. Voici quels sont les faits capitaux de cette mémorable expédition, consignés dans toutes les histoires contemporaines.

L'armée française, après avoir traversé toute l'Allemagne, était arrivée sur les terres de Hongrie. Elle fut grossie des forces du pays et de quelques troupes sorties de la Flandre, de l'Allemagne et de l'Angleterre : car il n'y avait pas que la France qui eût conservé le goût des croisades ; seulement elle avait pris l'initiative de cette nouvelle entreprise ; elle y portait aussi plus d'enthousiasme, et y sacrifiait plus d'hommes et plus d'argent. On n'avait vu depuis long-temps une armée plus redoutable. Pleine de confiance dans sa force, elle ne voulut pas attendre les Turcs ; elle marcha à leur rencontre. Non seulement on se croyait sûr de

les repousser, mais encore on voulait, après les avoir vaincus, aller conquérir Jérusalem puis pénétrer en Perse, et enfin exterminer la race des musulmans.

L'armée ayant passé le Danube, on enleva plusieurs villes aux Turcs, presque sans coup férir ; mais on eut la cruauté d'y égorger les femmes, les enfants, les vieillards. Chaque pas de ces champions d'une religion de charité était marqué par d'horribles excès. On fit enfin le siége de Nicopolis, dont la conquête ne parut pas douteuse. Cependant cette ville de la Bulgarie était une place très forte et défendue par une garnison nombreuse. On avait des canons, mais en petit nombre, et d'ailleurs on ne savait pas encore en faire un usage très avantageux. Ne pouvant espérer de prendre la ville de vive force, les chefs de l'armée résolurent de la réduire par la famine. Aux travaux du siége se mêlaient les plaisirs les plus dissolus, le jeu dans toute sa fureur, de honteuses orgies, de sales débauches ; et les guerriers les plus expérimentés de la croisade ne s'informaient pas s'il y avait d'autres ennemis à craindre que ceux de la ville. D'ailleurs, la présomptueuse con-

fiance des croisés allait jusqu'à leur faire croire que les Turcs n'oseraient pas les attaquer ; et même le maréchal Boucicaut, dit le véridique religieux de Saint-Denis, fit couper les oreilles à des gens qui soutenaient le contraire. Il est vraisemblable que la ville n'aurait pas résisté long-temps à un siége bien dirigé par une armée aussi formidable que celle des chrétiens. Mais au moment qu'ils se livraient dans leur camp au repos ou aux plaisirs, on annonça l'approche des Turcs. Les Français, qui par une honorable distinction formaient l'avant-garde, s'armèrent à la hâte. Elle marchait à la rencontre des ennemis, lorsque le roi de Hongrie conseilla de reconnaître d'abord leur force, et d'attendre l'armée hongroise pour commencer l'attaque. « Accoutumés, disait-il, à faire » la guerre aux Turcs, nous connaissons leurs » mœurs et leur façon de combattre. » Sur cet avis, dicté par la raison et l'expérience, un conseil de guerre fut assemblé. Le sire de Coucy, un des plus illustres chevaliers français, consulté le premier, proposa de suivre les conseils du roi de Hongrie, et la plupart des vieux guerriers appuyèrent son avis. Mais

le connétable, comte d'Eu, irrité de n'avoir pas été consulté avant Coucy, et jaloux de sa renommée, adopta précipitamment une opinion contraire. Les plus jeunes chevaliers, et le comte de Nevers le premier, s'y rangèrent aussitôt, impatients de la victoire. Il fut décidé que l'armée irait en avant, sans rien attendre.

Cependant Coucy, jugeant nécessaire au moins de reconnaître l'ennemi, prit sur lui de partir à la tête de cinq cents lances, qu'il plaça en embuscade. Il vit bientôt s'approcher un nombreux corps de Turcs, qu'il attaqua avec impétuosité ; et, après en avoir mis plus de la moitié hors de combat, il revint au camp n'ayant perdu qu'un très petit nombre d'hommes. Le conétable, furieux, blâma sévèrement et avec raison le sire de Coucy d'avoir vaincu sans ordre. Mais ce fait d'armes plaisait aux jeunes guerriers et enflammait leur courage ; semblables en cela aux jeunes soldats de Manlius Torquatus, qui sollicitaient la grâce de son fils, condamné par lui pour une glorieuse faute de discipline. Aprés tout, l'obéissance aux chefs était une vertu rare parmis les chevaliers français, même chez les plus

renommés pour leurs vertus. Il n'aurait fallu, après le succès de Coucy, que choisir une position redoutable, et s'y former en ordre de bataille. Mais le système de guerre que l'on suivait opiniâtrément depuis plusieurs siècles, et l'impétueuse ardeur des Français, ne s'accordaient pas avec des combinaisons militaires qui commandent une sage lenteur. S'ils étaient par leur courage les dignes descendants des guerriers de Poitiers et de Crécy, ils en avaient aussi la folle témérité. Ils devaient avoir le même sort.

On leva le siége de Nicopolis, et l'on eut encore l'imprudente cruauté de massacrer les prisonniers qu'on avait reçus à rançon. Les Français, comme le dit Bajazet lui-même, n'étaient plus dignes de vaincre.

Les chefs de l'armée et les chevaliers étaient à dîner, quand on apprit que le sultan n'était plus qu'à une faible distance. Echauffés par le vin autant que par leur bravoure ordinaire, ils abandonnèrent à la hâte leurs parures d'or et de soie, et se préparèrent au combat. Le roi de Hongrie, qui avait réuni ses troupes, proposa de former une avant-garde de Hongrois exercés, et de réserver les

Français, mieux armés, pour combattre l troupes d'élite de Bajazet. C'était une propo sition généreuse et honorable pour les guer riers de la France, approuvée par les chefs l plus expérimentés. Elle ne parut qu'inju rieuse aux jeunes chevaliers, irrités de qu'on voulait leur enlever l'honneur de forme l'avant-garde. « De valeureux que vous étie » disaient-ils aux vieux capitaines, vous êt » devenus temporiseurs. Ne tenez plus de di » cours qui montrent trop de prudence, » plutôt un manque de courage. » Quelle i sulte pour des guerriers tels que les Jean Vienne, les Coucy, les Boucicaut! Elle pó vait entraîner de fatales conséquences; ma le vieil amiral Jean de Vienne les prévint, e donnant l'exemple d'un noble dédain. « Lais » sons, dit-il, régner l'orgueil et la présomp » tion, puisque la raison ne peut se faire en » tendre. Le comte d'Eu veut marcher au » ennemis, nous devons le suivre. Nous voic » engagés dans un combat que nous avion » désapprouvé. Nous le soutiendrons et nou » ferons voir à ces jeunes imprudents que c » n'est pas le courage qui nous manquait.

Le premier choc des Français fut terrible

comme il l'a été de tout temps dans les combats. Rien ne put résister à l'impétuosité de cette troupe de guerriers puissante d'enthousiasme et de valeur. L'infanterie turque fut écrasée. Mais on n'avait eu à combattre qu'un corps détaché de l'armée de Bajazet. Malheureusement les vainqueurs, au lieu d'attendre le principal corps de l'armée chrétienne, se mettent à la poursuite des Turcs. Dans leur imprudente ardeur, ils se précipitent sur les fuyards sans observer aucun ordre, sans prendre aucune précaution ; et bientôt ils se voient en face d'une innombrable masse de cavaliers ennemis qui, se déployant en forme de croissant, menace de les enfermer tous. A cet aspect les Français s'arrêtent, frappés de stupeur, et presque aussitôt, cédant à un sentiment d'effroi, la plupart fuient dans un affreux désordre. C'est en vain que les plus braves chevaliers font des prodiges de valeur et renversent les premiers rangs des Turcs. Les ennemis semblent renaître sous leurs coups, et les malheureux Français tombent presque tous sur le champ de bataille.

Les Hongrois, qui arrivaient pour les soutenir avec le reste de l'armée, témoins de ce

terrible désastre, n'osèrent risquer une bataille. Ils prirent honteusement la fuite, malgré les efforts du roi pour les retenir. Poursuivis par les Turcs, ils perdirent un nombre considérable d'hommes; et Sigismond lui-même, abandonnant tous ses bagages, put à peine se sauver sur une barque des chevaliers de Rhodes.

Quatre cents chevaliers, sans compter une énorme quantité d'hommes d'armes et de soldats, périrent dans cette bataille : entre autres Jean de Vienne, La Trémouille, Philippe de Bar, et autres seigneurs distingués. Mais le sol qui avait reçu les derniers soupirs de ces nobles guerriers était jonché des cadavres de trente mille Turcs.

Les vainqueurs avaient fait des prisonniers au nombre de dix mille; Bajazet ordonna qu'ils fussent mis à mort pour se venger, par une barbare représaille, de la cruauté des chrétiens. Il n'épargna qu'un petit nombre des chevaliers les plus éminents dont il attendait de riches rançons. Parmi eux se trouvaient le comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, le comte de la Marche, le sire de Coucy, le connétable comte d'Eu, le maréchal

Boucicaut. Ils furent condamnés à voir massacrer leurs frères d'armes, leurs parents, leurs amis, ne pouvant répondre à leurs tristes adieux que par des larmes stériles.

Deux de ces seigneurs moururent dans les fers loin de leur patrie : le comte d'Eu, plus que tout autre coupable de l'imprudence des Français, et le noble Enguerrand de Coucy, qui, en la blâmant, avait dû la partager. C'était une déplorable fin pour ce vertueux chevalier, qui, simple baron, acquit plus d'illustration que la plupart des hauts personnages de son temps.

Je ne suis roi ni prince aussi,
Je suis le sire de Coucy.

Telle était sa devise, qui devint célèbre. Les Français y trouvaient un hommage à rendre aux qualités éminentes du sage guerrier.

A la nouvelle des désastres essuyés par l'armée française, le royaume fut frappé d'une profonde consternation. Il était peu de familles qui n'eussent à pleurer quelqu'un de cher. Dans ce terrible malheur, il ne restait qu'à sauver ceux des Français qui avaient échappé

au massacre. La cour et les princes s'y portèrent avec ardeur, surtout le duc de Bourgogne, qui s'y trouvait en effet le plus intéressé. Il contracta des emprunts et leva dans ses domaines une nouvelle taille, dont il recueillit le double de ce qu'il lui fallait pour la rançon de son fils. Après l'avoir payée et même fait de riches présents à Bajazet, il lui resta entre les mains une somme considérable. Seul il profitait du malheur public.

Le roi, ou plutôt la cour, toujours soumise à l'influence du duc de Bourgogne, leva aussi une taille extraordinaire dans le royaume pour la rançon des prisonniers. Ils furent remis en liberté, d'après un arrangement que le roi de Chypre et Galéas Visconti ménagèrent entre la France et Bajazet (26). Ce fier sultan, les ayant fait venir près de lui à leur départ, dit au comte de Nevers : « Jean, je » sais que tu es un grand seigneur dans ton » pays.... Il se peut que tu sois confus et » chagrin de ce qui t'est advenu à ta première » chevalerie, et que pour réparer ton hon- » neur tu veuilles rassembler une armée pour » me combattre. Je pourrais, avant de te dé- » livrer, te faire jurer sur ta foi et ta loi que

» tu n'armeras point contre moi. Mais non : » viens m'attaquer si tu le veux avec tous les » chrétiens que tu pourras amener. Je suis » né pour guerroyer toujours, toujours con- » quérir. »

Pendant que les prisonniers revenaient en France, le malheureux Charles était en proie au plus terrible accès de démence qu'il eût encore éprouvé. Il était devenu furieux et frappait tout ce qui se présentait devant lui. Comme on craignait qu'il ne blessât la reine, on la fit éloigner. Elle était remplacée près de lui par une jeune et belle fille qui parvint à lui plaire et à calmer quelquefois sa fureur (27). Les médecins, dans leur impuissance de guérir le roi, crurent ou du moins déclarèrent qu'il était sous le coup de sortiléges. On eut donc encore recours à des magiciens. Ceux-ci étaient deux moines augustins, qui firent subir au roi de cruelles et inutiles opérations. Pendant six mois ils purent abuser impunément de la crédulité publique, tout en se livrant aux plus sales débauches. Ils auraient peut-être évité le châtiment de leurs fourberies; mais ils osèrent dire que le duc d'Orléans détruisait par des maléfices l'effet de

leurs soins auprès du roi. Peut-être les autres princes voyaient-ils avec plaisir une semblable allégation s'accréditer dans le peuple; cependant ils ne pouvaient pas laisser croire qu'ils la trouvassent fondée. D'ailleurs, ils étaient intéressés à faire respecter la dignité de prince du sang dans la personne du duc d'Orléans. Les moines furent arrêtés; et ces imposteurs, ayant persisté à se dire sorciers, furent punis du dernier supplice. On leur permit de se confesser; faveur remarquable, en ce qu'elle était accordée pour la première fois aux criminels condamnés à mort. Elle est devenue depuis un droit toujours respecté.

C'était dans un tel état de choses qu'on fut sur le point d'entreprendre encore une expédition contre les Turcs. Après leur victoire de Nicopolis, ils avaient envahi l'empire grec, et ils tenaient Manuel Paléologue renfermé dans sa capitale. Cette ville était à peu près tout ce qui restait de l'ancien empire d'Orient au faible successeur de Constantin. Son oncle, Théodose Cantacuzène, était venu réclamer pour les Grecs le secours de la France. Tous les peuples connaissaient le caractère des Français, mobile, ardent, disposé à tous les

excès, mais généreux dans le calme des passions et compatissant à tous les malheurs. Aussi c'était toujours vers la France que les rois ou les nations opprimés tournaient leurs regards. Il se manifesta encore dans cette occasion parmi les grands et dans le peuple un vif élan de sympathie pour la cause des Grecs. Mais le conseil ne voulut lui faire qu'un léger sacrifice ; le désastre de Nicopolis avait laissé de trop douloureux souvenirs dans les esprits. D'ailleurs, les meilleurs capitaines de France avaient péri ou se trouvaient encore à la merci des Turcs. Néanmoins le prince ambassadeur des Grecs obtint, avec de riches présents, la promesse d'un secours de quatre cents hommes d'armes, qui parvinrent, plus tard, à prendre quelques châteaux aux Turcs, sans améliorer la fâcheuse position de Manuel.

Le schisme, cette plaie honteuse de l'Eglise, présentait toujours un caractère menaçant pour la paix publique. On était loin alors de l'envisager dans tout ce qu'il avait de scandaleux. Cependant les peuples de la chrétienté avaient un tel besoin de le faire cesser, que l'empereur d'Allemagne vint exprès à Paris pour concerter avec la cour les moyens d'y

parvenir. C'était Venceslas, prince justen décrié pour ses mœurs grossières, ses f entreprises, et de honteux excès qui lui v rent le mépris des peuples, et enfin la d sition. La cour le reçut avec une magnific qu'il ne cessait d'admirer, et qui n'étai effet surpassée ou même égalée dans au autre pays de l'Europe. Il dut se croire une nation riche et heureuse lorsqu'on lu présent de tous les ornements du palais était logé, pendant que son nombreux tége était défrayé de toutes ses dépense ne vit pas tout ce que les fastueuses libé tés de la cour cachaient de misères et de s frances publiques.

Les conférences qui eurent lieu entre l et l'empereur au sujet du schisme devs être d'une étrange nature : l'un était pre toujours privé de sa raison par les excè vin; l'autre n'en retrouvait qu'une faible l dans les intervalles les plus favorables d démence. Enfin, le roi étant retombé un de ses violents accès, l'empereur rep sans qu'il y eût rien de décidé sur l'affair schisme.

Cependant les deux papes avaient été i

tés, d'après les conseils de l'Université, à se démettre en même temps de leur dignité, en attendant qu'on prit une décision définitive pour l'unité de l'Eglise. Ni l'un ni l'autre ne refusait ouvertement de quitter la tiare ; mais chacun d'eux exigeait que son rival lui en donnât l'exemple. C'était, pour des hommes de leur caractère, adopter un moyen de la conserver. Un semblable subterfuge ne pouvait en imposer long-temps aux esprits un peu éclairés. On parvint à le rendre inutile. La cour avait enfin reconnu qu'il n'y avait plus de ménagements à garder contre tant de mauvaise foi. Une nombreuse assemblée de princes, de prélats et de seigneurs, fut convoquée à Paris. L'Université eut une grande influence dans ce concile national ; et ce fut en partie sur ses propositions qu'y fut décidée la soustraction à l'obédience de l'un et de l'autre pape. Décision bien remarquable, puisqu'elle fait voir que la dignité pontificale ne paraissait pas inhérente à la constitution de l'Eglise chrétienne. Quand elle fut connue des cardinaux d'Avignon, ils abandonnèrent la cause du pape Benoît, lui faisant savoir que, s'il refusait de se soumettre, ils le déclareraient hé-

rétique et fauteur du schisme. L'opiniâtre pontife fit de vains efforts pour les ramener à son parti. Il ne resta près de lui que deux cardinaux arragonais, ses compatriotes. Mais il se servit d'eux pour faire venir des gens de guerre de leur pays, commandés par son frère, le seigneur Rodrigues. Les autres cardinaux, effrayés, se retirèrent sur les terres de France. Benoît se déclarait ainsi en guerre avec les états qui avaient reconnu son autorité pontificale. Vivement pressé par la cour d'obtempérer à la décision du concile de Paris, il répondit fièrement qu'*il vivrait et mourrait pape*. Il ne restait à employer que la force contre une telle obstination. Boucicaut marcha sur Avignon avec un corps de troupes. Il investit la ville, et la menaça de réduire en cendres les vignes et les oliviers. Les habitants, effrayés, d'ailleurs peu favorables au pape, ouvrirent aussitôt leurs portes. Mais Benoît se renferma dans son palais, dont il fit une forteresse redoutable, et, secondé par son frère Rodrigues, il y soutint un siége meurtrier. Un tel acte de fermeté, ou plutôt d'une opiniâtreté aussi scandaleuse qu'insensée, aurait été bien impuissant s'il n'eût pas

trouvé un secours inespéré dans les dissensions de la cour.

Le duc d'Orléans n'avait encore joué qu'un rôle secondaire dans les affaires publiques ; mais il osa enfin disputer au duc de Bourgogne sa toute-puissante influence sur le gouvernement du royaume. Il avait en effet à faire valoir les droits de sa naissance, la faveur de la reine, et même l'honorable affection du duc de Bourbon. Il commençait à gagner à son parti le duc de Berri, jaloux de la supériorité de son frère, et d'ailleurs très accessible à la séduction de l'or. Cette source de pouvoir ne manquait pas au frère du roi. Chaque jour il augmentait ses richesses, soit par des acquisitions de domaines dont la cession n'était pas toujours volontaire, soit par le produit des confiscations qu'il obtenait facilement du roi. Enfin, il était parvenu à capter une partie du peuple par la grâce de ses manières, et beaucoup de courtisans par d'adroites promesses. Cependant, la suprématie du pouvoir était toujours aux mains du duc de Bourgogne, et il avait la ferme volonté de la conserver. Elles devaient être terribles les conséquences d'une lutte sur les plus gra-

ves objets de l'ambition humaine, quand aucune autorité imposante ne pouvait y intervenir, ni celle de la loi ni celle du monarque. On eut à craindre qu'aux sourdes hostilités de chaque parti ne succédât une guerre sanglante.

Le roi, car il faut bien l'introduire quelquefois sur le théâtre des événements de son règne, quoique sa royauté ne fût guère que nominale, le roi penchait, dans les intervalles un peu lucides de son mal, pour celui des princes rivaux qui parvenait le premier à fixer son attention. Toutefois, il écoutait avec plus d'intérêt la duchesse d'Orléans, qui, revenue à la cour, avait su ranimer ses premiers sentiments pour elle.

Comme le duc de Bourgogne avait ordonné les poursuites exercées contre Benoît, le duc d'Orléans se montra favorable à ce pape; il réussit à faire abandonner le siége du palais d'Avignon. Benoît y fut à la vérité tenu prisonnier, sous la responsabilité des cardinaux et des principaux habitants de la ville. Mais il recouvra, grâce à la protection du même prince, l'obédience du royaume contre la décision du concile de Paris, contre le vœu

de tous les hommes sensés dans la nation et dans toute la chrétienté. La petite armée de Boucicaut, devenue inutile dans le comtat d'Avignon, alla sur les rives du Bosphore porter secours aux Grecs; malheureusement les efforts de valeur qu'elle signala ne purent sauver, encore pour peu de temps, que plusieurs petites places de l'ancien empire d'Orient.

De même que l'empereur Paléologue, le roi d'Angleterre se voyait alors menacé de perdre sa couronne. Richard avait espéré, par son mariage avec Isabelle de France, se fortifier contre les entreprises de ses oncles et le mécontentement des peuples. Pendant quelque temps en effet il avait régné avec sécurité. Entouré de courtisans voués à ses caprices, il exerçait même un pouvoir despotique et il l'exerçait avec un dangereuse présomption; mais il s'aveuglait sur le fondement de sa puissance. Rien n'était capable de préserver d'une chute prochaine un faible souverain que la légèreté de son caractère, l'amour excessif des plaisirs, et même le goût de la débauche, rendaient méprisable à ses sujets. Ce que la nation lui pardonnait le moins peut-

être, c'était l'abandon des places
bourg et de Brest. Le duc de G
manquait pas de nourrir l'animosi
glais, soit contre Richard, soit
France. Ses projets hostiles au roi
laient dans tous ses actes et ses d
disait ouvertement que la nation av
de renverser un prince indigne
Aussi les applaudissements du peu
vaient en tous lieux. Le roi ne pe
s'abuser sur les dispositions de s
c'était un ennemi qu'il avait à co
résolut de s'en délivrer par une per
en le comblant de témoignages d'a
l'entraîna dans un guet-apens et le
Les amis du duc de Glocester p
l'échafaud, et Richard eut la crua
ter à leur supplice. Dès lors rien
cours de ses vengeances et des plu
exactions. Dans l'ivresse d'un pouv
il foulait impitoyablement la natio
pieds. Mais humiliée, écrasée un
elle devait bientôt se relever dan
force. La perte de Richard fut assu
ment où l'on sut que le duc était n
glé (ou étouffé) dans la tour de C

[illegible] plus à la nation qu'une occasion [illegible] précipiter du trône. Ce fut lui-même [illegible] para par une nouvelle injustice. [illegible] de Derby, duc d'Hereford, fils du [illegible] castre, avait eu une querelle violen- [illegible] comte de Nottingham, duc de Nor- [illegible] pour avoir fait périr Glocester ; et le [illegible] exilé, persuadé d'ailleurs qu'il était [illegible] ti de ses adversaires. Le comte de [illegible] en France et il y reçut d'éclatants [illegible] ges de bienveillance de toute la cour, [illegible] duc d'Orléans, qui le mettait en [illegible] tous ses plaisirs. Son père, un des [illegible] princes de l'Europe, étant mort à [illegible] Richard fut effrayé de la puissance [illegible] d'Hereford allait acquérir par la [illegible] de son père. Il s'empara de tous [illegible] de cette maison en déclarant per- [illegible] il du nouveau duc de Lancastre. [illegible] prince, irrité d'une telle spolia- [illegible] songea plus qu'à se venger. Bien- [illegible] des vues plus ambitieuses que [illegible] pouvait avoir partagées avec les [illegible] les grands du parti contraire au [illegible] ptant sur le grand nombre de ses [illegible] Londres, et sur l'appui du peuple,

dont il avait gagné l'affection par de brillantes qualités, peut-être osa-t-il, dès lors aspirer à la couronne. Ayant résolu de passer en Angleterre, il quitta la cour sous le prétexte d'un voyage, et il alla près du duc de Bretagne, qui lui fournit quelques vaisseaux pour son passage. Richard était alors occupé en Irlande à réprimer une rébellion. Profitant de son absence, le duc de Lancastre se rendit promptement à Londres. Il y fut accueilli avec enthousiasme par une foule de seigneurs aux acclamations du peuple, qui le salua comme son libérateur. Le roi avait toujours dédaigné les avis qu'on lui donnait sur la disposition des esprits. Après avoir abattu le parti du duc de Glocester, il se croyait à l'abri de tout danger. Dans son imprudent orgueil, il se vantait d'avoir dompté le peuple. La nouvelle qu'il reçut des événements de Londres ne lui ôta rien de sa confiance. Il marcha contre les troupes que le duc de Lancastre avait rassemblées. Mais avant qu'il n'arrivât près de la capitale, son armée presque tout entière avait déserté. Abandonné des courtisans qu'il avait comblés de biens, il se sauva dans le château de Conway. Dès le len-

demain le duc de Lancastre se montra devant ce château avec une faible partie de son armée. Dès lors le monarque ne songea plus à se défendre. Il demanda une entrevue au duc, qui eut la témérité d'entrer dans la place suivi seulement de douze hommes. Ce roi, naguère si présomptueux dans le succès, se rendit à discrétion, en implorant sa grâce. Ayant été conduit à la tour de Londres, on lui fit son procès. Dans l'espoir de sauver sa vie, il signa une renonciation à la couronne; et le parlement, l'ayant déclaré indigne de la porter, la plaça sur la tête du duc de Lancastre (28). Les lâches concessions auxquelles descendait Richard ne rachetèrent pas sa vie. Un an après sa dégradation, une conspiration menaçante qui s'était formée en sa faveur décida sa perte. Plusieurs historiens disent qu'il mourut de faim dans sa prison. Mais suivant une opinion accréditée par des écrivains anglais, il fut massacré après avoir tué quatre de ses assassins. Ainsi, Richard aurait mieux défendu sa vie que sa couronne. Le prince qui lui succédait, sous le nom de Henri IV, nia constamment qu'il eût eu aucune part à la mort prématurée de Richard. Il est possi-

ble, en effet, qu'il n'eût donné aucun or
pour se défaire de son royal prisonnier; m
un homme puissant ne manque jamais
serviteurs assez habiles pour deviner ses d
sirs, et, si ces désirs sont criminels, assez d
voués pour les satisfaire, en lui épargnant
honte ou le danger de les exprimer. Au re
le roi, pour éloigner tout soupçon d'une vi
lence exercée sur le prisonnier, fit exposer
corps, qui, dit-on, ne présentait point
traces d'une mort violente. Toutefois,
vant l'opinion presque unanime des hist
riens, la fin de Richard II fut précipitée
un crime; et si Henri ne le commanda pa
du moins il ne fit rien pour en recherch
les auteurs.

LIVRE V.

La nouvelle de la révolution d'Angleterre
t donnée à la cour par la dame de Coucy,
seule dame française qui fût auprès de la
ne reine Isabelle, et que le roi Henri IV
voyait en France. Des princes accoutu-
és à ne trouver aucune limite à l'autorité
ale durent être prodigieusement surpris
un événement qui, en quelques jours, pré-
pitait un roi puissant de son trône et le li-
rait au jugement du peuple. Certes, ils
aient loin d'y trouver une leçon pour les
verains qui foulent aux pieds les lois de la
tice et de l'humanité. Ils n'éprouvaient
u'une violente colère contre les bourgeois de
Londres, et contre les seigneurs anglais qui
avaient secondé leur rébellion. Quant au roi
de France, à peine venait-on d'apprendre les

événements d'Angleterre qu'il tomba dans un effrayant accès de frénésie. Après tout, Henri IV devait paraître un usurpateur à toute l'Europe. D'après les principes d'hérédité qu'on y avait admis depuis long-temps, la couronne d'Angleterre appartenait à Edmond de Mortimer, comte de la Marche. Henri de Lancastre n'avait pour lui d'autre titre que les suffrages de la nation. Mais ce titre, dont aujourd'hui s'honoreraient de grands princes, il ne le fit jamais valoir, craignant que le peuple anglais ne s'en prévalût tôt ou tard contre la royauté. Il préféra demander une autre légitimation à la fortune, à son courage, à sa prodigieuse activité, à l'habileté de sa politique; et il l'obtint par de constants succès contre des adversaires imprudents et désunis.

La France était hors d'état de porter secours à l'allié de son roi. D'abord il aurait été trop tard pour l'entreprendre, puisqu'on avait appris la déchéance de Richard en même temps que l'arrivée de Henri de Lancastre à Londres; et puis la cour était le théâtre de dissensions qui prenaient chaque jour un caractère plus alarmant. Enfin la famine dés-

lait le royaume, et sa compagne ordinaire, la peste, y exerçait ses ravages. Ce fléau destructeur d'une partie de la population dura près de trois ans. Les astronomes l'attribuaient à l'apparition d'une comète qui fut observée dans le même temps. Partout, au reste, on regardait les maux de la France comme un châtiment de Dieu, et le duc d'Orléans pensait, disait du moins, qu'on était justement puni pour avoir offensé le pape d'Avignon.

On était fort inquiet, à la cour, sur le sort de la jeune veuve de Richard; des ambassadeurs furent envoyés au roi d'Angleterre chargés de connaître ses intentions sur cet objet. Ce prince, leur ayant témoigné beaucoup de considération, les rassura sur tout dessein hostile qu'on aurait pu lui supposer. Déterminé à maintenir la paix, il proposa même de nouvelles alliances entre les deux pays. Toutefois, il déclara qu'il désirait garder Isabelle pour quelque temps. Il en donna plusieurs raisons en cachant son véritable motif, le désir de conserver un otage précieux.

Ce fut au moment que la cour pouvait

craindre des dispositions fâcheuses chez le roi d'Angleterre qu'on eut l'imprudence de s'exposer à son ressentiment. Richard II, né en Guyenne, y était aimé. On espéra que les habitants de cette province, sujets de l'Angleterre, n'auraient que de la haine pour le prince qui l'avait détrôné, et que pour se venger ils se réuniraient à la France. Ils montrèrent bien, en effet, des regrets sur le sort de Richard, mais ils ne furent point séduits par les promesses brillantes qu'on leur fit, et ils rejetèrent toute proposition contraire aux intérêts de Henri. En voyant le peuple en France succomber sous le poids des impôts et des vexations, ils ne pouvaient consentir à partager son sort. « Nous vaut-il mieux, di-» saient-ils, être aux Anglais, car ils nous » tiennent francs et libéraux. Si les Londriens » ont déposé le roy Richard, que nous tou-» che ce? Toujours aurons-nous roy. »

La tentative de séduction faite par la cour auprès des sujets anglais de Guyenne ne fut pas le seul acte d'hostilité qu'elle commit. Elle s'engagea, par un traité, à fournir des secours en hommes et en argent au pays de Galles, qui s'était soulevé contre le nouveau

roi. Certainement on connaissait à Londres les menées de la France, mais Henri parut les ignorer : son pouvoir n'était pas encore complétement affermi. Plusieurs partis redoutables s'étaient formés dans son royaume en faveur de Mortimer. Henri attendit donc une occasion plus favorable pour se déclarer contre la France, et il confirma la trêve conclue entre les deux puissances lors du mariage de Richard.

On apprit, dans la même année, la mort du duc de Bretagne, ce Jean de Montfort qui pendant trente ans fut une cause perpétuelle de dissensions et de guerres sanglantes. Aidé des Anglais, auxquels il devait la possession de son duché, il aurait peut-être porté un coup mortel à la France, si les Bretons s'étaient réunis pour servir ses projets. On pensa que le duc avait été empoisonné, mais rien ne motivait une telle opinion. Dans ces temps de violence, personne ne voulait croire que la mort d'un prince fût naturelle. Le duc d'Orléans, toujours empressé d'exercer quelque pouvoir, voulut avoir la garde de Jean, fils aîné de Montfort. Il savait d'ailleurs qu'il serait en cette occasion contraire au duc de

Bourgogne. Dans cette intention hostile, il rassembla, de sa propre autorité, des hommes d'armes et marcha sur la Bretagne; mais les seigneurs de cette province, encouragés par le duc de Bourgogne, lui dirent qu'ils garderaient bien eux-mêmes le jeune prince, et ils se tinrent prêts à repousser le duc d'Orléans. Il lui fallut revenir à Paris avec la honte d'avoir échoué dans son expédition. Elle parut si dénuée de raison, qu'on supposa qu'il s'y était porté à l'instigation des principaux nobles de la province; et même on crut que Clisson l'avait conseillée au duc d'Orléans, mais on rendit bientôt justice au vieux chevalier breton. S'il eut précédemment, comme l'ont pensé quelques historiens, l'intention de favoriser les prétentions de la maison de Penthièvre, il prouva que du moins il ne l'avait pas conservée. La comtesse de Blois, sa fille, lui ayant dit, à la mort du duc de Bretagne, qu'il pouvait maintenant rendre à son mari l'héritage de ce duché en se débarrassant des enfants de Montfort, il se leva plein de fureur du lit où il était malade, prit un épieu garni de fer, et se précipita sur elle pour l'en frapper. La princesse esquiva

ses coups ; mais dans sa fuite elle se cassa une jambe. Clisson, dans le violent élan de son indignation, révélait à la fois son caractère et sa loyauté (29).

Le duc d'Orléans, en se montrant toujours disposé à entreprendre quelque expédition, voulait faire parade de son autorité ; mais il subissait en même temps l'influence des mœurs de son siècle : le besoin de mouvement, le goût des courses aventureuses, qu'on a toujours remarqué chez les Français, était plus prononcé que jamais à cette triste époque de leur histoire. Pour les classes inférieures c'était une vague espérance de trouver au dehors un remède ou au moins une distraction à leurs souffrances. Les grands et les nobles éprouvaient un besoin semblable, non certes par les mêmes motifs, mais pour échapper à l'ennui de loisirs qu'ils ne savaient pas occuper. Tous auraient volontiers, comme les Francs leurs ancêtres, déserté la terre natale en nombreux essaims. Une occasion de satisfaire ce goût héréditaire pour les migrations se présenta dans la dernière année du 14e siècle. Au retour de chaque année sécu-

laire, les papes accordaient des grâces divines et des indulgences aux chrétiens qui faisaient à ces époques le voyage de Rome. Comme les pèlerins répandaient beaucoup d'argent dans le domaine des pontifes, Boniface III fit d'une coutume une loi de l'Eglise. Il institua le jubilé séculaire. Les successeurs de ce pape ont fixé le retour de cette solennité religieuse d'abord à chaque moitié, et puis à chaque quart de siècle.

Dès les premiers jours de cette année on vit sur tous les points du royaume des troupes de pèlerins abandonner leurs foyers et partir pour Rome, quoique le pape de cette ville, Boniface XIII, ne fût point reconnu par la France. Le gouvernement, effrayé de cette nombreuse émigration, qui enlevait au pays ses artisans, ses laboureurs, les gens de guerre et beaucoup d'argent, défendit le voyage de Rome sous des peines très sévères. Cependant un nombre considérable de pèlerins, auxquels étaient mêlés beaucoup d'aventuriers et de pillards, bravèrent les ordres de la cour. Ils en furent cruellement punis. Une partie d'entre eux périt de misère auprès de Rome, et

même dans cette capitale; presque tous les autres furent massacrés par les brigands de l'Italie ou moururent de la peste.

A la même époque arrivait en France un prince souverain qui, lui, ne quittait pas son pays pour observer une coutume religieuse. Michel Paléologue, près de perdre Constantinople, sa dernière ressource, que menaçait Bajazet, était réduit à mendier un asyle et des secours dans les états de la chrétienté. Partout on respectait, on plaignait son infortune, sans chercher cependant à le secourir. Arrivé à Paris, il fut admiré pour la majesté de ses traits, la forme imposante de son costume et la noblesse de son maintien; enfin, ce beau vieillard inspirait un intérêt général. On lui donna des fêtes et des promesses de secours; mais on ne leva point d'armée pour sa cause. Le royaume était en ce moment hors d'état de servir efficacement l'empereur grec. Au milieu de la paix l'argent manquait aux services publics. Les princes n'usaient de la faveur momentanée qu'ils obtenaient tour à tour auprès du roi que pour puiser dans les caisses de l'état sans mesure et sans règles de comptabilité. D'un autre côté, la misère était

générale dans le royaume. Les terres restaient sans culture ; les paysans abandonnaient leurs demeures et se réfugiaient dans les bois. Ils y construisaient des cavernes, pour s'y retirer avec leurs familles et leurs bestiaux ; et ces asyles du désespoir n'étaient pas toujours pour ces malheureux une retraite assurée contre les bandes de vagabonds et de brigands qui infestaient les campagnes et même les villes.

Par un bizarre concours d'événements, l'appui que Manuel implorait en vain près des princes chrétiens, il le trouva dans un Tartare. Timur-Laen, ce farouche conquérant de l'Asie presque tout entière, s'avançait en Natolie pour venger les peuples asservis par le monarque ottoman Bajazet. Des ambassadeurs que Manuel lui avait envoyés n'auraient pas probablement dirigé en faveur de leur maître les projets du célèbre Barbare, si la délivrance de l'empire grec ne fût pas entrée dans ses desseins. Bajazet était un conquérant illustre, et Timur ne voulait pas que la terre portât un rival de sa puissance et de sa gloire. Il marcha contre lui à la tête de six cent mille hommes; et l'épouvantable bataille d'Angora, où Timur resta vainqueur, plaça sous sa main la moitié du monde connu. C'était sur ce même champ

bataille que Pompée avait vaincu Mithridate. L'orgueilleux Bajazet, prisonnier de Timur, n'était plus qu'un objet de pitié. Les Turcs, affaiblis et déconcertés par sa défaite, suspendirent leurs projets contre l'empire grec; et Manuel, après deux ans de séjour en France, rentra dans Constantinople; mais cette antique capitale était destinée à être la proie des Turcs un demi-siècle plus tard: magnifique conquête qui n'est plus sortie de leurs mains.

Pendant que l'empereur grec attendait à Paris l'arrêt du destin, la France et l'Angleterre, sans rompre ouvertement la trêve, se tenaient l'une et l'autre dans une attitude hostile; et dans l'intérieur du royaume on était loin de jouir de la paix. Chaque jour voyait éclater entre le duc d'Orléans et son oncle une profonde animosité, dans laquelle les liens du sang et les bienséances n'étaient pas toujours respectés. La haine mutuelle des deux princes s'accroissait encore de l'aversion que se témoignaient ouvertement leurs épouses. La duchesse d'Orléans était jalouse du rang de la duchesse de Bourgogne, plus jalouse elle-même de l'esprit et de la

beauté de Valentine. Cependant le duc d'Orléans commençait à prendre quelque autorité dans le gouvernement. Il possédait moins de domaines que le duc de Bourgogne ; mais il avait obtenu du roi, dans un moment favorable, l'administration des finances. C'était une portion de pouvoir considérable. Il la devait à l'intercession du duc de Bourbon, qui conservait encore de l'affection pour lui, et qui peut-être y voyait un moyen de balancer la redoutable puissance du duc de Bourgogne. La lutte entre les deux princes rivaux devenait à peu près égale. Déjà chacun d'eux, dans un sentiment de défiance réciproque, prenait des mesures pour sa sûreté. Le duc d'Orléans, de sa propre autorité, fit une levée de quinze cents lances, voulant, disait-il, secourir l'empereur Venceslas, qui venait d'être déposé. Il conduisit ses troupes dans le duché de Luxembourg, qu'il avait acheté de cet empereur. Mais son voyage avait pour principal but de faire du duc de Gueldre l'allié de la France, ou plutôt le sien, contre le duc de Bourgogne, ennemi du prince allemand. Il accomplit heureusement son dessein. Revenu en France avec son armée, augmentée de huit

cents hommes d'armes du duc de Gueldre, il se fortifia dans son hôtel. De son côté, le duc de Bourgogne fit garder le sien par ses gens de guerre. Tous ces soldats, en grande partie levés chez l'étranger, paraissaient n'attendre que le signal du combat, en se livrant aux plus grands excès. L'alarme que jetait dans Paris l'attitude menaçante des deux princes y fut telle, qu'on fit des processions publiques pour obtenir la fin de ces cruelles dissensions. On craignait à la cour un bouleversement de l'état. Le duc d'Orléans ajoutait encore à l'anxiété générale par la mauvaise administration des finances. De nouveaux préposés des aides qu'il avait établis commettaient impunément une foule d'exactions. Le peuple ne savait plus à qui recourir dans ses maux, et l'on ne voyait qu'avec plus de douleur la triste situation du roi. Une multitude immense se portait sur son passage quand on le faisait paraître en public. De tous côtés on implorait de Dieu le retour de sa raison. La reine, le duc de Bourbon, le duc de Berri lui-même, et les personnes les plus considérées, employaient avec ardeur les moyens d'apaiser les deux princes ennemis. Enfin,

après un mois de cruelles alarmes, les principaux personnages du royaume, réunis en assemblée solennelle, convinrent entre eux de se porter tous contre celui des deux puissants rivaux qui se refuserait à une réconciliation. Cette détermination louable sans doute, mais insuffisante, puisqu'elle ne détruisait pas les causes d'une véritable anarchie. Dans cet accord de sentiments honorables, on devait compter sur l'assentiment et sur l'appui de la nation. C'était donc une position favorable, sinon pour la convocation des états généraux, trop odieux à la cour, du moins pour l'établissement d'une loi de régence. On se contenta d'amener les ducs de Bourgogne et d'Orléans à une réconciliation, qui ne pouvait offrir aucun gage de durée. Elle causa beaucoup de joie dans l'immense portion de citoyens assez peu clairvoyants pour la croire sincère. Mais les esprits judicieux n'étaient point rassurés par ce simulacre de pacification entre ces princes. En effet, la source de leurs divisions subsistait toujours dans leurs prétentions respectives ; aucun des deux n'eût été satisfait, alors même qu'on aurait pu faire entre eux un partage égal de l'autorité. Les

hommes que domine l'ambition trouvent-ils jamais le pouvoir assez large pour être partagé! Après tout, on ne sait si l'union des deux hommes qui se disputaient le pouvoir royal eût été plus heureuse pour la France que leur division. Dans une semblable union, en la supposant possible, chacun d'eux, n'ayant plus besoin de se faire des partisans dans la nation, aurait fait à son égal en pouvoir les concessions les plus funestes au royaume; et peut-être auraient-ils fini même par se le partager.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, les ducs de Bourgogne et d'Orléans, après leur raccommodement, n'en saisissaient pas avec moins d'avidité toutes les occasions de s'emparer du gouvernement, à l'exclusion l'un de l'autre. Le duc de Bourgogne fit un voyage à Arras pour y célébrer le mariage de son second fils avec la fille du comte de Saint-Pol. Aussitôt la reine et le duc d'Orléans, que l'on soupçonnait déjà d'une coupable intimité, obsédèrent le roi, et lui firent ordonner que, *pendant ses temps d'absence*, son frère aurait le gouvernement des affaires. Cette décision, surprise à un homme sans volonté, fut réputée un acte de la volonté royale.

Le malheureux roi étant retombé dans u violent accès de démence, le duc d'Orléa commença par imposer un emprunt consi dérable. Cette forme d'impôt n'ayant pas é jugée suffisante, on ordonna une contribu tion générale, dont le clergé n'était poi exempt, mais qu'il refusa de payer. Dans l'é dit qui l'ordonnait, on déclara qu'elle éta établie du consentement des ducs de Bour gogne et de Berri. Ces deux princes en firen un désaveu public, et le premier fit publi qu'il s'était refusé formellement à ce mo de contribution, oppressif et désastreux po *le pauvre peuple*, quoiqu'on lui eût offert ce mille écus pour y donner son assentiment.

Les rôles des deux princes régnants ont pr un nouveau caractère sur le théâtre des pl impérieuses passions de l'humanité. Jusqu alors chacun d'eux n'avait eu recours, pou fortifier son parti, qu'aux seigneurs et au nobles. Mais l'aristocratie féodale était un in strument difficile à manier. Le duc Philipp vit, comme l'avaient vu plusieurs rois, qu'i y avait dans la nation un autre principe d force, la bourgeoisie ou le tiers-état, qu commençait à se faire jour dans l'ordre so

cial. Il prit le parti de recourir à ce nouvel élément de puissance, et il fut en cela imité par son fils, qui invoqua d'abord l'appui des bourgeois, puis la force brutale des dernières classes du peuple. Le duc d'Orléans affectait de plaindre aussi le peuple et bien d'y chercher un appui ; mais il était un trop ardent défenseur des prérogatives de rang pour porter avec succès le masque de la popularité. Il fut en cela moins heureux que son rival.

L'avantage que ce prince avait obtenu pendant l'absence de son oncle ne fut pas de longue durée. Le duc de Bourgogne revint à Paris, où déjà l'on commençait à le regarder comme le seul défenseur du peuple. D'ailleurs, il avait eu soin de s'entourer de forces considérables. Et comme le duc d'Orléans avait aussi rassemblé des troupes, on eut à craindre encore qu'il n'éclatât une sanglante collision entre les deux partis. Mais on parvint à la prévenir. Sur la demande des ducs de Berri et de Bourgogne, et de quelques personnes sages de la cour, un conseil fut convoqué pour délibérer sur le choix du prince qui aurait le gouvernement pendant les accès de la maladie du roi. Ni le duc Philippe ni

le duc d'Orléans ne faisaient partie de ce conseil. Il y fut librement décidé que le duc de Bourgogne aurait, dans les cas dont il s'agit, la direction des affaires. Puisqu'on ne voulait confier le gouvernement de l'état qu'à l'un des deux princes qui se le disputaient, et que le duc de Bourbon, bien digne de l'exercer, en était constamment éloigné, le duc de Bourgogne, plus habile aux affaires que son neveu, méritait à cet égard de lui être préféré. Le duc d'Orléans fut obligé de dévorer son ressentiment, ne pouvant s'opposer à une décision qui paraissait confirmée par la volonté du roi.

Le duc de Bourgogne s'était élevé très hautement contre les derniers subsides levés par le duc d'Orléans pour avoir recours à ce mode d'impôts. Il ordonna une opération financière qui présentait en apparence une grande ressource pour le trésor, tout en détruisant des abus onéreux. Des commissaires du parlement furent chargés d'examiner les contrats passés entre particuliers, et de frapper d'amendes ceux de ces actes jugés usuraires ou frauduleux. Mais on reconnut bientôt que cette mesure inquisitoriale était une

source nouvelle de vexations et de rapines. Elle devint d'autant plus odieuse à tous les citoyens qu'elle se présentait sous les formes de la justice ; enfin, elle excita un soulèvement dans un grand nombre de villes. Le duc de Bourgogne jugea prudent de retirer l'édit qu'il avait rendu sur cette partie de son administration.

La trêve avec l'Angleterre, quoique souvent enfreinte, n'était pas rompue ; mais les chevaliers de France et d'Angleterre, fatigués du repos forcé qu'elle imposait, à ceux du moins qui n'osaient pas faire la guerre à leurs voisins, s'envoyaient réciproquement des cartels. Parmi les défis plus ou moins extravagants qui se donnèrent à cette époque, il en est un bien remarquable par le ridicule autant que par l'imprudence qui le caractérise. Le duc d'Orléans, éloigné des affaires, mais dominé par son humeur chevaleresque et par le besoin de jouer un rôle, imagina, après avoir engagé déjà des chevaliers dans plusieurs combats, d'envoyer un cartel au roi d'Angleterre. Il lui proposait un combat de cent contre cent. Il n'avait point pour but avoué de venger Richard et de punir un usurpateur,

quoiqu'il affectât toujours de se montrer le champion des têtes couronnées. Il ne provoquait Henri IV que *pour ne pas laisser engourdir son courage et pour gagner bonne renommée*. La réponse que fit le roi d'Angleterre à l'appel du duc d'Orléans était bien humiliante pour le prince français. « Les » hommes de ma qualité, lui disait-il, n'ont » pas coutume d'être appelés par leurs infé» rieurs; mais je passerai la mer avec une ar» mée. Le duc d'Orléans est libre de m'op» poser le nombre d'hommes qu'il jugera » convenable. Nous ne voulons nullement » offenser aucun homme sage, mais rabattre » le cœur de celui qui ne sait pas se connaître » soi-même... Si vous voulez être sans repro» che, gardez mieux votre promesse et votre » signature que vous n'avez fait jusqu'ici. »

Le roi d'Angleterre et le duc d'Orléans s'écrivirent encore quelques lettres, où les injures n'étaient pas épargnées. Celles qui s'adressaient au frère du roi devaient être d'autant plus amères pour lui qu'elles n'étaient pas toutes colomnieuses.

Pendant que le duc d'Orléans agissait contre les intérêts du pays avec la turbulente

légèreté de son caractère, le conseil s'occupait d'une mesure utile au royaume. La duchesse douairière de Bretagne, Jeanne de Navarre, qui avait été demandée en mariage par le roi d'Angleterre, s'était décidée à lui donner sa main. Mais la duchesse, en contractant cette alliance, était obligée de renoncer au gouvernement de la province et à la tutelle de ses trois fils. Or c'était au duc de Bourgogne, son plus proche parent, qu'il appartenait d'être chargé de cette tutelle. Il s'agissait de faire valoir ce droit contre l'opposition que pourraient y mettre soit les Bretons, soit la duchesse, qui paraissait disposée à emmener ses enfants en Angleterre. C'est ce que fit avec succès le duc de Bourgogne, qui s'était rendu en Bretagne, en ayant soin d'y répandre l'or à pleines mains. La garde des trois fils de Montfort lui fut confiée, après qu'il se fut engagé par serment à respecter les franchises de la province, et à lui rendre l'aîné des jeunes princes, âgé de treize ans et gendre du roi, à l'époque de sa majorité.

Le duc de Bourgogne vit son crédit augmenté par le résultat de sa mission, favorable

d'ailleurs à ses intérêts. Pendant qu'il exerçait une autorité sans limites, le roi n'avait que de rares et faibles éclairs de raison. De tous les moyens qu'on employait pour distraire le monarque, c'étaient les représentations théâtrales qui obtenaient le plus de succès. Depuis quelque temps les Français montraient un goût très vif pour ce genre de spectacles, dont les sujets étaient tirés de la Passion ou des légendes. Le roi y trouvait tant de plaisir, que dans un de ses moments lucides il rendit une ordonnance en faveur *de ses bien-aimés confrères de la Passion de Notre Seigneur*. Il donna de même des preuves d'un vif intérêt à *la joyeuse institution des enfants de Sans-Souci*. Leur chef avait pris le titre de *Prince des sots*, et les pièces qu'ils jouaient avaient le nom de *sotis*. Quelque informes et déraisonnables que fussent ces genres de spectacles, où les objets de piété les plus vénérés se mêlaient à de grossières et indécentes bouffonneries, ils constataient un véritable progrès dans la civilisation (30).

Mais il fallut plusieurs siècles encore pour que l'art, débarrassé des souillures de son

veau, parvint chez les modernes à égaler
enfin à surpasser les modèles que l'anti-
ité nous a laissés.
le duc de Bourgogne, tout en exerçant l'au-
ité souveraine, ne pouvait cependant faire
valoir sa volonté dans l'affaire du schisme.
l était un perpétuel ferment de discorde,
et à beaucoup d'autres, entre ce prince et
duc d'Orléans. Au reste, elle n'inspirait
que de l'indifférence aux dernières clas-
du peuple, uniquement occupées de leurs
ins matériels. Le duc de Bourgogne, ré-
lu à maintenir la dernière décision prise
cette affaire, avait pour lui l'Université
Paris et l'autorité de la raison. Mais le duc
Orléans se faisait appuyer par l'Université
Toulouse et par les ambassadeurs d'Espa-
e pour rendre à Benoît son autorité pon-
fale sur le royaume. Ce pape était toujours
dé à vue dans son palais d'Avignon. Il y
it été consigné par ordre du roi ; et ce qui
ait paru en d'autres temps la plus cho-
ante contradiction, il possédait une lettre
u même roi qui désavouait sa détention.
oiqu'il fût soigneusement surveillé, il par-
it un jour à s'échapper sous les habits d'un

domestique. A la vérité, il avait été secondé dans son évasion par les agents du duc d'Orléans, et par Louis II d'Anjou, qui, tenant de ce pape l'investiture du royaume de Naples, était intéressé à le maintenir dans sa dignité de pontife. Benoît se rendit à Château-Renard. Entouré d'une escorte de cinq cents Aragonais, il vit bientôt à ses pieds les cardinaux qui l'avaient abandonné. Il leur pardonna leur défection, mais il leur fit voir qu'il ne l'avait point oubliée. Au milieu d'un dîner qu'il leur donna, il fit entrer tout à coup dans la salle une troupe de gens de guerre. A leur aspect les prélats pâlirent d'effroi, s'attendant à une mort certaine. Mais la terreur que Benoît leur imposa pendant la durée du repas fut sa seule vengeance (31). Ce pontife ne marchait plus qu'au milieu d'une nombreuse escorte de ses Aragonais. Cet appareil militaire n'aurait pas maintenu la tiare sur sa tête, si le duc d'Orléans n'était parvenu à surprendre au roi une signature en faveur de ce tenace dignitaire du sacerdoce. La France fut remise sous l'obédience de Benoît, malgré l'opposition de tous les oncles du roi et de l'Université. Le duc d'Orléans triomphait. Toutefois la cour,

célébrant avec éclat la réhabilitation du pe d'Avignon, ne lui permit pas de perce- ir les revenus des bénéfices vacants : source richesses dont il avait usé sans mesure aux pens de la fortune publique et du bien des ises : car le haut clergé, suivant l'exemple grands dignitaires de la chrétienté, se li- it à de scandaleuses exactions. Les évêques les abbés vendaient les bénéfices, spoliaient s propres églises, et réduisaient à la mi- les simples prêtres, les seuls ministres de eligion qui conservassent encore quelques des vertus sacerdotales.

Il paraîtrait que le roi, long-temps étran- par le raisonnement à tout ce que l'un ou tre des deux princes rivaux ordonnait en nom, avait enfin manifesté une volonté ale; du moins on était parvenu à lui en er une. D'après les conseils de quelques onnes de la cour, la reine, sortant de son olence ordinaire, profita d'un reste d'em- re qu'elle avait conservé sur son époux, ur lui faire connaître la situation du yaume, mais surtout pour l'alarmer sur triste sort qui le menaçait lui et ses en- nts. Il ordonna, par un édit du mois d'a-

vril, que, s'il venait à mourir, le royaume serait gouverné au nom du roi, quel que fût l'âge de l'héritier du trône. Il établissait en même temps un conseil dont la reine et les princes faisaient partie, mais où les décisions ne devaient être prises qu'à la pluralité des voix. Enfin un autre édit portait que la reine, les princes du sang, les prélats, le parlement et jusqu'à la bonne bourgeoisie, fissent serment de reconnaître le dauphin pour roi et lui jurassent fidélité. Telles étaient les dispositions par lesquelles le malheureux Charles témoignait une juste défiance contre les princes de son sang. Mais les précautions qu'on lui faisait prendre pour enchaîner leur ambition étaient bien insuffisantes. Elles devinrent inutiles. Après tout, quelle sagesse humaine aurait pu conjurer les tempêtes que devaient soulever les plus véhémentes passions lorsqu'elles ne subissaient aucun frein ni de la loi politique, ni de la morale, ni de la foi religieuse?

C'était surtout contre le duc de Bourgogne que ces édits paraissaient dirigés. Néanmoins il fit bien voir qu'il avait conservé un puissant crédit; il maria deux filles du comte *de*

Nevers, son fils, avec les deux ainés des enfants du roi, et un fils du même prince avec l'une des filles du monarque. Le conseil, qui sans doute avait été favorable à la conclusion de ces mariages, commettait alors une grave imprudence. Il augmentait la puissance de la maison de Bourgogne, après avoir montré contre son chef une défiance trop fondée. Au reste les deux fils du roi qu'on venait de marier n'étaient pas destinés à régner.

Le duc de Bourgogne était toujours disposé à maintenir la paix avec l'Angleterre. Elle était utile au commerce de ses provinces de Flandre. Mais le duc d'Orléans cherchait toutes les occasions de la rompre, quoique personne n'y vit un avantage pour la France. Il était même surprenant que la guerre n'eût pas tout à fait éclaté entre les deux puissances, après les sourdes menées et les hostilités plus ou moins ouvertes qui se commettaient réciproquement. D'une part on donnait des secours aux Ecossais, en armait des vaisseaux qui menaçaient les côtes de l'Angleterre. La cour de Londres, de son côté, faisait ravager les îles du pays d'Aunis, et livrer chaque jour quelque combat sur les côtes de Bretagne. Par

représailles, les Bretons attaquaient les An glais jusque dans leurs ports. Enfin, on refi sait de payer à l'Angleterre ce qui restait d sur la rançon du roi Jean, et dont Henri ava exigé le paiement en laissant partir la jeun reine Isabelle. Néanmoins on se bornait de deux côtés à des combats partiels sans résul tats importants. Aucune des deux cours n voulait sincèrement la paix; aucune n'osa déclarer la guerre. Il fallait pourtant s'atten dre à la voir tôt ou tard éclater, et l'on ava en France peu de moyens de la soutenir. L trésor était vide. Le duc de Bourgogne, dan un goût de popularité hostile au duc d'Or léans, s'était toujours refusé à la levée d'u subside. Il fut enfin obligé d'y consentir, même on imposa une taille exorbitante q fut levée avec une extrême rigueur.

LIVRE VI.

La haute vassalité n'existait plus en France, ou du moins elle n'était plus dangereuse pour la royauté. Le peu de grands feudataires dont les maisons subsistaient encore se trouvaient hors d'état de prendre les armes contre le roi. Le duc de Bretagne seul, appuyé des Anglais, pouvait le tenter avec plus ou moins de chances de succès, si les Bretons avaient consenti à le seconder ; mais, Français de cœur, ils se refusaient toujours à servir leur duc contre le royaume. Enfin les provinces qui étaient réunies à la couronne avaient commencé l'œuvre de la nationalité, et les princes du sang, qui en avaient reçu en apanage ou même en souveraineté, n'étaient que les lieutenants du monarque. Ainsi la royauté, qui ne fut si longtemps que nominale, était devenue un fait do-

minant. Mais il en devait résulter un mal plus funeste encore que le régime féodal, lorsque la volonté royale était, comme à cette époque de l'histoire, incertaine, débile et souvent annihilée. Les princes, à peu près égaux en puissance, formaient alors une sorte de gouvernement oligarchique, où l'autorité souveraine, qu'ils se disputaient, n'était nulle part, et qui, dans l'absence de tous principes de législation, devait se résumer en anarchie.

Dans cet état de choses, la lutte n'était sérieusement engagée qu'entre les ducs de Bourgogne et d'Orléans, car le duc de Berri, voué depuis long-temps au dédain des princes et de la nation, n'aurait osé élever des prétentions au pouvoir suprême; et le duc de Bourbon n'y en avait aucune. Il n'usait du crédit qu'on lui laissait que pour calmer les passions et prévenir des malheurs.

Le peuple se montrait favorable au duc de Bourgogne. Il lui tenait compte de son opposition au duc d'Orléans comme d'une généreuse inspiration. Mais ce prince ne jouit pas long-temps des fruits de sa popularité. Pendant un voyage qu'il fit en Brabant, il fut atteint d'une de ces maladies épidémiques

ne rendaient alors si fréquentes la saleté des illes et la misère de peuples. Il mourut au âteau de Hall en Hainaut, le 27 avril de te année, à l'âge de soixantre-trois ans. Il ulait être enterré en habit de religieux : te de dévotion qui paraissait à beaucoup princes et de grands une expiation suffi- nte des fautes ou même des crimes de leur ie.

Philippe *le Hardi*, fils du roi Jean, le plus iche prince de son temps, ne laissait pas me d'argent pour les frais de ses funérailles. ent l'or de la France n'aurait pas suffi à son ain de fastueuse prodigalité. Sa veuve s'é- t assurée que les biens mobiliers, tout mmenses qu'ils étaient, ne suffiraient pas à yer les nombreux créanciers du duc, prit parti de renoncer à la succession de ces ens; mais elle se réserva les immeubles, se ignant ainsi à une honteuse banqueroute. uivant une coutume depuis long-temps pra- iquée dans une semblable circonstance, elle posa sa ceinture, sa bourse et ses clefs sur cercueil de son époux. On aurait vendu chaumière, le lit d'un pauvre citoyen mort olvable. Les vastes domaines du duc de

Bourgogne passèrent intacts à ses enfants

Ce prince trouva des regrets dans les classes inférieures, et même dans les rangs plus élevés de la nation, où l'on pensait que le temps aurait amorti ses passions, et dirigé vers le bien public les conseils de son expérience. Au reste, son fils aîné, Jean, comte de Nevers, parvint à le faire regretter de ses ennemis même.

Le nouveau duc de Bourgogne, héritier du courage de son père, porta cette vertu à un degré de témérité qui lui valut le surnom de *Jean sans Peur*, vertu qui malheureusement n'éclata jamais contre les plus redoutables ennemis de la France. Mais il avait aussi hérité de son ambition sans avoir les qualités qui en tempèrent la violence, qui lui commandent de reculer devant le crime. Philippe le Hardi était accoutumé dès l'enfance à respecter l'autorité royale, ou du moins la tête qui portait la couronne. Il voulait bien régner à la place d'un fantôme de roi, mais non le renverser du trône. Tout fit croire que son fils osa davantage, dans la subversion générale des lois, de tous le principes de justice et d'honneur. Mais eût-il, en effet, aspiré à la

couronne, il lui aurait fallu, pour réussir, les avantages que la nature lui avait refusés : ar exemple une figure noble, un maintien mposant, l'art de la parole, qui entraîne et ubjugue les esprits, et surtout assez d'empire sur lui-même pour réprimer la fougue de on caractère, pour déguiser cet âpre et audacieux besoin du pouvoir, qui rejetait toujours parmi ses adversaires la plus saine partie de la nation.

Ce prince, avant de commencer le rôle qui lui était réservé sur la scène politique, alla prendre possession de son vaste héritage. Il mit les duché et comté de Bourgogne, la Flandre et l'Artois. Les autres domaines de son père furent partagés entre ses deux frères Antoine et Philippe.

Le duc de Berri avait été atteint, comme son frère, de la maladie épidémique. Il habitait le château de Bicêtre, anciennement construit par un évêque anglais du nom de *Wincester*, et qu'il avait fait restaurer et agrandir. Ce prince, dans son effroi de la mort, ordonna des processions publiques et fit de riches offrandes aux églises. Mais une grande partie de la nation, loin de prendre

part aux prières ordonnées, proférait contre lui des malédictions. Guéri de sa maladie, il parut se repentir des exactions et des cruautés qu'il avait commises. Toutefois, il n'obtint jamais l'affection et l'estime de la nation, qui ne pardonne point à la tyrannie dépouillée de grandeur et de gloire.

Le duc d'Orléans s'était flatté que la mort de Philippe de Bourgogne le laisserait sans concurrent au pouvoir, et il exerçait l'autorité royale avec la plus présomptueuse confiance. Il commença par se faire donner des places qui couvraient Paris au nord, telles que Soissons, Coucy et Ham. Comme il possédait Châlons, La Fère, Château-Thierry, Orléans et Dreux, il se trouvait maître d'une ceinture de places fortes autour de la capitale. Cependant toutes ses précautions pour se fortifier dans son pouvoir dictatorial étaient insuffisantes. Non seulement il aura un rival nouveau qui lui disputera ce pouvoir avec une audace souvent heureuse, mais encore il trouvera une opposition redoutable dans une grande portion du peuple, qu'il croyait pour jamais soumise. L'Université, devenue le seul organe intelligent, mais trop souvent

passionné, de l'opposition nationale, lui montrera que les Français n'avaient pas encore perdu tout souvenir de leurs antiques droits.

Ce corps était en procession pour obtenir la paix du royaume et la santé du roi, et cette procession passait devant la maison du sire Charles de Savoisy, lorsqu'un domestique de ce seigneur, poussant son cheval à travers le cortége, renversa et blessa quelques écoliers. Leurs cris et les injures qu'ils proférèrent contre son maître attirèrent les autres domestiques de la maison, qui se jetèrent en armes sur les écoliers, les poursuivirent jusques dans l'église de Sainte-Catherine, et en blessèrent gravement une vingtaine. Savoisy, se trouvant en grande faveur auprès du duc d'Orléans et de la reine, ne fit que rire de l'insolence de ses valets. L'Université porta d'abord sa plainte au roi, et, ne recevant point complète justice de la cour, elle ferma les écoles et suspendit les prédications. Ce mode d'opposition, employé quelquefois avec abus, était toujours redoutable. Il obtint dans cette occasion assez de succès pour que le parlement rendit, dans une assemblée solen-

nelle, un jugement sévère contre le sire de Savoisy; jugement qui fut exécuté, quoique ce seigneur, un des plus grands personnages de la cour, fût hautement protégé par le duc d'Orléans. Sa maison fut rasée; il fut contraint à payer une indemnité considérable aux membres de l'Université, et à poursuivre la punition de ses domestiques. Cet arrêt ne fut pas le seul exemple de fermeté que donnèrent le Parlement et l'Université contre l'insultant mépris des grands pour la bourgeoisie.

Des intérêts plus graves vont agiter le royaume, de sombre nuages se rassembler sur un point de son horizon, qui récèlent de violentes tempêtes. Le duc d'Orléans, dans l'ivresse du pouvoir, formait de vastes projets contre l'Angleterre. Il était le seul, après tout parmi les princes, qui voulût lui faire une guerre continue. Mais son pouvoir n'allait pas jusqu'à la faire décider par le conseil. En attendant qu'il pût y faire adopter ses projets, il adressa de nouvelles provocations au roi d'Angleterre, qui n'y répondit qu'avec une modération mal appréciée par le prince français. Enfin, persuadé que le moment était

favorable pour attaquer Henri IV, qu'il traitait ouvertement d'usurpateur, il ordonna d'abord une levée d'argent dans tout le royaume. Elle était si exorbitante, que les autres princes, craignant de paraître la sanctionner par leur présence à la cour, s'éloignèrent de la capitale. Il avait été convenu, dans le conseil, que le montant de cet impôt serait renfermé dans une de tours du palais, et qu'on ne pourrait en rien prélever sans le consentement de tous les princes ; précaution peu honorable pour chacun d'eux, qui de plus fut inutile. Le duc d'Orléans, accompagné de gens armés, fit briser, pendant la nuit, les portes du trésor, et enleva la plus grande partie de 1,700,000 livres, montant de l'impôt, dernière ressource de l'état arrachée violemment à un peuple épuisé. C'était un vol infâme, mais non la seule déprédation qu'il eût commise. Chaque jour ses richesses s'augmentaient de ce qu'il pouvait acquérir, même par abus d'autorité ou par des moyens frauduleux. Suivant la rumeur publique, il partageait avec la reine le fruit de ses extorsions. L'on disait que cette princesse, comptant sur la prochaine mort de son époux, faisait pas-

ser des sommes considérables en Allemagne pour s'y ménager une retraite. On n'avait fait encore que soupçonner une coupable intimité entre elle et le duc d'Orléans. Bientôt leur liaison devint un objet de scandale public. Epouse infidèle (c'était du moins l'opinion générale), elle foulait encore aux pieds ses devoirs de mère. Pendant que cette indigne reine et le duc d'Orléans dissipaient sans pudeur les revenus de l'état, le roi, déshérité de sa raison, était abandonné à des mains mercenaires; ses enfants manquaient souvent de vêtements et de nourriture.

On avait renoncé à tout ménagement avec l'Angleterre. On l'attaqua ouvertement lorsqu'on pouvait à peine espérer de se défendre. La cour reçut les ambassadeurs d'Owen Glendor, que les Anglais nommaient Glendourdy, chef des Gallois, révoltés pour leur indépendance de l'Angleterre. Les Gallois étaient les descendants des Cambriens, Bretons originaires qui défendirent long-temps leur liberté contre les divers conquérants du pays. Glendor, qui avait reçu de ses compatriotes le titre de prince de Galles, réclamait les secours de la France. Reconnaissant la qualité de prin-

ce à un homme poursuivi comme rebelle en Angleterre, la cour conclut avec lui un traité d'alliance. En même temps on méditait un projet d'attaque sur Calais. Plusieurs places occupées par les Anglais furent reprises dans la Guyenne et le Limousin. De plus les Bretons, encouragés par le duc d'Orléans, entreprirent des expéditions sur les côtes d'Angleterre. Le sire de Tanneguy du Châtel, qui en commandait une, descendit près de Darmouth, mit tout le pays à feu et à sang, et en remporta un immense butin. A leur tour les Anglais attaquèrent les côtes de Bretagne, où par bonheur le vieux Clisson, leur redoutable ennemi, oubliant les injures qu'il avait reçues de la France, parvint à les repousser et à leur enlever une partie de leur flotte. Mais ils exerçaient de grands ravages en Normandie, et traversaient la Picardie sans obstacle.

On tenta une diversion à leurs mouvements par un projet de descente dans le pays de Galles, et une flotte fut rassemblée à Brest pour cette destination. Ces préparatifs éveillèrent en effet l'attention du roi d'Angleterre, instruit de tous les mouvements de la France par des

agents qu'il y soudoyait. Parmi ces agents se trouvait, disent quelques historiens, le nouveau duc de Bourgogne. Le monarque s'empressa de réunir des forces pour s'opposer au succès de l'expédition. Mais il ne tarda pas d'être à cet égard pleinement rassuré. Le comte de la Marche, Jacques de Bourbon, issu de la branche cadette de cette maison, qui avait été nommé général des troupes de débarquement, était resté à Paris, livré à tous les genres de plaisirs. Il était surtout passionné pour un jeu dont l'histoire de France n'a pas encore parlé avant cette époque, le jeu de cartes (32), que l'on fit servir à l'amusement du roi dans l'état d'imbécillité qui succédait à ses accès de fureur.

La flotte était prête à partir dès le mois d'août. Ce fut seulement en novembre que le comte de la Marche se rendit à Brest, après avoir dépensé la plus grande partie des fonds qu'il avait reçus. On se disposait à attaquer une flotte anglaise qu'on avait aperçue; mais le général, ayant appris qu'elle était montée de gens de guerre, resta dans le port. Cependant il n'osa pas se refuser à tenter une descente sur les côtes d'Angleterre. Elle s'opéra

un obstacle près de Falmouth. Comme on trouva quelque résistance sur cette partie de la côte, le comte de la Marche donna aussitôt le signal de la retraite. Les gens de guerre, effrayés de cet ordre imprévu, et se croyant attaqués par des forces supérieures, se retirèrent en désordre sur les vaisseaux. Dans cette sorte de terreur panique, un grand nombre d'entre eux furent noyés à la vue de la flotte. Comme à aucune époque de leur histoire les Français n'ont fait grâce à la lâcheté, dans quelque rang qu'elle se déclarât, de piquants sarcasmes accueillirent le comte de la Marche au retour de son expédition. *Mare vidit et fugit*, disaient les écoliers attroupés sur son passage; et le prince, au milieu de la cour, pouvait entendre des paroles prononcées en langage vulgaire qui n'étaient pas moins humiliantes.

La guerre, car il faut bien appeler ainsi cette suite de combats plus ou moins meurtriers que soutenaient sur plusieurs points de la France des seigneurs et des capitaines, souvent sans en avoir reçu l'ordre; la guerre avait peu changé la position respective des deux puissances ennemies. Cependant elle occasionnait de grandes dépenses; et comme

le duc d'Orléans avait employé en grande partie le produit de la dernière taille en acquisitions de domaines et en fastueuses dissipations, il fallut recourir à un nouvel impôt. Dans le conseil assemblé pour en délibérer, le duc de Bourgogne, revenu à Paris, s'éleva hautement contre l'établissement d'une taille. « Je dois déclarer, dit-il, que vouloir en char-
» ger le pauvre peuple est un dessein tyran-
» nique. Si le conseil s'accorde avec mon cher
» cousin le duc d'Orléans pour imposer une
» taille, je proteste que j'empêcherai bien que
» mes sujets en soient grevés. Si l'argent qu'on
» a levé l'an dernier ne suffit pas, j'aime mieux
» payer de mes deniers la part de cet impôt
» qui devrait être acquittée par mes sujets;
» mais à condition que la taxation soit faite
» par des gens de bien, et qu'il soit justifié
» des motifs qui ont empêché la dernière taille
» d'être suffisante. »

Il y avait dans ces paroles une déclaration de guerre au duc d'Orléans, et en même temps un appel au peuple pour la défense de sa propre cause, appel qui fut entendu. Le dictateur ne pouvait s'y tromper. Mais il partageait alors avec la reine le pouvoir suprême;

t la plupart des courtisans, qu'il séduisait r sa brillante élocution, par la grâce de s manières, surtout par des faveurs, se ontraient disposés à le servir. Dans une prudente confiance en son pouvoir, il bra- ouvertement les grands et le peuple, qui chaient plus leur mépris et leur indi- tion pour ses déportements. La reine n'é- it pas plus ménagée que lui dans la rumeur blique. Comme elle avait abdiqué la di- té de son rang et la pudeur de son sexe, avait perdu ses droits au respect de la tion. Au milieu des salons dorés comme les plus chétives demeures on ne la dé- nait que par des noms infamants, emprun- au plus sale langage du peuple.

Le duc d'Orléans parvint à faire prévaloir volonté dans le conseil pour l'établissement une taille, et cet impôt fut levé avec la plus elle rigueur. De tous côtés on voyait les alheureux qui n'avaient pu la payer dé- uillés de leurs meubles, de la paille de leurs lits, et trainés dans les cachots. Partout tentissaient de sinistres imprécations con- le duc, et la coupable reine qui partageait avec lui le fruit de tant d'exactions. Ce prince

fut disposé par ses conseillers, qui espérai
que sa présence intimiderait le prédicat
Ils se trompaient. La parole austère du moi
n'en reçut que plus de force et de digni
Jacques Legrand, après avoir clairement
signé le prince objet des malédictions p
bliques, dit, en s'adressant directement
son royal auditeur : « Le roi votre père n
» des impôts sur ses sujets, mais il éle
» des forteresses ; il chassa les ennemis, r
» couvra les pays qu'ils avaient usurpés. A
» jourd'hui, sous votre règne, le peuple a
» foulé, paie deux tailles chaque année,
» cependant les forteresses tombent en ruine
» les ennemis nous bravent. Les gens d
» guerre, qui ne sont pas payés, commette
» impunément de grands désordres. On n
» rougit pas d'appliquer la substance du peu
» ple à des objets que la décence ne perm
» pas de nommer. C'est sa propre substance
» son sang même qui est changé en riche
» étoffes, en perles, en diamants. Et s
» plaintes et ses gémissements sont repouss
» loin du trône. »

Le roi, au lieu de s'offenser de ces parole
hardies, parut approuver l'homme qui ava

osé les lui faire entendre. Mais cette impression fut passagère comme la faible lueur de raison qui lui avait permis de les comprendre; et si ceux qu'elles condamnaient ne les oublièrent pas, du moins ils surent les rendre inutiles. Les grands conservèrent leurs habitudes de luxe et de cupidité, les dames l'indécence de leurs parures et de leurs mœurs. Enfin la reine et le duc d'Orléans ne cessèrent point de mériter la haine publique. Cependant on espéra un instant obtenir d'une terreur superstitieuse ce qui avait été refusé au cri de la justice et de la religion.

La reine et le duc d'Orléans se promenaient dans la forêt de Saint-Germain, l'un à cheval, l'autre en litière, quand ils furent assaillis tout à coup par un furieux orage. Le duc étant monté dans la litière pour y chercher un abri, les chevaux, épouvantés de la foudre, s'emportèrent, et descendirent avec une effrayante rapidité vers la rivière. Ils y auraient précipité la litière si le conducteur n'eût eu l'adresse de couper les traits. Le danger que le prince avait couru avec la reine fit une impression sur son esprit, d'autant plus vive, qu'il apprit que le tonnerre était

tombé dans la chambre du dauphin. Il cr
voir, dans cet événement, un signe de
colère divine, et il résolut de se réformer.
fit d'abord publier qu'il voulait payer s
dettes. Au jour marqué pour son acquitt
ment, huit cents créanciers au moins se p
sentèrent à son hôtel. Mais dans l'interval
l'homme superstitieux avait fait place
prince déprédateur. Les créanciers ne rep
rent que les railleries de ses valets. Cepend
chaque jour voyait accroître ses richesses.
s'était fait donner par le roi le gouvernem
de la Normandie. Il en aurait acquis un no
veau degré de puissance si la province
consenti à le reconnaître pour son gouv
neur ; elle ne le voulut pas, et le conseil, q
le prince sollicita de confirmer sa nominati
à ce poste important, eut le courage de
refuser. Une grande partie des membres
conseil avaient déjà passé dans le parti
duc de Bourgogne. Ce prince rassemblait
troupes à Arras, ayant en apparence le d
sein de repousser les Anglais, qui avaient
une descente dans le port de l'Ecluse. L'é
que de Liége, son beau-frère, lui envoya
mille hommes. Le duc, mandé par le roi p

sister à un grand conseil avec les autres princes, ne voulut pas paraître désobéir à ses ordres; il quitta donc Arras, mais à la tête d'une armée considérable. Sous prétexte de faire hommage de ses états au roi, il s'approcha de la capitale. Les habitants l'y attendaient pour se déclarer en sa faveur. Le duc d'Orléans vit le danger qui le menaçait; hors d'état de lui faire tête, il prit la fuite et se retira au château de Pouilly, près de Melun, où la reine ne tarda pas de le suivre. Alors personne ne douta de la nature de leur liaison.

Arrivé à Louvres, le duc de Bourgogne fut informé de leur fuite; il apprit en même temps que le dauphin, Louis de Guyenne, et sa jeune fiancée, fille du duc, étaient partis de Paris sous la conduite du duc de Bavière et de plusieurs autres seigneurs, pour rejoindre la reine. Aussitôt le prince, escorté de quelques cavaliers, vola sur leurs traces et les atteignit à Juvisy. Là il demanda au dauphin s'il consentirait à le suivre. Le jeune prince, âgé de moins de dix ans, mécontent d'avoir quitté Paris, et soumis à toute l'irréflexion de son âge, répondit qu'il voulait bien suivre

le duc, quoiqu'il eût reçu l'ordre de sa mère de se rendre auprès d'elle. Peut-être qu'une réponse contraire n'eût rien changé aux intentions du duc de Bourgogne, qui emmena aussitôt le dauphin. Le duc de Bavière, après avoir fait de vains efforts pour s'y opposer, prit le parti de suivre l'héritier du trône.

A la nouvelle de l'enlèvement du jeune prince, la reine et le duc d'Orléans envoyèrent des ordres dans les provinces pour une levée de gens d'armes; mais le duc de Bourgogne était entré à Paris avec le dauphin, aux acclamations du peuple. Ce prince, ayant réussi dans son audacieuse entreprise, fut dès lors regardé comme le défenseur des intérêts publics et le libérateur de la famille royale. Tels furent les titres que lui donnèrent la ville et l'Université elle-même, en lui adressant leurs félicitations. Les membres de ce corps savant avaient à se venger du duc d'Orléans, ardent protecteur du pape d'Avignon, leur ennemi, et à venger le peuple d'un impudent oppresseur. Mais ils avaient en même temps le malheur d'applaudir à une condamnable atteinte à l'autorité royale.

La position du parlement était fort critique. Il avait reçu du duc d'Orléans l'ordre de fermer les portes de Paris aux troupes étrangères du duc de Bourgogne ; mais un pareil ordre, pouvait-il l'exécuter, lorsque la ville, abandonnée par les dépositaires de la force publique, ouvrait ses portes au duc de Bourgogne? L'anxiété qu'il éprouvait se manifeste hautement dans ces mots qu'on trouve écrits sur ses registres à l'époque de ces événements : « Ce qu'il adviendra, que Dieu y pourvoye. En lui est notre espérance et fiance, non dans les princes et les enfants des hommes, dont on ne doit pas attendre le salut. »

Le duc de Bourgogne, soigneux de gagner l'affection des Parisiens, fit rétablir les portes de la ville, et les chaînes qui en avaient été retirées. Il rendit aussi aux habitants les armes confisquées par le duc d'Orléans. Vingt mille hommes de guerre, presque tous étrangers, étaient dans Paris, et il s'en trouvait dans les cabarets un nombre considérable qui commettaient de cruels excès. L'évêque de Liége, connu sous le nom de *Jean sans Pitié*, se

montrait en équipage de guerre à la
ses bandes indisciplinées.

Bientôt le duc de Bourgogne co
une assemblée composée des ducs de
de Bourbon, des rois de Sicile et de N
de plusieurs prélats, et des notable
geois. Le fauteuil du roi était occup
dauphin : comme si un enfant de
pouvait représenter l'autorité royale à
de son père, vivant et reconnu pour ro
qu'il n'en fût que l'ombre. Le duc de
gogne, certainement roi de fait, exp
vant l'assemblée, par l'organe d'un
docteur, Jean de Nielle, la malheureu
tion de la France et les désordres tr
de l'administration. Il accusait le du
léans de n'avoir pas agi contre les A
accusation bien étrange, puisque c
parti de ce prince qui avait pourv
guerre en Guyenne et pris plusieurs
et que lui, duc de Bourgogne, traita
l'Angleterre pour son comté de Flan
surplus, il ne manqua pas de protest
pureté de ses intentions. Il déclara q
prendrait aucune part au gouvernem

l s'offrit pour rétablir l'ordre dans le royaume par tous les moyens dont il disposait. Comme il avait en main la force, c'était montrer assez qu'il désirait être l'arbitre du sort de la France. On ne sera point étonné, d'après cela, que plusieurs chevaliers bourguignons défiassent au combat quiconque aurait osé soutenir que leur prince n'avait pas raison. Mille gentilshommes dans chaque parti auraient été capables de donner une telle preuve, conforme aux mœurs du siècle.

Le duc d'Orléans ne fit accepter aucun défi de ce genre; mais il se fortifiait à Melun, où lui venait des troupes qui vivaient à discrétion dans le pays. Etant parvenu à rassembler vingt mille hommes, il les conduisit sur Paris. Un détachement de son armée surprit Charenton. De son côté, le duc de Bourgogne s'empara d'Argenteuil, et se mit en bataille au dessus de Montfaucon. Il avait voulu engager les bourgeois de Paris à sortir en armes; mais ils s'y refusèrent, tout favorables qu'ils étaient à sa cause. Ils craignaient, éclairés par l'expérience, d'être tôt ou tard accusés d'avoir pris les armes contre leur roi et de payer seuls les frais de la guerre. Une

bataille générale paraissait imminente. Les bannières de chaque parti étaient déployées. Sur celles du duc d'Orléans était représenté un bâton noueux, avec la devise : *Je t'envie*, (je te défie). Le duc de Bourgogne avait fait peindre sur les siennes un rabot, avec cette devise : *Je le tiens* (le défi), voulant faire entendre qu'il polirait le bâton du duc d'Orléans. Ces symboliques provocations, peu dignes au reste du rang des deux personnages, avaient précédé la prise d'armes qui en ce moment alarmait toute la France. Quelle qu'eût été l'issue d'un combat général, les conséquences en auraient été terribles. Les autres princes du sang virent toute l'étendue du danger, et les ducs de Bourbon et de Berri s'unirent pour établir leur médiation entre les deux partis. On ne peut nier que le duc d'Orléans n'eût pour lui le droit, étant le plus proche parent du roi et investi de la lieutenance générale du royaume. Certainement ce droit aurait été appuyé par la plus grande partie de la nation, si le prince qui le possédait eût été plus digne de l'exercer. D'abord il refusa avec hauteur toute proposition d'accommodement. Il traita dure-

nent les députés de l'Université, qui lui vaient adressé des représentations et des rières, tout en affectant d'étaler devant des ecteurs ses connaissances doctorales. « Re- » tournez à vos écoles, leur dit-il; ne vous » mêlez que de votre métier, et sachez que, » quoiqu'on appelle l'Université fille du roi, » ce n'est pas à elle à se mêler de nos affaires. » Cependant, après quelques conférences entre lui, les ducs de Berri et de Bourbon, les rois de Navarre et de Sicile, ce prince, reconnaissant que ses forces étaient inférieures à celles de son adversaire, accueillit enfin des voies de conciliation. Une ordonnance signée à Vincennes au nom du roi par la reine et par tous les princes étrangers à la lutte de leurs ambitieux parents enjoignit aux deux princes de licencier leurs gens d'armes. Mais ce ne fut qu'après deux mois de cruelles anxiétés qu'on parvint à établir entre eux une apparence de paix. Ils convinrent d'exercer en commun la lieutenance générale du royaume. Le duc d'Orléans, fidèle à son amour de l'or, trouva moyen de se réserver le département des finances. Le partage pouvait d'abord ne pas paraître égal entre eux: car, dans un

temps où tout se décide par la force, c'est presque toujours l'argent qui l'emporte. Mais le duc de Bourgogne disposait d'une armée formidable, et il avait l'appui du peuple.

La paix ayant été proclamée, les troupes qui furent licenciées n'en commirent pas moins de désordres. Il restait à opérer une réconciliation entre les deux princes. Le duc de Berri parvint à l'obtenir de ses neveux dans son hôtel de Nesle. On aurait pu la croire sincère, à en juger par les démonstrations dont elle fut accompagnée. Non seulement les ducs de Bourgogne et d'Orléans s'embrassèrent, se jurèrent une amitié constante, mais encore ils couchèrent dans le même lit. C'était la preuve de confiance et de loyauté la plus signalée qu'on pût se donner chez nos aïeux. Et pourtant nul esprit observateur n'en aurait conclu que la réconciliation des princes fût sincère, et surtout qu'elle fût durable. Chacun d'eux, en effet, pouvait bien ne pas craindre d'être assassiné par son rival dans un lit commun ; mais la haine ardente qu'ils se portaient n'était pas un semtiment qui pût s'éteindre dans un jour.

Pendant que la cour espérait le rétablissement de la paix, l'Université fut admise à faire des remontrances dans le conseil sur l'état du royaume, par l'organe de son chancelier. Alors on entendit pour la première fois retentir dans le palais des rois la voix la plus éloquente du siècle : c'était celle de Jean Charlier, dit Gerson, du nom du village où il était né, nom qu'il a immortalisé. Mais avant d'être chancelier de l'Université il avait acquis déjà de grands titres à l'estime de ses contemporains et de la postérité. Dans plusieurs écrits empreints de force et de raison, il s'était élevé contre la scolastique barbare des écoles, contre les habitudes superstitieuses et les fausses visions qui nourrissaient le crédulité publique au détriment de la religion. Il avait sévèrement réprouvé l'usage de ces processions générales qui étaient devenues de ridicules et honteuses bacchanales. C'était lui qui avait décidé l'opposition courageuse de l'Université aux prétentions et aux usurpations scandaleuses des papes; qui signalait à l'indignation du monde l'avidité, les exactions, l'effroyable corruption du clergé (33). Pieux et sublime auteur du livre de l'*Imitation*, il ne

cessera point de combattre dans le champ de la raison et de l'humanité ; il révélera sous les formes de la théologie, qui fut la poétique de son siècle, le premier apôtre de la philosophie.

Le discours qu'il adressa aux princes pour les exhorter au bien public fit une profonde impression sur tous les esprits. Dans le tableau effrayant et trop vrai qu'il traça des malheurs de la France, en y comprenant la triste situation du roi, il fut le courageux interprète de l'indignation publique contre l'indifférence révoltante des parents et des ministres du monarque. En effet, déjà digne de pitié par la nature de sa maladie, le pauvre Charles avait encore à souffrir tous les maux d'un défaut de soins complet et d'un délaissement impie. Abandonné aux mains de quelques valets subalternes, il était resté cinq mois sans vouloir ni se coucher ni changer de linge et de vêtements ; on n'avait pas même songé à retirer de ses chairs un morceau de fer qu'il s'y était enfoncé ; aussi la gangrène menaçait d'en attaquer plusieurs parties ; tout son corps offrait une effrayante dégradation de l'humanité ; et sa mort, une mort affreuse,

en serait bientôt résultée pour peu qu'on eût encore tardé à le secourir. Si un équitable historien ne peut accuser les hommes qui disposaient de la personne du roi de s'être proposé un pareil résultat, il a du moins le droit de flétrir leur mémoire pour le criminel abandon auquel il était condamné. C'était près d'une épouse, d'un frère, qu'un roi manquait des secours qu'un obscur citoyen obtiendrait même d'une main étrangère.

La pieuse éloquence de Gerson fut impuissante contre les passions fougueuses qui désolaient la France ; mais elle réussit du moins à réveiller l'intérêt du conseil sur la déplorable situation du roi. On appela des médecins près de sa personne : d'après leurs avis, on introduisit dans sa chambre douze hommes revêtus de costumes bizarres et hideux. A leur aspect il se mit à trembler d'effroi, et, pleurant comme un enfant, il se soumit sans résistance aux soins de propreté qu'ils lui imposèrent. C'était un moyen violent qui avait ses dangers, mais le seul peut-être que permettait l'ignorance du temps dans la situation du malheureux prince. De nouveaux soins que l'on continua de lui donner le sau-

vèrent du moins de la mort, s'ils ne purent le guérir. Dans son état de complète démence, il ne reconnaissait personne, excepté Juvenal des Ursins, dont le courage et les vertus lui avaient laissé apparemment une impression ineffaçable.

Quoique la nation fût toujours sensible au malheur du roi, on se livrait partout à la joie causée par la réconciliation des deux princes rivaux. La reine avait fait sa rentrée à Paris au milieu d'un cortége resplendissant d'or et de diamants. Auprès de sa litière marchaient d'un pas égal les ducs d'Orléans et de Bourgogne; et le peuple jouissait de ce spectacle avec une sorte d'ivresse. Il s'obstinait dans son espoir d'un heureux avenir; cependant les subsides étaient maintenus et les maîtres de la France s'en partageaient les produits. Ils auraient pu de même se partager les provinces du royaume, car rien n'aurait résisté à leur volonté concertée; mais peut-être chacun d'eux avait-il l'espoir de le posséder un jour tout entier.

Le duc d'Orléans, n'étant plus le seul arbitre des affaires publiques, devait s'attendre à de vives réclamations sur plusieurs actes de son

passée, entre autres la décision qu'il
t prendre au sujet du schisme, c'est-
restitution du royaume à l'obédien-
pape d'Avignon. L'Université attaqua
écision avec une énergie que ne lui
t pas seul, peut-être, l'intérêt d'une
sonnable. On y démêlait un ressen-
prononcé du dédain que lui avait hau-
témoigné le duc d'Orléans. Elle avait
à défendre un intérêt particulier, car
trouvait comprise, en dépit de ses pri-
, dans une taxe imposée au profit du
Benoît. Après tout, l'Université com-
un impudent pontife qui non seule-
troublait la paix de l'Eglise et scanda-
fidèles, mais qui de plus plaçait la
dans une position dangereuse. En ef-
royaume, presque seul à reconnaître
té de Benoît, se trouvait isolé du reste
urope, froissé dans ses relations exté-
et comme rejeté du sein de la foi
nne. Jean Petit, orateur de l'Univer-
que plus tard on verra se vendre à la
de pernicieux principes, s'éleva dans
il contre le pape d'Avignon, que dé-
t un légat de ce siége avec une révol-

tante audace. L'affaire ayant été soumise au parlement, Juvenal des Ursins, avocat général, soutint éloquemment l'opinion de l'Université, et conclut au refus d'obédience au pape Benoît. Cependant la décision de cette déplorable affaire fut renvoyée à une assemblée générale du clergé. Cette assemblée, réunie à la fin de l'année, s'en tint seulement à prononcer que les officiers de Benoît cesseraient d'exiger les annates, les premiers fruits des bénéfices vacants, et les autres droits qu'il exerçait à son profit en France.

Pendant les tristes dissensions qui déchiraient le sein du royaume, on avait négligé les mesures de défense contre les ennemis du dehors. Par bonheur l'Angleterre était elle-même alors en proie à des guerres intestines. Thomas Percy, comte de Northumberland, armé pour la cause du prétendant Mortimer, ayant défait une armée du roi, parut un instant près de renverser Henri de son trône; mais bientôt, vaincu à son tour, il vint en France chercher un asyle et demander des secours qu'on ne pouvait lui accorder. Les Anglais n'avaient donc point mis à profit les

la France, mais aussi où s'y
hors d'état d'attaquer, avec un
soutenu les places anglaises de la
dans le moment où, dégarnies de
elles auraient pu tomber aux mains
Ainsi tout s'était borné, dans
de discordes intestines, à quel-
faits partiels que les hommes d'ar-
deux nations se livraient quelquefois
propre mouvement.

deux princes, lieutenants géné-
royaume, affectant à l'envi une no-
ion de gloire, résolurent de saisir
encore toute favorable de faire une
verte à l'Angleterre. Il fut décidé
que le duc d'Orléans attaquerait les
Guyenne, pendant que le duc de
ferait le siége de Calais, dont la
inquiétait ses états d'Artois. En
ps ils envoyèrent des secours à
où le maréchal de Rieux obtint
succès sans résultat important. Cer-
on avait la chance de succès plus
en Guyenne, et l'on devait même
s'emparer de cette province, d'où
menaçaient toujours le royaume.

Le connétable sire d'Albret y avait déjà pris plusieurs forteresses, et resserré la ville de Bordeaux. Enfin la situation de l'Angleterre ne permettait pas à Henri d'y porter des secours suffisants.

Il eût été plus sage de réunir toutes les forces du royaume contre un des points qu'on voulait attaquer. Bordeaux et Calais étaient des places aussi bien fortifiées qu'elles étaient importantes par leur position. La prise d'une seule de ces villes aurait porté un coup terrible à l'Angleterre et préparé pour la France la possession de l'autre. Néanmoins, l'armée envoyée en Guyenne dans des circonstances aussi favorables pouvait obtenir d'heureux résultats. Mais le duc d'Orléans, appelé à le commander, restait à Paris occupé des fêtes brillantes qui eurent lieu pour le mariage d'Isabelle de France avec son fils aîné, Charles d'Angoulême; et pour celui de Jean de Touraine, second fils du roi, avec Jacqueline de Bavière. D'ailleurs il ne voulait pas s'éloigner de Paris tant que le duc de Bourgogne y resterait, bien sûr qu'en son absence son rival se rendrait seul possesseur du pouvoir. Le duc de Bourgogne, par les mêmes motifs,

était retenu dans la capitale. Il fallut à la fin que leur honteuse hésitation cédât au cri de l'indignation générale. Ils partirent tous les deux, mais lorsque la saison était déjà très avancée. Le duc d'Orléans, investi pour la première fois du commandement d'une grande armée, ne donna que trop de preuves de son inexpérience comme de sa présomption. Il perdit un temps précieux aux siéges de Blaye et de Bourg, sans prendre aucune de ces places. N'ayant point ordonné de mesures convenables pour l'approvisionnement de l'armée, la disette s'y fit bientôt sentir, et les mauvais temps qui survinrent rendirent impossible la continuation de la guerre. Les troupes furent licenciées, et le duc d'Orléans revint, au mois de janvier, à Paris, retrouver parmi les grands et le peuple les murmures qu'il avait justement soulevés dans toute l'armée. Il aurait pu se consoler de cette honteuse disgrâce en voyant que son rival n'était pas plus habile ou plus heureux que lui.

Le duc de Bourgogne avait, de son côté, assemblé de nombreuses troupes, prises en grande partie dans son comté de Flandre.

Avant d'entreprendre le siége de Calais, il avait préparé à grands frais, et avec une perte de temps considérable, un amas d'armes et de machines de guerre, tel qu'on n'en vit jamais en France. De plus il fit construire une ville en charpente, destinée à investir Calais d'une seconde place forte; cette immense machine était semblable à celle que son père avait autrefois construite pour la même destination, et qui ne servit qu'à lui procurer de l'argent. Elle ne fut de même qu'un fastueux et vain épouvantail.

L'ennemi, profitant des interminables lenteurs du duc de Bourgogne, put augmenter encore ses moyens de défense. Avant même qu'on pût employer contre Calais les prodigieux préparatifs de ce prince, l'argent manqua tout à fait à l'armée. D'ailleurs les pluies d'autonne ne permettaient pas de continuer le siége de la ville; cependant le prince affectait de persévérer dans son entreprise, honteux de la voir avortée sans avoir obtenu la plus légère compensation par quelques succès d'avant-potes. Il fut assez heureux pour que le duc d'Orléans, craignant peut-être de le voir réussir contre toute probabi-

lité, lui fit donner, par le conseil, l'ordre de terminer l'expédition. Le duc de Bourgogne parut y voir une grande injustice; il se plaignit avec hauteur de ce qu'on lui eût refusé des secours suffisants pour la réduction de Calais. Enfin il prit à la cour l'attitude d'un héros auquel on aurait dérobé la gloire d'une conquête. A la vérité, peu de personnes furent dupes du rôle que jouait le prince, et même il fut l'objet de murmures peu contenus. Néanmoins la jalousie du duc d'Orléans n'en fut pas moins alarmée. Il ressentit toute l'amertume d'une humiliation. Ainsi, les germes vivaces de leur mutuelle antipathie se développaient chaque jour davantage pour produire de funestes fruits. Vainement on avait cherché à leur distribuer une égale puissance; vainement encore parvint-on à ménager entre eux une nouvelle réconciliation, sanctionnée par les actes les plus respectables de la religion. Dans l'ordre moral comme dans l'univers physique, deux forces opposées l'une à l'autre ne sauraient subsister long-temps avec égalité. Le plus léger ébranlement doit en déranger l'équilibre. Enfin,

le monde ne pouvait plus porter vivants les deux princes à la fois.

Les ducs d'Orléans et de Bourgogne avaient été investis d'un pouvoir égal; mais, comme on aurait dû le prévoir, ils ne s'accordaient sur aucune proposition dans les débats du conseil royal. Leurs discussions avaient pris un caractère d'acrimonie qui effrayait toute la cour. On craignit qu'elles ne finissent tôt ou tard par un scandaleux éclat dans le sein du conseil; ce n'était pas là pourtant que devait jaillir l'étincelle qui produisit une explosion terrible. Une cause étrangère aux travaux de l'administration précipita du moins, si d'autres l'avaient déjà préparée, la catastrophe qui poussa la France au bord de l'abyme.

Le duc d'Orléans était un des hommes les plus aimables de son temps; c'est-à-dire qu'il joignait aux agréments extérieurs un esprit vif, une instruction variée, sinon profonde, et une facilité d'élocution séduisante. Il dut plaire aux femmes. Mais la vanité entrait plus que la passion dans ses liaisons galantes. Il faisait trophée des nombreuses conquêtes qu'elles lui valaient. Le prince avait réuni

dans une des salles de son hôtel les portraits de toutes les dames dont il prétendait avoir obtenu les faveurs, et l'on disait que celui de la duchesse de Bourgogne en faisait partie. D'après la réputation de sagesse dont elle jouissait, on avait lieu de penser que dans ce cas son portrait n'avait été placé parmi ceux des autres dames que pour insulter au mari de cette princesse. Le duc de Bourgogne voulut s'assurer par ses yeux si son ennemi lui avait fait une pareille injure. Profitant d'une fête donnée par le duc d'Orléans, il pénétra dans la galerie de portraits de ce prince, et il y vit celui de la duchesse sa femme. Il ne pouvait plus douter, sinon de la vertu de la duchesse, du moins de l'outrage presque public qu'il recevait dans son honneur. D'ailleurs le duc d'Orléans avait fait courir des chansons où, en parlant des charmes de cette princesse, il donnait à entendre qu'il en connaissait les plus secrets. Il en fallait moins pour provoquer les ressentiments de tout homme de cœur, n'eût-il pas été prince. A la vérité le duc de Bourgogne avait déjà médité de sinistres projets contre son rival dans le pouvoir, mais l'outrage qu'il recevait de lui

dans cette circonstance dut en déterminer l'exécution.

Ce prince avait acheté une maison connue sous le nom de l'*Image de Notre-Dame* (34), située dans la Vieille rue du Temple, entre celles des Rosiers et des Francs-Bourgeois. Là s'étaient réunis des hommes armés au nombre de dix-huit, ayant à leur tête un gentilhomme normand, nommé Raoul d'Aucqueton-ville, attaché à la maison de Bourgogne. Tous connaissaient le projet criminel qu'ils étaient chargés d'exécuter; tous en gardèrent fidèlement le secret.

Le 23 novembre, le lendemain même du jour où les deux princes s'étaient juré paix et amitié au pied des autels, le duc d'Orléans était allé à l'hôtel Barbette, que la reine avait acquis de Montaigu, grand-maître de son palais. On appelait cet hôtel *petit séjour de la reine* (35). Elle était alors en couches d'un enfant qui ne vécut que vingt-quatre jours et qu'elle pleura plus, dit-on, qu'une mère ne pleure ordinairement un enfant lorsqu'elle en a plusieurs autres. Le duc, qui était resté à souper à l'hôtel Barbette, fut averti par un valet de chambre du roi, nommé Guil-

femme de Courtcheuse, que ce prince le mandait auprès de sa personne. Aussitôt il fit seller sa mule et se dirigea vers l'hôtel Saint-Paul. Il était huit heures du soir. Il n'avait avec lui que deux écuyers montés sur le même cheval, et précédés de quatre valets à pied qui portaient des flambeaux. Pour n'avoir pris qu'une aussi faible escorte, il fallait qu'il eût une grande foi dans la parole jurée, lui qui marchait toujours escorté de six cents gentilshommes. Un pareil sentiment de confiance lui donnait, en cela du moins, l'avantage d'une vertu sur son ennemi. Le prince était sans chaperon, il *s'ébattait avec son gant*, et il chantait gaiment dans les rues désertes et silencieuses. Le cortége passait près de la maison de Notre-Dame, lorsque le cheval qui portait les deux écuyers, effrayé de l'approche subite de plusieurs hommes, prit le mors aux dents et courut jusque dans la rue Saint-Antoine. Ces hommes, qui étaient placés dans une embuscade, enveloppent aussitôt le prince en criant : *A mort!* — *Je suis le duc d'Orléans*, dit le prince aux assaillants. — *C'est ce que nous voulons*, répond l'un d'eux, et en même temps il lui as-

sène un coup de hache qui lui abat la main gauche, dont il tenait le pommeau de sa selle. Bientôt, accablé de coups de massue et de hache, le prince est renversé de sa mule. Dans cette affreuse position, quoique blessé mortellement, il trouve encore la force de se relever sur les genoux et de parer de sa main droite les coups qu'on lui portait sans relâche. *Qu'est ceci ? d'où vient ceci ?* s'écriait-il de temps en temps. Maïs un coup de massue qui lui fracasse le bras le couche par terre, et enfin deux blessures à la tête lui ôtent la vie.

Lorsque ce malheureux prince parut privé de sentiments les assassins approchèrent un flambeau pour s'assurer s'il était mort. C'est alors que parut sur le lieu de cette triste scène un homme dont le visage était caché sous un chaperon vermeil. Il déchargea un dernier coup de massue sur le corps du duc, en disant : *Eteignez tout. Allons-nous-en, il est mort.* On a cru, dans le temps, que ce personnage était le duc de Bourgogne. Aucun historien ne l'a nié, et plusieurs en ont paru persuadés. Après tout, l'homme capable d'armer des bras pour égorger son ennemi

ent bien l'être aussi de porter un dernier oup à sa victime. Le duc de Bourgogne ne n'serait pas cru plus coupable pour ce raf-nement de vengeance, puisqu'il osa plus nd se faire honneur de son crime.

Les valets du duc d'Orléans s'étaient enfuis l'approche des assassins, hors un seul, un ge allemand, qui, resté près de son maître, couvrit de son corps jusqu'au moment où succomba lui-même à ses nombreuses bles-ures. Les meurtriers eurent la précaution de ettre le feu à la maison de *Nôtre-Dame*, our assurer leur fuite pendant l'alarme que useraît l'incendie. Ils jetèrent aussi des hausse-trappes derrière eux afin d'arrêter eux qui voudraient les poursuivre. Peu de emps après, les deux écuyers, que leur cheval vait emportés, revinrent sur le lieu où était ouché leur maître, et le transportèrent dans 'hôtel de Rieux, qui en était voisin. On re-ouva, le lendemain, la main du malheu-ux prince qui avait été abattue d'un coup le hache.

La nouvelle de cette catastrophe répandit la consternation et l'effroi à la cour et parmi tous les gens d'honneur. Quant à la reine,

en apprenant la fin tragique du duc d'Orléans, elle accourut à l'hôtel Saint-Paul, quoique accouchée de la veille. La douleur qu'elle faisait éclater était trop immodérée pour ne pas trahir le cœur d'une amante. Son imprudence dut éclairer ceux qui pouvaient avoir encore des doutes sur la nature de sa liaison avec le frère de son époux. Tous les princes du sang, y compris le duc de Bourgogne, se trouvaient rassemblés à l'hôtel d'Anjou. Ils allèrent ensemble voir le corps du duc d'Orléans, qu'on avait transféré à l'église des Blancs-Manteaux. L'un d'eux s'écriait avec l'accent d'une profonde indignation : « Oncques mais on ne perpétra en ce » royaume si mauvais ni si traitre meurtre. » C'était le meurtrier qui prononçait ces paroles, le duc de Bourgogne, Jean sans Peur (36).

Le duc d'Orléans fut enterré, suivant ses dernières volontés, aux Célestins, où il avait fondé une chapelle expiatoire. Dans les honneurs funèbres rendus à ses obsèques, les quatre coins du drap mortuaire étaient tenus par le roi de Sicile, par les ducs de Berri, de Bourbon et de Bourgogne. Ce dernier paraissait plus affligé que le duc de Bourbon lui-

qui chérissait son neveu, peu digne
d'un attachement aussi honorable.
upçonna d'abord le seigneur de Cany
tre du duc d'Orléans, dont il avait
mier chambellan, car on savait que
eur avait de justes motifs de ressenti-
ntre lui. Non content d'avoir séduit
de Cany, le prince avait eu l'inso-
la lui faire voir nue, le visage caché;
comble d'injure, il avait divulgué
eux trait d'impudence. Cette dame,
par son mari, était restée la maîtresse
ce; elle en eut un fils dont l'histoire
mentionner la naissance, quoiqu'il fût
d'une liaison illicite, car c'était ce
l'Orléans, qui, sous le nom fameux de
, contribua tant au salut et à la gloire
nce.

upçons dont le seigneur de Cany
l'objet se dissipèrent quand il fut
qu'il était éloigné de Paris depuis
n an. Le prévôt de Paris, Guillaume
nville, avait été chargé de faire des
sur le meurtre du duc d'Orléans.
de personnes furent entendues,
rait qu'on craignait de pénétrer les

mystères de ce crime. Ceux qui auraien
y porter quelque lumière s'en abstinrent
cela même qu'ils connaissaient le coup
Tels furent entre autres Henri Duchastel
premier échanson du duc d'Orléans, e
serviteur de la maison de Rieux, qu
trouvaient à une fenêtre de l'hôtel près
lieu et au moment où le prince fut assas
mais plus tard ils firent connaître les
constances du crime dont ils avaient été
moins (37).

Cependant le prévôt avait appris qu'un
meurtriers s'était réfugié dans l'hôtel d'A
habité par le duc de Bourgogne. Il vin
conseil des princes demander un ordre
l'autorisât à faire visiter leurs hôtels, ajou
qu'il tenait un fil qui le mettait sur la
des coupables. Ce magistrat savait probe
ment quel était entre eux le plus crimi
mais il avait le courage du devoir. Il acc
plit le sien dans cette grave circonstan
devait en être puni plus tard, dans un te
où le crime seul était récompensé. Le du
Bourgogne, qui s'était rendu au con
changea de couleur lorsqu'il entendit la
claration du prévôt. S'apercevant que

rouble avait été remarqué, et que toute dis-
mulation devenait inutile, il prit à part le
ne de Berri et le roi de Sicile, et leur avoua
n crime en disant que *le diable l'avait tenté*.
Cette terrible confidence le duc de Berri
prouva un mouvement d'horreur. Plus sen-
ible et plus juste qu'il ne s'était montré en
autres temps, il s'écria douloureusement :
Il perds aujourd'hui mes deux neveux. Son
indignation se manifesta plus vive encore le
lendemain, lorsque le duc de Bourgogne osa
se présenter pour entrer au conseil. Mais elle
n'égalait pas celle du duc de Bourbon ; ce
prince, en l'exprimant avec toute l'énergie
d'une âme vertueuse, demanda qu'on s'assu-
rât de la personne de son neveu. Si l'avis de ce
bon vieillard eût été suivi, la France aurait
peut-être échappé à trente années d'affreu-
ses calamités. Le duc de Bourgogne, ayant
été repoussé du conseil, jura, dit-on, dans sa
colère, qu'il saurait bien y entrer malgré
tout le monde. Il avait enfin jeté le masque.
Ceux de nos historiens qui montrent ce
prince accablé sous le poids de ses remords et
poussé par le cri de sa conscience à l'aveu de
son crime ont bien mal jugé son caractère,

si toutefois ils n'ont pas en cela cherché [illegible] ter de l'intérêt sur le prince par une [illegible] vole indulgence pour les criminels d'un [illegible] élevé. Peut-être avait-il éprouvé près [illegible] cercueil de sa victime une émotion dont l'[illegible] bitude du meurtre n'affranchit pas toujours les plus grands scélérats; mais un véritable repentir, un de ces profonds regrets qui émanent du cœur, le duc de Bourgogne ne parut jamais le ressentir. Il n'eut que les terreurs d'un criminel. C'est dans les faits qui précèdent et dans ceux qui suivent le meurtre de son cousin qu'il faut puiser un jugement sur les véritables sentiments du duc de Bourgogne. Il vit que les poursuites judiciaires commencées contre son attentat lui auraient donné une publicité infamante; alors il prit le parti d'en faire la confession intime à ses plus proches parents, espérant en réduire la gravité à une affaire de famille. Il n'était pas encore en mesure de braver les lois et de demander son absolution à la force des armes. Bientôt, convaincu qu'il ne trouverait pas d'indulgence dans sa famille même, il ne songea plus qu'à chercher un asyle en ses domaines. Suivi de six cavaliers seulement

rêt précipitamment de Paris. Arrivé à
-Maxence, il en fit rompre le pont, et,
nt des chevaux frais sur sa route, il ar-
en peu d'heures en son château de Ba-
ne.

FIN DU PREMIER VOLUME.

NOTES

DU PREMIER VOLUME.

) *Pompe éclatante.*

ur donner une haute idée de la cérémonie du sacre, storien du temps dit que le cortége du roi était pré- de trente trompettes qui *sonnaient si clair, que c'était* *erveille.*

) *Le jeune monarque.*

tte sorte d'incartade du duc de Bourgogne lui valut, ez quelques historiens, le surnom de *le Hardi.* Elle que le confirmer, car il lui avait été donné dans sa mière jeunesse pour le courage qu'il montra dans la ba- de Poitiers, où il fut fait prisonnier.
ndant le festin royal qui eut lieu à l'occasion du sacre, noble écuyer était couché sous la table, et le roi avait ds appuyés sur sa poitrine.

) *Parloir aux bourgeois.*

'était la maison où s'assemblait le corps municipal, mée *la Maison aux piliers* ou *de Grève.* C'est sur les es de cette maison que l'on construisit l'Hôtel-de-Ville el, qui n'a été achevé qu'en 1605.

(4) *Souffrir tant d'outrages.*

M. Augustin Thierry a mentionné dans ses intéressantes *Recherches sur l'histoire de France* les plaintes que ne cessaient d'exhaler les serfs, dès le 12e siècle, sur leur malheureuse condition. « Les seigneurs, disaient-ils, ne nous » font que du mal. Ils ont tout, prennent tout, mangent tout, » et nous font vivre en pauvreté et en douleur. Chaque jour » est pour nous un jour de peine ; pas une heure de paix, » tant il y a de services, redevances, de tailles, de corvées, » de prévôts, de baillis... Mettons-nous hors de leur pou— » voir. Nous sommes des hommes comme eux ; nous avons » les mêmes membres, la même taille, la même force pour » souffrir, et nous sommes cent contre un. Défendons—— » nous tous ensemble, et nul homme n'aura seigneurie sur » nous, etc. »

Ce cri de révolte était répété de génération en génération. Il n'était que rappelé dans le discours de l'artisan dont il est question ; et, comme l'a observé M. Thierry, Volney n'a guère fait que reproduire le même langage dans le célèbre journal de *la Sentinelle du peuple*, qui a tant contribué au mouvement des esprits en 1789.

(5) *Au baptême.*

« La violence dont on usait pour le baptême des enfants » des juifs mériterait d'être louée, dit l'historien Velly, » si l'avarice n'en avait pas corrompu le principe. » Cet historien écrivait ceci vers la fin du dernier siècle.

(6) *La langue d'oil.*

C'est-à-dire la langue de *oui*. Ce mot désignait la partie de la France située à la droite de la Loire, où l'on parlait la langue franque, et qui était régie par la coutume. *La langue d'oc* (de oui) se disait des provinces du Midi, qui parlaient le *roman*, et où l'on suivait le droit romain.

(7) *Juif et hérétique.*

Il est certain qu'Aubriot protégeait les juifs, et que sur-

ait il aimait les belles juives. Au reste, il détestait les rêtres, et c'était son plus grand crime auprès des doc- urs de l'Université. On a dit que c'était de son prénom Hugues que la dénomination de huguenot a été donnée ux adversaires de l'Eglise catholique. Mais on ne connaît ulle la véritable origine de ce nom, qui a été appliquée ous le 16e siècle aux protestants.

(8) *L'exercice de la chasse.*

Pendant que Charles, encore enfant, chassait dans une es vastes forêts qui couvraient la France, on rencontra n cerf qui portait un collier de cuivre doré avec cette in- ription : *Cæsar hoc mihi donavit ;* César me l'a donné. eaucoup de gens étaient disposés à faire remonter cette scription au temps des empereurs romains ; d'autres, ur adopter une telle opinion, n'en regardaient pas moins événement comme un prodige d'heureux augure... L'i- agination du jeune roi en fut si frappée, qu'il fit placer ur son écusson l'image du cerf, et la donna pour support ux armes de France. On a pensé depuis que cet animal ait d'une des forêts de l'empereur d'Allemagne.

(9) *Wat-Tyler.*

La plupart de nos historiens ont dit qu'il était couvreur, arce que son nom signifie *Gauthier le tuilier* (ou cou- reur) ; mais tous les écrivains anglais disent qu'il était rgeron.

(10) *Les grands et les nobles.*

Le moine Jean Bat prenait ordinairement pour texte de s sermons le proverbe anglais *Quand Adam béchait, and Eve filait, qui était gentilhomme ?*

En général les prédicateurs d'Angleterre, avant la ré- lte de Wat-Tyler, semaient partout des principes d'éga- té, empruntant leurs arguments aux Ecritures saintes. Bonnes gens, disaient-ils aux fidèles, les choses n'iront bien que lorsqu'il n'y aura ni vilains ni gentilshommes, et que nous soyons tous égaux. »

Les opinions de Wiclef, répandues en Angleterre, étaient à peu près celles que les Vaudois avaient courageusement défendues dès le 13e siècle. Mais ce réformateur fut le premier qui en fit un corps de doctrine et le prêcha publiquement. Il ouvrit la voie à Martin Luther, voie qui, s'étant élargie à l'aide du temps et de l'observation, dirigea l'esprit humain vers les grands intérêts de la société.

(11) *L'ordre de l'Hermine.*

Le duc de Bretagne, qui exerçait ainsi un acte de souveraineté, se trouvait soumis à une servitude féodale qui était non seulement humiliante, mais encore assez pénible. Il avait dans ses domaines une baronnie dont le titulaire était obligé, à certaine époque, de porter l'évêque de Nantes depuis l'aumônerie de la cathédrale jusqu'au chœur de l'église.

(12) *D'un gouvernement.*

Les personnes qu'on n'osait pas faire mourir publiquement étaient jetées dans la Seine, pendant la nuit, près du pont aux Changeurs ou de la tour de Billy.

(13) *Capitaines de la France.*

A la mémorable affaire de Rosebecque, l'évêque de Beauvais commandait un corps d'armée. Beaucoup de prélats s'acquittaient en personne du service militaire, comme possesseurs de fiefs. L'évêque de Beauvais était représenté, dans son portrait, portant une cuirasse sur son surplis.

(14) On a dit que les Français, à Courtrai, avaient été poussés à la vengeance à la vue des éperons dorés qui étaient suspendus à la voûte de la principale église de cette ville, depuis la défaite de Robert d'Artois, en 1302.

(15) *De fortes rançons.*

Le duc de Bourgogne eut dans sa part de butin, qui fut considérable, une horloge, chef-d'œuvre de l'industrie du temps : *Ung horloge*, dit Froissart, *qui sonnoit les heures*

produit de l'art témoignait d'un grand progrès de la [illegible] chez les Flamands.

(6) *Le champ clos de Saint-Martin.*

Le champ clos appartenait aux moines, qui le louaient [illegible] combats judiciaires. On croit que les religieux de [illegible] furent les premiers à établir cette sorte de [illegible] pour leur seigneurie.

(7) *A porter enfants.*

[illegible] fiancées des rois de France étaient dépouillées de [illegible] vêtements devant des matrones, chargées d'examiner [illegible] étaient propres à la génération.

(8) *Marins étrangers.*

Le nombre considérable de vaisseaux qu'on employait [illegible] une expédition paraîtrait surprenant si l'on ne sa- [illegible] que ces vaisseaux, en général, n'étaient que des [illegible] plus ou moins longues, presque toutes construites [illegible] ou en Hollande, quelquefois en Normandie. Ils [illegible] pris à la solde, ainsi que les marins qui les mon- [illegible]. Les plus grands étaient les nefs ou *galies*, d'où sont [illegible] les noms de *galères*, *galiotes*, *galions*, encore usités [illegible] d'hui. Ils étaient crénelés, et portaient des châteaux [illegible] et d'arrière, et aux mâts. Aux créneaux se trou- [illegible] des soudoyers armés de lances, fauchons, haches, [illegible] que l'on prenait en général parmi les aventuriers, les [illegible] et les pirates.

[illegible] gros vaisseaux pouvaient porter cinq cents hommes. [illegible] principales machines de jet, nommées *espringales*, dont [illegible] armait, étaient une application modifiée des ba- [illegible], catapultes, etc., employées dans la plus haute an- [illegible]. Elles avaient une action très puissante. On en cite [illegible] exemple du 14e siècle. Un carreau ou javelot lancé par [illegible] de ces machines traversa le château de proue du vais- [illegible] ennemi, emporta le bras d'un homme, en perça un [illegible] d'outre en outre, renversa plusieurs hommes, et alla [illegible] dans la carcasse du fond.

Les vaisseaux de second rang, les galiots, ne servaient qu'aux soldats destinés à être débarqués, ou, au besoin, à tenter l'abordage.

(19) *Réclusion volontaire.*

Les cellules où se renfermaient les pénitents des deux sexes étaient construites près des murs d'une église. Elles avaient trois fenêtres, dont une leur permettait d'entendre les offices, la deuxième de recevoir des aliments; la troisième donnait du jour dans la cellule.

La cérémonie de réclusion se pratiquait en grand appareil. L'église était tapissée; l'évêque célébrait la messe pontificalement, prêchait, et allait sceller lui-même la porte de la cellule.

(20) *Cette loi d'honneur.*

Les grands étaient dans l'usage de ne point payer leurs dettes. Quelquefois des créanciers qui ne pouvaient se faire payer par les voies judiciaires avaient recours à l'intervention de l'Eglise. Quand le clergé n'avait pas à craindre la vengeance de trop puissants débiteurs, il les excommuniait et leur refusait la sépulture.

(21) *La joie publique.*

« Il y avait, dit la Chronique, foison de sergents; lesquels, pour repousser la presse, frappaient de côté et d'autre de leurs boulayes bien et fort, et en eut le roi plusieurs horions sur les épaules, bien assis; et au soir, en la présence des dames et damoiselles, s'en commença-t-on à farcir. »

(22) *Maisons de Paris rasées.*

La rue où était situé l'hôtel de Craon en portait le nom. Elle fut appelée rue des Mauvais-Garçons.

(23) *La charge de connétable.*

Le roi Jean ne s'était pas cru le droit de destituer le

[illegible] Raoul, comte de Guines. Il ne put s'en débar-
[illegible] qu'en le faisant assassiner.

(4) *Du duc de Bourgogne.*

[illegible]eurs historiens contemporains ont donné, sur l'af-
[illegible] Juvénal dont il s'agit, des détails qui empruntent
[illegible] intérêt du nom de ce vertueux citoyen.
[illegible] procureur du roi au Châtelet ayant refusé de pour-
[illegible] contre Juvénal, un avocat nommé Audrignet se
[illegible] de soutenir l'accusation avec des commissaires du
[illegible]. Ces personnages, gagnés par le duc de Bourgo-
[illegible]aient allés souper ensemble dans un cabaret. Pen-
[illegible] le repas, l'un d'eux laissa tomber le cahier des infor-
[illegible], qui fut traîné sous un lit par le chien de la maison.
[illegible] ayant trouvé ces papiers, et voyant qu'il s'agissait
[illegible]re au prévôt des marchands, alla les porter à ce ma-
[illegible]. Lorsque Juvénal fut assigné devant le conseil, un
[illegible] nombre de citoyens l'y suivirent, en lui témoignant
[illegible] vif intérêt. Il commença par repousser avec fermeté
[illegible]nation portée contre lui. Audrignet, voulant répli-
[illegible]demanda le cahier des informations. Comme on ne
[illegible]uva point, l'embarras des accusateurs fut au comble;
[illegible] en résulta de vives altercations entre eux, qui rendi-
[illegible]ficile la justification de Juvénal et lui permirent de
[illegible]ndre ses adversaires.
[illegible]ique temps après, il vit à sa porte une vingtaine de
[illegible]mmes qui lui demandaient pardon : c'étaient de faux
[illegible]ins qu'on avait suscités contre lui.

(5) *Un nouveau décime.*

[illegible]s décimes étaient les deniers que les pontifes levaient
[illegible] ecclésiastiques, sans règles de temps et de quotité.
[illegible] pape Benoît joignait une profonde astuce à une opi-
[illegible]reté insurmontable. On ne lui demandait que le mot
[illegible]ins, dit le religieux de Saint-Denis, pour éteindre le
[illegible]me; mais il consuma tout le temps des conférences en
[illegible]es harangues; en argumentations plus ou moins

subtiles, et en vagues protestations de son amour de la paix. Après avoir fatigué long-temps les trop indulgents négociateurs, il trouva le moyen de s'en débarrasser. Comme ils n'étaient pas logés dans Avignon même, mais à Villeneuve, de l'autre côté du Rhône, il leur fallait chaque jour, pour conférer avec le pape, passer le pont établi sur le fleuve. Tout à coup ce pont se trouva brûlé. Benoît offrait bien de le rétablir ; mais les princes, excédés des longueurs de la négociation, et convaincus à peu près de son inutilité, se décidèrent à laisser le champ de bataille au tenace pontife. Ainsi s'évanouit pour long-temps tout espoir de pacification dans le sein de l'Eglise.

(26) *Et Bajazet.*

C'était par l'intermédiaire de Galéas Visconti que se pratiquaient les négociations relatives à cette mémorable affaire entre la France et Bajazet. Visconti entretenait des relations avec tout l'Orient. La cour avait fait de riches présents au vainqueur des croisés, mais ceux que le sultan envoya au roi étaient loin d'offrir la magnificence orientale. Ils consistaient en une masse de fer, une cotte d'armes de laine, un tambour, un cheval arabe, et des arcs dont les cordes étaient formées d'entrailles humaines.

(27) *Quelquefois sa fureur.*

Cette belle fille se nommait Odette, son père était marchand de chevaux ; on l'appelait *la petite reine*. Cette favorite eut du roi une fille, qui, sous le nom de mademoiselle de Belle-Isle, fut donnée, avec la terre du même nom en Touraine, au seigneur de Harpedane.

(28) *Du duc de Lancastre.*

Richard avait un très beau chien lévrier qu'il aimait beaucoup, et qui ne souffrait pas d'être caressé par un autre que le roi. Un jour que Lancastre, n'étant encore que comte de Derby, allait sortir du palais avec Richard, le lévrier, au lieu de faire ses caresses ordinaires au roi, s'en

comte de Derby. Celui-ci étonné dit : *Que lévrier ? Cousin*, répondit Richard, *cela signifie de choses pour vous et peu pour moi. Comment ?* dit le comte. *Ce chien*, reprit le roi, *veut que roi d'Angleterre sera et que moi sera. Il s'éloignera de moi pour vous suivre.*

depuis ce jour le lévrier ne fut plus attaché Lancastre. Froissart, qui raconte ce fait et le seul, paraît craindre qu'on n'en conteste la sein d'ajouter : « Ce virent et surent plus de lé. »

plus, il existe d'autres anecdotes où des lévriers pour des prévisions analognes à celle du chien el.

loyauté.

retiré dans son château de Josselin jus-Etant à l'agonie, il fut poursuivi comme pré-mmissions et de crimes par le duc de Bretagne. attaquait lâchement le vieux guerrier mourant quer ses biens. La famille de Clisson fut obligée, le laissât finir en paix, de payer une somme mille livres.

la civilisation.

13e siècle, on ne connaissait que les trouba-jongleurs et les menestriers, qui firent profes-mer les Français. Plusieurs de ces personnages de s'associer pour faire des récits déclamés s, et quelquefois dialogués, des événements les es à fixer l'intérêt de leurs auditeurs. Vraisem-t les scènes dialoguées donnèrent naissance aux ns dramatiques. Ce genre de spectacle n'avait plein air, sur les places publiques. Mais des de Paris établirent une salle de théâtre couverte ns le bourg de Saint-Maur-des-Fossés. Sous le *frères de la Passion*, ils y donnaient des pièces

dont les sujets étaient pris dans les saintes Écritures, et qui s'appelaient des *Mystères*. On courait en foule à ces représentations. En 1378, le prévôt de Paris les interdit ; mais les Confrères de la Passion ne se rebutèrent point, ils s'adressèrent plus tard au pauvre Charles VI, qui leva l'interdiction. Après avoir assisté aux représentations du théâtre de Saint-Maur, il en ordonna l'établissement à Paris dans l'hôpital de la Trinité. Ce fut le premier théâtre de la capitale. Les premiers acteurs qui représentèrent des mystères croyaient sincèrement accomplir un acte de dévotion. Des prêtres s'empressaient d'y jouer des rôles, dans leur pieuse conviction que quelques uns de ceux qui représentaient des martyrs en souffraient réellement les tortures. On cite plusieurs de ces acteurs qui en moururent : entre autres un curé de Metz, qui représentait Jésus-Christ sur la croix, et un chapelain qui joua si naturellement le rôle de Judas, qu'il mourut du même supplice que celui du traître juif. Il se forma depuis une autre société sous le nom des *Enfants de sans souci*, dont le chef s'appelait *le Prince des sots*. Leurs pièces étaient nommées *Sotties*. Plus tard parurent les clercs de la *Basoche*, qui donnèrent des représentations sur la table de marbre du palais.

(31) *Sa seule vengeance.*

Si l'on en croit un historien provençal, Benoît n'eut pas autant de clémence pour les bourgeois d'Avignon. Après en avoir invité un grand nombre à dîner, il fit mettre, dit l'historien, le feu à la salle du banquet, et la plupart périrent dans l'incendie.

(32) *Le jeu de cartes.*

On a long-temps attribué l'invention des cartes à jouer à Jacquemin Gringonneur, *imagier du roi*. Cependant cet artiste ne fit que les colorier et les orner de dorures pour *l'esbattement* du roi. Il paraît certain que les cartes étaient connues long-temps avant Charles VI. On cite une lettre pastorale de l'évêque de Wurtzbourg, de 1329, qui en

défendait l'usage aux moines et aux religieux. Un Anglais, Samuel Weller Singer, assure, dans un ouvrage publié en 816, avoir trouvé le jeu de cartes établi chez les Chinois de temps immémorial ; et ce qui confirme son assertion, c'est que nos plus anciennes cartes à jouer ressemblent à celles des Chinois. Elles devinrent d'un usage général en France depuis qu'on en eut fait pour Charles VI. Le goût de ce jeu s'y répandit avec une sorte de fureur. Une ordonnance du prévôt de Paris l'interdit ; mais la cour ne cessant point de le jouer, le reste de la nation suivit son exemple. Comme les cartes peintes étaient fort chères, on finit par les imprimer. L'invention de ce procédé aurait dû conduire bientôt à l'impression de l'écriture. On ne sait point, du reste, quand et par qui furent inventés les divers jeux pratiqués par le moyen des cartes.

(33) *Corruption du clergé.*

La tendance continuelle du clergé à l'envahissement des richesses publiques et particulières se manifesta surtout dans les 13e et 14e siècles. Un grand nombre d'hôpitaux furent ruinés par les extorsions des prêtres ou des religieux chargés de les administrer. Ces odieux abus subsistèrent jusqu'à la fin du 16e siècle, où furent rendues plusieurs ordonnances pour leur répression, entre autres celle de 1576, qui ôta l'administration des hôpitaux et maladreries aux prêtres et la confia à des séculiers, particulièrement aux bourgeois.

L'imagination s'étonne de la multitude d'exactions commises par les ecclésiastiques, indépendamment de celles que les papes exerçaient pour eux-mêmes. Rien de plus déplorable que le sort du peuple dans les domaines dont les évêques ou les moines étaient seigneurs. Nulle part il n'était soumis à autant de violences et de cruautés, quoiqu'il fût partout opprimé.

En général, les curés refusaient d'enterrer les personnes qui n'avaient pas fait de legs à l'Eglise ; ils exigeaient le dépôt des testaments pour s'assurer que leurs droits n'é-

taient pas fraudés, et souvent les officiaux s'emparaient des biens de ceux qui n'avaient pas fait de testament. Ils ne permettaient la consommation du mariage que lorsque les mariés avaient payé une rétribution. Ils en prélevaient une autre sous le nom de *plat de noces*.

En outre, pour extorquer l'argent des fidèles, ils inventaient de nouvelles cérémonies, des apparitions, des formes d'expiation, etc.

Au surplus, la dépravation des mœurs dans le clergé, surtout parmi les dignitaires, est constatée par tous les historiens.

(34) *L'Image de Notre-Dame.*.

Cette maison de Notre-Dame était située rue Vieille du Temple, entre la rue des Rosiers et celle des Poulies. Sur la porte d'entrée était une image de la Vierge qu'on a vue jusqu'en 1790.

(35) *Petit Séjour de la reine.*

L'hôtel Barbette avait été bâti par un financier de ce nom, grand-maître de la Monnaie sous Philippe le Bel. Un siècle après, il appartenait au grand-maître Montaigu, qui le céda à la reine. Isabelle embellit cette maison, qu'elle habitait de préférence à l'hôtel Saint-Paul, où demeurait son mari. Diane de Poitiers a occupé en 1550 l'hôtel Barbette, qu'on appelait, du temps d'Isabelle, *Petit Séjour* de la reine. On donnait ce nom aux maisons moins vastes que les hôtels, où les grands allaient jouir de la liberté et des plaisirs qu'ils ne trouvaient pas dans les palais. De semblables retraites s'étaient très multipliées dans le dernier siècle sous le nom de *Petites Maisons*. On sait à quelles divinités elles étaient consacrées.

(36) *Jean sans Peur.*

Les chroniqueurs ont raconté que le sang avait jailli du corps du prince à l'approche du duc de Bourgogne. A la bonne heure ; mais on doit trouver assez étrange les ef-

forts de quelques historiens modernes pour prouver non la vérité de l'événement, mais sa possibilité.

(37) *Ils avaient été témoins.*

Outre la déposition que firent les deux personnes qui de la fenêtre de l'hôtel de Rieux furent témoins de l'assassinat du duc d'Orléans, il y en avait une très détaillée, donnée par une femme nommée Jacquette Giffart. Cette femme logeait dans une chambre dépendante du même hôtel. Ayant entendu du bruit dans la rue, elle se mit à sa fenêtre, et, à la lueur des torches qui éclairaient le théâtre du crime, elle vit la triste scène qui s'y passait dans tous ses détails. Elle avait crié *au meurtre !* mais, effrayée des menaces des assassins, elle n'osa répéter ce cri. C'est d'elle surtout qu'on apprit les circonstances de cet événement.

FIN DES NOTES DU PREMIER VOLUME.

HISTOIRE

DE FRANCE

SOUS LE

RÈGNE DE CHARLES VI.

IMPRIMERIE DE GUIRAUDET ET JOUAUST,
rue Saint-Honoré, 315.

HISTOIRE

DE FRANCE

SOUS LE

RÈGNE DE CHARLES VI

PAR

M. HENRI DUVAL-PINEU

Opus..... opimum cædibus, atrox proeliis,
discors seditionibus, ipsa etiam pace sævum.
TAC. *Hist.*, lib. I.

TOME SECOND.

Paris,
JOUBERT, LIBRAIRE - ÉDITEUR,
14, RUE DES GRÈS.

1842

HISTOIRE

DE FRANCE

SOUS LE

RÈGNE DE CHARLES VI.

LIVRE I.

Dès le 12e siècle les peuples de la France, u moins les habitants des villes, s'étaient le- és contre les seigneurs et les nobles, qui les rasaient sans pitié. Et combien ne leur fal- t-il pas de courage et de patience pour ré- ister à ces hommes bardés de fer, façonnés ès l'enfance à l'usage des armes, pour sortir ainqueurs de leur sanglante lutte, et acqué- ir enfin le droit de commune! Puis lorsque es rois, héritiers du pouvoir des seigneurs u'ils avaient abaissés, voulurent l'exercer au profit du trône, on vit encore les peuples dé- fendre énergiquement leurs droits. Désormais

les Français ne vont s'armer et verser leur sang que pour la cause de leurs oppresseurs.

Le meurtre du duc d'Orléans avait frappé de stupeur les princes et les grands du royaume. Jusque alors ils n'avaient pu supposer qu'un homme d'un rang aussi élevé fût jamais exposé à périr victime d'un obscur assassinat. En voyant se rompre le prestige dont la qualité de prince était entourée, ils s'alarmaient sur leur propre sûreté.

Le conseil hésitait à prendre un parti sur cette terrible affaire. Le rang, le crédit et le caractère audacieux du coupable, lui inspiraient un véritable effroi. D'ailleurs, il n'existait aucune forme de procédure qu'on pût employer contre un prince du sang, pour un fait dont on ne connaissait point d'exemple sous les rois de la troisième race. Le duc de Bourbon seul, au milieu de la consternation générale, continua d'insister pour que le duc de Bourgogne fût jugé d'après le droit commun. Le conseil n'osait agir, même contre les complices du meurtrier, dont une partie était restée dans l'hôtel du duc de Bourgogne. Ces misérables purent sortir de Paris sans obstacles, trouver une retraite près de

leur maître, et jouir en paix des rentes qu'il leur avait assurées. Plusieurs fidèles serviteurs et amis du duc d'Orléans, indignés de l'inertie de la cour, réunirent une centaine d'hommes d'armes et se mirent à la poursuite de son assassin, ayant l'amiral Clugnet de Brabant à leur tête; mais à quelque distance de Paris ils reçurent l'ordre de revenir sur leurs pas.

La duchesse d'Orléans était à Château-Thierry quand elle fut informée de la mort de son mari. Epouse tendre et fidèle, quoique souvent délaissée, elle s'abandonna au plus affreux désespoir. Dans le délire de sa douleur, elle s'arrachait les cheveux et déchirait ses vêtements. Autour d'elle, ses serviteurs versaient des larmes, ne cherchant point d'autre consolation à sa douleur qu'ils savaient inconsolable; mais, redoutant quelque malheur pour ses enfants, ils les envoyèrent, sous bonne escorte, les deux plus âgés à Blois. Quant à leur maîtresse, il ne lui restait plus, dans son malheur, que l'espoir de la vengeance. Elle partit pour Paris au milieu du plus rigoureux hiver qu'on eût ressenti en France depuis plusieurs siècles. Elle était accompagnée de son troisième fils, de sa fille, et de madame Isabelle, douairière

d'Angleterre, la fiancée de son fils aîné. Le char qui portait cette famille désolée était couvert d'un drap noir, et traîné par quatre chevaux blancs. Tous les princes et la plupart des grands, venus au devant de la duchesse, en grand deuil, formaient un lugubre et imposant cortége. Descendue à l'hôtel Saint-Paul, elle tomba aux pieds du roi en demandant justice. Le monarque put en ce moment reconnaître la princesse, et même lui témoigner une vive sympathie. Il paraîtrait que la tendre amitié qu'il avait toujours portée à son frère avait survécu dans son cœur à toute autre affection. L'impression que lui causa la funeste mort de ce frère fut assez puissante pour ranimer en lui le principe de la vie morale. Il pleura, dit-on, avec cette Valentine, dont la fidèle douleur mérita d'être immortalisée. Le chancelier de France donna au nom du roi, à la princesse, dans une audience solennelle, la seule consolation qu'elle pût attendre des hommes, en l'assurant qu'il serait fait justice du meurtre de son mari.

Les princes, les seigneurs et la haute bourgeoisie, regrettaient en général le duc d'O

leans, ne se rappelant alors que ses brillantes qualités. Il s'en fallait de beaucoup que le peuple de Paris prît part au deuil de la cour; il témoigna même de la joie d'une mort qui, par ses tragiques circonstances, l'aurait vivement intéressé frappant un simple citoyen. « Le bâton noueux est enfin raboté », disaient les Parisiens dans l'expansion de leur cruelle gaîté, faisant ainsi allusion aux devises des deux ennemis. Mais depuis long-temps le peuple avait appris à ne voir dans le duc d'Orléans qu'un prince léger, voluptueux, déprédateur, insouciant de la misère publique. Le duc de Bourgogne, au contraire, lui apparaissait comme un défenseur courageux des intérêts populaires. On ne peut s'étonner que la classe la plus ignorante des Français, dans un siècle d'ignorance, n'ait pas su pénétrer les vues secrètes de ce prince, et mieux juger ses prétentions à la popularité. Des nations éclairées se sont bien souvent trompées sur le compte de leurs plus ardents défenseurs.

Le duc de Bourgogne se rendit à Gand, où il convoqua les états de son comté. Il avait fait succéder l'audace du crime au faux repentir qu'il en avait un instant manifesté.

En expliquant dans l'assemblée des états les motifs qui l'avaient porté à commettre le meurtre du duc d'Orléans, il n'en cherchait point l'excuse. Il prétendait le justifier, et même encore le faire approuver. Au reste, il osa, plus tard, soutenir de telles prétentions devant la France entière. La loi universelle qui condamne le meurtre criait au fond de son cœur; mais il s'efforçait de croire que le crime change de caractère dès qu'il trouve un grand nombre d'approbateurs. Et, en effet, beaucoup d'hommes en France semblaient applaudir au sien. De plus, ses sujets s'engagèrent à l'aider contre tous, hormis le roi et ses enfants : restriction bien illusoire. Le roi n'était plus qu'un symbole de la puissance royale; la royauté réelle, l'action gouvernementale, appartenait à ceux qui étaient maîtres de sa personne. Or elle se résumait alors dans la reine et dans les princes du sang qui entouraient le malheureux Charles. Tel était le fait qui dominait dans la haute région des affaires; résultat nécessaire de l'état politique de la France. Le duc de Bourgogne allait donc faire la guerre au roi quand, après avoir levé une armée, il marcha contre la capitale. Il le

avait sans doute, mais il espérait régner à son tour derrière le monarque fictif.

La cour fut consternée quand elle apprit que le duc de Bourgogne s'avançait en armes sur Paris. Elle n'avait point de troupes à lui opposer. Le trésor était vide, et le peuple ne cachait point les vœux qu'il formait pour le succès de ce prince. Le conseil se trouva dans l'humiliante ressource de traiter avec un homme coupable d'un lâche homicide sur le frère du roi, et, de plus, rebelle à l'autorité royale. Il fut décidé qu'on lui offrirait son pardon, qu'on lui demanderait ostensiblement, comme un sacrifice à la morale publique, l'aveu de ses torts et sa soumission à la clémence du roi. Le duc de Bourbon, révolté de la honteuse faiblesse du conseil, ne voulut pas laisser croire qu'il avait pu la partager. Il quitta la cour et se retira dans son duché. Non moins indignée, mais plus cruellement blessée, la duchesse d'Orléans alla porter son désespoir dans son château de Blois.

Le duc de Berri et le roi de Sicile, d'après la résolution du conseil, firent proposer au duc de Bourgogne une conférence dans la

ville d'Amiens. Ce prince, l'ayant acceptée, se rendit dans cette ville avec trois mille hommes d'armes. Il alla au devant des princes, leur témoigna beaucoup d'égards, et même il leur donna des fêtes. Mais pour qu'ils connussent d'abord ses intentions, il avait fait peindre sur sa porte deux fers de lance, l'un émoussé, l'autre affilé : voulant faire entendre qu'on avait à choisir de la paix ou de la guerre. Au reste, toutes ses actions expliquèrent suffisamment cet audacieux emblème. Il déclara avec hauteur qu'il ne demanderait jamais pardon au roi ; que, loin d'avoir besoin de grâce, il méritait des remercîments, ayant rendu, par la mort du duc d'Orléans, service au roi et au royaume. D'après une semblable déclaration, les hauts négociateurs de la cour ne pouvaient espérer aucun accommodement. Le duc de Berri finit par signifier à son neveu, de la part du roi, l'ordre de ne pas se rendre à Paris sans y être mandé. A cet ordre, l'homme qui s'était engagé à respecter le monarque répondit qu'il irait à Paris le plus tôt possible. En effet, le duc de Bourgogne, après avoir rassemblé de nouvelles troupes, ne tarda pas d'arriver jusqu'à

Saint-Denis. La cour, saisie d'effroi, envoya près de lui une nouvelle députation, composée du roi de Sicile, des ducs de Berri et de Bretagne, et des principaux personnages du conseil. Ils lui enjoignirent de ne pas entrer dans Paris avec plus de deux cents lances. Ce nouvel ordre ne fut pas plus respecté que le premier. A l'exemple de Coriolan, il venait attaquer sa patrie au cœur. Mais lui n'avait aucune injure à venger, aucune action glorieuse à faire valoir ; il ne faisait qu'ajouter à un crime odieux un téméraire attentat.

Avant de se montrer à la capitale, le duc de Bourgogne s'empressa d'accomplir dans l'église Saint-Denis les pieux devoirs d'un chrétien. Il ne lui manquait que de faire bénir les armes qu'il tournait contre son pays, contre sa famille. Après avoir assisté au sacrifice de la messe, il fit son entrée triomphale à Paris, à la tête de mille hommes d'armes. Près de lui se trouvaient son frère le comte de Nevers, les ducs de Clèves et de Lorraine. Le reste de ses troupes était autour de la capitale, prêtes à y porter, au premier ordre, le fer et la flamme. Le prince traversa la ville dans toute la pompe et la joie d'un souverain

qui a reconquis ses états. Le peuple, comme pour le fortifier dans le sentiment de sa puissance, ne cessait de crier sur son passage : *Noël! Noël!* cri national qui n'avait guère retenti dans les murs de Paris que devant le roi de France. Il ne prévoyait pas, ce peuple aveuglé, tout ce que lui coûterait, comme à tout le royaume, le prince dont il saluait ainsi le triomphe.

Le duc de Bourgogne était entré dans la capitale aux acclamations publiques. Son hôtel d'Artois, défendu par des fortifications, était entouré de ses hommes d'armes; enfin il voyait la cour tremblante devant lui, et pourtant il était alarmé pour sa sûreté. Il fit pratiquer dans son palais une cellule en pierres, voûtée et sans fenêtres, où l'on n'entrait que par une porte basse en fer, garnie de triples verrous. C'est là qu'il se retirait chaque nuit : précaution bien extraordinaire chez un prince auquel l'histoire a conservé le nom de *Jean sans Peur*. Il révélait ainsi les terreurs qui suivent le crime, quoiqu'il proclamât le sien comme un titre à la reconnaissance de son pays. Cependant il osa se présenter au roi, qui, hors d'état de comprendre la gravité des

ments, ou dominé par la crainte, ac-
lit favorablement le meurtrier de son
Les princes et la reine elle-même purent
traindre assez pour lui faire un accueil
eux. Enfin il lui fut permis de justifier
inat du duc d'Orléans dans une assem-
générale qui se tint, le 8 mars, à l'hôtel
Paul. Elle était composée de tous les
du sang, d'un grand nombre de prél-
de seigneurs, des cours souveraines,
niversité, et des principaux bourgeois
ris. Le dauphin, duc de Guyenne, y
ésidait le roi, qui était retombé dans un
accès de démence. Le duc de Bourgo-
y assistait armé au milieu d'une escorte
nte. Une foule d'hommes de la lie du
y était venue à sa suite.
habile à défendre par la parole la cause
avait résolu de soutenir, il en avait con-
sein à un moine cordelier qui se montra
d'un tel ministère. Ce prêtre, membre
Université, se nommait maître *Jean Pe-*
tom réservé à une honteuse célébrité.
re l'usage des orateurs publics, ordinai-
ent soigneux de ne paraître inspirés que
la justice, Jean Petit commença par dé-

clarer qu'ayant reçu des dons et pensions du duc de Bourgogne, il s'était engagé par serment à le défendre. Après un semblable exorde, bien propre à discréditer une cause, alors qu'elle n'eût pas été condamnée par les lois de Dieu et des hommes, l'orateur essaya de justifier le meurtre du duc d'Orléans dans toutes les formes de la pesante et ridicule scolatisque de l'époque. Ce meurtre, suivant lui, était non seulement licite, légitime, mais encore nécessaire, par douze raisons, qu'il alléguait en l'honneur des douze apôtres. S'appuyant sur des exemples empruntés tant à l'histoire qu'aux livres saints, il soutint que l'assassinat était, dans certains cas, une action méritoire. Tel était celui qui avait été commis sur le duc d'Orléans, tyran odieux, coupable de communication avec l'ange des ténèbres, et d'attentat à la vie du roi et du dauphin par des conjurations magiques. Il conclut *à ce que le roi devait avoir le duc de Bourgogne et son fait pour agréable, et avec ce le devait guerdonner et rémunérer en toutes choses, en amour, en honneurs et en richesses, à l'exemple des rémunérations qui furent faites à monseigneur saint Michel archange.*

Le ramas d'inepties, d'impiétés, de scandaleux arguments que contenait le discours du moine défenseur du duc de Bourgogne, a été soigneusement conservé par les auteurs contemporains. Mais l'historien ne doit aujourd'hui retracer que les faits dignes de fixer l'intérêt des générations éclairées.

Le duc de Bourgogne confirma d'un ton fier les paroles de son défenseur. Mais un morne silence avait accueilli son plaidoyer. Le prince dut voir qu'il n'avait produit, au lieu de persuasion, que de l'étonnement et même de l'horreur dans la plus grande partie de l'auditoire. Il put s'en consoler quand le lendemain il tenta de nouveau sa justification devant une nombreuse multitude de peuple assemblée dans le parvis de Notre-Dame. Jean Petit y répéta sa harangue, et, cette fois, elle fut bruyamment applaudie. Lorsque le peuple manifestait ainsi l'approbation d'un crime, il cédait moins peut-être à sa prévention pour le duc de Bourgogne qu'au plaisir secret de voir ses maîtres lui fournir l'exemple de la violence et la justification de ses propres excès. En ce cas, une telle satisfaction ne devait point lui manquer ; mais ce fut long-

temps le seul adoucissement de sa misère.

Le duc de Bourgogne, en appelant tant d'éclat sur sa justification, n'avait pas pour objet d'être acquitté de son crime par l'autorité souveraine, car il avait obtenu des lettres de rémission du faible monarque. C'était de la nation qu'il voulait recevoir non seulement sa complète absolution, mais encore un tribut d'éloges.

L'audace de ce prince avait jeté la consternation au sein de la cour et parmi tous les citoyens honnêtes. On pensait avec effroi que l'homme qui se glorifiait d'avoir violé les lois de la morale et de la justice ne reculerait pas devant de nouveaux crimes ; qu'il oserait peut-être atteindre au plus haut degré de l'ambition, après avoir franchi les premiers avec tant de succès. On ne voyait entre le trône et lui aucun autre obstacle que sa propre volonté. Cette volonté, il ne l'eut point, ou il craignit d'échouer contre le prestige qui entourait la personne royale. Cependant la reine, cédant à son effroi, s'enfuit à Melun avec ses enfants. Elle y fut suivie par le roi de Sicile, par le duc de Berri, et par le duc de Bretagne, devenu l'ennemi du duc de

Bourgogne depuis que ce prince avait marié sa fille au comte de Penthièvre. S'ils avaient pu emmener le roi, sa présence au milieu d'eux aurait prêté une force imposante à leur parti, et placé le duc Jean dans une situation périlleuse. Mais sans doute ce prince avait pris toutes ses précautions pour retenir le roi à Paris. Le malheureux monarque, resté seul de sa famille au milieu du grand mouvement qui s'opérait autour de lui, n'avait pas même le secours de sa raison contre un puissant rebelle. Il approuva tous ses actes dans une déclaration authentique, triste monument de la dégradation d'un souverain et de l'audace d'un sujet (1).

Seul dépositaire de l'autorité publique, le duc de Bourgogne régnait sans obstacle sous le nom d'un roi fictif. Il avait commencé par s'emparer des finances ; et quoique elles fussent dans un grand état de détresse, il se fit payer la dot de Michelle de France, épouse de son fils, le comte de Charolais. Il remit à ses partisans les charges les plus importantes du royaume et maintint les impôts, qui furent rigoureusement perçus. Mais, craignant de s'aliéner les Parisiens, il fit renouveler l'or-

donnance du feu roi qui abolissait le *droit de prise*. Au reste, cette mesure, tendante à discréditer l'administration précédente, ne suspendit guère l'exercice de ce droit odieux.

Comme tous les usurpateurs, le duc de Bourgogne cherchait à se concilier les esprits dans les diverses classes de la nation. Il ne devait pas négliger de se rendre favorable l'Université, dont le crédit s'était signalé en de graves circonstances : aussi affecta-t-il de la servir avec un zèle passionné dans une affaire où elle se trouvait intéressée.

Deux clercs étudiants, nommés Légier Dumoussel et Olivier Bourgeois, accusés de vol et d'homicide, avaient été arrêtés par le prévôt de Paris et condamnés à la peine capitale. Sur les réclamations de l'Université, l'évêque de Paris avait commencé des poursuites contre le prévôt. Comme elles furent suspendues par des ordres supérieurs, l'Université, irritée de la violation de ses priviléges, interrompit ses exercices et fit fermer les classes. Le peuple murmurait hautement ; mais la cour, dominée par le duc d'Orléans, qui vivait alors, n'en refusa pas moins de donner à l'Université la réparation qu'elle demandait. Cependant elle

croistait dans ses exigences avec la ténacité d'une corporation privilégiée, et menaçait de se retirer hors du royaume. A peine le duc de Bourgogne se fut-il emparé du pouvoir suprême, qu'elle eut recours à sa protection : elle avait lieu d'y compter. Le prévôt de Paris qui avait fait condamner les deux étudiants était le consciencieux magistrat Tignonville, dont le courage dans ses devoirs avait déterminé le duc de Bourgogne à l'aveu de son crime. Le prince ne l'avait point oublié. Paraissant rendre justice aux droits de l'Université, il saisit l'occasion de satisfaire sa vengeance. Non seulement Tignonville fut dépouillé de la charge de prévôt, donnée à Pierre Desessarts, mais encore il fut condamné à une peine dont la dégoûtante bizarrerie révolte la raison. Il lui fallut baiser à la bouche les corps des étudiants, qui étaient encore exposés aux fourches patibulaires, les dépendre, et les accompagner, au milieu d'une pompe extraordinaire, jusqu'au parvis Notre-Dame, où ils furent remis à l'évêque et au recteur de l'Université. Les corps reçurent ensuite la sépulture au cloître des Mathurins (2).

Trop ardente peut-être à défendre ses pri-

viléges, l'Université s'occupait, d'un autre côté, avec un zèle plus louable, des moyens d'éteindre le schisme qui tenait le monde chrétien dans une continuelle anxiété. Les deux pontifes, l'un à Rome, l'autre dans Avignon, affectant de vouloir concilier leurs prétentions respectives, s'envoyaient l'un à l'autre des ambassadeurs, chargés en apparence de propositions d'accommodement, mais munis d'instructions secrètes qui en rendaient l'acceptation impossible. Leur mauvaise foi devint enfin évidente. Le duc de Bourgogne ne devait pas être favorable au pontife d'Avignon Benoît, que le duc d'Orléans avait toujours protégé. Aussi l'Université mit à profit cette disposition du prince, alors tout-puissant, pour proposer une mesure décisive dans l'affaire du schisme. Elle obtint une déclaration, signée au nom du roi, portant que, si la paix n'était pas rétablie dans l'Eglise à l'époque de l'Ascension par l'abdication de l'un des papes, la France serait soustraite à l'obédience de tous les deux.

A la nouvelle de cette déclaration, Benoît eut recours aux armes ordinaires des pontifes, armes qui depuis Philippe le Bel avaient

erdu beaucoup de leur prestigieuse puis-nce : il excommunia comme hérétiques et chismatiques toutes personnes qui embras-raient ou favoriseraient la soustraction, rinces ou prélats, déclarant leurs bénéfi-es confisqués au profit de l'Eglise. Deux de es officiers avaient apporté en France sa bulle l'excommunication ; mais, loin qu'elle y eût produit de la terreur, on arrêta les envoyés du pontife. Après avoir été traînés dans les rues au milieu des huées du peuple, ils fu-rent condamnés à faire amende honorable et relégués dans une prison. Il fut décidé au nom du roi, dans le parlement, que les églises du royaume seraient maintenues en leurs fran-chises et libertés. La soustraction fut publiée, et l'on invita les autres puissances de la chré-tienté à suivre l'exemple de la France. Enfin, sur la proposition de l'Université, adoptée dans une assemblée solennelle, les bulles du pape furent publiquement lacérées. Depuis long-temps les Français n'avaient opposé une résistance aussi énergique à l'autorité ponti-ficale. C'était un progrès qu'il importait de signaler. Le monde chrétien avait alors une occasion favorable de secouer le joug de la

papauté, si la France eût été imitée par les autres nations. Pendant plusieurs années l'Eglise française ne reconnut aucun pape. Mais la force des préjugés, l'empire des habitudes, et les divers intérêts des princes, maintinrent la puissance pontificale dans la chrétienté.

L'Université ne sut point s'arrêter aux exemples d'une juste fermeté qu'elle avait donnés dans cette circonstance. Elle céda trop bientôt à ces inspirations de l'esprit de parti, si contagieux et si âpre dans les agrégations instituées, qui du triomphe d'une cause les pousse à la persécution. Après avoir déclaré les fauteurs de Benoît criminels de lèse-majesté, elle dénonça comme tels et fit condamner plusieurs membres du parlement, un évêque, et d'autres prêtres. Mais son excessive rigueur trouva une vive opposition dans une partie de ses membres, surtout parmi ceux qui, comme les Clémengis, les Dailly, et l'illustre Gerson, ont répandu sur leur siècle de brillantes lumières.

De leur côté les deux papes, Grégoire comme Benoît, étaient bien résolus à rabattre de leurs prétentions, et chacun d'eux s'apprêtait à les soutenir par les moyens les

plus violents. On avait envoyé au maréchal Boucicaut, qui gouvernait Gênes, l'ordre de se saisir de Benoît, qu'on ne nommait plus que Pierre de Lune. Mais le pape d'Avignon se sauva en Espagne, où il créa douze cardinaux, pour se faire une cour pontificale. Quant à Grégoire, il avait quitté Rome, après avoir aliéné le patrimoine de l'Eglise, et s'était retiré à Lucques. Mais il fut abandonné par ses cardinaux, qui allèrent rejoindre à Avignon ceux que Benoît y avait laissés. Là, les deux colléges réunis convoquèrent un concile général dans la ville de Pise. Peu effrayés de cet appel à toute la société chrétienne, les deux papes le bravèrent, en formant chacun de son côté un concile œcuménique, l'un à Perpignan, l'autre dans la ville d'Aquilée. Mais leur opiniâtre résistance au vœu de la chrétienté échoua contre la décision du concile de Pise. Pierre Philaret y fut décoré de la tiare sous le nom d'Alexandre V, et reconnu seul pape légitime par la plupart des états de l'Europe. Ainsi se préparait l'extinction du schisme, qui cependant ne fut totalement accomplie que plusieurs années après par le célèbre concile de Constance.

Les mesures vigoureuses adoptées en France dans l'affaire du schisme avaient reçu l'approbation et l'appui du duc de Bourgogne, d'abord parce qu'elles étaient opposées aux sentiments que le duc d'Orléans avait toujours manifestés ; mais, de plus, il trouvait utile à ses intérêts de diriger le mouvement des esprits en dehors des affaires politiques. Il n'était pas, toutefois, exempt d'inquiétudes. La reine continuait de se fortifier dans Melun, quoiqu'il lui en eût fait signifier la défense au nom du roi. D'un autre côté, la duchesse d'Orléans avait appelé près d'elle à Blois tous les partisans de sa maison. Enfin le duc de Bretagne était auprès de la reine avec une armée. Le dictateur, dont les troupes commençaient à fatiguer les Parisiens eux-mêmes, ne se croyait pas sûr de résister aux forces qui le menaçaient. D'ailleurs, il était appelé hors de Paris pour des intérêts de famille. Le prince Jean de Bavière, évêque de Liége, son beau-frère, avait été chassé par ses sujets, révoltés contre son despotisme. Ils avaient mis un autre évêque à sa place, le fils du sire de Perweys, seigneur très estimé dans le pays. Ce prince, retiré à Maëstricht, ville de son duché, y était investi

plus de quarante mille hommes. Or le
de Bourgogne avait à craindre que les
mands ne fissent cause commune avec les
pois pour se soustraire à son autorité.
résolut donc d'aller secourir son parent.
endant il y aurait mis peut-être moins
mpressement s'il eût cru pouvoir résister
France aux armes de ses ennemis ; mais il
pouvait plus l'espérer. Déterminé à une
ite momentanée, il partit pour les Pays-
, en promettant aux Parisiens de revenir
ueur.

Lorsque ce prince eut quitté Paris, la reine
ut d'y rentrer. Sachant que le peuple y
it en grande partie favorable au duc de
rgogne, elle rassembla toutes les trou-
dont elle pouvait disposer. Enfin, le 26
t, elle fit son entrée dans la capitale avec
enfants et les princes du sang, escortée
trois mille hommes d'armes que lui avait
is le duc de Bretagne. Les bourgeois
cueillirent avec des témoignages de joie.
pendant le peuple se montra irrité de ce
les troupes de la reine fussent entrées dans
ville en ordre de bataille et eussent garni
divers quartiers de postes nombreux. Il

s'y forma un complot pour assassiner le duc de Bretagne. Ce prince, en ayant été informé, se borna cependant à prendre des mesures pour sa sûreté, en faisant observer une sévère discipline parmi ses soldats.

Deux jours après, sur l'invitation de la reine, la duchesse d'Orléans vint à Paris dans une litière de deuil, accompagnée de la jeune Isabelle, douairière d'Angleterre, épouse de Charles d'Orléans. Sa litière était suivie d'une file de chariots noirs, où étaient placées toutes ses dames. Les princes et un grand nombre de seigneurs escortaient sa litière. Au spectacle lugubre et imposant que présentait leur marche, à la morne douleur empreinte sur les traits de la duchesse et de toutes les personnes du cortége, les Parisiens ne purent se défendre d'une vive émotion. Là se montrait cette mobilité d'impression inhérente au caractère des Français, qui explique l'inconstance autant que l'impétuosité de leurs déterminations.

La reine, avant d'exercer aucun acte du pouvoir qu'elle avait entre les mains (car le roi se trouvait en dehors de toutes les combinaisons politiques), eut la prudence de faire

confirmer son autorité dans une assemblée solennelle. Cette assemblée, qui se tint au Louvre, était présidée par la reine et le dauphin, assistés des ducs de Berri, de Bourbon et de Bretagne. Elle réunissait les principaux personnages du royaume, un grand nombre de prélats, les magistrats, publics et cent des plus notables bourgeois. L'avocat du roi Juvénal desUrsins y déclara, au nom du monarque, *empêché*, que la puissance souveraine était commise à la reine et au dauphin sur le gouvernement du royaume, déclaration qui eut l'assentiment de l'assemblée. Les mesures adoptées dans cette circonstance étaient revêtues de toute la légalité possible, à défaut d'un roi capable d'exprimer une volonté, et dans un ordre politique où celle de la nation n'était pas consultée. Avant que l'assemblée ne se séparât, on y vit paraître la duchesse Valentine et son fils aîné, qui implorèrent à genoux, les larmes aux yeux, la justification du duc d'Orléans et la réparation du meurtre commis sur sa personne. Un lit de justice fut aussitôt assigné pour qu'ils y fissent entendre leur réclamation. Des députés de l'Université assistèrent à ce lit de justice, qui fut ouvert

le 11 septembre avec un éclat imposant. Le conseil de la duchesse d'Orléans, l'abbé de Serisy, prononça d'abord un discours pour réfuter les assertions de Jean Petit. Ce discours ne paraîtrait pas très supérieur peut-être à celui de son adversaire pour les formes de l'art oratoire. Mais, consacré à la défense d'une cause juste et d'une nature touchante, il produisit une profonde impression sur l'assemblée. Un avocat au parlement, nommé Pierre Cousinet, prit ensuite la parole. Après un long plaidoyer, il conclut à ce que le duc de Bourgogne demandât, en audience publique, pardon à la duchesse et à ses enfants, à genoux et la tête découverte; formalité expiatoire qui serait répétée au Louvre, dans la cour du Palais, et au lieu où le meurtre du duc d'Orléans avait été commis. L'avocat réclamait encore d'autres peines plus sévères contre le duc de Bourgogne, telles que l'amende d'un million d'or affectée à de pieuses fondations, et l'exil du prince outre-mer.

Il ne fut rien décidé alors sur les demandes de la duchesse d'Orléans; elle reçut seulement du chancelier et des princes l'assurance qu'elle obtiendrait justice. Toute la cour était bien

décidée à poursuivre le duc de Bourgogne ; mais on hésitait à prononcer aucune condamnation contre un coupable tel que le duc Jean sans Peur, riche possesseur d'immenses domaines, appuyé d'un parti redoutable dans la capitale, et qu'on croyait disposé à réclamer au besoin l'appui de l'Angleterre. D'un autre côté, beaucoup de gens modérés, surtout les magistrats, désiraient qu'on mît plus d'ordre et de prudence dans la poursuite d'un prince qui avait en main des lettres de rémission. Cependant comme on espérait, d'après quelques nouvelles arrivées des Pays-Bas, que ce prince pourrait éprouver un échec contre les Liégeois, la reine et le conseil résolurent d'agir avec fermeté. On s'occupa du jugement du duc de Bourgogne. Après plusieurs assemblées des princes, le duc, atteint et convaincu de l'assassinat du duc d'Orléans, fut déclaré ennemi de l'état. On arrêta qu'il serait contraint, par la force des armes, à se soumettre aux décisions de la cour. De nouvelles troupes furent rassemblées et de vigoureuses mesures prises pour la sûreté de Paris. On avait envoyé des députés au prince, pour lui déclarer que le roi voulait juger lui-même les différends du

pays de Liége, et pour lui signifier les poursuites intentées contre sa personne. Le duc de Bourgogne leur répondit qu'il se rendrait auprès du roi pour se justifier lorsqu'il aurait achevé son expédition. Au reste, il fit valoir la nécessité de réprimer l'insolence des communes ; et les députés, persuadés de la justice d'une cause qui était celle des grands et des nobles, s'armèrent eux-mêmes pour aider le prince à châtier les Liégeois révoltés ; oubliant, dans leur haine pour la bourgeoisie, les devoirs de leur haute mission.

Tandis que la cour consumait le temps en de vaines tentatives de poursuites contre le duc de Bourgogne, ce prince remportait une victoire complète dans les plaines de Hasbain sur les ennemis de son beau-frère. Les Liégeois avaient déployé pour la défense de leurs droits, à défaut d'expérience militaire, un courage qui rendit quelque temps douteux le sort des armes ; mais un corps de cavalerie soutenu d'archers que le duc de Bourgogne fit passer sur leurs derrières jeta un désordre complet dans leurs rangs. N'ayant pu se rallier, malgré tous les efforts de leurs chefs, ils furent bientôt rompus et écrasés. Alors

commença un affreux carnage. Plus de vingt mille Liégeois furent tués dans cette bataille, où la valeur militaire du duc de Bourgogne, qui ne fut jamais contestée, lui fit donner le nom de *Jean sans Peur*. C'est aussi dans cette occasion que son beau-frère, l'évêque de Liége, acquit le nom de *sans Pitié*. Il le méritait par une cruauté que n'a surpassée celle d'aucun tyran. Le duc de Bourgogne pouvait le mériter aussi dans cette occasion. Il fit égorger trois mille insurgés qui s'étaient rendus à lui dès le commencement de la bataille, et il défendit qu'on fît aucun quartier aux ennemis. Le seigneur de Perweys, l'évêque son fils, et un autre de ses enfants, furent trouvés les uns près des autres parmi des monceaux de morts. Après la victoire, on fit exécuter un grand nombre de Liégeois, et le duc Jean fut témoin de leur supplice. Dans cette cruelle guerre, des villes et près de quatre cents paroisses, dit-on, furent incendiées. Beaucoup d'habitants périrent dans les flammes ou furent jetés dans la Meuse. Enfin, toutes les villes de la principauté, soumises à d'exorbitantes charges, perdirent les franchises et priviléges

que le pays avait conquis et défendus avec un courage héroïque.

Le triomphe du duc de Bourgogne consterna la cour et répandit l'effroi parmi les bourgeois paisibles ; mais le peuple de Paris ne dissimulait point la joie qu'il en ressentait. Dans ces moments d'alarmes, le conseil espéra l'intimider en faisant entrer de nouvelles troupes dans la ville. Il ne fit qu'y soulever de violents murmures. Partout se voyaient affichés d'insolents libelles. On en jetait dans les hôtels des princes et des magistrats ; et même le prévôt de Paris, Pierre Gentian, fut menacé de la mort, comme partisan de la maison d'Orléans. Toutefois le duc de Bretagne sut contenir les Parisiens. Si les princes du sang eussent imité sa fermeté, ils auraient pu, joignant leurs troupes à celles de la reine, opposer une force imposante au rebelle triomphateur, et même arrêter pour jamais le cours de ses entreprises. Mais dans ce parti, où résidait pourtant le droit et le seul espoir de la paix publique, ne se trouvait ni le concert d'opinions ni la capacité que commandait sa position.

La cour, au milieu de ses irrésolutions, rait cependant fait signifier au duc de Bourgne la défense expresse de ne s'approcher Paris qu'accompagné de sa suite ordinaire. es autres villes avaient reçu l'ordre de fermer urs portes aux troupes du prince. Malheuusement de semblables mesures n'arrêtèrent as un ennemi aussi puissant, et l'on ne sonea plus qu'à lui céder la place. Il importait la cour d'emmener le roi hors de Paris. 'aible symbole de l'autorité souveraine, mais oujours respecté, il donnait un puissant apui au parti qui pouvait s'en emparer. Aussi a reine le fit-elle partir secrètement, et emarquer à Gien dans un bateau couvert qui escendit la Loire jusqu'à Tours. Elle le suivit eux jours après avec toute la famille royale t les princes pour se rendre dans cette ville, scortée par quinze cents hommes d'armes du uc de Bretagne. Arrivée à Gien, elle recomanda au parlement de pourvoir au bien de 'état et au maintien de la tranquillité dans la apitale, ce qui constate l'étendue de pouvoir ue possédait déjà cette magistrature. Au este, la confiance de la cour dans les lumièes et la loyauté du parlement était bien mé-

ritée. Placé au milieu des passions effrénées, de sanglantes dissensions, il ne favorisa jamais aucun excès ; quand tout présageait le bouleversement général du royaume, lui resta ferme dans ses sentiments d'honneur et de justice, et les erreurs qu'il put commettre ne furent que le résultat d'une position difficile, dans l'absence de toute législation positive.

La cour, et dans ce mot se résume toujours l'expression du pouvoir gouvernemental, la cour fuyait en Touraine en même temps que le duc de Bourgogne marchait sur Paris. Cependant la retraite du roi avait rabattu la confiance du prince dans le succès de son entreprise. Elle lui donnait l'attitude d'un rebelle aux yeux même d'une grande partie de ses partisans. Il le sentait si bien, qu'il ne balança point à prendre la voie des négociations. Il chargea le vieux comte de Hainaut, dont la reine était arrière-petite-fille, de se rendre en Touraine pour conférer avec la cour ; mais il n'en marcha pas moins en toute hâte vers la capitale. Il y fut encore accueilli avec des transports d'enthousiasme, seulement, il est vrai, par les dernières classes du peuple : car le nouveau triomphe de ce prince frappait

l'indignation et d'effroi les citoyens intéressés à l'ordre public.

Le comte de Hainaut fut bien reçu du roi, qui avait recouvré alors quelque lueur de raison. Les propositions qu'il fit au nom du duc de Bourgogne ne parurent point inadmissibles au conseil, dans la position respective des deux partis. Un projet d'accommodement entre eux fut rédigé à Tours, et le grand-maître de la maison du roi, Montaigu, avec quelques membres du conseil, accompagna le comte de Hainaut à Paris pour régler les conventions d'un traité de paix, traité ardemment désiré par la population des provinces, que ravageaient également les troupes de la reine et celles du duc de Bourgogne. Montaigu avait beaucoup contribué à opérer cet accommodement; néanmoins, le duc de Bourgogne ne lui pardonnait point d'avoir décidé la reine à se retirer de Paris avec le roi et le dauphin. Il s'emporta contre lui en injures et en menaces. Montaigu descendit aux plus humiliantes soumissions pour le calmer; mais, quoique le prince eût fini par lui montrer des sentiments plus favorables, le ministre n'en eut pas moins à redouter sa vengeance.

Pendant qu'on s'occupait de rétablir la paix entre les dépositaires de l'autorité royale et un puissant rebelle, la duchesse d'Orléans mourait à Blois le 4 décembre, portant encore les insignes de veuvage. Elle succombait, jeune encore, à la perte d'un époux peu digne de tant d'amour, et au cruel regret de n'avoir pu le venger. Depuis cette perte, elle ne pouvait plus se reprendre à la vie. *Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien :* telle était la devise qu'elle avait adoptée, trop fidèle expression de sa douleur. La beauté, les attraits, les aimables qualités dont elle était pourvue, ne trouvèrent point grâce auprès des hommes de son temps. Valentine était comme une apparition d'une époque de civilisation brillante, dont le charme échappait à leurs sens grossiers. Aussi les plus heureux dons de la nature ne furent pour elle qu'une source d'amers chagrins. Ses trois fils, dont le plus âgé avait à peine quinze ans, ne pouvaient que plus tard tenter d'obtenir une réparation du meurtre de leur père. Etant à son lit de mort, elle les fit approcher, ainsi que Jean, fils de son époux et de la dame de Cany, qu'elle aimait tendrement. En voyant ce dernier, qui

vait être un jour le célèbre Dunois, elle dit
il lui avoit été emblé, et qu'il n'y avoit à
de ses enfants qui fust si bien taillé de
ger la mort de son père que il étoit.

La mort de la duchesse d'Orléans rendait
s facile la conclusion du traité dont on
ccupait. L'éloignement des gens de guerre
t d'abord décidé. On convint que le duc de
urgogne demanderait excuse au roi ainsi
aux enfants de la maison d'Orléans, et
e, pour sceller une entière réconciliation
tre les deux maisons le comte de Vertus,
né de ces enfants, épouserait une fille du
uc.

La ville de Chartres était désignée pour
e entrevue du roi et du duc de Bourgogne
s une assemblée solennelle. Le duc s'y
dit accompagné de cent gentilshommes,
ombre égal à celui des personnes qui escor-
aient les princes d'Orléans. Cette entrevue,
nt le cérémonial avait été réglé d'avance,
t lieu le 9 mars, dans la cathédrale. Elle
t trop remarquable pour qu'aucun histo-
n néglige d'en donner les principaux dé-
ils. Le roi était assis sur un trône, ayant
près de lui son épouse et le dauphin. Derrière

eux étaient placés les princes d'Orléans, accompagnés de plusieurs prélats. Le reste de l'assemblée se composait des rois de Sicile et de Navarre, des ducs de Berri et de Bourbon, des membres du conseil et du parlement, et de plusieurs notables bourgeois de Paris. Le comte de Hainaut fut choisi pour être le garant de la fidélité aux conventions du traité jurée par les parties contractantes. Il répondait de la sûreté de toutes, à la tête de quatre cents de ses hommes d'armes. Ainsi un étranger, un simple comte, se trouvait être le protecteur d'un roi de France entouré de tous les princes de sa famille et des principaux personnages de son royaume.

Lorsque le duc de Bourgogne parut dans l'assemblée, tous les assistants se levèrent excepté le roi, la reine et le dauphin. En s'approchant du trône il mit un genou à terre, mais en conservant son attitude de fierté. Alors le seigneur d'Ollehaing, officier de sa maison, prenant la parole en son nom, dit au roi :

« Sire, voici monseigneur de Bourgogne, votre serviteur et cousin, venu devers vous » pour ce qu'on lui a dit que vous étiez in- » digné sur lui pour le fait qu'il a commis et

fait faire en la personne de monseigneur d'Orléans, votre frère, pour le bien du royaume et de votre personne, comme il est prêt à vous faire véritablement savoir quand il vous plaira, et pourtant vous prie, tant et si humblement comme il peut, qu'il vous plaise ôter votre ire et indignation de votre cœur, et le tenir en votre bonne grâce. »

Après ce discours, le duc de Bourgogne jouta :

« Mon très redouté seigneur, ces paroles viennent de moi, et je vous supplie autant que je puis de m'accorder ce qu'elles demandent. »

Une telle forme d'excuse montrait un prince qui revendiquait le mérite d'une action ile, plutôt qu'un coupable sollicitant son don. Lorsque le duc de Bourgogne eut fini parler, le duc de Berri, après avoir dit ques mots au roi à voix basse, se prosterdevant lui, ainsi que le dauphin et les rois Sicile et de Navarre ; puis ils dirent en me temps : « Sire, nous vous prions qu'il vous plaise passer la requête de votre cousin le duc de Bourgogne. » Alors le roi, s'adres

sant à ce prince, répondit : « Nous le voulons » et accordons pour le bien de notre royaume, » pour l'amour de la reine et des autres du » sang royal, et les bons services que nous » espérons trouver en vous. » S'étant ensuite avancé vers les princes d'Orléans, le duc de Bourgogne leur fit dire par le seigneur d'Ollehaing : « Messeigneurs, voici le duc de Bour- » gogne qui vous prie qu'il vous plaise ôter » de vos cœurs, si vous avez aucune vengeance » ou haine contre lui pour le fait qui fut per- » pétré en la personne de monseigneur d'Or- » léans, votre père, et que dorénavant vous » soyez bons amis ensemble. » Le duc ajouta ces mots : « Et de ce je vous prie. » Mais de touchantes larmes furent la seule réponse des jeunes princes à des paroles qui ne leur rappelaient que d'irréparables malheurs. Cependant, lorsque le roi lui-même les eut invités à pardonner au duc de Bourgogne, ils dirent l'un après l'autre, faisant effort à une visible répugnance : « Sire, puisqu'il vous plaît le » commander, nous lui accordons sa requête » et lui pardonnons toute la malveillance » qu'avions contre lui : car en rien ne voulons » désobéir à chose qui soit à votre plaisir. »

Les formes et les résultats de la pompeuse entrevue de Chartres devaient donner au duc de Bourgogne une nouvelle confiance dans son pouvoir. La justice avait cédé à la crainte qu'il inspirait, et son apparente soumission n'était qu'un hommage théâtral à la dignité du trône ; aussi beaucoup de gens en murmurèrent hautement. Au surplus, aucun homme éclairé ne put croire la paix de Chartres sincère et durable (3). En effet, la situation du royaume restait à peu près la même. Le roi n'était toujours qu'un fantôme de l'autorité souveraine, à la disposition du parti le plus fort ou le plus habile, et l'on ne songeait qu'à s'en disputer la possession dans la haute sphère des intérêts politiques.

Toute la cour, en y comprenant le duc de Bourgogne, se rendit à Paris. Une foule immense, plus de deux cent mille personnes, dit-on, accoururent au devant du roi. Son retour fut célébré par des réjouissances publiques. Le peuple saluait avec transport une paix dont il attendait sinon l'abolition, du moins la réduction des impôts. Il s'abusait encore dans une confiance qui résistait à tant de déceptions.

Le duc de Bourgogne ne se contentait pas d'avoir fait agréer les propositions d'accommodement qu'il avait en quelque sorte dictées par l'entremise de Montaigu; il voulait davantage, car il aurait cru n'être rien s'il eût été réduit à partager la puissance souveraine. Diviser les princes qui s'étaient réunis contre lui, s'emparer de l'esprit du jeune dauphin, continuer de capter la faveur du peuple de Paris, tels étaient les moyens qu'il employait avec plus ou moins d'habileté pour parvenir à son but. On ne se trompa point sur ses desseins dans le conseil, et la reine, craignant qu'il ne réussît à séduire le dauphin, emmena le jeune prince à Melun. Dès lors elle ne reparut plus à la cour que dans les intervalles favorables de la maladie du roi, quoique les princes la priassent de rester à Paris. Cette conduite d'Isabelle, quel qu'en fût le motif, était imprudente. Le duc de Bourgogne ne manqua pas d'en profiter. Bientôt il sut regagner la confiance du duc de Berri, prince toujours réduit, par son indolence et sa faible capacité, à des rôles secondaires, mais auxquels se résignait son ambition, lorsque surtout ils pouvaient

ourvoir à ses folles dépenses. Il parvint encore
se concilier les rois de Sicile et de Navarre
en leur témoignant un vif intérêt pour le
bien public et pour la réforme des abus dans
l'administration du royaume. Probablement
il les flattait aussi de l'espérance d'entrer dans
le partage du pouvoir. Mais tout l'art de ses
séductions échoua près du duc de Bourbon ;
qui ne cessait point de voir en lui un rebelle
dangereux, un ennemi de la France, et qui
seul ne dissimulait point des sentiments par-
tagés par le plus grand nombre des grands et
des citoyens. Vainement le duc de Bourgogne
tenta de satisfaire son ressentiment contre ce
prince : il fut forcé de reconnaître une autre
puissance que la sienne, cette puissance mo-
rale que donnent à l'homme vertueux l'estime
et l'appui de la société. Un des capitaines de
de son parti, Amé de Broy, avait eu l'audace
de défier le duc de Bourbon au nom du comte
de Savoye, sous le prétexte que le prince re-
fusait de rendre hommage au comte pour
quelques places du Beaujolais ; il avait même
ravagé une partie de cette province. Le duc
aurait pu sans peine réprimer une telle in-
solence au moyen de quelques hommes d'ar-

mes; mais, présumant qu'elle serait appuy
par quelque personnage plus redoutal
qu'un pareil assaillant, il fit un appel à to
les hommes d'honneur, et aussitôt un gra
nombre de seigneurs et le connétable lu
même accoururent pour le défendre. Person
n'osa seconder l'entreprise du capitaine
Broy. Le coupable, ayant été vivement r
poussé et se voyant abandonné, se réfug
sur les terres de Savoye; mais le comte
cette province s'empressa de le désavouer,
il le livra même au duc de Bourbon.

Ce prince, après avoir retenu quelq
temps de Broy en prison, le fit amener en
présence, et lui accorda sa grâce en lui disa
« Tes crimes mériteraient une mort honteu
» mais je veux, pour ma propre renommée
» en l'honneur du comte de Savoie, mon c
» neveu, montrer que je suis au dessus d'
» semblable injure. » On était porté à c
que le duc de Bourgogne avait été l'inst
teur de l'entreprise du capitaine de Broy,
qu'il affectât plus que jamais des égards
le duc de Bourbon. On en parut persuad
près l'acharnement qu'il mit à poursuivr
taigu, qui, embrassant avec chaleur la

du prince offensé, avait envoyé des troupes à son secours. Le désordre des finances, confiées à ce ministre, offrit au duc de Bourgogne l'occasion ou le prétexte de le perdre.

Les princes du sang avaient été autorisés par la reine à prendre pendant son absence toutes les mesures d'administration nécessaires. D'abord, pour gagner l'affection des Parisiens, ils rendirent à la ville une partie de ses priviléges, tels que l'élection d'un prévôt des marchands, des échevins, des centeniers. Ils accordèrent même aux bourgeois nés dans la capitale la permission de tenir des fiefs au même titre que les tenait la noblesse. Les bourgeois en remercièrent les princes, mais ils n'en déclarèrent pas moins au duc de Bourgogne que, résolus à maintenir la paix, ils ne prendraient jamais les armes pour aucun prince s'ils n'en recevaient l'ordre de la bouche du roi. Le duc dissimula le dépit que lui causait la résolution des Parisiens, et il ne s'occupa plus que de ses projets de vengeance contre Montaigu. Il fut, en cela, malheureusement secondé par la plupart des autres princes, persuadés probablement qu'ils agissaient pour le bien de l'état. Paraissant n'être

animé que par l'amour de la justice, il fit attaquer Montaigu comme coupable de malversations dans le maniment des finances. Le ministre était arrivé à un degré d'élévation dangereux à cette époque pour un homme qui n'était pas prince. Issu d'une famille obscure de Paris, il avait fini par occuper les emplois les plus éminents. Après avoir été appelé dans les conseils du feu roi, il avait été fait surintendant des finances; et cette charge, qu'il possédait depuis quinze ans, lui avait donné les moyens d'amasser une immense fortune; il était en même temps grand-maître de la maison du roi. Son fils était marié avec la fille du connétable d'Albret, qui descendait de la maison royale, et ses trois filles avaient épousé des seigneurs distingués à la cour; enfin l'un de ses frères était archevêque de Sens, et l'autre évêque de Chartres, chancelier du duc de Berri. Dans une telle position sociale, Montaigu était loin de prévoir que sa chute serait aussi prompte que terrible. Mais il était prodigieusement riche alors que le trésor public était souvent épuisé, et son opulence, qu'il ne pouvait devoir tout entière à des moyens légitimes, l'imprudent ministre

étalait avec une ostentation insultante aux
lus magnifiques princes. Toutefois, son plus
rand crime, du moins aux yeux du duc de
ourgogne, fut peut-être son fidèle attache-
ent au roi et à la maison d'Orléans; dès
rs il devait être condamné, fût-il parvenu à
justifier complétement du délit de péculat
nt il était accusé. D'ailleurs on ne lui en
issa ni le temps ni les moyens. Arrêté tout
coup dans la rue par le prévôt Desessarts,
créature du duc de Bourgogne, il fut chargé
chaînes et traîné en prison. Un semblable
up d'autorité avait produit une violente in-
gnation dans la ville. Il y éclata un soulè-
ment presque général, mais les soldats fla-
ands que le duc de Bourgogne avait eu la
précaution d'appeler parvinrent à le réprimer.
Le prévôt qui avait arrêté Montaigu fut
ussi son juge, assisté de commissaires nom-
és par le prince. Appliqué à la question et
ccombant aux plus cruelles tortures, Mon-
igu s'avoua coupable de la plupart des cri-
es qui lui étaient imputés. Celui de ces cri-
es dont l'aveu aurait le plus satisfait le duc
ait la participation aux enchantements et
mpoisonnements employés, disait-on, par

le duc d'Orléans contre la personne du roi; mais le ministre eut le courage de défendre jusqu'à la fin la mémoire de ce prince. Il infligeait ainsi une peine amère à l'homme qui poursuivait son ennemi au delà du tombeau où il l'avait précipité.

Montaigu était aimé de la reine et du duc de Berri. Dépositaire de l'autorité royale, elle aurait dû intervenir dans une affaire où toutes les règles de la justice étaient scandaleusement enfreintes. Mais elle avait eu l'imprudence de négliger l'exercice de ses droits en se retirant de la cour. D'ailleurs, indolente et peu sensible aux malheurs qui lui étaient étrangers, elle n'employa que de faibles sollicitations en faveur de Montaigu. Le duc de Berri témoigna quelque intérêt au sort du malheureux ministre. S'il eut le désir de le sauver, il n'en eut pas du moins le pouvoir. En vain les parents de Montaigu allèrent implorer à genoux la clémence de son persécuteur; en vain il réclama lui-même, comme étant tonsuré, le privilége de la cléricature: il eut la tête tranchée sans qu'on eût daigné même lui lire sa sentence. Si l'on en croit quelques historiens, le duc de Bourgogne

voulut être présent à son supplice. Il est certain, du moins, qu'il chargea plusieurs seigneurs d'y assister. Sans doute ils ne portaient pas à ce triste spectacle les sentiments dont le duc était animé, car ils versèrent eux-mêmes des larmes, comme la plupart des personnes qui furent témoins de la mort de Montaigu. L'infortuné ministre, à ses derniers moments, s'avoua coupable seulement de dissipation dans les finances de l'état. Sa tête et son corps restèrent exposés à Montfaucon pendant deux ans, au bout desquels son fils, vicomte du Laonnais, obtint la permission de les faire enterrer dans l'église des Célestins de Marcoussy, et de réhabiliter la mémoire de son père (4). Les deux prélats, frères du ministre condamné, devaient encourir aussi la vengeance du duc de Bourgogne. L'archevêque de Sens, menacé d'être arrêté, vint se réfugier à Blois auprès du duc d'Orléans; mais l'évêque de Chartres n'obtint sa liberté qu'au prix d'une rançon exorbitante.

Les dépouilles de Montaigu furent partagées entre des personnes plus ou moins attachées au duc de Bourgogne. Cependant plusieurs terres considérables du ministre furent

données au dauphin, à titre de réversion à la couronne. Le duc Jean croyait avoir encore besoin de ménager la reine et le duc de Berri: il fit conclure le mariage de Louis de Bavière, frère d'Isabelle, avec la fille du roi de Navarre, donnant aux deux époux la terre de Marcoussy, confisquée sur Montaigu. Quant au duc de Berri, on lui concéda le gouvernement et les revenus de la Guyenne, c'est-à-dire de la portion de cette province qui appartenait à la France. Enfin, le prévôt Dessessarts obtint, pour récompense de ses services, la charge de surintendant des finances, à la place de l'homme qu'il avait conduit au supplice.

Le roi, revenu d'un de ses plus longs accès de démence, apprit avec un vif chagrin le genre de mort de Montaigu. Il voulait faire punir ses juges; mais on lui persuada bientôt que son ministre avait été justement condamné, et il ne tarda pas à l'oublier. D'un autre côté, les princes ne parurent plus s'occuper que de la réforme de l'administration. La recherche des financiers fut poursuivie avec une extrême rigueur. On alla jusqu'à forcer des personnes qui avaient reçu des pen-

ons ou des dons du roi de les restituer au ésor; mesure qui, en rendant les princes bitres des faveurs royales, devait leur pro- rer beaucoup de créatures. Mais c'était sur- ut contre les partisans de la maison d'Or- ans que s'exerçaient des poursuites violentes, our cause ou sous prétexte d'abus dans les inances. « Et prenoit-on, dit Juvénal des Ursins, l'argent des personnes sans les ouyr en connoissance de cause. » Au reste, les ommes qu'on retira de la réforme financière 'entrèrent pas dans les caisses publiques; lles furent distribuées aux favoris du duc de ourgogne.

Les divers événements qui s'étaient rapi- ment succédé dans le cours de l'année aient tellement l'attention générale, qu'on prit avec une sorte d'indifférence la sous- action de Gênes à la souveraineté de la rance, domination très utile pourtant au mmerce du royaume. Le maréchal Bouci- ut, après avoir maintenu quelque temps et état en son pouvoir, en avait été repous- é par la population, soulevée contre son des- otisme. Vaincu et fugitif, il était sorti la ie sauve de l'Italie; malheureusement peu

d'hommes de son armée purent comme lui revoir leur patrie : les Génois, excités par les Spinola et les Doria, massacrèrent presque tous les Français qui se trouvaient dans leur ville. Le maréchal, revenu en France, demandait de nouvelles troupes pour remettre Gênes sous la domination française. Mais le duc de Bourgogne, le soupçonnant d'être attaché à la maison d'Orléans, et d'ailleurs préoccupé du soin de maintenir son pouvoir, refusa de lui confier une armée.

Pendant que Gênes s'affranchissait de la souveraineté de la France, le duc Louis II d'Anjou, qui était allé en Italie pour recouvrer la couronne de Naples, perdait tout espoir de la conserver. Il avait été soutenu dans ses prétentions par le pape Alexandre V, élu dans le concile de Pise. Quoique ce concile eût prononcé la soustraction à l'obédience de l'un et de l'autre des papes Grégoire et Benoît, ces deux pontifes ne s'étaient pas moins obstinés à conserver leur titre et à en exercer les droits. Ainsi, la chrétienté possédait à la fois trois papes. Or Grégoire appuyait de tout son pouvoir Ladislas, qui occupait le trône de Naples. Cependant le duc d'Anjou, après

ne victoire complète sur son concurrent, mait pu lui arracher la couronne s'il eût profiter de ses avantages; mais il laissa ladislas reprendre l'ascendant. D'ailleurs il rdit son protecteur Alexandre V. Il man- mait d'argent, et enfin, trompé par le suc- cesseur de ce pape, Jean XXIII, il fut forcé abandonnner ses projets sur le royaume de ples. Le jeune Louis d'Anjou en fut réduit se mêler, sous le titre de roi de Sicile, mais ns aucun éclat, aux entreprises des partis ni désolaient la France.

Le duc de Bourgogne, qui avait gagné ce ince à sa cause, sentait aussi la nécessité de concilier la reine. Il affectait de ne pren- re aucune détermination importante dans le nseil sans l'avoir soumise au jugement de tte princesse; mais il n'en faisait pas moins opter les mesures qui convenaient à ses térêts. Cependant, le roi se trouvant encore ns un intervalle favorable de santé, quel- nes personnes du conseil le décidèrent à s'oc- per lui-même des affaires du gouverne- ent. Il tint un lit de justice où assistaient reine, le dauphin, tous les princes moins duc de Bretagne et les jeunes d'Orléans, un

nombre considérable de seigneurs, et les membres du parlement. Le comte de Tancarville, comme doyen du conseil, y prononça d'abord un discours pour préparer les esprits à la guerre contre l'Angleterre. Ce discours obtint l'approbation de l'assemblée, surtout celle du roi, qui, dans la déchéance de ses facultés, conservait encore son penchant instinctif pour la guerre, et sa haine héréditaire pour le nom anglais. Il fut ensuite décidé que l'administration du royaume serait confiée, pendant les accès de la maladie du roi, à la reine, et, à son défaut, au dauphin. Comme le jeune prince, se trouvant dans sa quatorzième année, était majeur, la reine fut obligée de le remettre à la disposition du monarque; Isabelle en éprouva un vif mécontentement, mais il lui restait l'espoir de conserver de l'ascendant sur l'esprit de son fils. Cependant il parut nécessaire de placer auprès du dauphin quelque personne capable de suppléer à son inexpérience et de diriger sa conduite. Le duc de Berri avait réuni en sa faveur les suffrages du conseil pour être le gouverneur du prince. Quoiqu'il désirât vivement cette charge importante, il s'empressa,

par une condescendance simulée pour le duc de Bourgogne, de le désigner comme plus capable que lui de la remplir, et son avis fut aussitôt adopté. Etonné, confus du résultat de sa dissimulation, il eut l'impudeur de revenir sur l'opinion qu'il avait émise et de s'offrir pour être lui-même gouverneur du dauphin. Il n'était plus temps. Son ineptie, dont il ne recueillit que de la honte, fut une cruelle déception pour la reine et les amis de la maison d'Orléans, et même pour les amis de la paix: car, si l'on estimait peu le duc de Berri, on craignait moins aussi son influence dans le gouvernement que celle de son puissant neveu.

Tout favorisait donc les desseins du duc de Bourgogne. Jouissant d'un grand crédit près du dauphin, son gendre, il présidait en son nom le conseil, où les ducs de Berri et de Bourbon étaient rarement appelés. Tous les emplois publics étaient dévolus à ses créatures. La reine, retirée à Melun, ne lui portait plus ombrage. Enfin il avait les deniers publics entre les mains. Voulant faire croire qu'il n'en disposait que pour l'utilité publique, il montra l'intention de faire une guerre vigoureuse à l'Angleterre. La trêve était expi-

rée, et déjà des armateurs de Harfleur s'étaient emparés de plusieurs vaisseaux anglais ils avaient fait prisonniers le sénéchal d Bordeaux et quatre cents hommes. De so côté, le duc de Bourgogne, paraissant résol à renouveler le siége de Calais, fit répare l'ancienne ville de bois qu'il avait fait construire pour le même objet. En même temp il envoyait quelques troupes en Picardie. peine ses préparatifs de siége étaient-ils com mencés, qu'on apprit que la ville de bois trouvait brûlée. On répandit le bruit que feu y avait été mis par les Anglais; mais paraîtrait qu'elle fut incendiée par des émi saires du duc de Bourgogne lui-même. troupes revinrent à Paris après avoir exer leurs brigandages ordinaires.

Le duc cessait de se contraindre dans l'exe cice de son autorité. Les princes, dont il fla tait moins les espérances, commençaient à s'e alarmer, surtout le duc de Berri, qui, malg l'insouciance de son caractère, s'obstinait vouloir un rôle sur le théâtre de la haute po litique. Il se plaignit amèrement à son neve de l'état de nullité où on le réduisait, et, apri une contestation violente des deux côtés, se retira furieux dans ses domaines.

LIVRE II.

Ici va s'ouvrir une longue série de scènes ; dont chacune renferme une péripétie plus ou moins sanglante.

Des troubles s'étaient élevés en Bretagne à l'occasion d'une querelle survenue entre le duc de cette province et la maison de Penthièvre. Le roi ou plutôt la cour résolut de terminer leurs différends par un arbitrage, et le duc de Berri fut désigné, avec le duc d'Anjou, roi de Sicile, comme arbitre du comte de Penthièvre. Le jeune roi de Navarre et le duc de Bourbon étaient ceux du duc de Bretagne. C'était pour ces princes une mission de paix, qui, loin d'inquiéter le duc de Bourgogne, lui assurait plus de liberté dans l'exercice du pouvoir souverain. Une conférence entre les princes arbitres s'ouvrit à Gien sans ame-

ner le résultat qu'on en attendait pour la pacification de la Bretagne. Mais une autre affaire d'une plus haute importance se traita bientôt dans la même ville. Le duc de Berri, revenu à Paris, y resta quelques jours, et repartit tout à coup pour Gien. Il y fut presque aussitôt rejoint par les ducs de Bretagne, de Bourbon et d'Orléans, par les comtes d'Alençon, de Clermont et d'*Armagnac*, nom destiné à devenir celui du parti dont se manifestait dès lors la première combinaison. Bernard d'Armagnac, comte de Fezenzac et de Rhodes, descendant de Clovis, était un des plus puissants seigneurs de son temps par la position de ses places et le nombre de ses vassaux. Il avait marié sa fille avec l'aîné des princes d'Orléans, qui venait de perdre Isabelle de France, douairière d'Angleterre. Son expérience militaire, son implacable animosité contre le duc de Bourgogne, et l'énergique activité qu'il déploya pour le combattre, signalèrent le comte d'Armagnac comme le chef d'un parti où se trouvaient beaucoup d'hommes au dessus de lui dans la hiérarchie des rangs.

Tous les princes apportaient à Gien, avec

n vif ressentiment contre le dictateur de la rance, le dessein d'arracher le pouvoir de s mains. Ils furent bientôt d'accord sur la écessité de recourir à la force des armes. hacun d'eux, le duc de Bourbon lui-même, ui trouvait sans doute leur cause juste et mblait aussi la justifier par son concours, engagea, suivant une convention du 15 vril, à fournir un contingent de troupes. eurs forces réunies devaient former une arée de cinq mille gens d'armes et de six mille ntassins et archers. Tel fut le résultat d'une onfédération qui, dans un temps où toutes s notions du droit étaient subverties, ne rouvait d'appui contre l'abus de la force que ans la force même.

Sans doute le duc de Bourgogne fut instruit es projets qui se formaient contre lui, puis- u'il rassembla des troupes après avoir en- raîné dans son parti le roi de Navarre, les omtes de la Marche et de Vendôme. En même emps il donna au roi de Sicile la main de sa lle Catherine, quoiqu'elle eût été promise, ar le traité de Chartres, au comte de Vertus, uîné des princes d'Orléans. Il demanda de ouvelles troupes aux comtes de Hainaut et

de Savoie, et à l'évêque de Liége. Enfin il parvint, en terminant les dissensions de la Bretagne, sinon à détacher tout à fait le duc de cette province de la confédération de Gien, du moins à obtenir qu'il ne la servît pas en personne: Montfort s'y faisait remplacer par le comte de Richemont, son frère, qui, déjà très estimé par de brillantes qualités, se vit bientôt à la tête d'un corps considérable de Bretons.

Si le duc Jean put voir l'orage qui s'amassait sur sa tête, il n'en prévit pas la force et l'étendue. A peine les chefs de la confédération se furent-ils réunis dans la ville d'Angers, où ils s'étaient donné rendez-vous, que toute la France parut s'ébranler. Du nord et du midi accouraient des bandes armées vers la Loire. Malheureusement elles n'étaient pas uniquement composées de guerriers marchant au secours d'une cause plus ou moins juste à leurs yeux; une foule d'aventuriers de toute classes, attirés par l'espoir du pillage, de pauvres bourgeois ou paysans que la misère des temps réduisait au désespoir : voilà quels étaient en grande partie les hommes qui formaient alors les armées. La dévastation

ait tous leurs pas dans les provinces
s parcouraient. Le duc de Bourgogne,
, alarmé du soulèvement subit et
général qui éclatait sur tous les points
ume, fit donner, au nom du roi,
aux princes de déposer les armes. Les
de ce genre, qu'il fut obligé de réitérer,
inutiles, et prouvaient seulement qu'en
nchant derrière le monarque, il n'a-
une entière confiance en sa propre

ant que les princes confédérés s'ap-
t à diriger leurs armes contre le duc
rgogne, leur parti faisait une grande
quoique ce ne fût que celle d'un hom-
tis cet homme était Louis de Bourbon,
urut à l'âge de soixante-treize ans. Il
it, lui, l'honorable surnom de *le Bon*,
fut décerné par la France entière, et
lequel aucune voix n'a jamais protesté
monde chrétien. Brave autant que les
ves de son siècle, il fut supérieur à
r des qualités que dédaignent trop
les princes. Modération, douceur de
, droiture du jugement, amour du
t de l'honnête, voilà ce qui le distin-

guait essentiellement des hommes de son temps. Mais il lui manquait, pour se placer parmi les héros les plus renommés, des qualités qui rarement, il est vrai, s'allient aux douces vertus qu'il possédait : l'audace du caractère ; l'ambition d'exercer un vaste pouvoir, et peut-être la profondeur des vues et l'énergie nécessaire pour y parvenir. Et c'étaient ces qualités qu'il lui aurait fallu pour préserver la France de ses longs désastres. Le respect aux lois et à la morale publique, dont il ne put donner que des exemples trop stériles, il l'aurait, plus entreprenant, ou, si l'on veut, plus ambitieux, imposé à des princes qui n'avaient que les instincts et les fureurs d'une cupide ambition ; et s'il eût tenté à son tour d'exprimer une volonté royale au nom d'un monarque fictif, lui du moins l'aurait fait servir au bonheur et à la gloire de la patrie.

On ne pourrait dire que le duc de Bourbon, fidèle à ses principes de modération, eût arrêté, s'il eût vécu plus long-temps, le torrent d'iniquités et de crimes qui déborda sur le royaume ; mais peut-être eût-il communiqué plus de prudence et d'habileté au parti qu'il s'était décidé à servir. L'unique fils lé-

gitime qu'il laissait, Jean Ier, comte de Clermont, embrassa la cause que son père avait trouvée la seule juste, dans l'absence de toute légalité.

L'armée des princes réunis était formidable, au moins par le nombre, puisqu'elle montait à cent mille hommes. Elle inonda bientôt les environs de Paris, après avoir ravagé l'Anjou et l'Orléanais. Parmi les gens de diverses provinces qui la composaient, les Français du Midi, les Gascons surtout, s'y faisaient remarquer par leur atroce rapacité (5). De leur côté, les troupes du duc de Bourgogne, grossies de Lorrains, de Brabançons et d'Allemands, désolaient les provinces voisines de la Seine, et cependant ces provinces n'en étaient pas moins chargées d'excessives contributions.

Les princes confédérés ne s'étaient pas décidés à une telle levée d'armes sans avoir adressé au roi une sorte de manifeste respectueux. Protestant de la légitimité de leur entreprise, ils déclaraient n'avoir pour but que la défense du roi et du dauphin, et le rétablissement de l'autorité royale. On ne leur répondit que par un ordre du roi, c'est-à-dire du duc de Bourgogne, de mettre bas les armes et de se ren-

dre à Paris, sans autre escorte que leur suite ordinaire. Un tel ordre, alors que le duc gardait ses troupes, ne devait guère trouver de soumission. Aussi le duc de Berri, au nom des princes, écrivit au roi pour lui représenter qu'ils ne pourraient désarmer tant que le duc Jean ne licencierait pas ses troupes. Mais celui-ci, loin de renvoyer aucun homme de son armée, demanda un subside de guerre aux Parisiens, prétextant une entreprise prochaine contre l'Angleterre. Tout dévoués qu'ils s'étaient montrés à ses intérêts, ils n'en refusèrent pas moins tout secours en argent et en hommes. Ils étaient enfin convaincus que ce prince n'avait nullement l'intention de combattre les Anglais. Voyant qu'il ne pouvait réussir par la force sans le secours des Parisiens, le duc de Bourgogne songea non à faire la paix, mais à tromper ses ennemis en affectant de la vouloir. Il écrivit au duc de Berri, en termes respectueux, pour l'engager à venir à la cour, l'assurant qu'il était disposé à remettre entre ses mains le roi et le gouvernement de l'état, pourvu qu'il n'y vînt pas avec une armée. De plus il lui envoya, au nom du roi, une députation

chargée de porter des paroles de paix. Le duc de Berri, conseillé par les autres princes, ne se laissa point prendre à un pareil piége; il se contenta de répondre que, toujours pénétré de respect pour le roi son neveu, il prouverait en toute occasion qu'il ne désirait que la paix. Tout en faisant ces démonstrations pacifiques, le duc de Bourgogne s'était emparé de Creil, forte place sur l'Oise. Renonçant enfin aux ressources de la politique, il se prépara vigoureusement à la guerre. Dès lors il cessa de ménager les Parisiens, qui lui avaient refusé leur concours. Il fit entrer dans la ville des troupes flamandes et brabançonnes qui vivaient à discrétion chez les bourgeois.

Dans cet état de choses, le roi éprouva un retour de santé, c'est-à-dire qu'il sortit d'un de ses accès de démence, en conservant une altération de plus en plus prononcée dans toutes ses facultés. Et c'est toujours ainsi qu'il faut comprendre ce qu'on appelait l'état de santé du malheureux roi. L'imparfaite connaissance qu'il put alors prendre de la situation de son royaume ne lui était donnée que par le duc de Bourgogne ou par ses par-

tisans, qui composaient seuls la cour. Ils réussirent facilement à la lui présenter sous le point de vue le plus favorable à leurs intérêts, et aussitôt il voulut marcher contre les princes, qu'il traitait de rebelles et de traîtres. Il s'était armé et s'apprêtait à partir, lorsqu'une députation de l'Université lui fut présentée par le roi de Navarre, qui porta même la parole au nom de ce corps toujours considéré. L'Université, profondément alarmée sur l'état du royaume, en exposa un effrayant tableau. Elle demanda que les princes du sang renonçassent au gouvernement et même aux pensions qu'ils se faisaient donner, jusqu'à ce que l'ordre fût rétabli dans les finances; que le peuple fût soulagé des subsides dont il était accablé; enfin que les affaires fussent dorénavant réglées par un conseil de personnes choisies dans les trois états. L'Université, par son honorable intervention au milieu des fureurs de parti, acquérait un nouveau titre à l'estime publique; elle s'occupait seule de l'intérêt du royaume et du sort du peuple; et ce qui est bien remarquable, elle voulait que ce peuple, c'est-à-dire le tiers-état, qui s'était fait jour à peine dans l'ordre social, eût part à

exercice du pouvoir; mais elle témoignait ainsi de ses louables intentions plus que de la science des hommes et des choses de son temps.

Les propositions de l'Université ne devaient pas être agréables au duc de Bourgogne. Cependant ce prince, voulant montrer qu'il désirait aussi le bien du royaume, parut disposé à céder au vœu qu'elle avait exprimé. Le comte de Mortain, après avoir loué, dans une assemblée, le désintéressement du duc Jean et des princes qui lui étaient attachés, déclara qu'ils étaient prêts à se retirer du conseil si les autres princes leurs adversaires consentaient en être également exclus. « Si quelqu'un, ajouta-t-il, refuse de nous imiter, nous supplions Votre Majesté d'employer toutes ses forces pour l'en punir. »

Par une semblable déclaration, le duc de Bourgogne et les princes ses amis ne faisaient une concession à peu près illusoire au bien de la paix : car le conseil était dévoué tout entier à leur parti ; et, quoique n'y assistant en personne, ils n'y auraient pas moins fait valoir leurs volontés. Cependant on parut voir dans cette circonstance un espoir de

pacification. Des négociations furent entamées entre les deux partis. La reine et plusieurs prélats eurent une conférence avec le duc de Berri, d'abord à Montlhéry, puis au château de Marcoussy, mais sans avoir pu rien conclure. Une députation de l'Université, envoyée au même prince, n'eut pas plus de succès. Il persistait à vouloir se rendre auprès du roi et à garder ses troupes tant que le duc de Bourgogne ne congédierait pas les siennes.

Les princes confédérés voyaient en effet que leurs adversaires ne cherchaient qu'à les amuser jusqu'à la mauvaise saison. Ils se rapprochèrent de Paris. Le duc de Berri était à Bicêtre, le duc d'Orléans à Gentilly, et le comte d'Armagnac à Vitry. Une partie de leurs troupes s'empara du bourg Saint-Marcel. Saint-Cloud et les villages circonvoisins furent occupés par un corps d'*Armagnacs*, nommés aussi *bandés*, parce qu'ils portaient au bras une écharpe blanche. Tous ces lieux furent désolés par les excès d'une soldatesque effrénée. Bientôt les campagnes dévastées n'offrirent plus de ressources aux troupes des deux partis accumulées autour de la capitale. Un tel état de choses ne pouvait se prolonger, et

out annonçait qu'il allait se terminer par le choc de ces innombrables masses d'hommes animés d'une égale fureur. Nul ne saurait dire ce qu'aurait fait, dans cette effrayante conjoncture, un roi qui eût possédé toutes les forces de l'intelligence. Que pouvait faire l'homme qui n'avait de roi que le nom, et de la raison humaine que ce qu'il en fallait pour reconnaître son malheur ? Nécessairement soumis à la volonté de celui qui possédait sa personne, il ordonna un projet d'arrêt qui déclarait les princes confédérés criminels de lèse-majesté, traîtres à la patrie et ennemis de l'état. Une pareille déclaration ne paraissait pas devoir changer la résolution des princes, puisqu'ils semblaient persuadés que le monarque n'était pas libre, et qu'ils se disaient armés pour le soustraire à l'oppression. Cependant le duc de Berri, ayant été informé du projet d'arrêt de la cour, fit prier le roi d'en suspendre la publication, offrant de se prêter à des voies d'accommodement. Si la grandeur du rôle qu'il jouait dans cette circonstance flattait son ambition, l'indolence de son caractère ne lui permettait pas d'en supporter long-temps les fatigues. Au sur-

plus, les vivres manquaient partout ; l'approche de l'hiver rendait infaillible une prochaine dispersion des armées.

Tout en menaçant ses ennemis, le duc de Bourgogne n'en était pas moins inquiet sur l'issue des événements. Déjà la division se manifestait parmi les chefs de son parti. Nul ensemble de vues, nul accord de sentiments ne pouvait exister long-temps entre des princes français et des hommes qui appartenaient pour la plupart à des provinces étrangères. Déjà les troupes du duc de Brabant et celles du comte de Saint-Pol avaient été sur le point d'en venir aux mains. Aussi le duc de Bourgogne, qui d'ailleurs manquait d'argent, s'empressa-t-il d'accepter, par l'entremise du roi de Navarre, les propositions d'arrangement du duc de Berri. S'il y perdait quelques avantages de sa position, il espérait bien en réparer tôt ou tard le prudent abandon. Il envoya près du prince son oncle, pour régler les conditions de paix à Bicêtre, le duc de Brabant, les comtes de Savoie et de Mortain, et le seigneur de Rambures. Après quelques difficultés soulevées par le duc de Berri, les clauses d'un traité de paix furent définitive-

ment arrêtées le 12 novembre, quoique les princes confédérés eussent droit de compter sur la force de leur armée, composée pour la plus grande partie de Français et de Bretons, réunis dans un intérêt commun. A la vérité, la mauvaise saison ne permettait guère de tenir plus long-temps la campagne. On ne trouvait plus de vivres et de fourrages, et puis les princes pouvaient espérer aussi de recouvrer l'occasion favorable de réduire leur ennemi.

Par ce traité de Bicêtre, il était convenu que les chefs des deux partis se retireraient avec leurs troupes ; qu'aucun d'eux ne viendrait à Paris sans la permission expresse du roi, excepté Pierre de Navarre, comte de Mortain ; que les ducs de Berri et de Bourgogne ne pourraient paraître à la cour que mandés par lettres patentes du roi et tous les deux en même temps ; que les villes et forteresses seraient remises aux gouverneurs précédemment nommés par le roi ; que tous les chefs s'engageraient par serment à ne point armer jusqu'à Pâques. Il fut, de plus, arrêté que les ducs de Berri et de Bourgogne partageraient également la surintendance de l'é-

ducation du dauphin, mais en la faisant exercer chacun par une personne qu'il aurait choisie ; que le conseil d'état serait composé de douze chevaliers, quatre prélats et quatre membres du parlement, étrangers à l'un et l'autre des partis ; et enfin que le prévôt Desessarts serait déposé.

Ainsi se termina la plus effrayante des collisions que la soif du pouvoir eût encore allumées dans le royaume. Elle n'entraîna aucune perte d'hommes. Le peuple eut seul à souffrir des brigandages que commettaient les troupes des deux partis. Les ducs de Berri et de Bourgogne, après s'être donné de mutuels gages de réconciliation, se retirèrent, le premier à Dourdan, et l'autre dans son comté de Flandre, chacun de ces princes se vantant de son triomphe sur son adversaire, et tous les deux chargés de la malédiction des peuples. Les classes laborieuses, toujours victimes des discordes des grands, crurent trouver la fin de leurs maux dans le traité de paix de Bicêtre. Mais la génération de Français que le sort condamnait à vivre à cette époque était réservée à de longues calamités.

Le nouveau conseil d'état fut bien composé

d'hommes qui n'avaient point figuré avec éclat dans les partis, et dont la plupart étaient estimés ; mais il était impossible que, dans le grand mouvement des passions qui agitait le royaume, beaucoup d'entre eux n'éprouvassent pas des sympathies pour l'une ou pour l'autre des factions; quelques uns même étaient partisans du duc de Bourgogne, tels que les seigneurs de Croy, de Helly, et Antoine Desessarts, soupçonnés, de plus, d'avoir participé au meurtre du duc d'Orléans. D'ailleurs, aucun des membres de ce conseil n'avait donné de preuves d'une capacité et d'un courage nécessaires en d'aussi graves circonstances. Enfin le dauphin n'avait guère auprès de lui que des personnages attachés aux intérêts du duc de Bourgogne ; et comme les ressentiments de parti subsistaient dans toute leur force, on devait prévoir de nouvelles tempêtes.

Deux mois s'étaient à peine écoulés lorsque le duc de Bourgogne écrivit à la cour que les princes confédérés et le connétable d'Albret préparaient une entreprise pour enlever le roi, la reine et le dauphin, s'emparer de la capitale, et faire périr une partie des habi-

tants. Les princes, indignés, publièrent un démenti formel aux assertions du duc de Bourgogne, demandant qu'il en fût fait justice. Le conseil, ayant égard aux accusations portées contre les Orléanais, donna des ordres pour réprimer et punir tous les rassemblements d'hommes armés. A la vérité, les princes avaient toujours à leur suite un grand nombre de chevaliers et d'écuyers, suivant l'usage de leur temps; de plus, des soldats qu'ils avaient licenciés désolaient les campagnes en se disant au service des Orléanais; mais les princes désavouèrent ces brigands, et leurs capitaines aidèrent même à les disperser et à les tailler en pièces. Cependant le duc de Bourgogne, persistant à dénoncer au roi les princes comme conspirateurs, lui demanda d'armer pour le défendre, permission qu'on n'eut point l'imprudence de lui accorder. Il le priait en même temps de donner au comte de Saint-Pol, un de ses plus dévoués partisans, le gouvernement de Paris. Mais les Parisiens exprimèrent la ferme volonté de garder eux-mêmes leur ville.

De son côté, le duc d'Orléans se plaignait avec indignation de ce que le conseil renfer-

nât des hommes qui avaient participé au meurtre de son père, et il demandait fortement qu'ils en fussent chassés. Voyant ses réclamations dédaignées, ce prince résolut dès lors de se faire lui-même justice. Ayant trouvé l'occasion de se saisir de Croy, et persuadé qu'il était un des assassins du duc son père, il lui fit subir la question, pour lui arracher l'aveu de son crime. Il est probable qu'en employant une aussi coupable violence il avait surtout l'intention de connaître le secret d'une mission auprès du duc de Berri, dont Croy avait été chargé par le duc de Bourgogne. En vain le vieux duc en fit de vifs reproches au prince d'Orléans, l'invitant à relâcher son prisonnier ; le jeune prince persista dans sa détermination. Dès lors le duc de Berri, profondément irrité, abandonna ouvertement le parti orléanais. D'ailleurs, il s'en était déjà détaché, puisque, dans l'inconstance de ses résolutions, il avait préparé une alliance secrète avec le duc de Bourgogne.

Si les princes d'Orléans se disposaient à la guerre, le duc Jean ne négligeait rien pour la soutenir. Il eut bientôt rassemblé des trou-

pes ; mais le conseil du roi fit donner l'ordre aux deux partis de désarmer, avec l'injonction de prendre pour arbitres de leurs différends la reine et le duc de Berri. On prit en même temps des mesures pour la sûreté de la capitale. Le duc Jean, affectant le premier de se soumettre aux ordres du roi, suspendit la levée de ses gens de guerre, bien sûr qu'il les trouverait prêts au besoin. D'ailleurs, quoiqu'il restât en Flandre, il n'en était pas moins puissant dans la capitale, où ses partisans occupaient déjà en grande partie les emplois publics, entre autres Pierre Desessarts, qui exerçait toujours la charge de prévôt de Paris, contre les conventions du traité de paix.

Moins habile que lui, mais plus fondé dans ses récriminations, le duc d'Orléans avait gardé ses troupes. Il déclara, dans une lettre au roi, qu'il ne pouvait consentir à rester désarmé tant que le roi et le dauphin seraient entourés de ses ennemis et même des meurtriers de son père. C'était donc une déclaration de guerre, puisque ces personnages exerçant toute influence sur les décisions de la cour devaient toujours repousser toutes celles qui seraient contraires à leurs intérêts. Aussi le duc

le Bourgogne, triomphant de ce que ses adversaires parussent s'être chargés des premiers torts, eut-il bientôt rassemblé l'armée dont il n'avait licencié qu'une partie. De leur côté, es princes orléanais réunirent tous leurs partisans, auxquels se joignirent le comte d'Eu, e connétable d'Albret, et plusieurs seigneurs qui n'avaient pas encore arboré de drapeau. Déjà des détachements de leurs troupes parcouraient le Soissonnais et le Beauvoisis pendant que celles du duc de Bourgogne envahissaient le Vermandois, et toutes ravageaient ces provinces.

Le jeune duc d'Orléans avait publié, en forme de manifeste, des lettres aux villes, où il exposait avec force les nombreux griefs dont ils avaient à se plaindre : l'horrible meurtre du duc d'Orléans, l'audacieuse apologie que le duc de Bourgogne en avait solennellement proclamée, l'impunité de ses complices, et même l'élévation de plusieurs d'entre eux dans le conseil ; les atteintes multipliées de ce prince à l'autorité du roi, la violation de ses serments, les maux que depuis longtemps il ne cessait d'accumuler sur la France, etc. Les traits d'une véritable éloquence

qui signalaient ce manifeste des princes le firent attribuer au célèbre Gerson, docteur de l'Université; mais le duc d'Orléans, quoique bien jeune, était déjà capable de l'avoir composé lui-même. Si ce prince est plus généralement connu comme le plus aimable des poëtes de son siècle, il méritait aussi d'être mis au rang des hommes les plus instruits. Au surplus, cet ouvrage, qui produisit une vive impression dans la portion la plus éclairée du peuple, n'eut aucun résultat favorable aux princes près des arbitres du pouvoir souverain (6).

« Le duc de Bourgogne (dit Juvenal), fit » maçonner et fabriquer lettres responsives...; » bien longues, en s'excusant et respondant » au contenu des lettres dessus dites : laquelle » response sembloit à plusieurs gens mal com- » burée et digérée, et en effet se fondoit sur » la proposition de maistre Jean Petit. »

L'autorité du roi méconnue, les partis livrés sans frein à tout leur délire, rien ne pouvait plus conjurer le terrible conflit qui formera de la France deux camps ennemis où seront foulées aux pieds les lois de la justice et de l'humanité. On préludait à l'effusion du

sang par d'ignobles et outrageants défis. « A » toi Jean, écrivaient les princes d'Orléans, » qui te dis duc de Bourgogne, pour le très » horrible meurtre fait en grande trahison » en la personne de notre père..., pour les » grandes trahisons, déloyautés, déshonneurs » que tu as perpétrés...., te faisons savoir que » nous te nuirons de toute notre puissance, » et par toute manière que nous pourrons; » et contre toi appelons Dieu à notre aide. » A ces violentes apostrophes le duc de Bourgogne répondait : « A toi Charles, qui te dis » duc d'Orléans, à toi Philippe, qui te dis » comte de Vertus, et à toi Jean, qui te dis » comte d'Angoulême, faisons savoir.... que » nous avons fait périr, comme nous le de- » vions, le duc d'Orléans, comme faux, dé- » loyal, cruel, félon, traître indigne de vi- » vre.... Toi et tes frères avez menti et men- » tez faussement, mauvaisement et déloyau- » ment, traitres que vous êtes, et dont vous » ferons venir à fin et punition. »

En même temps, de tous les points du royaume et de l'Allemagne accouraient, pour se ranger sous les bannières bourguignones ou orléanaises, des princes, des seigneurs,

des chevaliers, des essaims d'aventuriers et de brigands. Si l'intérêt de parti était l'unique mobile des chefs et de quelques nobles, les autres gens de guerre n'étaient, en général, animés que de la soif du pillage. Quant aux malheureux Français voués aux travaux paisibles des villes et des campagnes, ils en étaient réduits à invoquer la protection de Dieu contre les fléaux qui menaçaient le royaume.

Tout annonçait une prochaine et terrible explosion ; cependant il se tenait à Melun des conférences pour la paix. Le duc de Berri s'était rendu médiateur entre les deux partis, conjointement avec la reine et le duc de Bretagne ; mais, au bout d'un mois, ces conférences furent rompues, le duc de Berri ayant positivement déclaré, dans un conseil de notables, qu'on ne pouvait refuser aux princes d'Orléans la justice qu'ils réclamaient : déclaration qui aurait paru bien étrange dans tout autre médiateur que le versatile duc. Elle était un véritable signal de guerre, car il était impossible, dans l'état des choses, qu'on satisfît aux plus justes réclamations des princes orléanais. Le duc de Bourgogne ne man-

qua pas d'en tirer avantage. Il fit aussitôt publier que son oncle de Berri, ennemi de la paix publique, soutenait les Armagnacs, et qu'il avait même l'intention de leur livrer Paris; et, comme il l'avait espéré, il souleva une indignation générale dans la ville. Dès ors ce prince vit les Parisiens rattachés à sa cause. Bientôt le peuple, soumis à toutes les impressions que ses agents lui communiquaient, courut en tumulte au palais du roi, força ou parut forcer le conseil à remettre le gouvernement de la capitale au comte de Saint-Pol, un des plus violents serviteurs du duc de Bourgogne. Enfin le conseil, s'étant ouvertement déclaré pour ce prince, fit publier un ordre enjoignant à toute personne attachée à la cause des Orléanais de sortir de Paris, sous peine de *confiscation de corps et de biens*. Les chaînes furent tendues dans la ville, et les corps-de-garde placés aux portes, chargés de fouiller les personnes qui s'y présentaient pour sortir de la ville; mesures violentes qui jetèrent l'épouvante dans la capitale.

Le nouveau gouverneur de Paris, le comte de Saint-Pol, justifiait par sa haine ardente pour les Orléanais la protection du duc de Bourgo-

gne. Il organisa pour la défense de la ville un corps de cinq cents hommes, sous le nom de milice royale. Cette milice était prise dans la classe du peuple vouée aux travaux qui forment et entretiennent la rudesse et la cruauté de mœurs; composée de bouchers (7), d'écorcheurs et d'assommeurs, elle avait pour chefs les Gois, Saint-Yon, Thibert, riches propriétaires de la grande boucherie de Paris. On vit bientôt ce dont étaient capables de tels défenseurs de la cause bourguignone. Ils se ruèrent sur les partisans les plus connus de la cause d'Orléans, et massacrèrent ceux qui ne purent leur échapper. Alors un sentiment de terreur saisit tous les citoyens honnêtes, quel que fût leur parti. En effet, les sicaires du comte de Saint-Pol ne se bornèrent plus à exercer leur fureur contre les ennemis déclarés des Bourguignons: tout homme qui avait un ennemi dans la milice du comte de Saint-Pol était tôt ou tard, comme Armagnac, égorgé sans pitié. Assurés de l'impunité, les massacreurs finirent par traiter en ennemis les personnes riches. Elles n'échappaient à la mort qu'en payant une forte rançon. Tremblants au sein de leurs foyers, les bourgeois

attendaient vainement la protection des lois; elles étaient muettes. Tout se taisait dans les divers degrés de la magistrature, et le conseil lui-même subissait le joug des égorgeurs.

La sanglante anarchie dont Paris était le théâtre se reproduisait dans les provinces, les deux partis s'y combattaient avec acharnement. Les hommes paisibles ne trouvaient pas de retraite sûre même dans les campagnes. Les paysans, qui d'abord s'étaient rassemblés pour se défendre contre les gens de guerre, affamés, exaspérés, devenaient à leur tour des brigands. Leurs bandes, indifférentes aux opinions de parti, attaquaient et tuaient indistinctement des Bourguignons ou des Orléanais. Cependant, un intérêt commun ayant réuni contre eux des troupes des deux partis, elles dispersèrent ces bandes de forcenés et en firent un affreux carnage. Tel avait été toujours le sort des malheureux habitants des campagnes lorsque la misère et le désespoir leur mettaient les armes à la main; moins coupables pourtant que les hommes d'autres classes qui bouleversaient la France pour satisfaire leur ambition ou leur cupidité. Si les troupes de paysans révoltés furent di-

spersées, elles ne furent pas anéanties. Les forêts en recélaient un grand nombre, dont les bras, désormais inutiles à l'agriculture, ne servirent plus qu'à seconder la fureur des factions.

Pendant que le royaume était en proie à tant de désordres, le roi et le dauphin se trouvaient relégués dans le Louvre, à la merci d'une troupe d'assassins maîtres de la capitale. Leurs chefs avaient entrée au conseil, ils y dictaient leurs volontés. Un édit fut publié, au nom du monarque, qui ordonnait à tous les sujets en état de porter les armes de se ranger sous la bannière du duc de Bourgogne, et de lui obéir comme au roi lui-même. Le duc reçut en même temps l'ordre de marcher contre les Orléanais. Il attendait impatiemment cet ordre à Douai, où le rejoignirent la noblesse, les milices de ses provinces, et cinquante mille hommes au moins de la Flandre et du Brabant. Pour enflammer davantage le zèle de ses Flamands, il leur avait promis de leur abandonner tout ce qu'ils pourraient prendre.

Il ne suffisait pas aux fauteurs de la guerre civile du nombre immense de Français que

chaque parti lançait contre l'autre. Ils pensèrent à grossir leurs armées des ennemis de la France, même de ces Anglais qui l'avaient humiliée et aspiraient à l'asservir. Le duc de Bourgogne, qui jamais ne partagea la haine nationale pour l'Angleterre, devait prendre la honteuse initiative d'une alliance avec cette implacable ennemie. Il lui demanda le secours de ses armes, et la cour de Londres s'empressa d'aider les Français à déchirer leur patrie. Un corps de huit cents hommes d'armes et de deux mille archers anglais vint bientôt joindre le duc de Bourgogne. Surpris d'avoir de tels auxiliaires qu'ils n'avaient point demandés, les seigneurs et les chevaliers français de l'armée en témoignèrent, pour la plupart, un vif mécontentement; mais ils n'en furent pas moins décidés à combattre leurs compatriotes avec l'aide des Anglais, tant l'animosité des partis était profonde dans les cœurs.

L'armée du duc de Bourgogne, forte, dit-on, de près de cent mille hommes, après avoir traversé l'Artois, alla faire le siége de Ham, ville bien fortifiée et commandée par le connétable d'Albret. On s'y servit de longues

les deux partis, ne sachant pour qui former des vœux; trop convaincus qu'ils n'en subiraient pas moins tous les maux de cette terrible lutte, quel que fût le vainqueur. Par bonheur un incident imprévu vint détourner la catastrophe qui semblait imminente. Les milices de Flandre, qui, suivant les usages de la féodalité, ne s'étaient engagées que pour un temps limité, avaient accompli leur engagement. Elles annoncèrent au duc de Bourgogne qu'elles allaient se retirer. Gorgés de pillage, les Flamands, avides, mais fidèles à leurs habitudes d'ordre et de prévoyance, voulaient mettre leur butin en sûreté. Vainement leur prince indigné employa pour les retenir des flatteries, de séduisantes promesses, de basses supplications, ils persistèrent dans leur résolution, et même ils déclarèrent au duc que, s'il se refusait à leur départ, ils s'en vengeraient sur la tête du comte de Charolais, son fils, qui était resté en Flandre. Forcé de céder à leur volonté, le duc Jean n'osa pas risquer le sort d'une bataille avec les troupes qui lui restaient, quoiqu'elles fussent encore nombreuses. Il donna l'ordre de la retraite. Elle s'opéra dans un désordre qui au-

rait assuré au duc d'Orléans un succès décisif, s'il eût pris le parti de poursuivre son ennemi, suivant l'avis des plus jeunes chefs de son armée ; mais les gens de son conseil, dont il respecta peut-être trop l'expérience, le décidèrent à marcher sur Paris. Il leur paraissait, avec raison, important de s'en rendre maître. Toutefois, un tel avantage serait devenu plus facile, et surtout plus durable, lorsque le duc de Bourgogne aurait été réduit à une complète impuissance.

L'état d'anarchie que subissait la capitale était loin d'avoir cessé. Aux Goix, Saint-Yon, et autres chefs d'égorgeurs, s'étaient joints une foule d'hommes qui les égalaient en férocité. A leur tête se faisaient remarquer un *Jean de Troye*, chirurgien, un coutelier nommé *Caboche*, et chaque jour voyait tomber sous leurs couteaux quelque nouvelle victime. L'autorité publique et les citoyens honnêtes, impuissants à réprimer tant d'excès, en étaient réduits à invoquer l'assistance de Dieu. On avait ordonné des prières publiques, et de longues processions, où le parlement marchait en corps, parcouraient les rues dans une profonde consternation. La reine, ayant appris la

fuite du duc de Bourgogne, était revenue à Paris, sur les instances du dauphin et des bourgeois; mais elle fut tenue captive dans le Louvre. Tous ses officiers, et même ceux du roi, furent renvoyés par les dominateurs de la capitale.

Telle était la situation de Paris lorsque l'armée orléanaise s'en approchait. Un homme en faisait partie, qui, par la nature de son ministère, n'y paraissait pas à sa place; c'était l'archevêque de Sens Montaigu, frère du malheureux surintendant des finances. La soif de vengeance en avait fait un guerrier et l'un des ennemis les plus acharnés du duc de Bourgogne. Rien ne résista aux troupes orléanaises. Les garnisons des places se retiraient à leur approche. La ville de Saint-Denis seule tint ferme quelques jours. Elle obtint une capitulation dont les conditions furent respectées; exception trop remarquable à tous les actes d'injustice et d'inhumanité qui signalèrent cette période sanglante des dissensions civiles. Saint-Cloud fut enlevé; et les Orléanais, maîtres du passage de la Seine, ayant resserré Paris de tous côtés, y firent bientôt sentir une extrême disette. Tous

les environs étaient en proie au pillage, aux incendies, à tous les genres de violences.

Arrivé sous les murs de la capitale, le duc d'Orléans envoya des hérauts d'armes au roi et au dauphin, pour l'assurer de son dévoûment à l'autorité royale. En même temps il fit répandre un manifeste, dans lequel il protestait de la pureté de ses intentions. Mais ces précautions ne servirent en rien à sa cause. Le conseil, presque tout entier dévoué au duc de Bourgogne, et d'ailleurs maîtrisé par les furieux sicaires de ce prince, faisait rendre par le roi des ordonnances qui déclaraient les Orléanais rebelles, ennemis de l'état, et abandonnaient leurs biens et leurs vies à ceux qui pourraient en disposer. Au surplus, on avait persuadé au roi et au dauphin que le duc d'Orléans voulait s'emparer de la couronne; et chaque jour des prédicateurs furibonds vouaient les Armagnacs à l'exécration et aux vengeances du peuple. A l'appui de leurs prédications on fit revivre une bulle d'excommunication que le pape Urbain V avait fulminée contre les bandes de brigands qui, au temps du roi Jean, désolaient le royaume. Cet anathème fut signifié au duc d'Orléans

Alors ce prince, recourant comme ses adversaires aux armes spirituelles, fit déclarer par les prélats et les docteurs de son parti le duc de Bourgogne et ses partisans frappés de l'excommunication lancée contre les brigands.

Les amis du duc Jean savaient quelle force ajouterait à leur cause l'intervention des idées religieuses. En effet, à la haine ardente du peuple de Paris contre les Orléanais se joignirent toutes les brutales inspirations du fanatisme. Dans toutes les églises on sonna les cloches, on éteignit les cierges. Le baptême fut refusé aux enfants des gens soupçonnés de n'être pas dévoués au parti bourguignon. Les prêtres ne paraissaient à l'autel que parés de l'écharpe rouge et de la croix de saint André, insignes de cette faction. Les images des saints en étaient ornées, et toute personne, quel que fût son âge, son sexe ou sa profession, était forcée d'arborer ces insignes, sous peine de la vie. Enfin le peuple, dont les excès paraissaient sanctionnés par la religion, massacra des prisonniers qu'on avait jusque alors épargnés.

Au milieu des cruelles extravagances que le parti dominant commettait dans Paris, les

habitants étaient livrés aux inconvénients et aux dangers d'un siége. Renfermés dans leurs murs, sans communication au dehors, ils subissaient les plus pénibles privations. Pour s'arracher à l'état de souffrance qu'ils éprouvaient, ils finirent par demander qu'on les menât au combat. On ne put le leur refuser. Le prévôt Desessarts sortit à la tête d'un fort détachement de Parisiens. Mais à peine étaient-ils hors de la porte Saint-Denis qu'ils furent attaqués et mis en déroute, laissant quelques centaines d'hommes sur la place. S'en prenant aux chefs du mauvais succès de cette sortie, le peuple les accusa de trahison et de lâcheté, et peu s'en fallut qu'il ne rendît le comte de Saint-Pol lui-même victime de sa fureur. Toutefois les Parisiens osèrent tenter une nouvelle sortie, sous la conduite de Goix, l'un des bouchers capitaines de la milice. Ne trouvant point d'ennemis devant eux, ils allèrent jusqu'à Bicêtre, maison de plaisance où le duc de Berri avait fastueusement rassemblé, du fruit de ses exactions, tout ce que le génie du temps pouvait produire de remarquable en objets d'art et de luxe. Après y avoir brisé ou enlevé la plus grande partie, ils mirent le feu au châ-

teau (8). Si les Parisiens attaquaient ainsi le duc de Berri dans sa propriété, c'était seulement pour satisfaire un besoin de pillage et de destruction, ne trouvant point à exercer leur fureur sur les Armagnacs : car ce prince ne s'était point déclaré ouvertement contre le duc de Bourgogne ; il n'était point à l'armée du duc d'Orléans.

Les princes, tout en espérant de se faire ouvrir par la force les portes de Paris, avaient soin de répandre tous les bruits qui pouvaient détacher les habitants du duc de Bourgogne. Ils s'empressèrent de publier que le duc avait fait hommage pour son comté de Flandre au roi d'Angleterre, et que sa fille serait donnée au prince de Galles comme gage de son alliance. En effet, un traité de cette nature avait été proposé par le duc de Bourgogne ; mais ses partisans, arbitres du pouvoir dans la capitale, n'en publièrent pas moins, au nom du roi, des édits sanglants contre les princes.

Ainsi l'éclatant échec de Montdidier, en humiliant l'orgueil du duc, n'avait point abattu la puissance de son parti. Déjà il avait rassemblé des troupes, auxquelles se joignit un corps d'armée fourni par l'Angleterre. Il

marcha en hâte vers Paris. Arrivé le 16 octobre à Pontoise, il faillit d'être victime d'un attentat sur sa vie. Un misérable qui avait tenté de le poignarder subit le dernier supplice. Mais le duc eut besoin de grandes précautions pour échapper à plusieurs autres tentatives de cette nature. Nul plus que lui n'avait à craindre les assassins.

Son armée traversa la Seine au pont de Meulan. Là, trompant ou croyant tromper ses ennemis sur la direction de son armée, il courut sur Paris avec un corps de six cents hommes d'armes et deux mille archers anglais, et il y entra sans obstacle le 23 octobre. Il paraîtrait que les Orléanais ne s'étaient point opposés à sa marche, persuadés qu'un surcroit d'hommes dans la ville augmenterait la disette et la forcerait à se rendre. Dans ce cas ils commirent une grave erreur. Le duc de Bourgogne fut accueilli dans Paris par les cris de joie du peuple. Comblé des hommages d'une foule de courtisans, il reçut des témoignages de reconnaissance du roi lui-même. Toutefois il put voir, malgré l'ivresse de son triomphe, que l'aspect des troupes anglaises produisait une impression fâcheuse

sur une partie de la population. Les bourgeois, plus dignes du titre de Français que le prince, refusèrent le logement aux soldats anglais. Ces alliés d'outre-mer passèrent la nuit sur leurs chevaux. On ne parvint à les loger que chez des habitants qui, soupçonnés de n'être pas dévoués au parti bourguignon, n'osèrent pas s'y refuser. Voulant réconcilier les Parisiens avec ses auxiliaires étrangers, le duc de Bourgogne envoya dès le lendemain un corps de soldats anglais attaquer les postes de Montmartre et de la Chapelle. Ces postes furent enlevés, et trois cents Bretons qui les défendaient furent taillés en pièces.

Arbitre suprême de la volonté royale, le duc la fit se déclarer avec plus de violence encore contre les princes orléanais. Par un nouvel édit ils furent déclarés proscrits, et l'on enjoignit à tous les sujets du royaume de les poursuivre partout et de les exterminer comme ennemis et criminels de lèse-majesté. La publication de cet édit n'aurait pas probablement décidé les Orléanais à la retraite ; mais ils étaient las de tenir la campagne pendant la mauvaise saison, et menacés eux-mêmes de la disette. Un grand nombre de seigneurs

et leurs hommes d'armes quittèrent l'armée. De plus, quatre cents Anglais que les princes avaient eus à leur tour l'indignité d'engager à leur service voulurent se retirer, pour n'avoir pas à combattre leurs compatriotes soldés par le duc de Bourgogne. Enfin, le poste important de Saint-Cloud fut emporté par les soldats anglais de ce prince, après un combat acharné où périrent neuf cents gentilshommes de l'armée orléanaise. Chacun des avantages que remportait le duc de Bourgogne était marqué par des actes de cruauté. Se croyant désormais sûr de triompher de ses ennemis, il déployait toute l'âpreté de son caractère. Tout homme qui n'appartenait pas à son parti, trouvé les armes à la main, était, quel que fût son rang, condamné à la mort, s'il ne pouvait se racheter par une rançon exorbitante ; et comme le parti orléanais usa de sanglantes représailles, on ne savait plus où s'arrêterait ce débordement de haines et de fureurs.

Perdant tout espoir de s'emparer de la capitale, le duc d'Orléans se détermina enfin à en lever le siége. Il partit de nuit pour Etampes, laissant le pays entièrement dévasté,

Jusque alors ses troupes avaient respecté une partie des trésors de la reine, qui était déposée dans l'abbaye de Saint-Denis ; mais le comte d'Armagnac, avant de quitter cette place, où il commandait, craignant que les richesses de la reine ne tombassent au pouvoir des Bourguignons, força les religieux de Saint-Denis à les lui livrer. Isabelle ne les recouvra point, et ce fut, dit-on, l'origine de la haine implacable que ne cessa de manifester contre le comte cette avide et vindicative princesse. Son trésor aurait échappé au capitaine orléanais si les religieux de Saint-Denis l'avaient caché avec autant de soin que le fut leur propre trésor. Les plus actives recherches ne firent rien découvrir des richesses que possédait l'abbaye.

Lorsqu'on apprit à Paris la retraite de l'armée orléanaise, on crut qu'il n'était plus temps de la poursuivre. Cependant, suivant quelques historiens, le prévôt Desessarts aurait pu atteindre l'arrière-garde de cette armée. Mais il ne le trouva pas possible, ou, comme on le pensa depuis, il s'en abstint, d'après un engagement secret avec les princes. Ce fut au reste, plus tard, le motif ou le pré-

texte de sa disgrâce auprès du duc de Bourgogne. Desessarts n'alla que jusqu'à Saint-Denis, dont ses troupes achevèrent le pillage. Il fit conduire dans les prisons plusieurs bourgeois de la ville, et l'abbé de Saint-Denis lui-même, qui furent obligés d'acheter leur liberté par une forte rançon. Plusieurs prélats subirent le même sort. Si la nature de leur ministère ne pouvait les en garantir, celui des simples citoyens qu'on ne cessait d'arrêter devait être plus horrible encore. Ils étaient en effet mis à mort ou ruinés. Les prisons regorgeaient de ces malheureux. On y laissait périr de faim ceux qu'on n'envoyait pas au supplice. Frappés d'anathème par les prêtres du parti bourguignon, ils n'avaient même pas les secours de la religion. Les places abandonnées par les Orléanais étaient pillées, et chaque jour le sang coulait dans leurs murs. Autour de Paris la terre était couverte de morts qu'on refusait d'ensevelir, comme étant excommuniés. On mit le comble à ces stupides fureurs par un hommage à la Divinité. Le duc de Bourgogne conduisit le roi en pompe à la cathédrale pour remercier le Dieu des chrétiens du triomphe des armes bourguignonnes,

Le parti vainqueur poursuivait le cours de ses succès. Le comte de Saint-Pol, nommé connétable, réduisit presque toutes les places des comtés de Clermont et de Valois. Le frère de l'amiral Clignet de Brabant, pris dans une de ces places, fut aussitôt décapité. Mais l'argent manqua bientôt plus que l'ardeur des Bourguignons. La levée des contributions était difficile, dans les provinces même qui étaient occupées par les troupes du duc de Bourgogne, et le produit n'en était pas exactement versé au trésor. Il fallait se procurer de l'argent à tout prix. Les Parisiens, qui s'étaient flattés d'une exemption d'impôts en faveur de leur dévoûment au prince, furent soumis à une taille extraordinaire. On alla jusqu'à saisir les dépôts judiciaires dans les mains des marchands ou changeurs, qui tenaient lieu de receveurs des consignations. Une atteinte aussi violente à la confiance publique produisit à peine quelques milliers d'écus, tant le défaut de sécurité nuisait aux transactions civiles. Néanmoins, l'armée bourguignonne entreprit le siége d'Etampes. Le dauphin y fut conduit par son beau-père, et, quoique vaillamment défendue, cette place

fut obligée de se rendre. Une partie de la garnison fut impitoyablement passée au fil de l'épée; le reste fut réservé pour donner à Paris le spectacle de son supplice. La ville de Dourdan éprouva un sort semblable. Mais de leur côté les Orléanais remportaient un avantage, près de Tours, sur le comte de la Marche, qui fut fait prisonnier avec un grand nombre de seigneurs. La vie que le duc d'Orléans leur laissa sauva celle des prisonniers de Paris, dont on préparait l'exécution. Dans le même temps mourait le fameux capitaine des bouchers Goix, qui avait été blessé au siége d'Etampes. Ce chef d'égorgeurs fut enterré à Sainte-Geneviève, avec toute la pompe réservée aux funérailles des princes, et le duc de Bourgogne voulut que sa présence ajoutât encore à l'éclat de cette scandaleuse solennité.

Le défaut de fonds et la saison ne permettaient pas au duc de porter un coup décisif à ses ennemis. D'ailleurs il s'y trouvait un puissant obstacle. Le comte d'Arondel, commandant des troupes anglaises, quitta l'armée à cette époque, rappelé par le roi son maître, ce qui enlevait au duc de Bourgogne six mille de ses meilleurs soldats. Les Anglais voulaient

bien, en soutenant un parti de Français contre un autre, diviser et affaiblir les forces du royaume; mais ils n'entendaient pas qu'aucun des deux partis devînt assez fort pour soumettre toute la France, et y rétablir sinon l'union des sentiments, du moins l'unité de pouvoir et d'intérêts. Telle fut désormais la règle de politique qu'ils suivirent dans la longue et triste période des troubles du royaume, et qui n'obtint que trop de succès.

D'un autre côté, les Orléanais, rassemblés à Bourges, près du duc de Berri, se préparaient à une nouvelle campagne. Jusque alors ce prince avait conservé une sorte de neutralité; mais, ayant été traité en ennemi, il se déclara ouvertement pour eux. Ils jugèrent qu'il était important de détacher l'Angleterre de l'alliance du duc de Bourgogne, et même d'en ménager une avec cette puissance, et ils envoyèrent dans cette vue des ambassadeurs à Londres. Un de ces envoyés, le moine Augustin-Jacques Legrand, qu'on a déjà vu prêcher avec tant de force contre les désordres de la cour, fut arrêté à Boulogne. Les instructions qu'il portait furent remises au duc de Bourgogne, qui, ayant ainsi

connu les projets de ses ennemis, fit partir aussitôt des députés pour traverser la négociation des princes. Il renouvelait en même temps au roi d'Angleterre la proposition de mariage d'une de ses filles avec le prince de Galles. Mais le monarque, voyant qu'on en était venu chez les Français à se disputer son alliance, ne voulait l'accorder qu'au parti qui en offrirait le plus haut prix. Sans doute il trouva plus d'avantages, dans cette circonstance, à la vendre aux princes orléanais, car, après de long débats sur les conditions, il finit par conclure avec eux un traité. Par cet acte honteux, les princes s'engageaient à lui remettre, s'ils en trouvaient les moyens, toutes les places de la Guyenne qui avaient été reprises aux Anglais depuis le traité de Brétigny, à lui faire hommage pour les places qu'ils possédaient; le duc de Berri se reconnaissait vassal de l'Angleterre pour le comté de Poitiers, dont la propriété devait, à sa mort, retourner au monarque anglais ou à ses héritiers. Le duc d'Orléans acceptait les mêmes conditions pour son comté d'Angoulême. Quant au comte d'Armagnac, il s'était également soumis à l'hommage au roi

d'Angleterre, en lui concédant la propriété, à sa mort, de quatre châtellenies; mais il conservait tous ses fiefs en perpétuité : ce qui peut faire supposer qu'il eut beaucoup d'influence dans la combinaison du traité. Dans un tel acte, qui avilissait plusieurs princes de la maison royale et tendait à démembrer la France, quel était l'engagement du roi d'Angleterre? Il consentait à protéger les princes comme ses fidèles vassaux, et à mettre à leur solde, pendant trois mois, mille homme d'armes et trois mille archers. Le monarque était bien libre d'estimer à une aussi haute valeur un petit nombre de ses sujets; mais les princes français, en y souscrivant, ne faisaient que ravaler leur patrie et se déshonorer eux-mêmes. Un pareil traité n'aurait jamais pu être exécuté par les princes, quelle qu'eût été l'issue de la guerre. Au surplus, il se trouva forcément annulé. Le duc de Bourgogne avait mis à profit les retards que le roi d'Angleterre apportait dans sa détermination. Les instructions des envoyés orléanais saisies à Boulogne furent lues en présence du roi dans une assemblée générale de princes, de prélats, de membres de l'Université, et de notables bour-

geois. De plus, les chefs du parti bourguignon, et le dauphin, duc de Guyenne, lui-même, assurèrent qu'il existait, dans les papiers saisis, un acte des princes tendant à faire détrôner le roi, à faire périr le dauphin, et à détruire Paris. Cet acte ne se trouva point dans les papiers du moine Jacques Legrand, mais ils contenaient un projet de réformation qui témoigne de connaissances en économie politique supérieures aux lumières de son siècle. Dans ce projet, on proposait de faire établir une taxe proportionnelle sur tous les fonds de terre, d'entretenir des magasins pour les grains, de saisir, au profit du gouvernement, les terrains incultes, et de forcer tous les sujets du royaume à travailler sous peine d'être bannis comme nuisibles à la société. Un tel plan de réforme put paraître coupable aux yeux des grands, des nobles et des riches; mais on n'y découvrait point de projets d'attentat sur le roi et le dauphin. Il était clair que les chefs du parti bourguignon ne voulaient, en supposant l'existence de pareils desseins, qu'entretenir l'animosité des esprits contre les Armagnacs. Ils atteignirent leur but. Le roi, persuadé que le parti orléanais

formait de sinistres projets, conjurait, en versant des larmes, toutes les personnes qui l'approchaient; de ne pas l'abandonner à ses ennemis. Le conseil n'avait pas besoin d'être excité par les instances du faible monarque dans sa haine contre les princes et leurs partisans; et quant au peuple de la capitale, rien ne pouvait ajouter à son exaspération. Les princes orléanais furent de nouveau excommuniés et proscrits. Louis de Bavière, frère de la reine, soupçonné de les servir secrètement, se vit forcé de quitter Paris, où il n'était plus en sûreté.

Il importait beaucoup au duc de Bourgogne de prévenir l'arrivée des secours que les princes attendaient d'Angleterre. Dès le mois d'avril, il décida le roi à prendre l'oriflamme et à marcher contre eux à la tête d'une armée considérable. Le malheureux Charles, arrivé à Melun, y fut blessé d'un coup de pied de cheval; quelques hommes sages de son conseil étaient d'avis qu'il ne se remît pas en route. Mais, sur les instances du duc de Bourgogne, il continua sa marche au bout de quelques jours; voulant, disait-il, *gagner bonne renommée d'homme de guerre*. Le goût

des combats prédominait toujours en lui dans l'affaissement de toutes ses facultés.

Une partie de l'armée entra dans le comté d'Alençon, qui fut saccagé. Un autre corps remportait de grands avantages dans le Beaujolais. Tandis que les seigneurs bourguignons de Helly et de Bournonville envahissaient le Poitou, le prince d'Orange prenait, pour le même parti, plusieurs places dans le Nivernais. Enfin un corps de la même armée poursuivait le comte d'Armagnac au cœur de ses états. D'effroyables cruautés ajoutaient encore aux malheurs de cette fatale guerre, et pendant que les Français se déchiraient de leurs propres mains, leurs frontières étaient livrées aux attaques de leur ennemi commun, quoiqu'on fût alors en pleine trêve.

Les principales forces du parti bourguignon, où se trouvaient le roi et la cour, furent destinées au siége de Bourges, ville très forte que le duc de Berri occupait avec des troupes nombreuses. La plupart des villes situées sur le passage du roi ouvrirent leurs portes à son armée. Chaque jour renforcée, elle se montait à près de cent mille hommes lorsqu'elle arriva sous les murs de Bourges. Il

en fallait moins pour délivrer la France des garnisons anglaises.

Le duc de Berri, sommé de rendre la place, répondit qu'*étant serviteur et parent du roi, il tenait la ville pour rendue à lui et à monseigneur le dauphin, mais qu'ils avaient avec eux gens qu'ils ne dussent point avoir, et qu'il garderait pour le roi sa cité le mieux qu'il pourrait.* Alors tout fut préparé pour le siége de la ville. On avait négligé de l'investir complétement; un corps de cinq cents hommes en sortit et manqua d'enlever le roi et le dauphin, que des gens de l'armée avaient formé le complot de livrer. Ce corps ayant été repoussé, les prisonniers qu'ils laissèrent firent connaître les auteurs de ce complot qui furent exécutés. On fit usage, pour le siége de Bourges, de toutes les machines employées à cette époque pour l'attaque des places. Il y en avait une, nommée la Griète, qui lançait des quartiers de pierre d'une grosseur prodigieuse. On s'y servit aussi du canon, mais sans doute avec bien peu d'art, puisqu'au bout d'un mois le siége n'était pas plus avancé que dans les premiers jours. Dans cet espace de temps, une armée aussi nombreuse que celle des assié-

geants devait bientôt manquer de vivres et de fourrages, à une époque où l'on ne savait pas pourvoir à la subsistance des armées. En effet, toute la contrée se trouvait ravagée, et les convois qu'on amenait de loin étaient interceptés. On finit même par manquer d'argent pour la solde des gens de guerre. La position des assiégés était presque aussi fâcheuse. Ils avaient pu recevoir des vivres, mais à la fin la place fut investie sur tous les points. Alors le duc de Berri, se voyant menacé de la disette, et d'ailleurs incapable de persistance dans ses plus importantes résolutions, parut disposé à un accommodement. Le duc de Bourgogne était bien décidé à user de ses avantages. Il aurait à tout prix réduit les princes par un coup décisif s'il eût pu imposer à tous les hommes de son parti ses sentiments de haine et de vengeance. Mais plusieurs hauts personnages, entre autres le comte de Savoie, petit-fils du duc de Berri, offrirent au dauphin, le roi se trouvant malade, de s'entremettre pour des négociations de paix; ils parvinrent, malgré l'opposition du duc de Bourgogne, à faire adopter leurs propositions par le dauphin. Il fut facile de faire voir au

jeune prince que le duc Jean sacrifiait l'intérêt public à son ambition, non seulement en prolongeant les malheurs de la guerre, mais en exposant la personne même du roi: Le dauphin accueillit d'autant mieux les observations des médiateurs, qu'une maladie contagieuse faisait de terribles ravages dans l'armée. Près de deux mille seigneurs ou chevaliers, deux princes, Gilles de Bretagne et un frère du roi de Navarre, avaient déjà succombé à l'épidémie, qui s'étendit bientôt sur tout le royaume.

Eclairé sur les véritables intentions de son beau-père, ou plutôt cédant à la mobilité de son caractère et au désir de retrouver les plaisirs de la capitale, le dauphin commença par défendre qu'on tirât le canon sur les édifices de la ville. Bientôt il déclara au duc de Bourgogne, mécontent d'une pareille défense, qu'il voulait terminer une guerre qui dépeuplait et ruinait la France. Le duc, dissimulant son dépit, feignit d'entrer dans les sentiments du prince, et n'osa pas se montrer contraire à un accommodement. Des négociations furent ouvertes entre les deux partis. Les ducs de Berri et de Bourgogne eurent une entrevue, dans laquelle ils se tinrent armés, quoi-

que séparés par une barrière. Les historiens ne citent que peu de mots de la conférence des deux princes, qui dura près de deux heures. Tels sont ceux-ci, que le vieux duc adressa au duc Jean. « Beau neveu et filleul, quand » votre père vivait, il ne fallait pas de barrière » entre nous. — Monseigneur, répondit le » duc de Bourgogne en rougissant, ce n'est » pas pour moi. » Le duc de Berri ajouta : « Mon neveu, j'ai mal fait ; mais vous avez fait » pis que moi : reconnaissons nos fautes, et » que l'état n'en patisse pas. — Il ne tiendra pas » à moi », répliqua le duc de Bourgogne. Après cela, les deux princes se tendirent la main, ils s'embrassèrent même ; et si leurs mutuels témoignages d'affection ne furent pas sincères, du moins il ne manqua rien aux démonstrations qui pouvaient témoigner de leur sincérité. Toutefois, il n'y eut rien d'arrêté entre eux pour les conditions de la paix ; mais elles furent réglées par les négociateurs des deux partis. Il fut convenu que les princes confédérés feraient des excuses au roi ; qu'ils renonceraient, de même que le duc de Bourgogne, à toute alliance avec l'Angleterre ; qu'on oublierait de part et d'autre tout sujet

de ressentiment ; qu'on s'occuperait de faire restituer les biens et les places aux personnes qui en avaient été dépossédées ; enfin, que les noms devenus injurieux de *Bourguignons* et d'*Armagnacs* seraient désormais bannis du langage. Lorsque ces conventions furent décidément arrêtées, le duc de Berri se rendit auprès du roi le 5 juillet, et lui remit les clefs de la ville. La paix fut aussitôt publiée. Une grande partie des troupes ayant été congédiée, la cour s'empressa de quitter un pays désolé par une épidémie meurtrière.

Il avait été décidé que le traité de Bourges serait ratifié à Auxerre, dans une réunion générale fixée au 22 août. A peine le roi y fut-il arrivé qu'il retomba dans un des accès de sa maladie; mais rien ne fut changé aux dispositions ordonnées pour cette réunion. Le parlement y envoya des députés. Le prévôt de Paris et le prévôt des marchands, des membres de l'Université, les officiers municipaux des principales villes, et plusieurs notables bourgeois de Paris, assistaient à cette sorte de congrès avec tous les princes, et un grand nombre de prélats et de seigneurs. Le duc de Guyenne, dauphin, était assis près

du fauteuil du roi, resté vacant. A sa droite étaient les ducs de Berri et de Bourgogne. Le duc d'Orléans, après s'être fait quelque temps attendre, prit place avec son frère, le comte de Vertus. Ils avaient amené à Auxerre une escorte de deux mille hommes, précaution qui dut paraître extraordinaire après le traité de Bourges, mais qui cependant était motivée. Le duc de Bourgogne, dans un épanchement de confiance avec le prévôt Desessarts, et Jacqueville, un des capitaines de la milice de Paris, leur avait révélé le dessein de profiter de la réunion d'Auxerre pour se défaire des princes d'Orléans, des ducs de Berri et de Bourbon. Quelque dévoué que Desessarts se fût jusque alors montré pour le duc de Bourgogne, il ne put entendre sans frémir la confidence d'un projet aussi horrible; il osa même faire des représentations sur les dangers et les funestes conséquences qu'entraînerait l'exécution d'un semblable projet. Le prince parut disposé à y renoncer; mais l'homme qui le connaisait et le jugeait trop criminel devenait dès lors un confident suspect. C'est ce que Desessarts comprit; et, quels que fussent les témoignages d'affection

que le duc continuait de lui donner, il dut s'attendre aux effets de son ressentiment. Cependant il n'en eut pas moins la précaution d'avertir les princes des dangers qui les menaçaient. Ils se tinrent donc sur leurs gardes au congrès d'Auxerre.

Le traité de Bourges ayant été lu dans cette solennelle assemblée, tous les assistants en jurèrent l'observation sur un morceau de la vraie croix et sur les Evangiles. On y renouvela les conventions arrêtées par le traité de Chartres pour le mariage du comte de Vertus avec une des filles du duc de Bourgogne. Parmi les témoignages de réconciliation que se prodiguèrent entre eux les princes des deux partis après la pacification, il s'en trouvait de trop exagérés pour être sincères. Par exemple, les ducs de Bourgogne et d'Orléans se montraient partout montés sur le même cheval; et, ce qui rendait une pareille démonstration bien remarquable, le duc d'Orléans portait encore le deuil de la mort de son père, deuil qu'il n'avait cessé d'étaler, comme une constante accusation contre l'auteur de cette mort.

La cour revenue à Paris, et la santé du roi

raissant améliorée, on se livra partout aux nsports de joie que causait l'espoir de la ix dans le royaume. C'était un moment vorable pour obtenir des grâces. Un prince ri se trouvait l'objet de poursuites criminel- s en profita pour solliciter en sa faveur l'in- ulgence du roi : c'était Charles Ier, duc de rraine. Depuis plusieurs années il était cité comparaître devant le parlement pour des olences et des exactions commises sur les abitans de Neufchâtel, ville de son duché levant de la couronne. Il avait fait empri- nner les officiers du roi, et, comptant sur protection du duc de Bourgogne, il avait ujours, à l'exemple d'autres grands vassaux es derniers siècles, résisté aux arrêts lan- s contre sa personne et ses biens. Mais la uissance des suzerains commençait à fléchir ous l'autorité royale. Le duc de Lorraine at frappé d'un nouvel arrêt du parlement ui le déclarait coupable de félonie et de lèse- ajesté, et condamné au bannissement. Re- connaissant enfin les dangers d'une plus longue ésistance, ce prince recourait à la clémence u roi. L'histoire aurait pu négliger de men- ionner un fait dont la faible importance s'ef-

face au milieu de tant de graves événements. Mais il s'y rattache un noble exemple de courage civil trop rare à cette époque pour n'être pas signalé. L'âme, attristée des injustices et des crimes qui assombrissent cette longue période de notre histoire, a besoin de se soulager au spectacle d'une vertueuse action.

Le duc de Lorraine devait être présenté au roi dans une audience solennelle par le duc de Bourgogne, qui avait conservé l'ascendant du pouvoir. Le parlement, en ayant été informé, envoya au palais du roi une députation chargée de prémunir le faible monarque contre toute disposition à une clémence aveugle en faveur du duc de Lorraine. Les députés s'y trouvèrent en même temps que ce prince et son puissant protecteur. Juvénal des Ursins en faisait partie. Comme avocat général, il prit la parole, et, loin d'être intimidé par la présence du duc de Bourgogne, il reproduisit avec une noble fermeté tous les motifs d'accusation portés contre le duc de Lorraine; enfin, il conclut à ce que le coupable prince fût remis au parlement pour être jugé. Irrité de la hardiesse de l'orateur, le duc de Bourgogne lui en fit des reproches qui

pouvaient lui faire craindre son ressentiment. Mais l'intrépide magistrat répondit au prince que les arrêts du parlement devaient être exécutés. « Que ceux, ajouta-t-il, qui » sont bons et loyaux serviteurs du roi vien- » nent se joindre à moi, et que tous ceux qui » sont contraires au bien du royaume se ran- » gent avec le duc de Lorraine. A ces mots les assistants, princes, ministres, officiers du palais, accourent auprès de Juvénal. Le duc de Bourgogne, étonné, interdit, est obligé de céder à l'impulsion générale, et, quittant son client qu'il tenait par le bras, il va se placer aux côtés du respectable magistrat. Alors le duc de Lorraine, abandonné de tous, se prosterne aux genoux du roi, et le supplie humblement de lui pardonner. Ce prince obtint à la fin sa grâce, mais du consentement de ses juges. Ce triomphe de la loi sur l'autorité du rang et sur la faveur, en honorant le courage d'un magistrat, témoignait que toute vertu n'était pas éteinte dans les cœurs français. Il constatait en même temps l'abaissement des grands vassaux comme l'autorité progressive du parlement.

Pendant qu'on célébrait par des réjouis-

sances publiques le retour de la paix, les troupes anglaises destinées à servir la cause orléanaise débarquaient en Normandie. On ne sait quels résultats aurait amenés leur secours s'il fût arrivé avant la pacification de Bourges. Il aurait probablement rendu tout accommodement plus difficile, et les conditions du traité qu'on aurait été alors dans le cas de conclure n'auraient pas été les mêmes que celles du traité de Bourges. Quoi qu'il en soit, les Anglais, devenus inutiles aux partis, n'en furent pas moins une cause d'embarras et d'humiliations pour la France. Ils avaient eu soin d'abord de ne commettre aucun désordre; mais à peine le duc de Clarence, qui les commandait, eut-il été informé de l'accord des princes, qu'il agit en ennemi déclaré. Ses troupes ravagèrent tout le pays qu'elles traversaient, quoiqu'on eût payé d'avance une partie de leur solde. Il suffisait, pour réprimer leurs brigandages et les en punir, d'une partie de ces masses armées qu'on avait si facilement appelées au service des partis. Par malheur, si la nation ne manquait pas de soldats courageux, elle manquait d'hommes dignes de la gouverner, et surtout d'esprit

national. On ne tenta pas même d'opposer de la résistance aux violateurs des traités. La cour prit le lâche parti de négocier pour en délivrer le royaume, comme s'ils y étaient entrés en vainqueurs; et alors ils imposèrent d'injurieuses conditions. Quoique les Anglais eussent vécu à discrétion dans les provinces, qu'ils eussent pillé la Normandie, une partie du Maine et de l'Orléanais, ils ne consentirent à se retirer qu'en obtenant une promesse de deux cent vingt mille écus. La moitié de cette somme devait être payée par le roi. Le duc d'Orléans, qui s'était engagé pour l'autre moitié, ne pouvant s'en acquitter, fut réduit à livrer son frère, le comte d'Angoulême, en ôtage pour la sûreté du paiement. Alors seulement les troupes du duc de Clarence se mirent en route pour gagner la Guyenne, continuant de ravager les provinces qu'elles eurent à traverser; et, ce qui ne s'était point encore vu, les Anglais enlevaient les enfants qu'ils pouvaient trouver. Leur insolent succès était bien fait pour entretenir dans la nation anglaise l'opinion de leur supériorité et l'espoir de soumettre quelque jour le royaume à leurs armes. Un sem-

blable espoir dut se fortifier encore par les événements qui succédèrent à leur retraite.

L'accommodement conclu à Bourges n'avait produit, ainsi que s'y attendaient tous les hommes clairvoyants, qu'un simulacre de paix. Les haines de parti fermentaient toujours au fond des cœurs ; enfin subsistaient encore tous les éléments d'une nouvelle collision ; car le pouvoir restait aux mains du duc de Bourgogne, et il l'exerçait avec toute la hauteur de son caractère. Il rencontra cependant une opposition à ses volontés, non dans le parti des princes orléanais, alors désorganisé, mais dans sa propre famille. Le dauphin, son gendre, ne supportait qu'avec impatience l'impérieuse tutelle de son beau-père. Les personnes qui l'entouraient lui présentaient l'ambition du duc de Bourgogne comme une cause incessante de troubles et de désastres dans le royaume qui pouvait être tôt ou tard le patrimoine du jeune prince. Quoique léger et peu capable d'une résolution soutenue, le dauphin entreprit de former un parti d'opposition au maître de la France. Déjà il avait mandé à Melun le duc d'Orléans, et le comte de Vertus, son frère ; et, après leur

avoir fait le plus favorable accueil, il avait mis deux gentilshommes de leur maison au nombre de ses officiers. L'un d'eux était Jacques de la Rivière, fils du digne Bureau de la Rivière, long-temps persécuté par le père du duc de Bourgogne. Bientôt il manifesta plus fortement encore des intentions hostiles à son beau-père. Il rétablit dans l'office de chambellan le jeune Montaigu, fils du ministre que le duc Jean avait fait conduire au supplice, et il lui fit restituer en grande partie les biens confisqués sur le père. De plus, il voulut qu'on réhabilitât la mémoire du malheureux Montaigu, déclarant ouvertement que la condamnation de ce ministre était l'ouvrage de la haine, et non celui de la justice.

Le dauphin, dans son opposition à l'autorité du duc de Bourgogne, n'avait pas eu encore la hardiesse ou le pouvoir de faire exécuter en faveur des Orléanais toutes les conventions du traité de Bourges. Dépouillés de leurs charges et de leurs biens, ils en demandaient vainement la restitution. Leurs justes réclamations étaient éludées, malgré les ordres du roi, ou repoussées par des ordres contraires. Le duc de Bourgogne auto-

risait ces dénis de justice, impatient de voir rompre un traité conclu contre ses intentions; et en même temps il avait soin d'accréditer dans le peuple l'opinion que les princes orléanais voulaient recommencer la guerre. Comme il entrait dans ses vues d'entretenir l'agitation des esprits, il fit indiquer par le roi une assemblée générale pour remédier aux désordres de l'administration. Paraissant ne s'occuper que de réformes utiles, il avait pour but de faire accuser ou soupçonner de malversations plusieurs personnages qui ne lui semblaient pas assez dévoués à ses intérêts. Suscités par ses agents, le prévôt des marchands, les échevins, les bourgeois et l'Université, invitèrent le parlement à se joindre à eux pour exposer au roi la nécessité de remédier à la déprédation des finances. Le parlement loua leur zèle pour le bien public, en leur recommandant de la modération; mais il eut la prudence de se refuser à l'invitation qu'ils lui adressaient, observant qu'il ne convenait pas à une cour de justice de se rendre partie plaignante pour la demander. Le refus du parlement de prendre part à l'espèce de coup d'état qui se préparait devait la

rendre violente et plus nuisible qu'utile. En effet, il ne se trouvait en dehors de cette magistrature que passions, désaccord, incapacité complète dans les affaires.

L'assemblée convoquée par le duc de Bourgogne eut lieu au mois de janvier, sous la forme d'états généraux, c'est-à-dire que le tiers-état fut cette fois appelé; mais il ne s'y rendit qu'un petit nombre de députés des provinces. Dans l'état d'anarchie où se trouvait depuis long-temps le royaume, la plupart de ces provinces avaient presque cessé de se croire françaises; et d'ailleurs leurs communications avec la capitale étaient le plus souvent interceptées par des troupes de brigands ou de soldats aventuriers qui n'étaient pas moins redoutables. Le duc d'Orléans s'abstint de paraître à cette assemblée d'états, ayant été averti qu'il s'était formé un nouveau complot contre sa vie. Au reste, le duc de Bourgogne ne jouissait pas lui-même d'une entière sécurité. Un de ses chambellans, nommé Bourdin de Salligny, fut arrêté, soupçonné d'avoir voulu l'assassiner, à l'instigation de la veuve du ministre Montaigu.

L'assemblée s'ouvrit par un discours du

chancelier de Guyenne. L'orateur, après avoir exposé les maux de la guerre civile, démontra le nécessité de se réunir contre l'Angleterre, nécessité pressante, car un corps de deux mille Anglais, débarqué à Calais, ravageait déjà les frontières de la Picardie. Cependant aucune décision ne fut prise à ce sujet par l'assemblée ; d'autres soins préoccupaient les dépositaires du pouvoir. Dans une autre séance des états, un docteur, Benoît Gentien, parlant au nom du tiers état et de l'Université, peignit, dans une longue et diffuse harangue, la déprédation des finances, l'énormité accablante des impôts, et la misère des peuples. Mais il ne proposa aucun remède à ces maux. Après tout, nul autre personnage dans l'assemblée n'aurait su indiquer mieux que lui les moyens de pourvoir aux besoins de l'état. Il ne s'y trouvait pas plus de lumières que de patriotisme. L'éloquence, ou plutôt la facilité de l'élocution, était le partage exclusif de quelques docteurs familiarisés aux arguties de l'école ; mais tous étaient inhabiles aux affaires publiques. L'assemblée se sépara sans avoir rempli l'objet de sa convocation.

Mécontents du stérile résultat de ces états,

les Parisiens résolurent d'opérer eux-mêmes la réforme des abus. Encouragés par les agents du duc de Bourgogne et par l'Université, ils chargèrent un autre docteur, le moine Eustache de Pavilly, de rédiger un mémoire sur les moyens de rétablir l'ordre dans l'administration. Ce docteur fut admis à lire son mémoire dans une assemblée publique. Après une violente sortie contre tous les abus, il exposa le plan d'une réforme complète. Pavilly, bien servi sans doute par des personnes initiées dans les affaires, avait pénétré à la source des ruses, des infidélités, des rapines qui s'étaient introduites dans toutes les branches de l'administration, et il les dévoilait avec une exactitude effrayante pour les hommes qui s'en rendaient coupables : car il les désignait hautement, quels qu'ils fussent, magistrats, officiers publics, ministres. Au surplus, le moine réformateur ne proposait que des moyens insuffisants pour remplir le trésor. Il indiquait cependant un expédient qui mérite d'être remarqué, en ce qu'il a été employé, trois siècles plus tard, contre les abus dans le maniment des finances. Il consistait dans l'établissement d'une enquête pour con-

stater l'état de fortune des financiers à l'époque où ils étaient entrés en place, le montant de leurs gages, et la valeur des biens qu'ils posséderaient au moment de l'enquête. Il en serait résulté le versement forcé dans les caisses publiques des richesses qu'ils auraient illégitimement acquises : c'était donc une sorte de *chambre ardente* qu'on proposait d'établir.

Le mémoire de Pavilly avait obtenu l'approbation générale, et particulièrement celle du duc de Bourgogne : il jeta l'épouvante parmi les gens de finance. Plusieurs d'entre eux, alarmés pour leur sûreté, se réfugièrent dans les églises ; quelques autres furent arrêtés, et la plupart composèrent avec l'autorité par l'entremise de puissants protecteurs. Mais l'argent qui provint des poursuites intentées contre les financiers ne fut point versé au trésor public.

De tous les hommes en place dénoncés par Eustache Pavilly, Desessarts était le coupable qu'il avait signalé avec le plus de violence. En effet, le prévôt de Paris, occupant plusieurs des hautes charges de l'administration, avait commis des exactions infâmes. Grâce à la faveur dont il jouissait, il s'était livré ouvertement

au péculat, à l'altération des monnaies, à tous les genres d'extorsions. D'abord il ne tenta point de se justifier, comptant encore sur la protection du duc de Bourgogne; mais, se voyant menacé de poursuites criminelles, il osa dire enfin qu'il pouvait produire les reçus de deux millions d'écus d'or qu'il avait remis à ce prince. Dès lors il dut s'attendre à un sort funeste. Le duc commença par lui faire ôter la charge de prévôt de Paris, à laquelle fut nommé Leborgne de La Heuse, dévoué Bourguignon. Justement effrayé, Desessarts s'enfuit de Paris sous un déguisement, et alla se renfermer dans Cherbourg, dont il était commandant.

Tous ces mouvements, dirigés par la puissante main du duc de Bourgogne, ne faisaient qu'accroître le mécontentement du dauphin. Si le jeune prince ne pouvait encore lui disputer l'autorité dans les actes de haute politique, il saisissait toutes les occasions de froisser son orgueil. Il avait réussi à faire rendre, au nom du roi, des ordonnances d'un ordre secondaire, opposées aux volontés de son beau-père. Le duc de Bourgogne était profondément blessé, mais non effrayé, des hos-

tilités du dauphin. Il s'en fiait en toute sécurité aux mesures plus ou moins habiles qu'il prenait pour conserver son pouvoir.

Ce fut dans le cours de la guerre sourde, mais alarmante, de ces deux princes, qu'on apprit la mort du roi d'Angleterre, ce Henri IV qui, monté au trône par la puissance de son épée, fut contraint, pour s'y maintenir, de la tenir toute sa vie hors du fourreau. Après tout il méritait, par des qualités recommandables, que la nation anglaise légitimât son usurpation. Mais la nécessité de combattre des révoltes incessantes, de les étouffer souvent dans le sang de ses sujets, avait assiégé ses derniers jours de défiances et de terreurs. Il en était venu à redouter ses propres enfants, surtout le prince de Galles, surnommé *de Monmouth*, qui, au reste, ne cachait point son impatience de régner (9). Héritier du brillant courage de son père, il l'avait signalé dès son adolescence avec assez d'éclat pour l'en rendre jaloux et pour l'alarmer. Dans un sentiment de défiance, trop outré peut-être, le roi éloigna le prince de Galles des affaires et du commandement des armées. Alors, le jeune prince, livré à de perfides amis, chercha dans une dissipa-

n effrénée, dans tous les genres d'excès, un
ment à l'effervescence de son caractère.
éritier du trône d'Angleterre paraissait
é au mépris public ; mais il parvint à
ouvrer l'estime de la nation dans plu-
urs circonstances qui révélèrent en lui une
tu que les Anglais mettaient dès lors au
mier rang, le respect à la loi (10). Abdi-
nt à la fin les erreurs d'une jeunesse im-
neuse, il acquit de nouveaux titres à l'af-
tion du peuple. Ce prince, en montant au
ne, prit le nom de Henri V, nom qui ne
trouve inscrit dans l'histoire des Français
e pour leur rappeler des malheurs et leur
miliation.

On était loin, en France, de prévoir le sort
e ce prince devait plus tard faire subir à la
tion. Le royaume était toujours en proie à
e sourde agitation. Le dauphin, ouverte-
nt hostile au duc de Bourgogne, affectait
protéger les hommes que persécutait son
au-père, ceux même qui, tels que Deses-
rts, ne méritaient l'intérêt de personne. Cet
cien prévôt de Paris, d'après le conseil du
me prince, quitta Cherbourg ; et, après
oir forcé le pont de Charenton, s'empara

de la Bastille. Le dauphin espérait que l'occupation de cette forteresse imposerait aux Parisiens, et les disposerait à rester au moins neutres entre les partis. Mais il reconnut bientôt son erreur. Le duc de Bourgogne fit répandre le bruit que le dauphin, devenu maître de Charenton et de la Bastille, voulait affamer Paris, et devait, après avoir rejoint les troupes des princes orléanais, mettre la ville en leur pouvoir. Alors le peuple, furieux, se rassembla sur tous les points, se saisit, à l'Hôtel-de-Ville, de l'étendard de la commune, et marcha vers la Bastille pour en faire le siége. Des hommes sages et les bourgeois parvinrent, avec beaucoup de peine, à disperser la multitude. Mais les partisans du duc de Bourgogne entretenaient l'irritation populaire. Bientôt le capitaine Jacqueville, le plus violent d'entre eux, se mit à la tête d'un nouveau rassemblement. En même temps reparurent les bandes de sicaires altérées de meurtres, commandées par les Jean de Troye, les Caboche et les Saint-Yon. A leur voix le peuple s'arma et courut vers la Bastille. Vingt mille hommes au moins entouraient la forteresse et se préparaient à l'assiéger. Elle était

prenable pour de pareils assaillants ; mais
ssarts, qui la commandait, craignant la
ponsabilité des malheurs qu'entraînerait
ésistance, demanda et obtint une entre-
avec le duc de Bourgogne. « Monseigneur,
ui dit-il au milieu des cris d'une multitude
orcenée, je suis venu sous votre garantie.
i vous croyez ne pas pouvoir me défendre,
issez-moi rentrer dans la Bastille. — Mon
mi, ne crains rien, lui répondit le duc ;
e te jure que mon corps te servira de
rde. » En même temps il lui fit sur le
s, de la main, le signe de la croix de
nt André, insigne du parti bourguignon.
ssarts, s'étant confié, avec son frère An-
e, à la protection du prince, fut conduit
Louvre sous une nombreuse escorte.

Encouragés par leur succès, les factieux se
tèrent en armes à l'hôtel Saint-Paul, où
it la famille royale. Jean de Troye était à
r tête. Le dauphin, effrayé, osa cependant,
près le conseil du duc de Bourgogne, se
ntrer à une fenêtre du palais. Alors Jean de
ye, tou ten observant des formes extérieu-
de respect, lui adressa des reproches in-
nts sur la dissipation de ses mœurs. En-

suite il le somma de remettre entre les mains de sa troupe les officiers et serviteurs du prince, qu'il appelait des traîtres. Le dauphin répondit avec assez de fermeté aux furieux qui l'insultaient. Il les pria de se retirer, et de ne pas montrer tant d'animosité contre ses amis et ses serviteurs. « Si vous connaissez des » traîtres, dit le chancelier, nommez-les. — » Vous d'abord », lui crièrent-ils; et ils lui présentèrent une liste de cinquante personnes qu'ils voulaient arrêter. Le chancelier du prince fut obligé de faire la lecture de cette liste, où son propre nom était inscrit le premier. Enfin, il fut enjoint au dauphin de livrer les personnes qui s'y trouvaient désignées. Près de lui se tenait le duc de Bourgogne, qui cachait mal la joie de son triomphe. Bouillant de colère, le dauphin lui dit : « C'est par votre conseil qu'on me » fait cet outrage, car les gens de votre hôtel » sont à la tête de ces hommes. Mais soyez » certain que vous vous en repentirez. » A ces paroles, qui contenaient une accusation grave, le duc répondit froidement : « Mon- » seigneur, vous saurez la vérité quand votre » colère sera passée. » Cependant le peuple

it pénétré dans les appartements du pa-
. Alors le dauphin, prenant une croix que
tait sa femme, et la présentant au duc
Bourgogne, lui fit jurer qu'il n'arriverait
n mal aux personnes qu'on voulait saisir.
t la douleur de voir arrêter son chance-
Jean de Vailly, le duc de Bar, La Rivière,
lusieurs officiers de sa maison. Les pri-
niers furent conduits à l'hôtel même du
. Mais tous n'y arrivèrent pas : plusieurs
s malheureux furent massacrés en che-
.

e lendemain, les meurtriers demandèrent
le duc de Bourgogne leur livrât Deses-
s. Ce prince devait s'attendre à une pa-
le exigence. Il ne le livra point ; mais il le
ussitôt transférer au grand Châtelet, ne
vant guère supposer que l'ancien prévôt
ppât à leur rage.

e ce moment le dauphin se trouva prison-
dans l'hôtel Saint-Paul ; il y était jour
it assiégé par une populace abrutie, ex-
eux plus grossières insultes. Les chefs de
es avaient pris pour signe de ralliment
peron blanc, à l'exemple des Flamands,
l'avaient arboré dans leurs révoltes, et

dont plusieurs se trouvaient à Paris comme députés de Gand. Bientôt personne n'osa plus se montrer sans porter ce chaperon ; Jean de Troye eut l'insolence d'en présenter un au roi lui-même, qui l'accepta, bien incapable alors d'aucun acte de raison. Princes, ministres, magistrats, bourgeois, tous furent obligés de s'en revêtir, sous peine de la vie. Il y avait danger de mort pour celui qui, s'empressant de le demander comme une sauvegarde, ne l'obtenait pas des bourreaux de Paris : il était déjà signalé à leur fureur. Alors recommencèrent les scènes d'horreur qui avaient ensanglanté la capitale.

Une horde de factieux, commandés par les bouchers, se rendit à l'hôtel Saint-Paul, où les princes étaient assemblés, et leur présenta une nouvelle liste de proscription. De soixante personnes inscrites sur cette liste, vingt qui se trouvaient à l'assemblée du palais furent conduites dans les prisons; celles qui n'y assistaient pas furent citées à son de trompe. Ce fut en vain que les bourgeois et l'Université cherchèrent à s'opposer à tant d'excès. Quelques jours après, une nouvelle troupe de forcenés, ayant ob-

ligé le prévôt des marchands et les échevins à les accompagner, allèrent encore à l'hôtel Saint-Paul, et forcèrent le roi, à peine revenu d'un de ses accès, de leur donner audience. Là, le moine Eustache de Pavilly, que l'on a vu, suscité par le duc de Bourgogne, se poser en réformateur des abus, adressa au roi un discours virulent contre les ministres, les hommes en place, et des officiers de la famille royale. Le chancelier, lui ayant demandé qui l'avait chargé d'une semblable mission, le somma de se faire avouer. Alors Pavilly désigna les officiers municipaux présents, contre leur volonté, à cette tumultueuse audience. Ces magistrats, craignant de paraître coupables envers l'autorité souveraine ou d'encourir la vengeance du duc de Bourgogne, balbutièrent quelques paroles pour protester de leurs bonnes intentions. Mais les chefs des séditieux n'hésitèrent pas à dire au roi que Pavilly était le fidèle interprète des vœux du peuple : comme s'il y avait alors un peuple français, dans la véritable signification de ce mot, qui eût des droits à faire valoir, et comme si les misérables agents d'un puissant factieux eussent été les organes de ce peuple !

Ces dignes mandataires d'une populace effrénée osèrent encore présenter au roi une nouvelle liste de proscrits, et demander qu'ils fussent livrés. Le duc de Bourgogne assistait à l'audience, car il était partout où il avait besoin de diriger quelque fil de ses intrigues. Prenant dans cette occasion le rôle de médiateur, il engagea ses furieux sicaires à se retirer, leur représentant qu'ils s'exposaient à nuire à la santé du roi. Mais ils lui répondirent que, n'agissant que pour le bien même du roi, ils persisteraient dans leurs desseins. Ensuite ils remirent leur liste de proscription au duc, qui ne voulut ou ne put les détourner de leur résolution. A la tête de cette liste était Louis de Bavière, frère de la reine. On y voyait l'archevêque de Bourges, le chancelier, plusieurs seigneurs et officiers, treize dames de la maison d'Isabelle et de la dauphine. Vainement la reine et le dauphin, consternés, tentèrent de fléchir les auteurs de tant de violences. Leurs humbles prières, leurs larmes, ne trouvèrent que des cœurs sans pitié. Les factieux, Jacqueville à leur tête, brisant les portes du palais, se précipitèrent dans les appartements, arrêtèrent brutalement

es personnes désignées à leur fureur ; et, près avoir mis les prisonniers deux à deux ur des chevaux, ils les emmenèrent tous à ravers les huées et les outrages d'une popu- ace en délire. Cependant les chefs de la fac- ion sentaient, au milieu de leurs excès, u'ils pouvaient être tôt ou tard exposés à des oursuites et à de sévères châtiments. Ils herchèrent à se faire avouer de l'Université, ui malheureusement avait encouragé dans e principe le mouvement populaire. Mais ce orps eut le courage de leur refuser son ap- robation.

Enfin les meurtriers se constituèrent légis- teurs. Persistant dans leurs plans de réfor- me, ils abolirent les anciennes ordonnances, t en rédigèrent de nouvelles, qu'on appela *rdonnances cabochiennes*, du nom de *Caboche*, n de leurs chefs. Le roi fut obligé de se ren- re au parlement pour faire enregistrer ces or- onnances, dans une séance solennelle où as- istaient les princes et les membres du con- eil, tous revêtus du chaperon blanc. Ce code, ont les historiens ont à peine parlé, enfanté ans le paroxysme d'une fureur populaire, ne porte pas dans toutes ses parties le carac-

tère de son origine. On ignore quelle fut, parmi les têtes ardentes des réformateurs, celle qui le conçut et l'élabora, ou si plusieurs hommes impartiaux et éclairés n'y ont pas aussi porté le tribut de leur savoir ; mais on est forcé de reconnaître dans cette œuvre de révolution, parmi des règles minutieuses d'une économie impraticable, de sages et importantes vues d'administration. Deux idées surtout y dominent, qui sont d'une haute portée : la centralisation de l'ordre financier, aboutissant à la chambre des comptes, et la concentration du pouvoir judiciaire dans le parlement. Au surplus, une réforme de cette nature, aucune réforme utile, n'était exécutable dans les mœurs et par les hommes de l'époque.

Le code cabochien fut bientôt rejeté, condamné au mépris général ; mais il fut une source subsistante où, dans la marche progressive des siècles, les législateurs ont puisé des principes d'amélioration.

Tout en s'ingérant de changer les lois au milieu des plus terribles excès, les Cabochiens paraissaient s'occuper de la défense du royaume. Ils établirent un emprunt forcé pour soutenir la guerre contre les Anglais, qui atta-

quaient les côtes de la Normandie. Si l'on en croit le *religieux de Saint-Denis*, le dauphin avait consenti à l'établissement de cet impôt, à condition qu'il aurait une part dans ses produits. Les Cabochiens en firent la répartition et le prélèvement, emprisonnant les personnes qui ne pouvaient payer, ou pillant leurs maisons. Faute de pouvoir donner deux mille écus, Juvénal des Ursins, avocat général, fut conduit au Châtelet; et l'illustre Gerson, pour se soustraire à la fureur des maîtres de la France, fut obligé de se tenir caché sous les voûtes de Notre-Dame, abandonnant sa maison au pillage. En ces deux hommes résidait presque tout l'honneur du royaume. Leurs talents et leurs vertus méritaient la haine du duc de Bourgogne. Les Cabochiens, n'ayant pu parvenir à faire contribuer ni le clergé ni le parlement, et dénués de toutes ressources, se livrèrent à de nouvelles fureurs. Les outrages, les emprisonnements, les meurtres, se multipliaient dans Paris. Nul citoyen n'était assuré de sa vie ou de sa liberté. Les liens du sang et de l'amitié se trouvaient rompus, car on craignait de rencontrer un meurtrier dans un parent ou

un ami. Des prisonniers étaient massacrés ou noyés. On vit avec une grande douleur au nombre des victimes le jeune La Rivière, digne fils d'un homme révéré. Le féroce Jacqueville, après l'avoir assommé d'un coup de hache dans la prison, le fit traîner aux halles pour y être décapité. Il fit aussi trancher la tête à un écuyer du dauphin. Il se faisait ainsi juge et bourreau, et ses satellites exerçaient, à son exemple, cette monstrueuse juridiction.

Quant à Desessarts, qui eut long-temps des titres à la faveur du duc de Bourgogne, mais dont la conscience s'était enfin refusée à les conserver, il fut mis en jugement devant des commissaires institués au Châtelet. Après avoir subi la question, il fut condamné à mort. Traîné sur une claie, il souriait au peuple dont il avait été l'idole, comptant encore sur son affection, et même sur la protection du duc de Bourgogne. Mais il perdit tout espoir en voyant l'appareil de son supplice. Alors il se résigna courageusement à la mort. Il eut la tête tranchée, et ses restes furent portés à Montfaucon, où trois ans auparavant il avait fait conduire le corps de Montaigu. Il subis-

lamnation qu'il a-
tre, victime à
duc de Bourgo-
parvint, contre toute
t de l'ancien prévôt. Il
avine si merveilleuse, qu'il
ction de grâce, dans l'église
, une statue colossale de saint
ne, près de laquelle il était repré-
a genoux : monument informe, qui jus-
à la fin du siècle dernier a déshonoré la
nef de ce beau temple.

Les hommes auxquels le duc de Bourgogne avait dicté des proscriptions et des meurtres osaient lui en dicter à leur tour. Après avoir déchaîné des bêtes furieuses contre ses ennemis, il eut à craindre qu'elles ne se retournassent sur ses amis, et peut-être sur lui-même. Il vit avec satisfaction s'éloigner d'une arène ensanglantée son fils, le comte de Charolais, que les députés de Gand emmenèrent en Flandre. Aurait-il pu briser les vils instruments de son ambition, il ne l'aurait pas voulu; car ils faisaient toute sa force. Arrêter leur impulsion dans la mesure convenable à ses desseins lui paraissait difficile, impossible

même. Dans une telle perplexité, il se voyait forcé d'abandonner au hasard l'issue d'une crise qu'il n'espérait plus maîtriser.

Le dauphin, toujours prisonnier dans l'hôtel Saint-Paul, avait tenté vainement de s'échapper. Non seulement il était rigoureusement surveillé, mais encore on prétendait régler ses actions. Le capitaine Jacqueville, faisant une ronde de nuit avec ses bouchers, entendit le bruit d'une fête que donnait ce prince insouciant et léger pendant qu'on égorgeait ses amis. Aussitôt Jacqueville, montant chez le dauphin, lui reprocha insolemment la dissipation de ses mœurs, et accabla d'invectives le seigneur de La Trémouille. Outré de colère, le prince tira sa dague et en frappa Jacqueville, qui en aurait été percé sans une cotte de mailles qu'il portait sous ses habits. Le lendemain les soldats du capitaine voulaient tuer La Trémouille; mais le duc de Bourgogne eut la pudeur de s'opposer à un pareil attentat.

Les excès du parti bourguignon, et surtout les violations réitérées de l'hôtel du roi, détachaient de ce parti un grand nombre de Parisiens, qui vénéraient toujours la royauté.

Les bourgeois souffraient dans leur commerce et vivaient en de continuelles alarmes sur la sûreté de leurs biens et même de leur vie. Un grand nombre d'entre eux osèrent témoigner au dauphin leur douleur de tant de désordres, et l'assurer de leur dévoûment à sa personne. De leur côté les princes orléanais, bien informés des événements de Paris, gagnèrent à leur cause le roi de Sicile, le duc de Bretagne et le comte d'Eu. Rassemblés à Verneuil, ils réussirent à faire parvenir une députation au dauphin. Ils ne demandaient que la paix, et l'exécution des traités de Chartres et de Bourges, qui avaient été toujours éludés. Le jeune prince était plus que jamais disposé en leur faveur. Irrité du tyrannique pouvoir de son beau-père, il les pria de venir l'en délivrer. En même temps ses amis ménageaient des intelligences avec les bourgeois de Paris.

Encouragés par le dauphin, les Orléanais, ayant rassemblé une armée, se rapprochèrent de la capitale, continuant de faire des propositions de paix. Ce prince, déterminé à les seconder, parvint à faire décider par le conseil qu'on nommerait de part et d'autre des am-

bassadeurs chargés de terminer les différends qui s'étaient élevés depuis la convention de Bourges. Le duc de Bourgogne, ne voulant pas se montrer ouvertement contraire à la paix, envoya des députés à Pontoise, ville fixée pour les conférences. Il savait bien, d'ailleurs, que les factieux, maîtres de Paris, s'opposeraient à toute proposition qui tendrait au retour de l'ordre.

Les conférences de Pontoise s'ouvrirent par un discours de Guillaume Saignet, député du roi de Sicile. Il sut énumérer avec habileté les griefs dont les princes avaient à se plaindre : le refus de leur restituer les places et les charges qu'ils avaient possédées ; les violences et les persécutions exercées sur les personnes attachées à leur cause ; les désordres et les crimes commis dans la capitale ; les traitements injurieux éprouvés par le roi, la reine et le dauphin ; la captivité qu'on leur faisait subir et les excès de tout genre qu'on avait ordonnés ou permis. L'assemblée, d'un accord unanime, reconnut la nécessité de rétablir la paix publique ; mais ce ne fut qu'au bout de plusieurs jours qu'on arrêta un projet de pacification. D'après les dispositions de ce projet,

es princes des deux partis devaient s'enga-
, par serment, à vivre désormais en *bonne*
meur et union, *comme vrais parents et amis*,
ssant toute hostilité et licenciant leurs trou-
es; les places et les emplois publics seraient
estitués par ceux qui les avaient usurpés;
nfin, les princes s'obligeraient à donner
outes les sûretés qu'on exigerait d'eux, pour
u'on ne pût les accuser de vouloir s'emparer
u roi, ou de la reine, ou du dauphin, et *les*
xciter à la vengeance contre la ville de Paris.
Cette dernière clause avait pour objet de pré-
enir les alarmes des Parisiens sur les suites
e la pacification : car on avait répandu le
ruit que les princes orléanais avaient l'in-
ention de les châtier sévèrement, et même
e saccager la ville. Mais déjà on était disposé
ans Paris à recevoir toutes les conditions de
a paix. Juvénal des Ursins, remis en liberté,
vait réuni les bourgeois dans des assemblées
ecrètes ; il les avait animés de son courage; et
es quarteniers et les dizainiers, agissant de
oncert avec eux, étaient parvenus à ouvrir
es yeux de la plus saine partie du peuple sur
es excès d'une bande de scélérats. Les chefs
es factieux devaient nécessairement s'oppo-

ser aux vœux des citoyens paisibles. Dans une assemblée à l'Hôtel-de-Ville, où la bourgeoisie s'était rendue, ils s'efforcèrent de rompre toute délibération par des cris et d'horribles menaces. De son côté, le duc de Bourgogne faisait tous ses efforts pour gagner les bourgeois et les détourner de leur résolution. Mais ils se rendirent tous à leurs quartiers en criant : *La paix!* Heureusement le capitaine Jacqueville avait emmené une partie de ses gens dans une expédition contre les troupes orléanaises ; et les bourgeois réunis, avec plus de confiance dans leurs forces, s'empressèrent d'accueillir le projet de pacification. Il ne s'y trouva d'opposition que dans les quartiers des halles, où était situé l'hôtel de Bourgogne. Enfin, le 4 août, le parlement, tous les corps de magistrats et l'Université, se rendirent à l'hôtel Saint-Paul. Le roi, placé à une fenêtre du palais, leur donna audience, accompagné du dauphin et du duc de Berri, et leur promit l'exécution du traité de Pontoise.

Cependant, deux ou trois mille séditieux étaient rassemblés à la Grève, se disposant à marcher sur l'hôtel Saint-Paul ; mais le duc de Bourgogne les fit se retirer, n'osant pas

isquer avec aussi peu de forces une entreprise ontre la cour, alors soutenue de la popula- on presque tout entière. Déjà trente mille ommes au moins se trouvaient en ar- es autour de la famille royale. Le duc de ourgogne vit que sa dictature était finie. le pouvant se résoudre à quitter Paris, et e voulant pas y rester parmi les vaincus, il lla se placer dans les rangs des vainqueurs, uprès du roi et du dauphin. En se voyant au ilieu de tant d'hommes dont il avait à crain- re l'irritation, il ne put cacher le trouble qui 'agitait. Il fit demander à Juvénal s'il pouvait e croire en sûreté. Le magistrat répondit qu'il e se trouvait point d'assassins parmi les amis u roi et du dauphin, et qu'il pouvait mar- her en toute confiance. Si les paroles ex- ressives de Juvénal purent rassurer le prin- pour sa vie, elles durent aussi lui présenter ne signification amère à sa conscience.

Le dauphin, suivi de son immense cortége, e rendit à l'Hôtel-de-Ville, et la paix y fut roclamée. Aussitôt s'ouvrirent les portes des risons. Parmi les personnes que les Bour- ignons y avaient entassées se trouvaient es ducs de Bavière et de Bar, destinés, dit-on,

à mourir le lendemain sur l'échafaud. S'il est vrai qu'il fut reproché à ces princes de n'avoir pas immolé le duc de Bourgogne à leur juste ressentiment, un tel reproche leur est honorable. On dut s'étonner cependant que parmi tant d'autres personnages justement irrités contre le duc, alors tombé de toute sa hauteur, il ne s'en soit pas trouvé un seul qui ait attenté sur sa vie : ou un reste de la terreur imposée par ce prince arrêtait toute vengeance, ou, ce qui est plus vraisemblable, ses ennemis avaient sur lui l'avantage des nobles sentiments.

Ainsi fut opérée une révolution qui, sans avoir fait couler de sang, termina ou du moins suspendit une trop longue série de violences et de crimes. Le duc de Berri reçut le gouvernement de Paris, et le duc de Bar fut nommé capitaine du Louvre. Les chefs des factieux, abandonnés de leur protecteur, s'étaient enfuis ou cachés, pour se dérober aux châtiments qu'ils avaient lieu de redouter. Au reste, ils ne furent pas alors poursuivis avec rigueur ; on laissa même les portes de Paris ouvertes, pour faciliter leur fuite. Cependant un des coupables et le plus dange-

reux, Jean de Troye, fut arrêté plus tard et puni du dernier supplice. Une liste de proscription trouvée dans sa maison dévouait à la mort quatorze cents familles. Cet homme était un beau vieillard, doué d'une véritable éloquence. Quoiqu'il parût n'être qu'un agent du duc de Bourgogne, il était, au fond, une sorte de tribun du peuple, révolté contre l'autorité et les désordres des grands. Au surplus, le même esprit animait Eustache Pavilly, et d'autres docteurs qui figuraient parmi les factieux.

Le duc de Bourgogne resta plusieurs jours encore à Paris; mais, voyant qu'on avait arrêté plusieurs de ses gens dans son hôtel, il résolut de se retirer. Toutefois, un homme de son caractère ne pouvait abandonner tout à fait des projets ambitieux depuis si long-temps conçus, et soutenus avec tant d'efforts au prix de la justice et de l'honneur. Avant de partir, il tenta d'enlever le roi dans une partie de chasse à Vincennes. Par bonheur Juvénal avait eu des soupçons sur les desseins de ce prince. Il les communiqua au duc de Bavière, qui alla aussitôt, avec quatre cents chevaux, se saisir du pont de Charenton. De son côté,

Juvénal alla rejoindre le roi dans la forêt, et lui dit, devant le duc de Bourgogne : « Sire, » il fait trop chaud, je vous conseille de re- » venir à Paris. » Que le roi l'eût ou non compris, il lui répondit qu'il avait raison. Le duc ayant témoigné son mécontentement, Juvénal lui dit : « Monseigneur, vous le menez trop » loin, et vos gens ne sont pas en équipage » de chasse. » Alors il emmena le roi. C'était pour le duc de Bourgogne un terrible adversaire que ce digne magistrat qui se trouvait toujours devant lui, armé de son courage et de son zèle tenace pour le bien public. Le prince, ayant échoué dans ce dernier projet d'un coup de main, n'osa plus rentrer dans la capitale.

La cour et la ville prirent un nouvel aspect. L'ordre et la sécurité publique paraissaient rétablis. Il avait été convenu que les princes ne rentreraient point à Paris ; mais on y vit bientôt arriver, il est vrai du consentement du dauphin et du conseil, le roi de Sicile, les ducs d'Orléans, de Bourbon et d'Alençon. Au surplus, ils y furent accueillis avec des transports de joie par ce même peuple qui avait demandé leur extermination. Rentrés au con-

seil, ils purent à leur tour y exercer une puissante influence.

Les chaperons blancs avaient disparu ; l'écharpe des Armagnacs fut substituée partout à la croix bourguignonne, jusque sur les images des saints. Tous les hommes auxquels le duc de Bourgogne avait confié les charges publiques furent remplacés par les amis des princes. Ainsi Charles d'Albret se trouva rétabli dans la place de connétable, et Clignet de Brabant dans celle d'amiral ; Juvénal des Ursins fut nommé chancelier de Guyenne, et la prévôté de Paris fut donnée à Tanneguy du Châtel ; Henri du Marle reçut la charge de chancelier de France par la voie du scrutin, forme d'élection dont usait le parlement, devenu sédentaire à Paris depuis que les troubles du royaume faisaient négliger par le gouvernement l'usage de dresser de nouveaux rôles pour la nomination aux charges. Seulement, lorsque le roi ou quelque prince en son nom voulait faire élire un de ses protégés, il prenait séance au parlement, et son suffrage décidait ordinairement du résultat de l'élection.

Le conseil fit révoquer, comme ayant été

extorquées, non seulement les ordonnances rendues contre les princes orléanais, mais encore celles qui, sous le nom d'ordonnances cabochiennes, avaient pour objet la réformation de l'état. Ces dernières renfermaient pourtant des vues d'administration dont aurait pu profiter le nouveau gouvernement. Les chefs des factieux désignés par le nom de Cabochiens furent bannis du royaume, et le roi d'Angleterre fut invité à les traiter comme ennemis de tous les rois s'ils se réfugiaient dans son royaume. On obligea les prédicateurs à rétracter les anathèmes qu'ils avaient lancés contre le parti des princes, et à retourner ces armes contre les Bourguignons. Ainsi toutes les notions du droit étaient obscurcies, et le peuple apprenait dans le sanctuaire de la religion à douter du principe de l'obéissance, à n'avoir foi que dans la force.

Le nouveau conseil du roi avait pris les mesures convenables pour le rétablissement de l'ordre dans la capitale. Chaque jour on publiait des ordonnances plus ou moins sévères contre ceux qui tendraient à troubler la paix. Cependant la cour ne prenait pas toutes les précautions nécessaires à l'affermissement

de son pouvoir. On ne pouvait pas se faire illusion sur le caractère du duc de Bourgogne, mais on s'abusait sur les ressources de ce prince; et la cour, livrée à une entière sécurité, ne s'occupait plus que de plaisirs. Le mariage de Louis de Bavière, frère de la reine, avec la veuve de Pierre de Navarre, fut célébré par des fêtes magnifiques, auxquelles assistèrent des ambassadeurs du roi d'Angleterre. Le roi rompit des lances dans un tournoi qui en faisait partie, conservant toujours, au milieu de ses infirmités, le goût des exercices chevaleresques et tout ce qui offrait l'image de la guerre. Quant au dauphin, il portait l'abus des plaisirs jusqu'à la débauche. Son hôtel était toutes les nuits le théâtre de nouvelles orgies.

Cependant le duc de Bourgogne, retiré dans son comté de Flandre, s'apprêtait à réparer l'humiliant échec qu'il avait essuyé, tout en protestant, par des lettres au roi, de son attachement au monarque et au bien de l'état. On dédaigna de répondre à des lettres qui faisaient son apologie, où il ne témoignait ni regret de ses méfaits ni disposition à se les faire pardonner. Mais il reçut un autre affront qui

le blessa bien plus dans son orgueil. Le roi de Sicile lui renvoya Catherine de Bourgogne, qui avait été fiancée à Louis d'Anjou, son fils. Alors le duc Jean redoubla d'activité dans ses préparatifs de vengeance. Il rassembla les forces que lui fournissaient la Bourgogne, l'Artois et les Pays-Bas. En même temps il négociait avec la cour d'Angleterre pour le mariage d'une de ses filles avec le nouveau roi, Henri V. Enfin, il entretenait des intelligences avec ceux de ses partisans qui étaient restés à Paris.

Si la cour de France avait jusque alors pu ignorer ou dédaigner les immenses préparatifs du duc de Bourgogne, elle dut être bientôt éclairée sur les desseins de ce prince. Des ambassadeurs étaient allés à Lille lui enjoindre au nom du roi de ne conclure aucun traité avec l'Angleterre, et de remettre les villes de Cherbourg, Caen et le Crotois, qu'il retenait au mépris des dernières conventions. Le duc, qui alors s'occupait aussi de fêtes, écouta tranquillement les ambassadeurs, et, sans daigner leur répondre, il demanda ses houseaux (bottes) et partit pour Oudenarde. Après un pareil trait d'insolence, il envoya

un héraut au roi pour lui donner une nouvelle justification de sa conduite.

Il est certain que le duc de Bourgogne avait dès lors, non sans fondement, l'espoir de recouvrer toute sa puissance. Le dauphin, livré à une dissipation effrénée, était incapable de gouverner; mais il ne voulait pas non plus souffrir d'autorité supérieure à la sienne. Ne pouvant s'affranchir de l'espèce de tutelle exercée sur lui par la reine et les princes, en montrant quelque capacité dans les affaires et en réglant ses mœurs, il avait pris le parti de réclamer l'appui de son beau-père. Par des lettres que plus tard le duc de Bourgogne rendit publiques, le dauphin le pressait de *venir près de lui bien accompagné pour la sûreté de sa personne, lors même qu'il recevrait des lettres contraires.*

Quand la cour eut découvert que le dauphin entretenait des intelligences avec son beau-père, elle convoqua un conseil général, où assistèrent tous les princes, les docteurs de l'Université et les notables bourgeois de Paris. Le chancelier accusa hautement le dauphin de négliger les affaires pour se livrer aux plaisirs et à des débauches indignes

de son rang, et de se laisser gouverner par des courtisans perdus de mœurs. Le jeune prince se montra fort irrité des reproches sévères qui lui étaient publiquement adressés; mais comme les paroles du chancelier eurent l'assentiment de l'assemblée entière, il fut forcé de dissimuler son ressentiment. La cour n'en resta pas là ; elle crut nécessaire d'écarter par un coup d'éclat le danger qui pouvait résulter des dispositions du dauphin. La reine et les princes, s'étant rendus au Louvre, où il demeurait, firent arrêter en sa présence quatre de ses officiers que l'on regardait comme des corrupteurs de sa jeunesse, et de plus comme des partisans du duc de Bourgogne. Trois d'entre eux furent remis en liberté, à la condition qu'ils n'approcheraient plus de la personne du dauphin; mais Jean de Croï, un des plus ardents Bourguignons, fut renfermé à Montlhéry.

Si un tel acte de violence ne provoqua pas la prise d'armes du duc de Bourgogne, puisqu'il avait déjà rassemblé ses troupes, elle lui servit de prétexte pour recommencer la guerre; prétexte dont il n'aurait pas eu besoin, mais qu'il s'empressa de saisir. Il était prêt. Bientôt

à la tête d'une nombreuse armée il franchit les frontières du royaume. Vainement le conseil du roi défendit aux villes de lui livrer passage; vainement encore on publia des proclamations où le duc de Bourgogne était signalé comme ennemi de l'état, ainsi que des lettres écrites par le dauphin lui-même pour désavouer l'entreprise de son beau-père. La plupart des villes, mal défendues ou favorables au duc, lui ouvrirent leurs portes. En peu de temps son armée parut sous les murs de la capitale, où vinrent se réfugier, tremblants d'effroi, les malheureux habitants des campagnes.

La cour s'était préparée à une vigoureuse défense. Onze mille hommes d'armes gardaient Paris, distribués dans les divers quartiers, et commandés par les princes eux-mêmes. De plus les bourgeois se déclarèrent hautement contre le duc de Bourgogne. Cependant Saint-Denis reçut ce prince sous la promesse qu'il n'y serait commis aucun désordre; promesse qui fut mal remplie, pour le malheur des habitants. De cette ville, le duc fit remettre par un héraut des lettres au roi et au dauphin; mais on renvoya le messager

en le menaçant de la mort s'il osait revenir.

Comptant sur l'affection des Parisiens plus encore que sur la force de ses armes, le duc de Bourgogne envoya Enguerrand de Bournonville avec un corps de troupes devant la porte Saint-Eustache, située près le quartier des halles, qui lui était le plus dévoué. Certainement cette partie de la ville se serait soulevée en sa faveur si le comte d'Armagnac ne l'eût contenue avec autant de prudence que de fermeté.

Déjà ce prince exerçait sur les autres chefs de son parti un ascendant qu'il devait à son expérience militaire, à son infatigable activité et à sa haine ardente pour le duc de Bourgogne. Cependant le duc Jean, quoique déçu dans ses espérances, n'en persistait pas moins à rester aux environs de la capitale. Il fit afficher par ses partisans un manifeste dans lequel il s'obstinait à protester de son attachement au bien du royaume, assurant ne s'être armé, sur l'invitation du dauphin, que pour délivrer le roi de l'esclavage. Ses protestations, armes banales des ambitieux avides de l'autorité, échouèrent contre la surveillance active des magistrats et des chefs

qui commandaient dans Paris. Ils réussirent à communiquer à tous les corps de la bourgeoisie une ardeur extraordinaire pour la défense de la ville. On y chantait des couplets outrageants pour le duc de Bourgogne. Il n'était plus appelé que le *traître* et l'*assassin* par le même peuple qui l'avait encensé. Pour la première fois on vit se former une milice bourgeoise respectable. Elle était composée d'honnêtes marchands, de notaires, d'avocats, et même de membres du parlement ayant le chancelier à leur tête.

Informé de la disposition des esprits dans la capitale, le duc de Bourgogne se vit enfin forcé de renoncer à son entreprise ; il prit le parti de se retirer, n'ayant recueilli que la honte de son éclatante levée de boucliers. La retraite du duc fut une véritable fuite, si précipitée qu'un détachement sorti de la ville ne put atteindre son arrière-garde. Il n'aurait pas gagné la Flandre sans danger, si les villes situées sur son passage lui avaient opposé quelque résistance. Il y arriva enfin, mais réduit, pour dernière ressource, à rejeter sur ses adversaires les qualifications de rebelle et de traître qui lui étaient adressées

par des actes du conseil. Peu de personnes, même parmi ses partisans, pouvaient admettre une semblable récrimination, après sa dernière tentative contre le gouvernement.

LIVRE III.

Pendant que le duc se retirait dans ses états de Flandre, la cour faisait condamner à Paris par le tribunal ecclésiastique l'apologie du meurtre commis sur le duc d'Orléans; apologie que le moine Jean Petit avait solennellement débit devant le roi et le peuple. La condamnation fut prononcée après un discours éloquent de Benoit Gentien, docteur de l'Université, que l'on croit l'auteur de l'*Histoire anonyme de Charles* VI. Mais, avant de publier le jugement, l'évêque de Paris, d'après le conseil de l'Université, envoya demander au duc de Bourgogne s'il prétendait avouer les principes avancés par Jean Petit. Le prince, qui avait hautement approuvé l'infâme plaidoyer de son défenseur, n'osa faire qu'une réponse ambiguë, disant

qu'il l'avouait seulement dans *son bon droit*. Mais ce plaidoyer fut brûlé devant une foule immense du peuple. Quant au moine qui en était l'auteur, il était mort dans les états de son puissant protecteur.

Quoique la cour n'eût alors rien à craindre du duc de Bourgogne, elle n'en ordonnait pas moins des mesures énergiques pour sa sûreté. Paris était une véritable place de guerre. Aucun soulèvement n'y était possible, et les précautions qu'on prenait chaque jour contre tout événement de ce genre devenaïent même imprudentes par leur excès. Tous les bourgeois reçurent indistinctement l'ordre de remettre leurs armes; et le port de tout instrument meurtrier fut défendu sous les peines les plus sévères. Enfin on ordonna une contribution pour l'entretien des troupes. Des mesures aussi rigoureuses excitèrent des murmures, non seulement dans la partie du peuple attachée au duc de Bourgogne, mais parmi les bourgeois qui s'étaient déclarés contre lui. C'était au comte d'Armagnac qu'on imputait généralement les rigueurs exercées envers les Parisiens : en effet; il portait dans tous ses actes une

violence de caractère qui ternissait ses meilleures qualités.

Si la cour prenait d'excessives précautions contre le duc de Bourgogne et ses partisans, ce prince, de son côté, s'attendant à être attaqué dans ses états, ne négligeait rien pour sa défense. Il faisait fortifier ses places. Ses sujets de la Flandre et de l'Artois s'engagèrent à l'assister *contre tous, à l'exception du roi et du dauphin*. Cette exception, qu'ils avaient toujours soin de formuler, n'embarrassait nullement leur souverain, car il prétendait ne s'armer que dans l'intérêt de la famille royale. Au surplus, c'était avec raison qu'il se préparait à une vigoureuse résistance.

Un terrible orage se formait contre lui dans la capitale; il s'y tint une assemblée générale composée de la reine, de tous les princes, prélats et seigneurs qui se trouvaient à Paris, et présidée par le dauphin à la place du roi. Elle s'ouvrit par un discours où le chancelier, après avoir énuméré les actes coupables du duc de Bourgogne, demanda que tous les assistants donnassent leur avis sur les mesures à prendre contre ce prince. L'archevêque de Sens, Montaigu, chargé de prononcer le ré-

sumé des opinions, déclara que *le roi pouvait et devait faire la guerre au duc Jean jusqu'à ce que lui et ses partisans fussent détruits et déshérités, ou au moins soumis.* Tous les membres de l'assemblée approuvèrent la déclaration prononcée, et firent serment de n'écouter aucune proposition qui pût y être contraire.

Une levée de troupes fut ordonnée dans le royaume, et en même temps on établit un impôt qui devait être acquitté sans délai, tant le conseil mettait d'importance à presser la guerre. Le roi, qui se trouvait dans un intervalle favorable de sa maladie, voulut marcher à la tête de l'armée; il alla prendre l'oriflamme à Saint-Denis. Son ardeur à poursuivre le duc de Bourgogne était égale à celle qu'il avait montrée contre les ennemis de ce prince. Les troupes du roi montaient à cent mille hommes au moins à l'ouverture de la campagne. Tous, depuis les princes jusqu'au dernier soldat, portaient l'écharpe du comte d'Armagnac, bien que ce prince ne fût qu'un vassal du roi; et cette écharpe, dont on se parait avec enthousiasme, n'avait pas une origine glorieuse pour la famille du comte,

car un de ses ancêtres avait été condamné par le pape à la porter pour avoir tué un prêtre. On donnait ainsi à une expédition entreprise au nom du souverain, et où il assistait en personne, le caractère d'une guerre de parti. Le dauphin s'y faisait remarquer par un genre de galanterie qui long-temps encore fut en usage parmi les guerriers français. On voyait, brodée en or sur sa bannière, la devise d'une demoiselle de la reine dont il était l'amant (11). Il affichait ainsi un dédain offensant pour la duchesse son épouse, et pour le duc Jean, son beau-père, quoiqu'il n'eût pas renoncé à se ménager l'appui de ce prince. La garde de Paris était confiée au duc de Berri et au roi de Sicile.

On ouvrit la campagne au commencement d'avril par le siége de Compiègne. Les canons dont on se servit dans cette occasion avec assez d'habileté foudroyaient les remparts de la ville. Toute dévouée au duc de Bourgogne, elle se défendait vigoureusement. La garnison avait fait des sorties meurtrières, dans lesquelles elle s'était emparée de plusieurs canons, et, ce qui ne s'était point encore pratiqué, elle les avait encloués. Obligée enfin à

capituler, elle eut la liberté de se retirer avec armes et bagages, en promettant de ne plus servir contre le roi. La ville fut traitée avec une modération dans la victoire dont il y eut peu d'exemples à cette époque de sanglantes fureurs. Il est vrai que ce fut d'après l'expresse volonté du roi, contre l'avis des chefs de l'armée et le désir des gens d'armes.

De Compiègne l'armée royale marcha sur Soissons. Bournonville, qui défendait la ville, sommé d'en ouvrir les portes, répondit qu'il était prêt à y recevoir le roi et le dauphin, s'ils voulaient y entrer sans aucun homme d'armes. Irritée de la réponse de ce capitaine, la cour fit pousser le siége avec ardeur. On livra plusieurs assauts, où le duc de Bourbon, pour venger la mort du bâtard Hector de Bourbon, tué dans une sortie, fit des prodiges de valeur qui faillirent lui coûter la vie. La garnison, ne pouvant espérer de secours du duc de Bourgogne, demanda une capitulation; mais, avant qu'elle fût consentie, les Anglais qui faisaient partie de la garnison livrèrent la place. Alors les troupes des assiégeants s'y précipitèrent en désordre. Ils passèrent au fil de l'épée la plupart des gens de

guerre; et, mécontents de n'avoir pas obtenu le pillage de Compiègne, ils s'en dédommagèrent sur la malheureuse ville de Soissons. Malgré les ordres du roi, les habitants furent en proie à tous les excès d'une soldatesque effrénée. Deux jours entiers la ville fut un théâtre de meurtres, de viols, d'incendies. A peine quelques familles purent-elles se soustraire à la férocité des soldats au prix de l'or qu'elles avaient enfoui. Sans doute parmi tant de victimes d'une aveugle fureur il s'en trouvait qui étaient dévouées au parti des vainqueurs. Le gouverneur de Soissons, Bournonville, blessé, avait été fait prisonnier. Quelques seigneurs firent des efforts pour sauver sa vie; mais le roi lui-même ordonna son exécution, ne pouvant lui pardonner la mort d'Hector, dit *le Bâtard de Bourbon*, jeune prince qu'il aimait avec toute la tendresse dont il était susceptible.

Le traitement affreux que Soissons avait éprouvé répandit l'effroi dans les autres villes qui tenaient pour le duc de Bourgogne. Presque toutes s'empressèrent d'ouvrir leurs portes. Mais le coup le plus terrible pour ce prince fut la défection qui se manifesta parmi

ses sujets et dans sa propre famille. Son frère, Philippe de Nevers, craignant pour son comté de Rethel, dont s'approchait l'armée, vint demander son pardon au roi. Il l'obtint, après s'être soumis à un traité par lequel il s'engageait à ne donner aucune assistance au duc Jean, son frère, et, de plus, à livrer toutes ses places à la première réquisition.

Le duc de Bourgogne avait tenté d'arrêter l'armée victorieuse ; mais le corps de troupes qu'il avait envoyé au devant d'elle fut atteint par le duc de Bourbon et le comte d'Armagnac, culbuté, et poursuivi jusqu'aux portes de Bruxelles. Le duc était hors d'état de résister. Si l'on eût continué de pousser la guerre avec la même vigueur, peut-être eût-il été réduit à renoncer, pour jamais à ses désastreux desseins. Il sentit tout le danger de sa position; et, son orgueil cédant à la crainte, il s'empressa de faire intervenir, pour obtenir son pardon, la comtesse de Hainaut, sa sœur. Cette princesse vint à Péronne, accompagnée du duc de Brabant, et, se jetant tout en pleurs aux pieds du roi, elle intercéda en faveur du duc de Bourgogne. D'après l'avis du conseil, il lui fut répondu que, si le duc Jean

voulait venir près du roi, *il lui serait baillé toute sûreté; que, s'il voulait justice, il l'aurait; si miséricorde, elle lui serait accordée si grande qu'elle devait suffire, pourvu qu'il reconnût ses fautes*. Après une telle réponse, à laquelle ne manquait ni raison ni dignité, la comtesse de Hainaut et le duc de Brabant se retirèrent, peu satisfaits, sans doute, car ils étaient convaincus qu'ils n'obtiendraient pas de leur fier client la réparation qu'on exigeait de lui.

Des députés de Flandre arrivèrent à leur tour auprès du roi, pour l'assurer de leur entière soumission à ses ordres. On leur répondit que, leur duc étant coupable du crime de félonie, ses fiefs seraient mis dans la main du roi; que les Flamands auraient à recevoir ses officiers dans leurs villes, et à livrer les rebelles qui s'y étaient réfugiés.

L'armée continua sa marche dans l'Artois. Bapaume ayant ouvert ses portes, on fit le siége d'Arras : tout y était préparé pour une longue résistance, contre le vœu des habitants. La ville, bien apprivisionnée, était défendue par une nombreuse garnison; d'ailleurs les assiégeants mettaient peu d'activité dans l'attaque. Leur artillerie était mal servie,

et les assiégés pouvaient recevoir des secours par deux portes de la ville, grâce à la trahison du principal ingénieur. Mais le siége fut bientôt poussé avec plus de soin et de vigueur. Les assiégés employèrent à leur défense des *canons à main*, nommés depuis arquebuses, sorte d'arme dont l'histoire jusque là n'a pas mentionné l'usage. Long-temps on pratiqua des mines et des contre-mines où les guerriers des deux partis se faisaient des défis en l'honneur de leurs dames. A la suite des joutes qui se firent loyalement entre ces chevaliers, ils se réunirent en commun dans un festin.

Cependant les assiégés finirent par manquer de vivres et de fourrages, et une maladie épidémique réduisit bientôt la ville aux dernières extrémités. Ce fut dans cet état de choses que la comtesse de Hainaut et le duc de Brabant revinrent auprès du roi pour offrir la soumission du duc de Bourgogne aux conditions qui seraient convenues entre des négociateurs respectifs. Ils trouvèrent, cette fois, les esprits plus favorablement disposés à la paix. Le dauphin surtout penchait pour un accommodement avec son beau-père, mécon-

tent de l'ascendant que prenaient sur lui les princes orléanais, et d'ailleurs impatient d'aller retrouver les plaisirs de la capitale. Il eut assez d'autorité, le roi se trouvant alors malade, pour obliger le conseil à conclure un traité de paix, malgré l'opposition qu'il y rencontra. Dans le projet de traité qui fut alors réglé, il était dit que les clefs d'Arras seraient remises au roi, et que la bannière de France y serait arborée; que le duc rendrait les places du Crotoi et de Chinon, s'engageant à éloigner de ses états les Jacqueville, Caboche, et autres hommes qui avaient mérité le courroux du roi; que le duc ne pourrait venir à Paris sans être expressément mandé par le roi ou par le dauphin, et renoncerait à toute alliance avec l'Angleterre; et enfin qu'il serait avisé aux moyens d'effacer, par des lettres du roi, toute impression défavorable à l'honneur du duc. Ces conditions devaient être acceptées avec serment par le duc de Brabant et le comte de Hainaut, qui s'engageraient à ne point assister le duc de Bourgogne, s'il venait à les enfreindre. Dans la situation où se trouvait ce prince elles étaient plus favorables qu'il n'avait droit de l'espé-

rer. Il était loin d'être traité en rebelle vaincu.

Mais de telles conditions, à peu près semblables à celles que le duc avait tant de fois éludées ou violées, répugnaient beaucoup aux princes orléanais. Ils perdaient en effet l'avantage d'une position qui leur promettait un succès décisif contre leur constant ennemi. Ils rappelèrent avec force dans le conseil les serments qu'on avait prononcés à l'hôtel Saint-Paul, avant d'ouvrir la campagne. Ils mirent en évidence l'indomptable ambition du duc de Bourgogne, et les moyens puissants qui lui restaient pour la satisfaire au milieu des malheurs publics. Enfin le duc d'Orléans refusa de jurer la paix, disant que, ne l'ayant point rompue, il n'avait point de serment à prononcer. Mais le dauphin, parlant en souverain, exigea impérieusement qu'on acceptât les conditions du traité. Quelque pénible que fût pour les princes la résolution du dauphin, ils finirent par s'y soumettre, ne voulant pas qu'on les accusât d'être les ennemis de la paix publique.

La paix fut publiée le 4 septembre, quoique le traité n'eût pas encore été ratifié. On vit

disparaître la croix bourguignonne et l'écharpe des d'Armagnacs, insignes des deux factions. L'armée se retira dans un désordre effroyable; une grande partie des bagages fut abandonnée, et pillée par les Picards et les soldats bourguignons. La cour rentra dans Paris le 1er octobre. Les bourgeois étaient pour la plupart peu satisfaits d'un traité qui ne leur paraissait pas assurer une paix durable. Ils se plaignirent au duc de Berri de ce qu'on ne les eût pas fait intervenir dans l'arrangement de ce traité. Ils y avaient bien quelques droits, ceux dont on avait réclamé le secours pour délivrer le roi et le dauphin de la tyrannie des Bourguignons.

« Ceci, leur dit le prince, ne vous touche en » rien; vous ne devez point vous entremêler » dans ce qui ne regarde que le roi, et nous, » qui sommes de son sang. Nous nous courrouçons les uns contre les autres, et nous » faisons la paix quand il nous plaît. » Cette réponse du duc de Berri aux bourgeois aurait dû les convaincre qu'on ne les associait aux affaires d'état que par le sacrifice de leurs biens ou de leurs vies, et leur offrir une leçon utile à leurs vrais intérêts.

Dans le cours de la campagne qui venait de se terminer, des ambassadeurs anglais étaient venus à Paris pour demander en mariage, au nom de Henri V, la princesse Catherine, fille du roi de France. Ils réclamaient en même temps la restitution des provinces cédées à l'Angleterre par le traité de Bretigny: c'est-à-dire la cession de la Normandie, la Touraine, l'Anjou, le Maine, toute la Guyenne, le Ponthieu; provinces que toute l'habileté de Charles V avait à peine suffi à reconquérir. Le duc de Berri, gouverneur de Paris, dut se borner à répondre aux ambassadeurs que, dans l'absence du roi, il ne pouvait rien décider sur leurs demandes; et ils retournèrent à Calais. Les propositions du roi d'Angleterre, présentées inopinément dans le temps où une partie de la France était armée contre l'autre, paraissaient fort étranges, et personne à la cour ne pouvait pénétrer les desseins de ce monarque. Mais déjà il était entré dans un système de politique dont la France n'éprouva que trop tôt les funestes résultats. Il n'avait point cessé d'entretenir une correspondance active avec le duc de Bourgogne, le croyant plus disposé que jamais, par les

événements de la guerre civile, à désirer son alliance ; sans doute il voulait, en paraissant négocier avec la cour, décider le duc à conclure le traité d'alliance déjà projeté entre eux. Il est probable que le duc, vigoureusement pressé par l'armée des princes, n'eut pas le temps de terminer un arrangement avec le roi d'Angleterre. Le traité d'Arras suspendit toute négociation entre ce prince et le monarque anglais.

Un pareil traité n'offrait aucun élément de durée : d'ailleurs le duc de Bourgogne ne l'avait point ratifié. Chaque jour il soulevait de nouvelles difficultés sur les clauses du traité, continuant d'être entouré des hommes qui s'étaient signalés dans les sanglantes scènes de Paris. Il les conduisit à Tonnerre, contre Louis de Châlons, son feudataire, qui ne lui paraissait pas dévoué à son parti, sous prétexte de le punir d'un acte de désobéissance. Ils prirent et saccagèrent la ville et les châteaux de ce seigneur ; et le prince n'en écrivit pas moins au roi qu'il avait toujours l'intention de maintenir la paix. Dans le même temps le comte de Saint-Pol continuait la guerre dans le Luxembourg, et de leur côté les prin-

ces orléanais poursuivaient à outrance les partisans du duc de Bourgogne. Pendant que la France se trouvait dans une position qui n'était ni l'état de paix ni l'état de guerre, le célèbre concile de Constance s'ouvrait au mois de novembre 1414. Il avait été indiqué par Alexandre V. Mais Jean XXIII, son successeur, en avait retardé la convocation : car les papes, dépositaires d'une autorité suprême, redoutaient les conciles œcuméniques, réunions solennelles, où devait se courber la puissance pontificale. Mais Jean XXIII surtout avait à craindre de paraître devant une haute magistrature appelée à le juger, lui chargé de crimes, prêtre simoniaque, empoisonneur, portant la dépravation dans ses débauches jusqu'aux plus infâmes outrages à la nature. Cependant, pressé par l'empereur Sigismond, appuyé de tous les cardinaux, il fut à la fin forcé de convoquer le concile de Constance; concile fameux par sa durée de près de quatre ans, par le déploiement d'une magnificence qui n'eut jamais d'exemple, par plusieurs actes que la raison des siècles a confirmés, mais aussi par de tristes sacrifices à l'orgueil théologique.

A l'ouverture du concile, plus de cent mille hommes au moins étaient arrivés à Constance. Le pape à lui seul avait une suite de cinq cents personnes. Tout ce qui pouvait satisfaire au luxe le plus exigeant et même aux plaisirs les plus licencieux se trouvait en profusion à ce fastueux rendez-vous de chrétiens. Dans cette mémorable réunion des grands dignitaires de l'Eglise fut réglée la préséance des ambassadeurs français sur tous les envoyés des autres états, préséance depuis lors maintenue; Gerson y assista au premier rang, comme député de la France et de l'Université, et il fit voir qu'il était également au dessus de tous par la hauteur de la pensée et par la puissance de la parole. Intrépide défenseur des libertés ecclésiastiques et de la morale publique, il combattit à outrance les usurpations des papes, les abus de leur pouvoir, et la corruption scandaleuse du clergé. Il parvint à faire adopter le mémorable décret où il est statué que *le conseil assemblé au nom du Saint-Esprit, qui représente l'Eglise militante, a reçu immédiatement de Jésus-Christ une puissance à laquelle toute personne de quelque état et dignité que ce soit, même papale, est*

obligée d'obéir en ce qui appartient à la foi, à l'extirpation du schisme et à la réformation de l'église, dans son chef et dans ses membres. C'est ce décret dont les principes, fortifiés de la parole d'un autre homme illustre, ont été arrêtés par l'assemblée du clergé de France, dans le plus vif éclat du grand siècle. Gerson contribua plus que tout autre à la déposition de Jean XXIII, malgré les efforts de cet indigne pontife, soutenu par une cabale de prêtres non moins corrompus que leur chef. Mais une tâche plus difficile que s'imposa le courageux ambassadeur de France, fut la condamnation des audacieuses doctrines publiées par le moine Jean Petit en faveur du duc de Bourgogne. Il eut à combatre de nouveaux champions de ces doctrines, les députés de ce prince au concile et ses partisans; adversaires redoutables moins par le talent de la parole que par l'influence de l'or, que le duc jetait à pleines mains parmi les docteurs du concile. Presque seul à lutter contre les préventions du siècle, contre les hommes vendus à un grand coupable, ou intimidés par son pouvoir, Gerson ne recueillit qu'en partie le prix de ses nobles efforts. Il obtint

la condamnation de la doctrine du régicide ; mais il ne put faire tomber l'anathème sur ceux qui l'avaient proclamée, et les monstrueux abus qui déshonoraient l'Eglise résistèrent long-temps encore aux cris d'indignation du monde chrétien.

Jean XXIII n'encourut que la déposition pour des crimes épouvantables. Mais Jean Hus et son disciple Jérôme de Prague furent brûlés vifs pour avoir soutenu des opinions qui plus tard devinrent des objets de foi religieuse dans une grande partie de la chrétienté. Malheureusement Gerson, en appuyant la condamnation des deux sectaires, fit un déplorable sacrifice aux préoccupations du théologien ; lui qui avait dit, le premier peut-être, qu'aucun principe n'est au dessus de l'humanité (12).

Le pape Jean XXIII ayant été solennellement déposé, le concile élut à sa place, au mois de novembre 1417, Othon Colonne, qui prit le nom de Martin V. Grégoire, anti-pape de Rome, eut la sagesse de se démettre. Quant au pape d'Avignon, Benoît, désavoué par toute la chrétienté, il ne possédait plus qu'un vain titre, qu'il traîna obstinément jusqu'à sa mort.

Chaque jour, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il ne cessa d'excommunier ses adversaires, de la fenêtre d'un château qu'il occupait en Espagne. On put alors regarder comme terminé ce schisme d'Occident qui pendant cinquante années avait troublé et scandalisé le monde chrétien.

En même temps que le concile de Constance s'occupait à rétablir la paix de l'Eglise, les princes et les grands du royaume préparaient de nouveaux troubles. Le dauphin était aussi impatient qu'incapable d'exercer l'autorité souveraine. Au milieu des dissipations, de la débauche même la plus scandaleuse, il voulut s'affranchir de l'opposition à ses volontés qu'il rencontrait souvent parmi les princes. Les ducs d'Orléans et de Bourbon furent avertis qu'il se tramait contre eux une conspiration. A un signal donné, des conjurés choisis dans le quartier des halles devaient enlever le dauphin, au Louvre, pour le mettre à leur tête, puis s'emparer de tous les postes, et chasser ou massacrer les Orléanais. Le complot fut découvert à temps; et les chefs des conjurés, dont plusieurs étaient de la suite du dauphin, furent arrêtés et mis en prison. Ce prince, sa-

chant qu'on l'accusait d'être l'auteur de ce complot, s'enfuit de Paris. Les comtes de Vertus et de Richemont, l'ayant rejoint, le prièrent de revenir; et en même temps la reine et le duc de Berri lui écrivirent pour l'y engager. Persistant dans ses projets d'émancipation complète, il employa pour les accomplir la ruse, à défaut de force et de dignité. Il annonça qu'il consentait à se rendre à Corbeil, en y donnant rendez-vous à la reine et aux princes; mais, lorsque la cour y fut réunie, il partit secrètement pour Paris. Aussitôt qu'il y fut arrivé, il en fit fermer toutes les portes. Maître alors de la capitale, il envoya l'ordre aux princes de se retirer dans leurs domaines.

Par un tel coup d'autorité, le pouvoir souverain se trouvait aux mains d'un jeune prince, frivole, dissipé, d'un caractère impérieux, sans noblesse, n'ayant que l'orgueil d'un enfant indocile, dont aucune qualité ne rachète les vices. Le premier essai de son autorité fut l'enlèvement de l'argent que la reine, dans sa manie de thésauriser, avait déposé chez des bourgeois de Paris. Il se fit remettre la direction des finances du royaume. Ayant ensuite relégué sa femme, Marguerite de Bourgogne,

à Saint-Germain-en-Laye, il se livra sans contrainte à ses penchants déréglés. Il prodiguait à des courtisans, compagnons de ses débauches, l'or qu'il puisait dans les caisses publiques. Du reste, il laissa volontiers la direction des affaires au duc de Berri, qui, âgé de soixante-quatorze ans, n'était guère plus capable que lui d'administrer un royaume. Un seul homme osa lui faire des représentations sur sa conduite scandaleuse : c'était Juvénal des Ursins, qui alors était son chancelier. Mais il paya sa courageuse probité de la perte de sa charge. Un citoyen tel que Juvénal n'aurait dû jamais être qu'un magistrat du peuple.

Le duc de Bourgogne avait espéré que son gendre, devenu maître du gouvernement, remplirait les promesses flatteuses qu'il lui avait faites, et se montrerait favorable à la cause des Bourguignons. Il lui avait demandé une amnistie pour ceux de ses partisans qui se trouvaient bannis. Il désirait encore que la cour et l'Université renonçassent à poursuivre au concile de Constance le plaidoyer de Jean Petit; enfin, il exigeait que le dauphin rappelât sa femme près de lui. Mais le jeune prince, enivré de son pouvoir,

jeta fièrement les demandes de son beau-
re. Alors le duc de Bourgogne, irrité, fit
gnifier au dauphin qu'il n'acceptait point la
ix d'Arras, et qu'il ne s'armerait pas pour
fendre le royaume contre les Anglais.

Trois partis existaient à la fois dans le
yaume : celui du dauphin, celui du duc de
urgogne, et le parti des princes orléanais ;
chacun d'eux marchait obstinément à son
t avec une égale insouciance des intérêts
blics. On a dit que le roi seul n'avait point
parti ; mais le peuple aussi n'en avait point,
de plus, il était opprimé par les diverses
tions. Les laboureurs, les artisans, privés
travaux ou dépouillés du fruit qu'ils pou-
ient en recueillir, allaient soit mendier à
porte des couvents et des nobles, soit gros-
les troupes de brigands.

La situation du royaume, telle que l'a-
ient faite les passions des grands, donnait
penser qu'il était condamné à une pro-
aine dissolution. Cependant la France a pu
happer au bouleversement général dont elle
ait alors, dont elle a été depuis souvent me-
acée : c'est qu'elle a toujours contenu les
incipes d'une vitalité merveilleuse qui sem-

blent lui réserver une éternelle durée; principes dont l'examen doit rester dans le domaine de l'ethnographie.

Tandis que le royaume était en proie à une véritable anarchie, un voisin puissant se préparait à y entrer en vainqueur. Jusque alors le roi d'Anglerre n'avait manifesté sa politique que par des ambassades plus ou moins exigeantes et par des propositions de paix plus ou moins insidieuses. Mais il vit alors le moment favorable de dévoiler ses desseins et de les appuyer par la force des armes. Il envoya encore à Paris une nombreuse et brillante ambassade, qui demanda de prime abord, au nom du roi d'Angleterre, la couronne de France, en vertu des droits d'Edouard III. A une pareille demande, le conseil, quoique préparé, par la situation du royaume, à de larges sacrifices, parut saisi d'étonnement et d'indignation. Alors les ambassadeurs anglais, qui probablement n'avaient voulu que sonder la disposition des esprits, déclarèrent que leur maître, consentant à modifier ses prétentions, se contenterait des provinces cédées par le traité de Bretigny, de la possession en toute souveraineté de la Nor-

mandie, de l'Anjou et du Maine, avec l'hommage de la Bretagne et de la Flandre. De telles propositions, presque aussi insolentes que la première, furent encore rejetées. Enfin, les ambassadeurs s'en tinrent à demander la moitié de la Provence et quelques autres domaines, avec la main de Catherine et une dot d'un million d'écus, sans les joyaux de cette princesse. Il ne fut rien décidé à cet égard par le conseil. On répondit seulement que le roi enverrait une ambassade à Londres. Les envoyés partirent après avoir reçu de riches présents. Mais au lieu de retourner à Calais, d'où ils étaient venus, ils allèrent, avec la permission de la cour, s'embarquer à Harfleur. Personne ne pensa qu'ils avaient le dessein d'examiner les fortifications et l'état de défense de cette place.

Des ambassadeurs français, au nombre de douze, avec une suite de deux cents personnes, se rendirent à Londres au mois d'avril pour continuer le cours des négociations. Les chefs de l'ambassade étaient Louis de Bourbon et l'archevêque de Bourges. Ils avaient l'ordre de proposer au roi d'Angleterre la cession du Limousin et de plusieurs do-

maines, avec la main de Catherine et une dot de huit cent mille écus d'or. Leurs propositions ne furent pas d'abord rejetées ; mais le monarque anglais ne les acceptait point, et même il élevait de nouvelles prétentions dans chacune des conférences qui se succédèrent. Les ambassadeurs furent enfin convaincus que ce prince prolongeait à dessein les négociations, pour achever les préparatifs d'une entreprise contre la France. En effet, pendant que les ministres des deux puissances s'occupaient encore de vaines conférences, la guerre fut résolue dans le parlement d'Angleterre. Henri V finit par déclarer qu'il voulait toutes les provinces de France possédées par ses ancêtres. Cependant il consentit à prolonger la trêve jusqu'à la réponse que la cour de Paris donnerait à ses demandes. Elles étaient telles, que le conseil n'aurait pu les accepter, quel qu'eût été le danger du royaume.

Les ambassadeurs français revinrent à Paris, et le compte qu'ils rendirent de leur mission fit évanouir tout espoir d'accommodement avec le roi d'Angleterre. En effet, ce monarque, renonçant à toute dissimulation, faisait embarquer une armée à Southampton.

Il écrivit au roi de France une lettre presque menaçante, qui portait cette insolente suscription : *Au très haut prince Charles, notre cousin et adversaire, Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre et de France.*

Dans un état de choses aussi alarmant, la cour, dénuée de troupes et d'argent et dominée par le dauphin, crut nécessaire de recourir au duc de Bourgogne. Des députés lui furent envoyés, chargés de lui porter des paroles de paix. Flatté des avances que lui faisaient ses ennemis, il se montra disposé à un rapprochement. Mais il ne voulut prendre aucun engagement avant que le dauphin eût accompli les promesses qu'il lui avait faites. Le jeune prince ne tarda point à lui envoyer de nouveaux députés qui le trouvèrent occupé de fêtes, au milieu d'une cour brillante. Ils lui remirent des lettres d'abolition pour tous ses actes passés. Toutefois il s'y trouvait des conditions à remplir : le duc les accepta en partie, s'engageant à ne pas donner de suite à ses ressentiments contre le duc d'Anjou, roi de Sicile, et le duc de Bar, à éloigner de ses états les hommes condamnés pour leurs excès dans la capitale, et à congédier

les hommes d'armes étrangers qu'il avait pris à son service. Il finit par jurer la paix, se réservant de soumettre au roi quelques réclamations.

Dans le cours de cette négociation, le roi d'Angleterre s'apprêtait à partir avec son armée, lorsqu'il fut instruit d'une conspiration formée pour mettre sur le trône le comte de Cambridge, mari d'Anne de Mortimer, légitime héritière de la couronne. Le complot lui avait été révélé par le comte lui-même, qui, après s'y être prêté, avait reculé devant le danger de l'exécuter. Ce prince obtint sa grâce, mais les principaux conjurés subirent le dernier supplice. Le retard apporté dans cette circonstance à l'entreprise du roi d'Angleterre aurait pu donner au gouvernement français le temps de rassembler des troupes et de garnir les frontières. Mais à peine commençait-on à s'en occuper qu'on apprit le débarquement d'une flotte anglaise de seize cents vaisseaux sur le point de la côte où a été construit depuis le Havre-de-Grâce. Peut-être le connétable d'Albret, qui se trouvait à Rouen, aurait-il pu s'opposer au débarquement des Anglais ; on fut indigné de ce qu'il

ne l'eût pas même tenté. L'armée ennemie, composée de six mille hommes d'armes et de vingt-cinq mille archers, fit aussitôt le siége de Harfleur. Il ne se trouvait dans la place que quatre cents hommes d'armes, qui s'y étaient jetés à la hâte. Elle était d'ailleurs mal approvisionnée : la poudre y manqua bientôt. L'artillerie des Anglais, qui jour et nuit foudroyait les remparts, y pratiqua enfin une brèche considérable ; alors les assiégés, réduits à capituler, convinrent de se rendre s'ils n'étaient secourus dans deux jours. Le roi d'Angleterre leur en accorda quatre ; mais il exigea des ôtages. La ville ne fut point secourue, quoique le siége fût commencé depuis un mois. Si quelques milliers de gens de guerre étaient venus à son secours, elle eût été probablement sauvée : car l'armée anglaise, fatiguée des travaux du siége, épuisée par la disette de vivres et par une dysenterie épidémique, se trouvait réduite de moitié. Mais les princes, qui avaient pu armer cent mille hommes pour leurs querelles, ne surent pas rassembler une faible armée pour la défense du royaume. Dans chaque parti, on songeait avant tout à exclure du commandement les

chefs du parti contraire. Cependant la garnison de Harfleur différait de se rendre; quelques jours encore elle soutint les efforts des assiégeants, mais la place fut enfin emportée. Des gens de guerre qui la défendaient, les nobles furent faits prisonniers, les autres pour la plupart furent passés au fil de l'épée. La ville fut livrée au pillage : les riches bourgeois furent soumis à une forte rançon, et le reste des habitants, les femmes, les enfants et les prêtres, chassés en grande partie de la ville, allèrent chercher un asyle à Rouen.

Le prise de Harfleur produisit une douloureuse impression dans toutes les classes du peuple. On se plaignait hautement des seigneurs et des hommes d'armes, et même on les accusait de trahison et de lâcheté. Il était certain que les gens de guerre paraissaient plus empressés de piller leurs concitoyens que de combattre les ennemis.

Les Anglais firent promptement réparer les fortifications de Harfleur, ville dont la possession était pour eux de la plus haute importance. Cependant leur armée ne pouvait rester plus long-temps sans danger dans un pays ruiné, au milieu d'une nation ennemie.

Le roi d'Angleterre eut d'abord le dessein de passer par mer en Guyenne ; mais il avait perdu une grande partie de ses vaisseaux, et le dépérissement de ses troupes ne permettait pas de les exposer aux influences de la mer. Il prit le parti de se retirer vers Calais.

Dans le conseil du roi de France, on en était encore à savoir auquel des partis on confierait la défense du royaume. Le dauphin penchait pour celui de son beau-père ; et certainement, si le duc de Bourgogne eût eu les vues désintéressées et le cœur français, il aurait mérité la préférence sur tous les autres princes. Mais son insatiable ambition, qui bravait toutes les lois sociales, parut plus redoutable que les armes de l'ennemi. On détermina le dauphin, d'ailleurs très variable dans ses résolutions, à se prononcer pour les princes orléanais. Ils furent appelés ; tous allèrent à Rouen, où était le roi, avec leurs gens d'armes. Aussitôt des mesures énergiques furent prises pour le rassemblement d'une armée. On savait que le roi d'Angleterre voulait gagner Calais. Comme il était obligé, pour s'y rendre, de traverser la Somme, le connétable d'Albret s'avança vers Ab-

beville, avec un corps de deux mille hommes d'armes, pour défendre le passage de cette rivière. Le duc de Bourgogne avait offert de se joindre à l'armée française avec toutes les forces de ses états; mais sa proposition parut trop dangereuse. On lui demanda seulement un secours de cinq cents hommes d'armes. La cour refusa aussi un renfort de six mille hommes que lui offrait la ville de Paris, par la raison que les milices bourgeoise n'étaient qu'un embarras pour les armées. « Qu'avons-» nous affaire, disaient les jeunes seigneurs, » de ces hommes de boutiques ? nous sommes » déjà trois fois plus nombreux que les An-» glais. » On ne saurait dire si le secours des Parisiens eût ajouté beaucoup aux chances de succès. Cependant, quand la patrie est en danger, le bras du citoyen armé pour la défendre est rarement inutile. D'ailleurs les bourgeois de Paris, alors dédaignés, avaient plusieurs fois signalé un vrai courage. Quant au duc de Bourgogne, satisfait de la démonstration fastueuse qu'il avait faite pour la défense du royaume, il ne permit à aucun de ses chevaliers et de ses vassaux de se rendre à l'armée. Il le défendit même à son fils le

comte de Charolais, qui versa, dit-on, des larmes en recevant de son père des ordres contraires à ses nobles intentions. Les frères du duc Jean, le duc de Brabant et le comte de Nevers, n'hésitèrent pas à marcher au secours de la France. Quelques seigneurs et hommes d'armes bourguignons suivirent leur exemple; mais beaucoup d'autres allèrent joindre les Anglais. Le duc de Bretagne, quoique attaché à cette époque au parti du duc de Bourgogne, consentit, gagné par quelques faveurs de la cour, à conduire à l'armée six mille hommes. Cette armée, déjà nombreuse et imposante, occupa la rive droite de la Somme, préparée à en défendre le passage aux ennemis. Parti de Harfleur le 8 octobre, le roi d'Angleterre arriva sans obstacle à cette rivière le 13 du même mois. Il avait cru pouvoir franchir à gué le passage de Blanche-Tache, comme l'avait traversé Edouard III avant la bataille de Crécy. Mais il le trouva hérissé de pieux et défendu par un corps de troupes nombreux. Alors il se décida, en remontant la Somme, à chercher un passage plus facile. On n'en trouva point qui ne fût bien gardé; cependant ses soldats, presque nus,

épuisés par la fatigue et la dysenterie, étaient continuellement harcelés par les troupes du maréchal Boucicaut et de Clignet de Brabant. Dans cette triste position les Anglais n'étaient soutenus que par la patience admirable et l'héroïque fermeté de leur monarque. Enfin, au bout de trois jours, on informa le roi qu'il pouvait traverser la Somme à un passage qui se trouvait entre Péronne et Saint-Quentin; ce passage, en effet, avait été laissé libre, par la négligence ou même par la trahison des gens de guerre de Picardie, attachés en général au parti bourguignon. Mais il était long et difficile; les Anglais ne parvinrent à le franchir qu'après une journée de pénibles travaux. Si alors ils eussent été attaqués, peut-être aucun deux n'eût-il échappé à la mort ou à la captivité. Par malheur pour la France, leur armée ne fut point inquiétée dans son passage, et put marcher vers Calais, ayant toujours soin d'éviter une bataille; cependant elle n'alla pas bien loin.

Les troupes françaises, qui de leur côté avaient passé la Somme, se trouvèrent en présence de l'armée anglaise auprès de Miraumont. Elles montaient à plus de cent mille

hommes, suivant quelques historiens d'Angleterre, qui en même temps n'évaluent qu'à onze mille le nombre des gens de guerre de leur nation. Quant aux historiens français, tout en variant sur le nombre d'hommes qui composaient les forces respectives, ils s'accordent pour la plupart à dire que l'armée de la France était au moins trois fois plus nombreuse que celle des Anglais.

Les princes qui la commandaient avaient pris sur la route de Calais, près Framecourt, dans le comté de Saint-Pol, une position qui fermait la route au roi d'Angleterre. Fidèles aux habitudes chevaleresques, ils lui proposèrent la bataille, l'invitant à en fixer lui-même le jour. Henri, préférant le salut de son armée à la gloire d'un combat inégal, répondit qu'il allait directement à Calais, et qu'on pourrait le trouver partout ; il engageait cependant ses ennemis à lui laisser le passage libre et à éviter l'effusion du sang, proposant de rendre Harfleur, avec les prisonniers qu'il avait faits. Le connétable d'Albret, Boucicaut et les vieux chevaliers, étaient d'avis qu'on ne rejetât pas les propositions du roi d'Angleterre, et que l'on continuât les négociations ;

ils représentèrent qu'on en retirerait, sans courir les chances de la guerre, autant d'avantages qu'en pourrait donner la victoire; enfin, qu'il était imprudent de pousser au désespoir des ennemis résolus à périr. Mais les princes, et le plus grand nombre des seigneurs et nobles, toujours avides de *renommée*, furent d'un avis contraire. Toutefois le connétable, avant d'engager le combat, voulut en avoir l'ordre de la cour, qui était à Rouen. Cet ordre fut envoyé, contre l'opinion de plusieurs membres du conseil, particulièrement du duc de Berri, qu'effrayait le souvenir de la désastreuse journée de Poitiers.

Le roi d'Angleterre, pressé d'accepter le combat, se contenta encore de répondre qu'il ne l'éviterait point. Enfin, un héraut d'armes lui annonça, le 22 octobre, qu'il serait attaqué dans trois jours : car c'était toujours sous les formes de la chevalerie qu'on engageait même les batailles générales qui pouvaient décider du sort d'un royaume. Les guerriers étaient moins soucieux d'obtenir pour leur pays les fruits d'une victoire que de déployer leur bravoure et leur force : point d'honneur respectable, mais qui fut souvent funeste à

France. Ils rappelaient ces Gaulois, qui
s leur sauvage orgueil persistèrent jusqu'à
fin à n'opposer qu'un courage aveugle à
t et à la discipline des Romains. Ce fut
tout dans la circonstance mémorable dont
agit ici qu'on eut à déplorer leur trop fidèle
chement aux habitudes chevaleresques.
roi d'Angleterre mit à profit les délais qui
étaient résultés ! Il prit une position avan-
euse entre deux bois, près du village de
oncelles, et il y distribua ses corps d'ar-
e avec toute l'habileté dont il était capa-
. Le monarque commença par renvoyer
parole les prisonniers français. « Si vos
aîtres survivent, leur dit-il, vous vous
présenterez à Calais. » Après avoir pris
tes les dispositions que lui conseillait son
ie militaire, il harangua ses soldats ; et
s, animés de la confiance qu'il leur com-
niqua, jurèrent de vaincre ou de périr.
L'armée française était postée dans les villa-
de Ruisseau-Ville, Azincourt et autres lieux
sins. Le commandement de l'armée appar-
ait au connétable d'Albret. Ce fut un mal-
ur, si toutefois un autre capitaine eût été
s habile que lui dans la disposition de la

bataille. Il pouvait déployer sur un vaste terrain son armée, assez nombreuse pour envelopper celle des Anglais ; mais il la concentra dans une vallée étroite, resserrée d'un côté par une rivière et de l'autre par un bois : position qui n'aurait été favorable qu'à une armée inférieure en nombre à celle de l'ennemi. Les gens de guerre y étaient rangés sur une profondeur de trente-deux hommes ; ce qui permettait aux Anglais d'opposser un front aussi large que celui de l'armée française. Elle avait une artillerie formidable qui aurait suffi seule pour décider la victoire, si elle eût été convenablement postée et dirigée. Mais il était impossible d'en faire usage, placée comme elle le fut, au milieu des rangs pressés des hommes d'armes. D'ailleurs les nobles et les chevaliers dédaignaient l'emploi du canon, et de toute arme qui ne faisait pas valoir le courage personnel. Ils semblaient pressentir que la poudre de guerre, cette terrible force à laquelle ne pourrait résister la plus solide armure, enlèverait tôt ou tard à la féodalité ses principes de domination.

Pendant la nuit qui précéda la bataille un

tumulte bruyant ne cessa de se faire entendre dans l'armée française : on y fit plus de cinq cents chevaliers. Le plus profond silence régnait au contraire dans le camp des Anglais, et leur calme, indice remarquable d'une haute résolution, témoignait aussi de l'empire d'une discipline qui manquait aux guerriers de la France.

Au point du jour, le 25 octobre, les deux armées se trouvèrent préparées au combat. Celle des Français, divisée en trois corps, était éblouissante de l'or et de l'acier qui étincelaient sur les armures. Le premier était composé de l'élite des troupes, commandée par le connétable d'Albret, les princes d'Orléans et de Bourbon, et par les capitaines les plus renommés. Les ducs d'Alençon et de Bar, les comtes de Nevers, de Vendôme et de Vaudemont, conduisaient une seconde ligne, à peu près aussi nombreuse que la première. La troisième division ou l'arrière-garde était commandée par le comte de Dammartin et d'autres capitaines moins connus. Ces divers corps se trouvaient rangés à la suite l'un de l'autre, dans l'étroite vallée où ils étaient entassés. Le premier, formant l'avant-garde, devait donc,

dans une pareille position, se trouver seul engagé; aussi les seigneurs et les chevaliers qui n'en faisaient pas partie, impatients de combattre aux premiers rangs, quittèrent pour la plupart les postes qu'on leur avait assignés. Ils se précipitaient les uns sur les autres pour planter leurs bannières près de celle du général. Ils devaient donc, oublieux des fautes de leurs pères, aidés encore de celles du connétable, renouveler les désastres de Crécy et de Poitiers. Au reste, tous les guerriers étaient noblement préparés à donner leur vie pour le salut de la France. Avant le combat, ils s'embrassèrent les uns et les autres avec une religieuse cordialité, se demandant pardon de leurs offenses mutuelles. D'après un usage adopté dans le siècle précédent, la plupart des hommes d'armes avaient mis pied à terre, malgré la fâcheuse expérience qu'on en avait déjà faite. Il est vrai que le sol sur lequel était postée l'armée française, étant d'une nature argileuse, et détrempé par les pluies d'automne, rendait toute manœuvre difficile à une pesante cavalerie; mais les chevaux devenaient une cause d'embarras et de désordre.

Dans l'armée ennemie, divisée en deux corps

les archers formaient le front de bataille; ils n'étaient armés que de leur arc et d'une hache; mais ils portaient des pieux ferrés qu'ils plantaient devant eux pour former une palissade contre les charges de cavalerie. Retranchés derrière cette sorte de barrière, ils savaient décocher à coup sûr ces terribles flèches qui pénétraient de fortes armures. Deux cents de ces archers s'étaient glissés le long de la ligne française cachés par des brousailles, tandis que quatre cents hommes d'armes anglais se postaient dans le bois qui bordait le champ de bataille (13).

Les Français restaient encore immobiles, paraissant désirer impatiemment, mais attendre que l'ennemi commençât l'attaque. Enfin le roi d'Angleterre en fit donner le signal, et aussitôt ses troupes s'avancèrent en poussant d'horribles clameurs. Les archers, qui étaient en tête, arrivés à portée du trait, firent pleuvoir sur l'avant-garde française une grêle de flèches qui tua beaucoup d'hommes et jeta quelque désordre dans ses rangs; malheureusement elle avait peu d'hommes de cette arme pour répondre à leur attaque meurtrière. Il fal-

lait donc rompre cette terrible ligne d'archers anglais. Douze cents hommes d'armes, commandés par Clignet de Brebant, s'élancèrent pour se précipiter sur eux; mais leurs chevaux, s'enfonçant jusqu'aux genoux dans une terre argileuse que les pluies avaient détrempée, ne secondèrent point l'ardeur des hommes d'armes. A peine les cavaliers pouvaient-ils aller au pas, alors qu'une charge précipitée eût été nécessaire. Accablés de traits à leur front et sur les flancs par les archers postés dans le bois, ils furent pour la plupart tués ou obligés de reculer. Un petit nombre d'entre eux seulement put pénétrer dans les rangs anglais. Ils y trouvèrent presque tous la mort, soit par les armes de l'ennemi, soit écrasés par leurs chevaux, qui, s'étant heurtés contre les pieux ferrés des archers, tombaient percés sur leur cavalier.

Un autre corps d'hommes d'armes démontés s'avançait pour les soutenir; mais, couverts de pesantes armures, ils ne pouvaient se traîner qu'avec de pénibles efforts sur le sol boueux et glissant qu'ils avaient à franchir. Le peu d'archers qui se trouvaient parmi eux était hors d'état de faire usage de

leurs armes dans l'étroit espace qu'ils occupaient, et ils gênaient même les mouvements des autres gens de guerre. Dans cette affreuse position, les Français tombaient sous les traits des ennemis avant d'avoir pu les atteindre. Le désordre se mit dans leurs rangs, et bientôt ils reculèrent sur le second corps de bataille, en y causant une grande confusion. Alors les Anglais, quittant leurs arcs pour s'armer de haches et de massues de plomb, chargèrent avec furie cette masse compacte de malheureux guerriers, qui, pressés, étouffés les uns par les autres ou par les chevaux des hommes d'armes, étaient impunément massacrés, ne pouvant ni se défendre ni fuir. Beaucoup d'entre eux restèrent aux mains des ennemis sans avoir porté un seul coup de leurs armes. Ce second corps de bataille éprouva tous les malheurs du premier. La mêlée y fut épouvantable : culbuté, repoussé sur le dernier corps, il y jeta un affreux désordre, et les gens de guerre qui composaient cette arrière-garde, saisis de terreur, prirent bientôt la fuite. Cependant le duc d'Alençon soutenait encore le combat avec un courage digne de la victoire; mais il avait perdu beaucoup

d'hommes. Tentant un dernier effort, il s'élança sur les Anglais avec ce qui lui restait de ses guerriers; parmi eux se trouvaient 18 chevaliers qui avaient juré d'immoler le roi d'Angleterre. Renversant tout sur son passage, le duc se fit jour jusqu'au quartier du monarque. Après avoir abattu les ducs de Glocester et d'York, il attaqua le roi lui-même, et d'un coup de hache il brisa la couronne qui ornait son casque. Le duc levait sa hache pour frapper encore, lorsque Henri, le surprenant hors de garde, lui porta un coup terrible qui l'abattit à ses pieds. Le malheureux prince français, mortellement blessé, assailli par une troupe d'ennemis furieux, cria qu'il était le duc d'Alençon. Mais les gardes du roi l'achevèrent malgré les efforts de leur maître pour le sauver. Aucun des 18 chevaliers qui s'étaient dévoués pour arracher la vie au roi d'Angleterre ne survécut à leur acte d'héroïsme. En vain après cela quelques guerriers français opposaient le courage du désespoir au nombre et à l'acharnement des ennemis: ils succombèrent bientôt, et la victoire resta non aux plus braves, mais aux plus habiles (14).

Cette journée, si fatale aux Français, fut sans doute bien glorieuse au roi d'Angleterre; mais il en ternit l'éclat par un acte d'inhumanité. On vint lui dire à la fin de la bataille qu'une troupe de Français pillaient les bagages de son armée; aussitôt il donna l'ordre de passer au fil de l'épée les prisonniers français, excepté les princes et les seigneurs, malgré les représentations de ses propres soldats, intéressés à tirer des rançons de leurs captifs. C'était une cruelle extension aux lois de la guerre, déjà si terribles. Plus de six mille prisonniers, furent massacrés de sang-froid. Horrible spectacle, même pour des guerriers! Le roi d'Angleterre commettait une cruauté sans excuse; ses bagages n'avaient été pillés que par une troupe de gens pour la plupart habitants du pays. On lui dit, il est vrai, que le duc de Bretagne arrivait avec quatre mille hommes d'armes; mais la bataille était perdue pour les Français. Les troupes du duc de Bretagne, d'ailleurs éloignées de six lieues, auraient été d'un secours impuissant contre une armée victorieuse. Henri avait dans cette occasion un noble exemple à suivre : celui de Duguesclin, qui, exposé à un danger réel par

le nombre de ses prisonniers, s'était contenté de les renvoyer sur parole.

Le champ de bataille était si resserré et les rangs des combattants avaient été si pressés, qu'on trouva beaucoup d'hommes encore vivants sous des monceaux de cadavres, entre autres le duc d'Orléans (15); dix mille Français au moins étaient restés sur le champ de bataille. Parmi les princes et les grands qui en faisaient partie étaient les ducs d'Alençon et de Bar; le duc de Brabant, frère du duc de Bourgogne, qui, n'ayant pu amener à temps ses troupes, était accouru pour combattre avec les Français; le comte de Nevers, autre frère du duc de Bourgogne; le comte de Marle, le connétable d'Albret, l'amiral de Châtillon, le maréchal d'Heilly; les comtes de Vaudemont, de Montmorency, Dampierre; l'archevêque de Sens Montaigu, et une foule de chevaliers aussi distingués par leur naissance que par leur valeur. Le nombre des prisonniers de marque échappés au massacre de leurs malheureux compagnons s'élevait à quinze cents. De ce nombre se trouvaient les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Eu, de Vendôme, et de Richemont,

frère du duc de Bretagne (16), le maréchal Boucicaut. La perte des Anglais fut, suivant les historiens, de 1,600 hommes : nombre que les écrivains d'Angleterre ont réduit, contre toute vraisemblance, à moins de cent. Toujours fut-elle une faible compensation au désastre qui décima les guerriers de la France. Il n'était pas de noble famille qui n'eût une mort à pleurer. Quant au peuple, il exhalait, dans son désespoir, des plaintes amères contre l'imprudence et l'incapacité des princes et des chefs de l'armée. On avait en effet à regretter qu'ils eussent décidé la bataille avant l'arrivée du duc de Bretagne. Ses troupes, jointes à huit cents hommes d'armes que le maréchal de Loigny amenait à l'armée, auraient peut-être fait changer le sort de la journée. Déplorable aberration de l'esprit de parti ! Le malheur de la France, au lieu de réunir les cœurs dans une commune douleur, semblait réveiller l'animosité des factions. Beaucoup de gens se montraient joyeux de ce qu'un grand nombre d'Armagnacs eussent péri, pendant que le parti bourguignon n'éprouvait qu'une faible perte.

Le roi d'Angleterre fit donner le nom d'A-

zincourt à la journée qui l'avait illustré : nom d'un château voisin du champ de bataille, et qui n'est devenu que trop célèbre. Après avoir fait reposer ses troupes, il prit la route de Calais, emmenant ses principaux prisonniers, qu'il traita dès lors avec humanité. Il en avait relâché un grand nombre sur parole, en leur enjoignant d'apporter à Saint-Denis, l'année suivante, le prix de leur rançon. « J'y serai, leur dit-il, pour le recevoir. » On put regarder une semblable confiance du monarque dans ses forces comme une jactance de vainqueur. Cependant elle aurait dû, manifestée par un homme tel que Henri, inspirer une salutaire prévoyance aux hommes chargés des intérêts du royaume. Malheureusement il n'en fut rien.

Un général moins habile que le roi d'Angleterre n'aurait pas hésité à poursuivre sa victoire dans un royaume déchiré par les partis, accablé de ses revers et privé de ses plus braves défenseurs. Mais son armée était réduite à moins de dix mille hommes, et puis il connaissait les immenses ressources de la France, et savait qu'elle avait encore dans son sein une foule d'hommes que la haine du

nom anglais aurait armés pour venger leur patrie. Il préféra donc attendre, pour soumettre le royaume à son joug, le temps où des princes français lui en faciliteraient la conquête ; il avait droit de l'espérer. L'un de ces princes, qui déjà s'était allié aux Anglais, le duc de Bourgogne, se disposait à marcher sur Paris, dont la possession était un gage assuré du pouvoir suprême. Pendant que son armée s'avançait en Champagne, il imagina d'envoyer un cartel au roi d'Angleterre, pour venger, disait-il, la mort de ses frères le duc de Brabant et le comte de Nevers, qui, loin de l'imiter, étaient accourus dans les rangs français. Un tel défi paraissait extraordinaire, donné par un homme qui n'avait point cessé de rechercher l'alliance du monarque anglais, qui ne cachait point la joie que lui causait la fatale journée d'Azincourt, qui enfin marchait à l'accomplissement de ses desseins sur les tombes des plus illustres Français. Aussi fut-on persuadé qu'en se montrant irrité contre le roi d'Angleterre, il avait seulement l'intention de dissiper tout soupçon de ses intelligences avec ce monarque. Au reste, il était clair que le duc de Bourgogne

voulait exploiter les malheurs de la France au profit de son ambition. Il avait perdu peu de ses chevaliers à la bataille d'Azincourt, tandis que les chefs les plus distingués du parti orléanais étaient morts ou prisonniers; il saisissait donc une occasion favorable à ses projets.

La nouvelle de sa marche sur Paris redoubla la consternation générale. Le dauphin et le duc de Berri ramenèrent aussitôt dans la capitale le roi, qui était resté à Rouen. La reine s'y fit transporter de Melun, où elle était malade, pour ne pas tomber entre les mains du duc de Bourgogne. Aussitôt un grand conseil fut convoqué. Le dauphin avait été nommé lieutenant général. Mais on sentit qu'il était au dessous de cette haute dignité dans les graves circonstances où se trouvait le royaume. Il n'y avait à la cour d'autres princes du sang que les ducs de Berri et de Bretagne; et l'un paraissait trop âgé, l'autre trop jeune, pour exercer convenablement la lieutenance générale. Alors on prit le parti d'appeler à la défense du royaume le comte d'Armagnac, qui était allé dans ses états faire la guerre au comte de Foix : ce qui montre bien que les habitudes féodales

n'étaient pas encore anéanties. Nul autre capitaine n'était en effet plus capable que lui de justifier la confiance du conseil. Il partit aussitôt, amenant à Paris un corps de troupes aguerries.

Dans le même temps le duc de Bourgogne s'avançait vers la capitale avec une nombreuse armée. Arrivé à Troyes, il écrivit au roi et au dauphin pour les assurer de sa fidélité et de son attachement au bien du royaume. Il demandait à rentrer dans Paris, paraissant disposé à mettre toutes ses forces au service de l'état. Elles étaient immenses, et son expérience militaire en augmentait la puissance. Il pouvait donc accomplir une des plus nobles missions qui soient jamais réservées à un homme, celle de venger l'humiliation de sa patrie, de la relever de ses ruines, et, après cela, de plier sous ses lois. Peut-être alors eût-on trouvé ses crimes assez expiés. Mais le duc de Bourgogne n'avait pas une âme à la hauteur d'un tel rôle. On savait trop bien, dans le conseil du roi, l'usage qu'il voulait faire de ses puissantes ressources pour en accepter l'offre, surtout en lui en laissant la direction. Ses propositions furent rejetées; mais, comme on croyait avoir

besoin de le ménager, il lui fut permis d'entrer à Paris avec quelques personnes de sa suite. On ordonna une amnistie pour tous ceux qui avaient suivi son parti. Enfin il lui fut expédié de nouvelles lettres d'abolition, avec l'offre du gouvernement de Picardie, et une pension de quatre-vingt mille écus, s'il consentait à mettre une armée aux ordres du roi pour combattre les Anglais. Le duc Jean était résolu à ne combattre que contre son pays. Quoique la cour lui eût donné plusieurs fois l'ordre de s'arrêter, il s'avança jusqu'à Lagny, espérant qu'à son approche les Parisiens tenteraient un mouvement en sa faveur ; mais Paris resta tranquille. Tanneguy-Duchâtel était un prévôt aussi vigilant que brave; et d'ailleurs les trop fameux chefs des factieux, tels que les Jacqueville et les Caboche, se trouvaient avec leurs bouchers auprès du prince leur protecteur. La capitale était trop bien gardée pour que le duc pût songer à en faire le siége. Il en était réduit à des lettres et à des ambassades qu'il envoyait coup sur coup au roi, et dont il ne recueillit que le ridicule. Au surplus, il perdit le plus utile appui qu'il pût trouver dans le conseil; le dauphin, son gen-

dre, mourut à la fin de l'année, regretté seulement de quelques courtisans qui partageaient ses débauches, et peut-être d'une partie du clergé, auquel il donnait de magnifiques ornements d'église. Sa mort fut imputée au poison, et chacun des deux partis en accusa le parti contraire. Jean, troisième fils du roi, comte de Touraine, lui succéda dans le titre de dauphin. Le duc de Bourgogne ayant demandé qu'on lui renvoyât la dauphine, sa fille, avec son douaire et ses meubles, on lui répondit que cette princesse pouvait se rendre vers son père ; mais que le roi était hors d'état de lui assigner un douaire, et qu'il avait besoin des meubles. La plus grande détresse dans les finances pouvait à peine faire excuser la réponse de la cour.

Le comte d'Armagnac était arrivé à Paris, où la cour l'avait accueilli avec transport. Il s'y trouva bientôt investi d'une immense autorité. Nommé connétable à la place du comte d'Albret, il réunit à cette importante charge la surintendance des finances et le gouvernement de toutes les forteresses du royaume. Il sut trouver dans l'activité de son génie de promptes ressources, et pourvoir à tous les

besoins du moment. En peu de temps il mit la capitale à l'abri de toute attaque, et put distribuer dans les environs des troupes capables de tenir tête à celles du duc de Bourgogne. Malheureusement tous ses actes étaient empreints de la hauteur et de la dureté de son caractère. On continuait cependant de négocier avec le duc, sans que d'aucun côté on parût disposé à un accommodement. Ce fut vainement que le duc de Bretagne entreprit de se rendre médiateur de la paix entre les deux partis. Le duc de Bourgogne persistait à vouloir entrer à Paris avec une armée recrutée de tous les hommes bannis pour leurs sanglants excès. Ceux de ses partisans qui étaient restés dans la ville manifestaient des vœux en sa faveur; mais, poursuivis avec une excessive rigueur, ils n'osaient tenter aucun mouvement. Le duc vit enfin qu'il ne pouvait rien entreprendre contre Paris. Toutefois, comptant trouver une occasion plus favorable à ses desseins dans l'issue de ses négociations avec l'Angleterre, et dans le succès des complots qu'il fomentait, il se tint cantonné à Lagny. Pendant plus de deux mois la Brie fut ravagée par ses troupes, comme l'avaient

été les provinces qu'elles avaient traversées. Ce fut de son séjour prolongé dans cette ville qu'on lui donna le sobriquet devenu populaire de *Jean de Lagny qui n'a hâte.* Il s'en vengea sur la ville, qu'il livra au pillage.

Tandis que ce prince attendait, avec une ténacité qui le livrait au ridicule, le moment de s'emparer de Paris, le nouvean dauphin, Jean de Touraine, s'obstinait de son côté à rester auprès de son beau-père, le comte de Hainaut. Des ambassadeurs lui avaient été envoyés par la cour pour le presser de venir à Paris. Mais ils reconnurent bientôt que ce prince était gagné au parti du duc de Bourgogne, à l'instigation du comte, et ils revinrent à Paris sans avoir accompli l'objet de leur mission. Dès lors, le connétable d'Armagnac, persuadé qu'il avait à craindre un ennemi de plus dans le dauphin, résolut de lui opposer un personnage de haut rang qui pût fortifier le gouvernement contre les dispositions de ce prince. Charles de Ponthieu, dernier fils du roi, âgé de quatorze ans, lui parut propre à remplir ses vues, et il le fit nommer duc de Touraine et gouverneur de Paris.

En attendant, les deux armées ennemies se trouvaient toujours en présence, et il se livrait souvent entre elles des combats partiels, que rendait meurtriers une mutuelle animosité. Des deux côtés on massacrait impitoyablement les garnisons des petites places qui avaient été surprises, sans que de tels actes de cruauté servissent au triomphe d'un des partis. Le duc de Bourgogne jugea enfin qu'il ne pouvait garder plus long-temps sa position, puisque, après de grands sacrifices d'hommes et d'argent, il n'entrevoyait aucune chance de succès. Il cherchait un moyen de se retirer qui pût sauver son orgueil, lorsque le nouveau dauphin fit signifier aux deux partis l'ordre de désarmer, ordre que vraisemblablement il provoqua lui-même. Aussitôt il partit avec ses troupes pour l'Artois, non sans être vivement harcelé par celles du connétable. On aurait à demander d'après quels droits le dauphin exerçait en cette occasion l'autorité souveraine, s'il pouvait exister des droits dans un temps de véritable anarchie. Le duc de Bourgogne seul avait ses raisons pour déférer aux ordres d'un jeune prince qui n'était investi d'aucune autorité légale.

Quant à la cour, elle se fortifiait dans sa position. Toutes ses espérances reposaient sur la capacité du comte d'Armagnac, et le pouvoir de ce prince était sans limites. Mais les finances étaient épuisées par les frais d'une guerre malheureuse et par la confusion qui régnait dans toutes les branches de l'administration. Il fut obligé de recourir à une imposition établie indistinctement sur tous les sujets du royaume. Le clergé, qui persistait à se croire exempt des charges publiques, refusait de l'acquitter par les raisons qu'il avait toujours alléguées, et qui souvent étaient respectées. « Prince très chrétien, disait-il dans ses représentations au roi, nous sommes sensiblement touchés des besoins du royaume... Nous n'avons pu les entendre sans verser des torrents de larmes, car vos périls sont les nôtres... Mais il nous est enjoint de n'abandonner qu'avec la vie les immunités de l'Eglise. » Les prélats citaient l'exemple de Pharaon et de Cyrus. Ils montraient l'Eglise aux pieds des monarques, leur disant : Ne touchez point à mes christs et n'attentez pas sur mes propriétés ; la condition des prêtres n'est pas la même que celle du peu-

» ple... Ils sont les anges du dieu des armées:
» on les appelle des dieux. »

Les remontrances du clergé ne furent point accueillies; il lui fut même défendu, sous peine d'encourir l'indignation royale, de faire désormais aucune représentation au sujet de l'impôt général. Mais on retirait peu d'argent de cet impôt dans les provinces, en grande partie ruinées ou trop éloignées du centre de l'autorité pour qu'on pût l'y faire acquitter: c'était Paris qui presque seul en supportait le poids. Aussi le mécontentement s'y manifestait chaque jour davantage.

La détresse des finances n'empêcha pas la cour de recevoir avec une magnificence extraordinaire l'empereur Sigismond. Il venait à Paris pour conférer avec le roi sur l'affaire du schisme, à laquelle il prenait le plus vif intérêt. Accompagné de huit cents gentilshommes, il fut défrayé, avec son immense cortége, pendant son séjour dans la capitale. Le but qu'il s'était proposé de son fastueux voyage, l'extinction du schisme, ne fixa guère l'attention publique. Les esprits étaient préoccupés d'intérêts qui leur semblaient alors plus graves, de mesures de défense contre les

Anglais et les Bourguignons. Mais l'empereur paraissait en même temps s'intéresser au rétablissement de la paix avec l'Angleterre. Il offrit d'en être le médiateur, et la cour accepta ses offres avec reconnaissance.

Avant qu'on pût connaître le résultat de sa médiation, un effroyable complot fut sur le point d'éclater à Paris. Les partisans du duc de Bourgogne, ne se trouvant pas assez forts pour tenter avec succès un soulèvement, tenaient des assemblées secrètes sous l'influence de quatre seigneurs émissaires du prince. Ils avaient formé le projet d'égorger, à un signal donné, toutes les personnes attachées au parti orléanais ; de renfermer le roi, la reine et le chancelier ; de promener dans les rues, après leur avoir rasé la tête, les ducs de Berri et le roi de Sicile, et ensuite de les massacrer. Il paraît que pendant l'exécution du complot, fixée au jour de Pâques, la vie même du roi n'aurait pas été respectée. Un prêtre était l'âme de la conspiration : c'était Nicolas d'Orgemont, fils de l'ancien chancelier. Tous les chefs, avoués du duc de Bourgogne, avaient choisi pour l'exécution de leurs projets le temps où le connétable était occupé en Nor-

mandie à réprimer les courses de la garnison anglaise de Harfleur, et où la cour se livrait aux plaisirs en toute sécurité. Mais le complot fut découvert par la femme d'un changeur nommé Laillier, quelques heures avant le moment où il devait éclater. Aussitôt le roi, la reine et les princes, se réfugièrent dans le Louvre, le seul édifice qui fût en état de défense. Le prévôt de Paris, Tanneguy Duchâtel, ayant rassemblé à la hâte des gens de guerre, s'empara du quartier des halles, enfonça les maisons où les chefs armés attendaient le signal convenu, enchaîna ceux qu'il put saisir, et, parcourant tous les quartiers de la ville avec sa prodigieuse activité, il arrêta tous les hommes qui lui avaient été signalés comme les principaux coupables. Ils firent pour la plupart l'aveu de leurs projets. Deux d'entre eux eurent la tête tranchée. Mais plusieurs autres furent, dit-on, noyés pendant la nuit : odieuse forme de peine qui n'avait été déjà que trop usitée. Le plus criminel de tous, le chanoine d'Orgemont, réclamé par le clergé, ne fut condamné qu'à une prison perpétuelle.

LIVRE IV.

Pendant que les partisans du duc de Bourgogne préparaient une terrible tragédie dans la capitale, le comte d'Armagnac se disposait à faire le siége de Harfleur. Il avait remporté un avantage sur un corps anglais qui s'était avancé dans le pays de Caux. Et même il se croyait certain de le faire prisonnier, lorsqu'il fut abandonné par une grande partie de ses troupes. Ayant couru les risques d'être pris lui-même, il fut tellement outré contre les fuyards, qu'il fit pendre plusieurs gentilshommes qui avaient donné l'exemple de la déroute. Sur les nouvelles qu'il reçut de Paris, il s'empressa de conclure une trêve avec la garnison de Harfleur, et partit en hâte pour la capitale. Son retour, en inspirant la terreur aux Parisiens, rendit à la cour toute sa sécu-

rité. Il fit enlever les chaines de la ville, et força les habitants de déposer leurs armes à la Bastille. La Grande-Boucherie, foyer perpétuel des séditions, fut rasée de fond en comble, et les maîtres bouchers perdirent leurs priviléges héréditaires. Les taxes furent augmentées; enfin le comte d'Armagnac poursuivit avec son impitoyable sévérité toutes les personnes connues par leur attachement au duc de Bourgogne. Il en fit sortir de Paris deux ou trois cents, parmi lesquels étaient plusieurs docteurs de l'Université. Mais les partisans du duc exerçaient de cruelles vengeances dans les provinces livrées aux fureurs de la guerre civile. Partout des hommes qui n'avaient été jusque alors occupés que des travaux paisibles s'étaient armés pour l'un ou pour l'autre parti; il se joignit à eux des aventuriers de la Savoie et de l'Allemagne, et bientôt, excités par la soif du pillage, familiarisés avec l'effusion du sang, ils formaient des hordes de brigands qui portaient le carnage et la dévastation dans les campagnes et jusque dans les villes.

Le connétable assurait du moins la tranquillité de la capitale par des mesures vigou-

reuses, mais souvent tyranniques. En même temps il s'apprêtait à reprendre Harfleur aux Anglais. Déjà il avait engagé des vaisseaux et des archers génois. Le roi de Castille, fidèle allié de la France, lui envoyait un grand nombre de bâtiments. Bientôt fut formée une flotte puissante qui porta la terreur sur les côtes d'Angleterre. On parvint à fermer le port de Harfleur, pendant que les troupes du connétable investissaient la place. Le monarque anglais fut étonné de la grandeur et de la rapidité d'une entreprise dont il croyait le royaume incapable après tant de désastres. Il avait lieu d'en redouter les suites: son expédition en France, très glorieuse sans doute, avait épuisé ses finances. Il avait besoin de remonter ses arsenaux et de recomposer une armée. Il fut donc disposé à écouter les propositions d'accommodement que lui soumit l'empereur Sigismond et à ouvrir des négociations. Mais le comte d'Armagnac savait quel avait toujours été le but politique de ce prince dans toutes les négociations, et quelle en avait été l'issue pour la France. D'ailleurs il se croyait assuré de reprendre Harfleur. Dans une assemblée gé-

nérale qui se tint à ce sujet, il représenta que tout accommodement avec l'Angleterre ne serait avantageux qu'à cette puissance ; qu'on avait formé, au prix d'énormes sacrifices, une armée capable de réparer les malheurs de la dernière campagne, et qu'il fallait profiter de cet avantage dans un moment où le roi d'Angleterre n'était pas en mesure de s'y opposer. Enfin, il fit valoir avec tant de force, et un accent de patriotisme si persuasif, la nécessité de continuer la guerre, qu'il entraîna l'opinion du conseil, du parlement, de l'Université et des notables bourgeois qui composaient l'assemblée.

Tout accommodement avec l'Angleterre ayant été rejeté, on dut se préparer à une guerre vigoureuse. Il y a lieu de croire qu'elle eût été favorable aux Français s'ils avaient été tous unis contre le roi d'Angleterre ; mais ce prince avait dans le royaume un allié dont on aurait dû peut-être mieux apprécier les dispositions avant de se décider à la guerre. Le duc de Bourgogne, invité à s'armer pour la France, non seulement s'y refusait, mais c'était contre elle qu'il préparait ses armes.

Le siége de Harfleur fut poussé avec une

nouvelle activité. Le connétable eut d'abord un avantage signalé sur le comte de Dorset, qui défendait la place; mais le maréchal de Loigny, ayant mal exécuté ses ordres dans une autre affaire, fut battu et repoussé. Par malheur encore, une flotte commandée par le duc de Betford attaquait en même temps une des escadres françaises. Après un combat long et sanglant, les Anglais coulèrent plusieurs vaisseaux, parvinrent à entrer dans le port et à ravitailler la place. D'un autre côté, le duc de Bourbon, qui commandait une flotte, fut vaincu et fait prisonnier par le comte de Huttington. Déçu dans ses projets, le connétable fut obligé de lever le siége de Harfleur. Toutefois les Anglais n'osèrent tenter aucune entreprise importante dans le cours de cette campagne.

A la même époque mourait, âgé de 76 ans, un prince qui, tourmenté toute sa vie du besoin de jouer un rôle politique, n'avait jamais exercé une influence prépondérante dans les affaires. Le duc de Berri, après tant d'exactions et de rapines sur les peuples de ses états, ne laissait à sa mort qu'une succession insuffisante pour payer ses créanciers, tant avait été

immodéré son goût pour les constructions et les ameublements, pour les collections de bijoux, d'objets d'arts, et de reliques dispendieuses. Ce prince a trouvé des apologistes de sa mémoire pour ses fondations de chapelles et pour ses dons aux églises. Mais il n'emporta ni l'attachement ni l'estime des Français dans aucun des partis.

Son neveu, le duc de Bourgogne, ne pouvait guère regarder comme une perte la mort d'un prince qui, sans avoir été fort utile aux Orléanais, s'était le plus souvent montré contraire à ses desseins. Au reste, il n'avait jamais compté, pour les faire réussir, que sur ses propres ressources, et sur l'appui du roi d'Angleterre. Il se trouvait alors à Calais avec ce monarque; les deux princes y eurent au mois de septembre des entrevues qui alarmèrent la cour. Aussitôt le conseil du roi envoya des députés chargés d'en pénétrer les secrets; ils réussirent à faire accepter une suspension d'armes jusqu'au mois de février; mais on ne put connaître que plusieurs années après le résultat des entrevues du roi d'Angleterre et du duc de Bourgogne. Ces deux princes y avaient conclu un traité d'alliance. Mentionné dans

les annales de l'Angleterre et soigneusement conservé dans ses archives, ce traité est un monument historique bien remarquable (17).

« Jean, duc de Bourgogne, petit-fils de Fran-
» ce, y est-il dit, déclare qu'ayant jusque alors
» méconnu la justice des droits du roi d'An-
» gleterre et de ses nobles progénitures aux
» royaume et couronne de France, il a tenu
» le parti de son adversaire en croyant bien
» faire; mais que, mieux informé, il tiendra
» dorénavant le parti dudit roi d'Angleterre
» et de ses hoirs, qui de droit est et seront
» légitimes rois de France; qu'il croit être tenu
» de lui faire, en cette qualité, hommage,
» comme à son légitime souverain; qu'aussi-
» tôt qu'à l'aide de Dieu et de Monsieur saint
» Georges ledit roi d'Angleterre aura fait la
» conquête d'une partie notable du royaume
» de France, il s'acquittera des devoirs de
» vassal; qu'il emploiera toutes les voies et
» manières secrètes pour que ledit roi d'An-
» gleterre soit mis en possession réelle du
» royaume de France... ; que, pendant tout
» le temps que le roi d'Angleterre sera pour
» s'en emparer, lui, de son côté, combattra
» les ennemis; savoir, A, B, C, etc., et

» tous ceux de leurs adhérents qui sont dés-
» obéissants au roi d'Angleterre ; qu'il pro-
» teste d'avance contre tous traités qu'il pour-
» rait signer par la suite, dans lesquels il
» pourrait faire exception du roi Charles et
» du dauphin, son fils ; déclarant que de
» semblables conventions sont de nulle va-
» leur, puisqu'elles ne pourraient être faites
» que pour mieux tromper... » Le duc pro-
mettait d'accomplir tous ces engagements par la foi de son corps et en parole de prince.

Ainsi, un prince du sang royal se déclarait non seulement l'ennemi de son pays, mais encore le plus perfide des traîtres. Probablement la foi qu'il jurait au roi d'Angleterre n'était pas plus sacrée pour lui que celle qu'il avait jurée tant de fois au roi de France. Henri n'en doutait aucunement. Il savait bien que le duc ne recherchait son appui que pour accomplir ses projets ambitieux ; aussi ne voyait-il dans le prince français qu'un instrument utile à ses propres desseins, sûr de pouvoir le briser quand il n'en aurait plus besoin. Après avoir conclu son traité avec ce monarque, le duc de Bourgogne se rendit à Valenciennes, auprès du dauphin. Il n'eut

pas de peine à le maintenir dans son parti. En vain la reine et le conseil s'efforçaient de faire revenir le jeune prince à Paris. Il vint jusqu'à Compiègne ; mais il refusa de se rendre auprès du roi ; et le comte de Hainaut, son beau-père, osa déclarer en plein conseil qu'il garderait le prince près de lui tant que le duc de Bourgogne ne serait pas rappelé à Paris et admis dans les conseils. Une semblable déclaration causa une indignation violente à toute la cour, et surtout au connétable, qui aurait fait arrêter le comte de Hainaut, si ce prince n'avait aussitôt pris la fuite.

On ne sait quel avantage le duc de Bourgogne se promettait des dispositions du dauphin en sa faveur. Mais il perdit ce nouvel allié. Le jeune prince mourut à Compiègne peu de temps à près les négociations que la cour avait entamées pour le rappeler auprès du roi. Sa mort fut généralement imputée au poison. Le duc de Bourgogne en accusait la parti orléanais, lequel rejetait sur ce prince la même accusation. Cependant ce fut le roi de Sicile qui fut le plus généralement soupçonné de l'attentat vrai ou supposé sur la vie du dauphin, comme étant plus intéressé que tout

autre à frayer le chemin du trône au comte Charles de Ponthieu, son gendre, dernier fils du roi. Charles, âgé d'environ quinze ans, prit alors le titre de dauphin. Nourri dans les sentiments d'une haine profonde pour le duc de Bourgogne, il sera l'écueil où viendront se briser les projets et les espérances de ce prince.

Ainsi le comte d'Armagnac voyait son pouvoir affermi par le nouveau titre d'un enfant qui avait épousé les intérêts et les passions de son parti. Il s'empressa de lui faire décerner par le conseil les honneurs et les prérogatives inhérents à la qualité d'héritier du trône. Il avait aussi pour but, en investissant le dauphin d'une éclatante autorité, d'écarter la reine de toute influence dans les affaires : car, quoiqu'elle parût s'en être retirée, Isabelle n'en avait pas moins tenté d'opérer une réconciliation entre la cour et le duc de Bourgogne. Il savait d'ailleurs qu'elle ne lui pardonnerait jamais d'avoir enlevé les trésors qu'elle avait cachés dans l'abbaye de Saint-Denis.

Il importait peu au roi d'Angleterre que le prince Charles ou tout autre fût l'héritier de

la couronne de France. Il la regardait comme assurée pour lui-même depuis son alliance avec le duc de Bourgogne. Il achevait alors les formidables préparatifs d'une nouvelle expédition, et il y attachait une telle importance, qu'il engagea sa vaisselle, ses bijoux, et jusqu'à sa couronne, pour en alléger les frais à ses peuples.

La suspension d'armes qui avait été arrêtée entre les deux puissances allait expirer; mais, quoiqu'on fût instruit à Paris des projets du roi d'Angleterre, la cour n'avait pas encore pris toutes les précautions suffisantes contre le nouvel orage qui menaçait le royaume. Il est vrai qu'on avait aussi à se garantir d'une attaque du duc de Bourgogne. D'ailleurs on n'avait point cessé de négocier avec la cour de Londres par l'entremise des ducs d'Orléans, de Bourbon, et des autres princes prisonniers dans cette capitale. Le roi d'Angleterre, qui avait persisté à réclamer la possession du royaume entier, parut néanmoins accéder à une proposition que lui soumit le duc de Bourbon, l'un de ces prisonniers. Le prince français offrait de faire accepter les prétentions du monarque si elles se

réduisaient à la possession de quelques provinces de France. Il obtint la permission de se rendre à Paris ; mais il éprouva un refus formel du conseil sur les propositions dont il s'était chargé, et il retourna bientôt à Londres, ne recueillant d'autre fruit de sa mission irréfléchie qu'une captivité plus resserrée pour lui et pour les autres princes français.

Le comte d'Armagnac avait provoqué, et, si l'on veut, dicté la décision du conseil dans cette affaire ; mais peu d'hommes auraient été disposés à souscrire aux prétentions du roi d'Angleterre. Le connétable n'usait donc de son autorité que pour maintenir l'honneur et l'intégralité du royaume. Malheureusement il augmentait chaque jour le nombre de ses ennemis parmi les grands, choqués de sa hauteur, et dans le peuple de Paris, surchargé d'impôts et soumis aux mesures les plus oppressives. Mais il n'avait pas d'ennemis plus acharnés que la reine ; craignant les effets de sa haine, il voulut les prévenir non seulement en lui ôtant tout crédit à la cour, mais en la perdant d'honneur aux yeux du roi et de la France. Isabelle, fidèle à ses goûts pour le

uxe et la galanterie, avait formé à Vincennes ne petite cour (18), livrée à tous les genres le plaisirs, en y comprenant de licencieuses mours. Le connétable, informé qu'Isabelle enretenait elle-même des intrigues galantes avec les seigneurs de sa cour, parvint à éclairer le oi sur les outrages qu'il en recevait dans son onneur. Charles, depuis long-temps réduit à ne sorte d'imbécillité, retrouva dans cette ccasion les fougueuses déterminations de ses ours de force et de santé. Allant un soir à Vincennes il vit un homme qui s'y rendait de on côté, et qui, apercevant le roi, le salua égèrement et passa outre, paraissant se soustraire à son attention. C'en fut assez pour onfirmer les soupçons du roi, qui donna ordre de l'arrêter. Ce personnage était Louis de Bosredon, grand-maître d'hôtel de la reine. Le malheureux favori d'Isabelle appliqué à la orture, fit plus d'aveux qu'il n'en fallait pour décider sa perte. Il fut jeté à la Seine, pendant la nuit, cousu dans un sac portant cette nscription : *Laissez passer la justice du roi!* Justice barbare. Là se voyait bien la engeance d'un homme puissant, mais non a justice d'un roi. La reine éprouva aussi la

colère de son époux, ou, ce qui est plus vraisemblable, celle du comte d'Armagnac. Tous ses officiers ayant été congédiés, elle fut reléguée à Tours sous la garde de trois personnes chargées de répondre de sa conduite. Enfin, tout l'argent qu'elle avait déposé en diverses mains fut enlevé par ordre du dauphin et du connétable. De ce jour Isabelle, exaspérée par l'éclat donné à sa honte et par la perte de son or, nourrit pour son fils un sentiment de haine dont le temps ne fit qu'accroître la violence.

Le comte d'Armagnac exerçait l'autorité souveraine, puisque le dauphin n'était qu'un instrument entre ses mains, et que le roi était en dehors de toute influence gouvernementale. Du moins lui, en exerçant despotiquement le pouvoir, voulait maintenir l'indépendance nationale. Il poussait vigoureusement la guerre contre les Anglais, en même temps qu'il opposait des troupes au duc de Bourgogne. Mais la nécessité de soutenir une double lutte le forçait à des mesures financières qui exaspéraient le peuple. Par malheur les troubles des provinces empêchaient les revenus publics d'arriver au tré-

sor, et même beaucoup de villes refusaient de payer les impôts. Le connétable fut réduit à demander un emprunt obligatoire pour les hommes, clercs ou laïques, qui avaient administré quelque partie des finances. De plus, on força les bourgeois à acheter à un prix fixé tout le sel qui se trouvait dans les greniers publics. On assigna aux monnaies un cours supérieur à leur valeur réelle. Enfin, les besoins du trésor étaient si pressants, qu'on vendit, outre les bijoux de la reine, plusieurs reliques de l'abbaye de Saint-Denis, et qu'on fondit l'or de la châsse de saint Louis.

Le connétable, en préparant la défense du royaume avec toute sa fougueuse activité, en y sacrifiant même ses propres revenus, avait rebuté, par sa rigueur inflexible et par sa fierté hautaine, beaucoup d'hommes qui s'étaient montrés disposés à le seconder. Le seigneur de l'Isle-Adam, entre autres, ayant offert de lever à ses frais une compagnie de cent chevaliers, le connétable, qui peut-être avait quelques raisons de se défier de lui, rejeta dédaigneusement son offre. L'Isle-Adam pouvait en être justement offensé; mais ce ne fut pas sur le comte d'Armagnac seul qu'il fit

tomber sa vengeance. Il devint le plus ardent et le plus cruel des ennemis du parti du dauphin. Plusieurs autres seigneurs renommés, tels que La Trémouille, également indisposés contre le connétable, se rangèrent sous le drapeau du duc de Bourgogne. Les troupes de ce prince étaient déjà si nombreuses, que, ne pouvant plus les payer, il leur permit le pillage dans ses propres états : présage funeste pour les provinces où elles entreraient en ennemies.

Tout le nord de la France, depuis l'Escaut jusqu'aux murs de Paris, et aux extrémités de la Normandie, était chaque jour le théâtre de sanglants combats. Aucune loi de la guerre n'y était observée. Des deux côtés les soldats, animés d'un égal acharnement, ne faisaient point de grâce aux vaincus. Tout prisonnier était égorgé ou mourait sur l'échafaud. Les communications entre les villes étaient interrompues, les campagnes dévastées, et partout la misère décimait la population.

En attendant que les armées en vinssent à un choc général, la cour et le duc de Bourgogne se lançaient l'un à l'autre de violents manifestes où chaque parti appelait l'extermina-

tion sur ses ennemis. Cette sorte d'anathèmes était bien superflue, puisqu'on était arrivé déjà des deux côtés au plus terrible degré de fureur. Le duc, fidèle courtisan du peuple, voulant se le concilier encore davantage, promit l'exemption de tout impôt aux provinces qui se déclareraient en sa faveur. Les écrits qui contenaient d'aussi décevantes promesses furent publiquement brûlés par sentence du parlement. Mais ils avaient produit en grande partie l'effet qu'on s'en était proposé sur la classe de la nation toujours sourde aux conseils de l'expérience et de la raison. Un grand nombre de villes de la Picardie, du Beauvoisis et du Vermandois, ouvrirent leurs portes aux troupes bourguignonnes. Plusieurs se révoltèrent et chassèrent les percepteurs. A Rouen, le peuple massacra le bailli royal, et d'autres officiers du roi. De pareils excès commis dans une ville aussi importante pour la sûreté du royaume, méritaient d'être réprimés et châtiés. Le dauphin, qui était allé à Angers pour assister aux obsèques du roi de Sicile, accourut sur Rouen avec deux mille hommes. Mais les rebelles lui opposèrent une vive résistance; ils avaient armé pour se

défendre jusqu'aux chanoines de la cathédrale. Cependant le dauphin entra dans la ville, où il fit exécuter pour toute punition les assassins du bailli royal. La défection n'en fit pas moins des progrès effrayants. Châlons, Troyes, Reims, Auxerre, arborèrent la croix de Saint-André, insigne des Bourguignons, et enfin la révolte gagna la plus grande partie des provinces, séduites par les promesses du duc de Bourgogne. En même temps ce prince partait d'Arras à la tête de soixante mille hommes.

Pendant qu'il marchait sur Paris, le roi d'Angleterre débarquait en Normandie avec vingt-cinq mille gens de guerre. Ce monarque, secondé par son puissant allié et par la disposition des esprits ne trouvait point d'obstacles à son entreprise. Nulle résistance honorable ne lui fit acheter la conquête des villes qu'il traversait, comme s'il en eût pris possession au nom du roi de France. Après avoir pris Touque, place fortifiée qui n'avait soutenu qu'un siége de quatre jours, Henri réclama dans un manifeste la restitution du royaume entier. En attendant une réponse à de telles prétentions, il s'emparait d'une grande partie de

la Normandie. La cour n'avait point assez de forces à opposer à la fois au roi d'Angleterre et au duc de Bourgogne. Elle négociait avec ce monarque qui avait consenti à une conférence à Bournonville, entre l'archevêque de Reims et le comte de Warwick. Mais le plénipotentiaire anglais persistait à demander, au nom de son souverain, la main de Catherine, et pour dot la couronne de France, que toutefois Charles conserverait pendant sa vie. Dès lors toute négociation fut suspendue avec le roi d'Angleterre.

Le conseil, livré aux plus vives alarmes, envoya au duc de Bourgogne le sire de Cany, pour lui signifier au nom du roi l'ordre de se retirer. « Sire de Cany, lui dit le duc, furieux, » pour cette légation par vous faite à peu » ne tient que je ne vous fasse trancher la tête ». A ces paroles dignes d'un Tartare, de Cany tomba aux genoux du duc Jean. On ne parvint qu'avec peine à calmer la colère de ce prince. Le député de la cour fut renvoyé porteur d'un écrit où le duc donnait les plus injurieuses qualifications à ses adversaires, où même il osait, en démentant toute alliance de sa part avec l'Angleterre,

les accuser de livrer le royaume à cette puissance.

Les dangers de la cour devenaient imminents. Le duc de Bourgogne s'approchait de Paris sans éprouver d'obstacle; Senlis lui avait ouvert ses portes; le seigneur de l'Isle-Adam lui livra sa ville; Mantes, Meulan, Pontoise tombèrent entre les mains des Bourguignons. Bientôt ils investirent la capitale. Cependant Saint-Cloud se défendait vigoureusement; les troupes du duc de Bourgogne, qui avaient été repoussées, brûlèrent une belle maison que Juvénal des Ursins avait fait bâtir à Ruel. Ayant déjà perdu la plus grande partie de son bien par le pillage et les confiscations, il se trouvait avec sa nombreuse famille dans un état voisin de l'indigence. Ce loyal magistrat méritait la vengeance du puissant factieux dont il ne cessa de combattre les désastreux projets.

Le connétable, hors d'état de tenir la campagne, ne s'occupa plus que de la défense de Paris. Pendant qu'il y maintenait l'ordre, le dauphin rassembla les bourgeois, et leur adressa un discours pour les encourager à la défense de la ville : « Braves bourgeois, leur

» dit-il, vous êtes de tous les sujets du roi » ceux qu'il aime le plus; continuez de lui » être fidèles..... Résistez avec courage à ses » ennemis, qui sont près de vous; qui, pires » que les Anglais, veulent détruire votre » bonne ville. Aidez de tous vos efforts le roi » à nous délivrer des calamités de ce siége. » Ces paroles, sortant de la bouche d'un prince encore enfant, avaient un accent de douceur et de persuasion qui toucha les bourgeois jusqu'aux larmes. Ils jurèrent de sacrifier leurs biens et leur vie au service du roi et de sa famille.

Le duc de Bourgogne comptait aussi sur les Parisiens et sur les intelligences qu'il entretenait avec ceux qui lui étaient attachés. Par la prise de Montlhéry, Marcoussy, Palaiseau, Étampes et autres places, il tenait la cour renfermée dans les murs de la capitale, et privée de toute communication avec le reste de la France. Il reçut alors une lettre du pape Martin V qui lui donna le prétexte de déclarer hautement qu'à lui seul appartenait l'administration du royaume. Le pape, gagné par les partisans du duc au concile, s'était

directement adressé à ce prince, d'après le refus de la cour de souscrire à son élection. En effet, le conseil avait jusque alors différé de reconnaître ce pontife, sachant qu'il n'avait été élu que par l'influence de l'empereur Sigismond. Or ce monarque était devenu l'allié de l'Angleterre et partisan du duc de Bourgogne. Il faisait déclarer le comte d'Armagnac schismatique par le concile de Constance. Le duc, étant à Meudon, envoya un héraut à la cour, porteur de ses protestations ordinaires de fidélité au roi et aux intérêts du royaume. La réponse verbale que fit le dauphin lui avait été probablement dictée, mais il sut la prononcer avec une noblesse et une fermeté remarquables : « Héraut, dit-il, ton seigneur de Bourgo-
» gne montre mal la bienveillance qu'il prétend
» ressentir pour nous. S'il veut que Monsei-
» gneur le roi et nous le tenions pour notre
» loyal parent, vassal et sujet, qu'il aille com-
» battre le roi d'Angleterre, ancien ennemi
» de ce royaume; et à son retour il sera reçu
» dans Paris comme le mériterait un sauveur
» de l'état ; mais qu'il ne dise plus que Mon-
» seigneur le roi et nous soyons ici en servage

» de nulle personne, car nous sommes en » pleine liberté; dis-le-lui bien à lui et à tous » les siens. »

Tout semblait favoriser les projets du duc de Bourgogne. La reine, en proie à toute la violence de ses ressentiments, ne s'occupait, dans son exil à Tours, que de projets de vengeance. Elle avait jusque alors conservé pour le duc de Bourgogne, assassin de son amant, une inimitié qui paraissait implacable; mais ce sentiment s'effaçait dans son cœur sous une impression plus récente, sa haine pour son fils et pour le connétable. Le duc lui parut seul capable de la venger. Trompant la surveillance de ses gardiens, elle lui manda de venir la délivrer pendant un pèlerinage qu'elle devait faire à l'abbaye de Marmoutiers. Aussitôt ce prince quitta, transporté de joie, le siége de Corbeil, qu'il avait commencé; abandonnant ses munitions et ses vivres, il accourut en Touraine. Arrivé à deux lieues de Tours, il détacha un corps de troupes qui entoura l'abbaye de Marmoutiers. Hector de Saveuse, qui le commandait, entra dans l'église suivi de quelques gens de guerre, arrêta les gardiens de la reine, enleva

cette princesse et la conduisit près du duc de Bourgogne. Alors Isabelle, remerciant le prince de sa délivrance, lui jura une fidélité constante à ses intérêts.

Le duc, après s'être assuré la soumission de Tours et y avoir rançonné ou chassé de la ville une partie des habitants, se rendit à Chartres avec la reine. Là Isabelle, s'arrogeant une pleine souveraineté, s'empressa de créer un nouveau parlement. Elle envoya des officiers dans le Languedoc pour gouverner cette province en son nom. En même temps elle mandait à toutes les villes de ne reconnaître d'autre autorité que la sienne; mais c'était réellement le duc de Bourgogne qui gouvernait au nom d'une femme frivole, quoique passionnée. Ce prince éprouva cependant au milieu de son triomphe une vive mortification : le plus cher de ses favoris, Jacqueville, auteur de tant de meurtres dans Paris, fut lâchement assassiné à son tour par Hector de Saveuse, autre serviteur du duc; et le prince, quelque chagrin qu'il en ressentit, n'osa punir le meurtrier. Il finit même par lui rendre sa bienveillance : il lui fallait de pareils hommes pour serviteurs.

L'autorité qu'il empruntait de son alliance avec la reine ne complétait pas encore son triomphe, puisqu'il lui restait à se rendre maître de la capitale ; mais il y entretenait avec soin des intelligences, et peu s'en fallut qu'il n'obtînt un succès aussi décisif.

Les précautions que prenait le comte d'Armagnac contre les complots des Parisiens, quoique sévères et même tyranniques, ne suffisaient pas pour les prévenir. Une nouvelle conspiration dont le duc de Bourgogne attendait le résultat fut sur le point d'éclater à Paris. Les conjurés devaient livrer la porte Bourdelles à Saveuse, qui s'était avancé déjà jusqu'au pied du rempart ; mais l'un d'eux, un pelletier de la rue Saint-Jacques, cédant à ses remords, découvrit le complot au prévôt de Paris. Les principaux conjurés furent aussitôt arrêtés ; la troupe de Saveuse, prise au dépourvu, fut accablée d'une grêle de traits, et le capitaine s'enfuit blessé lui-même, après avoir perdu beaucoup de ses gens. L'histoire n'a pas mentionné le nom du bourgeois qui avait dévoilé la conspiration ; mais on sait qu'il reçut avec des récompenses le surnom de *Sauveur*.

Voyant échouer les complots qu'il fomentait dans Paris, et ne pouvant espérer de prendre la ville de vive force, le duc de Bourgogne se retira sur Troyes avec la reine, désormais liée à la destinée de ce prince. Isabelle ne manqua pas d'exercer dans cette dernière ville tous les actes du pouvoir royal. Elle y créa encore un parlement. Ainsi se trouvait subsister à la fois dans trois villes une institution qui jusque alors n'avait eu son siége que dans la résidence du roi.

Quant au comte d'Armagnac, qui de son côté jouissait d'une sorte d'autorité souveraine, il profita de la retraite du duc de Bourgogne pour reprendre sur lui les avantages qu'il avait perdus. Il emporta plusieurs places occupées par les Bourguignons, entre autres Etampes et Montlhéry; et, suivant leurs cruelles habitudes, les vainqueurs faisaient peu de quartier aux vaincus. Encouragé par ses premiers succès, le connétable résolut de faire le siége de Senlis, place extrêmement forte. Il y conduisit le roi, bien incapable de juger de la justice d'une cause, mais toujours fidèle à son goût pour la guerre. La ville, vivement attaquée, se défendit quelque temps

avec vigueur. Réduite enfin à capituler, la garnison, en livrant des ôtages, promit de se rendre si elle n'était pas secourue avant le 19 avril. D'après une semblable promesse, la cour abandonna le siége pour revenir à Paris. Mais dans la nuit du 18 au 19 avril, la garnison fit une sortie à l'improviste, pilla et incendia le camp du roi. Les malades et les marchands qui s'y trouvèrent périrent misérablement. Alors le connétable, transporté de fureur, fit couper la tête aux ôtages qui lui avaient été livrés. De son côté, le commandant de la place, le bâtard de Thiane, fit exécuter ses prisonniers, au nombre, dit-on, de cinquante.

Après d'aussi cruels actes, inutiles au succès d'aucun parti, le connétable, ayant appris qu'un corps de Bourguignons s'avançait pour lui couper la retraite, revint à Paris avec ses troupes. Pendant que le royaume était livré à toutes les fureurs d'une guerre civile, le roi d'Angleterre s'avançait dans la Normandie, d'où l'on avait retiré les troupes pour les opposer au duc de Bourgogne. Les Anglais faisaient des courses jusque dans le Maine, ravageant tout sur leur passage. Devant eux fuyaient partout les populations alarmées.

Plus de vingt-cinq mille familles se réfugièrent en Bretagne. L'épouvante que répandaient les troupes anglaises fut telle, qu'elles ne trouvèrent dans la ville de Lizieux qu'un vieillard et une femme qui n'avaient pu en sortir. Livrés au même effroi, le duc de Bretagne lui-même, et la duchesse d'Anjou, reine de Sicile, se hâtèrent de conclure avec le roi d'Angleterre une trêve qui garantît leurs états, bien que, vassaux de la couronne, ils n'eussent pas droit de traiter avec une puissance étrangère sans l'aveu de leur souverain. Henri pouvait donc se promettre tout succès de son expédition. Sa marche était assurée sur sa droite par la neutralité de la Bretagne et de l'Anjou. N'ayant rien à craindre sur sa gauche de la Flandre et de l'Artois, il ne voyait devant lui que des troupes occupées à se combattre entre elles. Il fut bientôt maître de toute la Normandie, excepté Cherbourg et Rouen. Encore cette dernière ville appartenait-elle à la faction bourguignonne.

Aux malheurs d'une invasion ennemie et d'une guerre intestine se joignaient d'autres calamités pour le royaume. De nombreuses troupes de brigands cantonnées dans les fo-

rêts pillaient et massacraient indistinctement royalistes, Bourguignons ou Armagnacs. Une foule de gens, poussés par la misère, jusqu'à des prêtres et des moines, étaient devenus de sanguinaires bandits. On espéra quelque remède à tant de maux par l'arrivée à Paris de deux légats du pape Martin V, chargés d'y faire reconnaître son élection et de travailler à la paix publique. Déjà l'Université s'était soumise à son obédience, quoique la cour eût refusé jusque là de reconnaître l'élection de ce pontife. Aussi le conseil, sur les instances de ce corps, souscrivit à l'élection de Martin, avec des restrictions conformes aux libertés de l'Église gallicane.

Enfin, par les soins des légats du saint-siége, et par l'entremise de plusieurs personnages estimés, on parvint à entamer des négociations entre la cour et le duc de Bourgogne, au village de la Tombe, près Montereau. Mais ce ne fut qu'après de grandes difficultés qu'il y fut réglé, le 23 mai, un projet d'accommodement. Ce projet portait en substance que le dauphin gouvernerait le royaume conjointement avec la reine, le duc de Bourgogne et tous les princes du sang, nonob-

stant une déclaration du roi qui avait confié la lieutenance générale au dauphin, que toutes les forteresses conquises par l'un ou l'autre des partis seraient évacuées, et enfin que toutes les condamnations prononcées de part et d'autre seraient annulées. Ce projet de traité, que le duc de Bourgogne s'empressa de publier, parut d'abord agréer au dauphin et à plusieurs membres du conseil; mais il ne pouvait satisfaire le connétable et les chefs de son parti, qu'il excluait de toute participation aux affaires. Aussi le comte d'Armagnac, usant de son empire sur l'esprit du dauphin, fit rejeter dans le conseil le traité proposé comme infâme et injurieux au souverain, en déclarant qu'il ne pouvait être accepté que par des traîtres et des ennemis de l'état. De plus, le chancelier de Marle assura qu'il ne scellerait jamais un semblable traité.

Paris apprit avec indignation la rupture d'un accommodement qui faisait espérer la tranquillité publique; comme si l'expérience du passé n'aurait pas dû démontrer le peu de solidité des traités jurés par le duc de Bourgogne! Cette rupture offrit au prince l'occasion d'échauffer les esprits contre le connétable,

et il sut en profiter. Partout on accusait le comte d'Armagnac d'être l'auteur des troubles et des malheurs du royaume. On assurait que ses gens d'armes avaient brûlé des hommes et des enfants, et qu'il avait le dessein de jeter les femmes dans la rivière. Sans croire à la vérité de telles accusations, beaucoup de personnes, même dans le parti orléanais, partageaient le mécontentement du peuple. Mais rien n'intimidait le connétable. Il n'en rendit que plus violentes les mesures ordonnées pour la sûreté de Paris. Malheureusement la cour manquait d'argent. Pour subvenir aux besoins des finanses, on fondit au profit du trésor les vases, les bijoux et les ornements des églises. Le connétable, ayant encore demandé une contribution aux Parisiens, en reçut un refus formel. C'était le premier acte d'opposition à ses volontés qu'il eût encore éprouvé. Dès lors il dut sentir que son pouvoir était ébranlé, qu'il y avait même danger pour lui dans sa position.

L'état d'exaspération où étaient montés tous les esprits dans la capitale faisait présager une catastrophe plus ou moins prochaine. Elle fut précipitée, comme il arrive souvent au milieu

des orages politiques, par un de ces incidents qui, en des temps paisibles, aurait été sans importance. Le fils d'un marchand de fer nommé *Perrinet-Leclerc*, ayant été maltraité par des officiers du roi, en porta ses plaintes au prévôt de Paris. N'en ayant point obtenu justice, il conçut pour se venger un de ces projets hardis, aventureux, dont les difficultés et les dangers s'effacent devant l'exaltation d'une pensée dominante. Lui, plébéien obscur, résolut de livrer Paris au duc de Bourgogne. S'étant associé quelques hommes de sa classe, il parvint à communiquer son projet à L'Isle-Adam, commandant de Pontoise, et à se concerter avec lui sur les moyens de l'exécuter. Il fut convenu entre eux que ce capitaine se trouverait dans la nuit du 28 au 29 mai, avec des troupes, près de la porte Saint-Germain. Perrinet était fils d'un quartenier chargé de la garde de cette porte. Lorsqu'il est assuré de l'arrivée de l'Isle-Adam au poste désigné, il dérobe les clefs de la porte Saint-Germain sous le chevet du lit de son père. A un signal donné, il ouvre cette porte aidé de plusieurs autres conjurés, fait entrer dans la ville L'Isle-Adam à la tête de

huit cents hommes d'armes ; et, jetant ensuite les clefs en dehors du mur, il les oblige ainsi à vaincre ou à périr tous (19). Les Bourguignons, marchant dans un profond silence, arrivent jusqu'au Châtelet, où ils sont rejoints par une troupe de leurs partisans. Alors ils se divisent en plusieurs corps qui se répandent dans les divers quartiers de Paris, criant *Vive la paix! vive Bourgogne!* Bientôt le peuple s'amasse, sort en foule des maisons, et le cri de *Vive Bourgogne* retentit dans toute la ville. L'Isle-Adam s'est porté à l'hotel Saint-Paul. Il en brise les portes, pénètre dans l'appartement du roi, et le force de monter à cheval pour se montrer au peuple : car les chefs des Bourguignons voulaient que le roi parût approuver la révolution qui s'opérait dans la capitale. Le malheureux prince, défaillant sous le poids de ses maux, manifestait à peine un reste de vie intellectuelle. « Comment, disait-» il à L'Isle-Adam, se porte mon cousin le » duc de Bourgogne ? Il y a long-temps que » je ne l'ai vu. » Dans le même temps, d'autres chefs de l'expédition couraient aux hôtels du chancelier, des ministres et autres officiers publics. Ils arrêtaient tous ceux de ces

personnages qu'ils pouvaient trouver, et les traînaient dans les prisons. Le prévôt de Paris, Tanneguy-Duchâtel, heureusement réveillé par le tumulte de la ville, se leva précipitamment, courut à l'hôtel du dauphin, et, prenant dans ses bras le jeune prince qui dormait, il le porta jusqu'à la Bastille. Après l'avoir fait promptement habiller, il le conduisit sain et sauf à Melun.

Un corps de Bourguignons s'était rendu à l'hôtel du comte d'Armagnac, situé dans le lieu où est aujourd'hui le Palais-Royal; mais on ne l'y avait point trouvé. Réfugié dans la maison d'un maçon, il était, lui naguère si redoutable, déguisé sous les haillons d'un mendiant. Juvénal des Ursins, que l'on cherchait aussi, put se sauver, grâce à un avis que lui fit donner le sire Guy de Bar.

Lorsque le jour parut, des flots immenses du peuple remplissaient les rues, où brillait de tous côtés la croix de Saint-André des Bourguignons. Ce jour éclaira de tristes scènes. Un grand nombre de maisons enfoncées offraient une proie facile aux vainqueurs. On les voyait, les uns chargés des dépouilles de leurs concitoyens, les autres traînant leurs prisonniers

dans les cachots. Et le nouveau prévôt de Paris qu'on avait nommé semblait encourager les désordres plutôt que les réprimer. Les prisons ne suffisaient pas au nombre de victimes qu'on y entassait. Parmi les hommes de marque qui attendaient dans les fers le sort qu'on leur préparait se trouvaient le chancelier de Marle, l'archevêque de Reims, sept évêques, plusieurs membres des cours souveraines, et beaucoup de seigneurs et de citoyens distingués. De tous les hommes signalés à la fureur du peuple, le comte d'Armagnac était celui qu'on recherchait avec le plus d'acharnement. Jusque alors il avait échappé à toutes les recherches; mais un ordre fut publié dans tous les quartiers, portant défense, sous peine de mort, de donner asyle à des Armagnacs. Aussitôt le maçon qui avait caché le connétable, saisi d'effroi, s'empressa de le déceler. Le comte d'Armagnac, arrêté, fut jeté dans les prisons.

Cependant le dauphin et Tanneguy-Duchâtel, ayant été rejoints par un corps de troupes de seize cents hommes, résolurent de tenter un coup de main sur Paris, pour surprendre à leur tour les Bourguignons et

sauver le connétable. En effet, le 1er juin, Tanneguy pénétra dans la ville avec ses hommes d'armes aux cris de *Vive le roi et le dauphin !* Ils allèrent d'abord à l'hôtel Saint-Paul, espérant y enlever le roi. Mais Charles avait été transféré au Louvre. Alors ils coururent vers le Châtelet pour délivrer les prisonniers. Malheureusement la plupart d'entre eux se livrèrent au pillage des maisons. Ils soulevèrent contre la troupe de Duchâtel beaucoup de bourgeois qui auraient été disposés à la seconder. Elle était arrivée dans la rue Saint-Antoine lorsqu'elle fut vigoureusement attaquée par un rassemblement de factieux que vinrent bientôt appuyer des hommes d'armes. Là se livra un combat effroyable. Tanneguy, assailli de tous les côtés, accablé par le nombre, put à peine, après de courageux efforts, se sauver dans la Bastille, laissant un grand nombre d'hommes sur la place. Il parvint à rejoindre le dauphin à Melun.

Après le succès de L'Isle-Adam, de nouvelles troupes de Bourguignons entraient chaque jour dans Paris. Les hommes de la milice des bouchers, qui en avaient été bannis, ne tardèrent pas à y revenir. Ils exaltèrent encore

plus la fureur du peuple, secondés par L'Isle-Adam et les autres chefs bourguignons. La reine était restée à Troyes avec le duc de Bourgogne, n'étant pas encore disposée à faire son entrée dans la capitale. Elle avait mandé qu'elle et le duc n'y reviendraient que lorsque la ville serait délivrée de tous les Armagnacs. C'était un sinistre avertissement pour les hommes de ce parti qui n'avaient pu s'échapper.

Quelques jours s'écoulèrent au milieu de vives inquiétudes d'un côté, de féroces joies de l'autre, mais sans produire encore de sanglantes violences. Tout à coup, dans la nuit du 12 juin, le peuple prend les armes, court aux prisons, égorge les geôliers, fait sortir un à un les prisonniers, et les massacre à mesure qu'ils paraissent. La fureur des meurtriers est si aveugle ou le besoin de tuer si impérieux, qu'ils confondent avec les Armagnacs de simples prisonniers pour dettes, et des Bourguignons même. Ils pénètrent dans les plus sombres cachots pour y chercher de nouvelles victimes. Ils y fouillent avec toute la sollicitude qu'on aurait à sauver des amis, et ils ne cessent le massacre qu'après s'être assurés qu'aucun prisonnier ne leur a échappé. Enfin

ils contemplent avec une sorte de délices un amas de corps ensanglantés parmi lesquels sont ceux du comte d'Armagnac, du chancelier, de sept prélats, d'une foule de magistrats et de capitaines.

Dans les diverses prisons où les bourreaux avaient exercé leur rage, les captifs avaient tendu le cou sans résistance. Il s'en trouva une, le Grand-Châtelet, où les prisonniers opposèrent une défense désespérée qui méritait un sort plus heureux. Ils avaient pu se procurer quelques armes. Montés au haut de la tour, ils soutinrent un siége opiniâtre. Les assaillants, ne pouvant les forcer à se rendre, mirent le feu à la tour; alors les prisonniers se décidèrent à se livrer, aimant mieux mourir par le fer que par le supplice du feu. Mais ils trouvèrent une mort plus cruelle encore que celle de leurs compagnons d'infortune. Par un raffinement de barbarie, on les forçait de se précipiter du haut du Châtelet sur les piques des bourreaux.

Un pareil supplice, dont l'image accable l'âme, ne termina point le drame terrible dont Paris était le théâtre. Bientôt chaque rue fut teinte du sang de nouvelles victimes qui tou-

tes n'appartenaient pas au parti vaincu. Le bourguignon le plus prononcé pouvait être impunément massacré par un ennemi personnel, ou seulement par son débiteur. Le carnage dura trois jours. Les actes qui signalèrent ce long paroxysme d'une atroce démence épouvantent l'imagination. La pensée en repousse le tableau ; et pourtant l'historien est obligé de dire que les cadavres des Armagnacs étaient livrés aux outrages, aux coups, aux déchirures de bêtes féroces qui, dans le délire de la rage, semblaient leur supposer le sentiment des tortures. Il lui faut dire que les corps du connétable, du chancelier, et de plusieurs autres victimes, furent traînés dans les rues aux cris de joie sauvages du peuple; que l'on prenait des lambeaux de chair sur le cadavre du connétable pour en faire des écharpes; qu'on vit des hommes qui, après avoir arraché des flancs d'une femme assassinée un enfant palpitant encore, disaient en riant : *Voyez, ce petit chien remue !*

Des faits aussi atroces peut-être se sont encore accomplis chez les Français non loin de temps, dans l'exaspération des partis ; mais ils n'étaient que l'œuvre de démence de

cette classe inférieure de la société partout livrée à l'abrutissement des passions, étrangère à la civilisation et presque à l'humanité. Il n'en fut pas ainsi à l'époque des événements qui viennent d'être retracés. On vit assister aux sanglantes saturnales de Paris des hommes de la condition la plus relevée, tels que les Luxembourg, les Harcourt, de Bar, Tosseuse, Chevreuse, et autres seigneurs bourguignons. « Mes enfants, disaient-ils aux égorgeurs, vous faites bien. » Si, comme l'ont dit quelques historiens, ils ne purent s'opposer aux excès du peuple, toujours doit-il rester à leur mémoire la honte de les avoir encouragés de leurs paroles. Dans l'Université même il se trouva quelques hommes qui du haut de la chaire chrétienne exaltaient la fureur populaire. Au surplus, les plus hauts personnages héritaient des victimes sacrifiées. Plusieurs des chefs bourguignons recueillirent jusqu'à cent mille écus chacun dans la rivière de sang qui coulait à Paris. Les subalternes reçurent aussi le prix de leurs services dans la cause bourguignonne. Mais nul ne saurait dire à quelle somme monta l'énorme butin de L'Ile-Adam.

Trois mille personnes, dit-on, périrent pendant le cours de cette horrible tragédie. On finit par publier des défenses de piller; bien tardives, elles furent mal observées. Beaucoup d'hommes du parti Armagnac qui n'avaient pu être saisis parvinrent à s'échapper de Paris; et des familles étrangères aux factions s'enfuirent aussi d'une ville vouée à tous les crimes, et à une épidémie meurtrière qui en compléta les calamités.

Il manquait deux personnages dans le drame dont la capitale était le théâtre. La reine et le duc de Bourgogne avaient prolongé leur séjour, la première à Troyes, le second à Dijon. Enfin, le 14 juillet, Isabelle, accompagnée du duc Jean, escortée de douze cents hommes d'armes, fit une entrée triomphale à Paris. Elle y parut montée sur un char brillant, ornée de tous les attributs du luxe aussi fastueux qu'immodeste qu'elle se plaisait à inventer. A sa vue, la ville retentit d'acclamations, et des fleurs furent jetées de tous côtés sur son passage, insuffisantes pourtant à couvrir les traces du sang répandu pour sa vengeance. Elle osa braver la présence de son époux, du monarque dont elle

ébranlait la couronne, et dont elle faisait décimer les sujets. Le malheureux Charles se trouvait alors au dessous du rang de souverain et presque de la qualité d'homme. Il en était réduit à recevoir la reine comme une épouse tendre et fidèle, et le duc de Bourgogne comme un ami et un sauveur.

Pendant la crise anarchique qui avait ensanglanté Paris, tout acte de gouvernement et d'administration s'était trouvé suspendu. Le parlement et les autres cours de justice avaient discontinué leurs travaux. D'ailleurs des magistrats qui les composaient plusieurs avaient été massacrés, les autres pour la plupart étaient cachés ou en fuite. Les nouveaux maîtres du royaume durent nécessairement pourvoir à la gestion des affaires publiques. Par une ordonnance royale, les diverses juridictions furent cassées, et tous les offices mis dans la main du roi. Alors les partisans du duc de Bourgogne occupèrent seuls les charges dans toutes les branches de l'administration et même dans la maison du monarque. Le duc se fit gouverneur de Paris.

Ce prince avait montré des regrets de la mort du connétable et des principaux person-

nages du parti armagnac : c'est que vivants ils auraient été entre ses mains de précieux ôtages ; pour les sauver on lui aurait fait d'importantes concessions. Au reste il n'avait point satisfait entièrement son besoin de vengeance. Les persécutions contre les Armagnacs, un moment suspendues, recommencèrent avec une nouvelle fureur. En peu de temps les prisons se trouvèrent encore remplies d'hommes reconnus pour être de ce parti ou seulement soupçonnés d'en être. On lui imputait la disette qui se faisait sentir dans la capitale. Le duc de Bourgogne avait soin de publier que ses ennemis voulaient affamer les Parisiens, lorsque c'était lui-même qui faisait arrêter les approvisionnements de la ville. Le but qu'il se proposait fut atteint. Le peuple, exaspéré, s'étant rassemblé en foule, mit à sa tête un homme digne de le conduire, le bourreau de profession, nommé *Capeluche*. Sous ses ordres, la multitude se porta aux prisons et un grand nombre de prisonniers furent encore massacrés. Après ces cruelles exécutions, Capeluche, fier de l'importance de son rôle, crut qu'il pouvait traiter d'égal à égal avec le duc de Bourgogne.

Il se rendit au palais du prince, dont il força l'entrée. Le duc, venu au devant de lui, l'accueillit avec bienveillance. Il y eut entre eux une conférence dont on ne connaît pas les particularités; mais il est certain que Capeluche, en se retirant, frappa dans la main du duc. Un tel acte de familiarité devait être, aux yeux d'un prince aussi fier, un crime que n'auraient pu expier les plus signalés services du bourreau. Cependant il dissimula son ressentiment contre Capeluche, jusqu'au moment où il trouva l'occasion de le punir.

Les prisons de la ville étaient redevenues désertes; mais la Bastille, qui était alors au pouvoir du duc de Bourgogne, renfermait encore des prisonniers. Le peuple les demanda, et ils lui furent livrés, à la condition qu'ils seraient conduits au Châtelet pour y être jugés; condition qu'on devait croire bien vaine. En effet, ces malheureux furent mis en pièce dans la cour du Châtelet (20). Cependant le duc commençait à voir que de nouveaux excès n'étaient plus nécessaires à ses desseins, et qu'ils seraient même dangereux pour sa cause. Les hommes dont il n'avait voulu faire que de serviles instru-

ments de vengeance avaient acquis une puissance populaire qui l'inquiétait. Persuadé qu'il ne pourrait arrêter leur impulsion, il résolut de les détruire. Il envoya six mille d'entre eux contre les Armagnacs, qui occupaient Monthléry et quelques places circonvoisines. Cette troupe de misérables, repoussée vigoureusement par Tanneguy-Duchâtel, revint vers Paris, se plaignant d'avoir été livrée à l'ennemi ; mais on avait fermé sur eux les portes de la ville. Rejetés ainsi par les deux partis, ils se répandirent dans les villages autour de Paris, tels que Saint-Germain-des-Prés et Saint-Marceau, où ils commirent de nouveaux meurtres. Ils durent, pour la plupart, être exterminés par les Orléanais, et même par des Bourguignons envoyés contre eux, ou grossir les troupes de brigands qui infestaient les campagnes. Délivré ainsi d'une grande partie des hommes qu'il avait fini par redouter, il fit arrêter ceux de leurs chefs qui étaient restés à Paris, et il les fit exécuter le même jour sans qu'il éclatât le moindre murmure. On doit penser que le bourreau Capeluche fut un des premiers conduit au supplice. Cet homme, familiarisé avec

le spectacle de la mort, subit la sienne sans montrer la plus légère émotion, donnant tranquillement à son valet, devenu son successeur, des enseignements utiles à son ministère. Après cela, le duc de Bourgogne fit publier que toute personne qui exciterait le peuple à tuer des prisonniers serait punie de mort. Ne voulant pas, toutefois, qu'on le crût capable d'épargner les Armagnacs, il fit trancher la tête à plusieurs magistrats accusés de tenir à ce parti. De plus, il rétablit la milice des bouchers, distribuant des récompenses à ceux qu'il en jugeait dignes. Il ne pouvait ignorer que beaucoup d'entre eux, ayant pris part aux massacres de Paris, étaient disposés à en commettre de nouveaux; mais il se croyait assez fort pour contenir ou soulever seul désormais les fureurs populaires.

Dans le cours de ces tristes événements, Paris était en proie à la famine; et une maladie contagieuse, suite inévitable de la misère publique, aggravait chaque jour la cruelle position des habitants. Quoique un grand nombre d'entre eux eût déjà péri par le fer ou déserté la ville, la population y était

encore assez considérable pour fournir quatre-vingt mille victimes à la contagion. On remarqua que ceux des meurtriers qui en furent atteints étaient livrés au plus affreux désespoir, et, se croyant damnés, repoussaient jusqu'à la dernière heure les secours même de la religion. C'était donc au milieu d'une calamité générale que le duc de Bourgogne avait conquis le pouvoir souverain. L'acte d'autorité qu'il mit le plus d'importance à exercer fut la révocation de la sentence solennelle portée contre lui pour le meurtre du duc d'Orléans. Naturellement il devait remettre en crédit la doctrine de l'assassinat. Le même évêque de Paris, Gérard de Montaigu, frère du surintendant, qui avait condamné le plaidoyer de Jean Petit, fut chargé de réhabiliter solennellement les principes du moine en faveur du duc de Bourgogne. Les excommunications lancées précédemment contre le parti bourguignon furent, entre les mains de ce parti vainqueur, retournées contre les Armagnacs. Cependant le peuple de Paris était mécontent du traitement éprouvé par ses chefs. Pour regagner son affection, le duc de Bour-

gogne fit remettre en place les chaînes de la ville, si chères aux Parisiens. Ils semblaient toujours regarder ces chaînes comme une sorte de palladium, bien qu'ils eussent éprouvé tant de fois le peu de sûreté d'une pareille garantie contre les abus d'autorité. Le prince leur fit rendre aussi les armes que le connétable leur avait enlevées. D'un autre côté, il avait soin de faire approuver tous ses actes par les légats du pape. Ces prélats étaient restés à Paris pour obtenir une dérogation à des ordonnances qui maintenaient les libertés de l'Eglise gallicane. Le duc de Bourgogne voulut les satisfaire au moyen de lettres de révocation du roi; mais le parlement, quoiqu'il eût perdu beaucoup de ses principaux membres, refusa d'enregistrer ces lettres. Ce ne fut qu'après une longue résistance aux ordres du duc qu'il finit par céder à la force, en rédigeant toutefois une protestation énergique. On sait, au reste, que dans aucun temps cette magistrature n'a manqué de courage et de persistance pour la même cause.

Uniquement occupé des moyens d'affermir son autorité dans la capitale, le duc de Bour-

gogne ne songeait point à repousser les Anglais, et même il ne préparait aucune attaque sérieuse contre les Orléanais. Cependant ceux-ci occupaient Melun, Meaux, Compiègne, et autres places autour de Paris. Le dauphin était à Bourges, où venaient le joindre un grand nombre de chevaliers, entre autres le jeune comte d'Armagnac, avec ses hommes d'armes. Aux seigneurs fidèles à ce parti se réunirent beaucoup de personnes qui jusque là s'en étaient séparées. Persuadées enfin que le monarque n'était qu'une fiction funeste, elles s'attachèrent à l'héritier du trône, qui leur paraissait le dépositaire réel de l'autorité royale. Le dauphin prit dès lors le titre de régent. Il institua un parlement à Poitiers, composé en partie des membres de cette magistrature qui avaient échappé aux massacres de Paris. Elle avait acquis un tel degré d'importance dans l'état de la société que son rétablissement était toujours un des premiers soins des hommes qui exerçaient la puissance royale ou aspiraient à l'exercer. Le dauphin rétablit aussi la chambre des comptes. Après cela, ce fut vainement que la reine et le duc de Bourgogne

eurent recours aux sollicitations et aux suggestions de tout genre pour le faire revenir à Paris. Le jeune Charles avait jugé sa position. Pouvait-il se mettre à la discrétion des usurpateurs du pouvoir royal, de ses mortels ennemis qu'il savait être les alliés de l'Angleterre ? Il y avait un abyme profond entre les deux partis. La guerre intestine devint donc aussi vive que jamais. Malheureusement pour le dauphin, quelques petites places qui lui étaient restées fidèles furent prises par les Bourguignons, entre autres celle de Couci. La reddition de cette place, quoique d'une faible importance, mérite néanmoins d'être mentionnée, parce qu'elle révèle un beau fait d'armes, et deux noms qui, jusque alors inconnus, ont acquis depuis une glorieuse célébrité. La garnison de Couci, forcée de se retirer, choisit pour chef *Poton de Xaintrailles*, et Etienne de Vignolles, dit *La Hire*. Composée seulement d'une quarantaine d'hommes d'armes commandés par ces deux guerriers, elle mit dans une déroute complète un corps de quatre cents lances, et défit ensuite deux mille hommes que conduisait Saveuse. Bientôt le dauphin obtint de nouveaux succès. Le comte de Foix, qu'il

avait nommé gouverneur du Languedoc, en chassa le prince d'Orange, qui avait soumis la province au duc de Bourgogne. Plusieurs villes, Soissons et Compiègne entre autres, furent prises et malheureusement saccagées par les troupes orléanaises. Enfin, le dauphin s'empara de Tours.

Tandis que les guerriers français déchiraient le sein du royaume, les Anglais s'étaient rendus maîtres de toute la Normandie, à l'exception de Rouen. Ils s'étaient avancés dans le Perche et le Maine, ne trouvant devant eux que découragement et lâcheté même. Enfin Henri vint assiéger Rouen. Les habitants se préparèrent à une vigoureuse défense, persuadés que le duc de Bourgogne, dont ils avaient embrassé la cause, ne manquerait pas de les secourir. La capitale, informée du danger qui menaçait Rouen, ville d'une importance majeure par sa situation et son commerce, manifesta de vives alarmes. On s'y occupa enfin d'un intérêt étranger aux partis. Mais les Parisiens virent avec surprise et un mécontentement peu caché que le duc de Bourgogne ne prenait aucunes mesures contre le roi d'Angleterre. Franchement ennemis

des Anglais, tout en restant partisans de ce prince, ils envoyèrent spontanément trois cents hommes de la milice au secours de Rouen. Dans une assemblée extraordinaire du parlement, où assistaient l'Université et les principaux bourgeois, on nomma des députés pour supplier le roi de pourvoir à la défense du royaume. La cour promit de s'en occuper; et le duc de Bourgogne, cédant aux pressantes instances des Parisiens, consentit à renforcer la garnison de la ville assiégée. Dans le but apparent de subvenir aux frais de la guerre, il rétablit les aides, qu'il avait promis d'abolir; et les Parisiens, persuadés de la réalité d'un pareil motif, s'empressèrent d'acquitter cette nouvelle contribution. Cependant les troupes du duc de Bourgogne restaient toujours aux environs de Paris, engagées seulement dans quelques escarmouches de parti, et portant la famine dans la ville. Enfin on put voir que le dictateur ne songeait qu'à se défendre contre ses propres ennemis. Il ne pouvait ignorer pourtant que la prise de Rouen exposait le royaume entier aux armes des Anglais. Après tout, il ne faisait ainsi que remplir une partie de ses engagements

avec le roi d'Angleterre. Toutefois, pour sauver la honte de son inaction, il entama au Pont-de-l'Arche une négociation auprès de ce monarque ; négociation dont il ne devait attendre aucun avantage pour la France. Voulant paraître sérieusement occupé de l'intérêt du royaume, il emmena le roi et la reine à Pontoise, pour se rapprocher du lieu des conférences. Mais beaucoup de gens attribuèrent le voyage de la cour à un autre motif. On sut bientôt, en effet, qu'elle n'avait quitté Paris que pour se soustraire à la contagion qui continuait d'y régner et aux remontrances importunes qu'elle recevait sur la triste situation du royaume.

Le cardinal des Ursins, un des légats du pape, avait été chargé par le duc de Bourgogne des négociations avec le roi d'Angleterre. Il en reçut de prime abord une réponse qui aurait dû couper court à toute conférence. *C'était Dieu*, disait le monarque, *qui lui avait inspiré la volonté de venir en France, pour en châtier les sujets et en avoir la seigneurie ; on ne songeait même pas à se défendre contre lui... Tout ce qui s'y passait exigeait que le royaume passât dans ses mains.*

Il y avait droit ; et c'était le plaisir de Dieu, qui dispose des couronnes. Telle était la leçon de morale donnée dans cette occasion aux Français. Elle n'a pas été la seule ironie de ce genre que les Anglais se soient permise dans l'orgueil du succès. Cependant le roi d'Angleterre se montrait encore disposé à un accommodement, suivant toujours la règle de politique qu'il s'était prescrite. Il écoutait toutes les propositions qui lui étaient soumises ; et sans en repousser, mais sans en accepter aucune, il poursuivait la guerre avec activité, et malheureusement avec toute l'habileté dont il était capable. Il était d'ailleurs bien servi par l'attitude passive du duc de Bourgogne. A la vérité, le prince français n'avait pas pour objet, en cela, d'aider le roi d'Angleterre à conquérir la France. N'ayant cherché en lui qu'un secours puissant pour détruire le parti orléanais, il le voyait même avec inquiétude déterminé à poursuivre ses avantages dans son propre intérêt. Mais il craignait, s'il prenait les armes contre les Anglais, que leur roi ne dévoilât le traité conclu entre lui et le monarque, et ne s'alliât même

avec les Orléanais. C'est ce que Henri savait bien. Il jugea donc utile d'augmenter encore les inquiétudes de ce prince. Déjà le dauphin lui avait fait quelques propositions sur un projet d'alliance particulière. Henri, affectant de s'y prêter, envoya des ambassadeurs pour ouvrir une négociation. Mais les députés du dauphin ne purent obtenir d'eux aucune communication qui permît de connaître les véritables intentions de leur monarque. Toutefois, les envoyés anglais finirent par hasarder une proposition qui aurait pu séduire tout prince capable de faire céder l'intérêt du royaume à des vues personnelles. Leur maître consentait à s'unir avec le jeune Charles contre le duc de Bourgogne, à condition que la Flandre appartiendrait souverainement à l'Angleterre. Le dauphin ne voulut pas sacrifier les droits du roi de France à l'avantage de punir son ennemi. Toutes les négociations furent rompues. Mais le roi d'Angleterre avait atteint le but qu'il s'était proposé, de maintenir le duc de Bourgogne dans l'inaction.

Quant aux conférences suivies entre le cardinal des Ursins et des ambassadeurs anglais,

elles continuaient toujours au Pont-de-l'Arche. Pendant les pourparlers, le plénipotentiaire de la cour fit voir au roi d'Angleterre un portrait de Catherine de France. Henri en parut charmé. Mais l'impression qu'il en éprouva ne pouvait balancer, dans un esprit comme le sien, les intérêts du monarque. Il ne modéra aucune des hautes prétentions qu'il avait élevées.

Les conférences du Pont-de-l'Arche n'avaient point interrompu le siége de Rouen. Ce siége, commencé à la fin de juin, était poussé avec une opiniâtre ardeur, et surtout avec un art supérieur à toutes les connaissances de l'époque. La ville avait une garnison de trois mille hommes, sans compter une nombreuse milice. Mais on n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires à la défense de la place. Elle manquait d'armes, et surtout d'approvisionnements. Néanmoins, le courage et l'héroïque patience des habitants auraient triomphé des armes du roi d'Angleterre, si la trahison ne les eût pas secondées. Guy Le Bouteiller, qui commandait la ville pour le duc de Bourgogne, était vendu à l'Angleterre. Toutes les mesures qu'on prenait

pour la défense de la place étaient communiquées aux ennemis. Bientôt elle fut réduite aux plus terribles extrémités, mais toujours résolue à se défendre. Le roi d'Angleterre, espérant la soumettre par la terreur, fit placer à la vue des habitants des potences, où l'on attachait des prisonniers de guerre : lâche cruauté, qui ne fit qu'exalter le courage des assiégés ! Par de vigoureuses sorties ils fatiguaient sans cesse les Anglais et pénétraient quelquefois jusqu'à leur camp, où ils jetaient l'alarme et le désordre. Quand l'artillerie des ennemis détruisait quelque pan des remparts de la place, aussitôt des milliers de mains venaient les réparer.

A la fin de novembre, le siége de Rouen, un des plus mémorables de notre histoire, n'était pas encore assez avancé pour que les Anglais pussent forcer la ville à capituler. Henri, n'ayant pas de forces suffisantes pour la prendre d'assaut, attendit sa soumission de la famine à laquelle les habitants étaient en proie. En effet, leur situation était horrible. On fut réduit à faire sortir de la ville, comme *bouches inutiles*, douze mille personnes, vieillards, femmes et enfants. Ces mal-

heureux, rejetés de leurs foyers, furent repoussés par les Anglais jusqu'aux fossés des remparts. Là, livrés aux tortures de la famine, aux cruelles rigueurs d'un ciel d'hiver, à toutes les angoïsses de l'âme, ils se trouvaient encore exposés aux traits des ennemis et à ceux de leurs frères. Quelques femmes de cette troupe infortunée étant accouchées dans les fossés, leurs enfants nouveau-nés furent montés dans des corbeilles sur les murailles pour être de là portés au baptême; mais ils étaient ensuite descendus par le même moyen pour aller périr sur le sein desséché de leurs mères (21). Telle était, à la vérité, la déplorable situation de la ville, que l'on s'y disputait les restes des plus vils animaux et les plus dégoûtantes substances qui pouvaient offrir l'illusion d'un aliment. Cependant les Rouennais ne songeaient pas à se rendre.

Un vieux prêtre, trompant la vigilance des assiégeants, avait pu sortir de Rouen et se rendre à Paris, chargé d'invoquer auprès du conseil du roi le secours qu'on avait vainement promis à cette malheureuse ville. A la vue de ce vieillard exténué par les souffrances, au tableau qu'il traçait des misères de

ses concitoyens, tous les cœurs s'émurent dans la capitale. Le Parlement envoya plusieurs de ses membres vers le roi, qui était toujours à Pontoise, accompagnés du député de Rouen. Ce vieillard, s'adressant au monarque, qui leur donnait audience au milieu de sa cour, lui dit d'une voix empreinte de douleur, mais enhardie par le sentiment du devoir : « Très excellent prince, il m'est en-» joint par les habitants de Rouen de crier » contre vous, et contre vous aussi, duc de » Bourgogne, le grand *haro* sur l'oppression » qu'ils souffrent des Anglais. Ils veulent être » secourus, et vous mandent que si, faute » de secours, ils deviennent sujets de l'An-» gleterre, vous n'aurez au monde de pires » ennemis qu'eux, et que, s'ils peuvent, ils » détruiront vous et votre génération. »

A ce discours, dont le désespoir pouvait faire excuser la rude franchise, le duc de Bourgogne manifesta une vive sensibilité. Il donna sa parole d'honneur qu'il allait marcher contre les Anglais. On envoya bien, il est vrai, de nouveaux ordres aux provinces de prendre les armes, et Beauvais fut désigné pour le rassemblement des troupes; mais le prince,

naguères capable d'armer cent mille hommes pour soutenir ses projets ambitieux, put à peine opposer aux ennemis de son pays quelques centaines de gens d'armes, qui, au premier choc, furent battus et dispersés. Alors les habitants finirent par demander du secours au dauphin. Ce prince ne leur en donna point, soit qu'il ne pût réunir des forces suffisantes, soit qu'il ne voulût pas délivrer une ville qui, attachée à la cause bourguignonne, s'était révoltée contre l'autorité royale.

Rouen tenait encore. Un homme s'y trouvait, nommé Alain Blanchard, qui, d'abord chef d'émeutes populaires contre les Orléanais, était devenu un brave capitaine de guerriers. Il soutenait l'ardeur de ses concitoyens, et les animait de toute sa haine pour les Anglais. Dix mille Rouennais sous ses ordres tentèrent une sortie. Une partie s'avançait vers le camp des ennemis, lorsque le pont sur lequel il lui fallait passer se rompit, entraînant dans sa chute tous les hommes qu'il portait. Le reste de la troupe fut obligé de rentrer en ville. C'était Le Bouteiller qui avait fait scier les solives du pont.

Ce nouveau désastre ajouté à tant de misères ne fit point encore succomber la fidélité des Rouennais à leur pays. Ils parvinrent de nouveau à faire arriver une demande de secours au conseil du roi ; mais en déclarant que, s'il ne leur était pas donné, ils se rendraient aux Anglais. C'était le dernier cri d'un peuple aux abois. Déjà cinquante mille personnes, dit-on, avaient péri par la famine ou par les armes des ennemis. Le duc de Bourgogne promit positivement qu'une armée française serait sous les murs de Rouen le lendemain de Noël, et les malheureux habitants se résignèrent à supporter encore tous les maux qui puissent frapper l'humanité, jusqu'au jour indiqué par le duc de Bourgogne; mais ce jour ne vit point arriver d'armée française à leur secours. Le prince avait même congédié une grande partie de ses gens de guerre. Il se contenta de conseiller aux Rouennais de se soumettre aux conditions les plus avantageuses qu'il leur serait possible d'obtenir.

La résistance de Rouen, par cela même qu'elle fût opiniâtre, devait rendre plus rigoureuses les conditions du vainqueur. Le roi d'Angleterre avait d'abord exigé que les

habitants se rendissent à discrétion; mais ayant appris qu'ils étaient résolus, plutôt que d'y consentir, à mourir les armes à la main après avoir incendié la ville, il finit par leur accorder une capitulation. Il fut convenu que la garnison sortirait désarmée; que la ville paierait trois cent soixante mille écus, et lui prêterait serment de fidélité; qu'elle jouirait de tous les priviléges concédés, tant par les rois d'Angleterre, ducs de Normandie, que par les rois de France; mais qu'on remettrait aux mains du monarque anglais trois citoyens de la ville dont Alain Blanchard ferait partie. Deux de ces citoyens eurent le moyen de se racheter. Blanchard resta seul à la disposition du vainqueur; il aurait mérité, par son courage et par son dévoûment au pays, le respect d'un ennemi généreux. Ce brave citoyen fut conduit au supplice. Il dit, en y allant : « Moi, je n'ai pas de bien; » mais, si j'avais de quoi payer rançon, je ne » voudrais pas racheter le roi anglais de son » déshonneur. » Blanchard eut la tête tranchée; mais Le Bouteiller, après avoir prêté serment aux ennemis de la France, fut fait gouverneur de Rouen. Il reçut encore un

autre prix de sa trahison. Une jeune dame, fille du seigneur de La Rivière, ayant refusé le sèrment au vainqueur, paya de la perte de ses domaines sa fidélité à sa patrie; et le beau château de la Roche-Guyon, qui en faisait partie, fut donné à Le Bouteiller.

Le roi d'Angleterre, entré à Rouen le 19 janvier, prit le titre de roi de France et fit frapper monnaie. La soumission de cette ville le rendait maître de toute la Normandie. Bientôt son armée s'avança vers Paris. L'alarme fut d'autant plus vive dans la capitale qu'on y éprouvait toujours une cruelle disette, le cours de la Seine étant intercepté, soit par les Anglais, soit par les troupes des deux partis. Les Parisiens firent supplier le roi, emmené à Lagny par le duc de Bourgogne, de venir les rassurer de sa présence. Mais le duc répondit que la cour ne retournerait à Paris que lorsque la ville serait ravitaillée; qu'au surplus, on s'occupait d'un accomodement avec le dauphin. En effet, ce jeune prince, effrayé des progrès de l'ennemi extérieur, avait entamé des négociations avec des envoyés de la cour, à Montereau. En même temps il négociait avec le roi d'Angleterre, tout en lui

faisant une guerre active dans le Maine. D'un autre côté, le duc de Bourgogne avait auprès du monarque anglais des députés chargés de proposer un arrangement; mais les conférences multipliées des négociateurs de chaque parti n'eurent aucun résultat important. Henri écoutait toutes les propositions que lui adressaient le dauphin et le duc de Bourgogne; et, pendant ces négociations, son armée s'emparait du Vexin et menaçait Mantes. Cependant il finit par consentir à une trêve avec chacun des deux partis.

Les diverses négociations entamées par la cour, et le dauphin, avec le roi d'Angleterre, avaient été suspendues; mais elles furent reprises dans la ville de Provins. On y convint que les deux rois auraient une conférence entre Mantes et Meulan. Le dauphin fut invité à y envoyer des députés pour prendre part au traité qu'on espérait conclure. La cour s'y rendit, mais sans le roi, qui se trouvait alors dans un violent accès de frénésie. La reine, accompagnée du duc de Bourgogne, y avait conduit la princesse Catherine, sa fille. Le lieu fixé pour les conférences avec le roi d'Angleterre était entouré d'une double pa-

lissade, et des hommes d'armes des deux nations y étaient postés en nombre égal à quelque distance. Au milieu de cette enceinte était une tente destinée à recevoir les hauts personnages qui devaient traiter ensemble, avec le même nombre de seigneurs et d'officiers des deux côtés. Leur première entrevue eut lieu le 30 mai. Le roi d'Angleterre avait près de lui les ducs de Clarence et de Glocester, ses frères. S'étant avancé vers la reine et la princesse Catherine, il les embrassa toutes les deux, et il y eut entre lui et Isabelle un échange de paroles flatteuses et conciliantes; mais on ne traita dans cette entrevue d'aucune question politique. Seulement il fut convenu que la trêve serait prorogée de huit jours, et que, si les négociations étaient rompues pendant cet espace de temps, elle serait encore prorogée de huit jours après.

La reine s'était aperçue que la vue de sa fille avait causé quelque émotion au roi d'Angleterre. Elle y vit l'indice d'un sentiment dont on pourrait tirer avantage. Mais Henri n'était pas homme à faire céder les droits ou les prétentions d'un conquérant à une inclination naissante pour une jeune princesse,

quoique belle et fille de roi. Dans les conférences qui suivirent, il continua d'exiger avec la main de Catherine la possession de toutes les provinces cédées par le traité de Bretigny, et la pleine souveraineté de la Normandie. Le duc de Bourgogne ne consentait qu'à l'abandon de cette province et de la Guyenne. Chaque entrevue des deux princes amenait de nouvelles discussions qui ne se terminaient pas sans aigreur. Dans une conférence particulière qui eut lieu entre les deux princes le 5 juin, le monarque parla haut et même insolemment au duc de Bourgogne : « Sachez, beau cousin, lui dit-il, que nous aurons la fille et ce qu'avons demandé avec » elle, ou nous débouterons votre roi et vous » aussi hors de son royaume. » Tout fier qu'était le duc Jean, il se trouvait trop dans la dépendance du roi d'Angleterre pour répondre avec la dignité d'un prince du sang français aux menaces hautaines du monarque. Il se borna, souriant d'un air ironique, à lui dire : « Sire, vous parlez à votre plaisir; » mais, devant qu'ayez débouté monseigneur » et moi hors de son royaume, vous serez bien » lassé. »

Peut-être même le duc de Bourgogne aurait-il mis moins d'amertume dans sa réponse s'il n'avait pas déjà commencé à traiter avec le dauphin. Tanneguy-Duchâtel et Barbazan avaient été chargés par le jeune prince de rompre les conférences entre le roi d'Angleterre et le duc, et de s'entendre avec la cour. Un mois s'était passé au milieu de ces conférences et de pourparlers avec les envoyés du dauphin, sans que le duc se fût encore décidé sur le parti qu'il avait à prendre, soit de souscrire aux prétentions du roi d'Angleterre, soit de s'accommoder avec le dauphin ; mais Tanneguy remplissait sa mission avec habileté. Il gagna par des présents les confidents du duc de Bourgogne, et parvint à mettre dans ses intérêts la dame de Giac, l'amie, et, comme on le croyait, la maîtresse du prince. Cette dame, usant de son ascendant sur l'esprit du duc, réussit à le disposer à un arrangement avec le dauphin. Toute conférence avec le roi d'Angleterre fut dès lors terminée. Les deux princes français se trouvèrent d'accord pour tromper le monarque et pour saisir le moment favorable de réunir leurs forces contre les Anglais. Ils se

promirent d'avoir une entrevue le 8 juillet, à Poully-le-Fort. D'après un pareil accord, on dut trouver étrange une conférence particulière qui eut lieu entre le duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre. Elle souleva, dans le parti même du duc, un vif mécontentement.

L'entrevue de ce prince et du dauphin à Pouilly-le-Fort n'eut pas une issue favorable à la paix. Le jeune Charles se retira mécontent de n'avoir pu rien gagner sur l'esprit du duc de Bourgogne; mais la dame de Giac agit avec tant de zèle et d'adresse auprès des deux princes, qu'elle les fit consentir à une nouvelle entrevue sur le pont de Pouilly-le Fort. Ils s'y trouvèrent le 11 juillet, accompagnés chacun de dix personnes. Lorsqu'ils se furent avancés l'un vers l'autre, le duc de Bourgogne s'agenouilla en s'inclinant. Le dauphin, lui prenant la main, voulut le faire se relever; mais le duc, restant un genou en terre, lui dit: « Monseigneur, je sais com-» ment je dois vous parler. » Alors le dauphin l'assura qu'il lui pardonnait toutes ses offenses; et tous deux se donnèrent mutuellement des témoignages d'affection qui

semblaient caractériser une réconciliation sincère. Enfin, ils se jurèrent amitié sur la croix et sur les Evangiles. Lorsqu'ils se quittèrent, le duc de Bourgogne voulut tenir l'étrier au dauphin; et, de plus, pour lui donner un témoignage authentique de confiance, il l'accompagna jusqu'au quartier des troupes dauphinoises.

Si le duc fut de bonne foi dans cette occasion, ou s'il n'eut alors d'autre intention que de tromper le dauphin, c'est ce que nul homme ne peut savoir. Ce prince se trouvait dans une position ambiguë dont il lui était difficile de sortir. Il n'osait rompre tout à fait avec le roi d'Angleterre, sur tout pour aider un ennemi personnel qu'il aurait voulu voir abattu. Mais d'un autre côté il avait à craindre, en secondant ouvertement les Anglais, de soulever contre lui, dans la nation, jusqu'à ses plus dévoués partisans. Dans un tel état de perplexité il avait fini par accepter, après une longue indécision, un accommodement avec le dauphin, sauf à donner au roi d'Angleterre sur cet accommodement des explications propres à l'en justifier. Toujours est-il vrai que ce prince, dans son entrevue parti-

culière avec ce monarque, avait conclu un traité pour son comté de Flandre. Il parait qu'en outre il avait fait à Henri des propositions telles, que le monarque, sans les dévoiler, assurait ne pouvoir les accepter à moins d'offenser Dieu. On a toujours ignoré de quelle nature étaient ces propositions. Elles devaient être bien coupables puisque le roi d'Angleterre, de son aveu, trouvait sa conscience intéressée à les rejeter, et qu'il en fit des reproches au duc de Bourgogne. Aussi plusieurs historiens n'hésitent-ils pas à croire que le duc était de mauvaise foi dans son accommodement avec le dauphin. Quoi qu'il en soit, d'après leurs conventions les deux princes devaient gouverner conjointement le royaume en toute franchise et alliance, s'aider mutuellement et réunir toutes leurs forces contre l'Angleterre. Les principaux chefs des deux partis auraient à jurer l'observation du traité, s'engageant à refuser tout service et obéissance à celui des princes qui viendrait à le violer. Enfin seraient abolies toutes les condamnations et confiscations jusque alors prononcées.

L'accord des princes répandit une joie générale dans le royaume. On pouvait en

espérer, sinon peut-être une tranquillité complète, du moins l'expulsion des Anglais. En effet l'armée ennemie n'avait dû en partie ses avantages qu'aux funestes divisions des Français. Cette armée comptait à peine vingt mille hommes. Le roi d'Angleterre manquait d'argent et son parlement répugnait à lui accorder des subsides. D'un autre côté l'Ecosse, toujours hostile, lui causait des inquiétudes. Enfin les rois de Castille et d'Arragon avaient armé des flottes pour secourir la France. L'une d'elles avait même battu les Anglais, tandis qu'une armée arragonaise, entrée dans le Béarn, allait faire le siége de Baïonne. Déjà plusieurs nations de l'Europe reconnaissaient le danger de laisser aucun souverain acquérir une prépondérance menaçante pour les autres puissances, quoiqu'on n'eût point encore établi le système de l'équilibre européen.

L'union du dauphin et du duc de Bourgogne paraissait donc rendre dangereuse la position du roi d'Angleterre. Mais le monarque avait droit de penser que cette union n'était que simulée du côté du duc. Il ouvrit néanmoins une nouvelle négociation avec la cour. Pen-

dant que ses ambassadeurs rédigeaient des propositions toujours modifiées ou dénaturées par des interprétations, il mettait à profit le temps, ce puissant auxiliaire des hommes habiles. Bientôt il put se convaincre qu'il n'aurait encore qu'un seul parti à combattre. Quoique la trêve fût près d'expirer, le duc de Bourgogne paraissait n'y pas songer; il ne faisait aucun préparatif de guerre, et même il avait retiré de Pontoise, place très importante, la plus grande partie des hommes d'armes qui la défendaient.

Le 31 juillet, le lendemain du jour où la trêve était expirée, on vit arriver sous les murs de Paris une troupe de gens de tout âge au nombre de six mille au moins, presque nus, haletants, épuisés de faim et de fatigue. Beaucoup d'entre eux étaient blessés, et des femmes qui portaient leurs enfants dans leurs bras ou dans des hottes poussaient des cris lamentables. Ces malheureux étaient des habitants de Pontoise, que les Anglais avaient surpris pendant la nuit. Echappés aux massacres, à l'incendie, aux plus barbares excès dont cette ville avait été le théâtre, tous exhalaient le

plus touchant désespoir sur le sort des personnes chères qu'ils laissaient derrière eux. Il ne s'était sauvé de la ville qu'une partie de la garnison avec le gouverneur L'Isle-Adam. Les Anglais firent un immense butin à Pontoise, y ayant trouvé, outre les équipages de la cour qu'on y avait laissés, les richesses amassées par L'Isle-Adam lors de son expédition sur Paris. Maitres de cette position avantageuse, les Anglais ravageaient les environs de la capitale et faisaient des courses jusque dans ses faubourgs. Et lorsque le cœur du royaume était livré à la fureur des ennemis, aucune armée française ne parut pour les repousser. Le duc de Bourgogne se contenta de faire partir pour Troyes le roi et la reine, qui étaient à S.-Denis. Il ne laissait pour la défense de cette ville qu'un petit nombre d'hommes d'armes qui pillèrent les habitants et chassèrent les religieux de l'abbaye pour y mettre des femmes publiques. Au lieu de joindre à l'armée du dauphin, comme il s'y était engagé, toutes les troupes dont il disposait, le duc les fit marcher sur Troyes pour escorter la cour. Le cortége du roi passa près des murs de Paris, qu'on laissait

dépourvu de vivres et livré à ses propres forces. Alors les Parisiens consternés se disaient avec indignation : *Qu'est donc devenu le traité de Pouilly-le-Fort, l'accommodement des princes, la réunion de leurs armées contre l'ennemi commun. Faut-il nous attendre au sort de Pontoise ?* Personne ne pouvait expliquer l'inertie du gouvernement ou plutôt la fuite de la cour et de toutes les forces militaires, dans le danger qui menaçait la capitale.

Plus fidèle à la cause de la France, le dauphin avait pris Avranches et Pontorson en Basse-Normandie. Près de Mortain il avait battu les Anglais, qui laissèrent quatre cents hommes sur la place. Après avoir rassemblé vingt mille hommes, il les amena vers Montereau, où il devait avoir une entrevue avec le duc de Bourgogne, le 18 août, d'après les conventions de Pouilly-le-Fort. Ses amis lui représentaient l'imprudence d'exposer sa personne à la foi d'un homme qui s'était souillé d'un assassinat, au mépris des serments les plus sacrés, d'un ambitieux effrené qui semblait livrer la France aux Anglais. Le dauphin éprouvait bien quelque appréhension d'une entrevue avec le duc de Bourgogne;

néanmoins, après avoir consulté son conseil, il décida qu'elle aurait lieu, ne voulant pas qu'on pût l'accuser d'avoir rien négligé pour assurer la paix. Alors il envoya Tanneguy-Duchâtel vers le duc pour l'inviter à se rendre à Montereau au jour convenu.

Le duc de Bourgogne éprouvait de même une grande répugnance à se trouver au rendez-vous ; mais ses appréhensions se prolongèrent plus que celles du dauphin. Il retardait chaque jour l'entrevue. Du 18 août, jour auquel elle avait été d'abord indiquée, il la fit remettre au 26 du même mois, sans cesse livré à un trouble qu'il ne pouvait ni maîtriser ni dissimuler. Cependant le dauphin le pressait de ne pas différer davantage une conférence dont devait dépendre le salut de l'état ; et l'évêque de Langres priait le duc, dont il avait la confiance, de remplir l'engagement qu'il avait contracté. Quelquefois le prince s'y montrait disposé; mais bientôt se réveillaient toutes ses appréhensions. Elles furent augmentées, disent les chroniques, par un juif astrologue attaché à sa maison, qui l'assura que, s'il allait à Montereau, il n'en reviendrait point. Toujours parut-il

quelque temps déterminé à ne point s'y rendre, et il fit inviter le dauphin à venir lui-même le trouver à Troyes. Ses irrésolutions cédèrent cependant aux instances de la dame de Giac. Il consentit à se trouver au rendez-vous de Montereau pour le 10 septembre. A Bray-sur-Seine, où il était arrivé, on eut encore besoin de combattre ses terreurs; mais à la fin il se rendit à Montereau.

Il y fut d'abord convenu que les deux princes jureraient de part et d'autre, *par parole de prince, de ne se porter mutuellement aucun mal ni dommage;* que le dauphin et le duc de Bourgogne entreraient, chacun de son côté, sur le pont où devait se passer l'entrevue, suivi seulement de dix personnes. Ce pont était situé entre la ville, occupée par le dauphin, et le château, dont le duc était maître. On y avait construit des barrières à chacune de ses extrémités. Au milieu du pont, entre les barrières, était une espèce de salle en charpente, destinée pour la conférence, où l'on arrivait de chaque côté par un passage étroit; mais, contre l'usage pratiqué dans ces temps de méfiance, la salle dont il s'agit n'était divisée par aucune barrière ou balustra-

de; circonstance dont au surplus le duc ne parut point alarmé, malgré ses appréhensions. Le dauphin y entra le premier, le 10 septembre, du côté de la ville. Son escorte se composait de Tanneguy-Duchâtel, Narbonne, Louvet, Le Bouteiller, Varennes, Barbazan, Loire, Loyet, Frottier, Avaugour. Le duc de Bourgogne, après s'être fait quelque temps attendre, y arriva, suivi de Charles de Bourbon, son gendre, Noailles, Fribourg, Neufchâtel, de Vienne, de Lens, Vergy, d'Autray, Giac et Pontailler. Les deux princes étant entrés dans l'enceinte des barrières, elles furent fermées derrière eux.

Cette enceinte fut le théâtre d'un événement tragique bien mémorable, dont les résultats furent terribles. Malheureusement une obscurité profonde en couvre les particularités, qu'il serait cependant si utile de connaître. Il faut que l'historien, pour rester fidèle à ses devoirs, se borne à narrer les seuls faits authentiques de l'entrevue de Montereau, et peu de mots suffisent pour les décrire, quelle que soit leur importance. Le duc de Bourgogne, arrivé auprès du dauphin, mit un genou en terre en ôtant son chaperon. Après quel-

ques paroles échangées entre eux, on entendit crier : *Alarme! Tue! tue!* Et l'on vit des gens frappant de la hache et de l'épée le duc de Bourgogne, qui tomba, ainsi que Noailles, ayant voulu le défendre. Pendant cette scène le dauphin fut emmené, privé de sa connaissance, hors des barrières, par Tanneguy-Duchâtel.

Quant aux circonstances particulières qui se rattachent à ces faits, aucune lumière ne peut diriger sûrement l'historien dans ses investigations. Les récits qu'en ont fournis les témoins, tous empreints de l'esprit de parti, se contredisent nécessairement entre eux, et nul de leurs divers témoignages ne fait luire la vérité. Aussi la critique de l'histoire en est encore à chercher quels furent les véritables provocateurs dans la sanglante scène de Montereau, et quelles causes en précipitèrent la catastrophe. Il faut cependant entendre quelques historiens contemporains qui ont recueilli les rapports des témoins. D'après Monstrelet, remarquable par sa partialité pour le duc de Bourgogne, le duc Jean entra dans la première barrière ; là, il trouva les gens du dauphin, qui lui dirent : *Venez vers Monseigneur*, *il*

vous attend. Il répondit : *Je vais devers lui.* Il aborda un genou en terre le dauphin, qui lui reprocha de n'avoir pas cessé la guerre ni évacué ses places. Robert de Loire, prenant le duc par le bras, lui dit : *Levez-vous ; vous n'êtes que trop honorable.* Le prince, en se relevant, voulut remettre son épée, qui s'était retirée derrière lui. *Comment!* s'écria Loire, *mettez-vous à la main l'épée en présence de Monseigneur?* A l'instant Tanneguy-Duchâtel passa de l'autre côté de la barrière, fit un signe et dit : *Il est temps.* Au même moment il frappa le duc, le blessa au visage et au poignet. Le prince, étant tombé sur ses genoux, fut environné de meurtriers. Layet, aidé de Frottier, lui plongea son épée dans le corps au défaut du haubergeon. Noailles, le seul parmi les amis du duc qui se fût mis en défense, reçut plusieurs blessures, dont il mourut quelques jours après.

Mais Juvénal des Ursins, d'accord avec les *Annales de France*, rapporte différemment les discours et d'autres particularités de l'entrevue. Suivant lui, le dauphin, parlant le premier au duc de Bourgogne, lui dit : « Beau » cousin, vous sçavez que, au traicté de la paix

» naguieres faicte à Melun, nous fusmes d'ac-
» cord que dedans un mois nous nous assem-
» blerions en quelque lieu pour trouver ma-
» nière de résister aux Anglois, anciens enne-
» mis de ce royaume, ce que vous jurastes et
» promistes faire..... Je tiens la paix de par
» nous déjà faicte... C'est pourquoy trouvons
» moyen de résister aux Anglois. » Alors le duc répondit « qu'on ne pouvoit rien adviser
» ou faire, sinon en la présence du roi, et
» qu'il falloit qu'il y vinst. » Sur quoi le dauphin dit très doucement qu'il irait vers son père quand il lui plairait, non à la volonté du duc de Bourgogne; qu'on savait bien que ce qu'ils feraient entre eux serait approuvé par le roi. « Puis Noailles s'approcha du duc, qui rougis-
» soit, et lequel dict au dauphin : « Monsei-
» gneur, quiconque le vueille, vous viendrez à
» présent à votre père. » En même temps il mit la main gauche sur le jeune prince, et de l'autre il tira à moitié son épée. Aussitôt Duchâtel, s'élançant dans l'intérieur des barrières, prit le dauphin entre ses bras et l'emmena hors de l'enceinte. « Puis, ajoute Juvénal, il
» y en eut qui frappèrent sur le duc de Bour-
» gogne et sur le seigneur de Noailles; et ceux

» du chasteau qui étoient près de l'huis du » parc ne s'en émeurent, croyant que c'étoit » le dauphin qu'on avoit tué...» Le même historien ajoute encore : « C'est un problème difficile à résoudre. Les présens mesme n'en eussent bien su déposer, car la chose fut trop soudainement faicte. Toutefois, il n'y eut oncques personne qui chargeast monseigneur le dauphin qu'il en fust consentant, ni que aucuns de ceux qui entrèrent avec lui eussent volonté de faire ce qui fut faict. »

L'obscurité dont sont enveloppés, pour la plupart, les détails de l'entrevue de Montereau, par la diversité des témoignages, ne permet à l'historien que des considérations morales sur un tel événement. Elles peuvent y jeter quelques lumières, du moins en ce qui regarde les deux principaux personnages de ce drame. Sans doute le dauphin avait des raisons de haïr un prince qu'il regardait comme un ennemi acharné à sa perte, et comme un fléau pour le royaume. Mais dauphin, puis monarque, Charles montra-t-il jamais aucun penchant sanguinaire, commit-il même dans le cours de sa vie aucune grave injustice ? C'était plutôt au peu

d'énergie de son caractère qu'il fallut suppléer souvent pour lui conserver sa couronne. Quant au duc de Bourgogne, tous ses actes parlaient contre lui. Le prince qui, après avoir assassiné son cousin, frère du roi, s'en était glorifié avec succès, comme d'une action honorable, pouvait bien espérer le même succès, avec plus d'avantage encore, en faisant périr la seule personne qui l'éloignait du trône. Le dauphin mort, nul homme en France n'était capable de relever sa bannière. Certainement le dauphin, en immolant le duc de Bourgogne, avait moins de chances d'un résultat profitable. Le duc avait un fils de vingt-trois ans, héritier de son courage, de sa puissance, et qui, en supposant même qu'il n'eût pas l'ambition de son père, aurait toujours eu de redoutables moyens pour se venger.

Quels que furent les provocateurs dans la funeste entrevue de Montereau, du moins doit-on croire que le dauphin, alors âgé de moins de dix-sept ans, ne fut pas coupable de la mort du duc de Bourgogne : aucun historien consciencieux ne lui a imputé un tel crime; mais il en fut accusé par une grande

partie des Français, et il en subit long-temps tout le malheur. Parmi les amis du dauphin que le parti bourguignon signalait comme les assassins du duc Jean, c'était Tanneguy-Duchâtel contre lequel s'élevait la plus violente accusation. Ce seigneur était à la vérité animé d'un dévoûment pour le dauphin dont il est peu d'exemples. Mais le chevalier breton s'était toujours distingué par une loyauté égale à sa bravoure. Il était capable de s'avouer l'auteur du meurtre du duc Jean, s'il avait cru nécessaire de le commettre. Loin de là, il le nia constamment, sur son honneur de chevalier. Il porta un défi à ses accusateurs, et aucun des plus fougueux partisans du duc ne voulut l'accepter ; et lorsque plus tard il fut fait prisonnier par le roi d'Angleterre, le monarque, au lieu de le traiter comme un meurtrier, lui donna des témoignages d'estime et le rendit à la liberté (22).

Après la fatale issue de la conférence de Montereau, le corps du duc de Bourgogne resta encore quelques heures gisant sur le lieu où il avait péri. Le curé de la ville le fit inhumer sans cérémonie. Plus tard les restes du prince furent transportés à Dijon avec

tous les honneurs dus à son rang. Les troupes bourguignonnes qui occupaient le château avaient d'abord refusé de se rendre au dauphin, ignorant la mort de leur duc; mais, l'ayant apprise, elles consentirent à capituler. Plusieurs personnes attachées au parti bourguignon embrassèrent alors celui du dauphin, entre autres Philippe Jossequin, « par » lequel, dit Juvénal, on sçut plusieurs choses » de la volonté qu'avoit le duc de Bourgogne. »

Ainsi firent la dame de Giac et son fils. Comme elle avait déterminé le duc Jean à se trouver à l'entrevue de Montereau, elle devait craindre qu'on ne l'accusât de trahison. En passant au parti du dauphin pour se soustraire à la vengeance des Bourguignons, elle ne fit que confirmer davantage l'opinion qu'elle avait trahi le duc. Mais on n'en put donner aucune autre preuve.

LIVRE V.

L'éclatante catastrophe de Montereau fut le dénoûment d'un drame qui depuis vingt ans tenait la France en émoi. On pourrait y voir empreint le sceau de cette destinée irrévocable qui apparaît toujours dans le théâtre des anciens. La mort du duc de Bourgogne vengeait celle du duc d'Orléans ; mais elle fut plus funeste au parti dauphinois que n'eût été la prolongation de sa vie. Déjà il avait perdu de son prestige, même dans cette portion du peuple qu'il avait fascinée. Les Parisiens avaient commencé à le juger du moment qu'il les eût abandonnés dans le péril ; Rouen ne lui pardonnait point de l'avoir livré aux horreurs d'un long siége et à la domination anglaise. Cependant la fin tragique de ce prince souleva dans le royaume une violente indignation

violent toutes les autres. Le dauphin ne tenta ni une semblable entreprise, ni toute autre action vigoureuse que semblait exiger sa position. Sa modération ou son inertie fut fatale à sa cause, et peut-être ne le fut-elle pas moins au royaume.

Parmi les ennemis du dauphin, la reine se distinguait par l'excès de sa fureur. Sa haine pour son fils l'avait reconciliée avec le meurtrier de son amant, et ce meurtrier était devenu le seul objet de ses affections et de ses espérances. En le perdant, elle ne chercha plus de la vie que les joies de la vengeance. Elle obtint une déclaration du roi contre le dauphin et ses complices, *meurtriers du duc de Bourgogne*. Il y était ordonné à tout Français de se retirer du service de ce prince *infracteur* d'une paix consacrée par ses serments. Isabelle ne manqua point d'exciter contre son fils les ressentiments du jeune duc Philippe de Bourgogne qui était alors à Gand; et enfin, craignant que ce fils, l'héritier du trône, ne trouvât pas dans le royaume assez d'ennemis, elle implora pour le perdre l'alliance des Anglais.

Le duc Philippe, depuis surnommé *le Bon*.

n'avait pas besoin qu'on ranimât dans son cœur la résolution de venger son père. Il en éprouvait le besoin avec toute l'énergie de volonté qui distinguait sa race. Tout lui parut légitime pour le satisfaire, et il en eut bientôt les moyens. Les Parisiens lui avaient envoyé des députés à Arras, et la cour avait reçu avec joie un corps de troupes qu'il lui faisait passer. Possesseur d'immenses domaines, il se vit, à peine âgé de vingt-trois ans, dépositaire de la puissance de son père. Il avait de plus que lui le mérite d'une vie jusque alors irréprochable, avantage qui lui assurait plus de pouvoir encore sur les esprits ; enfin il avait en ses mains le sort de la France. Ce prince aurait pu, sans abjurer les devoirs de la piété filiale, réunir dans un intérêt commun ses forces à celles du royaume, pour le délivrer des ennemis extérieurs, sauf à exercer ensuite des poursuites légales contre les meurtriers de son père ; mais la gloire d'un aussi noble rôle n'était pas comprise dans ce siècle de brutales passions. Le duc Philippe, loin d'y aspirer, débuta dans la carrière politique par un acte qui devait achever la ruine d'un royaume ébranlé de toutes parts. D'ac-

cord avec la reine, il invoqua l'assistance de l'Angleterre, comme s'il se fût trouvé, lui si puissant, menacé des plus grands dangers; et il mit à la solliciter un empressement que le monarque anglais sut trop bien exploiter. Jusque alors Henri avait paru borner ses prétentions avouées à la possession indépendante d'une partie du royaume avec la main de Catherine; mais, mesurant le prix de ses services au besoin qu'on lui en montrait, il les tint à une hauteur qui aurait effrayé les chefs d'une nation, même vaincue, auxquels il serait resté quelque honneur national. Et cependant on lui accorda plus qu'il n'osait espérer. Le sacrifice du royaume entier ne parut pas à la reine et au duc de Bourgogne payer trop cher le plaisir de la vengeance. Le roi d'Angleterre n'eut en quelque sorte qu'à l'accepter des mains d'un prince exaspéré et d'une femme en délire. Il est certain que dès le mois de septembre ils avaient posé les bases d'un traité qui donnait la couronne de France à son plus redoutable ennemi; mais on craignit que les Français ne se montrassent moins disposés que leurs maîtres à ce lâche abandon des intérêts et de l'honneur du royaume. Avant de

publier les clauses du traité, on voulut préparer les esprits à une révolution aussi subite, aussi imprévue, qui jusque alors aurait paru impossible. La reine et le duc de Bourgogne commencèrent par donner aux villes soumises à leur parti l'assurance d'une paix prochaine avec l'Angleterre, paix qui serait réglée en congrès dans la ville d'Arras.

Dans ce congrès, ouvert le 17 octobre, où assistaient des députés des principales villes du royaume, le duc de Bourgogne, au nom du roi, fit approuver les articles préliminaires d'un traité définitif avec le roi d'Angleterre. Il y était dit que le monarque anglais épouserait la princesse Catherine; que le roi Charles continuerait de régner jusqu'à sa mort, après laquelle le royaume serait dévolu au roi Henri et à ses héritiers; que tous les ordres de l'état s'engageraient à le reconnaître pour souverain et à lui prêter serment de fidélité; qu'attendu l'incapacité du roi Charles, le souverain de l'Angleterre aurait le gouvernement de la France en qualité de régent; qu'il ne serait fait ni paix ni trêve avec Charles, soi-disant dauphin, sinon du consentement des trois états des royaumes de France

et d'Angleterre. Le monarque anglais s'engageait de son côté à observer les lois, à conserver les droits, prérogatives et franchises des tribunaux, des villes et des communautés, ainsi que des seigneurs et autres sujets qui souscriraient aux clauses du traité. En attendant la ratification de ce traité, qui devait avoir lieu à Troyes, une trêve fut conclue entre la France et l'Angleterre.

Ces conventions furent envoyées aux villes du royaume, pour être fortifiées de leur adhésion : car Henri voulait obtenir de la nation l'apparence d'une soumission volontaire à son autorité. L'assentiment du peuple lui paraissait sans doute légitimer son avénement au trône français : véritable usurpation, en effet, puisqu'il renversait la loi fondamentale du royaume. Le roi de France lui-même n'avait pas le droit d'interrompre le droit de succession à la couronne, d'abroger ainsi la loi salique, antique élément de la monarchie française, qui ne souffrit jamais aucune atteinte. Au reste, nul autre prince que le chef de la nation anglaise n'aurait songé à chercher près du peuple la garantie du pouvoir royal. Henri traita particulièrement avec les villes, en leur

promettant de maintenir leurs droits, franchises et libertés. Il convint avec les Parisiens, que s'il était reconnu héritier du royaume, il leur conserverait tous les priviléges dont ils avaient joui sous les anciens rois. Dans la plupart des villes on vit sans effroi que le roi des Anglais, naguère si odieux, allait régner sur la France, et même quelques unes de celles qui tenaient au parti bourguignon en montrèrent de la joie. Mais tant de maux accablaient les peuples ! En proie depuis tant d'années aux fureurs d'une guerre intestine, aux exactions des grands, à toutes les misères de l'humanité ; menacés chaque jour d'un bouleversement général du royaume, ils avaient cessé de reconnaître une patrie là où n'existait aucune garantie pour la subsistance et la vie des citoyens. Ils purent donc voir sans regrets, et même avec l'espoir d'un meilleur sort, un changement de dynastie, accepté d'ailleurs par les maîtres du royaume. D'aussi puissantes considérations n'existaient pas pour les grands et les chevaliers. Cependant un grand nombre d'entre eux se soumit à la domination d'un ennemi qu'ils avaient combattu, sinon avec habileté, du moins avec une éclatante bra-

voure. Bientôt rangés sous son drapeau, ils combattront avec acharnement leurs anciens frères d'armes restés fidèles aux bannières nationales.

Le dauphin et ses adhérents avaient été formellement exclus de la trêve accordée par le roi d'Angleterre, et même on était convenu que, pour leur faire la guerre, ce monarque et le duc de Bourgogne se livreraient mutuellement passage sur les terres de leur obéissance. Mais le duc Philippe, ne trouvant pas encore suffisantes à sa vengeance toutes les conventions arrêtées entre eux, s'unit avec le roi par un traité particulier. Les deux princes se promirent une amitié fraternelle et une assistance réciproque. Pour tant de dévoûment au monarque anglais, pour le sacrifice de son pays et de l'honneur national, le duc Philippe obtenait des terres d'un revenu de vingt mille livres; et l'union de sa sœur avec un des frères du roi d'Angleterre.

Pendant qu'on livrait le royaume au joug des Anglais, le prince destiné à le posséder s'était retiré dans le Berri; mais il parut enfin décidé à sortir d'une inaction funeste à ses intérêts. Voulant associer à sa cause le duc de

Bretagne, il lui fit demander une entrevue sur les frontières de l'Anjou. Le duc s'y rendit, mais avec une formidable escorte, conservant encore en partie la défiance qu'on lui avait suggérée contre le dauphin (24). Sans se déclarer entièrement pour lui, il permit à ses sujets de s'engager au service de ce prince. La Touraine, le Poitou et le Languedoc, étaient en général attachés au parti de l'héritier du trône. Il fit un voyage dans ces provinces, et il y exerça sans obstacles tous les actes de souveraineté. Le comte de Foix, son lieutenant en Languedoc, en avait chassé le prince d'Orange. Bientôt il s'empara de Nîmes et du Pont-Saint-Esprit, les seules villes importantes qui fussent restées au parti bourguignon dans le midi de la France. En même temps, le dauphin conservait l'assistance des rois de Castille, d'Arragon, et de l'Ecosse, gouvernée alors par une régence, car son roi se trouvait, par une violation du droit des gens, prisonnier de l'Angleterre. Il parvint à sauver ainsi quelques débris du royaume, en attendant qu'il pût recueillir l'héritage de ses pères.

De son côté, le roi d'Angleterre poursuivait

vivement la guerre. Les places de Gisors, Meulan, Poissy et Saint-Germain-en-Laye, furent forcées de se rendre à ses armes. Les Bourguignons prirent Dammartin, le Tremblay, et plusieurs petites places qui tenaient pour le dauphin dans l'Isle-de-France; mais les Anglais furent repoussés devant Compiègne. La Hire et Xaintrailles s'emparèrent de Crépy. Le sang français coulait chaque jour dans des engagements partiels sans résultats importants pour aucun parti. Le monarque anglais attendait, pour tenter des coups décisifs, la ratification du traité dont les préliminaires avaient été arrêtés dans le congrès d'Arras. C'était à Troyes, où était toujours le roi Charles, que cet acte ignominieux devait se consommer; le comte de Warwick y arriva dans les premiers jours de mai avec cinq cents hommes d'armes, accompagné du duc de Bourgogne à la tête d'une armée; il y fit une entrée triomphale au milieu des acclamations du peuple. Quant au roi d'Angleterre il voulait avant de se rendre à Troyes disposer les Parisiens à souscrire aux conditions du traité; il n'arriva dans cette ville que le 20 mai avec sept mille hommes d'armes. Le malheu-

reux Charles, qui se trouvait alors dans un état complet d'imbécillité, fut représenté près du roi d'Angleterre par la reine Isabelle et par le duc de Bourgogne; ainsi ces deux personnages disposaient seuls du sort du royaume. Comme ils avaient tout réglé d'avance le traité fut signé dès le lendemain par les parties contractantes (25). Le monarque anglais en accomplit la première clause par ses fiançailles avec la princesse Catherine. Le duc de Bourgogne fut le seul prince du sang qui assistât à la solennité de ce mariage dans l'église de Saint-Paul. Les principaux habitants de la ville s'y trouvaient rassemblés; ils furent les premiers Français qui prêtèrent serment comme sujets du roi d'Angleterre. Le plus grand nombre des seigneurs présents prêtèrent le même serment; à la vérité, beaucoup d'entre eux ne s'y soumirent que sur l'ordre formel du duc de Bourgogne.

La consommation du mariage n'eut lieu que le 2 juin; le monarque, après cette union, qu'il avait paru tant désirer, ne resta guère qu'un jour à Troyes, tant il lui tardait de soumettre les villes du royaume qui tenaient pour le dauphin. Il partit pour faire le siége

de Sens, emmenant avec lui le roi, la reine, et sa jeune épouse. En peu de jours il s'empara de cette ville. Bientôt ses troupes, mêlées avec celles du duc Philippe, emportèrent d'assaut la ville de Montereau. Là fut commis un acte de cruauté injustifiable. La plus grande partie de la garnison avait été massacrée ou faite prisonnière, et le reste s'était retiré dans le château. Le roi d'Angleterre le fit sommer de se rendre par les prisonniers français eux-mêmes, et sur le refus de Guitry, qui le commandait, il fit pendre les prisonniers à la vue des assiégés. Quelques jours après Guitry n'ayant pas l'espoir d'être secouru, consentit à se rendre à condition qu'il aurait la vie sauve avec le reste de sa garnison. Mais ce capitaine fut blâmé d'avoir causé la mort des prisonniers en retardant sa soumission que la force des ennemis rendait inévitable. Après la prise de Montereau, le roi d'Angleterre marcha vers la capitale, où il devait faire une entrée solennelle. Cependant il voulut d'abord s'assurer de Melun, ville importante par sa situation sur la Seine. Il en fit le siége. La garnison de cette place, commandée par Barbazan, fit une vigoureuse défense. Plusieurs

combats opiniâtres furent livrés dans les mines et contre-mines avec des circonstances qui caractérisent les habitudes guerrières de cette époque. Lorsque les mineurs des deux partis arrivaient à se rapprocher les uns des autres, ils s'en donnaient mutuellement avis. Alors de chaque côté se présentaient des guerriers déterminés pour soutenir leurs gens. Une barrière à hauteur d'appui était placée dans la mine; et les guerriers combattaient suivant les lois de la chevalerie après avoir nommé des juges du combat. Dans les champs clos souterrains de Melun figuraient le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne, pendant que la place continuait de se défendre. Vainement, pour la forcer à se rendre, le monarque anglais fit venir dans son camp le roi de France. La garnison tint ferme encore pendant quelque temps. Cependant, épuisée par les fatigues d'un long siége et par la famine, elle fut obligée de se soumettre. La capitulation qui lui fut accordée portait qu'elle *sortirait vie sauve et sans payer rançon*. Mais, par une insigne mauvaise fois, les défenseurs de Melun furent conduits dans les prisons de Paris, où plusieurs périrent de faim et de mi-

sère; d'autres furent exécutés sous prétexte qu'ils avaient participé au meurtre du duc de Bourgogne. Le roi d'Angleterre, se prêtant ainsi aux haines de parti, souillait les premiers actes de sa nouvelle souveraineté. Les Ecossais qui se trouvaient dans la place furent tous mis à mort.

Melun soumis, Henri fit son entrée dans la capitale, au mois de décembre, entre le roi de France et le duc de Bourgogne; il traînait toujours à la suite le monarque français, pour imposer plus de soumission aux sujets du royaume. A leur entrée dans la capitale, le peuple montra bien quelque joie de voir le roi et le duc de Bourgogne; mais en général les bourgeois paraissaient ressentir douloureusement l'humiliation de leur roi et sans doute aussi celle de la France. Néanmoins des fêtes signalèrent la présence de ces princes, aussi pompeuses que le permettait la misère publique. Charles fut conduit dans son hôtel de Saint-Paul, et le roi d'Angleterre s'établit au Louvre, château défendu par de solides fortifications. Pour se concilier l'affection des peuples, il avait d'abord aboli les impôts dans les villes qui se soumettaient à son autorité. Mais, affermi

désormais dans sa domination, il cessa d'affecter une pareille munificence. A la vérité il manquait d'argent, car ses sujets d'Angleterre, surtout le clergé, persuadés que sa glorieuse conquête lui fournirait d'abondantes ressources, refusaient de lui accorder des subsides. Il rétablit les aides et gabelles dans plusieurs provinces et particulièrement en Normandie, contre les promesses qu'il avait données. De plus, il conçut une opération de finance tendante à la dépréciation des monnaies. Voulant toutefois paraître la soumettre à l'assentiment de la nation, il convoqua une assemblée à Paris, à laquelle on donna le nom d'états-généraux. Dans cette assemblée, où assistaient en effet des députés de quelques provinces, les princes du sang anglais prirent rang au dessus du duc de Bourgogne sans que le prince français en parût offensé. Le roi d'Angleterre, après y avoir fait accepter solennellement le traité de Troyes, demanda sans détour qu'on refondît les anciennes monnaies reçues dans la circulation sur le pied de sept livres le marc pour être refondues au titre de huit livres le marc. C'était une mesure désastreuse qui atteignait toutes les

classes de citoyens. Cependant elle ne trouva d'opposition que parmi les députés de l'Université, opposition que le fier monarque sut bientôt réprimer et dont il aurait puni l'audacesi elle n'eût été suivie d'une prompte soumission. Cette Université, naguères si considérée et armée d'un immense crédit, devait subir l'abaissement de tous les pouvoirs dans la hiérarchie du royaume, et partager l'humiliation générale.

Si le roi d'Angleterre ne cherchait plus à se concilier les populations, il continuait de ménager le duc de Bourgogne, et de reconnaître les éminents services qu'il en avait reçus. Il fit convoquer le parlement en lit de justice le 23 décembre, pour juger le meurtre du duc Jean, persuadé qu'il en résulterait une déconsidération plus complète pour le dauphin. Après un discours véhément de Jean Larcher, et sur les conclusions du chancelier, fut rendue la célèbre déclaration portant que *Charles, soi disant dauphin*, et ses serviteurs présents à l'entrevue de Montereau, *meurtriers du duc Jean, seraient, comme criminels de lèse majesté, privés de toute succession, d'honneurs et de dignités ; leurs sujets*

et vassaux déliés de tout serment de féauté. En conséquence de cette déclaration, le parlement rendit un arrêt par lequel le dauphin, appelé à la table de marbre, fut condamné à être banni du royaume. Cet arrêt fut la première sentence que le parlement eût portée contre un pair de France, et ce fut contre le premier des pairs, l'héritier du trône (26). Parmi les personnes que l'on jugeait complices de ce prince étaient trois seigneurs, qui, ayant été pris à Melun, se trouvaient encore dans les prisons. C'étaient Barbazan, Tanneguy de Coesmerel parent de Duchâtel, et Jean Le Gault. Le premier, ayant eu l'occasion de combattre corps à corps le roi d'Angleterre dans les mines de cette place, réclama près de lui les droits de frère d'armes. Le monarque, en considération de cette particularité, sauva la vie à Barbazan, qui fut seulement retenu prisonnier; les deux autres furent écartelés, quoiqu'ils n'eussent point assisté à l'entrevue de Montereau.

Henri devait une grande partie de ses succès à son génie militaire et à l'habileté de sa politique. Mais il se montra inférieur à lui-même dès qu'il eut atteint le but de son am-

bition. Possesseur du pouvoir suprême, il en subit l'enivrement. Il ne daigna pas épargner à la France un despotisme que sa nation n'aurait pas supporté. Il destituait arbitrairement tous les officiers publics auxquels il ne trouvait pas un complet attachement à sa personne, sans en excepter les protégés du duc de Bourgogne. Il avait entouré d'hommes dévoués à ses intérêts le malheureux roi de France, ne lui laissant que quelques vieux serviteurs, incapables de porter ombrage aux dominateurs du royaume. Pendant que Charles traînait l'ombre d'un roi dans son palais solitaire, le monarque anglais étalait l'orgueil d'un conquérant au milieu d'une cour pompeuse; et quoiqu'il eût reçu le serment de fidélité des Parisiens, il n'en prenait pas moins contre eux les mesures de sûreté les plus formidables. Occupant déjà le Louvre, il s'était assuré de la Bastille et de Vincennes. Des troupes anglaises étaient postées sur tous les points fortifiés de la capitale. Le comte de Saint-Pol, qui en était gouverneur, fut remplacé par le duc de Clarence. Le peuple était mécontent; mais il n'osait pas encore faire éclater ses murmures. Au surplus, l'insultante fierté du

monarque devait choquer la susceptibilité d'une nation qui pardonne bien quelquefois à ses maîtres leur despotisme et son oppression, mais ne sait guère supporter leur mépris. L'Isle-Adam avait été nommé maréchal de France. Parlant un jour au roi d'Angleterre, il le regardait de cet air franc et ouvert naturel aux Français. *Comment !* dit le monarque en fronçant le sourcil, *vous osez regarder un prince au visage ! — Très redouté seigneur*, répondit L'Isle-Adam, *c'est la guise de France ; et si aucun n'ose regarder celui à qui il parle, on le tient pour mauvais homme et traître. — Ce n'est point notre guise*, répliqua le roi courroucé. Peu après L'Isle-Adam fut arrêté et conduit à la Bastille, sous prétexte d'avoir voulu livrer Paris au dauphin. La portion du peuple qui était toujours attachée aux Bourguignons osa manifester son indignation dans cette circonstance, mais elle fut promptement contenue. L'Isle-Adam aurait été mis à mort sans l'intercession du duc de Bourgogne, que le roi ménageait encore. On ne sait point si ce capitaine, qui s'était distingué par ses cruautés contre les Armagnacs, put regretter de les avoir commises au profit d'un

monarque oppresseur. Toujours est-il que, maintenu prisonnier jusqu'à la mort de Henri, il n'en resta pas moins fidèle à l'ami de ce prince, au duc Philippe de Bourgogne, et qu'il le servit avec un dévoûment digne d'une meilleure cause.

Non seulement les Parisiens étaient exposés aux vexations de leurs nouveaux maîtres, mais ils avaient encore à souffrir de la rigueur d'un cruel hiver et d'une affreuse disette. La plus grande partie du peuple n'était occupée chaque jour qu'à chercher une chétive nourriture, qui bientôt finit par manquer à ses besoins. Pendant les nuits de cet hiver on entendait de tous côtés ces cris lugubres : *Je meurs de faim*, *je meurs de froid*. Et il n'était que trop vrai : beaucoup de gens périrent de froid et de faim. La dépopulation de Paris, déjà effrayante, s'augmenta encore du nombre de ces victimes et de celui de beaucoup d'autres habitants qui fuyaient cette ville désolée, soit pour chercher ailleurs des moyens de subsistance, soit pour aller se ranger sous les bannières du dauphin. Paris devint une solitude, dont le reste des citoyens était obligé de disputer la possession à des loups,

affamés comme eux. Cette situation de la capitale, si horrible, que dans l'état actuel de la civilisation on hésite à la croire possible, était commune à beaucoup d'autres villes du royaume.

Les parties de la France soumises au dauphin éprouvaient moins de misères. Il avait conservé dans son parti les provinces situées au delà de la Loire, en appelant *à Dieu et à son épée* de la condamnation prononcée contre lui. Comme le roi d'Angleterre, il avait le titre de régent, mais lui le tenait du consentement d'une grande partie de la nation française, et non d'une lâche concession. En cette qualité, il transféra le parlement et l'université à Poitiers, où les magistrats et les docteurs les plus distingués allèrent le rejoindre, et prêter à son autorité une force morale respectable aux populations. Ici se présente à l'historien un sujet d'observation remarquable. On vit exister dans le même temps en France deux rois, deux reines, deux régents, deux parlements, et deux universités de Paris. Il en était de même pour les titres et les charges dans la hiérarchie des pouvoirs. On peut ajouter qu'il s'y trouvait aussi deux peuples : mal-

heureusement le parti du dauphin perdit deux princes qui lui auraient été d'un utile appui. L'un, le comte de Vertus, puîné du duc d'Orléans, prisonnier à Londres, mourut estimé à la fleur de l'âge. Le second, Louis III d'Anjou, appelé par Sforze à la conquête du royaume de Naples, partit pour l'Italie emmenant ses troupes et emportant des sommes d'argent considérables : entreprise qui n'eut pas plus de succès que toutes celles que la maison d'Anjou avait déjà tentées pour s'assurer la couronne de Naples. Le dauphin ressentit une vive douleur de cette double perte pour sa cause. Abattu déjà par les disgrâces d'une position pour laquelle la nature n'avait point armé son âme, il tomba dangereusement malade. Mais il était destiné à lutter long-temps encore pour défendre son héritage et l'indépendance de la nation. Sa jeunesse et la bonté de son tempérament le sauvèrent de la mort. Il eut ensuite la consolation d'apprendre que l'Ecosse lui envoyait un secours de sept mille hommes commandé par le comte de Bukan, cousin du roi Jacques Stuart, prisonnier des Anglais.

Il était nécessaire que le roi d'Angleterre

fit confirmer le traité de Troyes dans le parlement britannique. D'ailleurs il voulait faire couronner à Londres sa jeune épouse, sans doute aussi recevoir de la nation les hommages dus à sa gloire, et enfin demander de nouveaux subsides. Il partit de Paris après avoir confié le gouvernement de la Normandie au duc de Clarence, son frère, et avoir imposé une contribution au clergé de cette province.

Accueilli en Angleterre par les acclamations du peuple, Henri fit accepter facilement le traité de Troyes. Mais il trouva plus d'obstacles à la concession d'un subside. La nation se plaignait de ce que la possession d'un royaume tel que la France devînt pour elle un sujet de sacrifices : comme si les sujets d'un conquérant ne paient pas ordinairement les frais de ses conquêtes, souvent sans en recueillir les fruits ! D'ailleurs les Anglais craignaient que la possession du trône de France par leurs rois ne finît par faire de l'Angleterre une province de ce royaume. Le roi obtint à la fin un subside du parlement et put lever une armée de trente mille hommes. Mais dans sa personne seule résidaient le génie et le bonheur qui lui avaient valu ses succès.

Son séjour prolongé à Londrés faillit lui en faire perdre tous les avantages. Les troupes du dauphin avaient surpris plusieurs places. Elles parcouraient sans obstacles le Valois, le Beauvoisis et même le Cambrésis. Le bâtard Vaurus, qui commandait Meaux pour ce prince, répandait la terreur jusqu'aux portes de Paris. Cependant les principales forces du dauphin étaient dans l'Anjou. Aussi le duc de Clarence, qui, très jeune encore, aspirait, comme son frère, à de glorieux combats, résolut de marcher contre elles et de s'emparer de l'Anjou. La possession de cette province par les Anglais leur aurait facilité la conquête de la Touraine, de l'Orléanais et du Poitou, et aurait forcé le dauphin à reculer jusqu'aux extrémités du royaume. Parti de Rouen à la tête d'une nombreuse armée, le duc de Clarence alla faire le siége d'Angers. Mais des troupes françaises avaient eu le temps de se rassembler, sous le commandement de Lafayette, Narbonne et Vantadour. Réunies aux Ecossais nouvellement arrivés, elles s'avancèrent vers Beaugé, à quelques lieues d'Angers, où elles défièrent le duc de Clarence au combat. Le prince anglais, n'écoutant que son

courage, accepta le défi des Français, et il leva aussitôt le siége d'Angers pour aller, à marches forcées, surprendre pendant la nuit l'armée du dauphin. Elle l'y attendait en bon ordre.

Si le duc de Clarence avait la bravoure de son frère, il n'en avait ni l'habileté ni la circonspection. Imprudent comme l'avaient été trop souvent les guerriers français, il engagea le combat sans attendre un corps d'archers qui lui arrivait, sans observer même un ordre de bataille ; enfin, il voulut combattre en soldat aux premiers rangs. A peine l'action fut-elle engagée qu'il tomba blessé. Aussitôt un des capitaines dauphinois, Charles Le Bouteiller, se précipita sur lui pour le saisir, et en faire un prisonnier dont le haut prix aurait servi à payer la liberté du duc d'Orléans. Mais les Anglais accoururent en foule pour délivrer leur général. Alors commença sur ce point une lutte acharnée. Dans la terrible mêlée où tant d'armes frappaient autour du duc de Clarence, ce prince ne pouvait guère appartenir vivant à l'un ou à l'autre des deux partis. Aussi succomba-t-il tué par Bukan, général des Ecossais, et Le Bouteiller, toujours cramponné à son prisonnier,

tomba percé de coups sur le corps du prince. Bientôt les Anglais, rompus de toutes parts, prirent la fuite, laissant sur le champ de bataille deux mille cinq cents hommes, parmi lesquels étaient le duc de Clarence, le comte de Kent et lord Gray. Au nombre des prisonniers restés aux mains des Français se trouvaient plusieurs personnages de marque, tels que les comtes de Sommerset, de Suffolk, de Huttington, Ross, maréchal d'Angleterre. Les Anglais, hors d'état de continuer le siége d'Angers, retournèrent en Normandie par le Mans, emmenant le corps du duc de Clarence, qu'ils avaient pu retirer du champ de bataille. Craignant d'être poursuivis par les Français, ils eurent soin de rompre les ponts derrière eux.

L'armée dauphinoise, encouragée par la victoire de Beaugé, résolut d'attaquer les ennemis dans la Normandie même. Après y avoir pris quelques places, elle alla investir Alençon. Salisbury, qui accourut au secours de cette ville, fut battu par Bukan et Lafayette. Mais les Anglais, ayant reçu un renfort considérable, forcèrent l'armée française de lever le siége d'Alençon et de se retirer vers la

Loire. Néanmoins le dauphin trouva dans le premier succès de ses armes un espoir encourageant pour l'avenir. Il vit revenir à son parti plusieurs seigneurs qui avaient combattu parmi ses ennemis, entre autres Jacques de Harcourt, seigneur puissant et loyal chevalier. Le valeureux Bukan fut récompensé de ses services par la charge de connétable; dignité qui, depuis la mort du comte d'Armagnac, n'avait encore été conférée à personne. Lafayette fut nommé maréchal de France. L'armée du dauphin, en revenant vers la Loire, put enlever quelques places aux Bourguignons. Arrivée près de Chartres, qui tenait pour eux, elle en commença le siége. Mais là s'arrêtèrent les succès de l'armée.

Le roi d'Angleterre, en apprenant l'échec essuyé par son frère, était parti précipitamment pour revenir en France. Tout en s'apprêtant à réparer cet échec par la force des armes, il ne négligeait point les ressources de la politique. Il sut engager à ses intérêts par un traité le roi d'Ecosse, son prisonnier, dans l'espoir que les Ecossais abandonneraient, sur l'ordre de leur roi, les bannières du dauphin, qu'ils servaient avec une éclatante bra-

voure. Il se trompait : ces guerriers ne voulurent jamais reconnaître l'autorité d'un souverain prisonnier de son ennemi.

Avant le retour du roi d'Angleterre en France, les capitaines du dauphin, La Hire, Xaintrailles et Rambures, s'étaient emparés de plusieurs forteresses dans le Ponthieu. Montmirail, avec quelques places du pays Chartrain, était tombé en leur pouvoir. Mais un avantage plus important pour le dauphin fut l'alliance qu'il parvint à conclure avec le duc de Bretagne. Le duc cédait en cela moins à son penchant qu'au vœu de ses sujets, constants ennemis des Anglais; les Bretons éprouvaient d'ailleurs un vif ressentiment contre le roi d'Angleterre, qui s'était toujours refusé à remettre en liberté le duc de Richemont, prisonnier à Londres depuis la bataille d'Azincourt; ils fournirent au dauphin un utile renfort de troupes. Cependant toutes ses forces réunies se trouvaient encore inférieures à celles de ses ennemis. L'armée que le roi d'Angleterre amenait en France était de quatre mille hommes d'armes et de vingt-quatre mille archers. De son côté, le duc de Bourgogne, qui l'attendait à Montreuil-sur-Mer,

avait rassemblé une armée considérable. Lorsque les deux princes alliés se furent concertés sur les moyens d'écraser le dauphin, le monarque se rendit dans la capitale. A peine y fut-il arrivé qu'il signala de nouveau le despotisme de son gouvernement. Il réduisit les monnaies d'argent au quart à peu près de leur valeur. Les petites monnaies, dont la misère publique rendait l'usage fréquent, éprouvèrent une dépréciation plus considérable. Et ce qu'il y avait de plus odieux dans une semblable opération de finances, les officiers publics qui recevaient les monnaies au taux fixé par les ordonnances donnaient en paiement les mêmes monnaies au cours qu'elles avaient avant d'avoir été dépréciées.

De pareilles vexations réduisirent au désespoir le peuple, déjà si malheureux. Les propriétaires, même les riches, se virent pour la plupart forcés d'abandonner leurs héritages à l'avidité du fisc. De faibles murmures furent le seul effort opposé par les Français aux actes oppressifs de leurs nouveaux maîtres: car Philippe de Morvilliers, président du parlement, fougueux Bourguignon, sévissait avec une horrible cruauté contre toute mani-

festation de mécontentement. Le roi d'Angleterre, après avoir joui quelque temps d'une opulence factice, la vit bientôt s'éteindre dans l'épuisement général des citoyens.

Tout ce qu'il y avait de funeste dans les mesures financières du monarque anglais fut remarqué avec joie par le parti du dauphin. Le conseil de ce prince jugea qu'il serait d'une habile politique d'adopter des mesures contraires dans cette branche d'administration. Il éleva dans les pays soumis à sa domination le marc d'argent à un taux exorbitant. On put ainsi augmenter la solde des gens de guerre, et pourvoir plus facilement aux autres dépenses; mais bientôt, le prix des denrées haussant avec celui des espèces, l'équilibre fut bientôt rétabli, et fit évanouir la richesse éphémère que le gouvernement du dauphin avait obtenue. Ainsi, des deux côtés on s'était procuré, en sens contraire, une ressource momentanée qui devait aboutir au même résultat, à la ruine d'une partie de la nation.

Le régent de France, Henri, roi de fait, non seulement exerçait un pouvoir absolu, oppressif, mais il y portait une insolente hauteur. Il ne souffrait pour chacun de ses

ordres ni retard ni observation. Les déclarations portées en son nom contenaient cette clause, *tant qu'il nous plaira*, qui caractérisait un despotisme sans mesure. Voilà ce que supportaient patiemment les Français, dont les uns, seigneurs souverains dans leurs domaines, étaient habitués à ne reconnaître d'autorité supérieure que par la vaine forme d'un hommage, et dont les autres, hommes de la commune, se soulevaient naguère contre la levée de tout impôt ; tant les haines de parti qui avaient ouvert le chemin du trône au plus redoutable ennemi de la France avaient encore d'empire sur les esprits !

Le roi d'Angleterre, après avoir recueilli le fruit de ses opérations fiscales, rassembla ses troupes pour achever la soumission de tout le royaume. Il se rendit à Mantes, où le duc de Bourgogne vint le rejoindre avec son armée. Ces forces ne pouvant vivre réunies dans un pays ravagé, le monarque en fit marcher une partie contre le dauphin. Le reste, sous les ordres du duc de Bourgogne, fut employé à réduire quelques places de la Picardie qui tenaient encore pour l'héritier du trône. Le jeune Charles faisait alors le siége de Char-

tres. Menacé par les forces supérieures du roi d'Angleterre, il se retira sur Orléans. Le monarque, n'osant pas encore le poursuivre dans une province soumise tout entière au parti dauphinois, assiégea Dreux, dont il s'empara. Il fit pendre le malheureux gouverneur de cette place comme ayant été pris les armes à la main après avoir souscrit au traité de Troyes. Le même traitement était réservé aux Ecossais qui tombaient entre ses mains; et pour en avoir le prétexte, il menait toujours avec lui le roi d'Ecosse, qu'il avait obligé à se faire son allié personnel. Après s'être emparé de quelques places, il se porta vers la Loire. Il enleva Beaugency, et, voulant ajouter par la terreur à la force de ses armes, il fit noyer la garnison de Rougemont, qui avait fait une forte résistance. Enfin l'armée anglaise pénétra dans l'Orléanais; mais harcelée sans cesse par des partis dauphinois, épuisée par la disette de vivres, par les fatigues de la marche, et surtout par une maladie épidémique, elle fut forcée de se retirer après avoir perdu quatre mille hommes sans livrer bataille.

Quant au duc de Bourgogne, il avait investi Saint-Riquier, place alors très forte

dans le Ponthieu. Il allait en faire le siége lorsque Xaintrailles et d'autres capitaines du dauphin arrivèrent au secours de cette place. Le duc de Bourgogne marcha aussitôt à leur rencontre. Les deux armées se trouvèrent en présence entre les villages de Monts en Vimeux et Senneville. Pour la première fois, le duc Philippe allait assister à une bataille rangée. Avant qu'elle s'engageât, il se fit armer chevalier par le duc de Luxembourg, et ensuite il conféra, suivant l'usage, la chevalerie à plusieurs seigneurs de son armée. Le combat fut sanglant; et la victoire, long-temps disputée, parut d'abord appartenir aux troupes dauphinoises. On crut même quelque temps que le duc de Bourgogne était prisonnier, parce qu'un homme d'armes qui portait sa bannière avait été pris. Mais ce prince, ayant fait une nouvelle attaque à la tête de ses plus braves guerriers, fixa la fortune sous ses drapeaux. Les dauphinois se retirèrent du champ de bataille après avoir perdu plusieurs chevaliers de marque. Xaintrailles, Conflans et Gamaches, capitaines du dauphin, furent faits prisonniers, et l'on ne put racheter leur liberté qu'en livrant la place de Saint-Riquier.

Plusieurs autres places de la Picardie étant ensuite tombées au pouvoir du vainqueur, cette province tout entière fut soumise à son autorité. Là ne s'arrêtèrent point les revers du dauphin. Un capitaine bourguignon, à la tête d'un corps redoutable d'aventuriers, ravageait l'Auvergne, le Forez et le Limousin. Ce ne fut qu'après de grands désastres et une perte d'hommes considérable que le fils du connétable d'Armagnac parvint à détruire une partie de ces brigands, et à refouler l'autre dans la Bourgogne. Mais en même temps le dauphin perdait Château-Thierry, seule place qui lui restât dans la Champagne. Au surplus la guerre était partout; pas un point de la malheureuse France qui ne fût le théâtre de combats partiels plus ou moins sanglants : voilà le tableau que nos ancêtres eurent sous les yeux pendant vingt-cinq ans, et dont toute la vie d'un historien ne suffirait pas à retracer les détails, aussi tristes que compliqués.

Le roi d'Angleterre, à son retour de l'Orléanais, s'était arrêté dans le Gatinais et la Brie. Après avoir fait reposer quelque temps ses troupes, il les conduisit, au commencement

de novembre, devant Meaux, qui était alors une des fortes places du royaume, et dont la garnison portait le ravage jusqu'aux portes de Paris. Le siége de cette place est un des plus mémorables qu'ait soutenus une ville française dans une longue période de guerres. Le duc Philippe y était venu avec le roi d'Angleterre; mais, croyant avoir à se plaindre du monarque, il se retira en Bourgogne, où il fit cependant accepter le traité de Troyes! L'armée anglaise montait encore à vingt mille hommes, et mille seulement défendaient Meaux, mais tous soldats endurcis à la guerre et commandés par de braves capitaines. Le plus renommé d'entre eux par sa bravoure et surtout par une cruauté implacable était le gouverneur de la place, le bâtard de Vaurus. Brûlant de venger la mort de son maître le connétable d'Armagnac, il avait étouffé toute pitié dans son cœur et jusqu'au dernier sentiment d'humanité. Il exerçait les plus barbares traitements, non seulement sur les gens de guerre ses ennemis, mais encore sur de pauvres marchands et laboureurs qu'il attachait à la queue de son cheval; et, s'ils ne pouvaient payer leur rançon, il les faisait

pendre à un arbre devenu célèbre sous le nom de l'*Orme Vaurus* (27).

La ville de Meaux était dans un état de défense redoutable, tant par son assiette sur la Marne que par ses fortifications, dont les vestiges ont attesté long-temps la solidité. Aussi le roi d'Angleterre, impatient d'occuper cette position avantageuse, employa-t-il pour se l'assurer tout que son génie militaire lui fournissait de ressources. Mais la garnison de la place, secondée par les habitants, mit à la défendre la même ardeur et peut-être la même habileté. A chaque instant, de vigoureuses sorties rompaient les lignes des assiégeants ou détruisaient leurs ouvrages. On combattait des deux côtés avec un égal acharnement, et toutes les lois de la guerre, celles même de l'humanité, étaient indignement violées. Aux cruautés réciproques que l'on commettait les assiégés joignaient d'outrageantes insultes au roi d'Angleterre. Et ce monarque les dévorait dans l'espoir d'une prochaine vengeance. Ils étaient loin de la redouter; confiants dans leur courage et dans la force de la place, ils ne craignirent pas de remettre en liberté, toutefois au prix d'une rançon, plusieurs pri-

sonniers de marque, entre autres Pierre de Luxembourg, quoique de tels prisonniers fussent de précieux otages pour la ville. Ils s'attendaient d'ailleurs à être secourus. Mais les Anglais s'étaient retranchés dans un camp habilement fortifié, et ce fut en vain que deux capitaines dauphinois tentèrent de faire entrer un secours dans la place. Vainement encore les troupes du dauphin, espérant détourner les Anglais des opérations du siége, attaquèrent et prirent même plusieurs places en Normandie. Henri se contenta d'envoyer contre elles des détachements de son armée, et persévéra dans l'attaque de la ville. Les cruautés que commettaient ses gens de guerre exaspéraient la garnison et les habitants de Meaux, et les poussaient à une défense désespérée. Dans une de leurs sorties, ils exterminèrent un corps entier d'Anglais. Un seul homme de ce corps avait échappé au massacre par la fuite. Le monarque, dans sa colère, eut la barbarie de le faire enterrer vif avec les morts. Cependant les remparts de la ville commençaient à crouler sous le feu de l'artillerie anglaise. La garnison, diminuée de nombre, épuisée de fatigues, ne pouvait pas résister

long-temps. Bientôt un assaut général donné par les ennemis les rendit maîtres de la ville. Mais le courage des assiégés ne se ralentit pas. Ils se retirèrent dans la forteresse du marché, que séparait de la ville un canal de la Marne. Vaurus avait juré de s'ensevelir sous les ruines de ce fort. La garnison, animée par son exemple, y combattit avec une ardeur héroïque. Par malheur elle manquait de vivres, aucun secours ne lui arrivait. Les remparts, battus sans relâches, étaient renversés sur plusieurs points ; et pourtant les assiégés refusaient de se rendre. Furieux de leur résistance et de la mort de ses meilleurs guerriers, le roi d'Angleterre commanda l'assaut : assaut terrible qui dura sept heures avec une perte immense des deux côtés. Les Français, quoique mal armés, repoussèrent une fois les ennemis; mais ce fut le dernier effort de leur courage. Le peu d'hommes qui restaient encore de la garnison consentirent à se rendre après huit mois de siége, malgré Vaurus, trop convaincu qu'il n'obtiendrait point de grâce. En effet, un des articles de la capitulation portait que ce commandant serait livré au vainqueur avec cinq autres personnes. Vaurus fut pendu

à ce même arbre qui avait été le témoin et l'instrument de ses cruautés. Le roi d'Angleterre se montra lui-même bien cruel; il fit exécuter sans miséricorde les cinq compagnons de Vaurus, qui peut-être n'étaient coupables que de fidélité à leur capitaine. De plus il fit pendre tous les Anglais, Ecossais et Irlandais, qui faisaient partie de la garnison. Ce qui en restait fut jeté avec beaucoup d'habitants de la ville dans les prisons, où on les laissait périr de faim et de misère. Parmi eux s'était trouvé un abbé, Philippe de Gamaches, qui avait combattu avec un grand courage. Le roi d'Angleterre, ayant appris que cet abbé avait un frère commandant à Compiègne, employa dans cette circonstance un des moyens peu honorables qu'il faisait souvent servir au succès de ses armes. Il fit signifier au commandant de Compiègne que, s'il ne livrait la place, *on jetterait l'abbé à la rivière*. Le gouverneur, intimidé d'une pareille menace, consentit à livrer la ville pour racheter la vie et la liberté de son frère.

La réduction de Meaux et de Compiègne entraîna pour le dauphin la perte d'un nom-

bre considérable de petites places. Enfin il ne lui resta guère sur la rive droite de la Loire que celles de Guise et du Crotoi. Les disgrâces qui fondaient sur lui coup sur coup eurent l'inévitable conséquence du malheur. Il vit passer à l'ennemi non seulement des hommes qui avaient jusque alors hésité à embrasser un parti ; mais encore plusieurs de ceux qui avaient combattu pour sa cause. Cependant au midi de la France les provinces restaient en général fidèles au drapeau national, et l'on y poursuivait à outrance les Anglo-Bourguignons.

Après avoir obtenu tant de succès, le roi d'Angleterre revint à Paris ; il y entra accompagné de son épouse Catherine, arrivée de Londres où elle était accouchée d'un fils. Leur entrée dans la capitale fut célébrée par des fêtes où la misère publique se cachait sous une sorte de magnificence. Entre autres hommages que les Parisiens rendaient à leur souverain, ils firent représenter la vie de *Monsieur Saint Georges, chevalier et patron de l'Angleterre :* représentation qui dura dix jours. Le monarque, à l'imitation des anciens

rois de France, tint une *cour plénière*. Il y parut le diadème en tête, dans tout l'éclat de la majesté royale. Les Parisiens étaient accourus en foule à cette solennité ; mais ils virent avec peine une attitude fière et dédaigneuse remplacer, chez leur nouveau maître, l'affabilité ordinaire aux rois français à ceux mêmes qui d'ailleurs avaient peu de souci du bonheur de leurs sujets. Ils ne trouvèrent point *à la cour pleinière* de ce monarque ces banquets populaires où *ceux qui vouloient seoir étoient servis par des officiers très largement des vins et viandes du seigneur roi.*

Pendant que le roi d'Angleterre étalait au milieu d'une cour pompeuse un luxe qui insultait à la misère de la nation, Charles VI, le fils couronné d'un des plus grands rois français, traînait presque abandonné, dans l'hôtel Saint-Paul, les restes de sa déplorable existence. Près de lui était revenue Isabelle, forcée de partager sa solitude par le délaissement général qu'on lui faisait subir. Epouse infidèle, mère dénaturée, reine parjure, elle n'expiait que faiblement les maux qu'elle avait amassés sur la France.

La patiente soumission des Parisiens au

joug britannique n'était pas générale. Un grand nombre d'entre eux aspirait à s'y soustraire. Il se trama dans la ville une conspiration, dont le succès aurait changé le sort du royaume. Une femme courageuse, l'épouse d'un armurier, conçut le projet de livrer Paris au dauphin. Toutes les mesures avaient été prises avec autant de prudence que d'habileté pour l'exécution de ce projet. Une nombreuse troupe de gens déterminés n'attendait plus sous les murs de la ville que le signal convenu, pour y entrer et surprendre les Anglais. Mais un prêtre révéla le complot; et l'armurière, arrêtée, mise à la torture, ayant nommé ses complices, paya, ainsi qu'eux, du dernier supplice, son dévoûment à la cause nationale.

Tandis que les Anglais et les Bourguignons poursuivaient leurs succès dans la Picardie et la Champagne, le dauphin attaquait le duc, son ennemi, dans la Bourgogne même. Bukan et Lafayette s'emparèrent de La Charité, sur la Loire. Ils firent le siége de Cosne, qui promit de se rendre si la place n'était pas secourue avant le 16 août. Certainement les dauphinois auraient trouvé peu de résistance

dans toute la province ; mais le duc de Bourgogne avait rassemblé ses troupes. Quoiqu'elles fussent supérieures à celles du dauphin, il réclama le secours du roi d'Angleterre pour sauver ses états. Aussitôt le monarque, voulant seconder en personne son utile allié, et craignant peut-être de lui laisser l'honneur de la victoire, partit pour le rejoindre, à la tête d'une armée. A peine eut-il fait quelques lieues qu'il fut attaqué d'une violente dyssenterie accompagnée d'hémorroïdes, maladie qu'on nommait le *feu de Saint-Antoine*, et dont le remède était inconnu. Il n'en voulut pas moins continuer sa marche. Il arriva jusqu'à Melun ; mais là son ardeur de combattre dut céder aux douleurs qui l'accablaient. Après avoir remis le commandement de ses troupes au duc de Bedfort et au comte de Warvick, il se fit porter en litière à Vincennes.

L'armée anglaise, réunie à celle du duc de Bourgogne, se trouva devant Cosne avant le jour fixé pour la capitulation de cette place. Le duc fit proposer la bataille au dauphin ; mais le jeune Charles eut la prudence, d'après l'avis de son conseil, de ne pas exposer son armée, dernière ressource de son parti,

aux chances d'un combat inégal. Après avoir restitué les otages que la ville de Cosne lui avait livrés, il se retira vers La Charité. Un corps de deux mille hommes d'armes que le duc de Bourgogne envoyait à sa poursuite fut battu et repoussé avec une perte considérable.

Le dauphin allait se voir bientôt délivré d'un redoutable ennemi. Le roi d'Angleterre était mourant. Le duc de Bedfort et le comte de Warwick quittèrent alors l'armée pour se rendre auprès de lui. Lorsqu'ils arrivèrent à Vincennes, le roi était à ses derniers moments. Cependant il eut encore assez de force pour leur faire connaître ses volontés. Après avoir rappelé la gloire de son règne en déplorant sa courte durée, il leur recommanda son épouse et son fils. Il leur enjoignit de conserver de grands ménagements pour le duc de Bourgogne, et même de lui confier, s'il le désirait, l'administration du royaume, ajoutant qu'au cas où ce prince la refuserait, elle appartiendrait au duc de Bedfort. Quant au royaume d'Angleterre, le monarque en déférait la régence au comte de Warwick. Soigneux jusqu'au dernier moment de conserver à sa famille la cou-

ronne de France, il défendit expressemment qu'avant la majorité de son fils on remît en liberté les prisonniers d'Azincourt, particulièrement le duc d'Orléans, le comte d'Angoulème, et quelques autres personnages de marque, dont le retour en France lui paraissait dangereux pour les intérêts de sa maison. Enfin il ordonna qu'on ne fît jamais de paix avec Charles de Valois (il nommait ainsi le dauphin), à moins que la Normandie ne demeurât à l'Angleterre en toute souveraineté.

Il semblerait qu'à son lit de mort il eût éprouvé quelques scrupules religieux sur sa conquête de la France. « Ce n'est pas l'am-» bition», dit-il d'une voix éteinte, paraissant répondre à un reproche de sa conscience, « qui m'a fait combattre. Ma guerre a été » approuvée de saints prêtres et des pru-» d'hommes. En la faisant, je n'ai point mis » mon âme en péril. »

Henri aurait pu toutefois se reprocher d'avoir commis des actes de mauvaise foi et des cruautés réprouvées par la religion, si ce n'était pas par les prêtres de son pays. Néanmoins, il vit approcher avec la sérénité d'un

chrétien irréprochable la mort qu'il avait bravée tant de fois en héros. Ses entrailles furent déposées à Saint-Maur-des-Fossés; son corps, embaumé, après avoir été quelque temps placé dans l'abbaye de Saint-Denis, au milieu de pompeuses obsèques, fut conduit en Angleterre par Catherine, veuve du monarque.

Moins ambitieux que les ducs Philippe-le-Hardi et Jean-sans-Peur, ou moins confiant dans ses forces, le jeune duc de Bourgogne refusa la régence du royaume. Ainsi, c'était seulement par un aveugle besoin de vengeance qu'il avait vendu la France à ses ennemis, et qu'il les aida pendant de longues années à la couvrir de sang et de ruines. Quant à la reine, sa complice dans un aussi grand crime, impatiente du rôle passif qu'on lui laissait, elle tenta de sourdes intrigues pour partager le pouvoir de la régence. Mais elle fut condamnée pour toujours à dévorer dans une profonde obscurité le mépris universel qu'elle avait mérité (28).

Le régent anglais, le duc de Bedfort, ne possédait pas au même degré les talents militaires et l'habileté de politique qui ont il-

lustré le règne de Henri V, son frère. Mais il réunissait de précieuses qualités qui manquaient au monarque, la modération et l'aménité de caractère. A peine fut-il investi du pouvoir qu'il remit en liberté plusieurs seigneurs, entre autres L'Isle-Adam, que son frère avait retenu prisonnier. Et peut-être dut-il à ses qualités aimables plus qu'à la force de ses armes la durée de la domination anglaise sur le sol de la France.

Il y avait lieu de croire que la mort du roi d'Angleterre offrirait des chances favorables à la cause du dauphin. Il n'en fut rien, et même elle ne fit qu'aggraver sa position. Du moins se vit-il abandonné par plusieurs seigneurs de son parti. Le duc de Bretagne, ayant rompu sans motifs réels son alliance avec lui, s'empressa de souscrire au traité de Troyes. De plus il envoya des troupes en Poitou pour aller faire le siége de La Rochelle. Heureusement les troupes dauphinoises réussirent à protéger cette importante place. Le dauphin, qui s'y était rendu, faillit y perdre la vie. Le plancher d'une salle où il se trouvait avec son conseil s'écroula tout à coup. Mais il fut sauvé par un hasard qu'on re-

garda comme un miracle de la Providence en sa faveur, et qui en effet est prodigieux. Le fauteuil où il était assis posait sur une partie de plancher qui, soutenue par un gros mur, ne fut point entraînée dans la chute du reste. Le prince put être dégagé à temps de la position encore dangereuse où il était placé. Mais la plupart des personnes qui se trouvaient dans la salle furent tuées ou blessées.

Le dauphin avait sauvé La Rochelle. Une partie de ses troupes surprit Bernay, en Normandie. Moins heureux en Guyenne, il y perdit plusieurs forteresses. D'un autre côté, le duc de Savoie, qui n'était point en guerre avec lui, s'emparait de quelques unes des places dauphinoises, sans autre motif que de partager les dépouilles d'un prince malheureux. Mais le moment était venu où le dauphin allait, sinon posséder l'héritage de son père, du moins être salué roi par ceux des Français qui défendaient le principe de la légitimité et l'indépendance de leur patrie.

L'infortuné Charles VI mourut enfin dans les accès d'une fièvre quarte le 22 octobre, âgé d'environ cinquante-quatre ans. Son règne en avait duré quarante, règne le plus fécond en

calamités qui soit connu dans les temps modernes. Il continua de subir, en descendant au tombeau, le déplorable abandon auquel fut livrée la moitié de sa vie. A peine se trouva-t-il quelques obscurs serviteurs pour recevoir ses derniers soupirs. Aucun des princes de son sang ne parut à ses funérailles : à la vérité les uns étaient prisonniers en Angleterre, et les autres s'étaient éloignés pour ne pas sanctionner par leur présence la souveraineté anglaise. Le duc de Bourgogne était le seul des princes de la famille royale qui fût alors à Paris. Mais quoique le parlement l'eût prié d'assister au convoi du roi de France, il s'y refusa, lui qui avait paru avec éclat aux obsèques du roi d'Angleterre. Le peuple en murmura hautement. On voyait avec indignation que ce prince semblât ainsi renier sa famille comme il avait renié l'honneur national. Ce fut un prince étranger, d'une race ennemie de la France, qui représenta au convoi du monarque français les hauts personnages du royaume. Déplorable conséquence des malheurs publics ! il ne se trouva point dans le trésor de fonds suffisants aux frais des

funérailles du roi ; on fut obligé de vendre les meubles du palais pour y subvenir.

Le corps de Charles, après avoir été embaumé et déposé pendant un jour à visage découvert dans la chapelle de l'hôtel Saint-Paul, fut transporté à Saint-Denis. Le duc de Bedfort conduisait le deuil, accompagné du chancelier et des membres du conseil. Mais le plus magnifique hommage que puisse recevoir le cercueil d'un roi, la douleur publique orna la pompe funèbre du malheureux Charles. Une foule immense de citoyens suivait les restes du monarque, exhalant ses regrets en pleurs et en gémissements, car il était devenu chaque jour plus cher aux peuples par une communauté d'infortune. Il emporta au tombeau le titre de *bien-aimé* qui lui avait été décerné en des temps plus heureux.

Lorsque le cercueil du roi eut été déposé dans les caveaux de Saint-Denis, ses officiers tournèrent vers la terre leurs masses, verges et épées, pour indiquer la cessation de leurs services ; en même temps un héraut cria : *Vive Henri de Lancastre, roi de France et*

d'Angleterre! (29) cri solennel qui dut retentir douloureusement dans les cœurs français. Mais, à la gloire de notre patrie, le titre qu'il consacrait, resté purement nominal, n'a plus été qu'un vain et ridicule hochet pour l'orgueil britannique.

D'après les anciennes lois, le royaume devait être, à la mort du roi, gouverné au nom de son successeur, quel que fût son âge. C'était donc du nom de Henri VI que tous les actes de souveraineté allaient être souscrits. Cependant le parlement refusait de se soumettre à une telle formalité. Il lui répugnait d'assimiler aux enfants de France le rejeton d'une famille étrangère. Il décida qu'on dresserait les ordonnances et les lettres de justice sans faire mention du nom du roi. Mais le duc de Bedfort donna l'ordre de placer le nom de Henri VI, *roi de France et d'Angleterre*, dans tous les actes publiés. L'opposition du parlement, courageuse et honorable dans ses motifs, à une formalité humiliante, n'était aucunement fondée; puisqu'il avait souscrit au traité de Troyes, il devait en subir les conséquences. Aussi, après quelques jours d'une

résistance inopportune, il lui fallut plier sous la loi des maîtres du royaume.

L'historien qui a essayé de décrire les longues calamités de la France pendant le règne de Charles VI aurait aspiré à en montrer le terme sous un règne moins malheureux, à dire par quels glorieux efforts sa patrie fut enfin arrachée au joug de l'étranger, et replacée au premier rang des nations. Mais il doit laisser à une plume habile l'honneur de remplir dignement une aussi belle tâche, trop peu sûr de n'être pas déjà resté au dessous de celle qu'il a entreprise.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

NOTES

DU DEUXIÈME VOLUME.

(1) *L'audace d'un sujet.*

Le malheureux Charles s'était dégradé jusqu'à dire dans sa déclaration : « ....Pour ce que notre frère machinait de » jour en jour à la mort de nous et de notre génération, et » tendait, par plusieurs voies et moyens, à parvenir à la » couronne et seigneurie de notre royaume, le duc de » Bourgogne, pour la sûreté et préservation de nous et » de notre lignée, et pour garder envers nous la foi et » loyauté en quoi il nous est tenu, avait fait mettre hors du » monde mondit frère.. Savoir faisons que, considérant le » fervent amour que notre cousin a eu à nous et notre li- » gnée, avons ôté et ôtons de notre cœur toute déplaisan- » ce... , et voulons que notredit cousin soit et demeure en » notre singulier amour. »

(2) *Cloître des Mathurins.*

On voyait encore dans le siècle dernier l'épitaphe de ces deux écoliers sur une pierre funéraire où ils étaient représentés ayant la corde au cou.

(3) *Sincère et durable.*

Le greffier du parlement, en inscrivant sur son registre les circonstances de la paix de Chartres, ajouta ces mots à la marge : *Pax, pax, inquit propheta, et non est pax.*

Le fou du duc de Bourgogne (chaque prince avait son fou) avait fait garnir d'une fourrure une paix, l'un de ces objets bénis qu'on donne à baiser aux fidèles dans les églises catholiques. Il l'appelait *paix fourrée* par allusion à la paix de Chartres. On voit que les jeux de mots sont depuis long-temps en crédit chez les Français.

(4) *La mémoire de son père.*

Le tombeau de Montaigu était placé dans le couvent des Célestins de Marcoussis, dont il avait été le fondateur. François Ier, ayant un jour visité ce tombeau, demanda si Montaigu avait été condamné par justice. « Non, Sire, » répondit un moine, il l'a été par commissaires. » Ce moine comprenait le véritable caractère de la justice.

(6) *Atroce rapacité.*

Ce devait être un étrange spectacle que ce ramas d'hommes de diverses provinces qui tombaient au milieu de la France. C'étaient des Provençaux, des Gascons, des montagnards du Rouergue et des Cévennes, des Auvergnats, des Bretons, et enfin des Lombards et des Allemands, chacun d'eux ne parlant que la langue de son pays, et apportant, avec le caractère de sa province, alors plus tranché qu'il ne l'est aujourd'hui, le costume et les usages qui lui étaient propres. Tous étaient affamés de butin. Mais les gens du Midi surpassaient en avidité leurs frères d'armes. Elle avait chez les Gascons et les Provençaux un caractère spécial de violence et de férocité. Leur seule voix rude, impérieuse, cassante, portait l'épouvante dans les populations. La légèreté brutale avec laquelle ils traitaient les prêtres et les objets religieux contribua beaucoup à déta-

cher du parti orléanais bon nombre de personnes qui l'avaient embrassé.

(6) *Du pouvoir souverain.*

Le duc d'Orléans écrivit au roi une lettre qui contenait tous les griefs de son parti contre le duc de Bourgogne. Cette pièce se trouve tout entière dans l'histoire de Juvénal des Ursins. Longue et prolixe, comme les écrits du temps, elle présente cependant un caractère de pathétique éloquence qui la rend supérieure à la plupart des ouvrages du même siècle.

(7) *Composée de bouchers.*

Les Goys, Saint-Yon et Thibert, étaient propriétaires des grandes boucheries de Paris par héritage. Ces familles étaient très anciennes. Elles étaient déjà riches et avaient de l'importance dès le commencement du 14e siècle. Leurs descendants existaient encore dans le siècle dernier. Les personnes de ces familles étaient d'ailleurs très rangées et de bonnes mœurs. Non seulement elles étaient religieuses, mais extrêmement dévotes. Elles avaient enrichi leur église, Saint-Jacques, dite *de la Boucherie*, ambitionnant par dessus tout d'y être enterrées. Ce qui faisait la force de ces bouchers dans les troubles de Paris, c'était une armée de leurs valets, assommeurs et écorcheurs, dont la brutalité était redoutée.

(8) *Le feu au château.*

Le duc de Berri avait entassé dans son château de Bicêtre tous les objets d'art ou de fantaisie qui passaient pour les plus rares ou les plus curieux, y compris des reliques précieuses, puisqu'elles coûtaient des sommes considérables. On ne connaît point de princes avant lui qui eussent encore montré le goût des collections. Au surplus, il se trouvait dans celle de Bicêtre, qui fut brûlée ou pillée, des objets dont on peut regretter la perte : telle était, par

exemple, une suite chronologique de tableaux qui représentaient tous les rois de la troisième race.

(9) *De régner.*

Le prince de Galles était lié avec les mécontents et les sectaires hérésiaques connus sous le nom de *Lollards*. Il cherchait des partisans jusque dans les dernières classes du peuple. Son père avait donc de justes motifs de défiance contre lui.

Un jour que le roi, tombé en défaillance, paraissait mort, le prince de Galles emporta la couronne royale, placée près du lit de son père. Le monarque, ayant repris sa connaissance, apprit que son fils s'était emparé de la couronne. Aussitôt il le fit appeler, et lui demanda pourquoi il prenait un diadème qui ne lui appartenait pas encore. « Sire, dit le prince de Galles, nous vous avons tous » cru mort, et, étant votre héritier, j'ai pris la couronne, » comme étant la principale partie de votre succession. » Alors le roi, poussant un soupir, répondit : « C'est bien, » mon fils; mais Dieu sait de quel droit je l'ai possédée. — » Monseigneur, répliqua le prince de Galles, je la tiendrai » du même droit. »

(10) *Respect à la loi.*

Le prince de Galles n'était guère entouré que de jeunes gens perdus de mœurs. Il se rendit un jour au tribunal du roi pour s'opposer, par l'autorité de son rang, à la condamnation d'un de ses favoris qu'on avait mis en jugement. Voyant que son protégé n'en avait pas moins été condamné, il alla, bouillant de colère, vers le juge et lui donna un soufflet*. Le magistrat, conservant toute sa dignité, ordonna d'une voix ferme au prince de se rendre en prison jusqu'à ce que le roi son père eût fait connaître ses inten-

* Quelques historiens anglais disent que le prince de Galles ne fit que lever la main sur ce juge, qui se nommait Gascoigne.

tions. Confondu par cet acte de courage, et se soumettant à l'autorité des lois, le jeune Henri se retira en silence et se constitua prisonnier.

Renonçant enfin aux erreurs d'une jeunesse fougueuse, il acquit de nouveaux titres à l'estime de la nation. Après la mort de son père, les grands du royaume s'empressèrent d'aller rendre leurs hommages au nouveau souverain, quoique ce fût contre les usages de l'Angleterre. Il refusa de recevoir leur serment de fidélité avant de s'être engagé lui-même à gouverner suivant les lois. Il fit venir devant lui les compagnons de ses égarements, qui comptaient sans doute sur les faveurs du roi. Le prince, après les avoir exhortés à changer de conduite, leur fit des présents, mais il leur défendit de paraître jamais en sa présence.

Depuis, Henri V porta peut-être un peu loin la réforme de ses principes. Devenu le plus ardent défenseur du clergé, il poursuivit avec acharnement les Lollards, ses anciens amis. Il est vrai qu'il avait besoin du clergé, dont les richesses et l'influence étaient considérables, pour ses projets de guerre contre la France.

(11) *Dont il était l'amant.*

La maîtresse du dauphin se nommait *Cassignel.* Le prince avait représenté ce nom sur sa bannière sous la forme de *rébus*, en y faisant broder un *K*, un *cygne* et un *L*.

(12) *De l'humanité.*

Il y aurait lieu de croire que Gerson ne poursuivait avec autant d'animosité les sectaires Jean de Huss et Jérôme de Prague que parce qu'il se rapprochait de leur doctrine par une partie de ses opinions. Par exemple, il s'accordait avec eux sur ce que tout prêtre ou même tout docteur laïque a le droit de voter avec les évêques et de juger le pape, et même il avait paru croire que nulle victime n'est plus agréable à Dieu qu'un tyran.

Gerson était cependant un grand homme. Sa haute rai-

son et ses vastes lumières assurent à son nom l'immortalité. Après la clôture du concile, il ne put revenir en France, où régnait le duc de Bourgogne, son redoutable ennemi. Il se retira en Allemagne, auprès de Frédéric d'Autriche. La mort du duc de Bourgogne lui permit de revenir en France. Mais il ne voulut point rentrer à Paris, ce perpétuel foyer de toutes les funestes passions. Il se retira près de son frère, dans le couvent des Célestins de Lyon, renonçant, dans l'humilité des mœurs monastiques, aux luttes publiques qui avaient jeté tant d'éclat sur ses talents et ses vertus. Il écrivit encore en l'honneur de la raison ; mais il dut voir à la fin qu'il était impossible de l'accorder avec le mysticisme. Il jeta sa plume ; et, dégoûté de toute relation avec les hommes, il ne voulut en conserver qu'avec les enfants, dont il se plaisait à cultiver la mémoire et l'intelligence. Le grand Gerson, l'oracle des Universités et des conciles, ne demandait à ses jeunes élèves d'autre prix de ses leçons que *de prier Dieu pour le pauvre Gerson.*

(13) *Le champ de bataille.*

Les Français remarquèrent à la bataille d'Azincourt que les archers anglais et beaucoup d'hommes d'armes de cette nation avaient la partie inférieure du corps entièrement nue. On trouve dans Rapin Thoyras l'explication de cette particularité, que n'ont point donnée nos historiens. L'armée anglaise était attaquée de la dyssenterie ; les hommes qui en étaient malades prirent le parti, avant la bataille, de se débarrasser de leurs hauts-de-chausses, que les effets de la maladie rendaient très incommodes dans les mouvements d'un combat.

Parmi eux se trouvait un capitaine, nommé Thomas Epinhen, qui se signala pendant la bataille par son courage et sa belle conduite. Porté dans la mêlée où se trouvait le roi d'Angleterre, il eut le bonheur de lui sauver la vie, menacée par une attaque du duc d'Alençon. Après la bataille, Henri embrassa, en présence de toute la cour, le guerrier qui l'avait délivré, et qui avait conservé son cos-

tume, c'est-à-dire qu'il n'avait point encore remis de haut-de-chausse. Le roi trouva dans cette étrange particularité même une occasion de témoigner sa reconnaissance au capitaine Epinhen. Il accorda par serment, à lui et à ses descendants, le droit de paraître en sa présence, tant en campagne qu'à la ville et à la cour, dans l'état de toilette où il était à la bataille d'Azincourt. De plus, il ajouta au nom du capitaine un surnom qui y faisait allusion dans la langue de cette époque, celui de *Bas-cuissart*, surnom que les individus de cette famille ont continué de porter, et qu'ils rappelaient dans leurs écussons. On y voyait pour support un homme armé de toutes pièces, et nu de la ceinture aux pieds.

(14) *Aux plus habiles.*

Les Anglais, après la funeste bataille d'Azincourt, n'ayant pas le temps d'enterrer les morts, les avaient déposés dans une vaste grange. Le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne, se chargea pieusement de leur faire donner la sépulture. Il fit creuser trois larges fosses, où furent placés les restes de cinq mille huit cents Français. Mais beaucoup d'autres, qui étaient morts dans les villages environnants, y avaient été enterrés.

(15) *Le duc d'Orléans.*

Ce malheureux prince resta vingt-cinq ans prisonnier dans le château de Pomfret. Il en passa le plus grand nombre éloigné de ses compagnons de captivité, sans aucune des distractions ordinaires de la société ; mais il trouva celles du poëte. Ses vers, ses chansons, ont un caractère essentiellement français ; et c'est pour cela qu'ils ont encore pour nous un charme touchant de grâce et de sensibilité.

(16) *Du duc de Bretagne.*

Arthur de Richemont fut un prince très distingué par d'heureuses qualités. Sa mère, qui avait épousé Henri IV,

eut la douleur de voir son fils prisonnier à Londres. — Le jeune prince, dans une visite que lui fit sa mère, ayant pris une autre dame pour elle, la reine lui dit, le cœur brisé: « Malheureux enfant, tu ne reconnais donc pas ta mère! » Elle eut le nouveau chagrin d'être tout à fait séparée de lui. Le roi défendit qu'il y eût aucune communication entre elle et son fils.

(17) *Bien remarquable.*

Rapin Thoyras et d'autres historiens anglais assurent que les conventions passées à Calais entre le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne furent réduites en forme de lettres patentes et signées de la main du duc. — Ces conventions sont citées par Rymer. Monstrelet dit au contraire que ce prince refusa de les signer. Mais on connaît la partialité de cet historien pour le duc Jean. Juvénal assure qu'on disait publiquement qu'il y avait eu alliance entre les deux princes, et il en paraît persuadé. La plupart des historiens modernes regardent comme certain que le traité dont il s'agit fut formellement conclu.

(18) *D'une petite cour.*

« Aucune renommée étoit, dit Juvénal des Ursins, que » en l'hôtel de la royne se faisoient plusieurs choses des- » honnêtes, et y fréquentoient le seigneur de la Trémoile, » Giac, Bosredon et aultres. Et quelque guerre qu'il y eust, » tempestes et tribulations, les dames et damoiselles me- » noient grands et exclusifs esbats. »

Juvénal ajoute que ces dames portaient « cornes merveilleuses hautes et longues », et qu'elles avaient de chaque côté deux oreilles si larges, qu'il leur fallait, pour passer dans les portes, se baisser et se tourner de côté.

(19) *A périr tous.*

Le peuple éleva une statue à Perrinet Leclerc au coin de la rue Saint-André-des-Arcs. On a cru long-temps qu'une

espèce de borne placée au coin de la rue de la Boucherie était un reste de cette statue.

(20) *Dans la cour du Chatelet.*

Un soldat bourguignon qui avait pris part aux massacres, ayant perdu au jeu l'argent qu'il avait reçu, frappa de sa dague une image de la Vierge placée dans la rue aux Ours. On prétendit qu'il était sorti du sang du corps de la statue, et le soldat fut puni de mort. Cette statue devint l'objet d'une vénération particulière. En mémoire de cet événement, on conserva l'usage de brûler tous les ans dans la rue aux Ours un mannequin d'osier représentant un homme armé d'un poignard.

(21) *De leurs mères.*

Suivant les historiens d'Angleterre, les prêtres anglais qui étaient au siége de Rouen, voulant célébrer la fête de Noël, délivrèrent des vivres aux malheureux qui étaient dans les fossés. On ajoute que le roi en offrit aux habitants, mais qu'ils ne voulurent rien recevoir des ennemis.

(22) *A la liberté.*

Voltaire est persuadé que la mort de Jean-sans-Peur ne fut point préméditée, puisqu'on n'avait pas pris de mesures pour en soutenir les suites. Il trouve plus naturel de soupçonner le duc d'avoir voulu se saisir du dauphin que le jeune prince d'avoir voulu l'assassiner. Cette opinion paraît fondée. Certainement la force physique se trouvait du côté du duc Jean. Ce prince était très fort, et le dauphin, âgé de moins de dix-sept ans, était faible. Le nombre des hommes qui accompagnaient les princes était le même pour chacun des deux, et ils étaient également armés. Mais parmi les serviteurs du dauphin se trouvaient trois gens de robe. De plus Tanneguy, et, suivant Juvénal, trois autres de ses serviteurs, quittèrent le lieu de la scène, emmenant avec

eux le dauphin. Comment des dix hommes tous guerriers, qui escortaient le duc de Bourgogne, Neailles fut-il le seul à le défendre ? Faut-il croire avec Voltaire que ces hommes connus par leur bravoure furent soumis à l'idée superstitieuse que Dieu donnait la victoire à la cause la plus juste et qu'ils attendirent passivement l'issue de la lutte?

Au surplus Saint-Foix, dans ses *Essais historiques*, a fait une dissertation remarquable sur l'événement du pont de Montereau. Le jugement qu'il en a porté, favorable au dauphin et à ses serviteurs, est appuyé sur des raisons dont aucun historien n'a détruit la validité.

François Ier, étant allé visiter dans le couvent des Chartreux de Dijon les tombeaux des ducs de Bourgogne, s'étonnait de ce que l'ouverture faite au crâne de Jean-sans-Peur était aussi large. « Sire, lui dit le prieur du couvent, » c'est par ce trou que les Anglais sont entrés en France. » Cette réponse a pu paraître spirituelle; mais François Ier aurait pu observer que c'était la main du duc Jean qui les avait d'abord amenés en France, et qu'à sa mort ils en occupaient une grande partie.

(23) *Des lettres justificatives.*

Le mémoire que le dauphin adressa en même temps au roi se trouve tout entier dans Juvénal. Le jeune prince y fait le narré de tous les faits qui précédèrent l'entrevue de Montereau : la conférence et le traité du duc de Bourgogne avec le roi d'Angleterre, l'abandon de Pontoise, laissé presque sans défense à l'attaque des Anglais; le refus du duc de laisser passer dans ses villes les troupes dauphinoises envoyées contre les ennemis; ses tentatives pour engager les serviteurs du dauphin à quitter son parti, et même à s'emparer de sa personne; l'inexécution des conventions de Pouilly-le-Fort, où il s'était engagé à envoyer ses troupes contre les Anglais, etc. Le dauphin, passant à l'entrevue de Montereau, en donne des détails naturellement favorables à sa cause. On ne saurait assurer qu'ils sont exacts. Mais il règne dans son récit un accent de sincérité

propre à disposer en sa faveur les esprits qui ne sont point prévenus contre lui comme l'étaient alors une grande partie des Français.

(24) *Contre le dauphin.*

La défiance du duc de Bretagne provenait d'un événement qu'il attribuait en partie au dauphin. Cet événement, quoique étranger à la France, mérite d'être mentionné. Il sert à caractériser les mœurs de cette époque, et d'ailleurs il ne fut pas sans influence dans les affaires du royaume.

Le duc de Bretagne paraissait avoir acquis l'estime et la confiance de ses sujets, et l'on pensait que la maison de Blois-Penthièvre avait tout à fait renoncé à ses prétentions sur le duché, puisque trois princes de cette maison vivaient dans une étroite intimité avec le duc, et qu'ils partageaient quelquefois son lit. Cependant ces princes méditaient sa perte. Ils étaient poussés dans un complot aussi odieux qu'insensé par leur mère Marguerite, fille de Clisson.

Le comte de Penthièvre invita le duc à passer quelques jours à Chantoceau, domaine de sa famille. Le prince s'y rendait, lorsque dans la route il fut saisi par une troupe de gens qui attaquèrent et enchaînèrent ses serviteurs. Enchaîné lui-même, il fut conduit de châteaux en châteaux, où il était outragé et menacé de la mort. Plusieurs fois prosterné aux pieds de Marguerite, il lui demanda la liberté. Mais cette indigne fille d'un illustre guerrier ne répondait au duc que par des sentences latines, telles que celle-ci : *Deposuit potentes de sede;* montrant ainsi son instruction, et en même temps sa dureté de cœur.

Long-temps les Bretons ignorèrent le sort de leur duc. Dès qu'ils le surent, une partie d'entre eux prit les armes, poursuivit partout les Penthièvre, et s'empara de plusieurs de leurs villes. On investit le château où Marguerite tenait le duc prisonnier. Ses enfants, craignant enfin la vengeance des Bretons, mirent le duc en liberté. Mais auparavant

l'un d'eux, Olivier, avait exigé du prince une promesse sous serment de lui donner sa fille en mariage, et de lui restituer ses places. Ce serment ne fut point tenu; il ne pouvait l'être. La coupable Marguerite eut la permission de se retirer; mais elle fut citée à comparaître avec trois de ses fils devant le parlement de Bretagne. Ils n'osèrent pas s'y présenter, et furent forcés de traîner loin de leur patrie une existence honteuse. La vengeance du duc contre les criminels Penthièvre n'était pas outrée. Mais elle devint injuste en tombant sur le quatrième fils de Marguerite, qui n'avait pris aucune part à l'attentat. Ce jeune prince resta vingt-sept ans dans une étroite prison, où les pleurs qu'il ne cessait de répandre le privèrent de la vue.

Il paraît que quelques amis du dauphin, entre autres le président Louvet, ne furent pas étrangers au complot des Penthièvre : ce qui justifierait le ressentiment du duc de Bretagne contre ce prince.

(25) *Parties contractantes.*

Le traité se terminait par cette cruelle déclaration, où le roi prononçait la proscription de son fils : « ....Considérés » les énormes crimes et délits perpétrés par Charles, soi-» disant dauphin, il est accordé que nous, nostre fils et le » roi, et aussi nostre très cher cousin le duc Philippe de » Bourgogne, ne traicterons aucunement de paix ni de con-» corde avecque ledict Charles, ni traicterons ou ferons » traicter, sinon du consentement de chascun nous trois, » et des trois estats du royaulme. »

On voit que le roi d'Angleterre, en faisant insérer dans le traité une pareille clause, prenait en considération le suffrage des trois états, c'est-à-dire de la nation. Aucun prince français n'aurait songé probablement au besoin de la faire intervenir ainsi dans les affaires de haute politique.

(26) *L'héritier du trône.*

Tous les historiens du temps s'accordent à citer un arrêt

du parlement qui ajourne le dauphin à la table de marbre et le condamne par défaut. Le président Hénaut assure que cet arrêt, contraire aux anciennes lois du royaume, ne fut pas rendu ; et M. Boissy-d'Anglas confirme cette opinion dans un Mémoire inséré au vol. IV des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. Mlle Dupont, auteur de *Dissertations* intéressantes sur l'histoire, s'est bornée à dire que l'arrêt ne se trouve pas sur les registres du parlement, ce qui paraît vrai. C'est à cause de cela probablement que le président Hénaut, et, depuis, M. Boissy-d'Anglas, ont pensé qu'il n'avait pas été rendu. Mais comment croire que tous les auteurs contemporains se soient trompés à cet égard ? Après tout, la sentence du parlement n'aurait eu lieu qu'en exécution de la déclaration du roi, dont personne ne conteste l'authenticité.

(27) *De l'orme Vaurus.*

Parmi les traits de cruauté du bâtard de Vaurus, on en cite un dont il est peu d'exemples dans les fastes de la tyrannie.

Ce Vaurus fit mettre à la torture un jeune paysan qui avait quelque bien, pour en exiger une rançon considérable. La femme de ce jeune homme, instruite de son sort, accourut à Meaux, pour tâcher d'adoucir le tyran. Loin d'être touché par ses larmes, Vaurus lui signifia que, si à un jour donné elle n'apportait pas la rançon demandée, son mari serait accroché aux branches de l'orme, arbre qui servait aux exécutions ordonnées par ce capitaine. Quelque diligence que fît cette femme, elle ne put se procurer le montant de la rançon exigée que huit jours après le terme prescrit. Elle alla cependant à Meaux ; mais, succombant à la fatigue et aux douleurs de l'enfantement, elle s'évanouit en arrivant dans la ville. Dès qu'elle put reprendre ses sens, elle alla réclamer son mari. « Payez, » lui répondit-on, et vous le verrez. » Quand elle eut payé

la rançon, les gens de Vaurus lui apprirent que son mari avait été pendu au jour fixé. La malheureuse femme, égarée par le désespoir, exhala sa fureur contre les auteurs d'une pareille scélératesse. Alors le bâtard impitoyable lui fit couper ses vêtements; demi-nue, elle fut conduite à coups de bâton à l'orme fatal, et attachée à cet arbre par des liens si serrés, qu'ils entraient dans la chair. Elle y fut laissée pendant une nuit froide et pluvieuse. Aux souffrances qu'elle éprouvait se joignirent celles de l'enfantement. Ses cris étaient entendus de toute la ville; mais personne n'aurait osé la secourir : il n'arriva près d'elle que des loups, et le lendemain on trouva son corps déchiré, et les restes de son enfant, que ces animaux avaient arraché de ses entrailles.

Un pareil trait de férocité est si révoltant, qu'on hésiterait à en croire Vaurus même capable, s'il n'était mentionné par M. de Barante dans sa belle *Histoire des ducs de Bourgogne*.

(28) *Qu'elle avait mérité.*

Quelques années après le traité de Troyes, qui livra le royaume au roi d'Angleterre, le petit-fils de la reine, Henri VI, fut amené à Paris. Lorsque le cortége du jeune prince passa devant l'hôtel Saint-Paul, Isabelle était aux fenêtres. On dit à l'enfant royal que cette dame était son aïeule. Après l'avoir regardée quelque temps, il la salua. De son côté, la reine lui fit un humble salut; puis, se détournant aussitôt, elle se mit à pleurer. Quels sentiments faisaient couler ses larmes? Il y aurait à les connaître un intérêt qui pourrait être touchant; mais elle seule a su probablement ce qui se passait dans son cœur.

(29) *E d'Angleterre.*

Un incident qu'il n'est pas inutile de mentionner troubla

scandaleusement une cérémonie dont la nature devait imposer à tous un respect religieux. Les prêtres et les officiers du roi se disputèrent avec fureur la possession des objets qui avaient servi à l'ornement de la pompe funèbre. Ils en seraient venus aux mains dans l'église même, si le duc de Bedford ne les eût contenus, et remis au parlement le jugement de cette affaire.
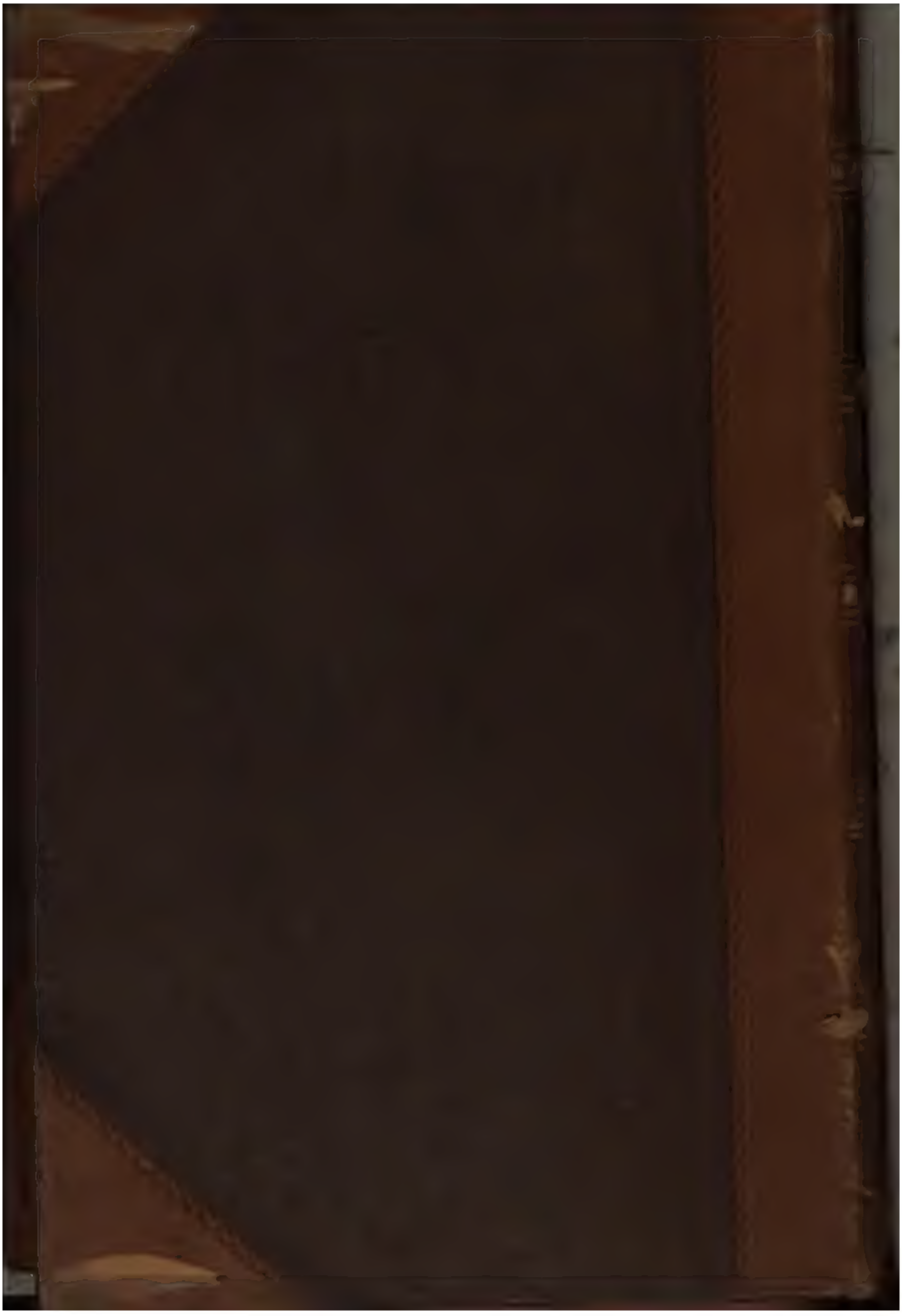
FIN DES NOTES DU DEUXIÈME VOLUME.